

Perspectives économiques en Afrique 2022

Soutenir la résilience climatique
et une transition énergétique juste
en Afrique



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT
AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP



Perspectives économiques en Afrique 2022



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT
AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP

Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de la Banque africaine de développement, de son Conseil d'administration ou des pays qu'il représente. Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

ISBN 978-0-9635254-3-7

© Banque africaine de développement 2022

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer ce matériau pour votre propre usage, et inclure les extraits de cette publication dans vos propres documents, présentations, blogs, sites Web et matériaux pédagogiques, pour autant que la Banque africaine de développement soit mentionnée comme étant la source et le titulaire du droit d'auteur.

AVANT-PROPOS

La publication des *Perspectives économiques en Afrique 2022* intervient dans le contexte de deux crises mondiales majeures : la pandémie persistante de COVID-19 et le conflit russo-ukrainien. Ce dernier a éclaté alors que l'économie africaine était sur la voie de la reprise après l'impact dévastateur de la pandémie, et pourrait assombrir les perspectives économiques auparavant prometteuses du continent.

Le continent risque de plonger dans la stagnation, une combinaison de croissance lente et d'inflation élevée. Le PIB réel devrait croître de 4,1 % en 2022, nettement inférieur aux près de 7 % de croissance de 2021. Cette décélération de la croissance souligne la gravité de l'impact du conflit russo-ukrainien sur l'économie africaine. Du côté de la demande, la croissance africaine sera tirée en grande partie par la consommation privée et l'investissement, et du côté de l'offre, par l'expansion continue du secteur des services. Ce dernier, et en particulier le tourisme, a connu une forte reprise post-pandémie et devrait rester dynamique à moyen terme, sous l'impulsion de l'industrie, en particulier dans le secteur minier, qui est porté par la flambée des prix des métaux. Le faible déploiement de la vaccination contre la COVID-19 en Afrique, les vulnérabilités persistantes de la dette souveraine, les niveaux d'endettement élevés et les préoccupations climatiques et environnementales restent les principaux obstacles à la croissance à moyen et long terme.

Les perturbations du commerce mondial et des chaînes d'approvisionnement, principalement dans les secteurs de l'agriculture, des engrais et de l'énergie, à la suite du conflit russo-ukrainien et des sanctions correspondantes sur le commerce avec la Russie ont fait pencher la balance des risques pesant sur les perspectives économiques de l'Afrique vers le bas. L'impact est toutefois

susceptible d'être asymétrique. D'un côté, les pays africains exportateurs nets de pétrole et d'autres produits de base pourraient bénéficier des cours élevés des produits de base qu'ils exportent. D'un autre côté, l'impact sur les pays importateurs nets d'énergie, de produits alimentaires et d'autres produits de base est préoccupant car la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie exacerbera les pressions inflationnistes et limitera l'activité économique. Les populations vulnérables, en particulier dans les zones urbaines, supporteront le plus le fardeau de la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, et en l'absence de mesures pour amortir cet impact, cette hausse pourrait attiser la grogne populaire à travers le continent.

Les pays africains doivent donc organiser d'urgence une réponse politique contracyclique, par exemple des subventions pour atténuer l'impact de la hausse des coûts des denrées alimentaires et de l'énergie. Or, dans de nombreux pays africains, la marge de manœuvre budgétaire reste limitée par les effets de la pandémie. Les revenus des gouvernements n'ont pas renoué avec les niveaux d'avant la crise, et la pression sur les dépenses reste élevée. La Banque a donc réagi rapidement avec une Facilité africaine d'intervention et d'urgence en cas de crise alimentaire de 1,5 milliards de dollars en vue d'accélérer rapidement la production alimentaire et l'approvisionnement en engrais et d'alléger les contraintes de financement du secteur social dans les pays membres régionaux. Cette mesure contribuera à relever les défis liés à la sécurité alimentaire causés par le conflit russo-ukrainien, et garantira la sécurité alimentaire et nutritionnelle à court et à moyen terme.

Si le conflit persiste, la croissance de l'Afrique devrait stagner aux alentours de 4 % en 2023. Constatation frappante, ce sont les pays importateurs de pétrole qui progresseront le plus en 2023,

leur croissance devant passer de 3,7 % en 2022 à 4,1 % l'année suivante selon les projections. Cela souligne la résilience de ces économies et la diversification de leurs sources de croissance. Cette croissance sera toutefois contrebalancée par une légère décélération de la croissance prévue dans les pays exportateurs nets de pétrole, de 4,4 % en 2022 à 4,1 % en 2023. Dans ces économies, la réaction de l'offre au choc positif des prix restera modérée en raison de la faiblesse persistante des capacités de production dans certains pays.

En mettant l'accent sur la résilience climatique et une transition énergétique juste, les *Perspectives économiques en Afrique 2022* relancent l'engagement ferme de la Banque de lutter contre les vulnérabilités climatiques du continent et d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. La transition est inévitable, mais ne devrait pas remettre en question la nécessité d'un accès universel aux services énergétiques ni la concrétisation des Objectifs de développement durable. Comme indiqué dans le rapport, l'Afrique est la région du monde la moins résiliente face au climat, avec une grande vulnérabilité au changement climatique et une faible préparation à l'adaptation aux chocs climatiques. Malgré cela, ses niveaux de financement climatique par habitant sont parmi les plus faibles au monde, ce qui contredit les principes d'une véritable justice climatique, selon lesquels l'Afrique devrait recevoir près de 10 fois le financement climatique mondial annuel qu'elle a reçu de 2016 à 2019.

Le rapport présente ainsi des arguments en faveur du développement durable et de l'équité pour un système énergétique mondial juste, et examine les voies possibles vers une économie à faible intensité de carbone ainsi que les nouvelles opportunités de croissance durable de l'Afrique qu'offre sa dotation en ressources. Il appelle à des échanges francs sur l'architecture actuelle du financement climatique mondial et son déséquilibre ; décrit les outils de réformes ; et répertorie les sources existantes de financement climatique ciblant les besoins et déficits du continent. Il étudie plus en détail des instruments innovants de financement climatique susceptibles de renforcer la résilience et d'assurer une transition énergétique juste aux niveaux international, régional et national, qui profite au continent.

La bonne nouvelle est que les choses bougent dans la bonne direction. Lors de la 26^e Conférence des Parties des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26) à Glasgow en novembre 2021, des représentants de près de 200 pays se sont mis d'accord sur d'autres mesures pour réduire les émissions de carbone et pour des financements supplémentaires – en particulier pour l'adaptation –, pour les pays à revenu faible et intermédiaire. Toutefois, compte tenu

de l'ampleur des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs de contributions déterminées au niveau national de l'Afrique – estimés entre 118,2 et 145,5 milliards de dollars par an jusqu'en 2030, des mesures de politiques plus concrètes seront nécessaires pour combler le déficit annuel de financement climatique de l'Afrique. La prochaine COP27, qui se tiendra à Charm el-Cheikh, en Égypte, offre aux dirigeants et aux parties prenantes africains l'occasion de renforcer l'appel à un engagement mondial renouvelé. Ils pourront ainsi plaider pour un soutien plus important et plus ferme au renforcement de la résilience climatique, et assurer une transition énergétique juste sur le continent, ne laissant personne pour compte.

Compte tenu des faibles flux de ressources de financement climatique vers le continent, les *Perspectives économiques en Afrique* de cette année offrent de nouvelles pistes pour relever les défis socio-économiques actuels et les conflits géopolitiques croissants, afin d'éviter une triple crise associant reprise économique lente, déficits et inégalités énergétiques accrus et fortes vulnérabilités climatiques. Si les partenariats mondiaux ont un rôle crucial dans le relèvement de ces défis, il revient aux pays africains d'intensifier leur travail de plaidoyer et de lutter contre la réticence à la vaccination contre la COVID-19. Le soutien aux industries pharmaceutiques nationales et la promotion de l'industrialisation stimuleront par ailleurs la croissance économique à long terme et le développement durable. Les pays doivent en outre prendre des mesures audacieuses pour renforcer la gestion des finances publiques, y compris des ressources de financement climatique ; réformer les subventions aux combustibles fossiles ; promouvoir la transparence et la responsabilisation lors du processus d'endettement ; améliorer la prestation des services publics ; mettre au point des instruments de mobilisation des ressources nationales adaptés ; améliorer l'administration fiscale ; et créer un environnement propice à l'atténuation des risques liés à l'investissement privé, pour une croissance soutenue à long terme et la création d'emplois.

Avec le soutien de ses partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux et de son secteur privé travaillant main dans la main avec ses gouvernements, le continent africain se relèvera plus fort des difficultés socio-économiques provoquées par le triple effet de la pandémie de COVID-19, du conflit russo-ukrainien et du changement climatique.

Dr. Akinwumi A. Adesina

Président du Groupe de la Banque africaine de développement

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	iii
Remerciements	ix
Points saillants	1
Chapitre 1	
Performance et Perspectives Économiques de l'Afrique	15
Messages clés	15
Performance et perspectives macroéconomiques	16
Mise à jour des prévisions des effets socioéconomiques de la COVID-19 en Afrique	36
Défis au-delà de la COVID-19 et du conflit russie-ukraine : la menace existentielle du changement climatique	45
Recommandations de politiques visant à reconstruire en mieux et à créer des économies résilientes en Afrique	48
Chapitre 2	
Résilience Climatique et Transition Énergétique Juste en Afrique	55
Messages clés	55
Introduction	56
Résilience, préparation et vulnérabilité au changement climatique en l'Afrique	57
Énergie, développement et transition juste en Afrique	68
Bâtir des systèmes énergétiques durables pour l'avenir	81
Énergies renouvelables, minéraux et gaz dans la transition vers l'énergie verte : L'Afrique détient le plus grand potentiel technique du monde en matière d'énergies renouvelables	88
Conclusion et recommandations de politiques	96
Chapitre 3	
Financer la résilience climatique et une transition énergétique juste en Afrique : Stratégies et instruments nouveaux	103
Messages clés	103
Introduction	104
Besoins, engagements et déficits en matière de financement pour le climat	105
Instruments de financement existants et initiatives en faveur de la résilience climatique et de la transition énergétique	112
De nouvelles sources de financement pour contribuer à la résilience climatique et à une transition énergétique juste en Afrique	119
Améliorer la coordination mondiale du financement climatique	130
Recommandations de politiques	135



Notes pays	145
-------------------	------------

Abréviations	205
---------------------	------------

Encadrés

1.1	La guerre menée par la Russie en Ukraine et ses impacts sur l'Afrique	17
2.1	Trouver le juste équilibre : estimation des dettes et des crédits de carbone	75
2.2	Qu'est-ce qu'une transition juste ? Un point de vue africain	79
2.3	Plaidoyer en faveur des marchés régionaux de l'énergie et des réseaux régionaux en Afrique	84
2.4	À ne pas laisser passer : Perspectives pour l'hydrogène vert en Afrique	91
2.5	Minéraux rares et technologie des batteries : perspectives pour l'industrie des batteries en Afrique et leçons tirées des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole	92
3.1	Perspectives de genre en matière de changement et de financement climatiques en Afrique	107
3.2	Explication des termes de la finance verte	121
3.3	Tirer parti de la Zone de libre-échange continentale africaine pour le financement climatique en Afrique	133

Figures

1.1	Croissance du PIB réel, 2019–2023	16
1.2	Valeurs de l'indice des directeurs d'achat pour quatre des six grandes économies d'Afrique, 2017–mars 2022	16
1.3	Indicateurs des marchés financiers mondiaux, janvier 2020–mars 2022	17
1.4	Indices mondiaux des prix des produits de base, janvier 2020–mars 2022	19
1.5	Croissance du PIB réel par habitant en Afrique, 2019–2023	19
1.6	Décomposition de la croissance du PIB du côté de la demande, 2016–2023	20
1.7	Décomposition de la croissance du PIB par secteur, 2016–2023	21
1.8	Croissance du PIB en Afrique, par région et groupe de pays, 2020–2022	21
1.9	Variations du taux de change, 2019–2020 par rapport à 2020–21	24
1.10	Inflation des prix à la consommation, 2020 vs. 2021	25
1.11	Modifications des taux directeurs, janvier 2020 à décembre 2021	26
1.12	Mesures budgétaires prises en réponse à la COVID-19, septembre 2021	27
1.13	Solde budgétaire en pourcentage du PIB par groupe de pays, 2019–2023	28
1.14	Mesures budgétaires mondiales en réponse à la pandémie de COVID-19, janvier 2020-septembre 2021	29
1.15	Flux financiers extérieurs vers l'Afrique, 2015–2020	30
1.16	Ressources supplémentaires nécessaires pour financer les déficits budgétaires en Afrique, 2020–2022	32
1.17	Dettes publiques brutes en pourcentage du PIB, 2010–2023	32
1.18	Économies potentielles permises par l'ISSD dans les 38 pays africains éligibles	33
1.19	La COVID-19 a entraîné un risque accru de surendettement extérieur en Afrique	34
1.20	Soldes des comptes courants par région, 2019–2023	35
1.21	Décomposition du solde du compte courant, 2000–2023	35
1.22	Extrême pauvreté en Afrique, 2018–23	37
1.23	Projection de l'impact du conflit russo-ukrainien sur l'extrême pauvreté en Afrique, par pays, 2022 et 2023	38
1.24	Selon les projections actuelles, l'Afrique aura besoin de plus d'une décennie pour rattraper les taux d'extrême pauvreté pré-COVID-19	38
1.25	Proportion des entreprises fermées au moins une fois, premier trimestre 2020 à avril 2021	39
1.26	Heures de travail perdues en raison de la COVID-19 en 2020 et 2021	40
1.27	L'Afrique est à la traîne par rapport à d'autres régions du monde concernant le déroulement des campagnes de vaccination contre la COVID-19	41

1.28	Écarts entre les taux de vaccination pour les différents objectifs de couverture vaccinale	42
1.29	Variations des taux d'efficacité de l'administration des vaccins contre la COVID-19 en Afrique entre 2021 et 2022	43
1.30	Facteurs d'efficacité de la vaccination contre la COVID-19 en Afrique	44
1.31	Réactions des cas et décès dus à la COVID-19 aux campagnes de vaccination en Afrique	44
1.32	Déploiement de la campagne de vaccination contre la COVID-19 et croissance du PIB réel dans les pays africains, 2021	45
1.33	Corrélation entre le taux de vaccination contre la COVID-19 et la mobilité humaine	46
1.34	Catastrophes liées au climat en Afrique, 2020–2021	47
2.1	L'Afrique était entre 2010 et 2019 la région du monde la moins résiliente au changement climatique	57
2.2	Indice de résilience climatique par région africaine, moyenne, 2010–2019	58
2.3	Indice de résilience climatique des pays africains, moyenne, 2010–2019	58
2.4	Contribution des différents facteurs à l'indice de résilience climatique, moyenne, 2010–2019	59
2.5	L'Afrique est la deuxième région du monde la plus vulnérable au changement climatique et est aussi la moins préparée, moyenne, 2010–2019	60
2.6	Indice de vulnérabilité climatique par région de l'Afrique, moyenne, 2010–2019	60
2.7	Indice de préparation climatique par région de l'Afrique, moyenne, 2010–2019	60
2.8	Classification des pays par critères de vulnérabilité et de préparation au changement climatique, moyenne, 2010–2019	61
2.9	Indice de développement humain et indices de vulnérabilité climatique et de préparation au changement climatique pour les pays africains, moyenne 2010–2019	62
2.10	Pertes annuelles moyennes induites par le climat, en pourcentage de la croissance du PIB par habitant en Afrique par pays et région, 1986–2015	62
2.11	Estimation des pertes de croissance du PIB par habitant dans les scénarios de réchauffement faible et élevé par région, 2010–2050	63
2.12	Rapports avantages-coûts de différentes options de résilience climatique en Afrique	65
2.13	Investissements d'adaptation, coûts d'adaptation et dommages résiduels par région africaine, en 2050	66
2.14	Consommation d'électricité par habitant et PIB par habitant, 2019	68
2.15	Approvisionnement en énergie primaire en Afrique et dans ses régions, 2022	69
2.16	Consommation d'énergie primaire par habitant des formes modernes d'énergie en 1970 et 2019	70
2.17	Accès à l'électricité en Afrique par pays, 2019	71
2.18	Prix indicatifs de l'électricité dans certains pays africains, juin 2021	72
2.19	Consommation d'énergie dans les systèmes agroalimentaires par région du monde, 2000–2018	73
2.20	Évolution du mix énergétique de la production d'électricité dans certains pays et régions, 1985–2020	74
2.21	Parts des capacités électriques installées dans les régions d'Afrique, 2018	78
2.22	Investissements du gouvernement et des producteurs d'électricité indépendants dans le secteur de l'électricité en Afrique, 1994–2021	82
2.23	Avantages de l'électrification des transports pour le coût du carburant en Afrique	85
2.24	Croissance de l'énergie hors réseau en Afrique	86
2.25	Décomposition de la consommation finale d'énergie dans l'agriculture, l'industrie et les services en Afrique, 1990–2017	87
2.26	Potentiel technique des énergies renouvelables par région du monde	88
2.27	Différence de PIB entre le scénario à 1,5 °C et le scénario énergétique planifié actuel, par facteur, 2021–2050	89
2.28	Différence en termes d'emplois entre le scénario à 1,5 °C et le scénario énergétique planifié actuel, par facteur, 2021–2050	89
2.29	Les pays africains ont un avantage compétitif dans plusieurs grands secteurs de la croissance verte	90
2.30	Estimations et prévisions mondiales sur les installations d'énergie solaire photovoltaïque, 2010–2030	93

2.31	Le mix de production d'électricité de l'Afrique en 2018 et les prévisions pour 2030, d'après les plans d'expansion nationaux, suggèrent une faible croissance des parts d'énergie solaire et éolienne	94
2.32	Les projets et investissements d'hydrogène propre ont enregistré une croissance rapide, mais presque tous se situent hors d'Afrique, malgré son avantage compétitif, novembre 2021	95
3.1	Estimations régionales des besoins d'adaptation au changement climatique, 2020–2030	106
3.2	La part de l'Afrique dans le financement de la lutte contre le changement climatique dans le monde n'a augmenté que de façon marginale depuis 2010	109
3.3	Le secteur de l'énergie a reçu environ 26 % des flux de financement pour le climat en Afrique en 2010–2019	110
3.4	L'Égypte, le Nigeria et l'Afrique du Sud représentent environ un tiers du déficit de financement climatique de l'Afrique dans le domaine de l'énergie	110
3.5	Conditionnalités de financement pour l'adaptation et à l'atténuation dans les Contributions déterminées au niveau national actualisées de l'Afrique	112
3.6	Sorties et entrées d'Aide publique au développement, 1970–2020	113
3.7	L'architecture mondiale du financement climatique	114
3.8	Les émissions de financements verts sont fortement concentrées dans les pays développés et n'ont pas encore pris leur essor en Afrique, 2017–2021	120
3.9	Financements verts émis en Afrique, 2010–21	122
3.10	Le nombre de projets relevant du mécanisme de développement propre en Afrique a augmenté depuis 2004	122
3.11	Le continent représentait moins de 10 % de tous les projets relatifs au Mécanisme pour un développement propre en moyenne dans les pays en développement entre 2010 et 2021	123
3.12	Une part importante de la dette publique de l'Afrique arrive à échéance en 2022–32	125
3.13	Le capital naturel représente 30 à 50 % de la richesse totale de l'Afrique, 1995–2018	126
3.14	Le secteur privé a mobilisé une plus faible part du financement climatique ciblant l'Afrique que les autres régions en développement, 2019–2020	128
3.15	Valeur cumulée des financements mixtes dans le monde, 2007–2018	129
3.16	L'Afrique est la région la plus fréquemment ciblée par les transactions de financement mixte	129
3.17	Paradoxalement, les pays africains les plus résilients et les moins vulnérables aux chocs climatiques ont reçu plus de financements climatiques que les autres	131
3.18	Les instruments de dette ont été de plus en plus utilisés pour financer les projets climatiques en Afrique	132
3.19	Seuls trois cinquièmes environ des projets de lutte contre le changement climatique financés par la dette en Afrique l'ont été à des conditions concessionnelles	132
3.20	La part des financements climatiques dans les approbations de la Banque a connu une tendance à la hausse au cours des cinq dernières années	134
3.21	Approbations de financements climatiques par la Banque, 2017–2021	135

Tableaux

1.1	Probabilité de transition de la survie des entreprises pendant la pandémie COVID-19 entre le premier trimestre de 2020 et avril 2021, en Afrique et dans les autres régions en développement, en pourcentage	40
A1.1	Croissance du PIB réel (pourcentage)	51
A1.2	Groupement des pays	52
3.1	Estimation des besoins de financement climatique de l'Afrique en 2020–2030	106
3.2	Financement inconditionnel et conditionnel nécessaire à la réalisation des CDN, sélection de pays africains	111
3.3	Fonds multilatéraux pour le climat ciblant l'Afrique	116
3.4	Principales initiatives bilatérales de financement climatique ciblant l'Afrique en janvier 2022	117
A3.1	Sigles (figure 3.7)	138
A3.2	Fonds internes et externes gérés par la Banque	139

REMERCIEMENTS

Le rapport Perspectives économiques en Afrique (PEA) 2022 a été préparé par la Vice-présidence pour la gouvernance économique et la gestion des connaissances (ECVP), sous la direction et supervision du Prof. Kevin Chika Urama, économiste en chef et vice-président par intérim du Complexe pour la gouvernance économique et la gestion des connaissances et directeur principal de l'Institut africain de développement (ECAD). Éric Ogunleye, Ferdinand Bakoup, Amadou Boly et Amah Koffi lui ont apporté leur soutien.

Abdoulaye Coulibaly, directeur du Bureau de la coordination de la gouvernance économique et de la gestion financière publique (ECGF) et responsable du département Politique macro-économique, prévisions et recherches (ECMR.1) a supervisé la préparation des chapitres. Anthony Simpasa (chef de division par intérim, ECMR.1), Hamed Amusa, Francis Anguyo, Lacina Balma, Fadel Jaoui, Alexandre Kopoin, Adamon Mukasa, Andinet Woldemichael et Liu Yang ont composé l'équipe de base. Francis Anguyo et Alexandre Kopoin ont préparé le chapitre 1 et Andinet Woldemichael et Adamon Mukasa ont respectivement préparé les chapitres 2 et 3 avec le professeur Yacob Mulugetta (Collège universitaire de Londres) qui a coordonné la contribution des experts externes à ces deux chapitres. Assi Okara, Zackary Seogo, Cesaire Soffack Niayako, Marwa Ibrahim et Yaye Betty Camara ont contribué à plusieurs sections de ce rapport. Kafui Sodji et Michael Abah ont apporté l'assistance administrative nécessaire.

Le département Statistiques (ECST), dirigé par Louis Kouakou (directeur par intérim et chef de la Division des statistiques économiques et sociales) et l'équipe composée de Roza Mamuye

Bora et Anouar Chaouch ont compilé les données statistiques.

Plusieurs experts à l'intérieur et à l'extérieur de la Banque africaine de développement ont apporté leur précieuse contribution à la préparation des chapitres 2 et 3. Au sein de la Banque, Fred Kabanda (chef de division), Leontine Kanziemo et Jerry Ahadjie du Centre africain des ressources naturelles, Dorsouma Al-Hamndou (directrice par intérim et chef de division), Gareth Phillips (chef de division), Edith Adera, Davinah Milenge, Balgis Osman-Elasha, Fekadu Shimelis, Donald Singue et Camille Quenard du département Changement climatique et croissance verte, Molka Majboud (Solutions, politique et réglementation financières et énergétiques), Ihcen Naceur (PESA), Densil Magume (département Finances), Stephanie Simon (département Trésorerie), Nana Spio-Garbrah (département Syndications et Solutions Clients) et Linguère Mously Mbaye (Bureau de coordination des états en transition) ont participé à l'élaboration de ce rapport.

Des experts externes ont également apporté leur contribution à ce rapport, en particulier Alemu Mekonnen (Université d'Addis-Abeba), Theophile Azomahou (Consortium pour la recherche économique en Afrique), Jeremy Webb (Tiaki Institute), Florent Baarsch (Finres), Lucas Somavilla (Collège universitaire de Londres), Meron Tesfamichael (Collège universitaire de Londres), Philipp Trotter (Oxford University), Yohannes Hailu (Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique), Pablo Carvajal (Ernst and Young) et Jessica Omukuti (Université d'Oxford).

Le rapport PEA 2022 a été revu et commenté par les équipes internes de la Banque et des experts externes. Au sein de la Banque,

une équipe d'économistes du département Économies pays (ECCE) composée d'Emmanuel Pinto Moreira (directeur), Zerihun Alemu, Dicko Hamacire, Olivier Manlan, Walter Odera, Ameth Saloum Ndiaye, Simone Cuiabano, Dicko Hamacire, Edward Sennoga, Flavio Soares Da Gama, Olivier Beguy, Olivier Manlan, Duncan Ouma, Tilahun Temesgen, Seydou Coulibaly et Saminirina Andriambeloso, et Marcellin Ndong Ntah ont participé à la révision du rapport. Le Prof. Kevin Chika Urama (directeur principal, ECAD), aidé

par Eric Egunleye (directeur par intérim, division Gestion des politiques, ECAD-2), ont apporté leur contribution technique approfondie à tous les chapitres. Le Prof. Léonce Ndikumana (Université du Massachusetts, Amherst), le Prof. Gunnar Köhlin (Université de Göteborg), Abebe Shimeles (Consortium pour la recherche économique en Afrique), Siwa Msangi (Pacific Northwest National Laboratory) et Jonathan Phillips (Université Duke) ont également participé à la révision du rapport en tant que pairs évaluateurs externes.

Afrique australe	Chef économiste	George KARARACH
	Afrique du Sud	Wolassa Lawisso KUMO
	Angola	Tulio Antonio CRAVO
	Botswana	Caroline Bernice NTUMWA
	eSwatini	Bothwell NYAJENA
	Lesotho	Suwareh DARBO
	Madagascar	Tankien DAYO
	Malawi	Vera Kintu OLING
	Maurice	Philippe TRAPE
	Mozambique	Romulo CORREA
	Namibie	Ndoli KALUMIYA
	São Tomé-et-Príncipe	Felisberto MATEUS
	Zambie	Nathaniel OLUOCH AGOLA
Zimbabwe	Walter Odera OWOUR/ Kelvin BANDA	
Afrique centrale	Chef économiste	Hervé LOHOUES
	Cameroun	Claude N'KODIA Sebastien MANGELE (LM)
	Centrafrique	Eric NDONG
	Congo	Sie Antoine-Marie TIOYE
	Equatorial Guinée	Maria José MORENO RUIZ and Segnon Tovignon Tonon AGUEY
	Gabon	Bernice SAVY
	Rép. Dém. du Congo	Etaki WADZON
Tchad	Alassane DIABATE	
Afrique de l'est	Chefs économistes	Marcellin NDONG NTAH Edward SENNOGA
	Burundi	Seydou COULIBALY
	Comores	Samarinina ANDRAMBELOSOA
	Djibouti	Samarinina ANDRAMBELOSOA
	Érythrée	EDISIRA NSEERA
	Éthiopie	Paul MPUGA Admit ZERIHUN
	Kenya	Zerihun Gudeta ALEMU
	Ouganda	Peter RASMUSSEN

Afrique de l'est	Rwanda	Walter Odera OWOUR/ Yusuf Bob FODAY Bernis BYAMUKAMA
	Seychelles	Tilahun TEMESGEN
	Somalie	Albert MAFUSIRE
	Soudan	Ouma DUNCAN Bashir M.A Yousif ELTAHIR
	Soudan du Sud	Flavio SOARES DA GAMA
	Tanzanie	Jacob ODUOR Prosper CHARLE
	Afrique du nord	Chef économiste
Algérie		Abdoulaye KONATE
Égypte		Kaouther ABDERRAHIM
Libye		Iyad DHAOUI
Maroc		Sara BERTIN
Mauritanie		Iyad DHAOUI
Tunisie		Rachidi KOTCHONI
Afrique de l'ouest	Chef économiste	Guy Blaise Nkamleu (avec le support de Zerihun ALEMU et Olivier MANLAN)
	Bénin	Hamaciré DICKO
	Burkina Faso	Ibrahim SAWADOGO
	Cap Vert	Joel MUZIMA
	Côte d'Ivoire	Jean Marie Vianney DABIRE
	Gambie	Joel MUZIMA
	Ghana	Theo AWAMZAM
	Guinée	Richard Antonin DOFFONSOU
	Guinée-Bissau	Simone CUIABANO
	Libéria	Kelvin BANDA
	Mali	Ameth Saloum NDIAYE Issiaka COULIBALY
	Niger	Kalidou DIALLO
	Nigéria	Anthony SIMPASA
	Sénégal	Olivier BEGUY Elisabeth Diatou DIOUF
	Sierra Leone	Wolassa Lawisso KUMO
Togo	Khadidatou GASSAMA	

Les économistes pays (voir le tableau ci-dessous) ont préparé les notes pays sous la direction et la supervision d'Emmanuel Pinto Moreira, directeur ECCE. Anthony Simpasa, Philippe Trape, Audrey Verdier-Chouchane, Sara Bertin, Kumo Wolassa et Joël Muzima ont assuré la révision en interne et la coordination générale de la préparation des notes pays avec le soutien et la validation des économistes principaux de chaque région : Hervé Lohoues pour l'Afrique centrale ; Marcellin Ndong Ntah et Edward Batte Sennoga pour l'Afrique de l'Est ; Anthony Simpasa pour le Département pays du Nigéria ; Audrey Verdier-Chouchane pour l'Afrique du Nord ; George Kararach pour l'Afrique australe et Guy-Blaise Nkamleu soutenu par Olivier Manlan et Zerihun Alemu pour

l'Afrique de l'Ouest. Tous les responsables pays ont validé les notes pays. Tricia Baidoo a assuré l'assistance administrative aux équipes engagées.

Laetitia Yattien-Amiguet et Justin Kabasele du département Communication et relations extérieures de la Banque (PCER) ont assuré la conception générale de la couverture du rapport. Le travail d'édition, la traduction et la mise en page ont été effectuée par une équipe de Communications Development Incorporated, dirigée par Bruce Ross-Larson et comprenant Joe Caponio, Meta de Coquereaumont, Mike Crumplar, Christopher Trott et Elaine Wilson avec le soutien de Debra Naylor pour la mise en page et de Jean-Paul Dailly et une équipe de JPD Systems pour la traduction.

COUVERTURE THÉMATIQUE DES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

Edition	Thematic title
2003	Privatisation
2004	Offre et demande d'énergie
2005	Financement du développement des petites et moyennes entreprises (PME)
2006	Promotion et financement des infrastructures de transport
2007	Accès à l'eau potable et à l'assainissement en Afrique
2008	Formation technique et professionnelle
2009	Technologies de l'information et des communications en Afrique
2010	Mobilisation des ressources publiques et aide publique
2011	L'Afrique et ses partenaires émergents
2012	Promouvoir l'emploi des jeunes
2013	Transformation structurelle et ressources naturelles
2014	Chaînes de valeur mondiales et industrialisation de l'Afrique
2015	Développement régional et inclusion spatiale
2016	Villes durables et transformations structurelles
2017	Entrepreneuriat et développement industriel
2018	Les infrastructures et leur financement
2019	L'intégration pour la prospérité économique de l'Afrique
2020	Former la main d'œuvre africaine de demain
2021	De la résolution de la dette à la croissance : une feuille de route pour l'Afrique

POINTS SAILLANTS

CHAPITRE 1 : PERFORMANCE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'AFRIQUE

Le Produit intérieur brut (PIB) réel africain a fortement rebondi en 2021, avec un taux de croissance de 6,9 %. Soutenue par la reprise de la demande mondiale, la hausse des prix du pétrole (bénéficiant aux économies exportatrices de pétrole), la levée des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 dans la plupart des pays et la croissance associée de la consommation intérieure et de l'investissement, la croissance du PIB réel de l'Afrique devrait, selon les projections, se ralentir à 4,2 % en 2022. Cette décélération projetée en 2022 reflète l'atténuation des effets de base et les incertitudes liées à la persistance de la pandémie de COVID-19 ainsi que l'impact de la guerre entre la Russie et l'Ukraine.

La croissance varie de façon importante selon les pays et les régions. Les régions d'Afrique du Nord et de l'Est ont enregistré en 2021 les croissances économiques les plus fortes avec des taux respectifs estimés à 11,7 % et 4,8 %. En 2022, la croissance devrait ralentir en Afrique du Nord pour atteindre 4,8 % et accélérer en Afrique de l'Est pour atteindre 5,6 %. La croissance moyenne en Afrique de l'Ouest était de 4,3 % en 2021 et devrait rester forte en 2022, avec 4,1 %. La croissance en Afrique centrale devrait atteindre 4,6 % en 2022 contre 3,4 % en 2021. De son côté, l'Afrique australe, avec une croissance estimée à 3,2 six % après une contraction de 6,0 %, affiche la plus forte reprise, reprise soutenue par le solide redressement du Botswana (12,5 %), de Maurice (4,0 %) et de l'Afrique du Sud (4,9 %). La croissance dans la région devrait ralentir en 2022 et atteindre 2,5 %, au fur et à mesure que s'estomperont les effets des importantes mesures de relance budgétaire.

Les perspectives de croissance de l'Afrique sont soumises à une forte incertitude, avec des risques plutôt défavorables. Les retombées du conflit russo-ukrainien et les sanctions correspondantes contre la Russie pourraient entraîner une baisse de la production mondiale plus importante que prévu actuellement. La faiblesse des campagnes de vaccination contre la COVID-19, associée à l'émergence de nouvelles variantes de la COVID-19, peut obliger les pays à maintenir certaines restrictions. Les autres facteurs défavorables qui pourraient freiner la croissance sont principalement une plus forte vulnérabilité liée à l'endettement, le resserrement des conditions financières internationales lié à l'augmentation des pressions inflationnistes, mais aussi les effets du conflit en Ukraine et des sanctions contre la Russie, l'accroissement des risques climatiques et environnementaux et les problèmes sociopolitiques et de sécurité. Les facteurs positifs qui pourraient accélérer la croissance incluent des campagnes de vaccination plus rapides, un règlement global du problème de la dette et des politiques visant à accélérer les transformations structurelles, ainsi que le renforcement de la résilience économique.



Améliorer les taux de vaccination en luttant contre les hésitations à se faire vacciner et en améliorant l'approvisionnement en vaccins est essentiel pour réduire les infections et la mortalité et accélérer le rythme de la reprise économique

De façon générale, les fondamentaux macroéconomiques se sont améliorés, mais il reste des défis considérables à moyen terme, en grande partie dus à la persistance des effets de la pandémie et de la volatilité résultant de l'impact du conflit entre l'Ukraine et la Russie.

Selon les projections, le déficit budgétaire africain moyen devrait s'améliorer pour atteindre 4,0 % du PIB en 2022 contre 5,1 % en 2021, ce qui reflète une réduction des interventions liées à la COVID-19 et une hausse relative des recettes intérieures. Cependant, la hausse du prix des matières premières entraînée par le conflit entre la Russie et l'Ukraine pèse lourdement sur la situation budgétaire à court et à moyen terme, en particulier pour les économies dépendant d'importation d'énergie et de denrées alimentaires. Le déficit moyen du compte courant devrait baisser en 2022, à 2,0 % du PIB contre 2,4 % en 2021, suite au resserrement prévu du déficit commercial et des transferts courants. Les fluctuations de taux de change ont baissé dans la plupart des pays en 2021, en raison des afflux améliorés des devises étrangères. Les fluctuations de change en 2022 et au-delà vont dépendre de l'évolution des marchés financiers internationaux, en particulier sous l'influence du conflit russo-ukrainien et de la normalisation des politiques monétaires dans les économies avancées. Le taux moyen d'inflation devrait s'accélérer à 13,5 % en 2022 contre 13,0 % en 2021, sous la pression d'une hausse brutale du prix des matières premières, en particulier l'énergie et les denrées alimentaires, suite à l'intensification du conflit entre la Russie et l'Ukraine.

La dette souveraine continue de menacer la reprise économique malgré les récentes initiatives d'allègement de la dette. Alors que le ratio dette/PIB de l'Afrique, de 71 % en 2020, devrait se stabiliser autour de 70 % en 2021 et 2022 en raison de la reprise de la croissance et des initiatives d'allègement de la dette, il restera supérieur aux niveaux d'avant la pandémie. Les initiatives de la communauté financière internationale telles que l'Initiative de suspension du service de la dette (DSSI), le Cadre commun et l'allocation générale du 23 août 2021 du Fonds monétaire international (FMI) de 650 milliards USD de droits de tirage spéciaux (DTS) ont contribué à atténuer les difficultés

de trésorerie rencontrées par de nombreux pays en renforçant leurs réserves extérieures. Ces initiatives n'ont cependant pas supprimé les vulnérabilités de la dette, 23 pays africains étant surendettés ou menacés de surendettement en février 2022. Des réformes structurelles supplémentaires telles que la restructuration de la dette ou la réaffectation des dépenses publiques sont nécessaires pour garantir la durabilité de la dette à long terme. Une reconfiguration de l'architecture mondiale de l'allègement de la dette, y compris le rétablissement du DSSI, sera cruciale pour aider les pays africains criblés de dettes à s'engager sur la voie d'un endettement durable à moyen et long terme.

Malgré un rebond de la croissance, les impacts de la pandémie de COVID-19 sur la vie et les moyens de subsistance des Africains ont perduré en 2021.

La banque estime qu'environ 30 millions de personnes sont tombées dans l'extrême pauvreté en 2021 à cause de la pandémie et que les pays africains ont perdu environ 22 millions d'emplois cette même année. Cette tendance devrait malheureusement se poursuivre en 2022 et 2023. En prenant en compte les effets prolongés des perturbations économiques résultant du conflit entre la Russie et l'Ukraine, 1,8 million d'Africains supplémentaires pourraient tomber dans l'extrême pauvreté en 2022, et 2,1 millions en 2023. Les travailleurs les plus durement touchés seront ceux du secteur informel, principalement les femmes et les jeunes. De plus, plusieurs pays africains, comme l'Ouganda, eSwatini et le Soudan du Sud, ont fermé leurs écoles pendant plus de 36,7 semaines (durée moyenne de fermeture des écoles dans le monde pour cause de COVID-19, du début de la pandémie jusqu'en octobre 2021, et équivalant à plus d'une demi-année scolaire), compromettant ainsi les tendances positives enregistrées au cours de la dernière décennie en matière d'éducation. La Banque estime les besoins de financement supplémentaires à environ 432 milliards USD pour la période 2020–2022 (une révision par rapport à la précédente estimation, 484 milliards USD, en raison en partie de situations budgétaires meilleures que prévu) soit une moyenne de 144 milliards USD par an sur cette période pour accompagner la reprise.

Les faibles taux de vaccination des Africains ralentissent la reprise économique et augmentent les impacts sanitaires de la COVID-19.

Comparés à l'objectif d'au moins 60 % des personnes vaccinées dans la plupart des autres régions, ces faibles taux de vaccination (15,3 % de personnes entièrement vaccinées à fin mars 2022) sont dus à l'accumulation de plusieurs obstacles tant du côté de l'offre que de la demande. Améliorer les taux de vaccination en luttant contre les hésitations à se faire vacciner et en améliorant l'approvisionnement en vaccins est essentiel pour réduire les infections et la mortalité et accélérer le rythme de la reprise économique. Les pays africains devront donc accélérer leur campagne actuelle de vaccination s'ils veulent combler l'écart de vaccination avec les autres régions du monde.

L'Afrique est la région la plus sujette aux chocs climatiques, avec 5 pays du continent figurant parmi les 10 pays les plus touchés en 2019.

Un total de 131 catastrophes météorologiques extrêmes liées au changement climatique a été enregistré en Afrique au cours de 2020–2021: 99 inondations, 16 tempêtes, 14 périodes d'intense sécheresse et 2 incendies de forêt. Ces effets du changement climatique exposent les économies africaines à des risques importants, menacent la vie et les moyens de subsistance de millions de personnes et pourraient ruiner les progrès durement acquis dans la réalisation de certains objectifs clés des ODD, de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et des « High 5 » de la BAD. Les politiques visant à soutenir la reprise économique post-pandémique en Afrique doivent incorporer des initiatives de renforcement de la résilience du continent par des mesures d'atténuation des chocs climatiques qui contribuent aux fluctuations de la production et à la pauvreté.

Recommandations de politiques pour reconstruire en mieux et créer des économies africaines résilientes

- *Accélérer les campagnes de vaccination contre la COVID-19 en améliorant les politiques d'administration des vaccins et en apportant un soutien solide aux industries pharmaceutiques nationales.* Garder la pandémie sous contrôle doit rester une priorité politique majeure pour

les pays africains. L'augmentation des taux de vaccination réduirait la contamination et protégerait contre l'émergence de variantes plus transmissibles et mortelles du virus. De plus, et grâce à une meilleure couverture vaccinale, les rares ressources financières publiques pourraient être alors directement consacrées aux efforts de relance post-COVID-19 et aideront à renforcer la résilience économique face aux chocs futurs.

- *Accroître les investissements dans les systèmes de santé critiques.* Pour faire face aux chocs sanitaires récurrents, les gouvernements devraient investir davantage dans leur système de santé et augmenter les effectifs indispensables du personnel de santé en augmentant considérablement l'allocation budgétaire au secteur. Donner la priorité au secteur implique également la construction de nouveaux établissements de santé, la réhabilitation ou la mise à niveau de ceux existants, la dotation d'infrastructures et d'équipements modernes à la pointe de la technique, la formation des professionnels de la santé aux nouvelles avancées médicales dans la gestion et la réponse aux pandémies et épidémies, mais aussi la mise en place de plans clairs de préparation aux futures résurgences des chocs sanitaires.
- *Promouvoir une croissance inclusive pour lutter contre l'accroissement de la pauvreté et des inégalités à l'aide de programmes sociaux et d'opportunités d'emploi ciblant les personnes vulnérables.* Les pays doivent développer des programmes sociaux adaptés et destinés aux personnes les plus vulnérables telles que les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les travailleurs informels et les ménages dirigés par des femmes. Cela exige des pays la mise en œuvre de réformes qui : (i) soutiennent l'industrialisation, la diversification et le numérique ; (ii) améliorent la réglementation du marché du travail et rendent les marchés du travail plus adaptables et réactifs aux chocs ; (iii) améliorent la gestion et l'efficacité des systèmes fiscaux publics ; (iv) encouragent les innovations du secteur privé qui améliorent la productivité et (v) adaptent les programmes d'enseignement et de formation aux besoins du marché du travail.

Les politiques visant à soutenir la reprise économique post-pandémique en Afrique doivent incorporer des initiatives de renforcement de la résilience du continent



Pour faire face aux chocs sanitaires récurrents, les gouvernements devraient investir davantage dans leur système de santé et augmenter les effectifs indispensables du personnel de santé en augmentant considérablement l'allocation budgétaire au secteur

- *Coordonner les actions de politique monétaire et budgétaire pour soutenir la reprise.* Les politiques monétaires accommodantes doivent être maintenues et renforcées dans les pays où l'inflation est contenue afin de préserver des conditions favorables de financement et d'accélérer la reprise post-COVID-19. Cependant, la politique monétaire devra être resserrée en temps opportun dans les pays où les pressions inflationnistes, principalement dues à l'inadéquation de l'offre et de la demande, empirée par le conflit entre la Russie et l'Ukraine, sont élevées, même si cela devait retarder le processus de reprise. Un resserrement des politiques monétaires ciblant l'inflation devrait s'accompagner de mesures de politique budgétaire soigneusement calibrées pour appuyer la reprise et protéger les populations les plus vulnérables. L'assistance aux personnes les plus vulnérables va demander de redonner priorité à la dépense et à un meilleur ciblage des filets sociaux. Les pays exportateurs nets de pétrole pourraient utiliser les retombées financières découlant de la hausse des prix du pétrole pour mettre en place des volants de sécurité budgétaire et appuyer la relance et la protection des personnes les plus vulnérables. Là où la reprise est faible, les pays pourraient utiliser judicieusement leur espace fiscal supplémentaire en donnant priorité à des dépenses sociales et des investissements productifs correctement ciblés pour construire les fondements d'une croissance plus rapide à l'avenir. Cependant, pour de nombreux pays, ce cheminement sera complexe et demandera un appui décisif de la communauté internationale et une coopération mondiale pour empêcher un drame humanitaire et une crise de la dette.
- *Réduire la dépendance à l'égard d'un seul fournisseur de denrées alimentaires.* L'un des enseignements de la guerre entre la Russie et l'Ukraine est la nécessité pour les pays de diversifier leurs sources d'importation de biens et de produits de base essentiels tels que l'énergie et les denrées alimentaires, afin de renforcer leur résistance aux chocs idiosyncratiques. La réponse de politique à long terme à la diversification économique devrait inclure le renforcement des échanges intra-africains

afin de développer l'autosuffisance alimentaire. Cela sera crucial pour renforcer la résilience économique face aux chocs futurs. La zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) offre d'importantes possibilités de diversification des échanges et de développement de réseaux commerciaux sur les principaux marchés de produits agricoles et de produits manufacturés à valeur ajoutée moins volatils.

- *Restaurer et reconfigurer le DSSI et le Cadre commun, accroître les efforts entrepris pour accélérer les réformes de gouvernance et renforcer la gestion des finances publiques pour relever les défis structurels provenant d'une hausse de la dette publique africaine.* Le niveau élevé de la dette publique continue de menacer les efforts de redressement des pays du continent et freine les perspectives d'une croissance économique élevée et durable. La réponse de politique intérieure reste limitée par un espace budgétaire restreint dans un contexte de pressions croissantes sur les dépenses du secteur social. Il est donc impératif que la communauté internationale repense la fin du cadre DSSI, conçu au départ pour apporter un soulagement temporaire aux pays confrontés à un surendettement croissant. Un DSSI et un cadre commun reconfigurés limiteront l'impact sur la dette publique africaine de la dépréciation des devises due à l'incertitude mondiale alimentée par la guerre Russie-Ukraine et les effets d'entraînement de politiques monétaires strictes mises en œuvre dans les économies avancées. Les pays africains doivent donc accélérer les réformes de gouvernance et améliorer la gestion de leurs finances publiques s'ils veulent s'attaquer efficacement aux vulnérabilités récurrentes liées à la dette. Ces mesures vont nécessiter la mise en place d'institutions budgétaires solides pour mobiliser efficacement les ressources nationales et assurer une gestion et une budgétisation rigoureuses des dépenses publiques et de la dette.
- *La stimulation de la production céréalière locale en Afrique sera importante pour atténuer les risques d'approvisionnement au niveau mondial.* Soutenir les petits agriculteurs africains peut déclencher une révolution agricole susceptible de nourrir l'Afrique, en particulier dans

les zones urbaines. Il est impératif que les pays africains offrent aux agriculteurs un large accès à des financements abordables, à des technologies de production alimentaire améliorées, notamment des semences certifiées et adaptées à des conditions climatiques extrêmes, à des services de vulgarisation systématique à grande échelle et à des services de mécanisation, afin de stimuler la production alimentaire. En outre, il est possible de stabiliser les prix des denrées alimentaires à court terme en libérant et en reconstituant de manière ciblée les réserves alimentaires stratégiques. Ces interventions sont souvent plus efficaces si elles associent le secteur privé, la communauté internationale, les centres de recherche nationaux et internationaux et les gouvernements.

CHAPITRE 2 : RÉSILIENCE CLIMATIQUE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE JUSTE EN AFRIQUE

L'Accord de Paris sur le climat, qui est entré en vigueur en novembre 2016, a souligné la nécessité de contenir d'ici 2100 le réchauffement climatique bien en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5°C. L'accord reconnaissait des responsabilités communes, mais différenciées, d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation au changement climatique.

La justice climatique – qui englobe une transition énergétique juste en Afrique - ne porte pas seulement sur la façon dont le monde devrait passer d'un développement à forte intensité de carbone à des voies plus résilientes au changement climatique, mais aussi sur la manière dont le coût des émissions historiques et actuelles sera assumé par les pays. Environ 85 % du budget carbone mondial est utilisé et ne restent seulement que 400 gigatonnes de carbone dioxyde équivalent (GtCO₂eq). Une part importante des émissions historiques et actuelles est attribuée aux pays développés et émergents, les États-Unis, l'Union européenne des 28, le Royaume-Uni et la Chine représentant environ 70 % du total des

émissions de carbone dans la période 1850 - 2020. La part de l'Afrique est inférieure à 3 %, dont une grande partie est principalement attribuée à la foresterie et à l'utilisation des terres. En 2020, un Américain moyen a une empreinte carbone de 14 tonnes d'équivalent CO₂ (tCO₂eq) tandis qu'un Africain moyen n'a émis que 0,95 tCO₂eq, bien en deçà de la moyenne mondiale par habitant de 2,0 tCO₂eq, valeur de l'objectif de l'Accord de Paris. Un développement socio-économique mené dans les limites du budget carbone mondial disponible et un soutien à l'adaptation climatique sont les principaux éléments d'un « développement résilient au climat », c'est-à-dire « une trajectoire de développement qui renforce le développement durable à plusieurs niveaux tout en réduisant les menaces du changement climatique grâce à des mesures ambitieuses d'atténuation, d'adaptation et de résilience climatique ».

Le poids du changement climatique sur les économies du continent et les moyens de subsistance des Africains est disproportionnellement élevé en rapport à leur faible participation dans les émissions mondiales de carbone.

Le Groupe de travail n° 1 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat prévoit que le taux d'augmentation de la température du continent dépassera le taux moyen mondial et que cette augmentation sera accompagnée d'une recrudescence de la fréquence et de l'intensité des fortes pluies presque partout en Afrique. Les conditions sèches et chaudes prévues auront un impact sévère sur un continent où les moyens de subsistance de la majorité de la population sont directement liés à l'état des systèmes naturels et, dans de nombreux cas, dépendent de l'agriculture pluviale. Les pays africains consacrent déjà chaque année d'importantes ressources destinées à faire face aux impacts de la crise climatique et détournent les investissements potentiels des programmes de développement social et économique, menaçant de plonger les pays dans une pauvreté toujours plus profonde.

Comparé aux autres régions du monde, l'Afrique est le continent le moins résilient au climat en raison d'un niveau de vulnérabilité élevé et d'un faible niveau de préparation au

La part de l'Afrique dans les émissions cumulées de carbone entre 1850 et 2020 était inférieure à 3 %, dont une grande partie principalement attribuée à la foresterie et à l'utilisation des terres



De nombreux pays du continent ont d'importants besoins de financement et d'investissement climatiques pour mettre en œuvre une préparation et une réponse efficaces

changement climatique. La présence de zones climatiques désertiques et semi-désertiques, le faible niveau de développement socio-économique et le manque de capacité technologique et de financement pour l'adaptation au changement climatique sont les principales causes de la vulnérabilité du continent. De nombreux pays de la région ont d'importants besoins de financement et d'investissement climatiques pour mettre en œuvre une préparation et une réponse efficaces au changement climatique. Il est donc urgent de développer des mesures appropriées d'adaptation au climat, d'identifier et d'évaluer les risques de catastrophe et de renforcer la collaboration et la coordination entre les sous-régions et les pays africains.

Les chocs climatiques accompagnés de conditions météorologiques extrêmes menacent de compromettre les progrès réalisés en matière de développement et génèrent de plus des coûts économiques et des perturbations sociales. L'adaptation au changement climatique pourrait coûter au continent au moins 50 milliards USD par an d'ici 2050. Dans le scénario de fort réchauffement, le changement climatique réduirait d'ici 2050 jusqu'à 15 % le PIB par habitant de toute l'Afrique de l'Est et de l'Ouest, bien en dessous du scénario de référence d'évolution du PIB par habitant. Les régions d'Afrique du Nord et australe seraient également gravement touchées, avec une baisse d'ici 2050 d'environ 10 % du PIB, tandis que l'Afrique centrale serait confrontée à une possible baisse du PIB d'environ 5 % sur la même période. Ces différences s'expliquent en partie par les différences de structures économiques et le degré de résilience climatique de ces régions.

Un développement inclusif et résilient nécessite de trianguler de manière intégrée les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable. Une approche cloisonnée axée davantage sur une dimension au détriment des deux autres aura un impact moins optimal sur la transformation. L'une des façons d'aborder l'intégration des dimensions du développement durable réside dans le concept de voies de développement résilientes au changement climatique. Ce concept nécessite

l'évaluation intégrée des dimensions d'atténuation et d'adaptation. Il implique que les voies de développement choisies atténuent les risques climatiques, protègent les pays et les communautés contre les pertes et les dommages causés par les événements climatiques, stimulent la croissance économique, créent des emplois de qualité pour les citoyens et améliorent simultanément les moyens de subsistance et le bien-être social de tous les citoyens. Les voies de développement économique qui permettent la prise en compte de façon égale des trois objectifs de développement assurent un progrès durable et inclusif pour les générations actuelles et futures.

L'Afrique doit accélérer sa transformation structurelle pour progresser socialement et économiquement dans les limites du budget carbone mondial et dans un contexte de changement climatique rapide. Comparé aux années 1990, le continent africain a connu depuis 2000 une forte croissance, ce qui a conduit au discours optimiste selon lequel « l'Afrique est en plein essor ». Cette croissance, bien que soutenue par une meilleure gestion macroéconomique et un allègement de la dette, mais sans importante transformation structurelle, a été cependant largement tirée par le prix des matières premières et accompagnée d'une pauvreté et d'inégalités persistantes. La croissance démographique et le taux d'urbanisation de l'Afrique entraînent d'énormes besoins d'investissement dans les infrastructures des secteurs clés (agriculture, énergie, réseaux routiers et ferrés, aéroports, ports maritimes, industrialisation, etc.), les services publics, la création d'emplois et la durabilité environnementale. Le type de développement infrastructurel qui permettra de répondre aux besoins sociaux et économiques des citoyens détermine la trajectoire des voies de développement durable des pays. Par conséquent, les investissements dans les infrastructures doivent dissocier les gains de bien-être social et économique des externalités environnementales telles que les émissions de carbone.

L'accès universel aux services énergétiques est essentiel à l'atteinte des objectifs de développement durable, notamment l'éradication

de la pauvreté (ODD1) et la résilience climatique (ODD13). Le développement économique, le changement climatique et la politique énergétique sont inextricablement liés. La demande d'énergie des pays augmente au fur et à mesure qu'ils se développent à travers l'industrialisation. L'objectif de développement durable des Nations Unies d'accès universel à l'énergie (ODD 7) s'énonce donc « l'accès à une énergie fiable, durable, moderne et à un coût abordable pour tous ». Il reconnaît qu'aucun autre ODD ne peut être atteint sans un accès adéquat aux services énergétiques. De plus, l'accès à des services énergétiques durables est un facteur clé de la croissance économique, de l'éradication de la pauvreté, de l'inclusion des femmes et de la résilience climatique.

La consommation d'électricité par habitant en Afrique subsaharienne est la plus faible au monde, estimée aujourd'hui à 370 kilowattheures (kWh) par an, contre 6 500 kWh en Europe et 11 000 kWh aux États-Unis. Plus de 600 millions d'Africains n'ont pas accès à l'électricité, malgré une tendance à la hausse ces dernières années. L'accès, la fiabilité et l'abordabilité des services énergétiques restent dans de nombreux pays africains des contraintes majeures à la croissance économique, à la compétitivité et à la création d'emplois. Avec les tendances actuelles de la démographie, de l'urbanisation et du développement économique des pays de la région, l'Afrique doit considérablement augmenter la production moderne d'électricité pour atteindre les ODD, notamment ceux portant sur l'éradication de la pauvreté et la résilience climatique.

L'industrialisation est la clé de la croissance économique à long terme et du développement durable. Aux premiers stades de l'industrialisation, l'objectif prioritaire est souvent l'augmentation de la productivité économique. Les effets multiplicateurs des progrès de l'activité économique conduiraient au progrès social grâce à la création d'emplois, l'amélioration de la valeur ajoutée manufacturière, la génération de recettes fiscales tirées du capital produit, la croissance du PIB, etc. Cependant, la dépendance excessive à l'égard des combustibles fossiles bon marché qui

stimulent l'industrialisation et la croissance tirée par les exportations s'accompagne d'externalités sociales, économiques et environnementales. Il s'agit notamment de l'élargissement des écarts de revenus, de la multiplication des fragilités sociales, de la liquidation systématique du capital naturel (forêts, eau douce et autres ressources naturelles) et de la dégradation des services écosystémiques. Il est alors impératif d'équilibrer les principales composantes du développement durable. Les efforts dans ce sens doivent conduire à progressivement dissocier les activités économiques des dommages environnementaux à travers l'efficacité technique qui accompagne des technologies plus propres et des produits manufacturiers à valeur marginale plus élevée. Alors que les combustibles fossiles ont permis par le passé la croissance et la prospérité, cette voie vers l'industrialisation se ferme aujourd'hui. Le rythme rapide des technologies renouvelables et des marchés de transition, comme les engagements politiques mondiaux favorables aux voies de développement à contribution nette zéro exposent à moyen et long terme les investissements dans les énergies fossiles à des risques importants. Les investissements mondiaux dans les technologies renouvelables augmentent, les percées techniques et les solutions innovantes sont donc inévitables. Les réponses du marché sous la forme de prix plus bas et d'une demande accrue d'énergie renouvelable évinceront à moyen et à long terme la demande de sources d'énergie fossile. C'est déjà le cas pour des secteurs clés tels que l'éclairage, les transports et d'autres services énergétiques. La poursuite des investissements dans les sources d'énergie fossile est dès aujourd'hui confrontée à une concurrence féroce sur le marché et pourrait conduire demain à des actifs « enlisés ». L'architecture du financement du développement évolue également rapidement avec une tendance significative en faveur des technologies renouvelables.

Pour soutenir les objectifs de développement économique tout en restant dans le budget carbone mondial disponible, des compromis devront être faits dans le choix des voies de transition du système énergétique. Compte tenu de leur contribution historique et actuelle aux émissions mondiales de carbone, de leur faible

Des investissements importants sont nécessaires pour moderniser les réseaux existants afin de s'adapter à une forte pénétration des énergies renouvelables variables dans les pays

niveau de croissance économique et de l'important potentiel de ressources inexploitées, les économies africaines devraient bénéficier d'une marge de manœuvre en termes d'émission de gaz à effet de serre. La justice distributive exigerait qu'une plus grande partie du budget carbone restant du monde soit allouée au continent africain pour lui permettre de répondre aux besoins fondamentaux de ses citoyens et aux autres ODD. D'autre part, les décideurs politiques devraient également reconnaître qu'une approche « Croissance d'abord, nettoyage ensuite » s'accompagne de coûts environnementaux et sociaux majeurs pour les générations actuelles et futures. Les coûts sociaux, économiques et environnementaux à moyen et long terme l'emportent souvent sur les avantages actuels. Dans le même temps, une pauvreté profonde et généralisée contredit l'essence même du développement durable. La pauvreté engendre la dégradation de l'environnement et vice versa. Les politiques énergétiques devraient donc tenir compte des coûts et avantages sociaux, économiques et environnementaux à moyen et à long terme du développement de systèmes énergétiques durables.

Bien que les sources d'énergie fossile, y compris le charbon, restent une part importante du mix énergétique de la plupart des pays, leur part dans le mix énergétique de l'Afrique est encore relativement modeste. Compte tenu de la durée de vie des systèmes énergétiques fossiles, ils continueront d'être une source majeure du mix énergétique des pays africains jusqu'en 2050 et au-delà. Sevrer les économies en bloquant l'accès aux systèmes énergétiques fossiles ferait avancer le monde en accélérant la transition vers une économie à contribution nette zéro. Cependant, comme le montrent les données historiques, cette transition implique des coûts d'investissement élevés et des délais plus longs. Il a fallu environ 35 ans à l'Amérique du Nord, à l'Europe et à la Chine pour réduire la part du charbon dans leur bouquet énergétique de respectivement 60 %, 54 % et 2 % (entre 1985 et 2020). L'Inde a augmenté la part du charbon dans son mix énergétique de 16 % pendant la même période. Alors que l'Afrique a réduit la part du charbon dans son mix énergétique de 54% à 26 % au cours de la même période.

Le gaz naturel a servi de combustible de transition dans les pays qui y ont accès, leur permettant de réduire progressivement la part du charbon dans leur mix énergétique.

Par exemple, la part du gaz naturel dans le mix énergétique de l'Amérique du Nord, de l'Europe, de la Chine et de l'Afrique a augmenté respectivement de 217 %, 150 %, 300 % et 255 % entre 1985 et 2020. Les autres sources du mix énergétique sont l'énergie nucléaire, l'hydroélectricité et d'autres énergies renouvelables telles que les énergies éolienne, géothermique et solaire. Alors que la part des énergies renouvelables dans le mix a rapidement augmenté au cours des 35 dernières années, elle ne représente néanmoins qu'une faible part du mix énergétique de toutes les régions. L'augmentation la plus rapide revient à l'Union européenne, passant de 14 % à 34 % entre 1990 et 2020, soit une croissance de 142 %. L'Afrique a enregistré une augmentation de 500 % des autres énergies renouvelables au cours de la même période et une baisse de 21 % de l'hydroélectricité due à la récurrence des périodes de sécheresse induites par le changement climatique. Beaucoup de travail reste à faire pour accélérer la capacité technologique des énergies renouvelables des pays. La capacité technologique des énergies renouvelables à fournir une source d'électricité durable et fiable pour les activités industrielles est encore en développement. Des investissements importants sont nécessaires pour moderniser les réseaux existants afin de s'adapter à une forte pénétration des énergies renouvelables (ER) variables dans les pays.

En Afrique, la transition vers une économie à faible intensité de carbone variera d'un pays à l'autre.

Les problèmes énergétiques de l'Afrique sont intrinsèquement complexes, complexité due en grande partie à la double nature des systèmes énergétiques eux-mêmes, où coexistent les systèmes et pratiques traditionnels et modernes. De plus, le continent possède un large éventail de zones écologiques, de climats, de modèles de peuplement, de structures économiques, de ressources et de systèmes de gouvernance. Certains pays sont fortement dotés en combustibles fossiles, d'autres en ressources renouvelables et d'autres les deux. Alors que les pays africains

partagent de nombreux points communs, ils présentent une riche diversité de potentiels et de besoins en énergie. Et les politiques de transition énergétique juste doivent en tenir compte en Afrique. Certains points communs identifiants sont la nécessité d'augmenter rapidement les investissements dans le développement et le déploiement des technologies renouvelables et d'efficacité énergétique, de renforcer la capacité des pays à participer au marché des énergies renouvelables et de bénéficier de financement climatique innovant pour soutenir une transition juste vers le développement à faible émission de carbone. Une transition énergétique juste devrait également intégrer l'autonomisation des jeunes et des femmes et l'équité sociale garantissant que personne ne sera laissé pour compte.

La transition vers une contribution faible en carbone de l'Afrique offre des opportunités transformatrices de croissance socio-économique. Compte tenu de leur avantage concurrentiel que leur apporte la richesse des ressources en énergies renouvelables (ER) et en ressources minérales de développement vert, les pays africains ont une opportunité unique de bénéficier d'un développement à faible émission de carbone et de voies de transition énergétique juste adaptées aux contextes nationaux. Le continent est riche en minerais de lithium, de graphite, de cobalt, de nickel, de cuivre et de terres rares qui sont tous essentiels à la construction de l'économie verte mondiale du futur et qui représentent de nouvelles opportunités de marché pour une transition vers une contribution nette zéro. Les contextes de développement actuels rendent impérative la transition vers un développement sobre en carbone. Le principe « Croissance d'abord, nettoyage ensuite » n'est plus tenable. En plus des ODD mondiaux, le programme Agenda 2063 de l'Afrique aspire à construire, entre autres objectifs, « une Afrique prospère, basée sur une croissance inclusive et un développement durable ». Les politiques internationales de développement, le financement du développement et les tendances du marché ont en commun une demande globale pour des voies de développement plus inclusives et à faible émission de carbone, toujours dans le cadre des contraintes du

budget mondial du carbone. Suite aux restrictions imposées aux technologies d'énergie fossile, des opportunités uniques sont créées dans de nombreux pays africains pour construire un secteur de l'énergie durable, intégré, basé sur les besoins et résilient au changement climatique.

Les politiques de résilience climatique et de transition énergétique juste peuvent être conçues pour être inclusives, ne laissant personne de côté.

Les pays africains peuvent participer activement à la transition énergétique juste en renforçant les capacités locales de développement des technologies vertes et en remontant la chaîne de valeur écologique mondiale. Certains pays africains sont déjà d'importants fournisseurs de minéraux essentiels aux énergies renouvelables et aux produits électroniques, principalement à des producteurs situés hors d'Afrique, par exemple en Chine, aux États-Unis ou dans l'UE. La transition verte mondiale doit signifier plus que la simple installation de technologies qui contribueraient à la décarbonisation mondiale dans le cadre actuel de systèmes mondiaux de connaissances qui ont créé le changement climatique. Il faut encourager de nouveaux modèles de développement qui favorisent la localisation des industries de technologies propres à proximité des sources de matières premières pour favoriser le développement socio-économique des pays riches en ressources, réduire l'empreinte carbone des produits et partager les bénéfices environnementaux mondiaux.

Il est essentiel d'aligner les contributions déterminées au niveau national (CDN) sur les stratégies nationales.

Les CDN représentent l'engagement pris par les pays à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à s'adapter au changement climatique. Elles intègrent les besoins de financement (internes et externes) qui permettront la réalisation de la transition souhaitée. Les CDN doivent être prises au sérieux et les gouvernements africains doivent associer leurs CDN à la vision du développement sectoriel et social de leur pays et aux politiques, réglementations et marchés nationaux. Les CDN devraient créer les conditions propices à l'innovation endogène et à l'investissement dans des solutions de technologie verte afin

Les pays doivent avoir la latitude de définir des programmes de développement vers une contribution nette zéro

de renforcer les capacités locales qui assureront une transition énergétique juste. Le financement conditionnel est plus répandu dans les CDN des pays africains, car elles ont été instituées en supposant que les 100 milliards USD convenus à Cancún soutiendraient les stratégies nationales et s'adapteraient aux besoins des pays. Il était également supposé que le financement prendrait la forme de subventions flexibles, mais ce n'est pas ce qui s'est passé. Un décalage existe entre les stratégies nationales et le type de financement disponible pour les mettre en œuvre.

Les gouvernements africains doivent mobiliser toutes leurs forces pour construire des institutions et développer des ressources humaines qui leur permettront de créer les conditions d'investissement et de mise en œuvre d'une transition énergétique juste. Ceux qui disposent de la capacité institutionnelle peuvent créer un environnement réglementaire sain et viable qui stimulera les investissements. Ils pourraient également développer des politiques de contenu local et des stratégies sectorielles conformes à leur capacité et aspirations et adaptées aux objectifs nationaux de développement. La capacité interne est un carburant important de l'innovation et de la promotion des investissements dans les programmes de développement résilients au changement climatique. Pour être durables, les pays doivent avoir la latitude de définir des programmes de développement de transition énergétique juste vers une contribution nette zéro dans le contexte spécifique de leur situation sociale, économique et environnementale.

Il est nécessaire d'établir des partenariats efficaces basés sur l'intérêt mutuel d'agir partout pour le climat. Le changement climatique est un problème international. Les gaz à effet de serre se mélangent librement dans l'atmosphère de la terre quelle que soit leur origine. Cependant, les impacts pourraient être à court terme disproportionnés et localisés en raison des différences de vulnérabilité et de capacité d'adaptation des pays. À moyen et long terme, les impacts climatiques pourraient avoir des conséquences imprévues au-delà des frontières nationales en augmentant les fragilités économiques, sociales

et environnementales d'autres pays. Une action internationale est donc nécessaire pour développer des politiques climatiques et mobiliser des financements climatiques qui viendront soutenir les mesures d'atténuation des émissions de GES supplémentaires et d'adaptation aux impacts climatiques dans tous les pays. Les conséquences de l'inaction et/ou d'une action internationale non coordonnée pourraient conduire plus tôt que prévu à une catastrophe mondiale.

CHAPITRE 3 : FINANCER LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE ET UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE JUSTE EN AFRIQUE : STRATÉGIES ET INSTRUMENTS

Les flux de financement climatique vers l'Afrique sont restés en deçà des engagements pris par les pays développés et des besoins de financement des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique du continent. Alors qu'entre environ 1,3 billion et 1,6 billion USD seraient nécessaires pour mettre en œuvre au cours de la période 2020–2030 les engagements du continent en matière d'action climatique et de contributions déterminées au niveau national (CDN), le financement climatique engagé et mobilisé pour l'Afrique reste à la traîne, soit entre 118,2 et 145,5 milliards USD par an. La part de l'Afrique dans le financement climatique mondial total n'a augmenté en moyenne que de 3 points de pourcentage entre 2010 et 2019, passant de 23 % (ou 48 milliards USD) pour la période 2010–2015 à 26 % (ou 73 milliards USD) pour la période 2016–2019. Si cette tendance perdure, le déficit de financement climatique, compris entre 99,9 et 127,2 milliards USD par an, subsistera jusqu'en 2030 et risque de compromettre les efforts de l'Afrique visant à soutenir la résilience climatique et une transition énergétique juste.

Alors que l'énergie est le secteur le plus financé en Afrique, les ressources mobilisées jusqu'à présent pour ce secteur sont dérisoires face aux énormes besoins d'investissement énergétique du continent. Le secteur de l'énergie n'a reçu chaque année pendant la période 2010–2019 qu'environ

Un investissement annuel de 32 à 40 milliards USD répartis sur l'ensemble de la chaîne de valeur énergétique sera nécessaire pour parvenir d'ici 2030 à un accès universel à l'électricité

15,5 milliards USD (26 % du volume total) du financement climatique vers l'Afrique. Cependant, selon l'initiative « New Deal pour l'énergie en Afrique » de la Banque, un investissement annuel de 32 à 40 milliards USD répartis sur l'ensemble de la chaîne de valeur énergétique sera nécessaire pour parvenir d'ici 2030 à un accès universel à l'électricité sur le continent. Toujours selon l'initiative « New Deal pour l'énergie en Afrique » de la Banque, le déficit de financement annuel du secteur de l'énergie atteindra donc entre 16,5 et 24,5 milliards USD. La majeure partie de ce déficit reste concentrée dans les grandes économies du continent, notamment l'Égypte, le Nigéria et l'Afrique du Sud, représentant à eux trois environ 33 % de l'écart de financement total.

Le financement climatique a souvent été mobilisé pour les pays les plus résilients et les moins vulnérables aux chocs climatiques. Les données indiquent que le financement climatique n'a pas été acheminé de manière significative vers les pays plus susceptibles de subir des chocs climatiques et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes ni vers ceux qui sont moins résilients au changement climatique. Bien que certains facteurs idiosyncrasiques puissent expliquer l'attractivité relative du financement climatique de certains pays, comme la capacité à développer des projets solvables, cette association perverse entre le financement climatique et la résilience et la vulnérabilité des pays suggère une possible mauvaise répartition des ressources disponibles entre les pays.

En Afrique, les instruments de dette sont de plus en plus utilisés pour financer des projets liés au climat, souvent en termes non concessionnels. Les instruments de financement disponibles pour le changement climatique ont jusqu'à présent penché de manière disproportionnée vers la dette, ce qui a pu contribuer à augmenter l'endettement des pays africains. Dans la période 2011–2019, les instruments de dette représentaient en moyenne environ les deux tiers de tous les financements climatiques acheminés vers les pays africains. Sur la même période, les instruments d'allègement de la dette représentaient moins de 0,1 % du financement climatique. Le fait que 33 % des projets climatiques financés par la dette le soient

à des conditions non concessionnelles pourrait augmenter le fardeau de la dette en Afrique et exacerber les problèmes de viabilité de la dette en Afrique, sapant davantage la capacité de résilience climatique du continent.

Le paysage international du financement climatique est très fragmenté, rendant plutôt opaques et difficile à mesurer objectivement les flux de financement climatique. Celui-ci est

vaguement défini comme un financement local, national ou international provenant de sources de financement publiques, privées ou autres et visant à soutenir les mesures d'atténuation des émissions des gaz à effet de serre et les actions d'adaptation au changement climatique. Le paysage du financement climatique est jusqu'à aujourd'hui le reflet de l'économie politique existante de l'architecture mondiale du financement du développement, largement dominée par les donateurs. La faiblesse de la coordination et l'absence de méthodologie concertée de mesure des flux de financement climatique provenant de différentes sources ont conduit à un manque de transparence et de redevabilité dans le suivi des flux de financement climatique, nouveau et additionnel. Cela a conduit à une augmentation des arbitrages entre le financement climatique et d'autres sources de financement du développement, dont l'aide publique au développement (APD) et le financement des banques multilatérales de développement (BMD), qui détiennent des ressources des pays membres africains.

Renommer l'APD en financement climatique a des implications importantes pour la réalisation des objectifs de développement pour lesquels elle a été conçue, en particulier pour les programmes d'éradication de la pauvreté.

D'autre part, la prise en compte des ressources des BMD dans le cadre de l'engagement d'un financement climatique de 100 milliards USD pris par les pays développés vers les pays en développement entraînerait à comptabiliser deux fois les contributions en capital des pays en développement actionnaires des BMD régionales. Il est nécessaire de clarifier davantage la méthodologie de mesure des flux de financement climatique pour éviter ce double comptage et s'assurer

L'association perverse entre le financement climatique et la résilience et la vulnérabilité des pays suggère une possible mauvaise répartition des ressources disponibles entre les pays



qu'ils sont soit nouveaux, soit des suppléments à d'autres engagements destinés à soutenir les objectifs de développement.

Plusieurs instruments de financement climatique innovants peuvent être déployés pour mobiliser le financement climatique des pays africains.

Ces instruments incluent des obligations et des prêts verts, des obligations et des prêts durables ou liés à la durabilité, et des swaps dette-climat. Les droits de tirage spéciaux (DTS) du Fonds monétaire international alloués aux pays développés volontaires pourraient également être réaffectés aux pays africains par l'intermédiaire de la Banque africaine de développement et/ou du Fonds africain de développement en tant que détenteurs enregistrés pour mobiliser et financer davantage la résilience climatique et une transition énergétique juste en Afrique. Les pays peuvent également mobiliser des capitaux domestiques par le biais des marchés du carbone, en particulier lorsque les émissions sont échangées au véritable prix du carbone. D'autres instruments innovants de financement climatique tels que le réalignment des subventions accordées aux combustibles fossiles ou le recours à d'autres impôts progressifs appliqués à différents secteurs comme l'aviation, l'énergie, les transports, etc. pourraient être utilisés.

Recommandations politiques :

- Selon les travaux sur la dette et les crédits carbone réalisés dans le cadre de ce rapport, le financement climatique total dû à l'Afrique jusqu'en 2050 et devant compenser les émissions historiques et futures est estimé entre 4,76 billions USD (borne inférieure) et 4,84 billions USD (borne supérieure), soit un chiffre de 163,4 et 173 milliards USD pour la période 2022–2050. Ces estimations représentent le crédit carbone de l'Afrique et correspondent à sa part d'émissions historiques et futures de carbone, part valorisée au coût social du carbone (CSC) moyen, international et actualisé. Ces montants sont considérablement élevés et représentent pour l'Afrique le coût d'opportunité des émissions historiques des autres régions du monde entre 1850 et 2021. L'ampleur des mesures fiscales mobilisées en deux

ans à travers le monde en réponse à la COVID-19 (17 billions USD) montre que les outils et les ressources nécessaires au respect des engagements de financement climatique existent si la volonté politique est mobilisée pour le faire.

- Les pays développés doivent démontrer leur volonté politique de relever les défis d'adaptation et d'atténuation du changement climatique que doivent relever les pays en développement en honorant leur engagement de fournir 100 milliards USD par an aux pays en développement pour soutenir l'action climatique. Il devrait s'agir de ressources nouvelles et supplémentaires, distinctes des engagements d'aide publique au développement (APD) et du financement des banques multilatérales de développement (BMD), où les pays en développement membres contribuent au capital en tant qu'actionnaires.
- Les DTS du FMI alloués aux pays développés volontaires devraient être acheminés vers les pays africains par l'intermédiaire de la Banque africaine de développement et/ou du Fonds africain de développement pour mobiliser et financer le soutien à la résilience climatique et la transition énergétique juste des pays africains.
- Des instruments de financement innovants tels que des obligations et des prêts verts, des obligations et des prêts durables ou liés à la durabilité, des swaps dette-climat et des marchés du carbone plus efficaces et à meilleur prix pourraient fournir les ressources nationales indispensables au soutien des ambitions de l'Afrique dans la transition vers une contribution nette zéro d'ici 2050.
- Le renforcement des capacités institutionnelles, la réforme des réglementations et d'autres réformes politiques de soutien sont nécessaires de toute urgence pour soutenir et accélérer le financement climatique à partir de sources nationales et externes (publiques et privées) afin de soutenir la résilience climatique et la transition énergétique juste en Afrique. Les pays doivent prendre les mesures nécessaires pour : (i) renforcer la gestion des finances publiques ; (ii) promouvoir la transparence et la responsabilisation des services publics ; (iii) améliorer l'efficacité gouvernementale dans la gestion du financement climatique ; (iv) renforcer les

capacités internes en matière de conception et mise en œuvre de programmes/projets liés au climat afin d'attirer davantage de financements climatiques pour l'atténuation et l'adaptation au climat ; (v) élaborer des instruments adaptés de mobilisation des ressources intérieures, en particulier à l'aide de réformes fiscales et de subventions et (vi) améliorer l'environnement des affaires pour atténuer les risques liés à l'investissement à moyen et à long terme.

- Les BMD, institutions de financement du développement et agences de développement

bilatérales devraient proposer davantage d'instruments de financement concessionnels et de subventions pour soutenir l'adaptation au climat et la transition énergétique juste en Afrique. Le changement climatique est un problème mondial commun. Une coopération internationale est nécessaire pour parvenir à une résolution durable des défis communs mondiaux. Accélérer le financement climatique pour la résilience climatique et la transition énergétique juste en Afrique n'a pour but que de préserver l'humanité tout entière.

PERFORMANCE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'AFRIQUE

1

MESSAGES CLÉS

- **La croissance du PIB de l'Afrique a été estimée à 6,9 % en 2021, soit un fort rebond après la contraction de 1,6 % causée par la pandémie en 2020.** Ce rebond est attribué au rétablissement des prix du pétrole et à la reprise de la demande mondiale combinés au rebond de la consommation des ménages et de l'investissement qui ont suivi l'assouplissement des restrictions dans la plupart des pays.
- **La croissance a été la plus forte dans les régions d'Afrique du Nord (11,7 %) et de l'Est (4,8 %).** En Afrique du Nord, la croissance a été soutenue par l'apaisement des tensions politiques en Libye et la levée concomitante du blocus des exportations de pétrole à la fin de 2020. Associée à un choc positif sur les prix du pétrole, celle-ci s'est traduite par une croissance inattendue du PIB du pays avec un fort effet de base (177,3 %). Après une contraction de 6 %, l'Afrique australe affiche la plus forte reprise, avec une croissance estimée à 4,2 %, portée par une forte reprise au Botswana (12,5 %), au Zimbabwe (6,3 %) et en Afrique du Sud (4,9 %).
- **Les fondamentaux macroéconomiques se sont généralement améliorés, mais des difficultés considérables subsistent à moyen terme, en grande partie en raison de l'effet persistant de la pandémie et de la volatilité causée par le conflit russo-ukrainien.** Le déficit budgétaire de l'Afrique devrait se réduire à 4,0 % du PIB en 2022, contre 5,1 % en 2021, reflétant la réduction des interventions liées à la COVID-19 et du renforcement des recettes intérieures. Résultat de la réduction du déficit commercial ainsi que des transferts courants, le déficit du compte courant devrait s'améliorer légèrement, à 2,0 % du PIB en 2022, contre 2,4 % en 2021. La variation des taux de change a diminué dans la plupart des pays en 2021, en raison de l'amélioration des entrées de devises. L'évolution de la dynamique des taux de change en 2022 et au-delà dépend de l'évolution des marchés financiers internationaux, surtout à la suite du conflit russo-ukrainien. L'inflation moyenne devrait s'accélérer pour atteindre 13,5 % en 2022, contre 13,0 % en 2021, dans un contexte où l'invasion de l'Ukraine par la Russie attise l'envolée des prix des produits de base, en particulier de l'énergie et des produits alimentaires.
- **Les faibles taux de vaccination en Afrique limitent la rapidité de la reprise économique et renforcent l'impact sanitaire de la COVID-19.** Le faible taux de vaccination en Afrique – 15,3 % de la population était complètement vaccinée à la fin du mois de mars 2022 – est attribué à une combinaison d'obstacles liés à l'offre et à la demande de vaccins. L'amélioration des taux de vaccination est essentielle pour réduire les infections et la mortalité et pour accélérer le rythme de la reprise économique.
- **Pour stimuler la reprise économique post-COVID-19, il est primordial que soit mis en œuvre un ensemble de mécanismes visant à accélérer l'accès et le déploiement des campagnes de vaccination, remédier aux vulnérabilités de la dette (à travers de mécanismes mondiaux revus et améliorés), surmonter les effets du changement climatique et soutenir les ménages vulnérables et les entreprises.** Cette combinaison inclut : un soutien aux industries pharmaceutiques nationales pour que des vaccins soient produits localement et que soient résorbés les goulots d'étranglement qui font obstacles à leur livraison ; l'accélération des réformes de gouvernance et l'amélioration de la gestion des finances publiques accompagnées d'une meilleure efficacité des investissements publics financés par la dette ; et la coordination des actions de politique budgétaire et monétaire combinées à la recherche de moyens innovants de mobilisation des ressources nationales pour améliorer l'espace budgétaire et investir dans les secteurs de réduction de la pauvreté.

PERFORMANCE ET PERSPECTIVES MACROÉCONOMIQUES

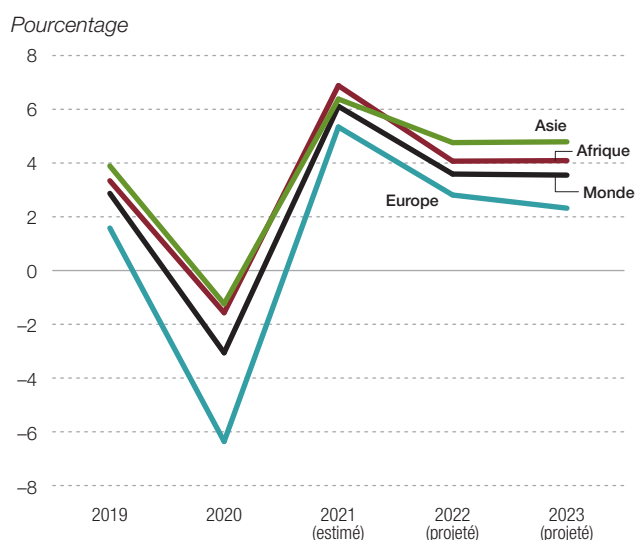
Performance et perspectives de croissance

La croissance du PIB réel de l'Afrique a été estimée à 6,9 % en 2021, une forte reprise après son recul de 1,6 % en 2020. Cependant, ce rebond est aujourd'hui confronté à deux crises mondiales majeures, à savoir une pandémie de COVID-19 persistante et la guerre russo-ukrainienne, facteurs d'incertitudes supplémentaires menaçant les perspectives de croissance à moyen terme auparavant prometteuses de l'Afrique. La croissance devrait donc ralentir à 4,1 % en 2022 (figure 1.1), conséquence de ces incertitudes et du reflux des effets de base. Ce sera notamment le cas dans les pays qui ont connu des reprises dynamiques après de fortes récessions causées par la pandémie. Les perspectives de croissance sont elles aussi affectées par la crise persistante du COVID-19, les faibles taux de vaccination et les effets d'entraînement du conflit russo-ukrainien et des sanctions contre la Russie sur l'économie mondiale. La croissance en 2021 a été supérieure de 3,5 points de pourcentage aux 3,4 % prévus dans l'édition 2021 des PEA, reflet d'une reprise généralisée. Cette

reprise a été soutenue par une demande mondiale ravivée ; la hausse des prix du pétrole, qui profite aux économies exportatrices de pétrole ; l'assouplissement des restrictions liées à la COVID-19 dans la plupart des pays ; et la croissance de la consommation intérieure et de l'investissement qui accompagne cette dernière. Le prix du pétrole a été révisé à la hausse pour tenir compte des perturbations de l'approvisionnement et de l'incertitude croissante du marché mondial du pétrole.

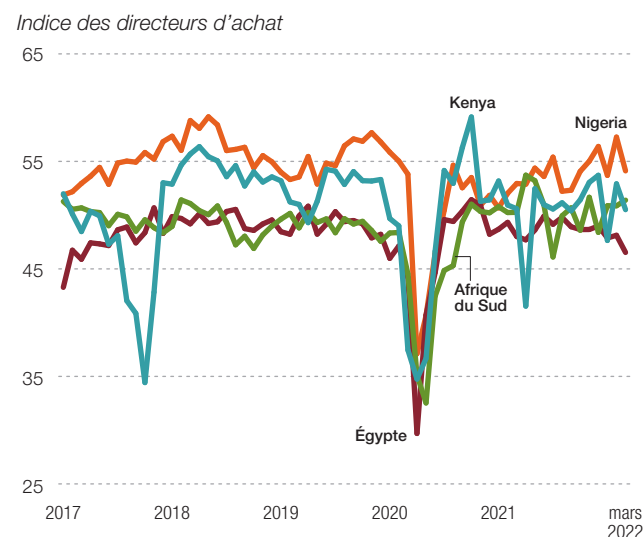
La croissance estimée du PIB réel de l'Afrique en 2021 a dépassé la moyenne mondiale et celle des autres régions. Selon les Perspectives de l'économie mondiale (avril 2022) du Fonds monétaire international (FMI), l'économie mondiale a progressé de 6,1 % en 2021, tirée par l'Asie (voir figure 1.1). La forte reprise en Afrique est due à la réouverture presque complète des économies faisant suite au ralentissement des infections et des décès liés à la COVID-19. La croissance a également été soutenue par une reprise forte et inattendue en Libye, l'amélioration de la situation politique du pays ayant entraîné un rebond de la production et des exportations de pétrole. L'amélioration de l'activité économique s'est traduite par une hausse de l'indice des directeurs d'achat (indice PMI) dans quatre des six premières économies africaines (figure 1.2). En 2021, l'indice PMI

FIGURE 1.1 Croissance du PIB réel, 2019–2023



Sources : Statistiques de la Banque africaine de développement et Perspectives de l'économie mondiale, avril 2022.

FIGURE 1.2 Valeurs de l'indice des directeurs d'achat pour quatre des six grandes économies d'Afrique, 2017–mars 2022



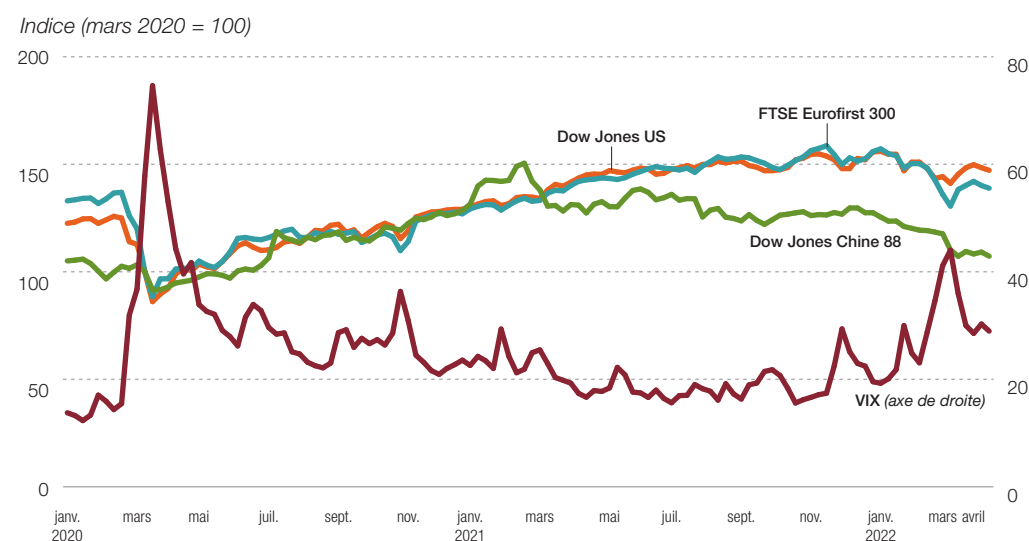
Sources : Haver Analytics et IHS Markit.

en Égypte, au Kenya, au Nigeria et en Afrique du Sud (qui représentaient à eux quatre 52 % du PIB de l'Afrique en 2021) était globalement supérieur à la valeur référence de 50 et se rapprochait des niveaux pré-pandémiques. La reprise de l'indice PMI a été soutenue par l'assouplissement des restrictions alors que les économies continuent de s'adapter aux conséquences de la pandémie et par l'adoption de mesures de politiques visant à stimuler la relance économique. L'amélioration des conditions financières mondiales, stimulée depuis le troisième trimestre 2020 par la découverte de vaccins contre la COVID-19, a également soutenu la reprise en Afrique. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a alimenté l'incertitude croissante et

amplifié la volatilité des marchés financiers et des capitaux, ces derniers ayant également réagi aux prévisions de normalisation de la politique monétaire aux États-Unis et dans la zone euro. Après le déclenchement du conflit russo-ukrainien en février 2022, l'indice PMI de quatre des six plus grandes économies d'Afrique a donc diminué en mars 2022. Cette guerre entraîne par ailleurs l'affaiblissement des marchés financiers mondiaux (figure 1.2 et figure 1.3). L'encadré 1.1 montre l'impact du conflit russo-ukrainien sur l'Afrique.

La reprise de l'Afrique a également été soutenue par l'amélioration du commerce mondial et la hausse du prix des matières premières. Le rebond du commerce mondial de 10 % en 2021

FIGURE 1.3 Indicateurs des marchés financiers mondiaux, janvier 2020–mars 2022



VIX = indice de volatilité du CBOE (Chicago Board Options Exchange).

Sources : Statistiques de la Banque africaine de développement et Haver Analytics.

ENCADRÉ 1.1 Le conflit russo-ukrainien et ses impacts sur l'Afrique

Au moment du déclenchement du conflit russo-ukrainien, l'économie mondiale se remettait progressivement des effets négatifs de la pandémie de COVID-19 et de la demande refoulée. Le monde se trouvait alors dans un contexte de blocage persistant dans les chaînes de valeur mondiales, qui alimentait une flambée des prix des produits de base et donc de fortes pressions inflationnistes. L'invasion de l'Ukraine par la Russie et les

sanctions prises contre cette dernière ont été source de coûts et de volatilité pour l'économie mondiale, transmis par trois canaux principaux : les prix des produits énergétiques et non énergétiques ; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement ; et les marchés financiers. Ceux-ci ont des conséquences directes et indirectes sur les économies africaines.

(suite)

La Russie et l'Ukraine sont toutes les deux des acteurs clés sur le marché mondial de l'agroalimentaire et représentent plus de 25 % du commerce mondial du blé, plus de la moitié du commerce mondial de l'huile de tournesol et 30 % des exportations mondiales d'orge¹. Cette domination pose un défi majeur au continent africain. En 2020, le blé et le maïs représentaient 41,6 % (soit 3,5 milliards d'USD) des 8,5 milliards d'USD de marchandises exportées par la Russie vers l'Afrique. Dans le cas de l'Ukraine, le blé, le maïs et les graisses et huiles végétales représentaient 58 % de ses exportations (3,8 milliards d'USD) vers l'Afrique.

En raison de perturbations dans la production et le transport des fournitures agricoles en provenance de ces deux pays, les prix des denrées alimentaires ont grimpé à des niveaux records. En avril 2022, les prix mondiaux du blé et du maïs étaient respectivement supérieurs de 72,5 % et de 21,9 % à ceux d'avril 2021. Dans un continent où 50 à 70 % des dépenses des ménages sont consacrées à l'alimentation, les perturbations de la production agricole et de la chaîne d'approvisionnement entraîneront des conséquences sur la sécurité alimentaire et l'inflation, ainsi que sur la pauvreté, en particulier dans les pays africains à faible revenu qui dépendent de la Russie et de l'Ukraine pour les importations de produits alimentaires et d'autres produits agricoles². L'envolée des prix des denrées alimentaires a alimenté des pressions inflationnistes, qui pourraient exacerber la malnutrition et la pauvreté parmi les personnes pauvres d'Afrique, qui consacrent une part plus grande du revenu de leur ménage à l'alimentation.

La flambée des prix des denrées alimentaires, de l'énergie et d'autres produits de base fera cependant des gagnants et des perdants dans toute l'Afrique. Les pays exportateurs d'énergie profiteront des prix plus élevés que prévu, à condition que ces pays disposent d'une capacité de production excédentaire pour répondre au choc des prix à la hausse et ainsi consolider leurs recettes d'exportation. Pour les pays importateurs nets d'énergie et de produits alimentaires, la hausse des prix de l'énergie et d'autres produits de base, associée à un blocage prolongé des chaînes d'approvisionnement mondiales, pourrait exacerber les pressions inflationnistes. Étant donné que la plupart des pays africains sont des importateurs nets d'énergie – car ils exportent du pétrole brut et importent des produits pétroliers raffinés faute de capacités de raffinage nationales – les

impacts économiques globaux sont négatifs. En effet, alors que les pays exportateurs nets de pétrole et d'autres produits de base pourraient bénéficier de prix plus élevés, l'impact sur les pays importateurs est au contraire susceptible d'annuler ces avantages. Cela se traduirait par une inflation accrue et une activité économique entravée. Cela pourrait ralentir la reprise économique post-COVID-19. Les pays exportateurs nets de pétrole brut bénéficiant de régimes de subventions aux carburants pourraient subir des chocs fiscaux en raison de la hausse des prix des produits pétroliers raffinés qu'ils importent.

Au-delà des prix de l'énergie et des matières premières, la Russie et l'Ukraine sont des sources importantes de matières premières telles que les éléments du groupe du platine, le nickel et le gaz néon. Or, ces matières sont des composants essentiels pour la fabrication de pièces pour l'industrie automobile, l'électronique grand public et les équipements d'énergie renouvelable. Pour des pays comme l'Afrique du Sud et le Maroc, la production et les exportations de véhicules sont susceptibles d'être entravées par les pénuries mondiales actuelles de pièces automobiles essentielles, par exemple les semi-conducteurs et les convertisseurs catalytiques. Parallèlement, l'approvisionnement en biens électroniques avec puces pourrait connaître des retards et une hausse des prix.

Notes

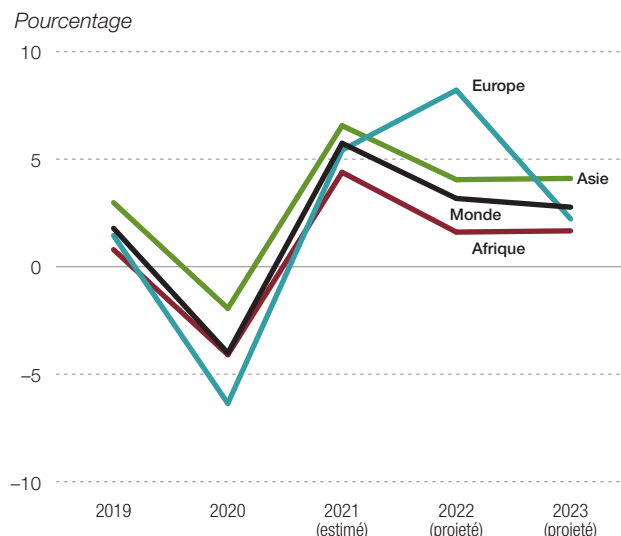
1. La Russie (18 %) et l'Ukraine (8 %) représentaient plus d'un quart des exportations mondiales de blé en 2020. Les deux pays sont les principaux producteurs (plus de 15 % de la production mondiale de maïs) et exportateurs (plus de 17 % des exportations mondiales de maïs) – l'Ukraine (15 % et 4e rang) et la Russie (2,3 % et 6e rang). Près de 60 % de la production mondiale d'huile de tournesol a lieu en Ukraine et en Russie, et les deux pays représentent plus de 75 % des exportations mondiales.

2. Selon les estimations de la CNUCED, 25 pays africains, dont de nombreux pays parmi les moins avancés, importent plus d'un tiers de leur blé des deux pays, et 15 d'entre eux en importent plus de la moitié. L'Égypte, premier importateur mondial de blé, avec des dépenses annuelles de 4 milliards de dollars, représentait près de la moitié des importations africaines de blé en provenance de Russie en 2020, suivie du Soudan, du Nigéria, de la Tanzanie, de l'Algérie, du Kenya et de l'Afrique du Sud.

a soutenu la demande de produits de base provenant d'Afrique, en particulier de la part de ses principaux partenaires commerciaux (Chine, pays de la zone euro et États-Unis). Par rapport à son niveau de 2020, la hausse du commerce mondial a fait grimper le prix des matières premières, en particulier de l'énergie et des métaux (figure 1.4). La croissance des pays exportateurs nets de produits de base est estimée à 8,1 % pour 2021, annulant les pertes dues à la baisse de 1,0 % de la production réelle en 2020. Cette reprise soutenue a également inversé les pertes de PIB réel par habitant de 2020 : le revenu par habitant a augmenté de 4,4 % en 2021, après une contraction de 4,1 % en 2020 (figure 1.5). À ce rythme de croissance, le revenu par habitant du continent devrait dépasser en 2022 et 2023 son niveau pré-pandémique.

Des politiques nationales favorables, indispensables à l'amélioration des moyens de subsistance, ont également soutenu la reprise. Par exemple, les plans de relance budgétaire et la baisse des taux directeurs des banques centrales pour encourager la croissance du crédit ont contribué à atténuer les effets de la pandémie. Les banques centrales ont également mis en œuvre des interventions de politiques non conventionnelles, telles que l'injection directe de liquidités

FIGURE 1.5 Croissance du PIB réel par habitant en Afrique, 2019–2023

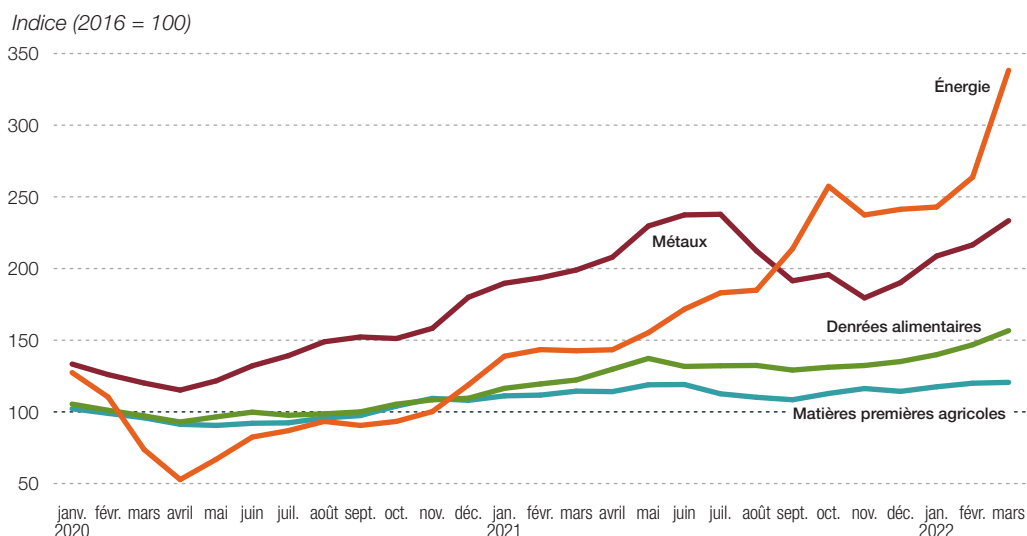


Source : Statistiques de la Banque africaine de développement, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2022 et estimations démographiques de l'ONU.

dans le système bancaire, la prolongation des moratoires sur le remboursement des prêts accordés aux entreprises et aux ménages gravement touchés et le rachat de titres publics. L'augmentation récente des prix à la consommation,

À ce rythme de croissance, le revenu par habitant du continent devrait dépasser en 2022 et 2023 son niveau pré-pandémique

FIGURE 1.4 Indices mondiaux des prix des produits de base, janvier 2020–mars 2022



Source : Calculs des services de la Banque à partir des bases de données des Perspectives de l'économie mondiale et des produits de base de la Banque mondiale.

principalement ceux des produits alimentaires et autres produits de base, pourrait toutefois limiter la marge de manœuvre nécessaire à un nouvel assouplissement des politiques monétaires.

Décomposition de la croissance du côté de l'offre et de la demande

En 2021, les principaux moteurs de la croissance ont été la consommation privée et l'investissement du côté de la demande et les secteurs de l'industrie et des services du côté de l'offre

Après s'être effondrée pendant la pandémie, la demande intérieure (consommation privée et investissement) a fortement rebondi en 2021. Cette reprise reflète une augmentation globale de l'activité économique, et une croissance du côté de l'offre impulsée par les secteurs des services et de l'industrie. La hausse de la consommation des ménages, estimée à 4,3 %, et la croissance de 2,0 % de la formation brute de capital ont respectivement contribué à 62,1 % et 28,5 % de la croissance globale du PIB (figure 1.6). Du côté de l'offre, les secteurs des services et de l'industrie ont progressé de 4,4 % et 1,5 %, contribuant respectivement à 63,6 % et 22,4 % de la croissance globale du PIB (figure 1.7). À court et à moyen terme, l'environnement inflationniste accru pourrait avoir un impact sur la consommation des

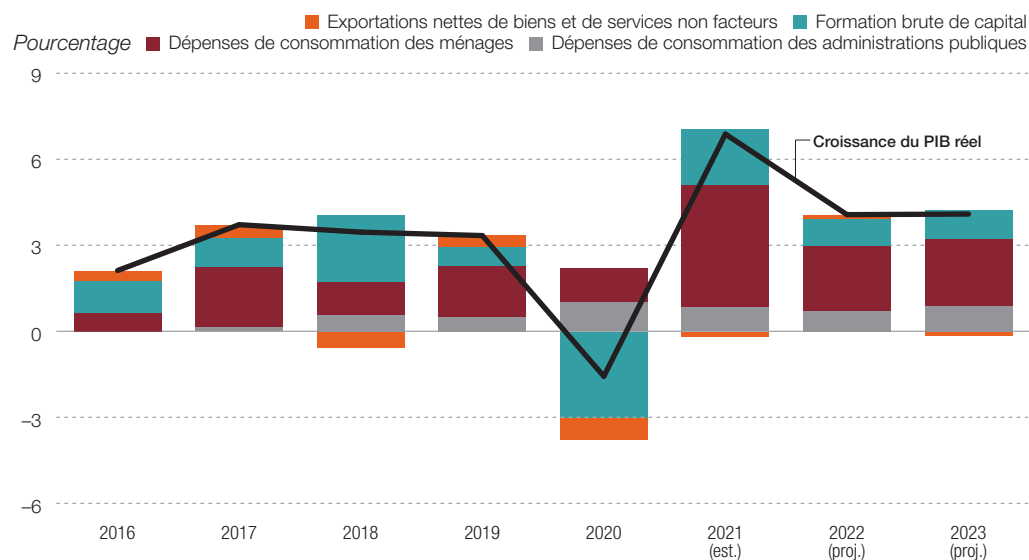
ménages. Par ailleurs, les perturbations de l'offre dues aux retards dans la réouverture des principaux centres manufacturiers et commerciaux en Chine pourraient avoir un impact sur la production industrielle.

Le niveau de croissance varie fortement selon les pays, les régions et les groupes de pays

La reprise économique a été la plus forte en Afrique du Nord, avec une croissance estimée à 11,7 % pour 2021 (figure 1.8, volet de gauche). La forte reprise de la région a été largement attribuée à la Libye, grâce à un fort rebond des activités du secteur pétrolier. Celui-ci est due à l'amélioration de l'impasse politique qui durait depuis dix ans, et ayant conduit à la levée du blocus des exportations de pétrole à la fin de 2020. La croissance en Afrique du Nord devrait ralentir à 4,5 % en 2022, reflétant en grande partie le recul des effets de base dans des pays tels que la Libye (3,5 %) et le Maroc (1,8 %). Ceci malgré une forte croissance en Égypte (5,7 %) soutenue par l'amélioration des échanges commerciaux avec l'Union européenne – son principal partenaire commercial – et en Mauritanie (4,8 %) grâce à l'essor du tourisme (figure 1.8 volet de droite). La hausse des prix du pétrole soutiendra toutefois la croissance de la région et profitera à la Libye et à l'Algérie.

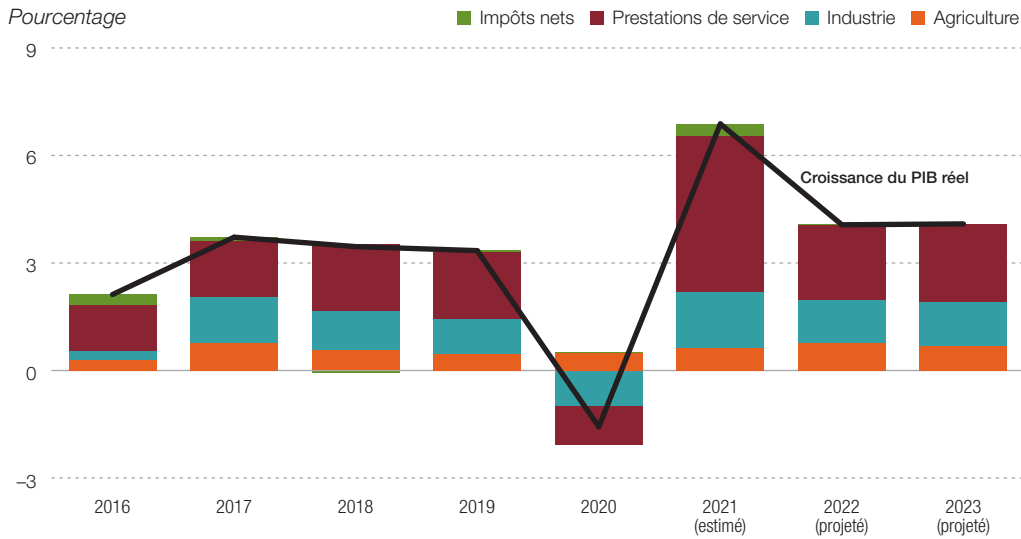
La reprise économique a été la plus forte en Afrique du Nord, avec une croissance estimée à 11,7 % pour 2021

FIGURE 1.6 Décomposition de la croissance du PIB du côté de la demande, 2016–2023



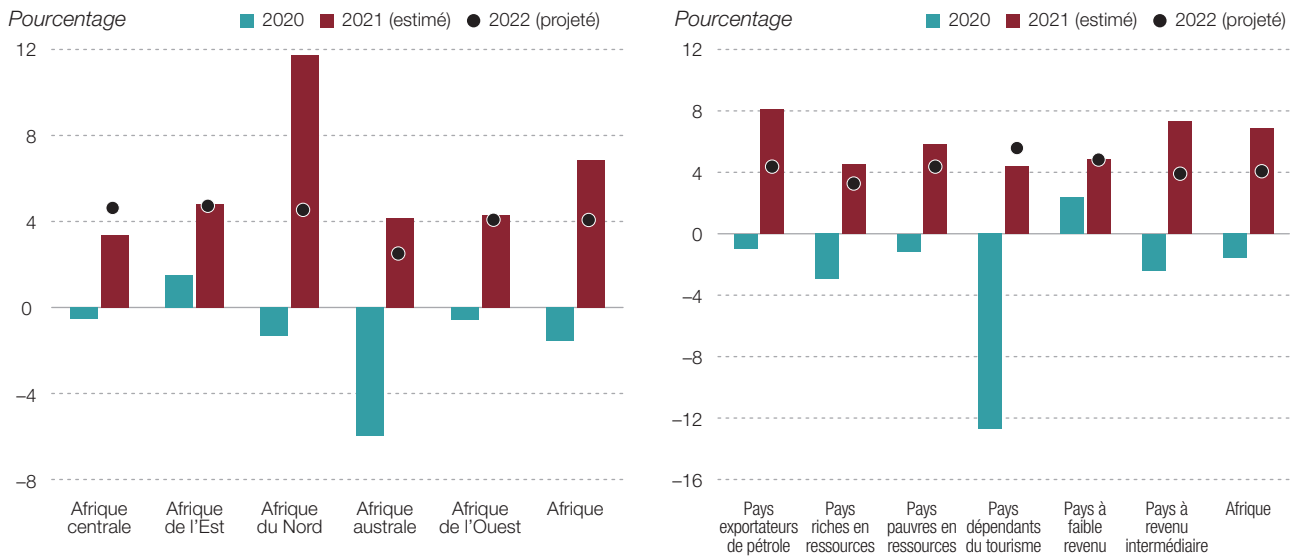
Sources : Statistiques de la Banque africaine de développement.

FIGURE 1.7 Décomposition de la croissance du PIB par secteur, 2016–2023



Sources : Statistiques de la Banque africaine de développement.

FIGURE 1.8 Croissance du PIB en Afrique, par région et groupe de pays, 2020–2022



Sources : Statistiques de la Banque africaine de développement.

La Libye, de son côté, bénéficiera également des dividendes de la paix à mesure que s'atténuera l'incertitude politique.

Aidée par des dépenses publiques soutenues dans des projets phares d'infrastructure, la diversification économique des pays de l'Afrique de l'Est a protégé la région face au choc de la pandémie en 2020. Des liens commerciaux plus étroits tissés au sein de la région et de solides performances

agricoles ont été la clé de la croissance soutenue de la région. La croissance du PIB réel est estimée à 4,8 % en 2021 et devrait se stabiliser à 4,7 % en 2022. Le Rwanda a maintenu sa position d'économie parmi les plus performantes, avec une croissance de 10,0 % en 2021, qui devrait s'établir à 6,9 % en 2022, grâce à la solide performance des services. L'économie des Seychelles a progressé de 7,9 % en 2021 et devrait croître de

Le principal facteur de croissance des économies dépendantes du tourisme a été l'assouplissement des restrictions imposées aux touristes, comparé aux destinations concurrentes des marchés touristiques, qu'ils soient traditionnels ou nouveaux, en particulier le Moyen-Orient

5,0 % en 2022, soutenue par les activités du secteur du tourisme et par un déploiement complet des campagnes de vaccination. Parmi les autres économies les plus performantes figure aussi le Kenya (6,7 % de croissance en 2021 et 5,9 % en 2022), soutenu par les investissements dans les infrastructures publiques et la consommation privée. Citons également l'Ouganda (6,0 % de croissance en 2021 et 4,6 % en 2022), qui bénéficie d'une augmentation des dépenses publiques, de la consommation des ménages et des investissements dans le secteur pétrolier après la signature de la décision finale d'investissement sur le pétrole en février 2022.

En Afrique centrale, la croissance a atteint 3,4 % en 2021 et devrait monter à 4,6 % en 2022. À l'exception de la République du Congo, tous les pays de la région ont rebondi en 2021 grâce à l'augmentation du commerce des produits primaires pétroliers et non pétroliers. L'économie de la République démocratique du Congo a enregistré une croissance estimée à 5,7 % pour 2021, croissance qui devrait s'accélérer pour atteindre 6,2 % en 2022 grâce à des investissements soutenus dans le secteur minier et à la hausse des prix du cuivre et du cobalt. Les secteurs de l'agriculture et des services en République démocratique du Congo se sont eux aussi fortement redressés. L'augmentation du PIB réel du Cameroun est estimée à 3,5 % pour 2021. Il devrait encore augmenter pour atteindre 3,8 % en 2022, porté par la reprise des exportations des produits primaires pétroliers et non pétroliers.

La croissance en Afrique de l'Ouest a été largement tirée par le Nigeria, principale économie de la région. La croissance moyenne dans la région est estimée à 4,3 % pour 2021 et devrait conserver sa vigueur, avec 4,1 % pour 2022. À la faveur des prix du pétrole élevés, de la reprise dans les secteurs des services et de l'industrie et des politiques de soutien à l'agriculture, la croissance du Nigeria, estimée à 3,6 % pour 2021, devrait augmenter de 3,4 % en 2022. L'effet de la hausse du prix du pétrole peut cependant être contrebalancé par des contraintes de production dues aux défis techniques et à l'insécurité régnant dans les régions productrices de pétrole. La Côte d'Ivoire et le Ghana ont retrouvé un rythme de croissance plus élevé, progressant respectivement de 5,0 %

et 7,4 % en 2021. La croissance de ces deux pays devrait rester forte en 2022, soutenue par le prix favorable du cacao et la reprise dans les secteurs de la construction et de l'industrie.

L'Afrique australe, région la plus durement touchée par la pandémie de COVID-19, a enregistré une croissance du PIB de 4,2 % pour 2021. L'économie sud-africaine a enregistré une forte croissance de près de 5 %, la plus élevée depuis 2007 et qui résulte des importantes mesures de relance budgétaire mises en œuvre. La croissance dans la région devrait ralentir jusqu'à 2,5 % en 2022, à mesure que les effets de ces stimuli s'estompent, en particulier en Afrique du Sud qui devrait afficher une croissance de 1,9 %. Le Botswana, avec une croissance de 12,5 %, et Maurice, avec une croissance de 4,0 %, figuraient parmi les économies les plus performantes en 2021. Ces deux pays devraient connaître en 2022 une forte croissance respective de 4,2 % et 6,2 %. La reprise de la croissance dans la région a été largement tirée par la hausse des prix et de la demande mondiale de métaux et de non-métaux, ainsi que par les campagnes de vaccination qui ont favorisé la croissance du secteur du tourisme.

A travers les groupes de pays, les économies dépendantes du tourisme, avec en tête les Seychelles et le Cap-Vert, ont connu une croissance de 4,4 % en 2021. Comparé aux destinations concurrentes des marchés touristiques, qu'ils soient traditionnels ou nouveaux, en particulier le Moyen-Orient, le principal facteur de croissance de ce groupe a été l'assouplissement des restrictions imposées aux touristes. Ces pays enregistrent des taux de personnes entièrement vaccinées parmi les plus élevés du continent, ce qui réduit les craintes de transmission et améliore la sécurité des voyageurs internationaux. Ces facteurs, combinés à des taux de vaccination élevés des marchés sources, continueront de soutenir en 2022 la croissance projetée de 5,6 %.

Les économies à faible intensité en ressources comprennent certaines des économies les plus diversifiées d'Afrique. La croissance moyenne de ce groupe est estimée à 5,8 % pour 2021, croissance soutenue par la reprise des activités productives ainsi que par des stimuli budgétaires continus destinés à soutenir la demande intérieure. Le Bénin, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire,

le Maroc et le Rwanda ont affiché des taux de croissance supérieurs à 7 %. La croissance de ce groupe devrait ralentir en 2022, à 4,4 %, toujours soutenue par l'augmentation de la production industrielle et agricole, la poursuite des dépenses publiques consacrées à des projets d'infrastructure et la croissance continue du tourisme et du commerce interrégional.

La croissance des pays exportateurs de pétrole était estimée à 8,1 % pour 2021, reflétant la nette reprise post-pandémie du Nigeria et de l'Algérie, et les effets de base de la très forte croissance de la Libye de 177,3 %. La croissance du Nigeria a été largement tirée par le secteur des services, qui a en partie compensé la contraction de la production pétrolière, tandis que l'Algérie, le Cameroun, l'Égypte et la Libye ont tous profité de la flambée des prix du pétrole et des fortes productions nationales de pétrole. La croissance de ce groupe est projetée à 4,4 % en 2022, mais elle pourrait être plus élevée si ces pays augmentent leur production de pétrole pour tirer parti du déficit mondial créé par la guerre russo-ukrainienne et les sanctions correspondantes imposées à la Russie.

Les autres économies à forte intensité en ressources, principalement dépendantes des métaux et des minéraux, ont enregistré une croissance estimée à 4,5 % pour 2021, le prix de ces matières premières approchant des niveaux records. Le Botswana, le Burkina Faso et le Zimbabwe ont progressé en moyenne de plus de 6,0 %, mais cette forte croissance a été lestée par la croissance plus lente d'autres pays tels que le Soudan (0,5 %). Les perspectives pour 2022 indiquent une légère décélération, avec une croissance moyenne du PIB projetée à 3,3 % pour ce groupe. La croissance pourrait toutefois s'avérer plus élevée si la hausse des prix des produits de base persiste.

Risques et facteurs favorables aux perspectives de croissance

Les projections de croissance de l'Afrique sont entachées d'une grande incertitude due principalement à l'évolution de la pandémie de COVID-19 (émergence de nouveaux variants plus transmissibles, faible accès aux vaccins et lenteur des campagnes de vaccination), aux vulnérabilités de

la dette souveraine et aux niveaux d'endettement élevés de nombreux pays africains qui limitent la capacité de ces pays à augmenter les dépenses et le financement de la reprise post-COVID-19, aux retombées potentielles du resserrement des conditions financières mondiales induit par le risque substantiel d'inflation dans les économies avancées, le conflit russo-ukrainien et les sanctions liées imposées à la Russie, les préoccupations climatiques, environnementales et autres perturbations exogènes qui pourraient causer de graves dommages à la production intérieure compte tenu de la forte dépendance à l'agriculture des économies africaines (chapitres 2 et 3) et aux problèmes sociopolitiques et de sécurité intérieurs comme extérieurs, y compris la persistance des troubles politiques en Afrique.

Les perspectives de croissance économique de l'Afrique pourraient toutefois être améliorées par plusieurs voies : le déploiement de la vaccination de masse sur le continent et dans les parties du monde qui n'y sont pas encore parvenues ; la promotion d'une normalisation plus poussée des activités socioéconomiques ; un nouveau coup de pouce monétaire et fiscal ; un règlement global du problème de la dette ; des efforts plus importants pour accélérer la transformation structurelle ; et une reprise économique mondiale plus forte que prévu.

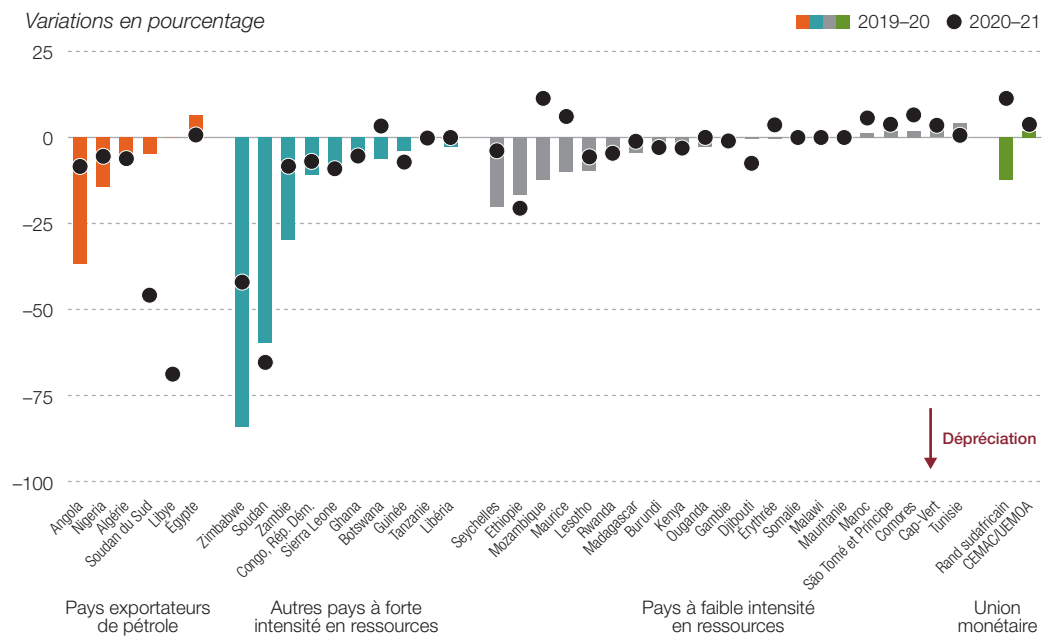
Taux de change, inflation, politique monétaire et positions budgétaires

Quasiment les deux tiers des économies africaines ont enregistré une dépréciation du taux de change en 2021

En dépit du rebond économique, la dépréciation monétaire dans près des deux tiers des pays africains¹ s'est poursuivie en 2021, notamment dans les pays exportateurs de produits de base (exportateurs de pétrole et autres exportateurs hors pétrole), malgré l'augmentation des entrées de devises due à la remontée des prix des produits de base et des exportations (figure 1.9). Cette dépréciation des monnaies reflète la faiblesse persistante des comptes courants et l'incertitude mondiale accrue. Les pays où la dépréciation est la plus forte ont par ailleurs subi des pressions inflationnistes relativement plus fortes,



FIGURE 1.9 Variations du taux de change, 2019–2020 par rapport à 2020–21



La CEMAC est la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. L'UEMOA est l'Union économique et monétaire ouest-africaine.

Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

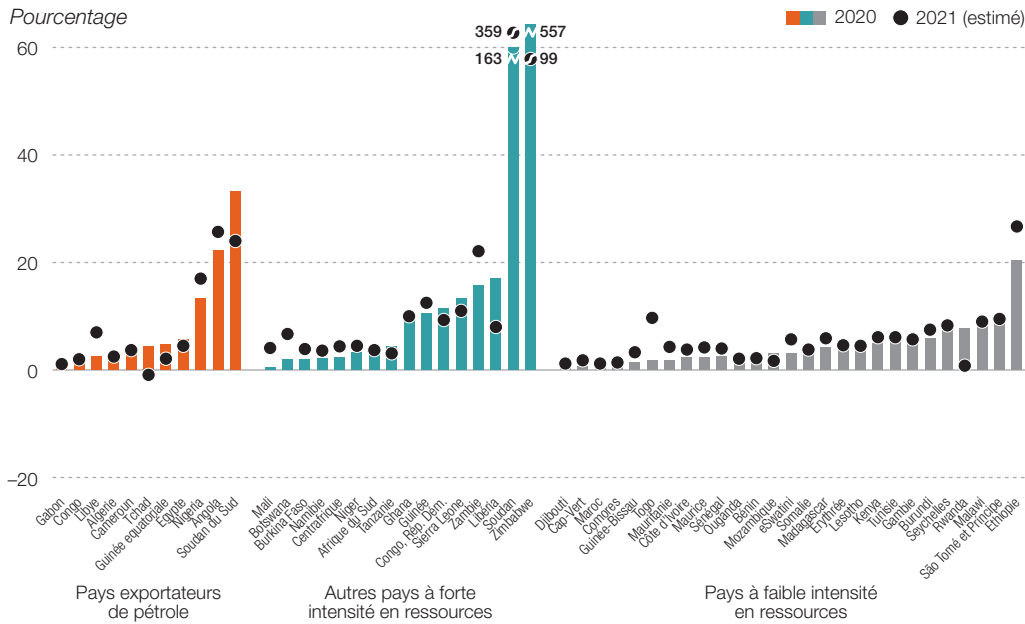
L'inflation moyenne des prix à la consommation en Afrique a augmenté d'environ 2,2 points de pourcentage jusqu'à atteindre 13,0 % en 2021, contre 10,8 % en 2020

ce qui laisse supposer que ces dernières ont d'importantes répercussions sur la monnaie. La dépréciation du taux de change dans les pays à faible intensité en ressources a été beaucoup plus faible, et certains ont même enregistré une légère appréciation, dans un contexte de lente reprise après la crise économique provoquée par la pandémie. Le monde est confronté à une incertitude accrue depuis l'invasion russe de l'Ukraine, provoquant l'instabilité des marchés financiers internationaux et exerçant une pression à la baisse sur les devises de nombreux pays africains. À court et à moyen terme, les monnaies de nombreux pays africains pourraient subir des pressions supplémentaires dans un contexte de normalisation de la politique monétaire dans les économies avancées pour freiner les pressions inflationnistes. Cela pourrait exacerber les pressions inflationnistes dans les pays où le taux de change a des répercussions relativement fortes sur l'inflation intérieure. Des monnaies dépréciées auraient des conséquences sur les coûts du service de la dette des pays africains, créant des risques budgétaires supplémentaires.

L'inflation devrait encore augmenter à moyen terme en raison des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et de la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires

L'inflation moyenne des prix à la consommation en Afrique a augmenté d'environ 2,2 points de pourcentage jusqu'à atteindre 13,0 % en 2021, contre 10,8 % en 2020 (figure 1.10). Cette augmentation s'explique à la fois par la hausse des prix locaux des denrées alimentaires, due à des pénuries locales provoquées par la sécheresse, et par la hausse des prix mondiaux des denrées alimentaires et de l'énergie. D'autres facteurs ont fortement contribué à cette situation : la politique monétaire accommodante visant à atténuer les effets négatifs de la pandémie ; et la répercussion de la dépréciation du taux de change sur les prix à l'importation dans certains pays. L'inflation devrait encore augmenter pour atteindre 13,5 % en 2022, faisant suite à la flambée des prix mondiaux des produits de base en raison de l'inadéquation entre l'offre et la demande et des perturbations de l'offre, exacerbées par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Le nouveau confinement

FIGURE 1.10 Inflation des prix à la consommation, 2020 vs. 2021



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

en Chine en raison d'une résurgence de la COVID-19 a entraîné la fermeture de centres manufacturiers et commerciaux clés, ce qui plombe encore plus les chaînes d'approvisionnement. L'inflation en Afrique continuera toutefois d'évoluer, en fonction de la durée du conflit russo-ukrainien, de l'assouplissement des blocages dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et de l'impact de celui-ci sur les prix des produits de base, ainsi que des stratégies des différents pays pour atténuer ces impacts.

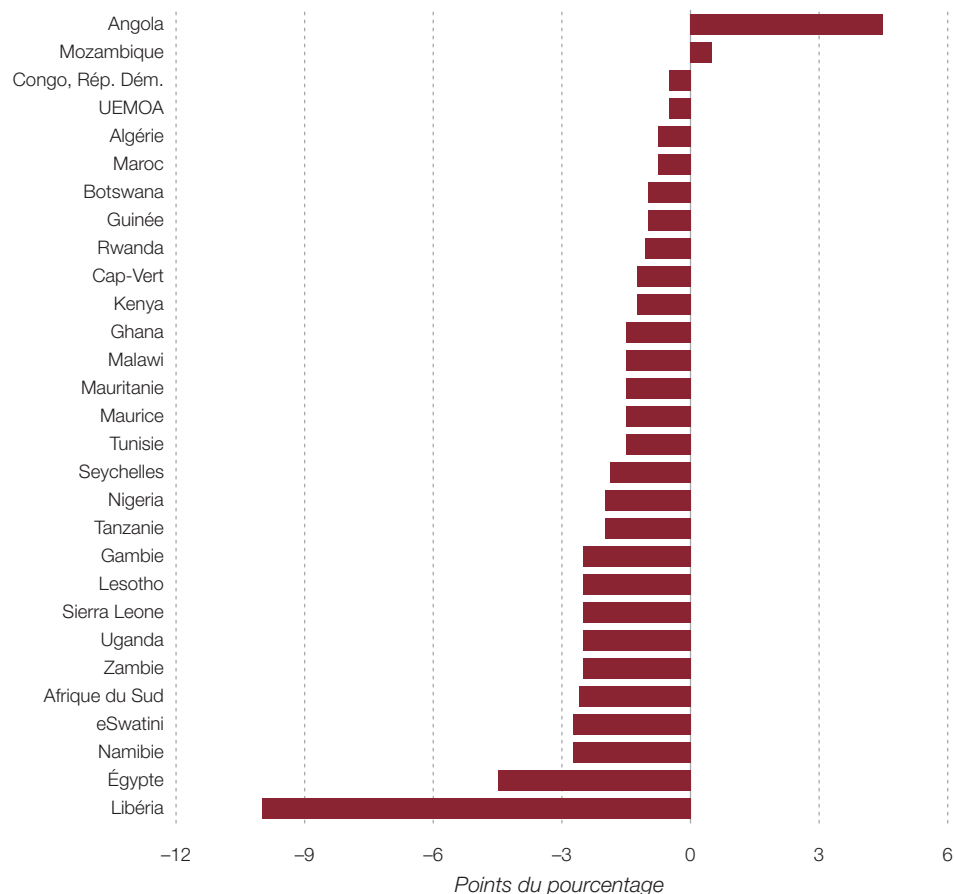
Dans la plupart des pays africains, la politique monétaire a soutenu la reprise

La plupart des banques centrales de pays africains où l'inflation est en baisse ou relativement stable ont maintenu ou abaissé leurs taux directeurs depuis janvier 2020. Les baisses les plus importantes ont été enregistrées au Libéria (10 points de pourcentage) et en Égypte (4,5 points de pourcentage) (figure 1.11). Parmi les exceptions, citons l'Angola et le Mozambique, qui ont relevé leurs taux directeurs de 4,5 points de pourcentage et 0,5 point de pourcentage, respectivement, entre janvier 2020 et décembre 2021, en réponse à des pressions inflationnistes toujours

plus pesantes. Certaines banques centrales, comme celles du Ghana, de Maurice, du Rwanda et de l'Afrique du Sud, ont également eu recours à des interventions non conventionnelles, y compris des injections directes de liquidités dans le système bancaire, des moratoires sur le paiement des prêts par les entreprises et les ménages gravement touchés et des rachats de titres d'État. Cependant, avec les récentes hausses des prix à la consommation – principalement alimentées par la hausse des prix des denrées alimentaires et d'autres produits de base – les autorités monétaires n'ont qu'une marge de manœuvre étroite pour mener des politiques plus accommodantes et doivent faire preuve de prudence à mesure que la reprise se consolide. Cela entraînera un durcissement de la politique monétaire dans les pays où les prévisions d'inflation dépassent les cibles à moyen et long terme, mais cela pourrait avoir des conséquences inattendues sur la reprise économique. En général, l'écheveau de facteurs chamboulant l'économie mondiale et leurs conséquences pour l'Afrique mettent à l'épreuve les outils de politiques traditionnels conçus pour relever les défis en temps normal. Les défis posés par ces multiples risques exigent une réponse de

Avec les récentes hausses des prix à la consommation, les autorités monétaires n'ont qu'une marge de manœuvre étroite pour mener des politiques plus accommodantes et doivent faire preuve de prudence à mesure que la reprise se consolide

FIGURE 1.11 Modifications des taux directeurs, janvier 2020 à décembre 2021



UEMOA est l'Union économique et monétaire ouest-africaine.

Source : Base de données des statistiques financières internationales du Fonds monétaire international, statistiques de Haver, septembre 2021.

politique non conventionnelle, qui combine des perspectives nationales ainsi qu'une coalition et une approche mondiales tournées vers l'avenir pour inverser la tendance.

Les positions budgétaires devraient s'améliorer progressivement

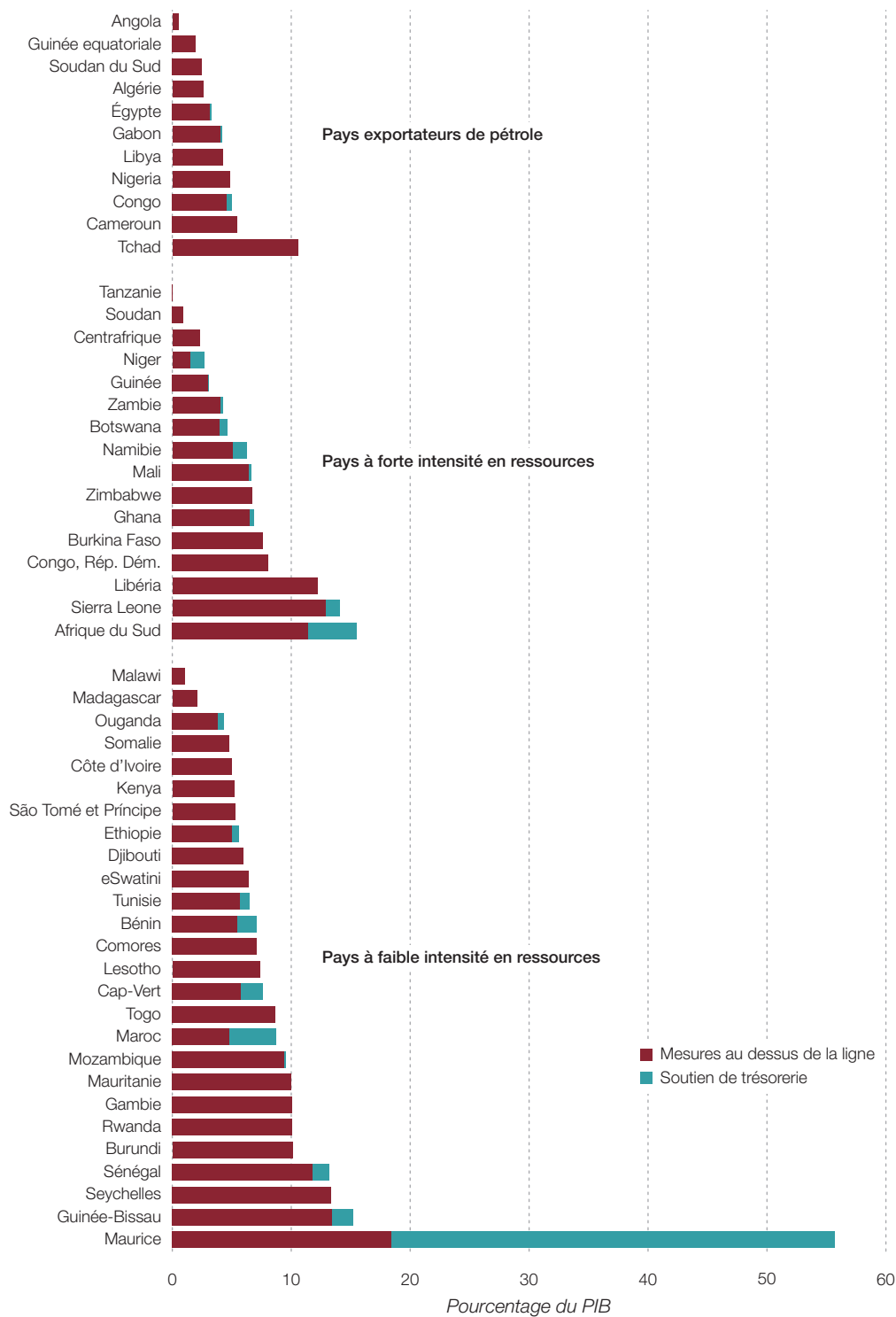
Les déficits budgétaires se sont considérablement creusés en 2020, en raison des interventions liées à la COVID-19 (figure 1.12). Depuis le début de la pandémie, les gouvernements africains ont pris des mesures de relance budgétaire, mais dans un contexte de recettes limitées, les déficits budgétaires se sont creusés à 7,2 % du PIB en 2020, contre 4,3 % en 2019.

De nombreuses mesures de relance mises en œuvre jusqu'en septembre 2021 pour un total

estimé à 6,2 % du PIB comprennent des mesures « au-dessus de la ligne »². Les dépenses supplémentaires et les pertes de recettes sont estimées respectivement à 0,8 % du PIB pour le secteur de la santé et 2,4 % du PIB pour les autres secteurs non liés à la santé. Les mesures budgétaires ont été plus fortes en moyenne dans les économies dépendantes du tourisme, Maurice consacrant plus de la moitié de son PIB au soutien budgétaire en réponse à la pandémie de COVID-19, alors que les pays exportateurs de pétrole adoptaient des ensembles moins importants de mesures représentant de 0,5 % et à 12,2 % de leur PIB.

En 2021, les déficits budgétaires se sont légèrement réduits dans certains pays, soutenus par la reprise économique et l'amélioration concomitante des recettes. Toutefois, le déficit moyen estimé

FIGURE 1.12 Mesures budgétaires prises en réponse à la COVID-19, septembre 2021



Source : Calculs des services de la Banque sur la base de la revue Moniteur des finances publiques du Fonds monétaire international.

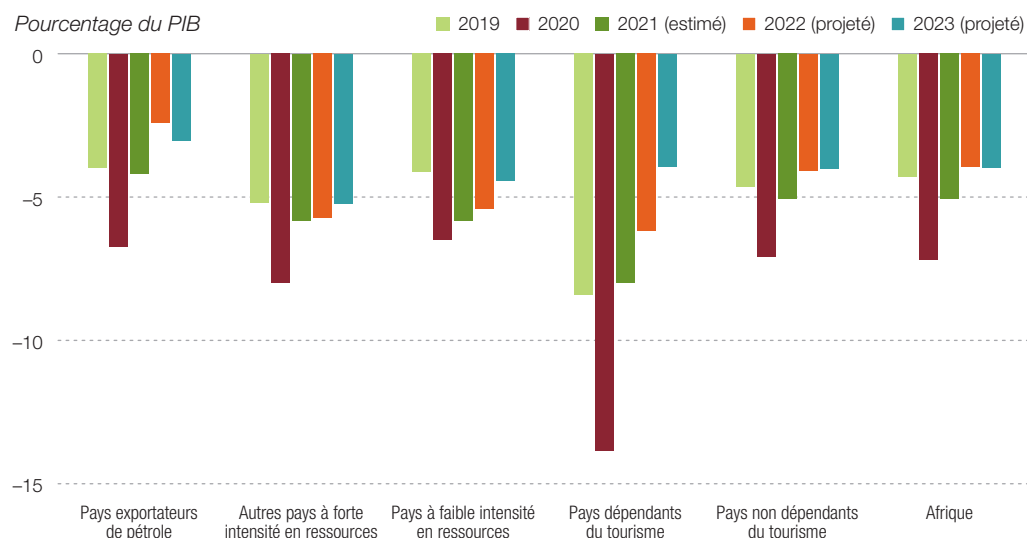
La hausse des prix des produits de base et les pressions inflationnistes suscitées par la crise russo-ukrainienne sont un facteur défavorable majeur pour la situation budgétaire à court et à moyen terme, en particulier pour les économies importatrices nettes de produits de base

pour le continent est resté supérieur aux niveaux d'avant la pandémie, à 5,1 % du PIB en 2021 contre 4,3 % en 2019. Dans les pays exportateurs de pétrole et les autres pays à forte intensité en ressources, on estime que les déficits budgétaires ont diminué à 4,2 % et 5,8 % du PIB en 2021 contre 6,7 % et 8,0 % du PIB en 2020, respectivement (figure 1.13). Ces progrès s'expliquent par l'augmentation de la part des revenus tirés des produits de base. Les pays dépendants du tourisme ont également profité de cette embellie, leur déficit budgétaire moyen étant estimé à 8 % du PIB en 2021 contre 13,8 % en 2020. Le déficit budgétaire moyen en Afrique devrait se réduire à 4 % du PIB au cours des deux prochaines années. La reprise économique actuelle contribuera à consolider les revenus. Cependant, la hausse des prix des produits de base et les pressions inflationnistes suscitées par la crise russo-ukrainienne sont un facteur défavorable majeur pour la situation budgétaire à court et à moyen terme, en particulier pour les économies importatrices nettes de produits de base. À long terme, cependant, les efforts d'expansion de l'assiette des revenus, associée à l'assainissement budgétaire et à un meilleur ciblage des subventions lorsque celles-ci font partie de la boîte à outils de la politique budgétaire, offrent davantage de perspectives de réduction des tensions budgétaires en Afrique.

À l'échelle mondiale, les mesures budgétaires en réponse à la pandémie de COVID-19 ont énormément varié

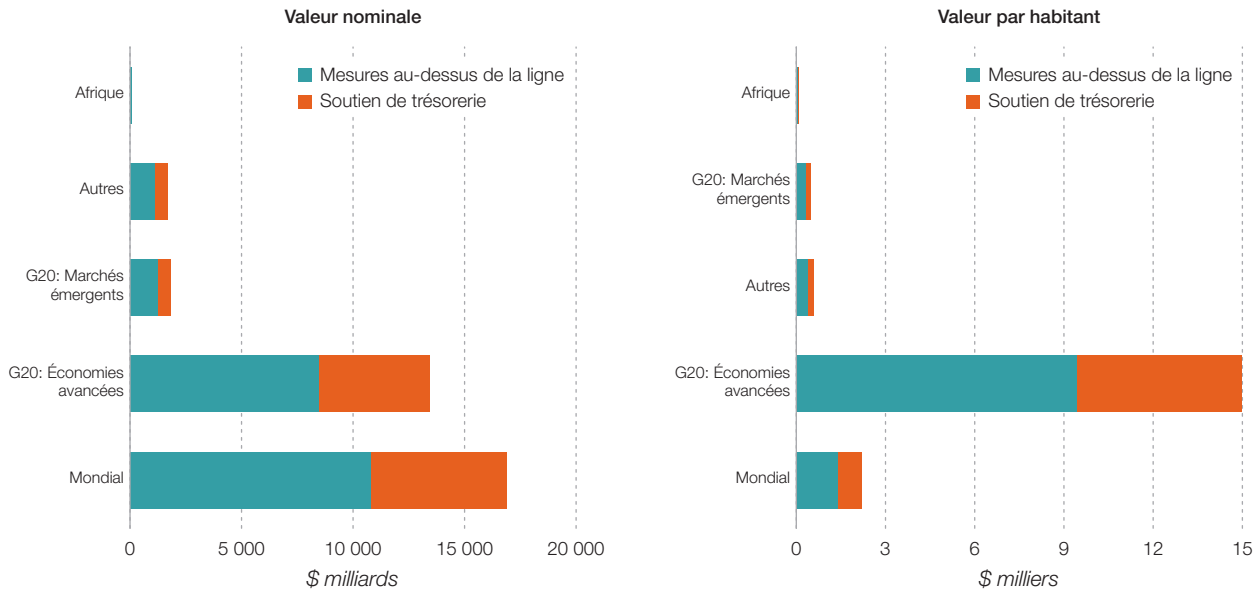
À l'échelle mondiale, les mesures budgétaires mises en œuvre pour lutter contre les effets de la pandémie sont estimées à environ 17 billions d'USD, soit environ 19 % du PIB mondial. Les deux tiers de ces mesures ont pris la forme de dépenses supplémentaires ou de revenus abandonnés, et le reste a essentiellement consisté en un soutien de trésorerie direct. La taille et la composition de l'appui budgétaire varient considérablement selon les groupes de pays, et ces deux éléments traduisent en partie la marge de manœuvre budgétaire et le développement économique des pays. Les économies avancées et les marchés émergents du groupe des pays du G20 représentent la majeure partie de la réponse budgétaire mondiale. Les pays en développement, y compris ceux d'Afrique, ont eu du mal à fournir un tel appui, ce qui a souligné les inégalités dans la disponibilité des ressources. La marge de manœuvre budgétaire pourrait encore se réduire face aux interventions attendues pour amortir l'impact négatif du conflit russo-ukrainien sur les économies africaines. Il sera donc crucial de remédier aux faiblesses actuelles du système de coopération mondiale actuel pour partager le fardeau du risque de pandémie (voir figure 1.14,

FIGURE 1.13 Solde budgétaire en pourcentage du PIB par groupe de pays, 2019–2023



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

FIGURE 1.14 Mesures budgétaires mondiales en réponse à la pandémie de COVID-19, janvier 2020-septembre 2021



Source : Calculs des services de la Banque à partir des données de la revue *Moniteur des finances publiques* du Fonds monétaire international, 27 septembre 2021.

volet de gauche) ainsi que les conséquences économiques de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Sur les 17 billions d'USD injectés, près de 13,5 billions provenaient des économies avancées du G20 et environ 1,8 billions des marchés émergents du G20. La plupart des pays, y compris les pays en développement à faible revenu et d'autres marchés émergents, représentaient ensemble environ 1,7 billions d'USD. La valeur totale de l'appui budgétaire dans les pays africains s'est élevée à 89,5 milliards d'USD (3,5 % du PIB de l'Afrique et environ 0,5 % des interventions budgétaires mondiales), dont 30 milliards d'USD en Afrique du Sud. Cette aide budgétaire anormalement faible accordée par les gouvernements africains par rapport à d'autres régions témoigne en outre des énormes disparités mondiales dans la réponse aux crises mondiales. Cette inégalité est encore plus évidente si l'on considère les chiffres par habitant, avec un soutien budgétaire estimé à environ 15 000 dollars par habitant dans les économies avancées du G20 contre une moyenne mondiale de 2 202 dollars et seulement 66 dollars par habitant en Afrique (figure 1.14, volet de droite).

En plus des mesures budgétaires, les économies avancées ont fourni plus de 10 % de leur PIB

en mesures de politique monétaire non conventionnelle par l'intermédiaire de leurs banques centrales. En revanche, la plupart des pays africains, déjà confrontés à des contraintes financières sévères, ont consacré moins de 2 % de leur PIB à la politique monétaire en complément des mesures budgétaires.

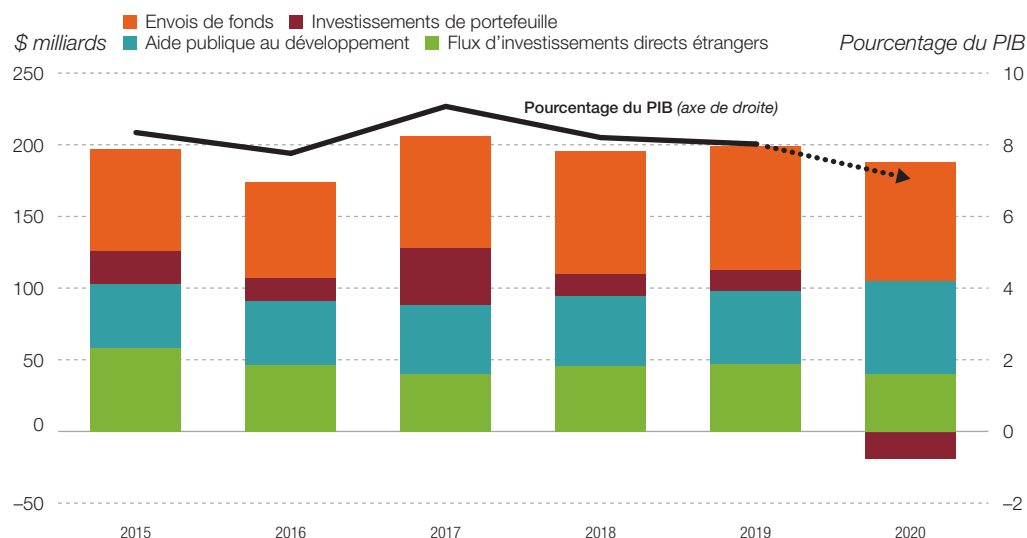
Flux financiers extérieurs vers l'Afrique

Au plus fort de la pandémie, les entrées de capitaux extérieurs ont diminué, tandis que les facteurs d'incertitude croissants à l'échelle mondiale assombrissent la reprise

En 2020, le total des flux financiers extérieurs vers les pays africains – investissements directs étrangers (IDE), investissements de portefeuille, aide publique au développement (APD) et envois de fonds – a reculé à 7,1 % du PIB, contre 8 % du PIB en 2019 (figure 1.15). Cette baisse s'explique principalement par une forte diminution de l'IDE et des investissements de portefeuille. Lorsque la pandémie de COVID-19 a frappé les investissements transfrontaliers aux niveaux mondial et régional, l'IDE a chuté de 15,6 % en 2020 pour s'établir à 39,8 milliards d'USD, contre 47,1 milliards d'USD

Les pays en développement, y compris ceux d'Afrique, ont eu du mal à fournir un appui budgétaire en réponse à la pandémie de COVID-19, ce qui a souligné les inégalités dans la disponibilité des ressources et les faiblesses du système de coopération mondiale actuel à partager le fardeau du risque de pandémie

FIGURE 1.15 Flux financiers extérieurs vers l'Afrique, 2015–2020



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement et calculs des services de la Banque.

en 2019. Bien que le recul de l'IDE ait été généralisé, il existe des différences notables entre les régions et les groupes de pays. Les économies dépendantes du tourisme ont enregistré des baisses abruptes de 33,7 % et de 30,9 % pour les autres économies à forte intensité en ressources. Les entrées d'IDE en Afrique du Nord ont diminué de 26,1 % pour atteindre 10,5 milliards d'USD en 2020, contre 14,3 milliards d'USD en 2019, tandis qu'en Afrique de l'Ouest, l'IDE a reculé de 23,9 % jusqu'à atteindre 8,8 milliards d'USD au cours de la même période.

L'IDE vers l'Afrique de l'Est est tombé à 6,5 milliards d'USD en 2020, soit une baisse de 3,9 % par rapport à 2019, et l'IDE vers l'Afrique australe a reculé à 4,9 milliards d'USD (soit une baisse de 18,5 %). L'Afrique centrale a été la seule région à enregistrer une augmentation, avec des entrées de 9 milliards d'USD, contre 8,5 milliards d'USD en 2019. L'augmentation des entrées de capitaux au Congo (19,3 %), au Gabon (10,5 %) et en République démocratique du Congo (10,7 %), due à une forte augmentation des investissements dans les industries extractives, a soutenu la croissance des IDE dans cette région. Selon les estimations pour 2021, la croissance de l'IDE vers les pays du continent variait de 0 à 10 %, beaucoup moins que la moyenne de 15 % pour les pays en développement.³ Le conflit russo-ukrainien pourrait

ne pas affecter de manière significative les flux d'IDE vers l'Afrique à court terme, car ni la Russie ni l'Ukraine ne sont des investisseurs mondiaux de premier plan sur le continent. Avant la crise russo-ukrainienne, les entrées totales d'IDE de la Russie vers l'Afrique représentaient moins de 1 % de l'IED total du continent, principalement dans le secteur des ressources naturelles. Cependant, les conséquences pourraient attirer des flux d'IDE vers l'Afrique, en particulier dans les pays dotés de minéraux rares ou de pétrole et de gaz, dans un contexte où les pays occidentaux abandonnent les sources d'énergie russes. Cela est de bon augure pour le développement des futures ressources énergétiques de l'Afrique.

Les pays africains ont enregistré une sortie nette de fonds de 19 milliards d'USD en investissements de portefeuille en 2020, contre une entrée nette de 14,5 milliards d'USD en 2019, les investisseurs s'étant repliés sur des marchés plus sûrs. Les grandes économies africaines ont toutes connu de fortes fluctuations, passant d'entrées aux sorties de fonds entre 2019 et 2020. Ce sont l'Égypte (de 4,13 milliards d'USD à 8,13 milliards d'USD), l'Afrique du Sud (9 milliards d'USD à 6,8 milliards d'USD) et le Nigéria (de 3,1 milliards d'USD à 3,6 milliards d'USD) qui ont connu les sorties nettes les plus importantes, en raison de l'aversion au risque induite par la pandémie. Les

sorties nettes d'investissements de portefeuille ont persisté en 2021, atteignant un record estimé à 26,7 milliards d'USD, en hausse de 40,2 % par rapport à 2020. Comme pour les IDE, la Russie ne figure pas parmi les principaux investisseurs de portefeuille en Afrique. Le conflit russo-ukrainien ne devrait donc pas avoir un effet significatif sur les flux d'investissements de portefeuille. L'APD a été une source importante de financement pour la plupart des pays africains. Bien que la plupart des pays donateurs aient connu des difficultés budgétaires croissantes et des besoins croissants de financement interne en 2020, l'APD à l'Afrique s'est montrée résiliente, avec une augmentation de 28 % pour atteindre 64,8 milliards d'USD en 2020, contre 50,7 milliards d'USD l'année précédente. On estime que l'APD à l'Afrique s'est reprise en 2021. Toutefois, les économies avancées risquent d'affecter leurs ressources à la reconstruction et l'aide humanitaire en Ukraine au détriment de leurs engagements en matière d'APD envers l'Afrique. Un conflit prolongé pourrait donc avoir un fort effet à long terme sur les flux d'APD vers l'Afrique.

En dépit de la pandémie, les envois de fonds vers l'Afrique sont restés résilients en 2020 (en raison du comportement anticyclique dans les pays d'accueil et de la stabilité relative par rapport aux flux de capitaux). Ils ont ainsi enregistré un déclin plus faible que prévu dans le rapport PEA 2021. Les envois de fonds représentaient 83,6 milliards d'USD en 2020, soit 3,9 % de moins seulement que le total de 87 milliards d'USD atteint en 2019. Bien que les flux aient diminué en Afrique centrale (de 40,4 %), en Afrique de l'Ouest (de 18,2 %) et en Afrique de l'Est (de 1,3 %), principalement en raison de l'effondrement des envois de fonds (- 46,6 %) en République démocratique du Congo, au Nigeria (- 27,7 %) et en Ouganda (- 25,5 %), d'autres régions ont enregistré une augmentation. En Afrique du Nord par exemple, les envois de fonds ont augmenté de 9,6 % en moyenne, tirés par la Mauritanie (161,7 %) la Tunisie (15,5 %), l'Égypte (10,5 %) et le Maroc (6,5 %). Les envois de fonds en Afrique australe ont également affiché leur résilience à la crise de la COVID-19 avec une augmentation de 7,1 %, principalement en Angola (133,7 %), en Zambie (37,3 %), au Zimbabwe (29,3 %) et au Mozambique (16,4 %), et malgré une

baisse de 8,9 % en Afrique du Sud. Les envois de fonds devraient rester stables en 2021 et 2022.

La dette souveraine

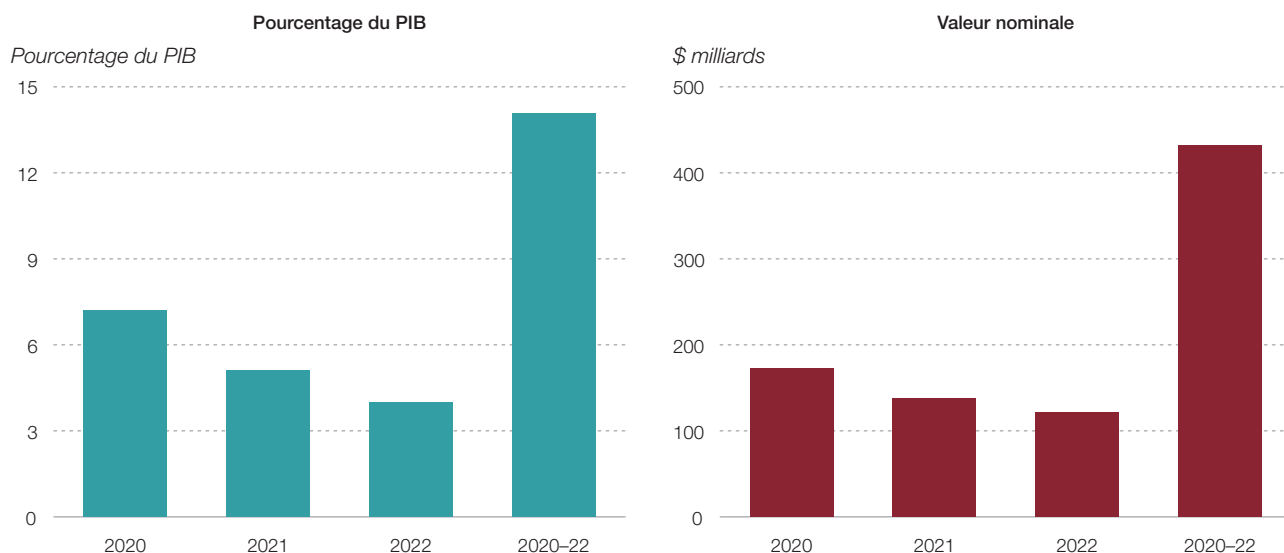
La dette souveraine demeure une menace pour la reprise économique, malgré les récentes initiatives d'allègement de la dette

Le ratio moyen dette/PIB en Afrique a été estimé à 71,4 % en 2020, en raison de la faiblesse des systèmes de gestion des finances publiques, des dépenses de sécurité, d'une inflation élevée, des faiblesses dans la mobilisation des revenus et de l'augmentation des dépenses publiques due à la pandémie. À court et à moyen terme, la dette souveraine de l'Afrique devrait rester supérieure à ses niveaux d'avant la pandémie, car les pays ont besoin de ressources supplémentaires – estimées à environ 432 milliards d'USD en 2020–2022 (une baisse par rapport aux 484 milliards d'USD estimés dans les PEA 2021 due en partie à une situation budgétaire meilleure que prévu). Les pays africains devront en effet faire face aux impacts socio-économiques de la pandémie et soutenir la reprise économique (figure 1.16). Il est vrai que, dans un contexte de marge de manœuvre budgétaire réduite, le soutien des politiques dont les pays ont tant besoin continuera à plomber les dettes souveraines des pays africains, qui devraient se stabiliser à environ 70 % du PIB en 2021 et 2022 (figure 1.17).

Bien que l'augmentation de la dette soit presque généralisée, les divers groupes de pays présentent des différences notables. La forte augmentation globale en 2020 (près de 10 points de pourcentage) est imputable aux économies riches en ressources non pétrolières. C'est ce groupe de pays qui a le plus contribué à l'augmentation globale de la dette, atteignant plus de 85,4 % du PIB cette année-là. Ce groupe est suivi de celui des pays exportateurs de pétrole (dette moyenne de 66,7 % du PIB) et les pays à faible intensité en ressources (65,3 % du PIB). Les niveaux d'endettement dans les pays à faible intensité en ressources ont considérablement augmenté, passant de 57,4 % en 2019 à environ 66,1 % en 2021, et devraient rester élevés à court terme. On estime que le ratio moyen dette/PIB dans les autres pays à forte intensité de ressources est tombé à 75 % en 2021. Cela est dû notamment à des baisses à São Tomé et Príncipe



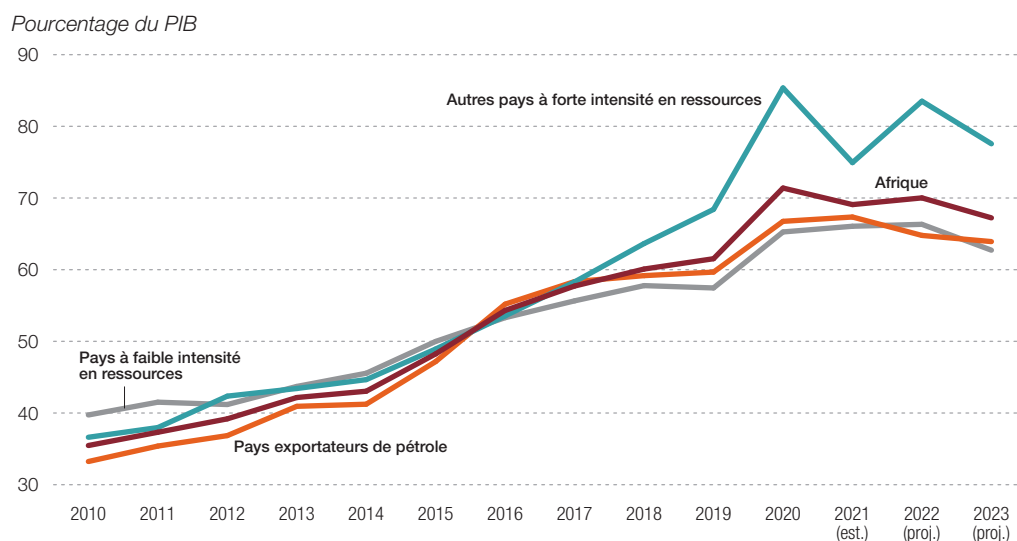
FIGURE 1.16 Ressources supplémentaires nécessaires pour financer les déficits budgétaires en Afrique, 2020–2022



Remarque : Les besoins de financement sont calculés comme la valeur monétaire nécessaire pour couvrir les déficits budgétaires projetés dans un pays. En raison des contraintes de données pour 2021 et 2022, le calcul n'a pas pris en compte la totalité de la dette à court terme, des intérêts et des amortissements. En outre, il a été supposé que les pays africains n'étaient pas en mesure de combler le déficit de financement pour 2020 et 2021, qui s'ajoutent donc à l'ensemble des besoins de financement pour 2020–22.

Source : Calculs des services de la Banque.

FIGURE 1.17 Dette publique brute en pourcentage du PIB, 2010–2023



Source : Calculs des services de la Banque à partir de la base de données Perspectives de l'économie mondiale.

(20 points de pourcentage), au Soudan (86 points de pourcentage), en Zambie (17 points de pourcentage) et au Zimbabwe (35,1 points de pourcentage) en raison des fortes augmentations du PIB nominal par rapport à la dette publique libellée en

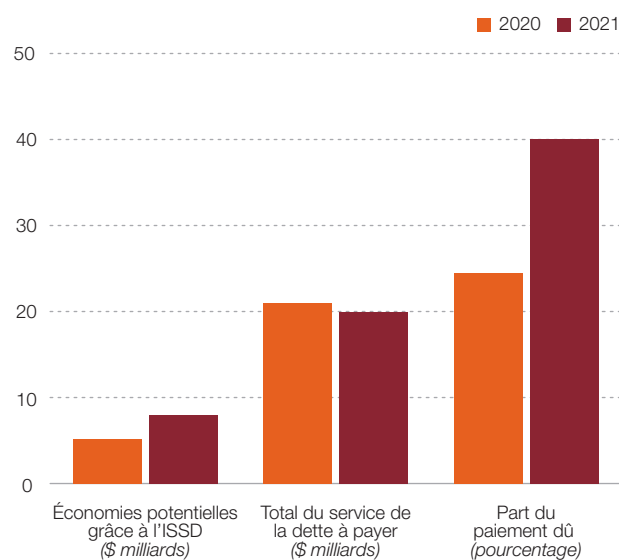
dollars nominaux et de la réduction des obligations au titre du service de la dette en 2021 au titre de l'Initiative de suspension du service de la dette (ISSD). Toutefois, des pressions accrues de dépréciation des taux de change, en particulier chez les

importateurs nets de produits de base sur fond de guerre russo-ukrainienne, pourraient augmenter le coût du service de la dette dans de nombreux pays africains.

La communauté internationale a fourni des liquidités indispensables et un allègement temporaire du service de la dette pendant la pandémie, mais cela ne suffira peut-être pas à empêcher les pays de glisser dans le surendettement. Des exemples de soutien de trésorerie sont l'ISSD, lancée en avril 2020 et prolongée jusqu'en décembre 2021. Les économies potentielles permises par l'ISSD dans les 38 pays africains remplissant les conditions requises sont estimées à plus de 13 milliards d'USD (figure 1.18), allant de 4,5 millions d'USD au Libéria à 2,9 milliards d'USD en Angola. Cependant, bien que l'ISSD ait atténué les fortes pressions de trésorerie immédiates sur les économies africaines, l'initiative reste peu ambitieuse, et les économies potentielles réalisées grâce à ce moratoire ne représentent que 24,5 % du paiement total du service de la dette des pays africains pour 2020 et 40,1 % pour 2021 (voir figure 1.18). En outre, cette suspension du service de la dette n'est qu'une solution temporaire, car avec l'expiration de l'ISSD en décembre 2021, les pays africains participants doivent se préparer à rembourser dans les années suivantes leur service de la dette de 2020 et 2021.

Outre le fait que l'ISSD ne permet que des économies limitées, ce mécanisme n'a pas été conçu pour résoudre les problèmes structurels de la dette de la majorité des pays africains. En novembre 2020, les créanciers du G20 et du Club de Paris sont donc parvenus à un accord sur un cadre commun de traitement de la dette (Cadre commun) pour résoudre les problèmes d'insolvabilité prolongée et de liquidités dans les pays éligibles à l'ISSD. La valeur ajoutée du Cadre commun était d'attirer de nouveaux créanciers officiels, notamment la Chine, l'un des grands créanciers officiels bilatéraux émergents pour de nombreux pays africains.⁴ Toutefois, près de deux ans après sa création, le Cadre commun n'a pas véritablement atteint l'objectif visé. Il s'est avéré difficile de traduire l'accord de principe en des résultats concrets, en partie à cause de l'effet combiné d'un manque de coordination des créanciers, de partage de l'information et de transparence des

FIGURE 1.18 Économies potentielles permises par l'ISSD dans les 38 pays africains éligibles



ISSD est l'Initiative pour la Suspension du Service de la Dette

Source : Calculs des services de la Banque à partir des statistiques de la Banque africaine de développement et du système de notification de la dette extérieure de la Banque mondiale.

procédures, ainsi que de participation du secteur privé. Aucun des trois pays africains – le Tchad, l'Éthiopie et la Zambie – qui ont à ce jour demandé à bénéficier du traitement de la dette au titre du Cadre commun n'a achevé le processus visant à l'accorder aux bénéficiaires. Cela donne à penser que le continent a besoin de réformes structurelles plus nombreuses pour sortir de la dette.

L'allocation générale par le FMI, le 23 août 2021, de 650 milliards d'USD en droits de tirage spéciaux (DTS) a également contribué à atténuer les pressions de trésorerie de nombreux pays en renforçant leurs réserves externes. En fonction de leurs quotes-parts au FMI, les pays africains ont collectivement reçu environ 33,2 milliards d'USD. Pourtant, ce montant ne représente que 5 % de leur allocation totale de DTS et seulement une part minime de leurs besoins de financement. Afin de concilier la distribution avec ces besoins, le FMI a demandé que les DTS des membres ayant des positions extérieures fortes soient fléchés volontairement vers le Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, qui n'impose actuellement pas d'intérêts.

Les initiatives d'allégement de la dette n'ont pas empêché les vulnérabilités de la dette de se multiplier. En février 2022, près de trois cinquièmes des pays africains étaient soit en situation de surendettement, soit à risque de surendettement

Un niveau élevé de respect de cette exigence de mise en commun des ressources dans le Fonds est essentiel pour que les pays africains puissent davantage tirer parti des liquidités des DTS et se placer sur le chemin de viabilité de la dette. En outre, la Commission de l'Union africaine a appelé les économies avancées « volontaires » à reverser leur dotation de DTS à l'Afrique, et a recommandé qu'une partie de ces DTS soit acheminée par l'intermédiaire de la Banque africaine de développement en tant que détenteur prescrit, afin de mobiliser les ressources pour financer davantage les économies africaines.

Ces initiatives d'allégement de la dette n'ont toutefois pas empêché les vulnérabilités de la dette de se multiplier. En février 2022, 23 pays africains étaient soit en situation de surendettement, soit à risque de surendettement (16 étaient à haut risque de surendettement et 7 en surendettement) sur les 38 pays africains pour lesquels des analyses de viabilité de la dette sont disponibles (figure 1.19).

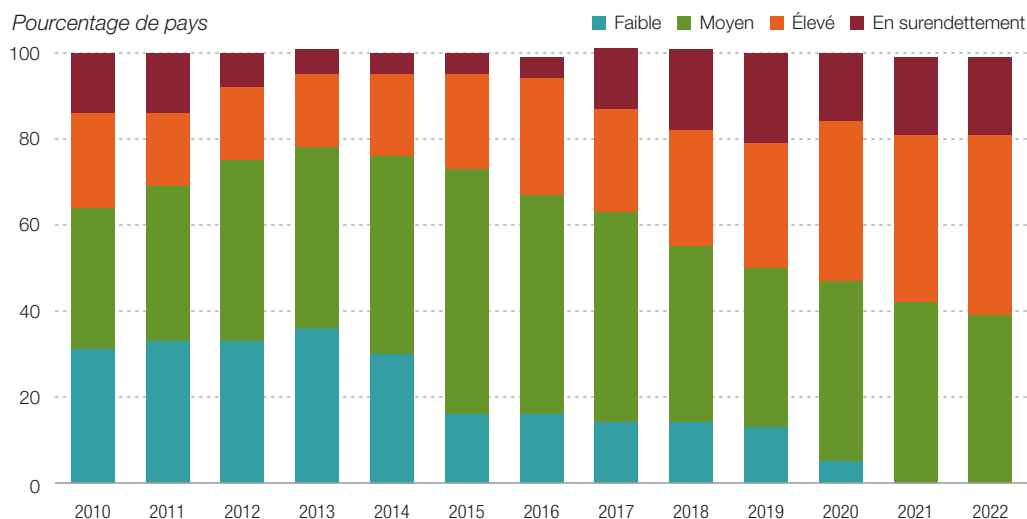
Malgré l'augmentation des vulnérabilités de la dette en Afrique, la politique monétaire accommodante adoptée à l'échelle mondiale au plus fort de la pandémie a permis à de nombreux pays africains de gérer les paiements d'intérêts sur la dette. La normalisation de la politique monétaire dans les pays avancés, visant à contenir l'inflation,

entraîne une hausse des taux d'intérêt mondiaux. Associé aux pressions croissantes exercées sur les monnaies de nombreux pays africains, le durcissement de la politique monétaire dans les économies avancées risque d'exacerber la vulnérabilité de la dette. L'environnement économique actuel, caractérisé par une marge de manœuvre limitée pour la politique budgétaire procyclique intérieure en Afrique, pourrait nécessiter de repenser la réponse politique mondiale, y compris rétablir le cadre ISSD, afin d'aider les pays endettés à faire face aux nouveaux défis liés à la dette. La nouvelle ISSD devrait prévoir des incitations pour attirer la participation des créanciers commerciaux, qui jusqu'à présent n'avaient pas envie de s'engager avec leurs emprunteurs.

Position extérieure et solde du compte courant

La position extérieure globale de l'Afrique devrait encore s'améliorer, reflétant le choc positif plus fort des termes de l'échange sur les exportateurs nets d'énergie, de métaux et de minéraux en raison de la guerre russo-ukrainienne et des sanctions contre la Russie
On estime que le déficit global du compte courant s'est réduit à 2,4 % en 2021, contre 3,7 %

FIGURE 1.19 La COVID-19 a entraîné un risque accru de surendettement extérieur en Afrique



Remarque : En date de février 2022.

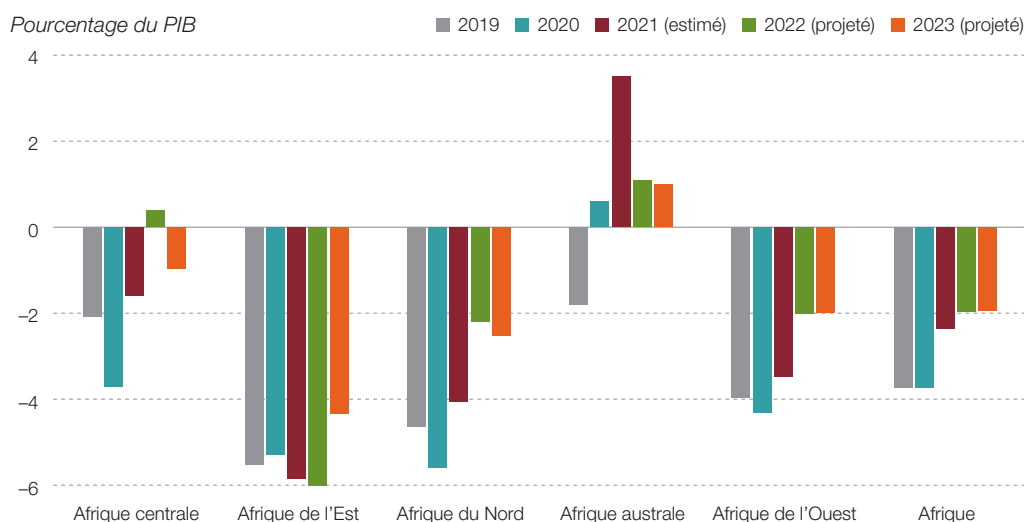
Source : Calculs des services de la Banque à partir de la base de données des évaluations de la viabilité de la dette des pays à faible revenu.

en 2020 (figure 1.20). C'est là le fruit de la reprise des paiements de dividendes qui ont été suspendus en 2020, ainsi que de l'amélioration de la balance commerciale et des transferts courants (figure 1.21). À mesure que les pays commencent à rouvrir, que les prix du pétrole et d'autres produits de base repartent à la hausse et que la demande mondiale augmentait, le commerce s'est repris, réduisant ainsi le déficit commercial

de l'Afrique. De même, avec l'amélioration du climat économique mondial, les transferts vers l'Afrique ont commencé à se rétablir. La récente allocation de DTS a contribué à renforcer la position extérieure de certains pays africains.

Le déficit global du compte courant devrait se réduire à 2,0 % du PIB en 2022, contre 2,4 % en 2021, avec des différences selon les régions (voir figure 1.20). L'amélioration du déficit en

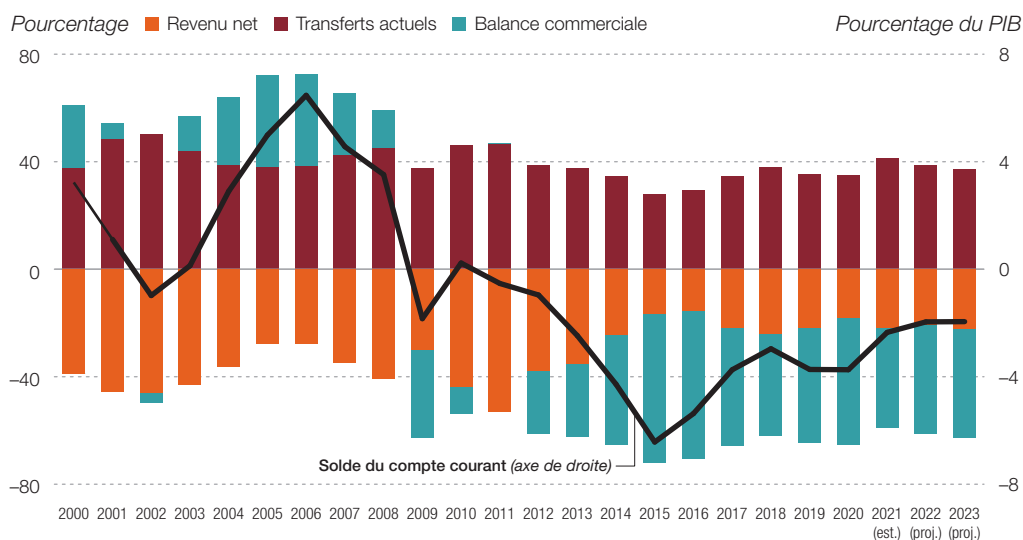
FIGURE 1.20 Soldes des comptes courants par région, 2019–2023



Le déficit global du compte courant devrait se réduire à 2,0 % du PIB en 2022, contre 2,4 % en 2021

Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

FIGURE 1.21 Décomposition du solde du compte courant, 2000–2023



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

Selon les projections révisées de croissance, 28,7 millions d'Africains supplémentaires ont plongé dans l'extrême pauvreté en 2021 par rapport aux chiffres projetés pré-COVID-19

2022 traduit les gains importants des termes de l'échange favorables aux exportateurs nets d'énergie, de minéraux et de métaux, qui sont supérieurs aux pertes découlant de l'augmentation potentielle du déficit commercial dans les pays importateurs nets d'énergie et d'autres produits de base. Tous les pays riches en pétrole devraient profiter de la hausse des prix du pétrole et inverser les déficits en 2021 ou renforcer les excédents pour les pays qui étaient déjà en excédent. L'Afrique centrale, la région avec les plus de pays riches en pétrole et en minéraux, est celle qui devrait le plus tirer son épingle du jeu, passant d'un déficit de 1,6 % du PIB en 2021 à un excédent de 0,4 % en 2022. C'est là la traduction des excédents enregistrés au Congo, en République démocratique du Congo et au Tchad. En Afrique australe, l'excédent courant devrait diminuer à 1,1 % du PIB en 2022, contre 3,5 % en 2021, en grande partie attribuable à l'Afrique du Sud (déficit de 1,4 % du PIB en 2022, contre un excédent de 3,8 % en 2021). L'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest devraient enregistrer des déficits du compte courant en baisse en 2022 (2,2 % et 2,0 %, respectivement). En Afrique de l'Est, le déficit devrait rester stable à environ 6,0 % du PIB en 2022. Les exportateurs de pétrole et de gaz naturel de l'Afrique du Nord, tels que l'Algérie et la Libye, devraient profiter de la hausse des prix, avec des excédents du solde du compte courant en 2022.

Cependant, de nombreuses incertitudes planent sur les perspectives du compte courant de l'Afrique, notamment le déploiement de la vaccination, l'évolution de la pandémie et l'évolution du conflit russo-ukrainien. Si ce conflit s'enlise, les échanges mondiaux continueront de se montrer faibles, et les flux de capitaux touristiques vers les pays africains risquent de s'infléchir, ce qui, ensemble, affaiblira davantage la position extérieure du continent. Les importateurs nets de produits de base sont les plus exposés à l'impact de la guerre et à la forte hausse des prix des produits de base qui en découle. Ces pays connaîtront donc probablement une aggravation des déficits commerciaux et du compte courant. Les principaux moteurs du déficit du compte courant restent le déficit commercial et les paiements nets des facteurs étrangers, et des transferts courants

de l'autre côté (figure 1.21). Cette répartition est susceptible de changer à court et à moyen terme en fonction de l'évolution de la guerre russo-ukrainienne et des impacts sur les flux commerciaux et financiers.

MISE À JOUR DES PRÉVISIONS DES EFFETS SOCIOÉCONOMIQUES DE LA COVID-19 ET DU CONFLIT RUSSO-UKRAINIEN EN AFRIQUE

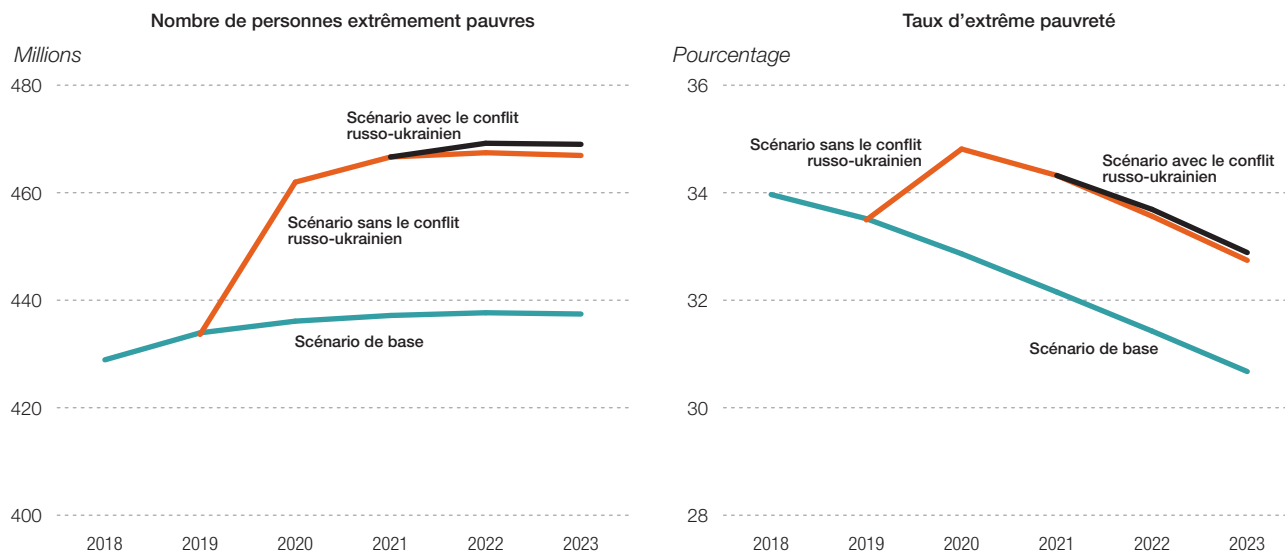
Effets sur la pauvreté et le bien-être

Malgré une relance prévue de la croissance économique en Afrique, la pandémie de COVID-19 ainsi que la guerre russo-ukrainienne devraient exacerber l'extrême pauvreté sur le continent

Les estimations de la Banque ont montré que 28,7 millions d'Africains supplémentaires ont plongé dans l'extrême pauvreté en 2021 par rapport aux chiffres projetés pré-COVID-19 (figure 1.22, volet de gauche), contre environ 26 millions en 2020, ce chiffre devrait atteindre 29,6 millions en 2022 et 2023. La révision à la baisse de l'effet de la pandémie sur la pauvreté en Afrique par rapport aux PEA 2021 (une baisse de 4,6 et 10 millions en 2020 et 2021, respectivement) reflète principalement de meilleures performances de croissance que celles prévues en 2020 (une contraction de 1,6 % au lieu de 2,1 % selon les PEA 2021) et 2021 (une estimation de croissance de 6,9 % contre 3,4 % selon les PEA 2021).

L'éclatement du conflit russo-ukrainien, qui a entraîné une hausse soudaine des prix de l'énergie et d'autres matières premières et provoqué des perturbations de l'offre mondiale, a des conséquences sur les économies africaines (voir encadré 1.1). Le ralentissement prévu de la croissance et l'inflation plus élevée prévue pour 2022 auront des répercussions sur la pauvreté de l'Afrique. En particulier, la baisse des revenus réels dans un contexte de hausse des prix des denrées alimentaires et du carburant frappera de plein fouet les ménages vulnérables qui

FIGURE 1.22 Extrême pauvreté en Afrique, 2018–23



Remarque : Le scénario de base se réfère aux projections d'avant la pandémie de COVID-19. Le scénario sans le conflit russo-ukrainien tient compte uniquement de la pandémie de COVID-19 mais pas de l'impact du conflit russo-ukrainien, alors que le scénario sans le conflit russo-ukrainien intègre dans les projections les impacts de la pandémie de COVID-19 ainsi que du conflit russo-ukrainien.

Source : Calculs des services de la Banque à partir des bases de données PovcalNet de la Banque mondiale, des projections de croissance à partir des statistiques de la Banque africaine de développement et les projections démographiques établies par la Division de la population de l'ONU.

vivent déjà à la limite de la pauvreté. Si la crise russo-ukrainienne persiste, environ 1,8 million et 2,1 millions d'Africains supplémentaires pourraient ainsi basculer dans l'extrême pauvreté en 2022 et 2023, respectivement – conséquence directe des retombées économiques du conflit. Toutefois, l'effet de la crise russo-ukrainienne sur la pauvreté est très variable d'un pays à l'autre, selon sa structure économique, notamment selon qu'il s'agit d'un exportateur net ou d'un importateur net de pétrole et d'autres produits de base (figure 1.23).

Cependant, en termes relatifs, le taux d'extrême pauvreté devrait diminuer à 32,9 % en 2023, contre 34,3 % en 2021 (figure 1.22, volet de droite), conformément aux perspectives révisées de reprise de la croissance, mais restera environ 2 points de pourcentage au-dessus des estimations d'avant la pandémie.

La plupart des personnes qui ont récemment basculé dans la pauvreté en raison de la COVID-19 et du conflit Russie-Ukraine vivent en Afrique de l'Ouest, et constitueraient une moyenne d'environ 39 % du total en 2021–2023. C'est le Nigeria qui enregistre la plus forte hausse

de la pauvreté (environ 5,4 millions de nouveaux pauvres par an contre quelque 465 000 en moyenne pour les autres pays de la région). L'Afrique du Nord (hors Libye) et l'Afrique de l'Est, avec la croissance du PIB réel par habitant la plus élevée en 2021–23 (2,7 % et 2,4 %, respectivement), devraient afficher les plus faibles augmentations des taux d'extrême pauvreté au cours de cette période (0,5 et 2,1 points de pourcentage, respectivement).

La persistance de la pauvreté devrait retarder le retour aux taux d'extrême pauvreté pré-COVID-19

Le retour aux taux d'extrême pauvreté pré-COVID-19 prendra probablement plus de temps que prévu, surtout avec les perspectives actuelles de croissance économique (figure 1.24). En supposant que les économies africaines connaissent une croissance moyenne presque identique à celle actuellement prévue pour la période 2021–2023, elles auraient besoin de plus d'une décennie pour rattraper les taux de pauvreté prévus avant la pandémie de la COVID-19, car la croissance du PIB réel par habitant reste insuffisante pour

En supposant que les économies africaines connaissent une croissance moyenne presque identique à celle actuellement prévue pour la période 2021–2023, elles auraient besoin de plus d'une décennie pour rattraper les taux de pauvreté prévus avant la pandémie de la COVID-19

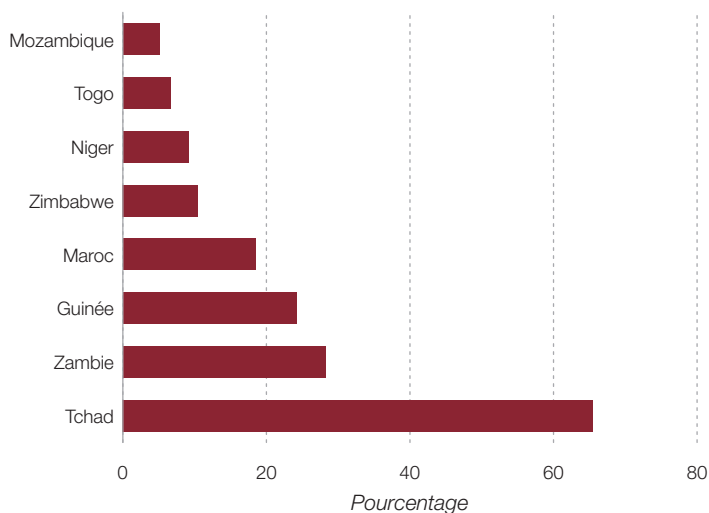
compenser l'impact économique de la pandémie. Dans un scénario plus optimiste, qui prévoit une croissance moyenne du PIB par habitant supérieure d'un point de pourcentage à partir de 2024 dans chaque pays, il faudrait encore environ sept ans en moyenne pour atteindre le taux d'extrême pauvreté qui aurait été enregistré en l'absence de pandémie et de la crise russo-ukrainienne. D'où l'importance de mettre en place des politiques favorables à une reprise plus forte après l'épisode COVID-19 non seulement pour revenir aux taux de pauvreté d'avant la pandémie, mais aussi pour les réduire davantage.

La pandémie continue de perturber les marchés du travail en Afrique, et le secteur de l'emploi ne s'est pas encore totalement rétabli

Avant la pandémie, l'Afrique enregistrerait un transfert régulier de la main-d'œuvre de l'agriculture vers les secteurs non agricoles, en particulier dans les services informels qui, selon les estimations, constituent une source de subsistance pour environ 90 % de la main-d'œuvre africaine. La pandémie a encore accentué le déséquilibre disproportionné dans le secteur de l'emploi en raison de la pression qu'elle a exercée sur le secteur privé. Selon les enquêtes suivies de la Banque mondiale auprès des entreprises pour mesurer l'impact de la COVID-19, près de 18 % des entreprises se trouvant dans les huit pays africains visés par les enquêtes ont dû arrêter leurs activités de façon temporaire ou définitive entre le premier trimestre 2020 et avril 2021. Cependant, la proportion de ces fermetures varie selon les pays, allant de 5,2 % au Mozambique à 65,8 % au Tchad (figure 1.25). Elles varient également selon les secteurs, le secteur des services (commerce de détail, hôtellerie, restauration et autres services) étant plus touché que le secteur manufacturier – environ 11 % (5,7 % de fermetures permanentes et 5,5 % de fermetures temporaires) contre environ 1 % (fermeture permanente ou temporaire).

La fermeture d'entreprises demeure plus marquée en Afrique que dans les autres régions en développement (tableau 1.1) : 91,5 % des entreprises africaines sont restées ouvertes pendant la pandémie, contre plus de 95 % dans les autres régions en développement. Et si près

FIGURE 1.25 Proportion des entreprises fermées au moins une fois, premier trimestre 2020 à avril 2021



Source : Enquêtes suivies de la Banque mondiale auprès des entreprises pour mesurer l'impact de la COVID-19.

de 4,5 % des entreprises africaines étaient définitivement fermées, 4,1 % n'étaient encore que temporairement fermées au moment de l'enquête. Ce chiffre est bien plus élevé que celui des entreprises fermées définitivement (1,3 %) et temporairement (3,4 %) dans les autres régions en développement. Les entreprises du secteur formel étaient confrontées à un risque plus élevé de fermeture en Afrique que dans d'autres régions, mais un nombre encourageant d'entreprises temporairement fermées rouvrent leurs portes.

Les entreprises pourraient s'engager sur la voie d'une réouverture lente, car le taux d'emploi n'a pas complètement retrouvé son niveau d'avant la pandémie. L'Organisation internationale du travail a estimé, pour les trois premiers trimestres de 2021, des heures de travail inférieures d'au moins 4,5 % au niveau du quatrième trimestre de 2019, soit 131 millions d'emplois à temps plein (figure 1.26). En outre, la part de l'Afrique dans la perte mondiale d'heures de travail a augmenté pour s'établir à 16 % en 2021, cet écart étant en partie dû à un accès très inégal à la vaccination (figure 1.27 ; et voir « Vaccination contre la COVID-19 » ci-dessous).

L'une des principales raisons de l'écart entre l'Afrique et le reste du monde en matière de

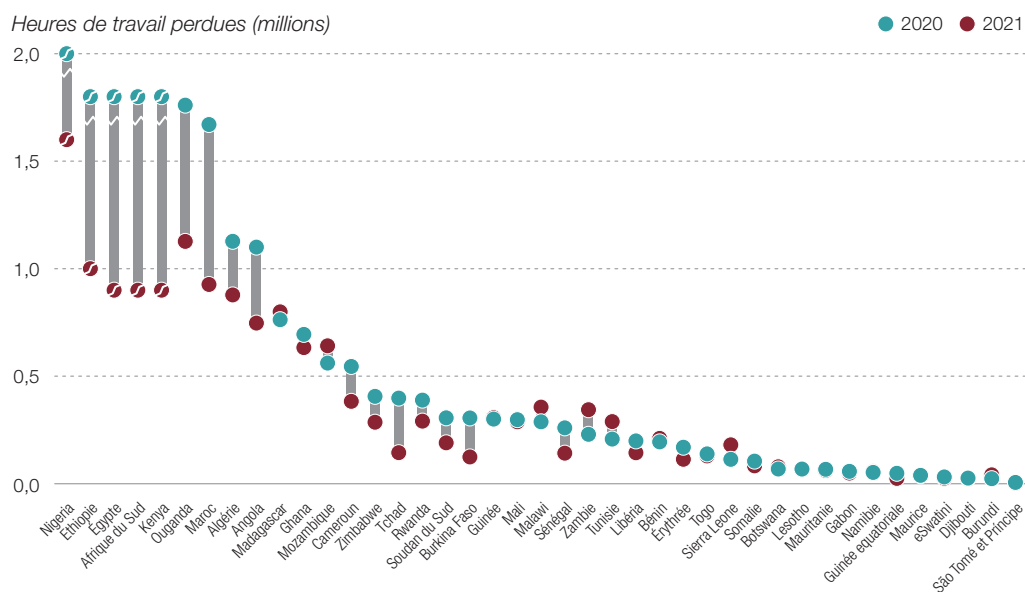
TABLEAU 1.1 Probabilité de transition de la survie des entreprises pendant la pandémie COVID-19 entre le premier trimestre de 2020 et avril 2021, en Afrique et dans les autres régions en développement, en pourcentage

		Cycle 2			Total	
		Fermées définitivement	Fermées temporairement	Ouvertes		
Cycle 1	Fermées définitivement	1.78	0	0	1.78	Afrique
	Fermées temporairement	0.09	1.47	6.74	8.30	
	Ouvertes	2.58	2.59	84.75	89.92	
	Total	4.45	4.06	91.49	100	
	Fermées définitivement	0.51	0	0	0.51	Autres régions en développement
	Fermées temporairement	0.20	1.18	4.85	6.23	
	Ouvertes	0.59	2.21	90.47	93.26	
	Total	1.29	3.39	95.32	100	

Remarque : Les proportions des cellules sont pondérées en utilisant le poids au niveau de l'entreprise de l'Enquête menée auprès des entreprises. Les autres régions du monde regroupent, au sens de la Banque mondiale, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (à l'exclusion des pays d'Afrique du Nord), l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Asie de l'Est et le Pacifique, et l'Europe et l'Asie centrale. La figure 1.24 présente les pays africains participant à l'enquête.

Source : Calculs des services de la Banque issus des enquêtes suivies auprès des entreprises sur l'impact de la COVID-19, cycles 1 et 2.

FIGURE 1.26 Heures de travail perdues en raison de la COVID-19 en 2020 et 2021



Remarque : Les valeurs sont tronquées pour le Nigeria (5 735,4 en 2020 et 3 627,9 en 2021), l'Éthiopie (3 379,6 en 2020 et 2 316,1 en 2021), l'Égypte (2 956,2 en 2020 et 1 871,4 en 2021), l'Afrique du Sud (2 542 en 2020 et 1 815,8 en 2021) et le Kenya (2 537,6 en 2020 et 1 744,9 en 2021).

Source : Calculs des services de la Banque basés sur les statistiques de l'Organisation internationale du Travail.

campagnes de vaccination est l'accès aux vaccins. Alors que d'autres régions, principalement les économies avancées, déploient rapidement leurs efforts de vaccination en obtenant suffisamment de doses pour leurs populations, les pays africains sont à la traîne en raison de ressources et d'options limitées, malgré des initiatives telles que le dispositif COVAX⁵ ou les dons bilatéraux de vaccins. La plupart des pays africains n'ont donc pas réussi à faire vacciner 60 % de la population initialement visée par leurs autorités sanitaires afin de parvenir à une immunité collective par la vaccination. En outre, l'émergence de variants de la COVID-19 hautement résistants tels qu'Omicron et sa propagation rapide dans le monde ont mis en évidence l'importance de l'équité vaccinale.

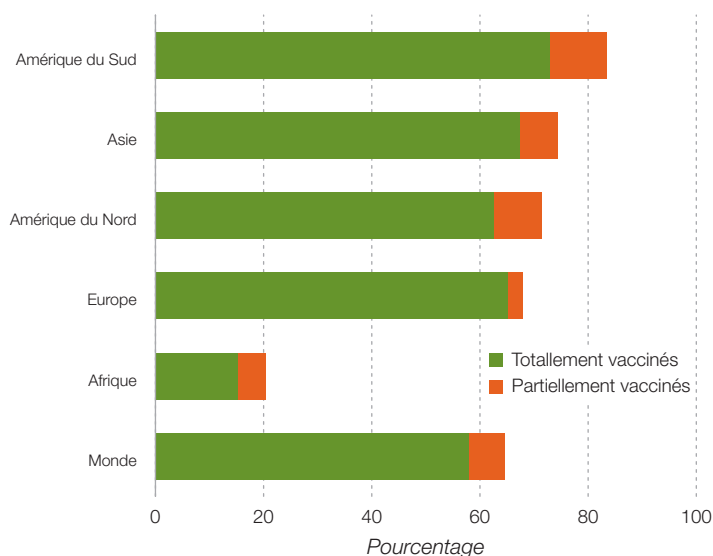
De nombreux pays africains devront accélérer leur campagne de vaccination, ce qui, au-delà des considérations de santé et de mortalité, sera également essentiel pour la relance économique, mais des taux de vaccination de 50 à 70 % pour l'immunité collective semblent peu plausibles pour la plupart des pays africains sur la base des tendances actuelles en matière de vaccination. 23 des 46 pays pour lesquels des données sur la vaccination sont disponibles au 31 mars 2022 affichent des taux de vaccination quotidiens supérieurs à ce qu'il faut pour atteindre l'objectif de 50 % d'ici mi-2022, mais environ 37 % (17 pays) ne pourront pas faire vacciner 70 % de leur population d'ici fin 2022 s'ils n'accélèrent pas le rythme (figure 1.28).

Vaccination contre la COVID-19

L'administration inefficace des vaccins freine encore les taux de vaccination en Afrique

Les déficiences dans l'administration des vaccins affectent encore de nombreux pays africains (figure 1.29). Ces obstacles peuvent être mesurés par le rapport de vaccins administrés et les vaccins reçus (que ce soit par le biais de l'initiative COVAX, de manière bilatérale ou par tout autre moyen) : plus le taux est élevé, plus l'administration est efficace.⁶ Entre 2021 et 2022, l'efficacité dans l'administration des vaccins a augmenté dans 30 pays (groupe I) et diminué dans 22 pays (groupe II). L'efficacité moyenne de l'administration des vaccins était d'environ 58, ce qui signifie que près de 42 des 100 doses n'avaient pas été administrées.

FIGURE 1.27 L'Afrique est à la traîne par rapport à d'autres régions du monde concernant le déroulement des campagnes de vaccination contre la COVID-19

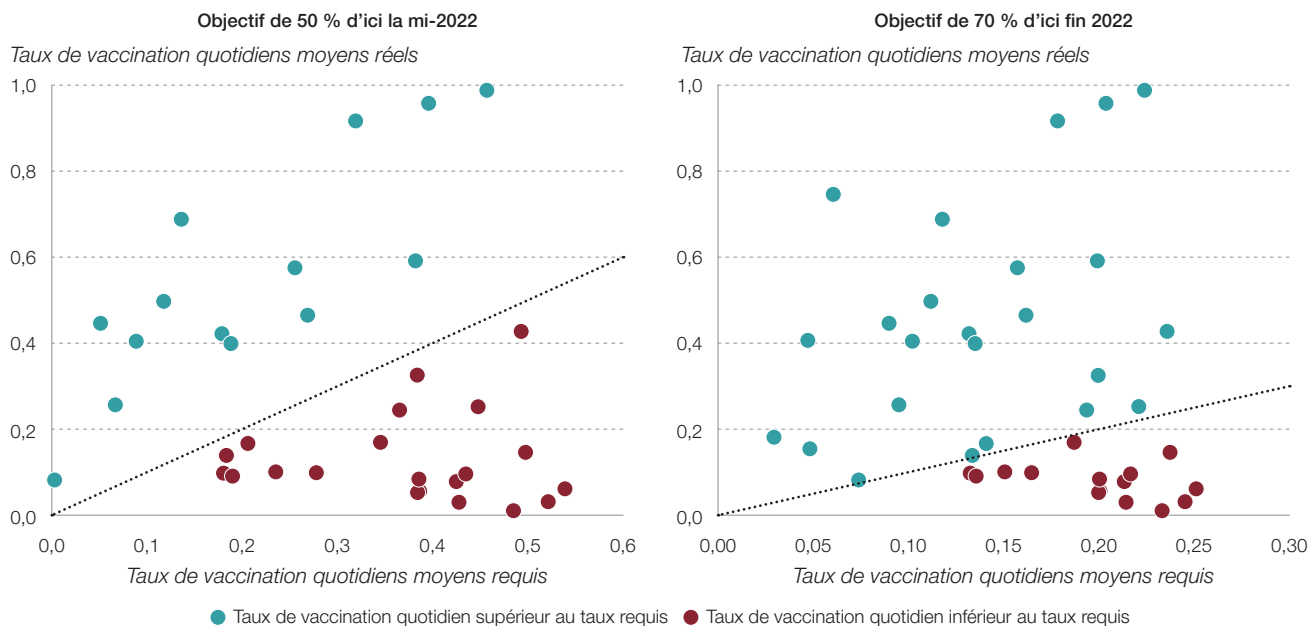


Source : Calculs des services de la Banque basés sur *Our World in Data*, 31 mars 2022.

Des facteurs institutionnels, économiques et géopolitiques expliquent ces différences d'efficacité. Les résultats de la régression présentés à la figure 1.30 montrent que les pays africains ayant enregistré un nombre de décès dus à la COVID-19 pour 1000 habitants plus élevé se sont avérés plus efficaces dans l'administration des vaccins, probablement parce que les taux de mortalité relativement élevés ont créé un sentiment d'urgence incitant à essayer de stabiliser ou de réduire la mortalité. Les pays africains dont la population urbaine est plus importante, et où se concentre la plupart des cas de COVID-19, ont des taux d'efficacité plus faibles, probablement dus aux difficultés de coordination ou de mise en réseau pour atteindre les populations. Par contre, il n'est pas surprenant que les pays dont la densité de médecins pour 1 000 habitants est plus élevée, mieux équipés sur le plan logistique pour les expéditions internationales ou dotés de services logistiques de haute qualité aient obtenu de meilleurs résultats dans l'administration des vaccins contre la COVID-19. Enfin, les pays dont la population a une perception positive de l'efficacité de la lutte contre la corruption et de la stabilité politique ont de meilleures prestations vaccinales,

Les déficiences dans l'administration des vaccins affectent encore de nombreux pays africains

FIGURE 1.28 Écarts entre les taux de vaccination pour les différents objectifs de couverture vaccinale



Remarque : Les pays qui ont atteint le taux de couverture vaccinale spécifique au 31 mars 2022 sont exclus des graphiques. Les lignes en pointillés représentent les lignes à 45 degrés.

Source : Calculs des services de la Banque basés sur les données du Département des statistiques de la Banque africaine de développement.

ce qui souligne l'importance d'améliorer la gouvernance sur le continent.

L'accélération des campagnes de vaccination est essentielle pour lutter contre les infections causées par la COVID-19 et réduire le nombre de décès

Les résultats d'une analyse de régression⁷ des liens entre les cas confirmés de COVID-19, ainsi que les décès, et les taux de vaccination en Afrique montrent que les pays qui ont déployé des campagnes de vaccination à grande échelle ont enregistré de plus faibles taux d'infection et de décès. En contrôlant l'influence de facteurs tels que la sévérité du confinement, les campagnes de sensibilisation du public, l'existence et l'intensité des tests, la recherche des cas contacts, le port d'un masque et la protection des personnes âgées, on constate une diminution des cas de COVID-19 par habitant dès quatre ou cinq jours suivant l'intensification des campagnes de vaccination par rapport au scénario de base (figure 1.31, volet de gauche). En particulier, 30 jours après le lancement d'une campagne de vaccination agressive, on constate une diminution

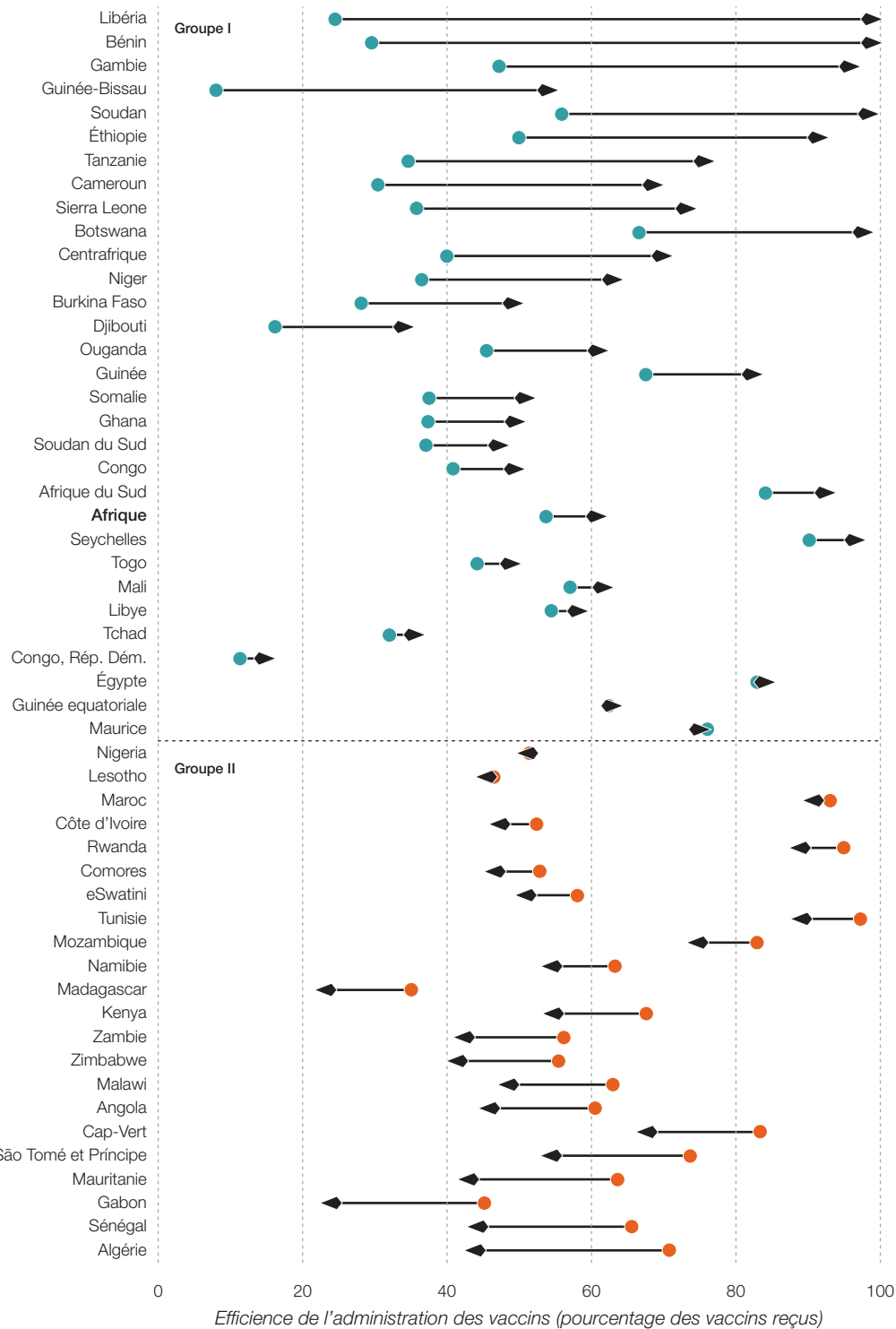
des cas confirmés cumulés de COVID-19 par habitant de 2,7 % en moyenne par rapport aux pays n'ayant pas lancé de campagne de vaccination.

La vaccination contre la pandémie est également efficace en termes de stabilisation, voire de réduction du nombre de décès dus à la COVID-19 : en moyenne, au cours des 10 premiers jours suivant le déploiement d'une campagne de vaccination, on constate une stabilisation des taux de décès dus à la COVID-19, comparés aux autres pays, ainsi que leur diminution par la suite (figure 1.31, volet de droite).

Un taux plus élevé de vaccination contre la COVID-19 va également de pair avec une relance économique plus rapide

Le renforcement des campagnes de vaccination contre la COVID-19 peut également contribuer à la relance économique. La figure 1.32 montre une relation positive entre les taux de vaccination contre la COVID-19 et la croissance estimée du PIB réel des pays africains en 2021, en contrôlant le nombre de cas d'infection. Cette relation positive pourrait être due à plusieurs facteurs.

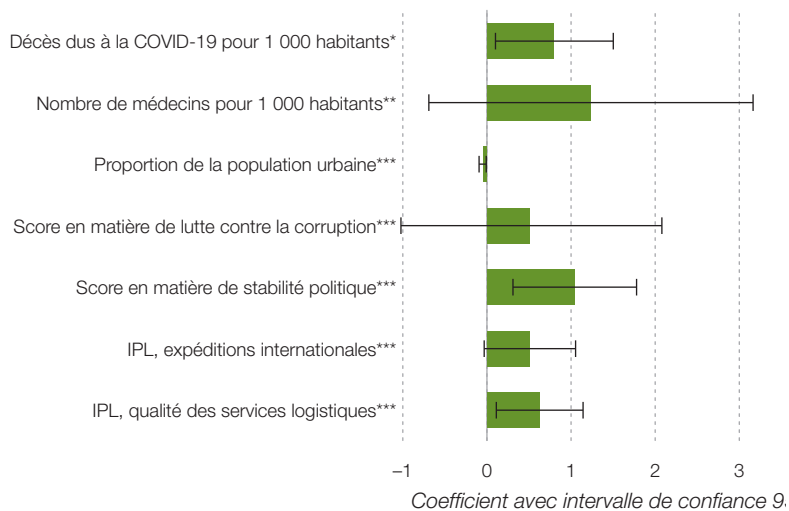
FIGURE 1.29 Variations des taux d'efficacité de l'administration des vaccins contre la COVID-19 en Afrique entre 2021 et 2022



Remarque : Les pays des groupes I et II sont ceux avec respectivement une augmentation et une diminution de leurs taux d'efficacité de l'administration des vaccins contre le COVID-19 entre 2021 et 2022. Les données vont du 1er septembre 2021 au 31 mars 2022.

Source : Calculs des services de la Banque basés sur les données du tableau de bord des vaccins contre la COVID-19 de l'Africa CDC.

FIGURE 1.30 Facteurs d'efficacité de la vaccination contre la COVID-19 en Afrique



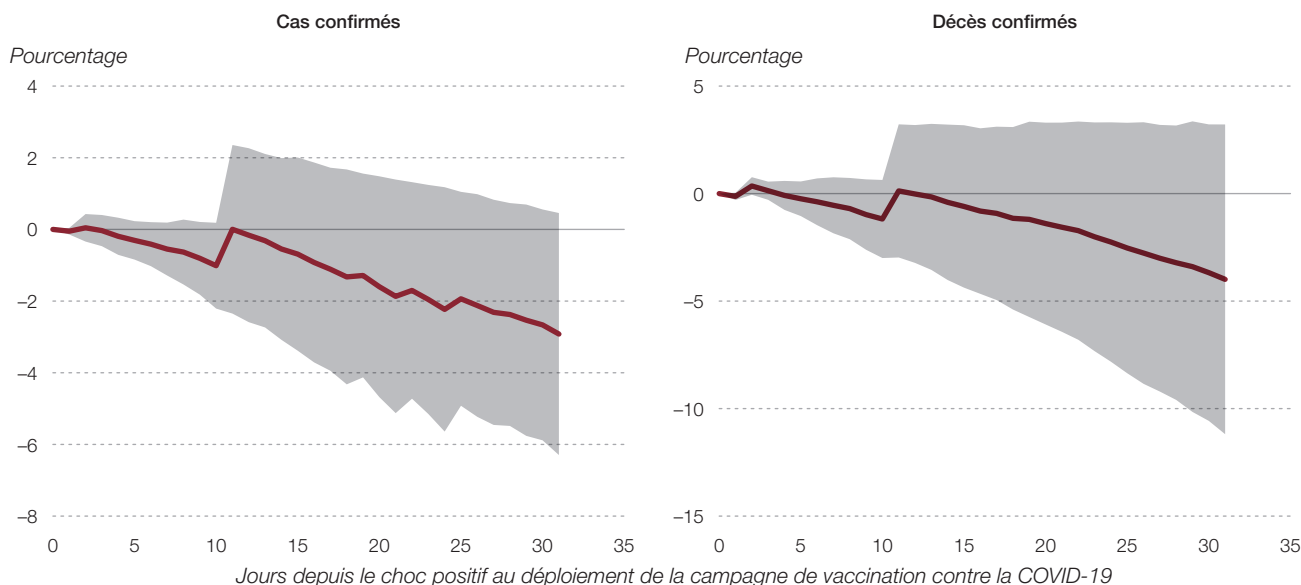
Remarque : La moyenne de toutes les variables, à l'exception des décès dus à la COVID-19 pour 1 000 habitants, a été calculée sur la période 2010–19 afin d'amortir les effets des chocs temporaires. Un score d'efficacité de l'administration des vaccins supérieur à 100 a été ramené à 100. Les décès dus à la COVID-19 sont ceux au 31 mars 2022, et les taux d'efficacité de l'administration des vaccins sont des moyennes entre le 1er septembre 2021 et le 31 mars 2022.

Source : Calculs des services de la Banque basés sur les données du Département des statistiques de la Banque africaine de développement, le tableau de bord des vaccins contre la COVID-19 du CDC Afrique, les indicateurs du développement dans le monde, classements de l'indice de performance logistique (IPL), et l'indice de sécurité sanitaire mondiale (SSM).

Premièrement, la vaccination d'une plus grande partie de la population permet d'ouvrir l'économie plus rapidement que celle des pays où le taux de vaccination est plus faible. Les entreprises nationales peuvent reprendre leurs activités normales plus rapidement (en particulier dans les secteurs requérant des contacts plus intenses tels que le tourisme, l'hôtellerie et la vente au détail), ce qui permet aux pays de reprendre le commerce avec d'autres avec moins de perturbations. Deuxièmement, en réduisant le taux élevé d'hospitalisations, de décès et d'autres complications sanitaires liés à la COVID-19, une augmentation des taux de vaccination allégera les contraintes budgétaires, et permettra ainsi aux pays d'allouer davantage de ressources à d'autres secteurs porteurs de croissance.

Troisièmement, un taux de vaccination plus élevé permet un redressement plus rapide du marché du travail, une diminution du nombre d'emplois perdus en raison de la pandémie et un assouplissement des restrictions sur le lieu de travail, car les personnes vaccinées sont mieux protégées contre le coronavirus que les personnes qui ne le sont pas. Des données récentes indiquent une corrélation fortement positive entre le déploiement de la campagne de vaccination contre la

FIGURE 1.31 Réactions des cas et décès dus à la COVID-19 aux campagnes de vaccination en Afrique



Remarque : La zone ombragée indique l'intervalle de confiance à 95 % calculé avec les erreurs types regroupées au niveau du pays. Les données sur la COVID-19 datent du 31 mars 2022.

Source : Calculs des services de la Banque à partir des statistiques de la Banque africaine de développement.

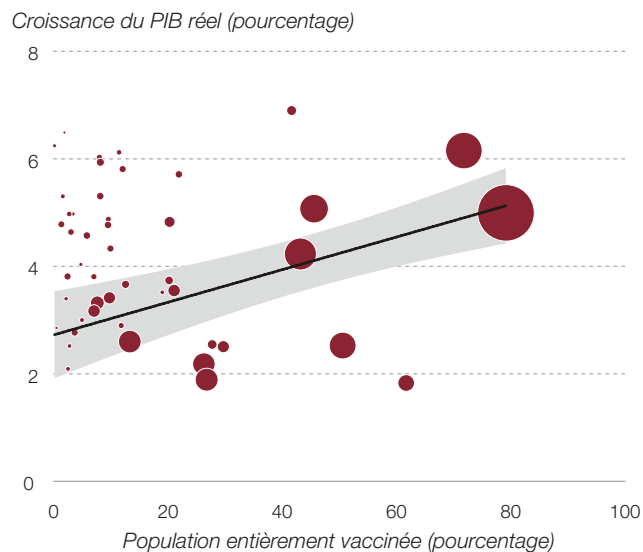
COVID-19 et la mobilité en Afrique (figure 1.33). En outre, pour chaque tranche de 14 personnes entièrement vaccinées au deuxième trimestre de 2021 dans le monde, un emploi équivalent à temps plein a été ajouté au marché du travail mondial⁸.

Quatrièmement, en freinant l'apparition de nouveaux foyers de la pandémie⁹, qui pourraient requérir un nouveau confinement à grande échelle, la vaccination stimule la relance économique. Enfin, des données récentes montrent que la vaccination rehausse la confiance des consommateurs parmi les personnes vaccinées ou celles qui prévoient de se faire vacciner, avec pour effet d'accroître la consommation des ménages et de favoriser le retour de la croissance¹⁰.

DÉFIS AU-DELÀ DE LA COVID-19 ET DU CONFLIT RUSSO-UKRAINIEN : LA MENACE EXISTENTIELLE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Outre la COVID-19 et le conflit russo-ukrainien, le monde est confronté à la menace existentielle du changement climatique, et l'Afrique est la région du monde la plus vulnérable aux catastrophes climatiques¹¹. Cinq des dix pays les plus touchés par le changement climatique et les événements météorologiques liés au climat en 2019 se trouvaient en Afrique¹². Au total, 131 catastrophes liées au changement climatique et aux conditions météorologiques extrêmes ont été enregistrées sur le continent en 2020 et 2021, dont 99 inondations, 16 tempêtes, 14 sécheresses et 2 incendies de forêt (figure 1.34). Les catastrophes liées au climat ont des effets immenses à long terme sur le bien-être des personnes et le développement économique¹³. Les coûts économiques des phénomènes météorologiques extrêmes en Afrique ont été estimés entre 7 et 15 milliards d'USD en 2020¹⁴, et pourraient atteindre 45 à 50 milliards d'USD par an d'ici 2040, soit l'équivalent de 7 % du PIB de l'Afrique d'ici 2100¹⁵. En résumé, le changement climatique présente d'énormes risques pour les économies africaines, menace la vie et les moyens de subsistance de dizaines de millions de personnes et pourrait réduire à néant les progrès obtenus de haute lutte dans

FIGURE 1.32 Déploiement de la campagne de vaccination contre la COVID-19 et croissance du PIB réel dans les pays africains, 2021

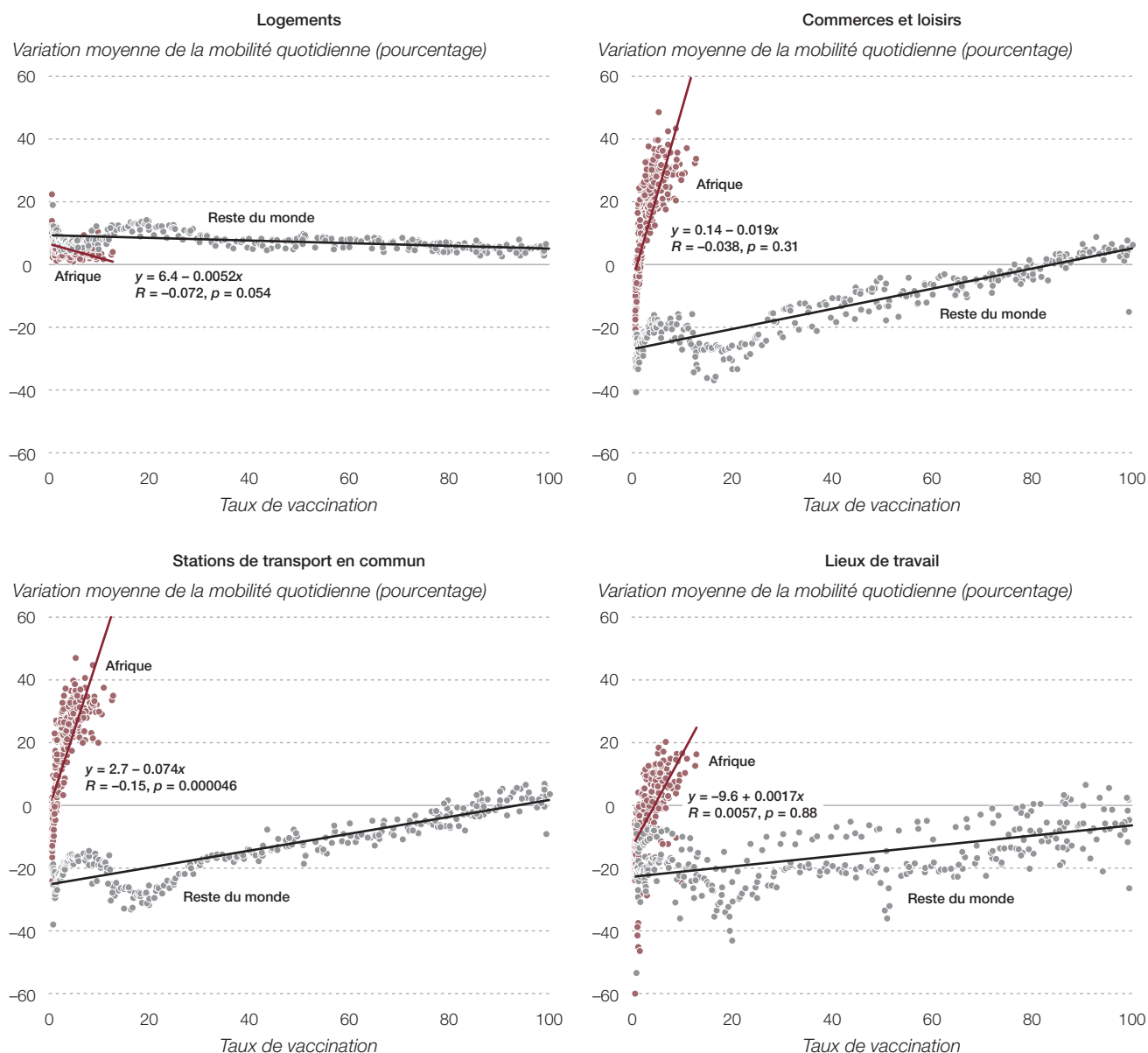


Remarque : La zone ombragée indique que l'intervalle de confiance est à 95 %. La taille des nuages de points est proportionnelle aux cas confirmés de COVID-19 par habitant pour chaque pays. La Libye est exclue en raison de la valeur extrême de la croissance de son PIB réel (86,5 %). Les données sur la vaccination datent du 31 décembre 2021. *Source :* Calculs des services de la Banque sur base des statistiques de la Banque africaine de développement.

la réalisation de certains des principaux objectifs des ODD (Objectifs de développement durable) des Nations Unies, de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et des High-5 de la Banque africaine de développement.

Étant donné que les efforts visant à « reconstruire en mieux » et à engendrer des économies résilientes peuvent être entravés par des chocs dévastateurs liés au climat, les politiques de soutien à la relance économique postpandémique pour l'Afrique doivent comporter des initiatives visant à renforcer sa résilience en atténuant ces chocs, qui aggravent les fluctuations de la production et la pauvreté. Toutefois, le changement climatique peut également être considéré comme une occasion de passer à la croissance verte et à la création d'emplois en tirant parti des avantages d'une transition énergétique équitable en Afrique vers des systèmes d'énergie durable et renouvelable.

FIGURE 1.33 Corrélation entre le taux de vaccination contre la COVID-19 et la mobilité humaine



Remarque : Les moyennes de l'Afrique et du reste du monde sont pondérées en fonction de la population.

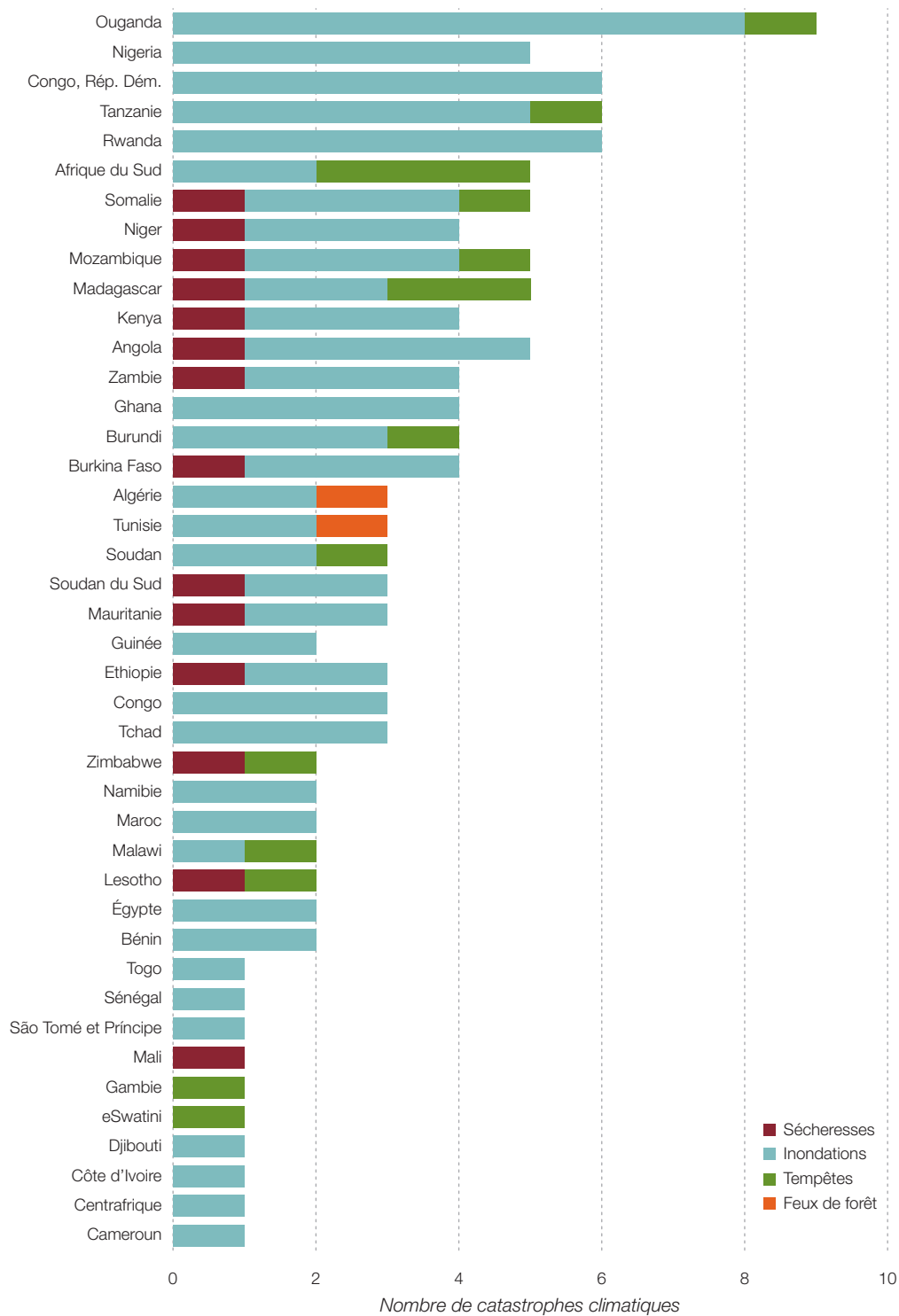
Source : Calculs des services de la Banque basés sur les données de mobilité communautaire de Google et *Our World in Data*.

L'absence d'un approvisionnement moderne en énergie abordable et fiable a été l'une des principales entraves à la compétitivité de l'Afrique dans l'économie mondiale et à sa transformation économique. Ce problème reste d'actualité dans de nombreux pays. Malgré l'abondance de ses sources d'énergie renouvelables et non renouvelables, l'Afrique ne produit et consomme que de très petites quantités d'énergie moderne. On

estime à 600 millions le nombre d'Africains n'ayant pas accès à l'électricité. L'Afrique est également la seule région du monde où la pauvreté énergétique devrait augmenter au cours des prochaines décennies.

Au-delà de son impact sur la croissance et la compétitivité à long terme, le manque d'accès à l'énergie moderne est préjudiciable à la réduction de la pauvreté, à la création d'emplois, à la santé,

FIGURE 1.34 Catastrophes liées au climat en Afrique, 2020–2021



Source : Base de données des phénomènes d'urgence

à l'éducation et à beaucoup d'autres domaines liés aux ODD. Les efforts de relance et de résilience climatique post-COVID-19 doivent donc trouver un juste équilibre entre les besoins essentiels de développement de l'Afrique et l'évolution de son système énergétique, pour qu'elle puisse tenir ses engagements climatiques mondiaux.

Les chapitres 2 et 3 sont consacrés aux défis et possibilités qu'offrent les voies d'accès à une économie énergétique propre et examinent les coûts et les avantages escomptés de différents scénarios de transition juste susceptible de répondre aux besoins de développement post-pandémique du continent.

L'augmentation des taux de vaccination permettrait de réduire les infections et de se protéger contre l'apparition de variantes du virus plus transmissibles et plus mortelles

RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES VISANT À RECONSTRUIRE EN MIEUX ET À CRÉER DES ÉCONOMIES RÉSILIENTES EN AFRIQUE

- *Accélérer le déploiement de la vaccination contre la COVID-19 en améliorant les politiques relatives aux prestations vaccinales et, à moyen et long terme, en appuyant fortement le développement des industries pharmaceutiques nationales.* Les mesures macroéconomiques fermes prises par les gouvernements africains en 2020 et 2021 ont laissé à la plupart des pays une marge de manœuvre limitée. Être en mesure de contrôler la pandémie doit donc rester la priorité politique absolue des pays africains. L'augmentation des taux de vaccination permettrait de réduire les infections et de se protéger contre l'apparition de variantes du virus plus transmissibles et plus mortelles. En outre, une meilleure couverture vaccinale permettra de consacrer les ressources limitées des finances publiques aux efforts de reprise post-COVID-19 et de renforcer la résilience économique contre les chocs futurs.
- *À court terme, ces efforts nécessiteront de meilleures politiques d'administration des vaccins, afin de remédier aux problèmes logistiques qui ont parfois entraîné des pertes de vaccins.* Les pays doivent également s'attaquer à la méfiance des citoyens à l'égard des vaccins par le biais de campagnes de

sensibilisation publique mieux élaborées et mieux adaptées, dans l'optique de les rassurer sur l'innocuité et l'efficacité des vaccins contre la COVID-19 et dans la mesure du possible, d'empêcher la diffusion de fausses informations. À moyen et long terme, un soutien politique fort est nécessaire pour renforcer les capacités pharmaceutiques nationales afin de produire des vaccins au niveau local et réduire ainsi considérablement la dépendance excessive vis-à-vis des fabricants externes. Les efforts actuellement déployés par la Banque pour produire localement les vaccins contre la COVID-19 doivent être accélérés et étendus.

- *Accroître les investissements dans les systèmes de santé essentiels.* La pandémie est le dernier choc sanitaire en date à frapper le continent depuis deux décennies. On peut aussi citer les épidémies de maladie à virus Ebola de 2014–16 et 2018, ainsi que les fréquentes épidémies de choléra, de dysenterie et de fièvre hémorragique (comme la fièvre de la vallée du Rift, la fièvre de Crimée-Congo et la fièvre jaune). L'inadéquation des systèmes de soins de santé essentiels en Afrique augmente les coûts économiques et sociaux de ces chocs, ce qui éloigne les pays de la réalisation des ODD. Les gouvernements devraient investir davantage dans leurs systèmes de soins de santé et augmenter le nombre d'agents de santé essentiels désignés pour lutter contre les chocs sanitaires récurrents en augmentant considérablement l'enveloppe budgétaire allouée au secteur de la santé. Pour faire de ce secteur un axe prioritaire, il faudra investir dans de nouveaux établissements de santé, ou réhabiliter et moderniser ceux existants, se doter d'infrastructures et d'équipements de pointe, former les professionnels de la santé aux avancées médicales en matière de gestion et de réponse aux pandémies et aux épidémies, et établir des plans de préparation clairs contre la résurgence future des chocs sanitaires.
- *Promouvoir une croissance inclusive pour lutter contre la hausse de la pauvreté et des inégalités grâce à des programmes sociaux et des emplois ciblant les personnes vulnérables.* L'impact de la pandémie de COVID-19 persistante et du conflit russo-ukrainien a plombé la

reprise de la croissance à moyen terme. L'extrême pauvreté en Afrique devrait donc dépasser son niveau d'avant la pandémie, au moins à moyen terme. Les pays doivent mettre en place des programmes sociaux adaptés aux besoins des plus vulnérables, à savoir les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les travailleurs informels et les ménages dirigés par des femmes. Ouvrir des perspectives d'emplois décentes ciblant ces groupes les rendrait économiquement indépendants et résilients aux chocs futurs. Ces efforts exigeront des pays qu'ils mettent en œuvre des réformes qui soutiennent l'industrialisation, la diversification et la numérisation, qui améliorent la réglementation du marché du travail et rendent celui-ci plus adaptable et plus réactif aux chocs, qui améliorent la gestion et l'efficacité des systèmes fiscaux publics, qui encouragent les innovations du secteur privé visant à améliorer la productivité et qui adaptent les programmes des systèmes éducatifs aux besoins des marchés du travail.

- *Contenir l'inflation tout en préservant la reprise.* La récente hausse des prix des matières premières et de l'énergie due à la guerre russo-ukrainienne et les pressions inflationnistes qui en découlent dans de nombreux pays compliquent singulièrement l'arbitrage à effectuer entre la réduction de l'inflation et la sauvegarde de la croissance. Dans la situation actuelle, des réponses rapides et adéquates sont nécessaires pour éviter que l'Afrique ne glisse dans la « stagflation ». Compte tenu de l'inflation et de la dette élevées dans le contexte d'une reprise fragile, ainsi que du durcissement des conditions financières mondiales, de nombreux pays étaient déjà confrontés à une marge de manœuvre réduite, et cette situation s'est aggravée du fait de la guerre. Pour trouver une réponse à cette épineuse équation, les autorités monétaires devront surveiller attentivement les effets de la hausse des prix internationaux sur l'inflation intérieure, afin de calibrer les réponses appropriées. La politique monétaire devrait suivre une trajectoire prudente de durcissement dans les pays où la hausse des prix de l'énergie et d'autres matières premières se répercute le plus sur l'inflation. Dans les pays

dotés d'une politique monétaire indépendante, une hausse des taux directeurs serait justifiée en cas de signes d'une aggravation des pressions sur les prix et/ou des risques d'affaiblissement des prévisions d'inflation. Dans les pays où les pressions inflationnistes sous-jacentes restent contenues, les banques centrales peuvent maintenir une position accommodante lorsque la reprise est faible.

- *Coordonner la politique monétaire et budgétaire en tenant compte de l'étroitesse persistante de la marge de manœuvre politique.* La complexité et les limites de la marge de manœuvre de politique ont fait de la coordination entre les politiques monétaires et budgétaires une nécessité cruciale. Une politique monétaire plus stricte qui cible l'inflation devrait être complétée par une réponse budgétaire soigneusement calibrée pour soutenir la reprise et protéger les personnes les plus vulnérables. Certains pays envisagent de mettre en œuvre 1) une réduction temporaire de la taxe sur la valeur ajoutée et des droits d'accise sur les biens de consommation ménagers (par exemple, les aliments, l'huile de cuisson et le gaz), et 2) d'introduire, de rétablir et de maintenir des subventions à l'énergie pour protéger les consommateurs de l'impact des coûts élevés de l'énergie. Ces mesures peuvent entraîner des coûts importants, en particulier pour les importateurs nets, si les cours des produits de base restent longtemps à un niveau élevé. Pour ce groupe de pays, le soutien aux plus vulnérables nécessitera de redéfinir les priorités en matière de dépenses, par exemple en réduisant les dépenses non essentielles telles que les subventions inutiles aux entreprises d'État. Pour compléter les subventions mises en œuvre avec efficacité, les pays pourraient mieux cibler les filets de sécurité sociale, en mettant l'accent sur les plus vulnérables. Les exportateurs nets de pétrole ont la possibilité d'utiliser les retombées fiscales de la hausse des prix du pétrole pour créer des réserves budgétaires et soutenir la reprise et les plus vulnérables. Les pays qui connaissent une reprise atone pourraient utiliser judicieusement leur marge de manœuvre budgétaire élargie en accordant la priorité à des dépenses

La politique monétaire devrait suivre une trajectoire prudente de durcissement dans les pays où la hausse des prix de l'énergie et d'autres matières premières se répercute le plus sur l'inflation. Dans les pays dotés d'une politique monétaire indépendante, une hausse des taux directeurs serait justifiée en cas de signes d'une aggravation des pressions sur les prix et/ou des risques d'affaiblissement des prévisions d'inflation



sociales ciblées et à l'investissement productif, afin de jeter les bases d'une croissance future plus rapide. Toutefois, pour de nombreux pays, cette stratégie complexe nécessitera un appui décisif de la communauté internationale et une coopération au niveau mondial pour prévenir une crise humanitaire et une crise de la dette.

- *Rétablir et repenser l'ISSD et le Cadre commun, intensifier et accélérer les réformes de gouvernance et renforcer la gestion des finances publiques pour relever les défis structurels posés par la dette publique croissante de l'Afrique.* Le niveau élevé de la dette publique menace de saper les efforts de reprise sur le continent, et plombe les perspectives d'une croissance économique forte et durable. La réponse de la politique intérieure reste limitée par une marge de manœuvre budgétaire faible, dans un contexte de pressions croissantes sur les dépenses du secteur social. La communauté internationale doit donc impérativement repenser la fin du cadre de l'ISSD, qui a été conçu pour offrir un répit temporaire aux pays de plus en plus lourdement endettés. Une ISSD et un Cadre commun restructurés limiteront l'impact sur la dette publique africaine de la dépréciation des monnaies nationales due à l'incertitude mondiale alimentée par la guerre russo-ukrainienne et aux effets de contagion d'une politique monétaire stricte mise en œuvre dans les économies avancées. Les pays africains doivent accélérer les réformes de la gouvernance et améliorer la gestion des finances publiques afin de remédier enfin à leurs vulnérabilités récurrentes en matière de dette. Pour ce faire, ils doivent mettre en place des institutions budgétaires solides afin de mobiliser efficacement les ressources nationales, d'effectuer des dépenses publiques judicieuses et de mettre en œuvre une gestion et une budgétisation rigoureuses de la dette. Le renforcement du lien entre la dette, la croissance et la gouvernance permettra d'optimiser les dividendes de croissance des investissements publics financés par la dette.¹⁶ Enfin, les pays doivent améliorer la transparence de leur dette en améliorant leurs statistiques sur la dette en général, et sur la dette des entreprises publiques en particulier.

La guerre en Ukraine aggrave les déséquilibres macroéconomiques et la vulnérabilité de la dette sur l'ensemble du continent. Par conséquent, la mise en œuvre effective des initiatives mondiales d'allègement et de règlement de la dette est essentielle pour éviter une vague de crises de la dette.

- *Réduire la dépendance pour ne pas dépendre d'un seul fournisseur de denrées alimentaires.* L'une des leçons de la guerre russo-ukrainienne est que les pays doivent diversifier leurs sources d'importation de biens et de produits de base essentiels tels que l'énergie et l'alimentation, afin de renforcer leur résilience face aux chocs spécifiques. La réponse de politique à long terme, face à la diversification économique, devrait entre autres renforcer l'autosuffisance alimentaire du continent africain. Ce point sera crucial pour renforcer la résilience économique face aux chocs futurs. La Zone de libre-échange continentale africaine offre d'importantes possibilités de diversification des échanges et de développement des réseaux commerciaux sur les principaux marchés des produits agricoles et des produits à valeur ajoutée manufacturière moins volatiles.
- *S'atteler à stimuler la production céréalière locale en Africa sera important pour atténuer les risques liés à l'offre mondiale.* Soutenir les petits agriculteurs africains peut déclencher une révolution agricole pour nourrir l'Afrique, en particulier dans les zones urbaines. Les pays africains doivent impérativement offrir aux agriculteurs un large accès à un financement abordable, à des technologies de production alimentaire améliorées, en particulier à des semences certifiées adaptées aux conditions climatiques extrêmes, à une vulgarisation systématique à grande échelle et à des services de mécanisation, pour stimuler la production alimentaire. Les prix des denrées alimentaires peuvent en outre être stabilisés à court terme grâce à la libération ciblée et à la reconstitution des réserves alimentaires stratégiques. Ces interventions fonctionnent souvent mieux quand elles réunissent le secteur privé, la communauté internationale, les centres de recherche nationaux et internationaux et les gouvernements.

ANNEXE 1 APPENDICE STATISTIQUE

TABLEAU A1.1 Croissance du PIB réel (pourcentage)

	Estimations d'avril 2022					Estimations d'avril 2022			
	2020	2021 (estimé)	2022 (projeté)	2023 (projeté)		2020	2021 (estimé)	2022 (projeté)	2023 (projeté)
Afrique australe	-6,0	4,2	2,5	2,4	Afrique du Nord	-1,3	11,7	4,5	4,2
Afrique du Sud	-6,4	4,9	1,9	1,4	Algérie	-4,9	4,0	3,7	2,6
Angola	-5,4	0,7	2,9	3,5	Égypte	3,6	3,3	5,7	5,1
Botswana	-8,7	12,5	4,2	4,4	Libye	-59,7	177,3	3,5	4,4
Lesotho	-7,6	1,0	2,5	2,8	Maroc	-6,3	7,2	1,8	3,3
Madagascar	-7,1	3,3	5,0	5,4	Mauritanie	-1,8	3,9	4,8	4,6
Malawi	0,9	3,9	2,4	4,0	Tunisie	-8,7	3,4	2,5	3,2
Maurice	-14,9	4,0	6,2	5,6	Afrique de l'Ouest	-0,6	4,3	4,1	4,1
Mozambique	-1,2	2,2	3,7	4,5	Bénin	3,8	7,0	6,1	6,4
Namibie	-7,9	2,4	2,6	3,5	Burkina Faso	1,9	6,7	5,0	5,4
São Tomé et Príncipe	3,1	2,2	1,5	3,2	Cap-Vert	-14,8	7,1	5,1	5,7
eSwatini	-1,9	6,1	2,4	1,9	Côte d'Ivoire	2,0	7,4	6,0	6,7
Zambie	-3,0	4,0	3,2	3,8	Gambie	-0,2	5,5	4,8	5,8
Zimbabwe	-5,3	6,3	3,5	3,3	Ghana	0,4	5,0	5,3	5,1
Afrique centrale	-0,5	3,4	4,6	4,3	Guinée	6,4	4,3	4,9	5,7
Cameroun	0,5	3,5	3,8	4,1	Guinée-Bissau	-1,4	3,8	3,7	4,5
Centrafrique	1,0	0,7	3,8	3,9	Libéria	-3,0	3,3	3,5	4,3
Congo	-8,1	-0,2	4,3	3,2	Mali	-1,2	3,2	2,1	5,4
Gabon	-1,8	1,3	3,3	3,4	Niger	3,5	1,4	6,5	7,2
Guinée équatoriale	-4,9	1,4	5,0	-1,9	Nigeria	-1,8	3,6	3,4	3,0
Rép. Dém. du Congo	1,7	5,7	6,2	6,5	Sénégal	1,3	6,1	4,6	8,2
Tchad	-2,2	0,6	2,9	3,2	Sierra Leone	-2,0	3,2	4,0	4,2
Afrique de l'Est	1,5	4,8	4,7	5,5	Togo	1,8	6,0	5,8	6,8
Burundi	-1,0	2,3	3,6	4,6	Afrique	-1,6	6,9	4,1	4,1
Comores	0,2	1,9	2,5	3,2	Afrique (hors Libye)	-1,2	4,2	4,1	4,1
Djibouti	1,2	3,9	3,4	5,2	Afrique (hors Nigeria)	-1,5	7,5	4,2	4,3
Érythrée	-0,6	2,9	4,7	3,6	<i>Postes pour mémoire</i>				
Éthiopie	6,1	5,6	4,8	5,7	Afrique du Nord (y compris le Soudan)	-1,5	10,9	4,4	4,3
Kenya	-0,3	6,7	5,9	5,5	Afrique subsaharienne	-1,7	4,3	3,8	4,0
Ouganda	-1,5	6,0	4,6	6,2	Afrique subsaharienne hors Afrique du Sud	-0,7	4,2	4,2	4,6
Rwanda	-3,4	10,0	6,9	7,9	Pays exportateurs de pétrole	-1,0	8,1	4,4	4,1
Seychelles	-7,7	7,9	5,0	5,9	Pays importateurs de pétrole	-2,4	5,3	3,7	4,1
Somalie	-0,3	2,0	3,0	3,6					
Soudan	-3,6	0,5	2,5	4,5					
Soudan du Sud	13,2	-6,0	5,3	6,5					
Tanzanie	4,8	4,9	5,0	5,6					

Source : Statistiques de la Banque africaine de développement,



TABLEAU A1.2 Groupement des pays

Pays exportateurs de pétrole	Autres pays à forte intensité en ressources	Pays à faible intensité en ressources	Pays dépendants du tourisme	Pays à faible revenu	Pays à revenu intermédiaire
Algérie	Afrique du Sud	Bénin	Cap-Vert	Bénin	Afrique du Sud
Angola	Botswana	Burundi	Comores	Burkina Faso	Algérie
Cameroun	Burkina Faso	Cap-Vert	Maurice	Burundi	Angola
Congo	Centrafrique	Comores	São Tomé et Príncipe	Centrafrique	Botswana
Égypte	Congo, Rép. Dém.	Côte d'Ivoire	Seychelles	Congo, Rép. Dém.	Cameroun
Gabon	Ghana	Djibouti		Érythrée	Cap-Vert
Guinée équatoriale	Guinée	Érythrée		Éthiopie	Comores
Libye	Libéria	eSwatini		Guinée	Congo
Nigeria	Mali	Éthiopie		Guinée-Bissau	Côte d'Ivoire
Soudan du Sud	Namibie	Gambie		Libéria	Djibouti
Tchad	Niger	Guinée-Bissau		Madagascar	Égypte
	Sierra Leone	Kenya		Malawi	Gambie
	Soudan	Lesotho		Mali	Gabon
	Tanzanie	Madagascar		Mozambique	Ghana
	Zambie	Malawi		Niger	Guinée équatoriale
	Zimbabwe	Maroc		Ouganda	Kenya
		Mauritanie		Rwanda	Lesotho
		Maurice		Sierra Leone	Libye
		Mozambique		Somalie	Maroc
		Ouganda		Soudan du Sud	Mauritanie
		Rwanda		Tanzanie	Maurice
		São Tomé et Príncipe		Tchad	Namibie
		Sénégal		Togo	Nigeria
		Seychelles			São Tomé et Príncipe
		Somalie			Sénégal
		Togo			Seychelles
		Tunisie			Soudan
					eSwatini
					Tunisie
					Zambie
					Zimbabwe

NOTES

1. La dépréciation des devises s'est poursuivie dans 22 des 37 pays en 2021.
2. Les mesures « au-dessus de la ligne » comprennent celles dont le coût total est reflété dans le déficit budgétaire, la dette publique et les besoins d'emprunt accrus à court terme. Ces mesures comprennent des dépenses supplémentaires (par exemple, les services de santé et les prestations de chômage) ; des subventions d'investissement et des transferts ciblés (tels que des aides salariales ou des transferts directs) ; ou des mesures fiscales (par exemple, des réductions d'impôts ou d'autres allègements) réalisées par les voies budgétaires habituelles.
3. CNUCED 2021.
4. PEA 2021.
5. Le dispositif COVAX a pour objectif d'accélérer le développement et la fabrication des vaccins COVID-19, et de garantir un accès juste et équitable pour tous les pays du monde. L'initiative est co-dirigée par Gavi, l'Alliance du Vaccin, la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies, et l'Organisation mondiale de la Santé.
6. Goel et Nelson 2021.
7. La spécification suivante est utilisée pour estimer les résultats obtenus des chocs des taux de vaccination face aux infections et décès dus à la COVID-19 (Jordà 2005) :

$$\ln C_{i,t+h} - \ln C_{i,t-1} = \alpha_{i,h} + \gamma_{t,h} + \sum_{p=0}^P \beta_{h,p} V_{i,t-p} + \sum_{p=0}^P \tau_{h,p} X_{i,t-p} + \sum_{p=1}^P \sigma_{h,p} \ln C_{i,t-p} + \varepsilon_{i,t+h}$$

où $\ln C_{i,t+h}$ désigne les cas ou les décès dus à la COVID-19 par habitant (en log) dans le pays i au jour $t+h$, h étant l'horizon ($h = 1, 2, \dots, 30$). $\ln C_{i,t-1}$ représente les cas ou les décès dus à la COVID-19 par habitant (en log) au jour $t-1$. $V_{i,t-p}$ est le taux de vaccination contre la COVID-19 dans le pays i au jour $t-p$, où p marque des décalages à prendre en compte pour l'impact des valeurs passées. $\ln C_{i,t-p}$ est utilisé pour suivre le stade de la pandémie dans le pays. La spécification comprend également deux semaines de décalage ($p = 1, 2, \dots, 14$). X_j est un vecteur de variables de contrôle : sévérité du confinement, campagnes d'information du public, tests, suivi des contacts, port du masque et protection des personnes âgées. $\varepsilon_{i,t+h}$ est le terme d'erreur.

8. OIT 2021.
9. Moghadas et coll. 2021.
10. Leer 2021.
11. Bündnis Entwicklung Hilft 2021.
12. Eckstein, Kunzel et Schafer 2021.
13. Lalthapersad-Pillay et Udjo 2014.
14. Banque africaine de développement. 2021a.
15. Banque africaine de développement. 2015.
16. Banque africaine de développement. 2021b.

RÉFÉRENCES

- Banque africaine de développement. 2015. Africa's Climate Opportunity: Adapting and Thriving. Abidjan, Côte d'Ivoire: African Development Bank. https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Events/COP21/The_African_Development_Bank_at_the_UNFCCC_COP21_meeting.pdf.
- Banque africaine de développement. 2021a. Annual Development Effectiveness Review 2021: A Resilient Continent Recovering from the Pandemic. Abidjan, Côte d'Ivoire: African Development Bank. https://www.afdb.org/sites/default/files/news_documents/ader_2021_en_v17.pdf.
- Banque africaine de développement. 2021b. African Economic Outlook 2021: From Debt Resolution to Growth: The Road Ahead for Africa. Abidjan, Côte d'Ivoire: African Development Bank.
- Bündnis Entwicklung Hilft. 2021. WorldRiskReport 2021. Bochum, Germany: Ruhr University Bochum, Institute for International Law of Peace and Armed Conflict. <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/2021-world-risk-report.pdf>.
- Eckstein, D., V. Kunzel, and L. Schafer. 2021. "Global Climate Risk Index 2021: Who Suffers Most from Extreme Weather Events? Weather-related Loss Events in 2019 and 2000–2019." Bonn, Germany: German Watch. https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Global%20Climate%20Risk%20Index%202021_1_0.pdf.
- Goel, R. K., and M. A. Nelson. 2021. "Drivers of Covid-19 Vaccinations: Vaccine Administration and Delivery Efficiency in the United States." NETNOMICS: Economic Research and Electronic Networking 22: 53–69. <https://link.springer.com/content/pdf/10.1007/s11066-021-09148-w.pdf>.
- ILO (International Labour Organization). 2021. "ILO Monitor: COVID-19 and the World of Work. Eighth edition.



- Updated estimates and analysis." Geneva: ILO. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/briefingnote/wcms_824092.pdf.
- Jordà, Ò. 2005. "Estimation and Inference of Responses by Projections." *American Economic Review* 95 (1): 162–182.
- Lalthapersad-Pillay, P., and E. Udjo. 2014. "The Implications of Climate Change for Africa's Economic Development." *Journal of Economic and Financial Sciences* 7 (3): 871–888.
- Leer, J. 2021. "Vaccines' Boost to Consumer Confidence Depends on Persuading Holdouts to Get Their Shots." *Morning Consult*, 22 November. <https://morningconsult.com/2021/04/28/vaccine-consumer-confidence-holdouts/>.
- Moghadas, S.M., T.N. Vilches, K. Zhang, C.R. Wells, A. Shoukat, B.H. Singer, L.A. Meyers, K.M. Neuzil, J.M. Langley, M.C. Fitzpatrick, and A.P. Galvani. 2021. "The Impact of Vaccination on COVID-19 Outbreaks in the United States." *Clinical Infectious Diseases* 73 (12): 2257–2264.
- UNCTAD (United Nations Conference on Trade and Development). 2021. *World Investment Report 2021: Investing in Sustainable Recovery*. New York: UNCTAD.

RÉSILIENCE CLIMATIQUE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE JUSTE EN AFRIQUE

2

MESSAGES CLÉS

- **La part des émissions de carbone de l'Afrique dans le total des émissions mondiales, historiques et actuelles, est inférieure à 3 %, mais la pression qu'exerce le changement climatique sur les économies et les moyens de subsistance à travers le continent est disproportionnellement élevée et représente une injustice climatique.** Avec une forte vulnérabilité au changement climatique et une faible préparation à ses impacts, l'Afrique est également la région du monde la moins résiliente au changement climatique qui menace déjà de compromettre les acquis du développement et lui impose de nouveaux coûts économiques et des perturbations sociales supplémentaires. À elle seule, l'adaptation au changement climatique devrait coûter au continent au moins 50 milliards d'USD par an jusqu'en 2050.
- **Le faible accès de l'Afrique à une énergie moderne compromet ses objectifs de développement et sa capacité à renforcer la résilience climatique.** L'évolution vers des sources d'énergie à faible émission de carbone pour réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) est d'une importance capitale, mais cette évolution doit rester compatible avec la réalisation des aspirations de développement du continent et la réalisation des besoins énergétiques non satisfaits de quelque 600 millions d'Africains.
- **Avec 46 % en 2020, la part des sources d'énergie fossile dans le mix énergétique de l'Afrique est relativement modeste comparée à d'autres régions du monde.** Le continent utilise davantage les technologies applicables aux énergies renouvelables (ER), en particulier avec le gaz naturel qui pourrait servir de combustible de transition dans les pays qui y ont accès, leur permettant alors de réduire progressivement la part du charbon dans leur mix énergétique.
- **Bien que les transitions vers une économie à faible émission de carbone varient selon les pays, elles pourraient être facteurs de transformation en Afrique.** Ces variations reflètent les différences de zones écologiques, de climats, de schémas de peuplement, de structures économiques, de bases de ressources et de systèmes de gouvernance. L'Afrique est riche en ressources énergétiques et minérales, telles que le lithium, le graphite, le cobalt, le nickel, le cuivre et les minéraux de terre rares, qui toutes représentent de nouvelles opportunités de marché pour la transition verte. Restreinte à un accès limité aux technologies énergétiques fossiles, l'Afrique dispose d'opportunités uniques qui pourraient aider le continent à construire un secteur énergétique durable intégré et résilient au changement climatique.
- **Les politiques visant à atteindre la résilience climatique et une juste transition énergétique en Afrique doivent être conçues pour être inclusives et « ne laisser personne de côté ».** Cette transition nécessite un examen attentif de ses implications en termes d'équité et les défis associés à la pauvreté énergétique actuelle, à la faible consommation d'énergie et aux besoins énergétiques nécessaires à la croissance et la transformation économique.
- **Le principe d'une juste transition énergétique en Afrique doit tenir compte des émissions passées et de la façon dont elles déterminent la trajectoire future des émissions.** L'Afrique a peu contribué à l'accumulation historique des émissions, mais pourrait se voir refuser « l'espace carbone » nécessaire au développement de son économie. La véritable justice climatique suggère que l'Afrique devrait recevoir près de 10 fois le financement climatique mondial qu'elle a reçu au cours de ces dernières années.

INTRODUCTION

La température mondiale augmente à mesure qu'augmente la concentration des principaux GES dans l'atmosphère (dioxyde de carbone (CO₂), méthane (CH₄) et oxyde nitreux (N₂O)) et suscite de grandes inquiétudes au niveau international. Les dirigeants mondiaux ont inscrit leur effort collectif dans l'Accord de Paris, entré en vigueur en novembre 2016, et ont appelé à maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale à moins de 2°C au-dessus des niveaux préindustriels et à poursuivre les efforts pour limiter cette augmentation de la température à 1,5°C au-dessus de ces niveaux. L'accord met en lumière des « responsabilités communes, mais différenciées » en matière d'adaptation au climat et d'atténuation des émissions de GES. La justice climatique, primordiale pour une juste transition énergétique en Afrique, consiste à savoir comment le monde devrait passer des voies de développement à forte intensité de carbone à des voies résilientes au climat et comment le coût des émissions historiques et actuelles devrait être assumé par les pays qui, par le passé et aujourd'hui encore, contribuent de façon négligeable aux émissions de GES.

La hausse prévue des températures à travers l'Afrique dépasse la hausse moyenne mondiale et devrait s'accompagner d'une augmentation de la fréquence et de l'intensité des précipitations, des vagues de chaleur, des inondations et des sécheresses, phénomènes qui multiplient les risques de catastrophes économiques et sociales. Cette hausse des températures menace de compromettre les acquis du développement durablement gagnés au cours des deux dernières décennies et entraîne des coûts d'adaptation estimés à un minimum de 50 milliards d'USD par an jusqu'en 2050. Conscients de cette situation, de nombreux pays africains se sont joints à l'effort mondial de réduction des émissions de GES par le biais de contributions déterminées au niveau national (CDN).

Bien que sa contribution aux émissions historiques et actuelles de carbone soit inférieure à 3 %, l'engagement pris par l'Afrique de réduire les émissions de carbone est louable. Cependant, elle reste confrontée à un défi exceptionnel pour accéder aux sources modernes d'énergie qui lui permettront de répondre à ses besoins

de développement ainsi qu'à renforcer sa résilience climatique. Alors que le continent est richement doté de ressources énergétiques suffisantes pour répondre à la demande actuelle et future, environ 600 millions d'Africains n'ont pas accès aujourd'hui à l'électricité. Si les tendances actuelles tant démographiques, d'urbanisation que de croissance économique perdurent, l'Afrique doit considérablement augmenter sa production et sa consommation d'électricité moderne ce qui aura d'importantes conséquences sur ses engagements climatiques. Ces défis politiques nécessitent un examen approfondi des problèmes pour équilibrer développement durable et résilience climatique des deux côtés de la balance, avec une juste transition énergétique au centre.

La 26^e conférence des parties des Nations unies sur le changement climatique (COP26) s'est conclue par l'adoption par les parties du Pacte de Glasgow pour le climat. Ce pacte, qui comprend plusieurs points, demande aux pays de revoir leurs contributions déterminées au niveau national, et de les fortifier pour qu'elles s'alignent sur l'objectif de température de l'accord de Paris d'ici la prochaine COP en Égypte. Il rappelle également aux pays développés leur responsabilité d'honorer la promesse de fournir 100 milliards de dollars par an aux pays en développement et de doubler leur contribution collective au financement de l'adaptation, afin de porter ce financement à 50 % du financement mondial du climat. La tenue de la prochaine COP en Égypte offre à l'Afrique l'occasion de faire valoir avec force l'inadéquation de l'architecture actuelle du financement climatique en termes d'accès au financement par rapport aux besoins de l'Afrique. En outre, des efforts significatifs devront être déployés pour renforcer le discours sur le financement des pertes et dommages.

Ce chapitre analyse de façon approfondie l'état de la vulnérabilité climatique de l'Afrique, sa résilience et l'impact du changement climatique sur sa situation socioéconomique ainsi que les opportunités et défis liés au renforcement de sa résilience climatique tout en répondant fondamentalement aux besoins de développement. Y sont exposés les arguments en faveur d'un système énergétique mondial juste, tant en matière de développement que d'équité, ainsi que les voies possibles de transition et les nouvelles opportunités vers

des sources d'énergie à faible émission de carbone en se concentrant sur le rôle des énergies renouvelables, des ressources minérales, du gaz et de l'hydrogène vert. Le chapitre se termine par un appel à équilibrer les besoins énergétiques de l'Afrique et les engagements climatiques mondiaux et présente quelques recommandations politiques réalisables.

RÉSILIENCE, PRÉPARATION ET VULNÉRABILITÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN L'AFRIQUE

Situation de la résilience et de la préparation au changement climatique en Afrique

L'Afrique se réchauffe plus rapidement que la moyenne mondiale, sur les terres comme sur les océans. Selon le sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), les prévisions actuelles indiquent que les niveaux critiques de réchauffement climatique seront probablement atteints

avant le milieu du siècle en Afrique¹. L'Afrique est exceptionnellement vulnérable à l'instabilité et au changement climatiques qui touchent des millions de personnes. Cette situation renforce l'urgence des efforts d'adaptation car le changement rapide des conditions météorologiques érode la productivité des systèmes locaux d'approvisionnement en eau et d'alimentation et génère des conséquences imprévues pour le développement durable².

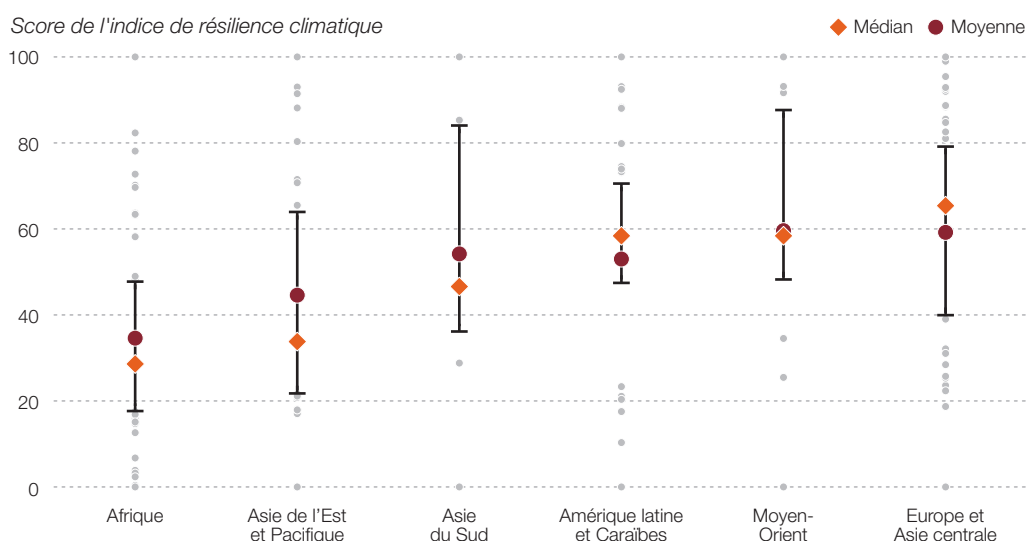
Pour tenir compte des nombreux éléments impliqués dans la résilience climatique, ce chapitre a recours à un indice de résilience climatique (IRC)³, calculé à partir des caractéristiques structurelles de chaque pays et qui contribuent soit à augmenter, soit à diminuer le risque de l'effet négatif des catastrophes climatiques⁴.

L'Afrique était sur la période 2010–2019 la région du monde la moins résiliente au changement climatique, avec les plus faibles IRC médian : 28,6 et IRC moyen : 34,6, loin derrière l'Europe et l'Asie centrale, région la plus résiliente aux chocs climatiques (figure 2.1).

Les disparités entre pays et régions qui composent l'Afrique sont énormes. Parmi les régions africaines, l'Afrique du Nord (63,5) et l'Afrique

L'Afrique est exceptionnellement vulnérable à l'instabilité et au changement climatiques qui touchent des millions de personnes. Cette situation renforce l'urgence des efforts d'adaptation car le changement rapide des conditions météorologiques érode la productivité des systèmes locaux d'approvisionnement en eau et d'alimentation et génère des conséquences imprévues pour le développement durable

FIGURE 2.1 L'Afrique était entre 2010 et 2019 la région du monde la moins résiliente au changement climatique



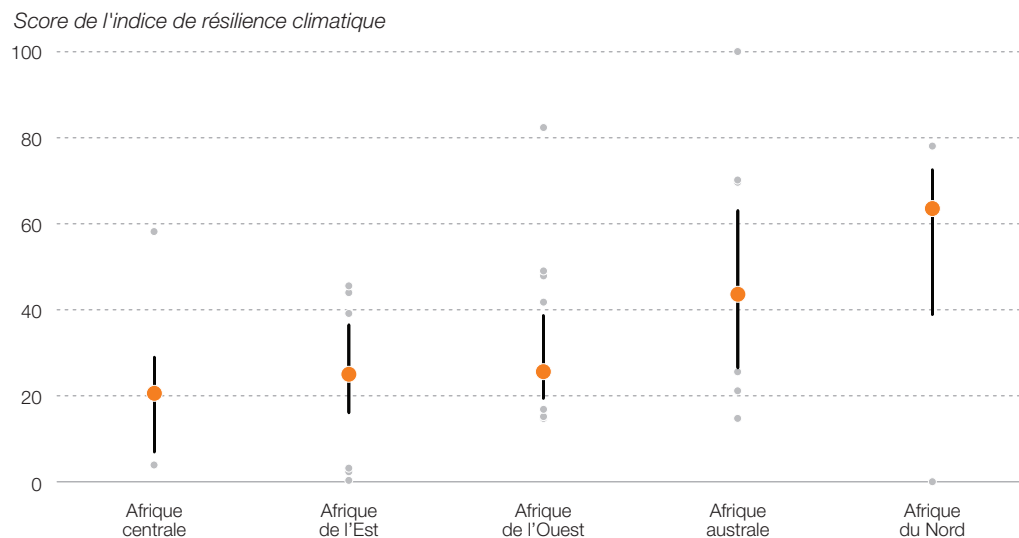
Remarque : Le graphique, établi à l'aide d'une analyse en composantes principales, montre l'indice médian, l'indice moyen et l'intervalle interquartile (IQR) des IRC par région dans la période 2010–2019. Les nuages de points représentent des valeurs de dispersion situées en dehors de l'IQR.

Source : Calculs des services de la Banque.

australe (43,6) étaient les plus résilientes au changement climatique, suivies par l'Afrique de l'Ouest (25,6), l'Afrique de l'Est (25,0) et l'Afrique centrale (20,6) (figure 2.2). Sur l'échelle IRC au

niveau des pays, les six pays les moins résilients étaient la République démocratique du Congo, la République centrafricaine, le Soudan du Sud, la Somalie, la Libye et le Tchad (figure 2.3). Les six

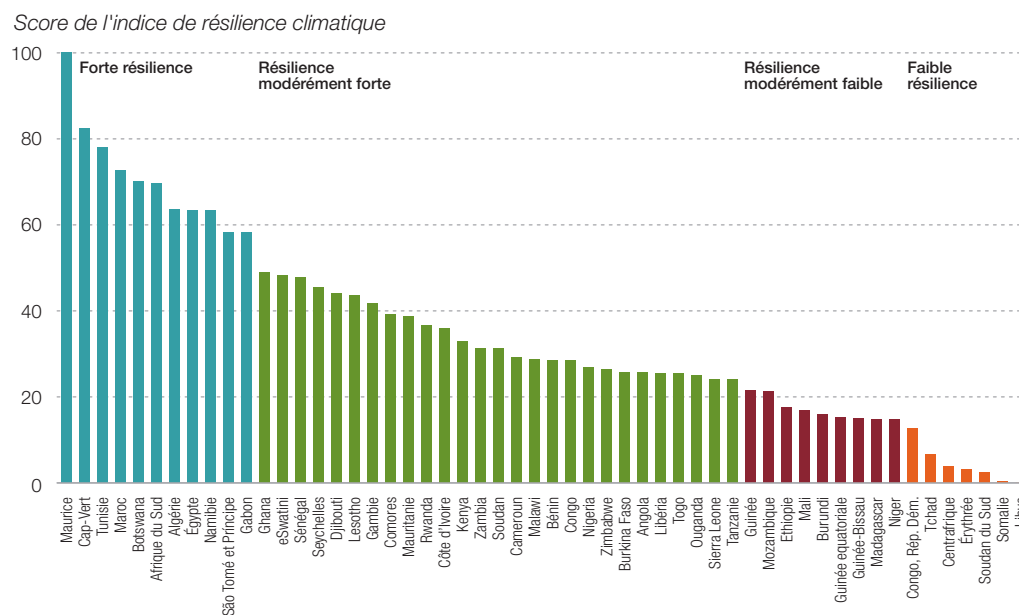
FIGURE 2.2 Indice de résilience climatique par région africaine, moyenne, 2010–2019



Remarque : Le graphique, établi à l'aide d'une analyse en composantes principales, montre l'indice médian et l'intervalle interquartile (IQR) des IRC par région dans la période 2010–2019. Les nuages de points représentent des valeurs de dispersion situées en dehors de l'IQR.

Source : Calculs des services de la Banque.

FIGURE 2.3 Indice de résilience climatique des pays africains, moyenne, 2010–2019



Source : Calculs des services de la Banque.

pays les plus résilients étaient l’Afrique du Sud, le Botswana, Cabo Verde, la Tunisie, le Maroc et Maurice. Les plupart des pays peu résilients se situent dans les zones climatiques désertiques et semi-désertiques et les pays modérément peu résilients se situent en grande partie dans les zones pastorales des régions tropicales et subtropicales.

Dans les pays aux IRC élevés, les niveaux de diversification économique, d’innovation et de main-d’œuvre qualifiée, la qualité des soins de santé, de l’éducation et des technologies de l’information et de la communication (TIC), les caractéristiques géographiques et la qualité des infrastructures et des institutions locales sont les facteurs qui leur permettent d’être mieux armés pour réduire leur vulnérabilité face aux chocs climatiques potentiels et accroître leur capacité à répondre efficacement aux effets néfastes des événements climatiques (figure 2.4). En revanche, dans les pays peu résilients ou modérément peu résilients, le score IRC s’explique principalement par des facteurs environnementaux, souvent indépendants du contrôle des pays, au détriment d’autres facteurs importants qui semblent jouer ici un rôle négligeable dans le renforcement de la résilience. Mais ces pays peuvent renforcer leur

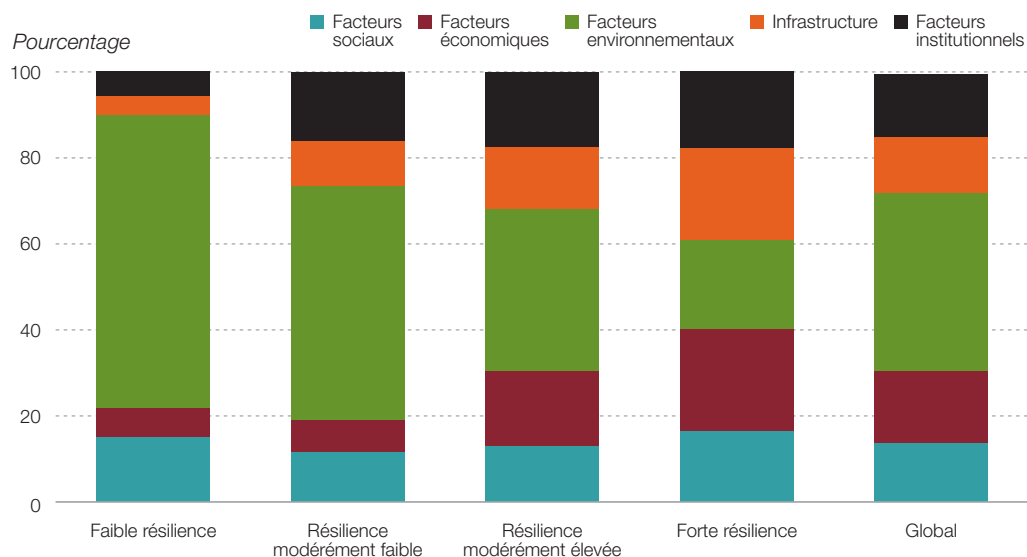
capacité d’adaptation aux chocs climatiques et accroître leur résilience.

L’Afrique est non seulement la deuxième région du monde la plus vulnérable au changement climatique (seule l’Asie du Sud l’est davantage), mais elle est également la moins préparée au changement climatique (figure 2.5). Confirmant les résultats précédents selon lesquels l’Afrique du Nord et l’Afrique australe sont les deux régions les plus résilientes au changement climatique, elles sont également les moins vulnérables, avec un niveau de préparation élevé et une tendance à tirer davantage parti des financements et des investissements climatiques (figure 2.6 et figure 2.7). Elles sont également relativement bien placées pour mettre en œuvre leur politique climatique. Les indices de vulnérabilité climatique et de préparation au changement climatique montrent de grandes variations d’un pays à l’autre. Les données de 53 pays africains montrent que tous les pays étaient vulnérables au changement climatique, avec la Somalie, le Niger, la Guinée-Bissau, le Tchad et le Soudan classés parmi les plus vulnérables aux chocs climatiques et l’Afrique du Sud, l’Angola, le Maroc et la Tunisie les moins vulnérables.

Les 9 pays du quadrant supérieur droit de la figure 2.8 présentent une vulnérabilité climatique

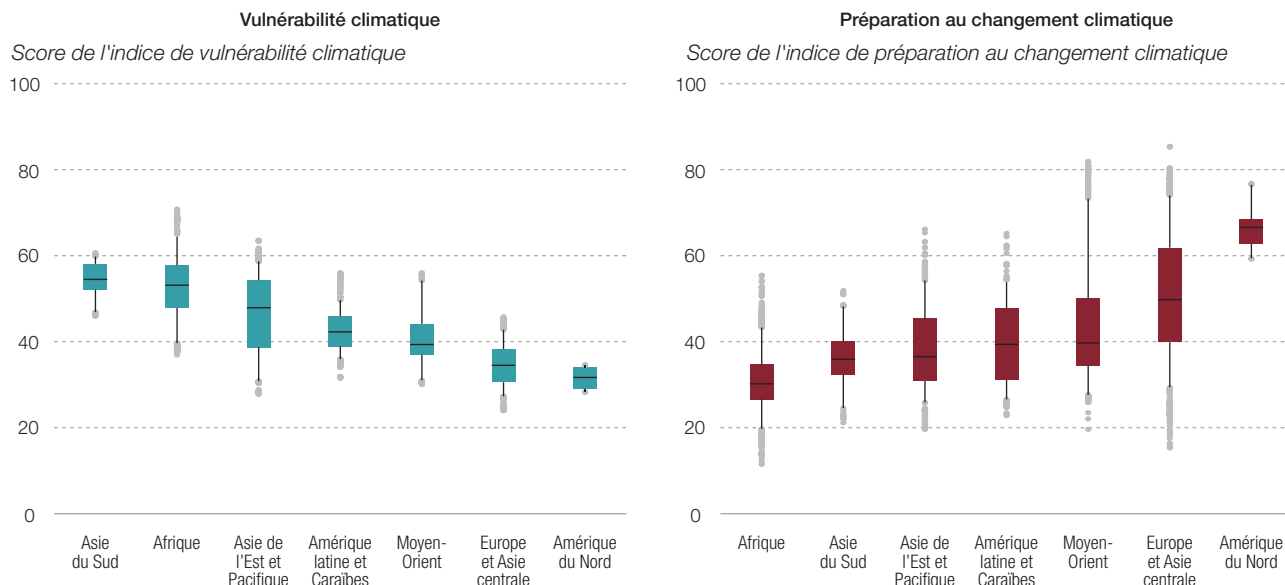
L’Afrique est non seulement la deuxième région au monde la plus vulnérable au changement climatique ; elle affiche également le niveau le plus bas de préparation climatique

FIGURE 2.4 Contribution des différents facteurs à l’indice de résilience climatique, moyenne, 2010–2019



Source : Calculs des services de la Banque.

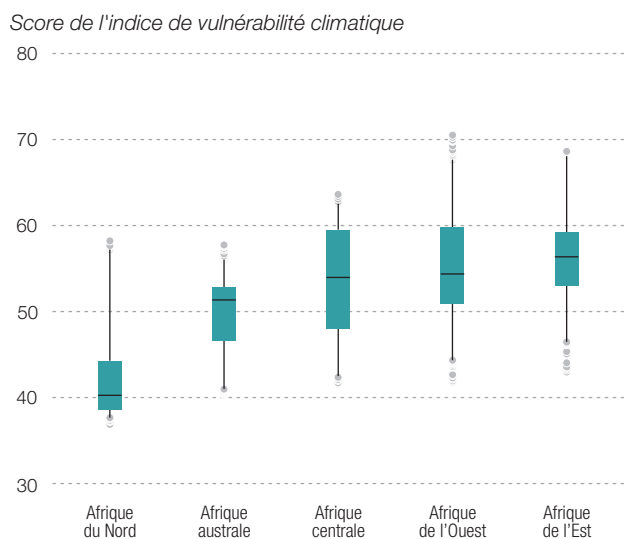
FIGURE 2.5 L'Afrique est la deuxième région du monde la plus vulnérable au changement climatique et est aussi la moins préparée, moyenne, 2010–2019



Remarque : Les moyennes régionales sont pondérées par la taille de la population. Les valeurs affichées représentent la médiane régionale. Les valeurs des bornes inférieures et supérieures représentent respectivement la valeur des 5^e et 95^e percentiles. Les nuages de points représentent les valeurs aberrantes situées en dehors des 5^e et 95^e percentiles.

Source : Calculs des services de la Banque sur la base de données de l'Indice d'adaptation mondiale de Notre-Dame (ND-GAIN).

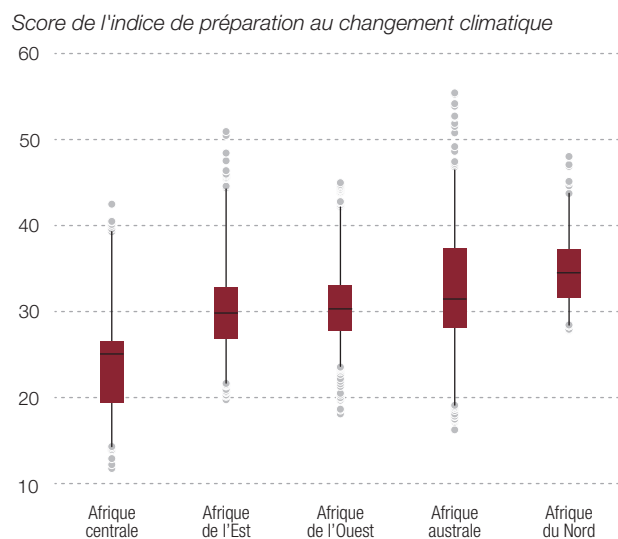
FIGURE 2.6 Indice de vulnérabilité climatique par région de l'Afrique, moyenne, 2010–2019



Remarque : Les moyennes régionales sont pondérées par la taille de la population. Les valeurs des bornes inférieures et supérieures représentent respectivement la valeur des 5^e et 95^e centiles. Les nuages de points représentent les valeurs aberrantes situées en dehors des 5^e et 95^e percentiles.

Source : Calculs des services de la Banque sur la base de données de l'Indice d'adaptation mondiale de Notre-Dame (ND-GAIN).

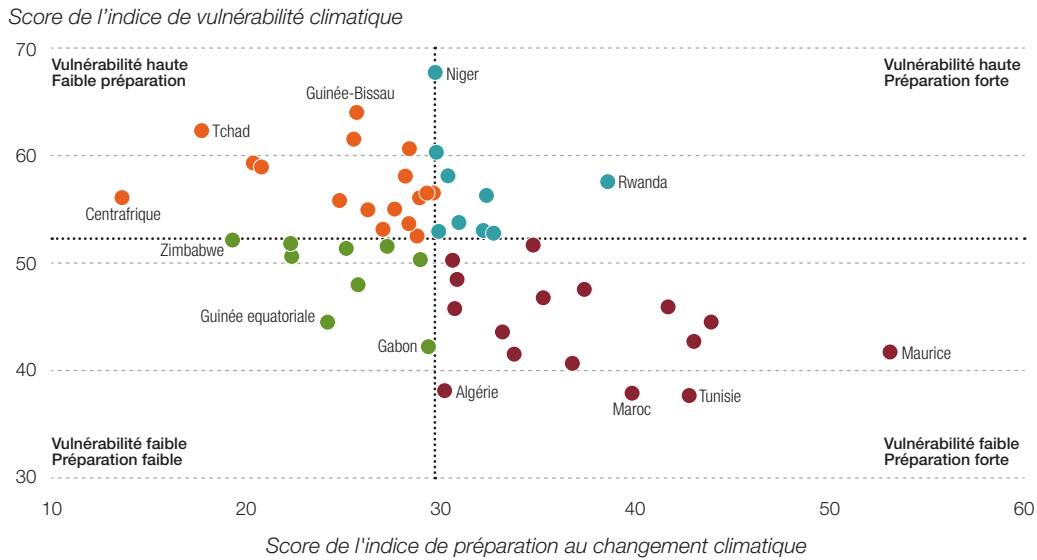
FIGURE 2.7 Indice de préparation climatique par région de l'Afrique, moyenne, 2010–2019



Remarque : Les moyennes régionales sont pondérées par la taille de la population. Les valeurs des bornes inférieures et supérieures représentent respectivement la valeur des 5^e et 95^e centiles. Les nuages de points représentent les valeurs aberrantes situées en dehors des 5^e et 95^e percentiles.

Source : Calculs des services de la Banque sur la base de données de l'Indice d'adaptation mondiale de Notre-Dame (ND-GAIN)..

FIGURE 2.8 Classification des pays par critères de vulnérabilité et de préparation au changement climatique, moyenne, 2010–2019



Remarque : Les quatre quadrants sont délimités par les valeurs médianes des indices de vulnérabilité et de préparation de tous les pays pour la période 2010–2019.

Source : Calculs des services de la Banque sur la base de données de l'Indice d'adaptation mondiale de Notre-Dame (ND-GAIN).

élevée et une forte préparation. Ces pays ont besoin à la fois de mesures d'adaptation et d'atténuation pour réduire l'impact des phénomènes climatiques ou aléas exacerbés par le climat. Les 17 pays du quadrant inférieur droit affichent une faible vulnérabilité, mais un haut niveau de préparation et sont donc bien placés pour poursuivre la mise en œuvre de mesures d'adaptation et d'atténuation innovantes. Les 9 pays du quadrant inférieur gauche ont une faible vulnérabilité climatique et un faible niveau de préparation. Ce faible niveau de préparation explique le peu d'efficacité des investissements dans les mesures d'adaptation et d'atténuation. Enfin, les 17 pays du quadrant supérieur gauche sont confrontés aux plus grands défis climatiques et doivent prendre des mesures urgentes d'adaptation et d'atténuation. Ils ont donc le plus grand besoin de financement climatique.

Alors que l'Afrique n'a que faiblement contribué au réchauffement climatique mondial, elle supporte un fardeau disproportionnellement élevé en étant l'une des régions du monde les plus vulnérables aux effets néfastes du changement climatique⁵. Les vulnérabilités de la région découlent de niveaux de développement socioéconomique généralement

faibles, où le manque de ressources augmente le risque de ne pas atteindre les objectifs de développement durable. Il est donc impératif que les régions et les pays africains concentrent leurs efforts sur l'élaboration de mesures de riposte en identifiant et en évaluant les risques de catastrophe et en renforçant la collaboration et la coordination.

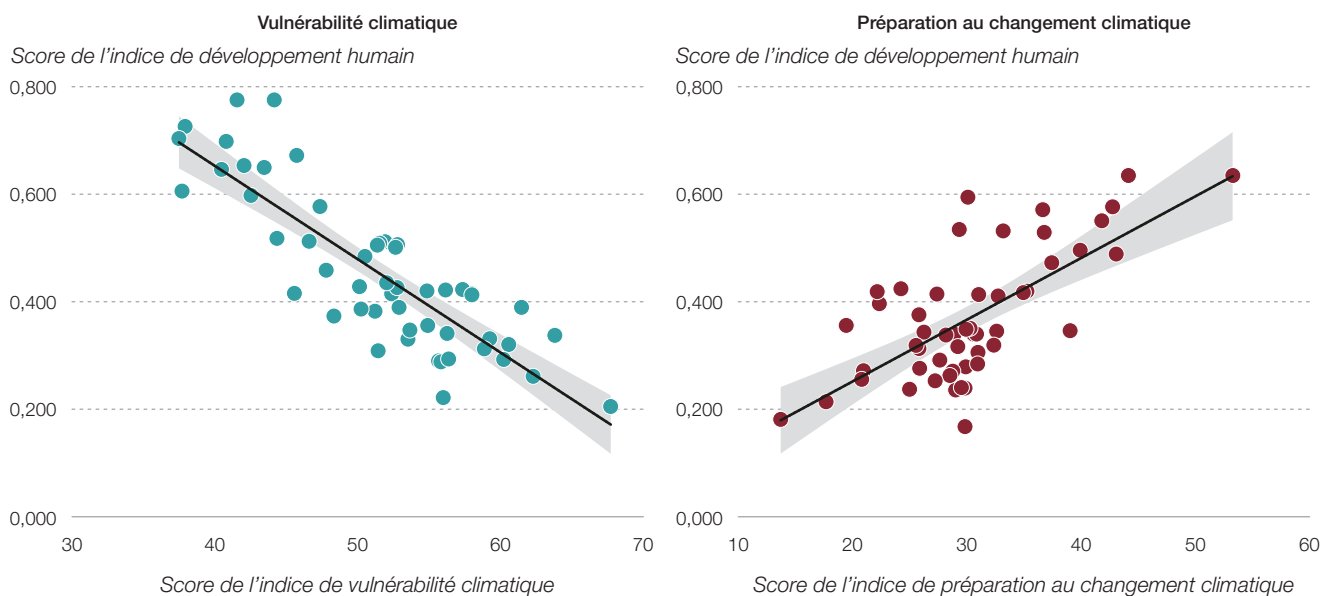
L'indice de développement humain (IDH)⁶ d'une part, et les indices de vulnérabilité climatique, de préparation et de résilience climatique d'autre part, sont étroitement liés. L'indice de vulnérabilité climatique et l'IDH ont généralement une relation inverse, tandis que l'indice de préparation climatique est positivement associé à l'IDH (figure 2.9). Les données au niveau régional montrent des relations similaires.

Changement climatique et impacts socio-économiques

Aggravées par la faible adaptation des pays, les conséquences du changement climatique ralentissent considérablement la croissance économique de l'Afrique, et ce quel que soit les pays. Les pertes induites par le climat représentent une baisse de 5 à 15 % de croissance du PIB par

Aggravées par la faible adaptation des pays, les conséquences du changement climatique ralentissent considérablement la croissance économique de l'Afrique, et ce quel que soit les pays

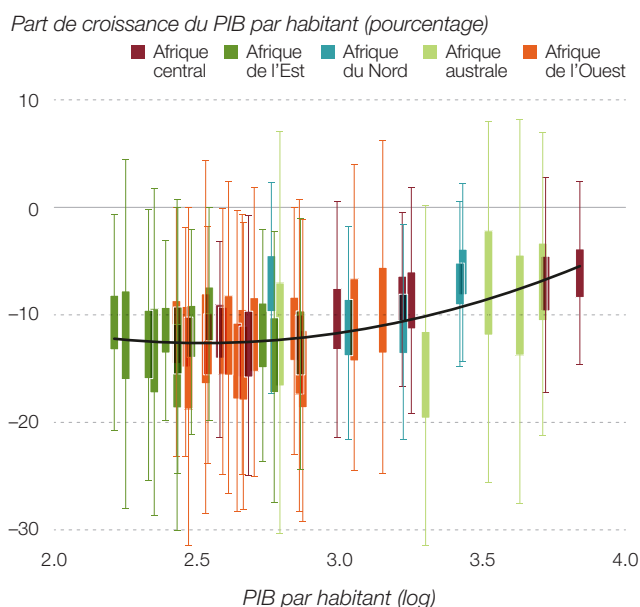
FIGURE 2.9 Indice de développement humain et indices de vulnérabilité climatique et de préparation au changement climatique pour les pays africains, moyenne 2010–2019



Remarque : Les données sont pondérées par le PIB par habitant à parité de pouvoir d'achat.

Source : Calculs des services de la Banque.

FIGURE 2.10 Pertes annuelles moyennes induites par le climat, en pourcentage de la croissance du PIB par habitant en Afrique par pays et région, 1986–2015



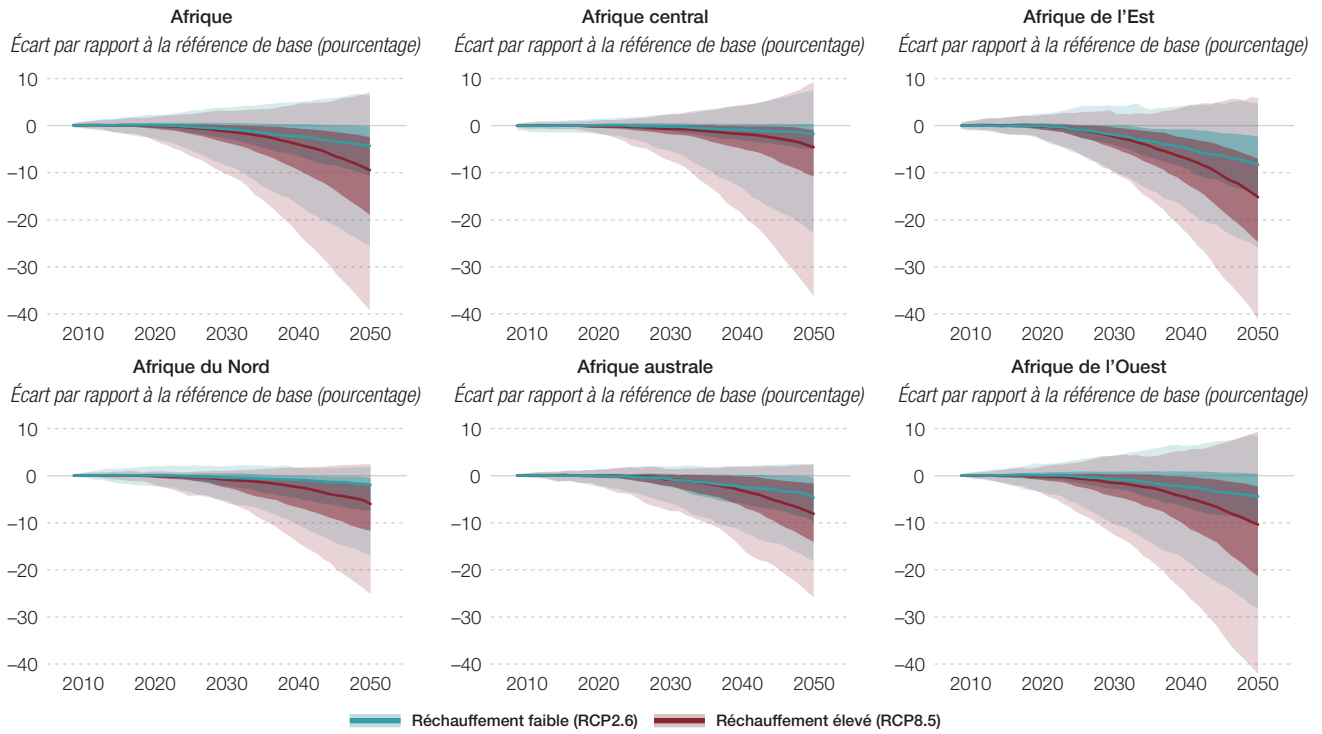
Remarque : Les détails techniques du modèle figurent dans Baarsch et coll. (2020).

Source : Calculs des services de la Banque sur la base des données de précipitations et de température de la NASA.

habitant et par an sur la période 1986–2015 (figure 2.10)⁷. L'importance des pertes dépend en grande partie des différences de structure économique et d'exposition aux effets du changement climatique. Par exemple, les pertes estimées des pays riches en ressources, comme le Botswana, le Gabon ou la Guinée équatoriale et des pays dont l'économie est basée sur les services et l'industrie, comme l'Afrique du Sud et Maurice, sont moins élevées que dans la majorité des pays africains dont les économies sont largement dépendantes de l'agriculture, que ce soit en valeur ajoutée ou en part d'emploi. Plus inquiétant encore, de nombreux pays gravement touchés par le changement climatique étaient déjà pauvres.

Ce coût économique devrait être beaucoup plus élevé au cours des prochaines décennies. Pour les pays africains, le futur risque macroéconomique induit par le climat a été estimé selon deux trajectoires représentatives de concentration, RCP 2.6 et RCP 8.5⁸. La figure 2.11 montre la perte de croissance du PIB par habitant due au changement climatique en Afrique et dans ses cinq régions dans les scénarios de réchauffement faible (RCP 2.6) et élevé (RCP 8.5) pour la période

FIGURE 2.11 Estimation des pertes de croissance du PIB par habitant dans les scénarios de réchauffement faible et élevé par région, 2010–2050



Remarque : La ligne rouge représente le scénario de réchauffement élevé (RCP 8.5) et la ligne bleue le scénario de réchauffement faible (RCP 2.6). La zone ombrée représente l'intervalle de confiance statistique de 66 % et les lignes bleues et rouges continues les valeurs médianes respectives dans les deux scénarios de réchauffement.

Source : Baarsch et coll. (2020).

2010–2050. Dans les deux scénarios, l'Afrique de l'Ouest et de l'Est devraient être les régions les plus touchées, avec une réduction médiane de plus de 10 % de la croissance du PIB par habitant d'ici 2050 dans le scénario de réchauffement élevé. Les effets sur l'Afrique du Nord, australe et centrale seront plus modestes, avec moins de 10 % de réduction de la croissance projetée.

Le scénario de réchauffement élevé aura des conséquences particulièrement graves sur les économies africaines. La réduction de la croissance du PIB par habitant dans ce scénario est projetée à des valeurs comprises entre 16 et 64 % d'ici 2030. Les différences d'impact entre les deux scénarios sont relativement faibles pour l'Afrique du Nord (2 % contre 2,3 %) et l'Afrique centrale (moins 0,6 % contre 0,9 %). Les différences sont beaucoup plus importantes pour l'Afrique de l'Est dans le scénario de réchauffement élevé. Après 2030, l'écart de pertes s'élargit rapidement dans les deux scénarios,

les pertes estimées dans le scénario de réchauffement élevé étant presque deux fois plus élevées.

Les variations de température et de précipitations induites par le changement climatique ne suivent pas un schéma similaire. Selon le modèle climatique mondial, les températures devraient augmenter au fil du temps à des rythmes différents selon des scénarios climatiques sous-jacents, tandis que les précipitations ont tendance à varier considérablement d'une région climatique à l'autre⁹. En conséquence, les températures et les précipitations projetées évoluent également en raison des différences des modèles climatiques. Alors que les événements hydrométéorologiques tels que des sécheresses extrêmes et de temps extrêmement humides étaient dans un passé récent les principaux facteurs de stress, les projections du modèle climatique mondial montrent que les pertes induites par le réchauffement climatique ont un effet progressivement plus important

Le renforcement de la résilience, s'il est bien planifié et mis en œuvre, peut être très rentable et apporter des bénéfices plusieurs fois supérieurs aux coûts

sur la croissance économique. La nature changeante des risques climatiques est observée dans tous les pays d'Afrique, et une meilleure compréhension de ces risques est essentielle pour la planification des mesures d'adaptation.

Au-delà des impacts macroéconomiques, le changement climatique a des impacts significatifs sur les résultats socio-économiques. Par exemple, le risque moyen de mortalité due aux températures élevées s'élèvera en 2100 à 85 décès supplémentaires pour 100 000 au niveau mondial, mais l'effet sera pire en Afrique où les températures élevées pourraient être responsables en 2100 de respectivement 160 et 200 décès supplémentaires pour 100 000 au Ghana et au Soudan¹⁰. Les projections de fortes températures pour cette année-là augmenteraient de 37 % la prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de cinq ans en Afrique de l'Ouest et de 25 % en Afrique centrale et en Afrique de l'Est¹¹.

D'autre part, le changement climatique augmente le risque de conflits tels que ceux associés à des ressources en eau devenues rares. Une augmentation de 1°C de la température est associée à une augmentation d'environ 11 % du risque de conflits en Afrique depuis 1980¹². En 2020, 30 millions de personnes dans le monde ont été déplacées à l'intérieur de leur pays en raison de catastrophes liées aux conditions météorologiques, dont 4,3 millions en Afrique, niveau le plus élevé depuis 2012. Ces chiffres suggèrent que les catastrophes climatiques entraînent principalement des migrations internes plutôt qu'internationales, en particulier dans les pays en développement¹³.

Les phénomènes météorologiques extrêmes sont la cause de 89 % de tous les déplacements liés aux catastrophes. En raison de leur impact sur l'agriculture, ils entraînent dans la plupart des pays africains un exode rural plus important. Les personnes déplacées luttent souvent longtemps et dans l'incertitude pour trouver la sécurité dans des camps, des tentes ou des abris de fortune. Manquant d'intimité pour les activités quotidiennes telles que dormir, se laver ou s'habiller, les camps deviennent des espaces non gouvernés favorisant l'augmentation de la violence sexuelle¹⁴. De nombreuses femmes et jeunes filles ont signalé une exposition accrue à

la violence sexiste et sexuelle lorsqu'elles vivaient dans des camps de fortune avec très peu de protection.

Opportunités et défis dans le renforcement de la résilience climatique

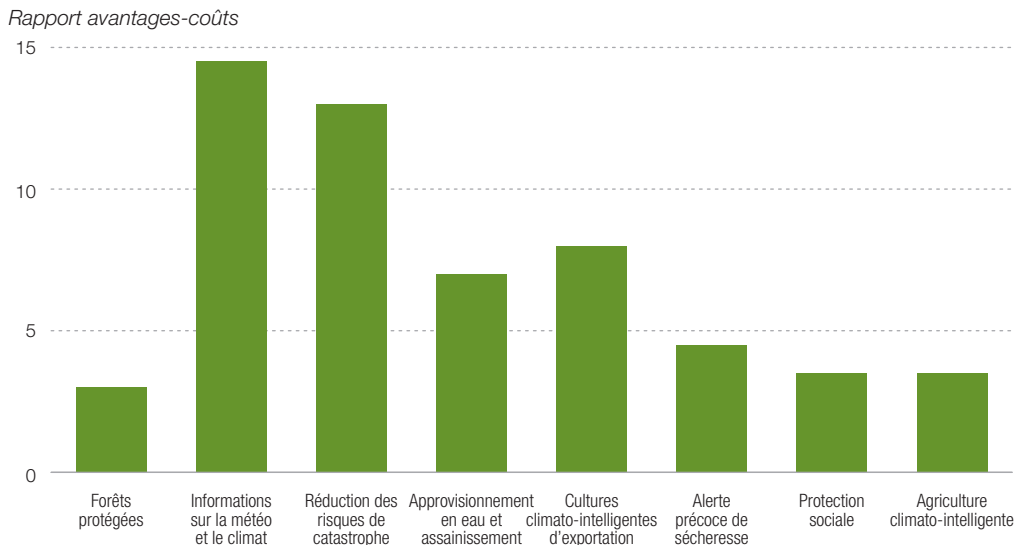
Saisir les opportunités

Le renforcement de la résilience, s'il est bien planifié et mis en œuvre, peut être très rentable et apporter des bénéfices plusieurs fois supérieurs aux coûts. Certaines actions entreprises pour renforcer la résilience climatique impliquent des synergies qui apportent de considérables retombées bénéfiques d'atténuation (figure 2.12). Les exemples pour l'Afrique incluent les pratiques agricoles climato-intelligentes et les nouvelles technologies peu coûteuses mais efficaces telles que la collecte d'eau et les techniques d'irrigation à petite échelle, les stratégies de conservation et de gestion des sols et de l'eau, et le travail minimum ou nul des terres pour un fort rendement net pour les agriculteurs, et parfois même supérieur lorsqu'ils adoptent des technologies complémentaires¹⁵.

Le renforcement de la résilience nécessite des changements transformateurs soutenus par le secteur public, car la création d'un environnement propice à l'innovation et l'implication des parties prenantes, y compris du secteur privé, sont des défis majeurs. Par exemple, la mise à disposition d'informations climatiques et de services d'alerte précoce qui permettent à leurs utilisateurs d'agir sur la base de prévisions sont deux domaines qui nécessitent un soutien qui permettra d'acquérir les technologies et les capacités humaines et institutionnelles nécessaires. Ces mesures devraient également surmonter le « défi de l'utilisabilité » en réduisant l'inadéquation entre l'offre et la demande d'informations climatiques.

L'investissement dans l'adaptation au changement climatique, y compris dans la protection sociale, peut également soutenir la croissance économique, diminuer les inégalités et réduire la pauvreté en Afrique. Les estimations montrent que par rapport au scénario de statu quo, à savoir la poursuite des investissements dans des infrastructures standards, des investissements dans des infrastructures résilientes accompagnés de mesures destinées à compléter et mettre à niveau

FIGURE 2.12 Rapports avantages-coûts de différentes options de résilience climatique en Afrique



Remarque : Le graphique montre le rapport avantages-coûts moyen de quelques options d'adaptation citées dans la source. Ces rapports sont très spécifiques au site et au contexte et sont sujets à l'incertitude future quant à l'ampleur du changement climatique qui pourrait grandement les affecter.

Source : Adapté de Global Center on Adaptation (2021).

les infrastructures existantes pourraient considérablement réduire les impacts négatifs du changement climatique sur la croissance économique de l'Afrique. Investir dans des infrastructures résilientes réduit également les inégalités¹⁶. L'exemple du port de Beira au Mozambique montre les avantages de la construction d'infrastructures résilientes aux intempéries pour réduire les pertes de vies humaines et d'actifs et pour reprendre plus rapidement l'activité après les épisodes cycloniques¹⁷.

La protection sociale qui aide les populations pauvres lors des chocs climatiques augmente également la résilience des bénéficiaires en minimisant les pertes associées. Par exemple en Éthiopie, un programme de protection sociale mis en place suite à une catastrophe climatique a amélioré la sécurité alimentaire des bénéficiaires par rapport aux non-bénéficiaires et a contribué à réduire la vente d'actifs. Le programme a également contribué à renforcer la résilience de la communauté et des ménages car les transferts aux bénéficiaires valides du programme ont été faits en échange d'une contribution en main-d'œuvre dans des travaux d'utilité publique, tels que la conservation des sols et de l'eau¹⁸.

Surmonter les défis

Compte tenu des limites de capacité d'adaptation et de résilience climatique de l'Afrique, le changement climatique pourrait saper les acquis de développement durablement gagnés durant des décennies et aujourd'hui déjà menacés par les impacts de la COVID-19.

En réponse, une adaptation efficace avec un bon rapport coût-efficacité nécessite des instruments politiques conçus et mis en œuvre pour inciter de façon correcte à l'adaptation tout en évitant les incitations perverses semblables à celles abordées précédemment. Des exemples de tels instruments incluent les signaux de prix pour l'utilisation de l'eau et le paiement des services écosystémiques¹⁹. Ces instruments devront cependant être mis en balance avec la nécessité de disposer de technologies accessibles et abordables et de lever, par exemple, les obstacles au crédit qui entravent l'adoption de technologies respectueuses du climat. Compte tenu des besoins multisectoriels et multiniveaux du renforcement de la résilience climatique, les problèmes de coordination doivent être résolus dans leurs dimensions horizontale et verticale au sein des institutions, les secteurs et les juridictions, notamment en

La protection sociale qui aide les populations pauvres lors des chocs climatiques augmente la résilience des bénéficiaires en minimisant les pertes associées

La faible capacité d'adaptation et de résilience climatique de l'Afrique et l'importance des coûts du renforcement de la résilience signifient que la coopération internationale est nécessaire pour couvrir non seulement les investissements et les coûts d'adaptation, mais également les pertes et les dommages associés aux dommages résiduels et aux déficits d'adaptation

maximisant les synergies, en envisageant face à l'incertitude les options « à faible regret », en intégrant la résilience climatique dans tous les secteurs et en réduisant les risques d'inadaptation.

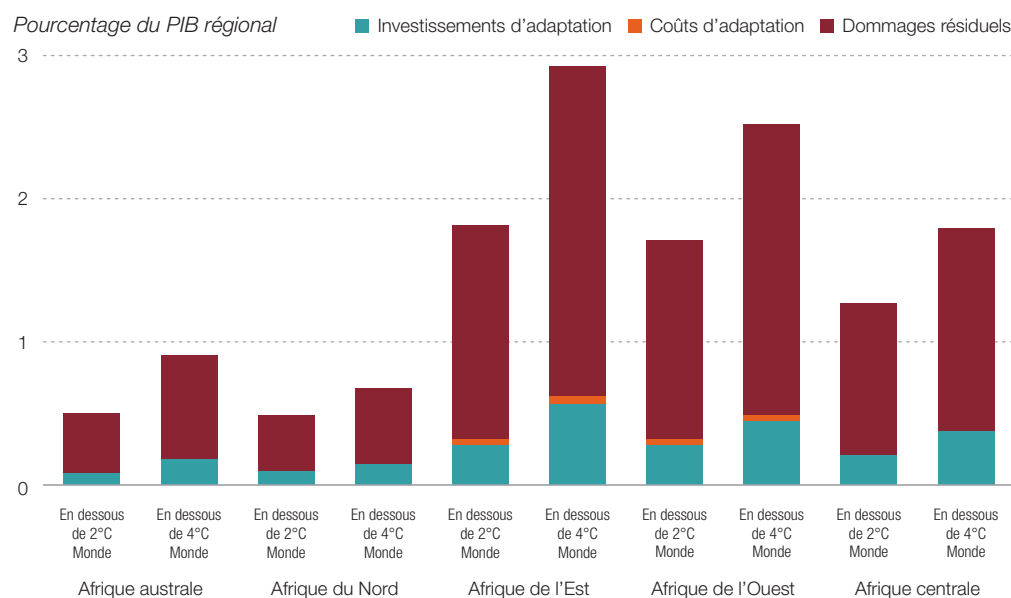
L'une des conséquences des défis évoqués ci-dessus est que les coûts additionnels liés au changement climatique, y compris les investissements et les coûts d'adaptation, seront pour l'Afrique supérieurs à ceux des autres régions en raison de sa grande vulnérabilité et du faible niveau de préparation et de résilience climatique du continent. Ces investissements et ces coûts sont estimés au niveau mondial à environ 70 à 100 milliards d'USD par an pour un monde plus chaud de 2°C d'ici 2050. Cette considération a d'importantes conséquences sur l'allocation des fonds d'adaptation car les avantages de l'adaptation sont propres à la localisation géographique, contrairement à l'atténuation des émissions de GES, bénéfique au monde entier.

Les investissements et les coûts d'adaptation varient considérablement à travers l'Afrique, comme le montrent les investissements d'adaptation anticipés (investissements dans la constitution d'un capital d'adaptation), les coûts d'adaptation réactifs (coûts d'adaptation en réponse au changement climatique) et les dommages résiduels

(différence entre le total des dommages et le total des investissements et coûts d'adaptation, figure 2.13). L'Afrique de l'Est enregistre les investissements et les coûts d'adaptation, mais aussi les dommages résiduels les plus élevés, tandis que l'Afrique du Nord enregistre les plus bas niveaux. En règle générale, les régions à IDH plus élevé (pondéré par le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat) ont des investissements d'adaptation et des dommages résiduels inférieurs en pourcentage du PIB régional.

La faible capacité d'adaptation et de résilience climatique de l'Afrique et l'importance des coûts du renforcement de la résilience signifient que la coopération internationale est nécessaire pour couvrir non seulement les investissements et les coûts d'adaptation, mais également les pertes et les dommages associés aux dommages résiduels et aux déficits d'adaptation. Compte tenu de la grande vulnérabilité et du faible état de préparation des pays africains (problèmes aggravés par les impacts de la pandémie de COVID-19) et de la contribution limitée de l'Afrique au changement climatique, une coopération internationale et un partenariat bi- et multilatéral accrus sont nécessaires pour couvrir les coûts financiers et permettre le transfert des technologies, la coopération technique et le

FIGURE 2.13 Investissements d'adaptation, coûts d'adaptation et dommages résiduels par région africaine, en 2050



Sources : Banque africaine de développement, PNUF et CEA 2019.

renforcement des capacités humaines et institutionnelles. Même si les investissements et les coûts d'adaptation couvrent les coûts supplémentaires liés à la lutte contre les impacts du changement climatique, les dommages résiduels nécessiteraient également la mise en place d'un mécanisme relatif aux pertes et dommages climatiques.

L'énergie moderne dans le renforcement de la résilience climatique

L'un des défis les plus importants qui contribuent au faible niveau de résilience et de préparation au changement climatique de l'Afrique est son énorme déficit énergétique. Alors que les phénomènes météorologiques extrêmes deviennent plus fréquents et plus intenses, l'installation de systèmes de climatisation, à domicile et au lieu de travail, est un facteur important de renforcement de la résilience climatique des ménages et des entreprises. L'installation de ces systèmes qui nécessitent une énergie moderne est freinée par la faible production et consommation d'électricité de l'Afrique. Par exemple, 700 millions de personnes en Afrique auraient eu besoin en 2018, de systèmes de climatisation suite à l'augmentation des températures, ce qui aurait nécessité plus de 1 000 térawattheures (TWh) d'électricité, soit potentiellement un cinquième de la production totale d'électricité de l'Afrique²⁰. Si les techniques de climatisation restent inchangées, alimenter les systèmes domestiques de climatisation pour environ 1,2 milliard de personnes, soit 240 millions de foyers, nécessitera en 2040 environ 1 008 TWh d'électricité, ce qui signifie que le continent devra produire plus de 10 080 TWh d'électricité par an ou 3,5 fois plus qu'en 2020. Ainsi, les besoins de climatisation devraient alerter les décideurs sur la prise en compte des besoins énergétiques dans la conception des bâtiments et des matériaux de construction utilisés afin de minimiser l'énergie utilisée pour la climatisation.

L'électricité est essentielle au renforcement de la résilience des principaux secteurs productifs des économies africaines, en particulier l'agriculture où l'évolution des régimes de précipitations et de température menace la production et la productivité²¹. À l'heure actuelle, le manque d'accès à une énergie suffisamment fiable et abordable constitue

une contrainte majeure pour la production agricole et la transformation après récolte. L'investissement est essentiel dans l'agriculture climato-intelligente ou les infrastructures d'adaptation au changement climatique pour améliorer les rendements et la productivité, réduire le gaspillage post-récolte grâce au stockage en chambre froide et renforcer la sécurité alimentaire et la résilience climatique, en particulier chez les agriculteurs de subsistance. Par exemple, un meilleur accès et une plus grande utilisation des services énergétiques modernes peuvent réduire la déforestation à mesure que diminuera la demande de biomasse traditionnelle. D'autres opportunités économiques peuvent être créées en intensifiant l'agriculture et en garantissant l'implication des agriculteurs dans des chaînes de valeur agricoles plus larges, ce qui n'était pas possible jusqu'à présent en raison de la pénurie d'énergie.

Dans le cadre du renforcement de la résilience climatique, modernes ont le potentiel d'améliorer le bien-être des femmes et des jeunes en particulier. L'énergie domestique est traditionnellement gérée par les femmes et les jeunes qui se chargent de la collecte, de la préparation et de l'utilisation du bois pour la cuisson des repas. Mais la combustion inefficace de la biomasse entraîne la pollution de l'air intérieur et est la principale cause des maladies qui affectent de façon disproportionnée les femmes. Les effets de la cuisine sur la santé des femmes vont plus loin, car le fardeau physique de la collecte pénible de combustibles augmente le risque de blessure et d'insécurité personnelle. D'autre part, la combustion de la biomasse à base de bois contribue fortement à la déforestation en Afrique. Compte tenu de ces préoccupations réelles concernant la collecte et l'utilisation non durable de la biomasse, l'accès à une énergie moderne et fiable pour la cuisson offre de multiples avantages associés de renforcement de la résilience climatique et d'amélioration du bien-être et du capital humain des femmes²².



ÉNERGIE, DÉVELOPPEMENT ET TRANSITION JUSTE EN AFRIQUE

La vision du développement de l'Afrique et la centralité de l'énergie

L'Afrique doit s'industrialiser pour répondre aux aspirations de ses habitants en matière de développement et pour créer des emplois de qualité et la prospérité pour tous. La voie de l'industrialisation que d'autres ont empruntée par le passé se referme rapidement, en grande partie à cause des limites imposées par le réchauffement climatique, ainsi que de l'importance croissante de l'automatisation qui rend la main-d'œuvre bon marché moins importante dans les décisions d'implantation que lors de l'industrialisation des époques précédentes. D'immenses possibilités s'offrent à l'industrialisation pour répondre aux besoins propres du continent au-delà de sa stratégie axée sur les exportations. Étant donné la contribution de l'Afrique de moins de 3 % à l'épuisement du « budget carbone » – un concept qui aide à comprendre les questions sous-tendues par les « responsabilités communes mais différenciées et les capacités respectives » telles que décrites dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (voir « Arguments en faveur du développement et

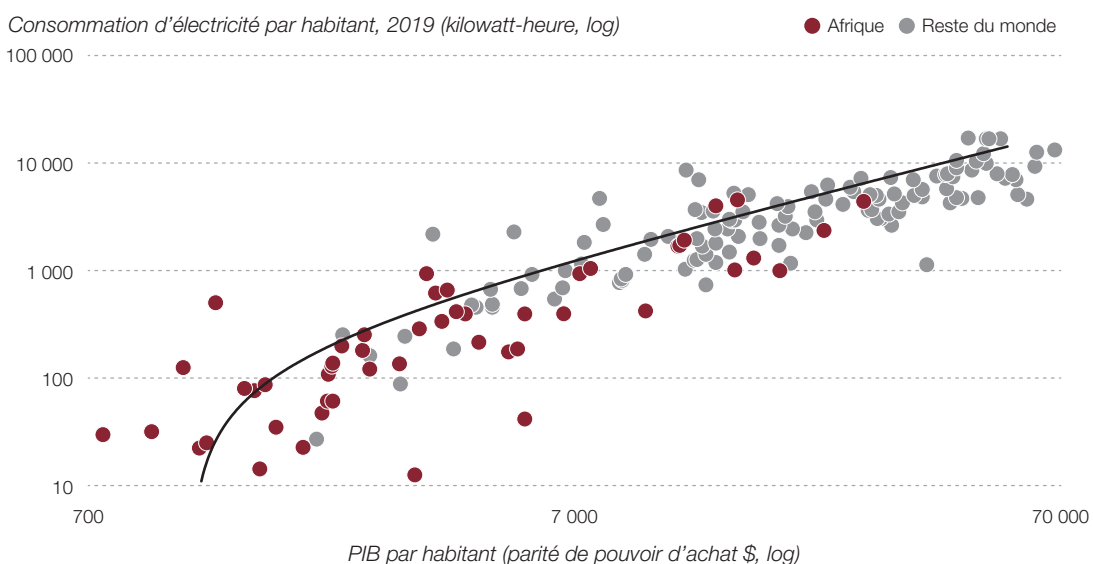
de l'équité pour un système énergétique mondial juste » ci-dessous) – l'ambition du continent pour une industrialisation inclusive doit être soutenue dans le cadre d'une manière plus juste et plus équitable de relever simultanément les défis du développement et du climat.

L'Afrique reste la région la moins industrialisée du monde, et l'énergie moderne joue un rôle central pour faciliter la vitesse et le degré de transformation structurelle. L'essor de l'utilisation de l'énergie a porté les niveaux de consommation moyens par habitant des économies avancées actuelles à des niveaux sans précédent, ce qui a favorisé leur industrialisation et les a aidés à atteindre des niveaux élevés de prospérité. Il existe une forte corrélation entre le PIB par habitant et la consommation d'énergie moderne sous forme d'électricité dans un large éventail de pays (figure 2.14). Les économies émergentes telles que la Chine et, plus récemment, l'Inde, ont été à l'origine de la majeure partie de la croissance énergétique de ces 15 dernières années, tandis que certains pays à revenu élevé semblent avoir déjà atteint le sommet de leur demande énergétique par habitant et même totale.

L'utilisation de l'énergie suit une trajectoire assez linéaire au cours des stades inférieurs du développement économique (voir figure 2.14), puis commence à plafonner lorsque les pays atteignent

L'Afrique reste la région la moins industrialisée du monde, et l'énergie moderne joue un rôle central pour faciliter la vitesse et le degré de transformation structurelle

FIGURE 2.14 Consommation d'électricité par habitant et PIB par habitant, 2019



Remarque : La ligne noire représente une projection linéaire.

Source : Calculs des services de la Banque à partir de la base des données de BP.

des niveaux élevés de richesse. Ce schéma est en train de changer rapidement avec la poussée mondiale vers l'électrification des systèmes énergétiques, comme l'« acier vert », le « ciment vert », la numérisation accrue des technologies d'utilisation finale et les transports basés sur l'électricité, qui vont faire augmenter la consommation d'électricité²³. L'Afrique est dès lors confrontée à la double difficulté d'élargir la fourniture d'électricité à l'ensemble de sa population et de mettre en place un système énergétique durable, fondé sur un secteur de l'électricité hautement efficace et résilient.

L'énergie contribue de manière importante au développement humain et est essentielle à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement. La consommation d'électricité est fortement corrélée avec l'IDH, avec une pente exponentielle notable, ce qui suggère que l'électricité est particulièrement importante pour atteindre un développement socioéconomique plus large. Pour les pays dont l'IDH est inférieur à 0,8, la relation entre la consommation d'électricité et l'augmentation du développement est fortement corrélée à de faibles niveaux d'utilisation de l'énergie. Pour les pays dont l'IDH est supérieur à 0,8 – principalement les pays développés – la relation se stabilise car ces pays ont tendance à réduire l'intensité énergétique et à maximiser l'efficacité énergétique, ce qui suggère que même de

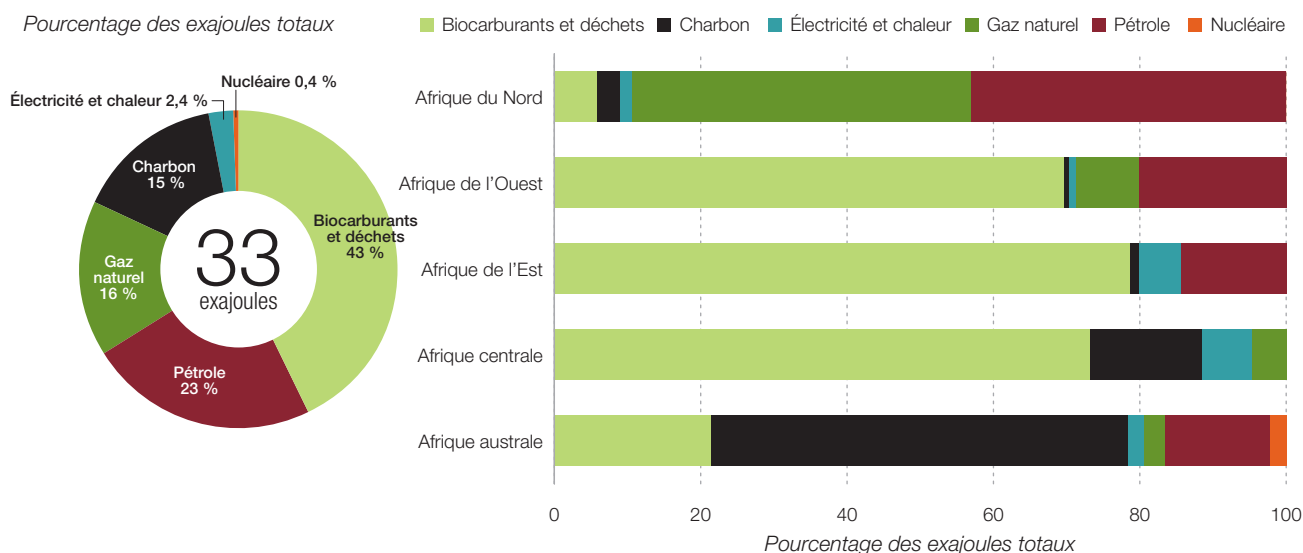
petites augmentations des services énergétiques ont un impact proportionnellement plus important sur le bien-être.

La biomasse traditionnelle reste la source d'énergie dominante dans de nombreux pays africains, bien que le continent dispose de ressources énergétiques primaires riches et diversifiées, avec d'importantes ressources en gaz, charbon, géothermie, hydroélectricité, énergie solaire et éolienne, d'une capacité de plus de 11 térawatts²⁴. Pourtant, l'Afrique reste pauvre en énergie, incapable d'exploiter son énorme potentiel énergétique pour relever les défis de son développement socioéconomique. Alors que le pétrole et le gaz naturel couvrent plus de 80 % des besoins en énergie primaire de l'Afrique du Nord, la plupart des pays africains dépendent encore largement de la biomasse traditionnelle et non efficace pour répondre à leurs besoins énergétiques (figure 2.15), notamment en Afrique de l'Ouest, en Afrique de l'Est et en Afrique centrale, où la biomasse représente plus de 60 % de l'approvisionnement total en énergie primaire. La biomasse traditionnelle est essentiellement destinée à un usage domestique, principalement la cuisson.

La consommation par habitant de formes modernes d'énergie en Afrique subsaharienne est bien inférieure à celle de toute autre région du monde (figure 2.16). Tandis que sa consommation

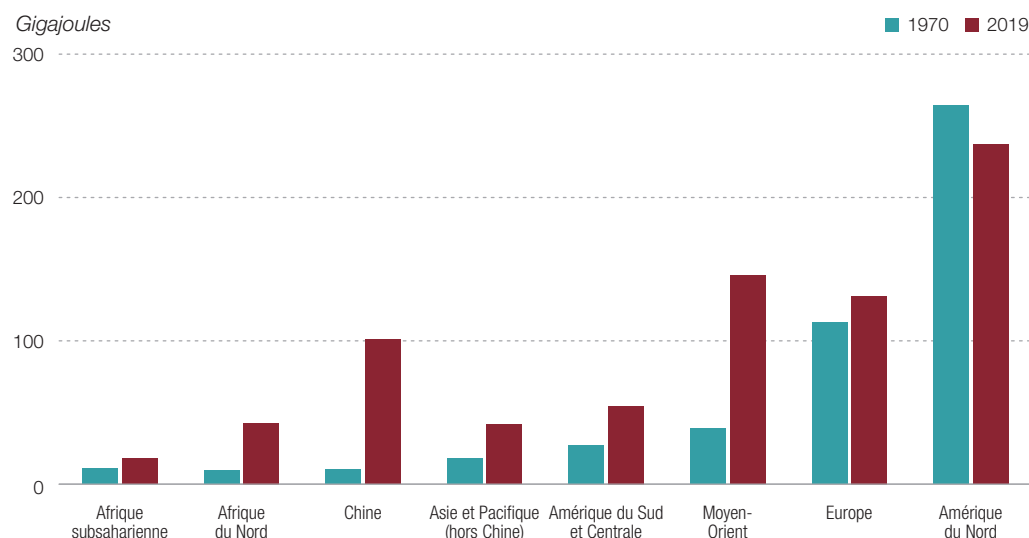
L'énergie contribue de manière importante au développement humain et est essentielle à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement

FIGURE 2.15 Approvisionnement en énergie primaire en Afrique et dans ses régions, 2022



Source : IRENA (2022).

FIGURE 2.16 Consommation d'énergie primaire par habitant des formes modernes d'énergie en 1970 et 2019



Remarque : Les formes modernes d'énergie sont définies comme le pétrole, le gaz naturel, le charbon, l'énergie nucléaire, l'hydroélectricité et les énergies renouvelables. La biomasse traditionnelle n'est pas incluse.

Source : BP, Banque mondiale et analyse des services de la Banque.

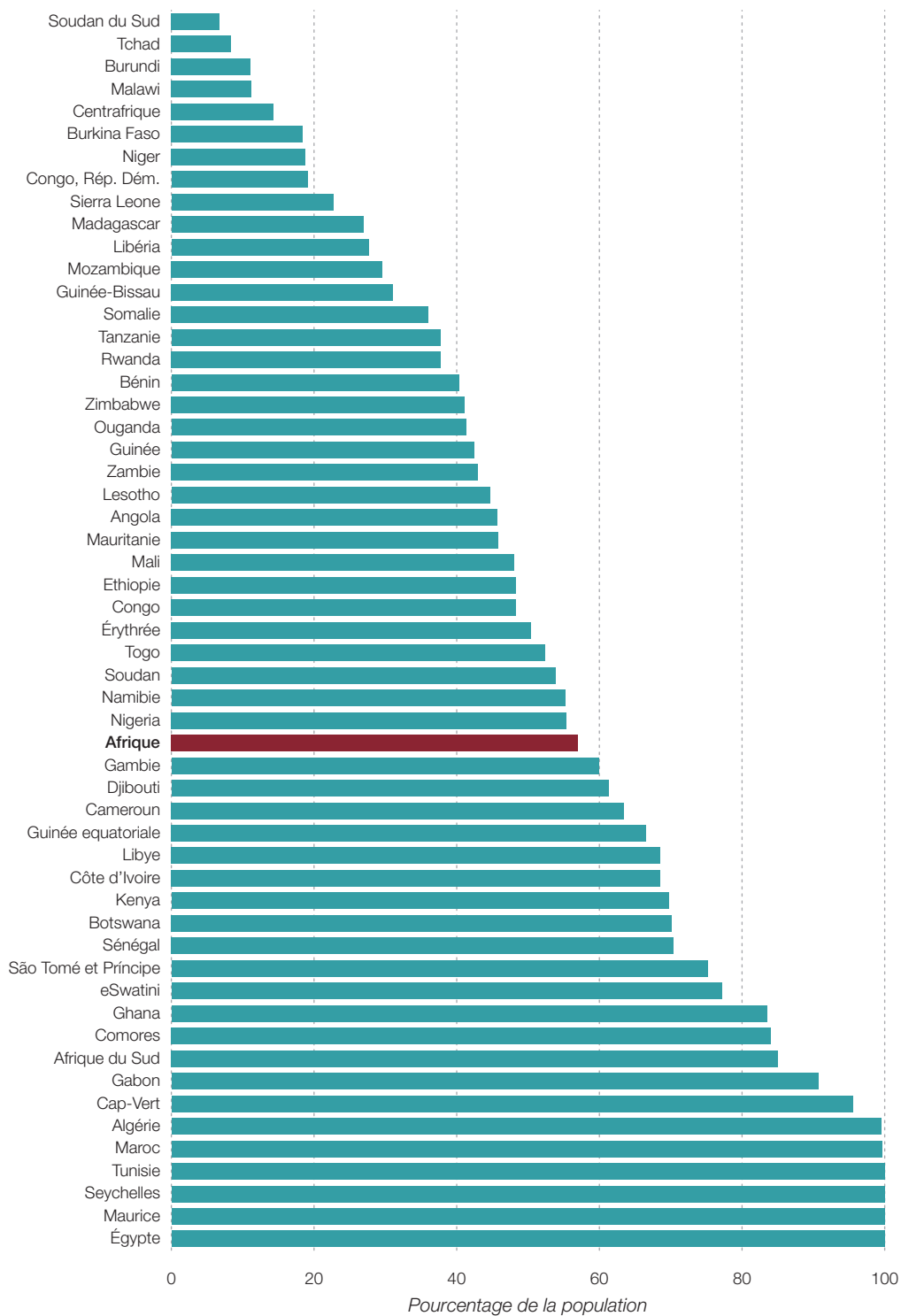
par habitant était équivalente à celle de la Chine en 1970, elle en représentait moins d'un cinquième en 2019. La consommation d'énergie primaire dans les économies industrialisées étant restée la même au cours des cinq dernières décennies, les inégalités de consommation d'énergie ont diminué pour toutes les régions du monde, à l'exception de l'Afrique subsaharienne.

La production d'électricité est un élément essentiel des systèmes énergétiques modernes, mais elle fait cruellement défaut en Afrique. En 2018, l'Afrique disposait d'une capacité de production d'électricité installée de 244 gigawatts (GW) pour une population de 1,2 milliard de personnes, soit à peine plus que les 211 GW de l'Allemagne pour une population de 83 millions de personnes. L'Afrique du Nord représentait environ 110 GW, l'Afrique du Sud environ 64 GW, et le reste de l'Afrique environ 70 GW de capacité installée en 2019. Ce dernier chiffre, pour 47 pays, est inférieur à la capacité installée de la Turquie. L'expansion moyenne de la capacité installée a été à peu près égale à la croissance démographique depuis 1990 dans toute l'Afrique, alors que la capacité installée par million d'habitants a été multipliée par quatre en Inde et en Asie du Sud-Est.

Plus récemment, une partie du retard a été comblée par les systèmes hors réseau ; en 2020, près de 60 millions de personnes en Afrique avaient accès à des solutions solaires hors réseau, principalement des lampes solaires, des systèmes solaires domestiques et, dans une moindre mesure, des mini-réseaux²⁵.

Au-delà de la production d'électricité, l'infrastructure de transport et de distribution de l'Afrique est faible, avec une moyenne de 200 kilomètres de lignes de transport à haute tension pour chaque million d'habitants. Cela représente moins d'un quart de la couverture des États-Unis, de la France et du Chili, qui comptent respectivement plus de 800, 720 et 680 km par million d'habitants. Les taux de transport nationaux varient d'environ 30 et 40 km par million au Nigeria et au Kenya à plus de 500 km par million d'habitants en Afrique du Sud. Cependant, il est difficile de comparer les différents pays entre eux, car la longueur de ligne de transport requise par habitant dépend fortement de facteurs géographiques propres à chaque pays, ainsi que de grandes variations dans la viabilité économique et l'indépendance des services publics, les pertes techniques et non

FIGURE 2.17 Accès à l'électricité en Afrique par pays, 2019



Source : Banque mondiale 2021.

Les faibles taux d'accès à l'électricité et l'inadéquation de l'approvisionnement et des infrastructures ne concernent pas seulement les ménages en Afrique, mais aussi les secteurs sociaux et productifs

techniques, l'environnement réglementaire et la capacité de production d'électricité.

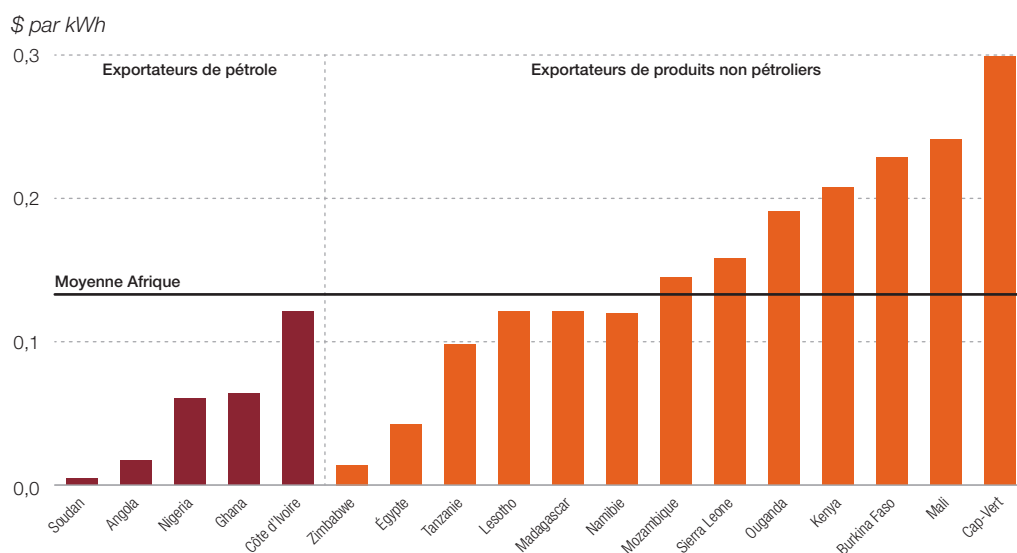
Environ la moitié de la population africaine n'a toujours pas accès à l'électricité. Avec un peu plus de 50 % (environ 600 millions de personnes), l'Afrique a le taux d'accès à l'électricité le plus faible de toutes les régions du monde, un taux qui tombe à moins de 30 % en moyenne dans les zones rurales. Par région, l'accès à l'électricité est quasi universel en Afrique du Nord (et très avancé en Afrique du Sud), mais dans 27 pays d'Afrique de l'Ouest, de l'Est, du Centre et de l'Afrique australe, plus de la moitié de la population n'a pas accès à l'électricité (figure 2.17). De plus, depuis les années 80, le taux de croissance de la population a dépassé la croissance de la capacité électrique installée et des connexions, avec environ 140 millions de personnes de plus sans accès à l'électricité qu'en 1990. Seuls l'Afrique du Sud, le Ghana et le Kenya ont considérablement réduit le nombre de personnes privées d'accès à l'électricité au cours de cette période.

La consommation d'électricité par habitant en Afrique reste très faible, autour de 550 kWh (370 kWh sans l'Afrique du Nord et l'Afrique du Sud), contre 920 kWh en Inde et 2 300 kWh en Asie²⁶. Tant le coût du raccordement et de l'équipement (frais de raccordement, acquisition du

système décentralisé ou du fourneau, appareils), que le coût de l'énergie utilisée (approvisionnement en électricité, combustibles de cuisson) sont plus élevés en Afrique qu'ailleurs dans le monde. Le coût unitaire de l'électricité pour les consommateurs de nombreux pays africains est plus du double de celui des pays à revenu élevé comme les États-Unis (0,12 USD/kWh) et bien plus élevé que dans de nombreux marchés émergents comme l'Inde (0,08 USD/kWh) (figure 2.18). La clé est une tarification efficace de l'énergie qui réduit le gaspillage et permet de réinvestir dans l'extension du réseau et les services publics, ainsi que des stratégies d'expansion des mini-réseaux. Par exemple, à l'exception de Maurice, de la Namibie et de l'Ouganda, la plupart des services publics africains ne peuvent toujours pas pratiquer des tarifs reflétant les coûts à cause de faibles taux de recouvrement, des pertes élevées de transport et de distribution, des pertes non techniques et de la mauvaise gestion financière et technique.

Les faibles taux d'accès à l'électricité et l'inadéquation de l'approvisionnement et des infrastructures ne concernent pas seulement les ménages en Afrique, mais aussi les secteurs sociaux et productifs. Environ 1,75 millions de centres de santé et d'établissements scolaires publics en Afrique ne

FIGURE 2.18 Prix indicatifs de l'électricité dans certains pays africains, juin 2021



Source : Statistiques sur les tarifs de l'électricité en Afrique de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.

disposent pas d'un approvisionnement fiable en électricité, tandis qu'un établissement de soins de santé sur quatre n'a pas d'électricité et que trois établissements de soins de santé sur quatre ne disposent d'aucun courant fiable²⁷. En outre, environ 80 % des entreprises en Afrique (à l'exception de l'Afrique du Nord et de l'Afrique du Sud) subissent des coupures, contre 66 % en Asie du Sud et 38 % en Europe. La durée des pannes d'électricité tend à être beaucoup plus longue en Afrique qu'en Asie et en Europe, avec de grandes variations entre les pays.

L'accès à l'énergie pour alimenter les secteurs productifs est un problème persistant en Afrique. L'agriculture emploie la moitié de la main-d'œuvre africaine, mais représente moins de 10 % de l'énergie destinée aux utilisations productives, ce qui témoigne de l'important déficit énergétique du secteur. Les faibles apports énergétiques sur l'ensemble de la chaîne de valeur pour l'irrigation, la production mécanisée, le stockage, la transformation et le transport ont des effets considérables sur la productivité.

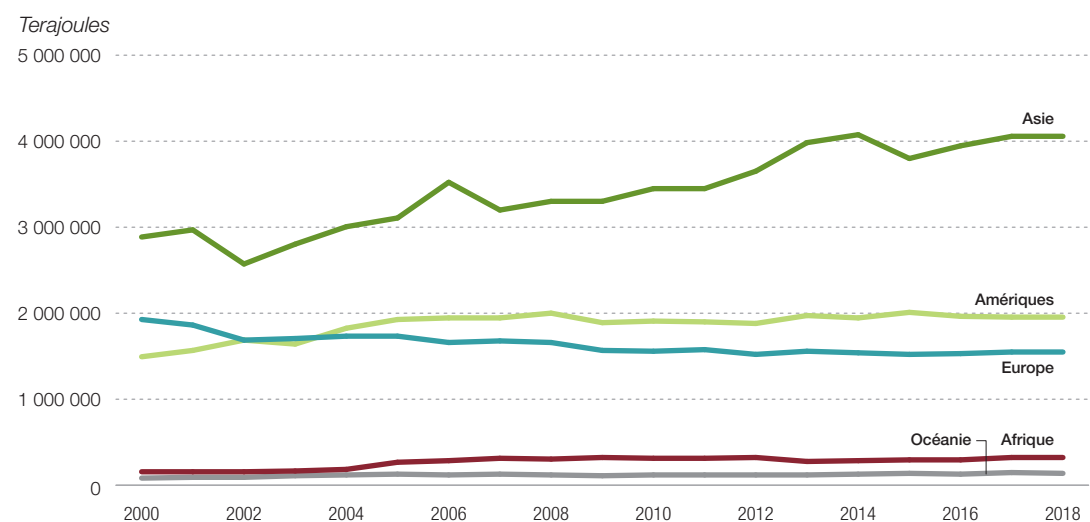
La consommation d'énergie dans l'agriculture est loin d'être répartie uniformément entre les régions du monde (figure 2.19). Au cours des deux dernières décennies, la consommation d'énergie en Asie a augmenté car l'agriculture s'est mécanisée sur l'ensemble de la chaîne de valeur agricole,

de l'irrigation à la transformation. Pourtant, la consommation d'énergie généralement faible et les disparités entre les régions expliquent en grande partie pourquoi le rendement céréalier de l'Afrique, est le plus faible, à 1 445 kilogrammes par hectare, contre 3 250 en Inde, 5 240 dans l'Union européenne et 6 081 en Chine²⁸. La faible consommation d'énergie de l'agriculture africaine est le résultat de facteurs tels que les caractéristiques des terres, les marchés fonciers et les droits d'utilisation des terres, ainsi que les caractéristiques des agriculteurs, comme l'éducation, le capital et l'accès aux intrants. L'énergie pour l'agriculture doit donc être abordée dans le cadre d'une transformation agricole plus large.

Arguments en faveur du développement et de l'équité pour un système énergétique mondial équitable

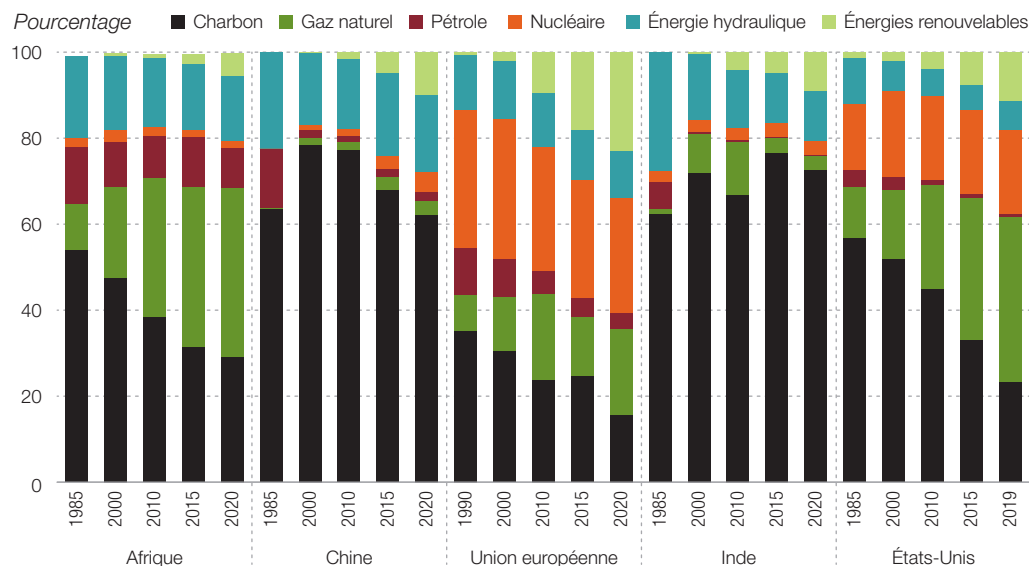
La responsabilité historique des différents pays dans le changement climatique est au cœur des débats sur la justice climatique et est profondément ancrée dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. L'article 3.1 stipule que « Il incombe aux Parties de préserver le système climatique dans l'intérêt des générations présentes et futures, sur la base de l'équité et en fonction de leurs responsabilités communes mais différenciées et de leurs capacités respectives. Il

FIGURE 2.19 Consommation d'énergie dans les systèmes agroalimentaires par région du monde, 2000–2018



Source: FAOSTAT.

FIGURE 2.20 Évolution du mix énergétique de la production d'électricité dans certains pays et régions, 1985–2020



Source : Calculs des services de la Banque.

Une véritable justice climatique suggère que l'on doit à l'Afrique presque 10 fois plus que le financement climatique mondial qu'elle a reçu en 2016-2019

appartient, en conséquence, aux pays développés Parties d'être à l'avant-garde de la lutte contre les changements climatiques et leurs effets néfastes. » Cela signifie également que le principe d'une transition énergétique juste doit prendre en compte les émissions passées et la manière dont elles façonnent les trajectoires d'émissions futures.

Les mix énergétiques évoluent lentement, le gaz prenant une place plus importante dans la plupart des pays. Ces dernières années, les énergies renouvelables sont également devenues des sources importantes d'électricité, notamment dans l'Union européenne, où elles représentent environ 23 % du mix électrique (figure 2.20). Le mix énergétique de l'Afrique évolue également avec l'augmentation de la part du gaz. Bien entendu, la taille et l'ampleur de la croissance des systèmes électriques varient énormément d'un pays à l'autre : depuis les années 1980, par exemple, les économies développées ont remplacé une partie de leur charbon par du gaz, mais leur consommation globale d'électricité a explosé – 48 % aux États-Unis, par exemple, entre 1985 et 2020. La croissance de la production d'électricité à partir du charbon a été multipliée par huit en Chine et par 18 en Inde. En revanche, bien que le secteur de l'électricité soit beaucoup plus petit, le

mix énergétique de l'Afrique s'oriente vers le gaz à mesure que de nouvelles réserves sont découvertes sur le continent.

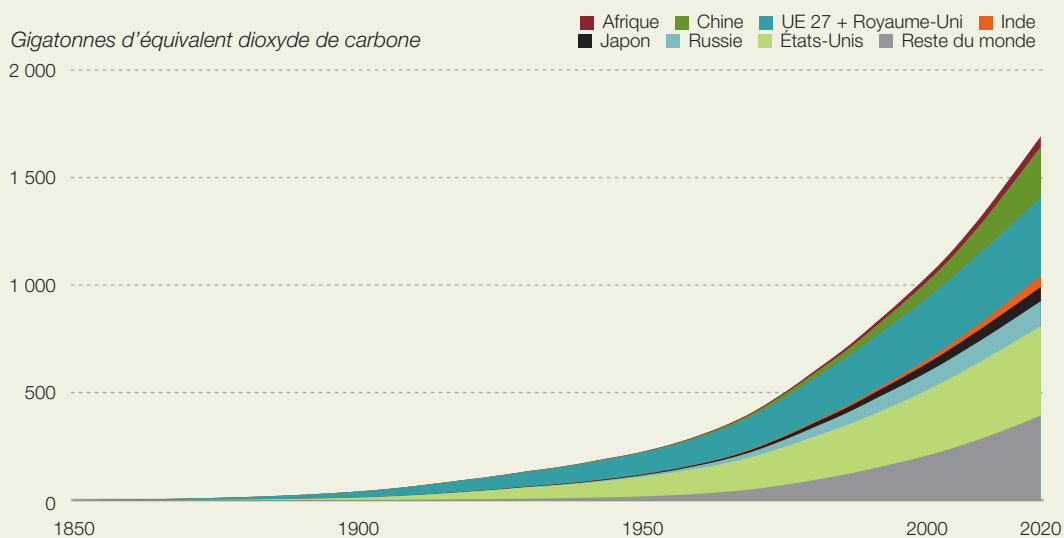
L'évolution du mix énergétique mondial met en évidence les mesures importantes, mais progressives, prises par les régions du monde à fortes émissions pour réduire l'utilisation de combustibles fossiles afin de respecter le budget carbone restant²⁹. Depuis 1850, l'homme a rejeté dans l'atmosphère environ 2 400 gigatonnes d'équivalent dioxyde de carbone (Gt éqCO₂), ce qui laisse moins de 400 Gt éqCO₂ du restant du budget carbone pour rester en dessous de l'objectif de réchauffement de 1,5°C³⁰. Cela signifie que le monde a utilisé plus de 85 % de son budget carbone et qu'aux niveaux actuels d'émissions annuelles de 42,2 Gt éqCO₂, le budget carbone restant s'épuise rapidement. Comme indiqué, l'Afrique a peu contribué à l'accumulation historique d'émissions, mais elle pourrait se voir refuser l'espace carbone nécessaire à l'expansion de son économie. Et une véritable justice climatique suggère que l'on doit à l'Afrique presque 10 fois plus que le financement climatique mondial qu'elle a reçu en 2016–2019 (encadré 2.1).

La poursuite des émissions liées à la production et aux modes de vie à forte consommation dans

ENCADRÉ 2.1 Trouver le juste équilibre : estimation des dettes et des crédits de carbone

L'une des questions les plus importantes dans les engagements climatiques mondiaux de limiter les hausses de température à 1,5°C et dans les négociations sur le financement du climat est l'attribution de la quantité de carbone que les pays ont émise dans le passé, et l'allocation du budget carbone restant. Le consensus mondial semble être qu'en limitant les émissions futures et en fixant des engagements de manière équitable, y compris en matière de financement, les pays peuvent quantifier les « responsabilités communes, mais différenciées » des pays pour les dommages climatiques historiques¹. Dans ce chapitre, nous appelons cela la dette ou le crédit carbone. Étant donné que, selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), les émissions cumulées de CO₂ sont d'environ 2 400 gigatonnes d'équivalent dioxyde de carbone (Gt éqCO₂), le budget carbone restant, estimé à partir du début de 2020 avec une chance de 67 % d'atteindre l'objectif de 1,5°C à l'horizon 2050, n'est que de 400 Gt éqCO₂ (encadré figure 2.1.1). La quasi-totalité des émissions de carbone provient des pays industrialisés ; les pays en développement n'en émettant que très peu.

ENCADRÉ FIGURE 2.1.1 Émissions cumulées de carbone par région, 1850–2020



Source : Calculs des services de la Banque sur la base de *Our World in Data*.

Il est également important de savoir comment répartir le budget carbone restant fixé par le GIEC de manière à respecter l'engagement mondial en faveur de zéro émissions nettes à l'horizon 2050 (voir la sous-section « Financement vert » du chapitre 3). Cependant, il n'existe pas de cadre d'allocation du carbone universellement reconnu qui tienne compte ou offre un juste équilibre entre les responsabilités historiques des pays et les besoins de développement des autres pays. Les deux approches extrêmes de la littérature sont les « droits acquis » (allocation des émissions futures sur la base des parts d'émissions actuelles) et une transition abrupte vers des émissions par habitant égales (allocation à tous les pays d'un budget carbone équivalent à leur part de la population mondiale).

Une approche pragmatique entre les deux est le cadre « contraction et convergence »². Cette approche propose une allocation future des droits d'émission en deux phases, de manière à atteindre un équilibre entre l'efficacité environnementale, l'équité, la capacité et l'aptitude nationales, la faisabilité politique, l'efficacité économique et les exigences techniques. Dans la première phase, le cadre contraction et convergence suggère que les émissions augmentent pour les faibles émetteurs actuels et diminuent pour les gros émetteurs actuels pendant une certaine période jusqu'à ce que les niveaux d'émissions par habitant convergent vers des émissions par habitant égales entre les pays. Dans la deuxième phase, tous les pays et régions ont droit à la même quantité d'émissions annuelles par habitant, qui diminue au même rythme jusqu'à ce que l'objectif d'émissions nettes nulles soit atteint. Si ce cadre est simple et présente des limites, il est pragmatique, car il permet aux pays

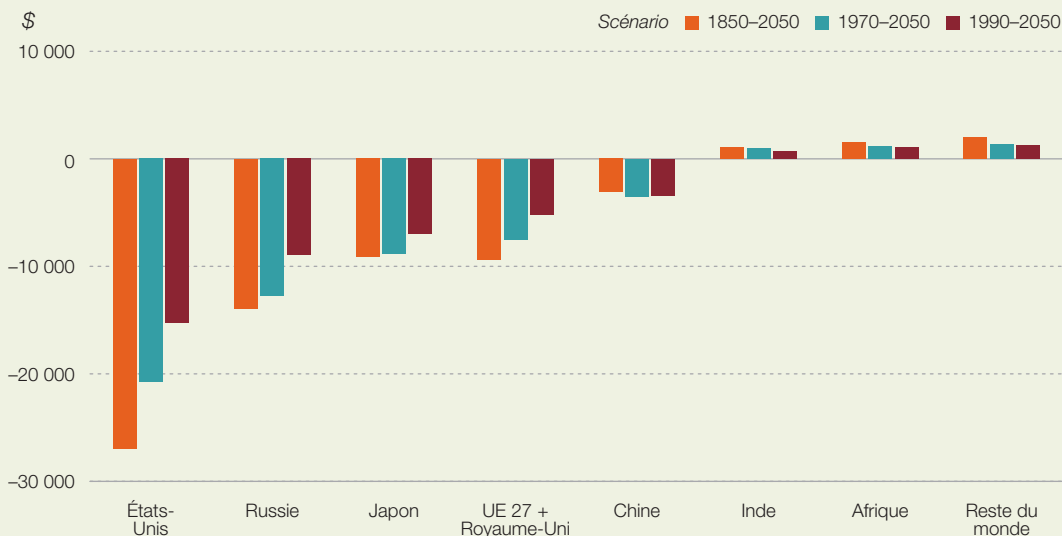


actuellement très émetteurs de réduire progressivement leurs émissions et offre un espace carbone aux régions historiquement peu émettrices, comme l'Afrique. Il offre également un moyen utile d'engager la discussion sur la responsabilité historique, souvent ignorée par les pays dont l'empreinte sur les émissions passées et présentes est bien plus importante.

En prenant 2035 comme année de convergence, avec des émissions par habitant pour tous les pays d'environ 2 t éqCO₂ par an, puis tombant progressivement à zéro d'ici 2050, nous avons calculé les dettes et crédits carbone historiques et futurs des pays. Nous avons utilisé le prix moyen du carbone sur le marché international de l'énergie pour 2020, soit 31 USD par tonne³ (encadré figure 2.1.2) et le coût social moyen du carbone de 70 USD par tonne (encadré figure 2.1.3) suggérés par la Commission de haut niveau sur les prix du carbone, et avons utilisé le taux d'actualisation suggéré de 2 % par an pour les émissions historiques et futures⁴. Nous avons également déduit la part égale de 2 t éqCO₂ par habitant et par an des émissions annuelles réelles par habitant avant de calculer les dettes et les crédits carbone par habitant.

La figure 2.1.2 de l'encadré montre les dettes et crédits de carbone cumulés actualisés par habitant à un prix international moyen actualisé du carbone de 31 USD par tonne pour trois années limites : 1850, 1970 et 1990. Les estimations varient considérablement en fonction des niveaux d'émission historiques par habitant : les régions émergentes et en développement ont des crédits carbone, mais presque toutes les régions développées, ainsi que la Chine, ont des dettes carbone importantes. Les crédits carbone par habitant de l'Afrique et de l'Inde sont estimés, respectivement, à 1 050–1 570 USD et 700–1 500 USD, ce qui correspond à la dette due à une personne moyenne dans ces régions. La dette carbone la plus importante est détenue par les États-Unis, 15 272–26 954 USD, soit le montant que le citoyen américain moyen doit payer pour effacer toutes les dettes de carbone évaluées aux prix actuels du marché du carbone.

ENCADRÉ FIGURE 2.1.2 Dette d'émission cumulée par habitant au prix international moyen actualisé du carbone de 31 USD la tonne en 2020



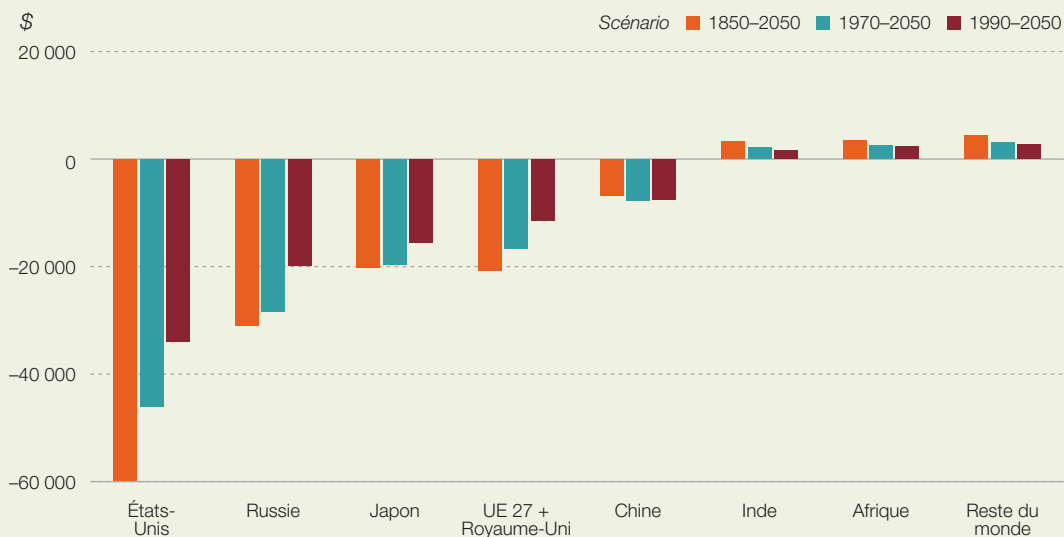
Source : Calculs des services de la Banque.

Les prix du marché sont toutefois faussés à l'échelle mondiale – comme pour les émissions de carbone – en raison des défaillances inhérentes au marché. Pour mesurer l'ampleur réelle des dommages cumulés causés au climat, nous avons utilisé le coût social moyen actualisé du carbone, ce qui nous a permis de constater que les dettes et les crédits de carbone sociaux cumulés par habitant représentent plus du double du montant obtenu en utilisant les prix du marché (encadré figure 2.1.3). Ces coûts reflètent la véritable ampleur monétaire des dommages climatiques que les émetteurs doivent au monde entier – et à eux-mêmes. En revanche, les pays et les régions disposant de crédits de carbone devraient être indemnisés, de manière substantielle, si l'on veut que l'équité et la justice climatique prévalent.

(suite)

En somme, l'Afrique dispose d'un crédit carbone total compris entre 4,58 et 4,8 billions d'USD, avec une moyenne de 4,64 billions d'USD, un crédit qui tient compte des parts historiques, actuelles et futures des émissions de carbone. Versé annuellement sur la période 2022–2050, il s'élève à environ 165,8 milliards d'USD par an, avec des montants inférieurs et supérieurs de 163,4 milliards et 173 milliards d'USD. Le montant du crédit carbone dû au continent est donc presque 10 fois plus élevé que le financement climatique mondial dont il a bénéficié, qui était d'environ 18,3 milliards d'USD par an en 2016–2019.

ENCADRÉ FIGURE 2.1.3 Dette d'émission cumulée par habitant à un coût social moyen actualisé du carbone de 70 USD par tCO₂



Source : Calculs des services de la Banque.

Notes

1. Mitchell, Robinson et Tahmasebi 2021
2. Meyer 1999
3. <https://www.carbonpricingleadership.org/report-of-the-highlevel-commission-on-carbon-prices>.
4. Mitchell, Robinson et Tahmasebi 2021.

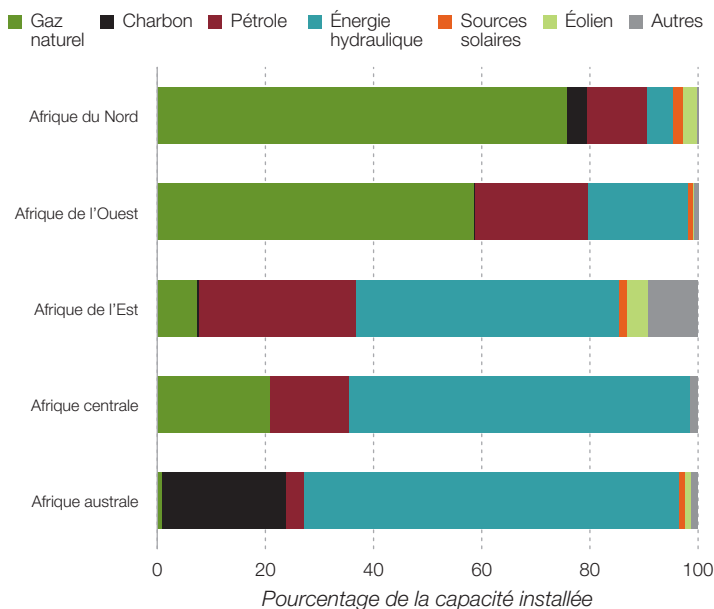
les pays développés et la croissance économique rapide des économies émergentes sont les principales causes du rétrécissement du budget carbone mondial. Les États-Unis arrivent en tête avec une part de 25 % des émissions mondiales cumulées entre 1850 et 2020, suivis par l'UE-27 (plus le Royaume-Uni) avec 22,5 % et la Chine avec 14 %³¹. La part cumulée de l'Afrique n'est que de 2,7 %. L'Américain moyen avait une empreinte carbone de 14 t éqCO₂ en 2020, et l'Africain moyen de 0,95 t éqCO₂, ce qui se situe du bon côté de la moyenne mondiale par habitant de 2,0 t éqCO₂ nécessaire pour atteindre l'objectif de 1,5°C.

Au cœur de la transition énergétique juste en Afrique se trouve son droit à une partie du budget

carbone restant. L'Afrique est dotée d'importantes ressources renouvelables et non renouvelables qui sont réparties de manière inégale sur le continent. Certaines régions sont riches en énergie hydroélectrique, d'autres en énergie géothermique et éolienne. Certains pays sont depuis longtemps des exportateurs d'hydrocarbures et ont peu utilisé ces ressources pour transformer leurs propres économies et programmes de développement social.

La principale orientation de l'Afrique en matière de climat est l'adaptation, pour laquelle d'importants services énergétiques seront nécessaires pour renforcer la résilience de sa future transformation. Les émissions actuelles de carbone de l'Afrique sont encore extrêmement faibles, de sorte que, même

FIGURE 2.21 Parts des capacités électriques installées dans les régions d’Afrique, 2018



Remarque : Le total pour l’Afrique en 2018 était de 244 gigawatts.

Source : IEA (2019).

dans une moindre mesure, le pétrole, mais en Afrique de l’Est et surtout en Afrique centrale, l’hydroélectricité représente la part la plus importante. En Afrique australe, les capacités sont dominées par le charbon d’Afrique du Sud et par un mélange d’hydroélectricité, de charbon, de gaz et de pétrole provenant de l’extérieur de l’Afrique du Sud. Les dotations en ressources, en particulier les combustibles fossiles, sont également spécifiques au contexte. L’Afrique doit utiliser ses ressources en gaz de manière efficace et prudente là où elle le peut, et développer des programmes d’énergies renouvelables robustes pour rester en phase avec la révolution des énergies renouvelables.

Une transition énergétique juste en Afrique nécessite un examen attentif des implications et des défis en matière d’équité associés à la pauvreté énergétique, à la faible consommation et à la demande énergétique refoulée pour la croissance et la transformation économiques (encadré 2.2). Si ces questions nécessitent une stratégie bien pensée, une transition énergétique juste présente d’immenses possibilités que les pays doivent maximiser. Par exemple, les pays dont une grande partie de la population rurale et périurbaine n’a toujours pas accès à l’électricité ont lancé des plans nationaux d’électrification pour atteindre l’accès universel, et les systèmes d’énergies renouvelables décentralisés pourraient être essentiels pour répondre aux besoins énergétiques des ménages et pour électrifier les institutions publiques clés, telles que les établissements de santé et d’enseignement, au cœur du développement socioéconomique³³. Les systèmes décentralisés d’énergies renouvelables peuvent également répondre aux besoins locaux, y compris dans les zones reculées, aider à atteindre l’accès universel et contribuer à l’atténuation du changement climatique grâce à une électrification au moindre coût. En outre, les systèmes décentralisés peuvent être mis en œuvre parallèlement à l’expansion du réseau pour cibler des zones reculées qui, autrement, ne seraient pas atteintes avant une décennie ou plus.

L’Afrique doit maintenir un mix énergétique équilibré pour gérer la sécurité énergétique à court terme et construire des trajectoires à long terme qui concilient l’atteinte de faibles émissions de GES et la réalisation d’objectifs clés pour le

avec une forte augmentation du gaz pour la production d’électricité et de chaleur, l’augmentation de ses émissions de GES ne représentera qu’une petite fraction des émissions mondiales.

Les composantes d’une transition juste dans le système énergétique africain

L’Afrique a besoin d’une transition énergétique juste et équitable qui renforce l’inclusion et les synergies afin de réduire les inégalités et d’autonomiser les populations grâce à un accès à l’énergie moderne³². Un système énergétique abordable, fiable et durable est essentiel non seulement pour sortir des millions d’Africains de la pauvreté – la transition doit ouvrir de nouvelles possibilités et renforcer les droits des personnes vivant dans la pauvreté – mais aussi pour renforcer la résilience climatique, la préparation au climat et minimiser la vulnérabilité climatique.

La faisabilité des différentes voies de transition vers l’énergie propre dépendra essentiellement des points de départ et des dépendances de parcours nationaux. Les parts de la capacité électrique installée diffèrent fortement selon les régions (figure 2.21). L’Afrique du Nord et l’Afrique de l’Ouest sont dominées par le gaz naturel et,

L’Afrique doit maintenir un mix énergétique équilibré pour gérer la sécurité énergétique à court terme et construire des trajectoires à long terme qui concilient l’atteinte de faibles émissions de GES et la réalisation d’objectifs clés pour le bien-être de sa population

ENCADRÉ 2.2 Qu'est-ce qu'une transition juste ? Un point de vue africain

La définition d'une transition juste a été façonnée par les fondements des mouvements de « droits du travail » et de « justice environnementale ». Le concept est issu du mouvement syndical américain des années 80 et a été développé par des organisations internationales telles que l'Organisation internationale du travail et le Programme des Nations Unies pour l'environnement. Les idées associées à une transition juste ont été intégrées dans l'Accord de Paris de 2015. Son préambule cite « les impératifs d'une transition juste pour la population active et de la création d'emplois décents et de qualité conformément aux priorités de développement définies au niveau national, » parallèlement aux questions distinctes mais connexes de l'intégrité environnementale et de la justice climatique.

L'Afrique définit et encadre sa transition juste. En Afrique du Sud, une transition juste a trouvé un espace dans les cadres de la politique climatique depuis 2012. Compte tenu de la dépendance du pays à l'égard des secteurs à forte intensité énergétique pour l'emploi et de l'exploitation minière pour les revenus, le Plan national de développement (2012) a reconnu la nécessité d'une « transition judicieuse » pour tenir compte du fait que les pauvres et les personnes vulnérables risquent d'être affectés de manière disproportionnée par le changement climatique et les politiques associées. En 2015, la contribution prévue déterminée au niveau national a articulé une transition judicieuse comme un processus inclusif qui prendrait en compte « les connaissances locales et autochtones, les considérations de genre, ainsi que les implications sociales, économiques et environnementales ». La dernière version révisée de la contribution déterminée au niveau national (2021) aligne le concept sur les « objectifs de développement plus larges » du pays et indique qu'une transition juste doit inclure la sécurité énergétique, la sécurité de l'eau, la sécurité alimentaire, la résilience des infrastructures, l'utilisation des terres et la mobilisation des innovations technologiques et des financements climatiques nécessaires.

Une transition juste exige que les actions liées au changement climatique soient menées de manière équitable et juste, en tenant compte de la structure et des défis économiques existants, afin de garantir que les actions soient socialement acceptables, économiquement viables et orientées vers des résultats positifs en matière d'environnement et de développement. L'Afrique subira de manière disproportionnée les effets négatifs du changement climatique et les répercussions socio-économiques des risques climatiques. Cela signifie que des solutions équitables au changement climatique nécessiteront des politiques favorables aux personnes les plus touchées. Compte tenu de l'ampleur de la pauvreté et des inégalités en matière d'énergie, et dans l'optique du développement économique, une transition juste en Afrique devrait donner la priorité à la distribution équitable des avantages associés au passage à un avenir à faible émission de carbone et résilient au climat dans tous les secteurs de la société, y compris les groupes vulnérables.

Les programmes de développement durable plus larges des pays doivent considérer leur transition juste comme partie intégrante. Les plans et initiatives doivent s'aligner sur les priorités de développement et accroître l'accès à des systèmes et technologies énergétiques avancés et efficaces dans tous les secteurs économiques et groupes socioéconomiques. L'application d'une transition juste doit donc servir de principe fondamental pour accélérer les progrès dans la réalisation des ODD. Les aspects d'équité et de justice doivent être appliqués pour atténuer les effets néfastes de l'insécurité énergétique, et relever les défis aux niveaux sectoriel et régional, et par groupes intergénérationnels, de genre et d'âge, y compris les groupes marginalisés et vulnérables.

L'argument « ne laisser personne de côté », qui fait partie intégrante d'une transition juste, doit prendre en compte et surmonter les défis politico-économiques et institutionnels afin de s'assurer que les communautés touchées ne sont pas seulement bénéficiaires mais peuvent aussi définir leur propre avenir. Si le dialogue social est au centre des préoccupations, la transition devra également inclure des financements innovants, axés sur la réalisation de multiples co-bénéfices, plutôt que de mobiliser des investissements dans le seul but de stimuler les marchés commerciaux. Dans les communautés où la pauvreté énergétique et les inégalités sont importantes, les financements innovants doivent pouvoir ouvrir de nouvelles possibilités et ne pas compromettre la résilience et la capacité d'adaptation des communautés.

Le schéma mondial des émissions par personne et par secteur indique non seulement la nécessité urgente de réduire les émissions de carbone, mais aussi une immense inégalité dans la production et la consommation à forte intensité de carbone. Dans le cadre d'une transition juste, s'il est essentiel que l'Afrique prenne sa juste part d'engagements en faveur des objectifs

(suite)



climatiques, il est également essentiel que l'Afrique dispose d'un espace politique et d'un horizon temporel pour la transition énergétique et la décarbonisation afin d'équilibrer les objectifs de développement et les objectifs climatiques.

La transition énergétique ne consiste pas seulement à fournir un accès à l'électricité. Il s'agit également de garantir des gains socioéconomiques grâce aux possibilités de valeur ajoutée qu'offre la transition. L'une de ces possibilités est la fabrication de technologies vertes. Une étude réalisée par Renewable Energy Solutions for Africa (RES4Africa), l'Agence Internationale pour les Energies Renouvelables et l'ONUCEA (2022) indique qu'à l'horizon 2050, dans le cadre d'un scénario de réchauffement climatique de 1,5°C, le secteur énergétique africain emploiera 23 millions de personnes, dont environ 73 % seront liées à la transition¹. Actuellement, l'Afrique capte moins de 3 % de la part mondiale de l'emploi dans les énergies renouvelables, en grande partie à cause du rôle limité des énergies renouvelables dans le mix énergétique africain. Par conséquent, une transition énergétique équitable devrait atténuer les risques d'exclure l'Afrique de la chaîne de valeur de la fabrication de technologies vertes et viser à augmenter la part de l'Afrique dans les emplois liés aux énergies renouvelables.

Note

1. RES4Africa, IRENA et ONUCEA 2022.

bien-être de sa population. Étant donné que les besoins énergétiques d'une grande partie de l'Afrique continuent de croître et que l'insécurité énergétique demeure, les pays devront élaborer des stratégies à long terme pour exploiter leurs énormes ressources en énergies renouvelables, conformément aux objectifs de l'accord de Paris. Certains pays africains, qui disposent d'énormes ressources en gaz naturel, devront également formuler des objectifs à court et moyen terme pour exploiter le gaz en tant que « combustible de transition » pouvant être associé aux sources d'énergies renouvelables afin de garantir une énergie fiable pour stimuler la croissance économique.

La diversification de l'économie est essentielle. Par exemple, au Ghana, les richesses en combustibles fossiles sont utilisées pour soutenir les programmes de développement phares de l'État « Un district, une usine » et pour faire évoluer le pays vers une économie orientée vers l'exportation et réduire sa dépendance aux importations alimentaires³⁴.

Les financements mondiaux accordés aux pays en développement en faveur des énergies propres et renouvelables ont atteint 21,3 milliards d'USD en 2017. Mais ces investissements ne visent pas toujours à assurer l'accès universel à l'énergie ; ils visent des rendements élevés sur une courte période ou ne sont pas appliqués équitablement et à toutes les régions. Par exemple, l'Agence internationale pour les énergies renouvelables montre que l'Afrique n'a reçu

que 12 % de l'ensemble des investissements des producteurs indépendants d'électricité (IPP) dans l'énergie au niveau mondial entre 2010 et 2020 (54 milliards d'USD)³⁵. L'Afrique du Nord et l'Afrique australe ont reçu la plus grande part, l'Afrique centrale seulement 1,9 milliard d'USD, et seulement 0,2 milliard d'USD pour les énergies renouvelables³⁶.

Pour l'Afrique, qui dépend presque entièrement des technologies énergétiques importées, un cadre de transition énergétique juste devrait éviter de l'exclure de la chaîne de valeur de la fabrication des technologies vertes. Bien que les investissements mondiaux dans les énergies renouvelables aient augmenté au cours des dix dernières années, cette croissance a principalement concerné les économies développées et en transition. Des recherches récentes montrent que la transition énergétique verte constitue une occasion de transformation pour les importateurs de combustibles fossiles disposant de bonnes ressources en énergies renouvelables, en leur permettant de domestiquer les anciennes importations de combustibles et de produire leurs propres compléments de combustibles à base d'énergies renouvelables³⁷. (Voir l'avant-dernière section pour une discussion détaillée des possibilités de croissance verte.) Plus largement, le marché continental des technologies d'énergie propre devrait offrir des pôles de demande suffisants pour encourager la création de nouvelles usines de fabrication

dans les pays suffisamment préparés sur le plan technique, réglementaire et politique.

BÂTIR DES SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES DURABLES POUR L'AVENIR

Pour un secteur de l'énergie fonctionnel

La transition énergétique constitue une occasion unique de repenser les systèmes énergétiques africains pour qu'ils respectent l'Agenda 2063 de l'Union africaine, l'Accord de Paris et les ODD. Pour que ces systèmes fonctionnent à l'avenir, ils doivent être conçus avec des technologies techniquement adéquates, optimales en termes de coûts et viables, aujourd'hui et demain. Ils doivent également apporter le maximum de valeur à l'appui du développement durable en Afrique, en renforçant les capacités, les ressources et les connaissances locales.

Le gaz naturel en tant que carburant de transition devra faire partie du futur mix énergétique de l'Afrique, et ce pour plusieurs raisons. Premièrement, les pays africains ont plus de 600 billions de pieds cubes de réserves prouvées de gaz naturel, au Nigeria, en Algérie et au Mozambique, et de nouveaux gisements ont été découverts au Sénégal, en Mauritanie et en Tanzanie. Deuxièmement, dans de nombreux pays africains, des centrales au gaz naturel seront nécessaires pour soutenir la charge de base, fournir des réserves et équilibrer le réseau. Les systèmes et les marchés de l'électricité doivent s'adapter et être optimisés à nouveau, de manière à intégrer une grande part de production intermittente des sources renouvelables. Troisièmement, il sera nécessaire de déterminer quel est le mix énergétique optimal au cours des prochaines décennies, afin de décider de la part des énergies renouvelables et du gaz naturel dans la production d'électricité en Afrique. Pour faire ce calcul, il faudra tenir compte de la disponibilité du carburant, de l'infrastructure de transport pour une plus grande interconnexion entre pays et régions, du coût du carburant, des progrès technologiques et d'un prix du carbone fluctuant, en raison des politiques des pays du continent et d'ailleurs. En bref, les pays d'Afrique auront besoin de nouvelles technologies,

de nouveaux systèmes de gestion et de nouveaux financements pour développer et intégrer leurs ressources énergétiques, y compris le gaz, afin de mener leur transformation industrielle.

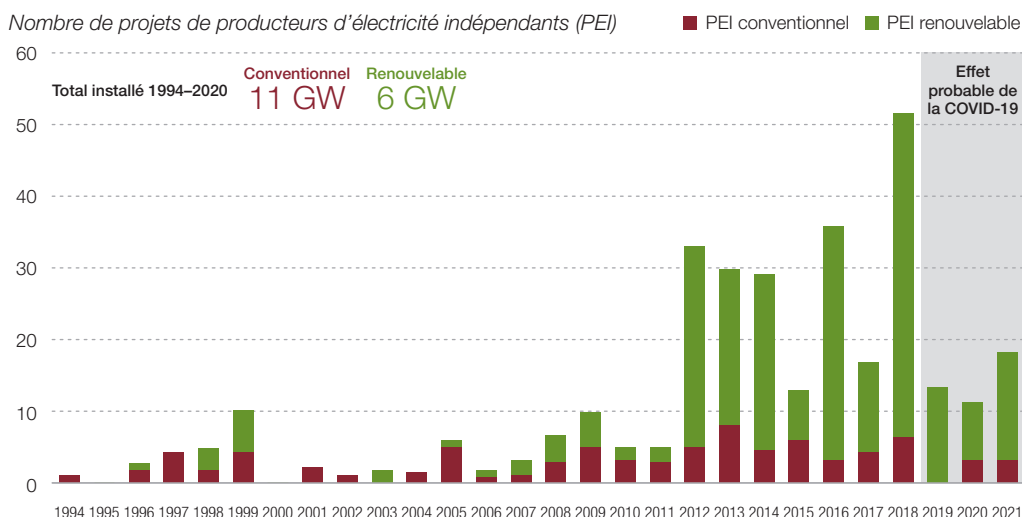
Les énergies renouvelables sont les modes de production les moins chers d'Afrique. Les systèmes solaires photovoltaïques (PV) et éoliens terrestres à grande échelle sont désormais bien établis comme les sources d'électricité les moins chères. Selon les derniers chiffres de l'Irena et de Lazard, depuis 2010, les coûts de l'électricité solaire photovoltaïque nivelés³⁸ au cours de leur durée de vie ont chuté de près de 90%, et se situent désormais autour de 0,03–0,06 USD par kWh.³⁹ L'éolien terrestre est tombé dans une fourchette de coûts similaire. Ces coûts sont bien inférieurs au coût moyen nivelé de l'électricité pour les combustibles fossiles, qui est de 0,055 USD à 0,145 USD. Une récente modélisation géographique détaillée par l'Université d'Oxford, reprenant des études de cas égyptiennes et sud-africaines, confirme ces fourchettes de prix pour le solaire photovoltaïque et l'éolien, ainsi que leurs avantages économiques par rapport à la production de combustibles fossiles dans les deux pays⁴⁰. Les enchères d'électricité solaire photovoltaïque ont donné des offres gagnantes de 0,025 à 0,06 USD par kWh dans certains pays africains, traduisant une forte tendance à la baisse.⁴¹

Le secteur privé joue un rôle de plus en plus important pour combler les déficits énergétiques de l'Afrique, mais les gouvernements resteront des acteurs majeurs. Historiquement, environ 80 % de la capacité installée en Afrique provient de projets publics, les PEI privés représentant 13 % de la capacité installée en 2019. Toutefois, le nombre de projets de PEI a grimpé au cours de la dernière décennie (figure 2.22). Depuis 2010, plus de 80 % des projets clôturés sur le plan financier sont basés sur les énergies renouvelables, bien qu'à une échelle considérablement plus réduite que les PEI basés sur les combustibles fossiles. Ces derniers dominent le palmarès des installations de PEI depuis les années 1990 et constituent une promesse d'adoption industrielle à grande échelle. Malgré un ralentissement notable des clôtures financières de PEI depuis le début de la pandémie de COVID-19, les PEI représentent près de la moitié de toutes les capacités de production d'électricité prévues en Afrique. Les installations

Les systèmes énergétiques en Afrique doivent être conçus avec des technologies techniquement adéquates, rentables et viables, aujourd'hui et demain. Ils doivent également apporter le maximum de valeur à l'appui du développement durable en Afrique en renforçant les capacités, les ressources et les connaissances locales



FIGURE 2.22 Investissements du gouvernement et des producteurs d'électricité indépendants dans le secteur de l'électricité en Afrique, 1994–2021



Source : Alao et Kruger 2022.

Élargir la capacité de production n'est pas suffisant pour combler les déficits énergétiques modernes en Afrique. Il faut étendre considérablement les systèmes de transport, de distribution et hors réseau afin d'offrir une couverture plus fiable et plus étendue

appartenant à l'État, elles, retombent à environ un tiers des capacités africaines.

En Afrique australe, les IPP représentent plus de 60 % de la capacité de production prévue à l'avenir, dont les moteurs sont le Botswana, le Zimbabwe, le Malawi et l'Afrique du Sud. Le Programme d'approvisionnement des producteurs indépendants d'énergie renouvelable (REI4P) d'Afrique du Sud a fait évoluer du tout au tout le secteur, en attirant des producteurs indépendants d'énergie renouvelable dans le pays, réduisant ainsi les coûts de l'énergie solaire et éolienne. La part des PEI prévue à l'avenir est également élevée en Afrique de l'Ouest, principalement tirée par le Nigeria et le Ghana⁴². En Afrique du Nord, environ la moitié de la production d'électricité prévue concerne des PEI, bien qu'en Afrique de l'Est et du Centre, les PEI ne possèdent même pas 25% des capacités de production d'électricité. Les chances de mise en service réussie des centrales électriques prévues sont accrues lorsque le gouvernement en est propriétaire, mais de nombreux PEI, en particulier les centrales en partenariat public-privé, ont échoué dans le passé. Il est donc sans doute nécessaire d'améliorer les politiques et le soutien financier pour cette catégorie. En analysant le REI4P et d'autres projets de PEI, des chercheurs sud-africains ont suggéré que les flux d'investissement ne sont pas fortement affectés par les structures du marché de l'électricité,

mais bénéficient plutôt d'une bonne planification et de fortes capacités de réglementation, d'approvisionnement et de passation de marchés.⁴³

En Afrique, il ne suffirait pas d'élargir la capacité de production pour combler les déficits énergétiques modernes que connaît aujourd'hui le continent. Il faut également étendre considérablement les systèmes de transport, de distribution et hors réseau, afin d'offrir une couverture plus fiable et plus étendue.

Concevoir, construire et exploiter des « portefeuilles d'énergie propre » optimaux en Afrique : cinq options d'équilibrage

Les premiers projets de solaire PV et éoliens dans un pays donné peuvent généralement être greffés sur le réseau sans trop modifier la structure du réseau. Cependant, à mesure que leur part dans le mix énergétique augmente, il convient d'inclure plusieurs options pour compenser les intermittences d'approvisionnement quotidiennes et saisonnières de l'énergie solaire et éolienne, afin d'équilibrer l'offre et la demande, produisant ce qui est souvent appelé « portefeuilles d'énergie propre ». Pourtant, bien que le potentiel de portefeuilles d'énergie propre pour l'Afrique soit très prometteur, pour les concrétiser, il faudra un financement initial suffisant et accélérer suffisamment

les énergies renouvelables et les différents systèmes d'équilibrage. Cela comprend le stockage de l'énergie et une interconnexion accrue, car les énergies propres ont toutes des coûts initiaux élevés, mais des coûts de maintenance et d'exploitation faibles. Pour que les parts de l'énergie solaire et éolienne augmente fortement dans leur mix énergétique, les pays africains doivent donc s'engager clairement sur cette voie, et ils doivent obtenir un soutien financier décisif de la communauté internationale et du secteur privé.

Cinq options d'équilibrage de l'offre et de la demande permettent d'intégrer à une proportion élevée l'énergie solaire et éolienne en Afrique, et sont généralement considérées comme ayant des avantages supplémentaires et non techniques essentiels pour le développement durable (et discutés plus en détail ci-dessous). Ces options sont : production flexible sur le réseau⁴⁴ ; différentes technologies de stockage ; interconnectivité ; intégration sectorielle et mesures axées sur la demande ; et utilisation de l'énergie décentralisée hors réseau.⁴⁵ Le « portefeuille d'énergie propre » optimal pour la plupart des pays africains est probablement de compléter les installations solaires photovoltaïques et éoliennes par une combinaison de ces options. Les études suggèrent qu'un portefeuille d'énergie propre bien conçu à l'échelle de l'Afrique, avec environ 80% de production de sources solaire photovoltaïque et éolienne, et qui intègre les cinq options pourrait permettre de répondre à la demande totale d'électricité de l'Afrique à tout moment de l'année, à un coût global actualisé de l'électricité d'environ 0,06 USD par kWh.⁴⁶ L'énergie renouvelable et le stockage continueront de voir leurs coûts diminuer, améliorant encore la rentabilité des portefeuilles d'énergie propre.

La production flexible sur le réseau permet de réagir rapidement aux différences d'offre et de demande et les équilibrer. Certaines technologies de production d'électricité conventionnelles peuvent être distribuées de manière flexible sur de courtes périodes pour couvrir les pénuries d'électricité pendant les périodes prolongées de faible ensoleillement et vent. L'on fait souvent tourner les turbines à gaz naturel à cycle ouvert de manière plus ou moins intensive, par exemple, pendant des périodes de moins d'une journée

pour répondre aux différences entre l'offre et la demande. L'hydroélectricité des réservoirs, actuellement la source d'électricité renouvelable la plus populaire en Afrique, permet d'équilibrer le réseau sur des périodes de l'ordre de quelques heures et quelques saisons. Le changement climatique, cependant, a un impact sur les cycles hydrologiques, et l'augmentation de la part de l'hydroélectricité en Afrique doit tenir compte de ces anomalies dans les pays. Par exemple, le Grand barrage de la Renaissance éthiopienne – la plus grande centrale hydroélectrique d'Afrique – pourrait fonctionner de manière flexible pour permettre d'injecter de grandes quantités d'énergie solaire photovoltaïque et éolienne bon marché sur le réseau tout en répondant aux courbes de demande dynamiques à tout moment.⁴⁷

Les coûts de stockage diminuent rapidement et présentent des perspectives intéressantes pour le réseau et le développement local en Afrique. Les batteries de grande capacité ont suffisamment diminué en coût pour être compétitives par rapport aux centrales à turbines à gaz naturel à cycle ouvert pour des périodes d'équilibrage allant jusqu'à quatre heures (pour couvrir, par exemple, les pics de demande en soirée).⁴⁸ Au cours des prochaines années, le stockage par batterie devrait poursuivre son envolée, faire des progrès technologiques et entraîner sans aucun doute de nouvelles baisses rapides des coûts, ce qui le rendrait beaucoup moins cher que les centrales à turbines à gaz naturel à cycle ouvert pour le stockage à court terme. Les batteries n'ont pas de délai de montée en puissance – au contraire, elles peuvent fournir instantanément de l'électricité et offrir un potentiel de développement industriel local à grande échelle, car elles pourraient être produites en optimisant les coûts, en Afrique. L'hydroélectricité par pompage-turbinage est une autre forme de stockage déployée avec succès dans de nombreuses régions du monde.

L'interconnectivité accroît les échanges et la fiabilité, et diminue les coûts pour les utilisateurs finaux. Plus un système énergétique est interconnecté au niveau régional, plus il offre de potentiel – par exemple, lorsqu'il fait nuageux à un endroit, il fera beau à un autre – permettant d'intégrer sur le réseau un plus grand nombre d'énergies renouvelables bon marché. L'Afrique cherche

Les coûts de stockage diminuent rapidement et présentent des perspectives intéressantes pour le réseau et le développement local en Afrique



ENCADRÉ 2.3 Plaidoyer en faveur des marchés régionaux de l'énergie et des réseaux régionaux en Afrique

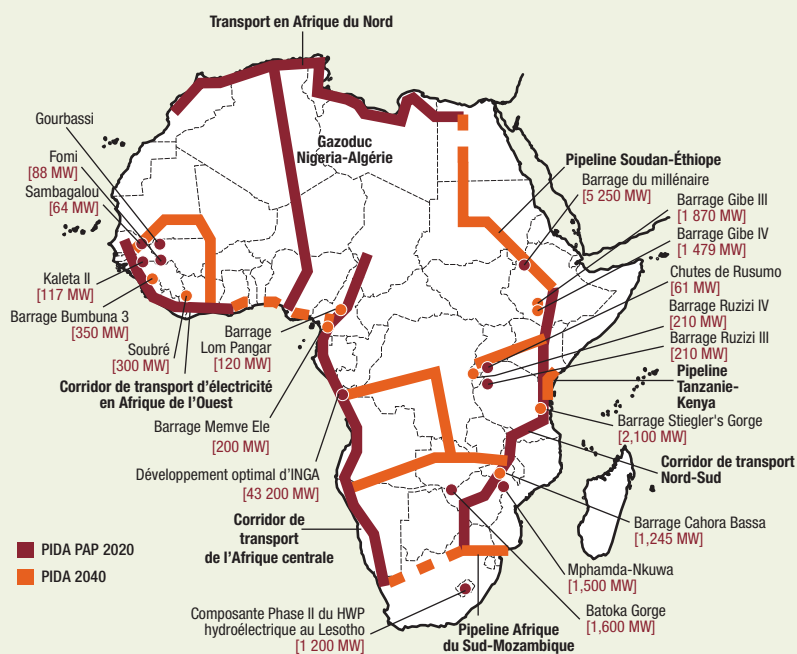
L'intégration des réseaux électriques régionaux en Afrique est un pilier essentiel pour assurer la durabilité à long terme du système énergétique africain. Lorsque les marchés sont interconnectés, ils peuvent mettre en commun des sources d'approvisionnement diversifiées et des modèles de charge agrégés au niveau régional. Les échanges d'électricité devraient donc contribuer à réduire les coûts de production, à optimiser les actifs énergétiques et à accroître la flexibilité du système électrique. Il existe cinq pools énergétiques régionaux en Afrique, qui varient considérablement en termes d'échelle, de gouvernance et d'efficacité, mais qui sont confrontés à des défis communs dans un marché en pleine mutation.

Les échanges limités d'électricité sur le continent s'inscrivent dans un contexte de faible viabilité financière du secteur, principalement du fait que les tarifs ne reflètent pas les coûts. La question clé est la suivante : comment les signaux de prix peuvent-ils soutenir une entrée efficace et des investissements économiques favorisant l'adéquation des ressources à l'avenir ? D'une part, si les prix de l'énergie ont tendance à converger entre les pays en raison de l'intégration du marché de l'électricité, les effets distributifs du commerce de l'électricité peuvent affecter différemment les pays importateurs et exportateurs. D'autre part, un pays devra maintenir une capacité de production et de transport adéquate non seulement pour son propre réseau, mais aussi pour la fiabilité du réseau dans l'ensemble de la région. Pour répartir équitablement les coûts entre les pays, une action régionale concertée s'impose donc, pour soutenir la sécurité des investissements et assurer la sécurité de l'approvisionnement.

Compte tenu de la faible disponibilité de la charge de base et des contraintes des lignes de transport pour équilibrer le réseau électrique, l'adoption de la production d'énergie renouvelable risque d'avoir un effet disproportionné sur l'intermittence de l'électricité. Les flux d'électricité transfrontaliers risquent alors de devenir plus volatils et imprévisibles. En outre, le développement des énergies renouvelables modifie l'économie du parc de production conventionnel, en particulier les centrales au gaz naturel, qui sont encore indispensables dans de nombreux pays africains. Le développement de la production d'énergie distribuée, telle que les mini-réseaux, le stockage de l'énergie et les véhicules électriques, devrait également ouvrir des opportunités flexibles pour les opérateurs de transport et de distribution, permettant d'équilibrer le réseau entre les pays. Les pays africains doivent donc envisager de développer les meilleures solutions pour promouvoir les opportunités d'investissement émergentes, tout en évitant que des actifs se retrouvent à l'avenir délaissés dans un environnement concurrentiel en évolution.

Le Plan directeur du système électrique continental tient compte de la mise en œuvre du Marché unique africain de l'électricité (AfSEM), du New Deal de la Banque africaine de développement pour l'énergie en Afrique et du concept de corridors d'énergie propre. Une fois opérationnel, l'AfSEM sera le plus grand marché d'électricité interconnecté par zone géographique dans le monde (encadré figure 2.3.1).

ENCADRÉ FIGURE 2.3.1 Interconnexions africaines prévues



Source : Agence de développement de l'Union africaine.

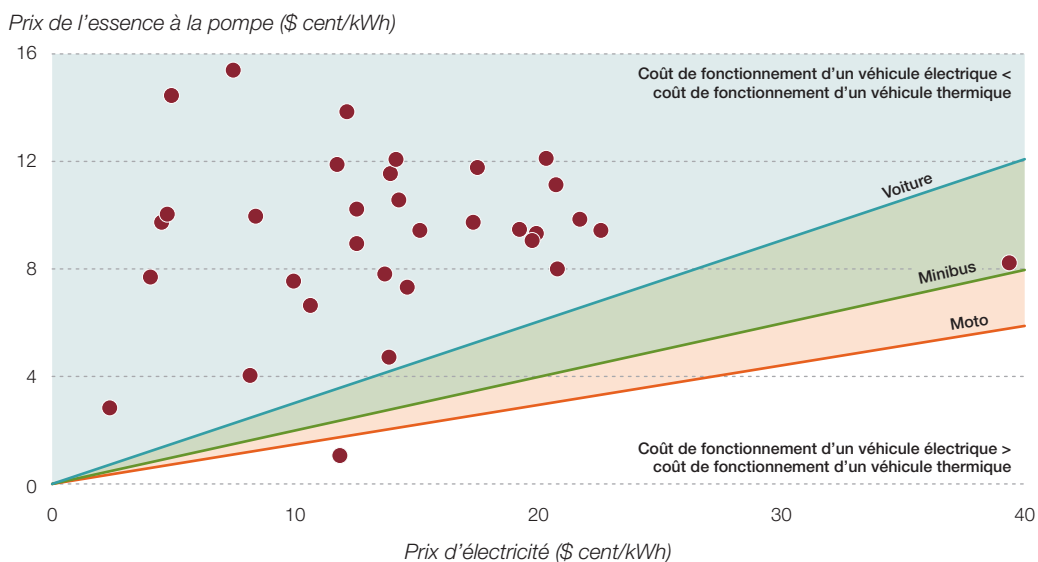
à interconnecter ses marchés, par le biais du Plan directeur du système électrique continental et du Marché unique africain de l'électricité qui va avec (encadré 2.3).

L'intégration sectorielle, qui vise à répondre à la demande d'énergie dans des secteurs qui ne sont pas actuellement électrifiés (tels que les transports, la cuisine, l'agriculture et certaines industries), contribue à équilibrer le réseau et, peut-être plus important encore, stimule le développement durable et la fourniture de services énergétiques au-delà de l'énergie en tant que produit de base. Les mesures du côté de la demande comprennent à la fois l'amélioration de l'efficacité énergétique (réduction de la demande tout en maintenant les niveaux de service constants) et l'intégration sectorielle. Il en résulte des profils de demande plus lisses, parce qu'une partie de la demande d'énergie de ces secteurs se situe (ou peut être déplacée) à des moments de la journée où l'énergie solaire et éolienne est abondante. Les deux mesures réduisent les coûts énergétiques globaux par unité. En plus de permettre d'inclure davantage d'énergies renouvelables sur le réseau, l'intégration sectorielle permet au futur système

énergétique de l'Afrique de stimuler le développement socioéconomique de trois façons.

- L'électrification peut entraîner des économies pour les utilisateurs finaux. Dans presque tous les pays africains, il est moins coûteux pour les utilisateurs finaux de faire fonctionner un véhicule électrique qu'un véhicule thermique, en particulier les motocyclettes et les minibus (figure 2.23). Des sociétés innovantes telles qu'Ampersand au Rwanda, MAX au Nigeria, Bodawerk en Ouganda, ARC au Kenya et Agilitree en Afrique du Sud représentent un secteur africain de la moto électrique en plein essor, qui a présenté des analyses de rentabilité convaincantes pour la production de nouvelles motos électriques ou l'adaptation des motos conventionnelles avec des moteurs électriques. Il est essentiel de noter que les véhicules électriques n'impliquent pas d'émissions locales et leurs émissions globales sont bien plus faibles, en particulier lorsque le réseau présente une part élevée d'énergies renouvelables.
- Le fait d'intégrer de nouveaux secteurs dans le programme d'électrification et d'accès à l'énergie peut créer de multiples synergies. Les planificateurs peuvent ainsi concevoir

FIGURE 2.23 Avantages de l'électrification des transports pour le coût du carburant en Afrique



Remarque : Les lignes représentent la différence entre l'efficacité énergétique du véhicule électrique et celle du moteur thermique. Les points situés au-dessus de la ligne représentent les pays où les coûts de fonctionnement d'un véhicule électrique sont inférieurs à ceux d'un moteur thermique.

Source : Adapté de Collett et coll. (2020).

Les systèmes énergétiques décentralisés sont essentiels pour un accès rapide à l'énergie et doivent être conçus conjointement avec des plans d'expansion du réseau

volontairement des systèmes énergétiques qui captent la valeur ajoutée par une utilisation productive de l'énergie. Par exemple, un promoteur de mini-réseaux solaires intégré à la chaîne de valeur locale du poisson a installé un système qui génère des revenus pour le promoteur et pour les pêcheurs locaux, tout en offrant des tarifs d'électricité bas aux ménages.⁴⁹ Ces synergies ne se limitent pas à la production alimentaire, mais comprennent toutes les interventions de développement durable fondées sur l'énergie, y compris celles visant à réduire la pauvreté ou le gaspillage alimentaire, ou à améliorer la productivité agricole, les installations éducatives ou l'accès à l'eau. On peut s'attendre à ce que les synergies de coûts découlant de l'intégration des projets à un endroit donné augmentent lorsque les ODD sont concrétisés simultanément plutôt que de manière individuelle.

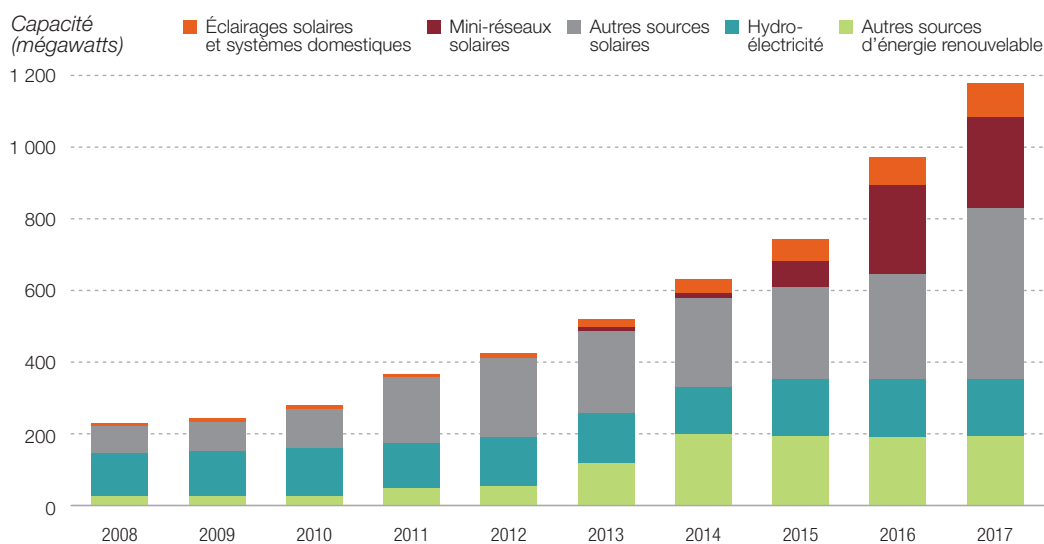
- La santé est un secteur important à intégrer dans la planification du secteur de l'énergie. L'énergie solaire s'est avérée être un moyen réalisable, bon marché et fiable d'électrifier tous les centres de santé ruraux non raccordés au réseau en Afrique⁵⁰. L'électrification de nouveaux secteurs et le fait de répondre à la demande grâce aux énergies renouvelables peuvent avoir des avantages substantiels pour la santé. Outre les risques bien connus pour la

santé de la pollution de l'air intérieur (qui peut être atténuée grâce à des installations de cuisson propres), les particules fines de 2,5 microns ou moins (PM_{2,5}) présentes à l'extérieur ou dans l'air ambiant augmentent les risques d'infections des voies respiratoires inférieures, de maladies cardiaques, de maladies néonatales et d'accidents vasculaires cérébraux, et sont responsables de 400 000 décès par an en Afrique.⁵¹

Les systèmes énergétiques décentralisés sont essentiels pour un accès rapide à l'énergie et doivent être conçus conjointement avec des plans d'expansion du réseau. Les systèmes d'énergie solaire hors réseau ont pris leur envol, en particulier en Afrique subsaharienne, ces dernières années (figure. 2.24). Les systèmes solaires domestiques ont été adoptés par plus de 144 millions de personnes rien qu'en 2019, en raison des innovations de modèle commercial incluant un paiement à l'usage, et grâce à la capacité accrue à garantir le financement des systèmes hors réseau. Selon l'IRENA, les investissements mondiaux dans le secteur hors réseau sont encore modestes mais en croissance : ils atteignaient 380 millions d'USD en 2020, l'Afrique de l'Est représentant plus de la moitié de tous les investissements hors réseau.

Au total, 1 500 mini-réseaux étaient en fonction en Afrique en 2018, et il est prévu d'en installer plusieurs milliers d'autres. Les systèmes

FIGURE 2.24 Croissance de l'énergie hors réseau en Afrique



Source : IRENA (2020).

hors réseau sont essentiels pour assurer l'accès universel à l'électricité et accroître la productivité, en particulier pour les populations éloignées des systèmes de réseau fiables. L'analyse de l'IRENA suggère qu'environ 70 % de la capacité d'énergie solaire hors réseau est utilisée à des fins productives et industrielles pour assurer un accès fiable à l'électricité, généralement dans des systèmes d'une capacité de quelques centaines à plusieurs centaines de kilowatts.

L'intégration des systèmes hors réseau, une fois le réseau installé, est une question qui reste largement sans réponse. Dans les systèmes de réseau traditionnels, l'énergie circule dans un sens allant des principales centrales électriques aux utilisateurs finaux. L'infrastructure moderne du réseau est conçue, à l'aide de tarifs de rachat, pour permettre aux opérateurs de mini-réseaux de vendre et d'acheter sur le réseau principal, souvent au moyen de la télé-détection. Il est essentiel que des accords soient conclus avec les développeurs de mini-réseaux pour les zones où le réseau finit par arriver, afin de garantir la sécurité à long terme des entreprises et d'intégrer la capacité solaire

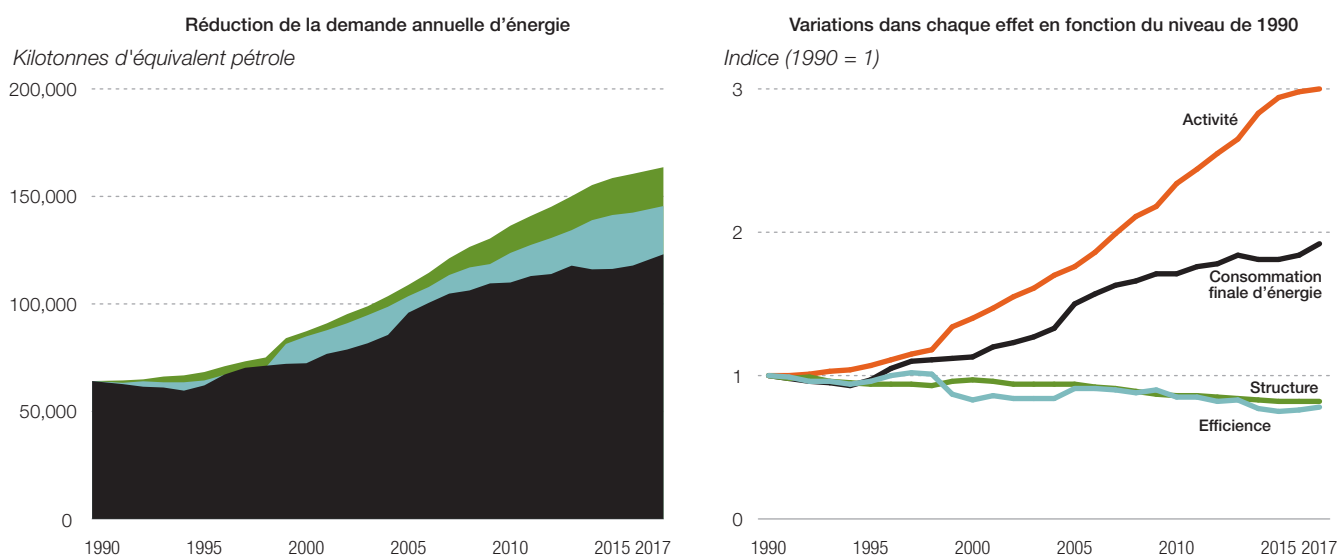
et celle des batteries. Certaines options pour les mini-réseaux comprennent leur conversion en petits producteurs d'énergie ou petits distributeurs d'énergie ; leur fonctionnement côte à côte avec le réseau principal sans interconnexion physique entre les deux systèmes ; ou une indemnisation pour en sortir⁵². Le choix dépendra des caractéristiques réglementaires, commerciales et techniques de l'environnement du mini-réseau.

Améliorer l'efficacité énergétique en Afrique

Les pays africains doivent accroître leur production d'énergie non seulement pour remédier au faible accès à l'énergie, mais aussi pour améliorer l'efficacité énergétique et élargir ainsi l'accès à l'énergie de manière plus durable. Sur la période 1990–2017, les gains découlant de l'amélioration de l'efficacité énergétique et des changements structurels économiques ont réduit la demande d'énergie de l'Afrique de 22 % et 18 %, respectivement, ce qui a permis des économies d'énergie cumulées de 493 957 kilotonnes d'équivalent pétrole (ktep) – 280 599 ktep et 213 358 ktep,

Les pays africains doivent accroître leur production d'énergie non seulement pour remédier au faible accès à l'énergie, mais aussi pour améliorer l'efficacité énergétique et élargir ainsi l'accès à l'énergie de manière plus durable

FIGURE 2.25 Décomposition de la consommation finale d'énergie dans l'agriculture, l'industrie et les services en Afrique, 1990–2017



Remarque : Dans le volet de gauche, les zones noire et verte indiquent une réduction de la demande annuelle d'énergie (ou des économies annuelles d'énergie) en ktep sur la base du niveau des années 1990. L'effet de l'activité augmente la consommation d'énergie de façon proportionnelle à l'augmentation de la production économique de l'ensemble des secteurs productifs. L'effet de structure économique décrit le changement dans la consommation d'énergie attribuable au changement de la part de chacun des secteurs productifs dans la production totale de l'économie. L'effet de l'efficacité est une amélioration de l'utilisation d'énergie par unité de production économique.

Source : Analyse des services de la Banque.

respectivement (figure 2.25, volet de gauche). Ces économies d'énergie représentent environ 20 % de la consommation d'énergie finale cumulée dans les trois secteurs de production au cours de la période (figure 2.25, volet de droite).

ÉNERGIES RENOUVELABLES, MINÉRAUX ET GAZ DANS LA TRANSITION VERS L'ÉNERGIE VERTE : L'AFRIQUE DÉTIENT LE PLUS GRAND POTENTIEL TECHNIQUE DU MONDE EN MATIÈRE D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

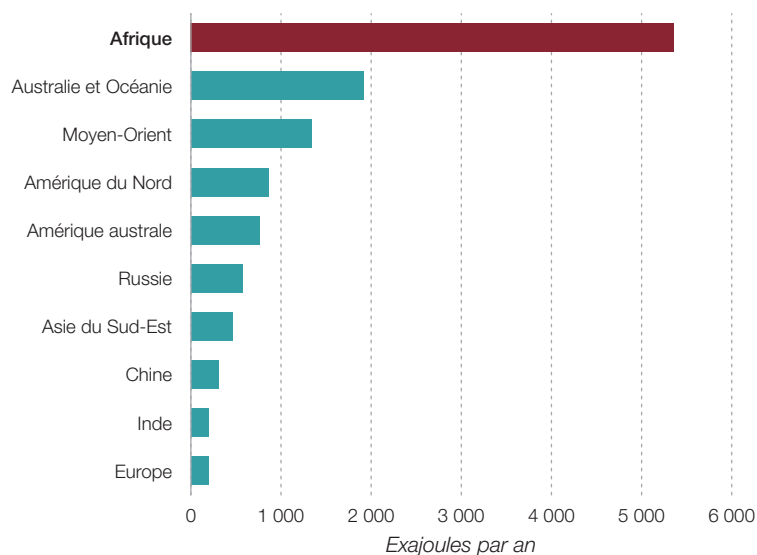
La transition énergétique représente une opportunité de transformation socioéconomique pour l'Afrique. Pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, environ 3 500 milliards d'USD d'investissements énergétiques en Afrique sont nécessaires en moyenne chaque année entre 2016 et 2050, soit près du double des 1 800 milliards d'USD dépensés en 2015. L'Afrique est idéalement dotée pour cette transition et devrait tirer parti de cette occasion. En effet, il s'agit d'un acteur mineur dans l'économie mondiale basée sur les combustibles fossiles : sur le total des réserves mondiales, le

continent ne détient que 8 % du pétrole, 6 % du gaz naturel et 1 % du charbon. Mais c'est de très loin la région la plus riche du monde en termes de potentiel d'énergies renouvelables bon marché, avec près de la moitié (44,8 %) du potentiel technique total d'énergies renouvelables (figure 2.26). Il est peu probable que les autres régions du monde achèvent leur transformation vers l'objectif « zéro émission nette » sans importations d'énergie verte, que ce soit sous forme d'électricité ou de combustibles verts, comme l'hydrogène (encadré 2.4 ci-dessous), le méthanol et l'ammoniac verts.

Une étude récente de RES4Africa, de l'IRENA et de l'ONUCEA conclut qu'un scénario de transition verte qui maintiendrait la température mondiale à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels d'ici 2050 pourrait entraîner une amélioration du PIB de l'Afrique pour la période 2021–2050 de 6,4 % par rapport au scénario énergétique planifié actuel de maintien du statu quo (figure 2.27)⁵³. Ces résultats en corroborent d'autres qui ont modélisé les effets macroéconomiques des transitions vers le zéro émission nette, mais ont inclus le monde entier avec une granularité plus fine. Ces études ont calculé un effet net positif sur le PIB africain de 6,1 % pour 2021–2050.⁵⁴ En contraste, pour les pays fortement dépendants des combustibles fossiles pour les exportations, la transition verte aura vraisemblablement un impact net négatif sur le PIB, en raison de la réduction des revenus des exportations et de la mise au rebut d'actifs de combustibles fossiles. Ces pays doivent examiner de près tous les nouveaux investissements dans les combustibles fossiles pour éviter des pertes potentielles à long terme.

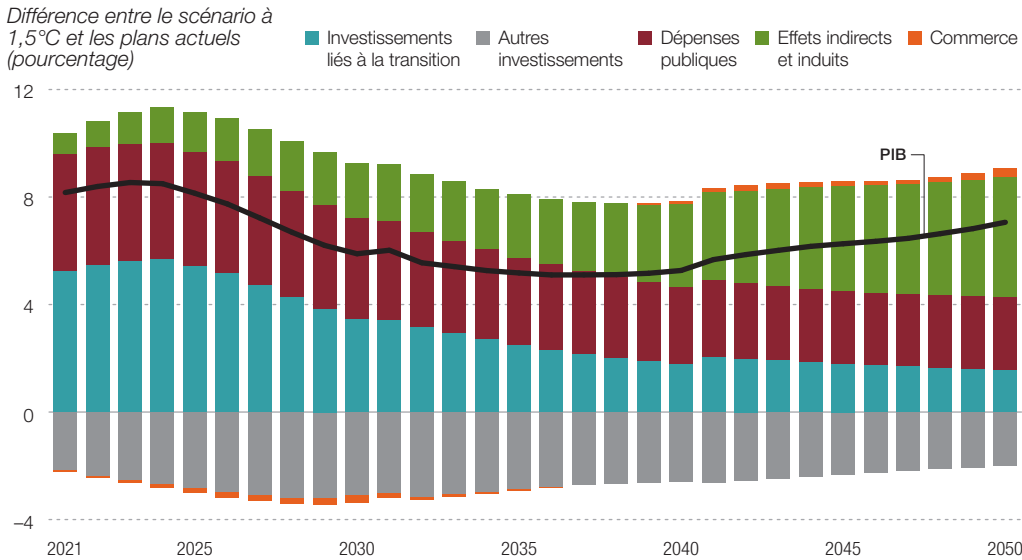
Les investissements et les activités économiques nécessaires pour matérialiser le scénario de 1,5 °C génèreraient d'ici 2050 environ 20,5 millions d'emplois (3,5 % en moyenne) de plus que dans le scénario énergétique planifié en Afrique (figure 2.28). La plupart de ceux-ci appartiendraient à des industries et des services verts prometteurs. Les effets sur l'emploi et la croissance seraient associés à une amélioration globale du bien-être estimée à 24 % à l'horizon 2050 dans le cadre du scénario de transition à 1,5 °C par rapport au scénario énergétique planifié. Cette amélioration aurait trait essentiellement à des caractéristiques environnementales, sociales, d'accès et

FIGURE 2.26 Potentiel technique des énergies renouvelables par région du monde



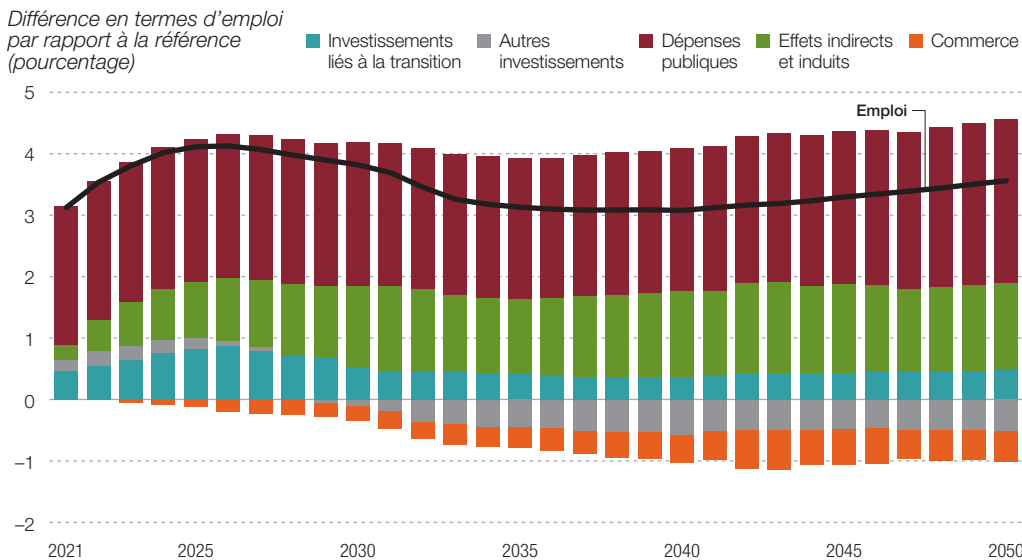
Source : REN21 (2021).

FIGURE 2.27 Différence de PIB entre le scénario à 1,5 °C et le scénario énergétique planifié actuel, par facteur, 2021–2050



Source : RES4Africa, IRENA et ONUCEA (2022).

FIGURE 2.28 Différence en termes d'emplois entre le scénario à 1,5 °C et le scénario énergétique planifié actuel, par facteur, 2021–2050



Source : RES4Africa, IRENA et ONUCEA (2022).

de répartition fondamentales pour une transition énergétique juste. D'autres bénéfices sociaux de la transition verte sont liés à l'augmentation du financement de l'énergie solaire hors réseau, à savoir l'accélération de l'accès à l'énergie moderne, la réduction des inégalités d'accès et de la pauvreté énergétique, et l'amélioration des soins de santé.

Si nombre de ces investissements restent encore à faire, il existe déjà des exemples pratiques de projets énergétiques favorisant la croissance, l'emploi et le développement social. Par exemple, avec le développement du complexe solaire de Noor au Maroc dans le cadre d'une politique de contenu local, l'économie locale a capté

Dans plusieurs grands secteurs de la croissance verte, l'Afrique a un avantage compétitif unique dont elle doit tirer profit pour bénéficier de la transition verte

entre 24 et 40 % des dépenses, tout en bénéficiant de 1 100 nouveaux emplois. Le Programme sud-africain de passation des marchés avec des PEI a entraîné la création de plus de 100 000 années de travail, tout en contribuant à construire des industries d'énergies renouvelables locales, avec pour résultat plus de 100 millions d'USD de dépenses dans l'infrastructure sociale, et l'économie de 60,7 millions de tonnes d'émissions de CO₂.





Dans plusieurs grands secteurs de la croissance verte, l'Afrique a un avantage compétitif unique (figure 2.29) dont elle doit tirer profit pour bénéficier de la transition verte. Ceux-ci incluent des matières premières, des composants, des produits et des services qui sont pertinents pour un usage national et international et qui s'étendent sur différents secteurs et le long des chaînes de valeur. Déterminer sur quels secteurs de croissance verte mettre l'accent dépendra du contexte, et reflètera les capacités, l'expérience, l'infrastructure, les priorités politiques, la capacité à mobiliser les investissements, ainsi que la demande mondiale. Les larges dotations de l'Afrique en énergies renouvelables et en minéraux, ainsi que ses capacités d'innovation dans les technologies pour le développement durable, suggèrent un potentiel considérable pour la croissance verte.

Produits de la croissance verte

L'énergie renouvelable en tant que produit, ainsi que les produits verts qu'elle habilite en aval de la chaîne de valeur, constituent une pierre angulaire du potentiel de croissance verte en Afrique. Les énergies renouvelables sont soumises aux principes économiques de l'industrie manufacturière, contrairement aux combustibles fossiles, qui sont largement assujettis à une logique économique axée sur les ressources. Cela permet aux pays africains d'entrer dans le secteur en tant que fabricants de composants comme les gazéificateurs de biomasse, les équipements électriques et les cellules photovoltaïques. Une usine de fabrication de composants PV au Kenya démontre le potentiel du secteur en Afrique.

La transition vers l'énergie verte offre également aux entreprises africaines une chance de s'intégrer davantage dans les chaînes de valeur industrielles et de saisir des parts majeures de la valeur ajoutée en devenant des producteurs industriels de carburants verts, largement considérés comme indispensables à la décarbonisation mondiale (encadré 2.4). Les carburants liquides verts sont produits à partir d'hydrogène vert⁵⁵ et de CO₂, une conversion encore une fois réalisée grâce aux énergies renouvelables.

FIGURE 2.29 Les pays africains ont un avantage compétitif dans plusieurs grands secteurs de la croissance verte

Secteurs emblématiques et chaînes de valeur associées avec un potentiel de croissance verte considérable en Afrique			
Matières premières	Composantes	Produits	Services
<ul style="list-style-type: none"> Minéraux pour batteries (lithium, nickel, cobalt, manganèse et graphite) Minéraux pour aimants et autres équipements électriques (terres rares) Matériaux pour la conductivité et l'infrastructure de réseau (cuivre, aluminium) Gaz naturel comme combustible de transition (si les bénéfices l'emportent sur les risques économiques) ... 	<ul style="list-style-type: none"> Batteries électriques Autres composantes électriques (pompes, aimants, condensateurs, etc.) Cellules photovoltaïques Miroirs pour centrales solaires thermodynamiques Unités de gazéification de la biomasse Composantes du réseau de transport et de distribution ... 	<ul style="list-style-type: none"> Énergies renouvelables (solaire, éolienne, hydraulique, géothermique et biomasse) Combustibles verts (hydrogène, ammoniac et méthanol verts, etc.) Véhicules électriques (y compris les mini-bus et motos électriques) Appareils électriques pour la productivité agricole (culture, traitement, entreposage au froid, etc.) Diverses technologies frugales ... 	<ul style="list-style-type: none"> Services liés à l'énergie (accès à l'énergie, efficacité énergétique, développement rural s'appuyant sur l'énergie, etc.) Services de gestion des déchets et de recyclage Services d'installation et de construction des infrastructures vertes et résilientes au climat Élimination du carbone (captage direct dans l'air, services écosystémiques, etc.) Services de financement du développement vert ... 

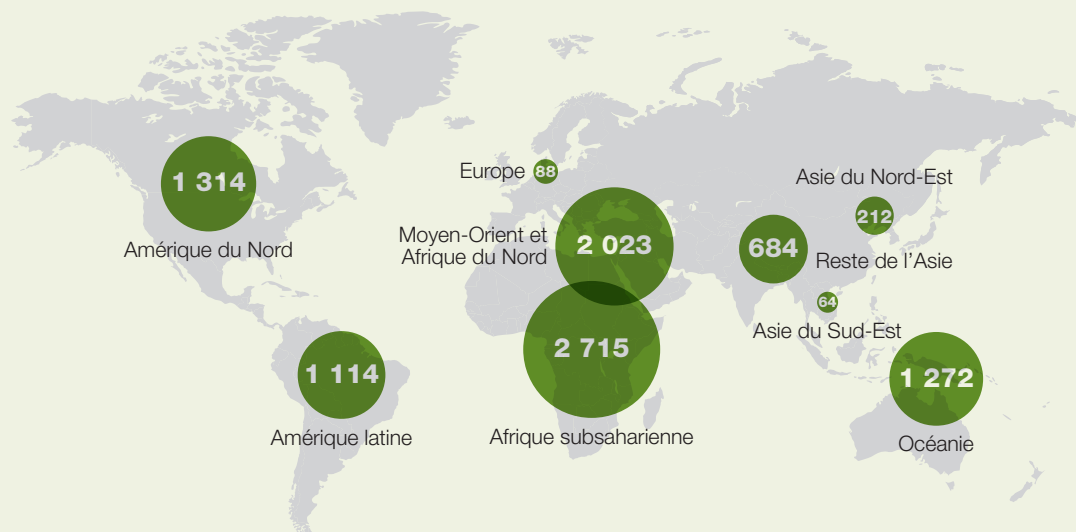
Source : Analyse de la Banque africaine de développement.

ENCADRÉ 2.4 À ne pas laisser passer : Perspectives pour l'hydrogène vert en Afrique

D'après Precedence Research, le marché mondial de l'hydrogène vert atteindra environ 90 milliards d'USD en 2030, avec un taux de croissance annuel composé de 54 % entre 2021 et 2030.¹ D'ici 2050, les projections évoquent un marché de l'hydrogène vert de 400 à 800 millions de tonnes, d'une valeur comprise entre 800 et 1 600 milliards d'USD par an. L'hydrogène vert a différentes utilisations : pour la décarbonisation dans l'industrie chimique et la sidérurgie, le chauffage, le transport de gros tonnages par route, mer et air ; ainsi que dans le secteur énergétique, en tant que stockage saisonnier pour l'industrie et en vue d'une génération flexible basée sur les énergies renouvelables.

L'Afrique a le meilleur potentiel du monde pour produire un hydrogène vert bon marché grâce à son potentiel solaire et éolien abondant (encadré figure 2.4.1) — mais ne parvient pas à saisir cette opportunité (figure 2.32 dans le texte principal). Des recherches récentes ont montré qu'en termes pratiques, l'Europe, par exemple, ne peut décarboniser son industrie chimique sans s'appuyer sur des importations de carburant vert en raison de ses énergies renouvelables limitées, et cite l'Afrique comme l'une des sources les plus prometteuses de ces importations.²

ENCADRÉ FIGURE 2.4.1 Potentiel technique des grandes régions pour produire de l'hydrogène vert bon marché à moins de 1,5 USD/kilogrammes, d'ici 2050



Remarque : Les montants sont exprimés en exajoules.

Source : IRENA (2022).

La Mauritanie se positionne comme le pays africain meneur sur le marché de l'hydrogène vert, avec un portefeuille de projets comprenant les 4^e et 11^e plus grandes centrales d'hydrogène du monde, et plus de 20 GW de capacité installée en 2021. Les investissements de capitaux dans ces deux centrales équivalent à environ 5 fois le PIB du pays.

Voici quelques risques et opportunités de l'hydrogène vert en Afrique :

Opportunités

- Croissance verte à grande échelle fondée sur un avantage compétitif de l'Afrique
- Levier pour transformer les pays actuellement importateurs de carburants en exportateurs
- Option de stockage à long terme pour l'énergie propre
- Multitude d'utilisations finales, au niveau national et à l'exportation
- Moteur pour accroître la valeur ajoutée africaine et facteur d'industrialisation pour le continent
- Créateur de valeur, d'emploi et de compétences au niveau local

Risques

- Investissements initiaux élevés nécessaires
- Risque de « malédiction des ressources » — une dépendance trop forte à l'égard d'un seul bien ou d'une seule industrie rendant la diversification des exportations plus difficile — d'où la nécessité d'employer des revenus pour diversifier
- Conflits d'accès aux ressources sur les terres
- Risques d'une unique orientation sur les exportations — nécessité d'assurer des avantages locaux
- L'échelle des projets pose des risques en termes de corruption et de transparence, d'exclusion des parties prenantes et d'environnement, sauf s'ils sont associés à du recyclage et de la gestion des déchets

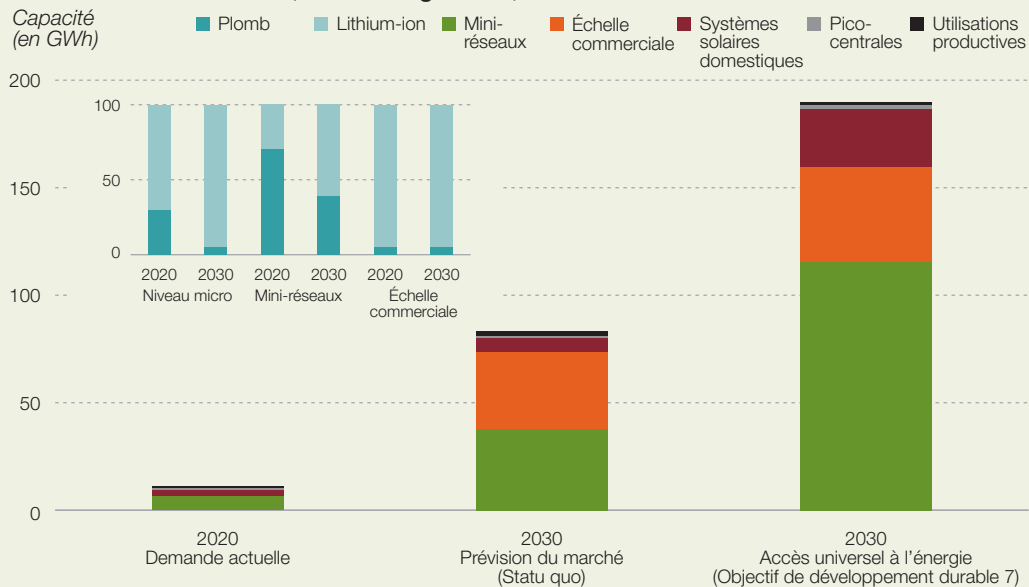
Notes

1. <https://www.precedenceresearch.com/green-hydrogen-market>. 2. Kätelhön et coll. (2019).

ENCADRÉ 2.5 Minéraux rares et technologie des batteries : perspectives pour l'industrie des batteries en Afrique et leçons tirées des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole

La croissance de l'énergie hors réseau, de la production d'énergie solaire et éolienne, et de l'électrification du transport et de l'industrie alimente une demande de batteries croissante en Afrique. La capacité des batteries stationnaires en Afrique devrait augmenter de 22 % par an jusqu'en 2030 pour atteindre 83 GWh, et jusqu'à 190 GWh avec l'accès universel à l'énergie (encadré figure 2.51).

ENCADRÉ FIGURE 2.5.1 Potentiel technique des grandes régions pour produire de l'hydrogène vert bon marché à moins de 1,5 USD/kilogramme, d'ici 2050

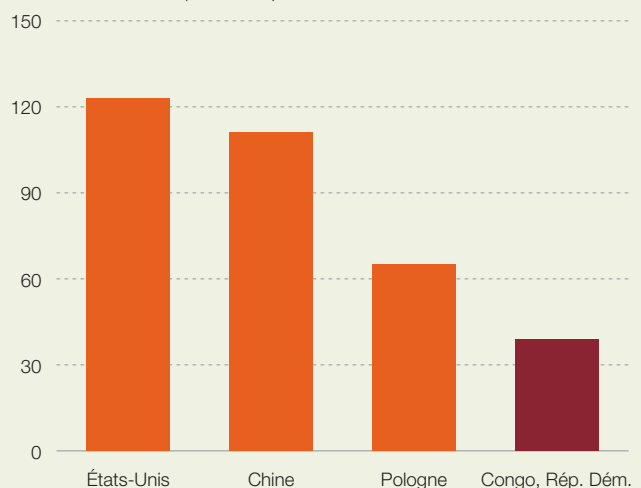


Source : FEM (2021).

Les pays africains disposent de présences stratégiques de minéraux de terres rares essentiels, utilisés pour les batteries et affichant une forte demande mondiale. Pour le cobalt, la République démocratique du Congo a 50 % des réserves mondiales, tandis que l'Afrique du Sud et le Gabon détiennent près de 40 % des réserves globales de manganèse. Le Mozambique et la Tanzanie, quoiqu'à une plus petite échelle en raison de la taille relative de leurs réserves, pourraient jouer un rôle dans la chaîne de valeur du graphite, tandis que le Zimbabwe pourrait développer une position de niche dans le lithium. En raison de la rentabilité de la logistique ainsi que des bas prix du développement de projet, une fabrique de batteries en RDC coûterait environ un tiers de l'investissement nécessaire aux États-Unis ou en Chine (encadré figure 2.5.2).

ENCADRÉ FIGURE 2.5.2 Coût d'investissement d'une usine de précurseurs pour batteries de 10 000 tonnes, dans quatre pays

Coût d'investissement d'une usine de précurseurs pour batteries de 10 000 tonnes (\$ millions)



Source : BloombergNEF.

Matériaux et composants pour une croissance verte

L'Afrique peut obtenir des bénéfices en s'appuyant sur ses larges dotations en minéraux (voir figure 2.29), et sur son potentiel de production de composants essentielles à partir de ces minéraux. Les batteries électriques en sont un bon exemple : l'abondance des ressources du continent rend la production en Afrique beaucoup moins chère qu'ailleurs (encadré 2.5). L'industrie des batteries offre d'énormes possibilités de capitaliser et d'incorporer les capacités existantes —souvent informelles— de recyclage des matériaux précieux pour établir une industrie des batteries « circulaire » en Afrique. Une autre ressource primaire est le gaz naturel, un potentiel combustible de transition vers des systèmes énergétiques propres. Selon le contexte du pays, la production d'énergie basée sur le gaz naturel peut être vitale pour combler des lacunes de capacités. Cependant, compte tenu de l'échelle potentielle des projets, il est indispensable que les planificateurs et les preneurs de décision évaluent l'ampleur des risques économiques associés à des investissements de ce type.

Avec une politique et un soutien financier adaptés, l'Afrique pourrait établir une vaste chaîne de valeur de recyclage et de reconversion des

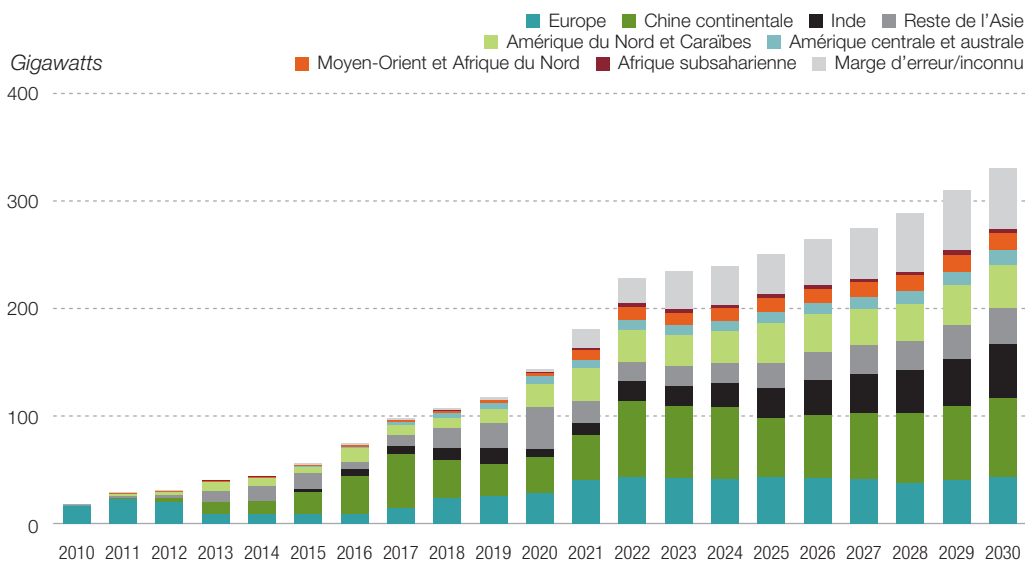
batteries au plomb et au lithium-ion, grâce à l'organisation et la formalisation des capacités informelles existantes, à la mise en relation des fournisseurs régionaux de batteries et à la standardisation des chaînes de valeur. La réutilisation des batteries pourrait générer des avantages pour l'environnement, réduire les coûts des batteries de plus de 30 % et établir une chaîne de valeur riche en emplois (1 000 ventes de batteries équivalent à environ 40 nouveaux emplois).

Cependant, l'Afrique risque de manquer ces opportunités. Bien que l'énergie solaire soit sa technologie de production la moins chère, avec près de 45 % du potentiel combiné d'énergies renouvelables mondial, et malgré les nombreuses opportunités de développement économique évoquées ci-dessus, la part de l'Afrique n'est pas loin de ressembler à une erreur d'arrondi —0,5 %— sur le total des nouvelles installations solaires PV annuelles (figure 2.30).

L'Afrique a environ 5 GWh (0,7 %) de la capacité solaire PV installée dans le monde. L'Afrique du Sud à elle seule représente 42 % de cette capacité, trois pays d'Afrique du Nord —Maroc, Égypte et Algérie— 40 %, tandis que les 18 % restants se répartissent entre les 50 autres pays du continent. BloombergNEF et une étude de l'Université d'Oxford⁵⁶ se rejoignent pour estimer

Avec une politique et un soutien financier adaptés, l'Afrique pourrait établir une vaste chaîne de valeur de recyclage et de reconversion des batteries au plomb et au lithium-ion, grâce à l'organisation et la formalisation des capacités informelles existantes, à la mise en relation des fournisseurs régionaux de batteries et à la standardisation des chaînes de valeur

FIGURE 2.30 Estimations et prévisions mondiales sur les installations d'énergie solaire photovoltaïque, 2010–2030



Source : BloombergNEF. Prévision de janvier 2022.

que les parts de l'énergie solaire PV et éolienne en Afrique n'augmenteront pas sensiblement au cours de la présente décennie, compte tenu de la réserve de projets énergétiques planifiés. En 2018, moins de 4 % de l'électricité en Afrique provenait de la combinaison des énergies solaire, éolienne, géothermique et de biomasse ; et cette part ne dépassera pas 10 % en 2030 d'après les plans actuels (figure 2.31).

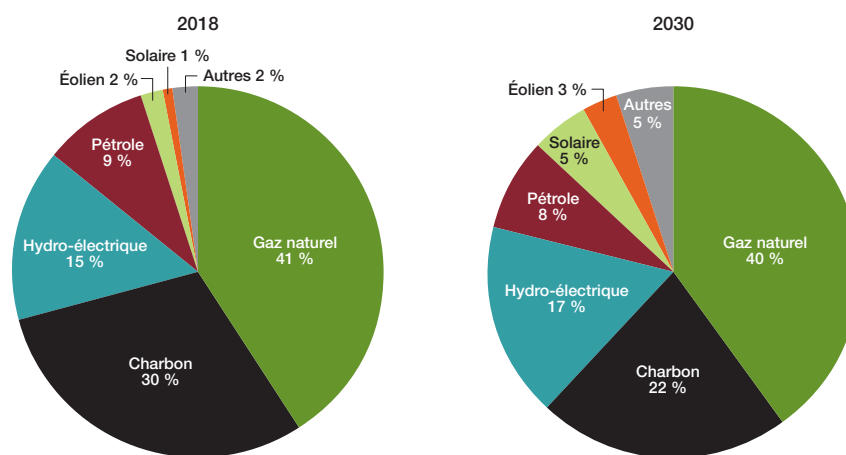
De façon similaire, le marché en forte croissance de l'hydrogène vert se développe presque exclusivement hors d'Afrique (figure 2.32), malgré l'avantage compétitif du continent.⁵⁷

Au-delà des opportunités de développement manquées, le maintien de la dépendance à l'égard des combustibles fossiles implique des risques pour les entreprises africaines engagées dans le commerce international à moyen et long terme. Alors que les sociétés internationales s'engagent sur les objectifs de zéro émission nette du niveau 3 (terme qui désigne les émissions provenant d'actifs non possédés ou contrôlés par la société, mais situés en amont ou en aval de sa chaîne de valeur), les entreprises africaines doivent assurer de faibles émissions de carbone le long de leurs chaînes de valeur. Par conséquent, faire du commerce avec des entreprises africaines situées dans des pays avec des parts élevées de combustibles fossiles

dans le mix énergétique devient plus cher et donc moins attractif. Par exemple, plusieurs régions et pays, y compris l'Union européenne, le Japon et le Canada, prévoient —ou ont déjà appliqué, comme la Californie— des mécanismes d'ajustement carbone aux frontières, prévus pour prévenir une fuite de carbone et soutenir leurs ambitions accrues en matière d'atténuation du changement climatique. Les pays africains et leurs institutions continentales doivent étudier ces mécanismes et conseiller les gouvernements sur les façons de s'adapter aux contraintes et de tirer profit des occasions.

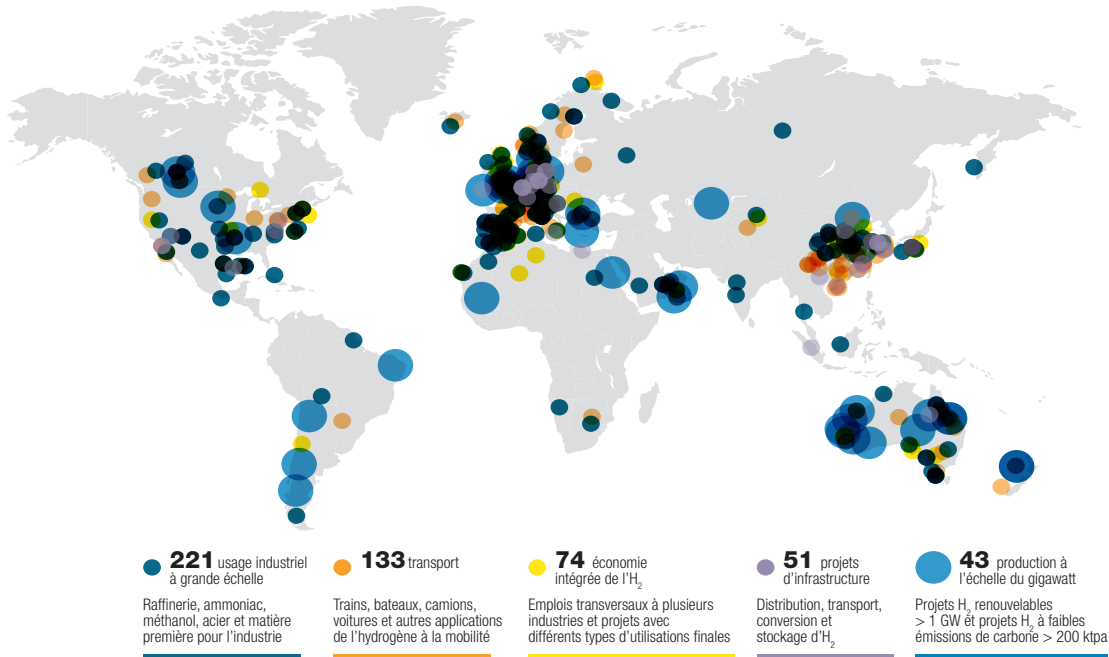
Un thème dominant est que la profondeur de la pauvreté énergétique en Afrique appelle à intensifier les investissements dans les infrastructures énergétiques pour accélérer l'accès de millions de personnes. Tout en comblant ce déficit d'accès, il est également essentiel d'assurer une alimentation électrique de bonne qualité, abordable et fiable, de façon inclusive et équitable. La croissance industrielle est essentielle à une économie continentale diversifiée et robuste qui réponde aux aspirations de l'Agenda 2063 d'une industrialisation moteur de la transformation économique ; et exigera le développement rapide de l'infrastructure énergétique en Afrique. En bref, l'Afrique a besoin de gains en matière d'accès à l'énergie et de développement.

FIGURE 2.31 Le mix de production d'électricité de l'Afrique en 2018 et les prévisions pour 2030, d'après les plans d'expansion nationaux, suggèrent une faible croissance des parts d'énergie solaire et éolienne



Sources : Agence internationale de l'énergie, Alova, Trotter et Money (2021).

FIGURE 2.32 Les projets et investissements d'hydrogène propre ont enregistré une croissance rapide, mais presque tous se situent hors d'Afrique, malgré son avantage compétitif, novembre 2021



Source: IRENA (2022).

Équilibrer les propres besoins en énergie de l'Afrique et ses engagements mondiaux pour le climat

S'il est essentiel que l'Afrique assume sa juste part de l'engagement sur les objectifs climatiques, il est également nécessaire que soit accordée au continent une marge de manœuvre politique pour la transition énergétique et la décarbonisation, afin d'équilibrer ses cibles de développement et ses objectifs climatiques. Le Dialogue de haut niveau sur l'énergie de septembre 2021 lors de l'Assemblée générale de l'ONU a reconnu cette réalité pour les pays en développement. Pour eux, l'élimination progressive du charbon à l'horizon des années 2040 est prévue, et le rôle que continue de jouer le gaz en tant que combustible de transition est reconnu ; tandis que les économies développées réduisent leur dépendance pour atteindre l'objectif zéro émission nette d'ici 2050.

Le système énergétique futur d'Afrique exige un nouveau mode de financement et de soutien politique. Les preuves indiquant que l'Afrique peut tout avoir s'accumulent : le continent a

l'opportunité de rapidement déployer à grande échelle son système énergétique pour fournir une électricité bon marché, durable et fiable. Cependant, il ne pourra pas atteindre cet objectif sans augmenter radicalement son financement pour le climat et le développement au niveau national —et sans assurer, notamment, des contributions internationales. Les besoins en matière de développement de l'Afrique, sa dotation en ressources et l'opportunité de transition verte doivent être exploités au moyen de l'accélération du financement pour le développement, d'approches différentes pour mobiliser le financement du secteur privé, et de la mise en relation du financement et des Contributions déterminées au niveau national.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES

Le changement et la variabilité climatiques ont durement frappé les économies des pays d'Afrique en 1986–2015. Ils ont vraisemblablement entraîné



Les actions pour renforcer la résilience climatique impliquent des synergies à maximiser avec des avantages conjoints considérables en matière d'atténuation, tandis que beaucoup d'autres actions ont des bénéfices qui dépassent plusieurs fois les coûts

des pertes annuelles moyennes pour la croissance du PIB par habitant de 5 à 15 %, avec des variations régionales qui reflètent généralement la structure économique de chaque pays et son exposition au changement climatique. Les économies riches en ressources, fondées sur les services et diversifiées ont tendance à connaître des impacts plus limités, tandis que les économies agraires ont subi des pertes bien supérieures, largement en raison de la vulnérabilité face à la variabilité des précipitations. Les conséquences projetées des catastrophes et du changement climatiques selon les scénarios de réchauffement faible (RCP2,6) et élevé (RCP8,5) montrent également des tendances régionales. Les pays d'Afrique de l'Ouest et de l'Est devraient être les plus affectés, avec l'impact du scénario de réchauffement élevé devenant progressivement plus sévère.

Comprendre la nature changeante des facteurs de stress pour les économies africaines est essentiel pour la planification de l'adaptation. Plus particulièrement dans le cas de l'agriculture, les options uniquement axées sur l'alimentation en eau —typiquement l'irrigation— pourraient entraîner la mise au rebut d'investissements adaptatifs, car les conséquences des extrêmes de températures et de chaleur risquent d'être plus permanentes et graves que celles liées au manque d'eau pour les agriculteurs. Identifier les problèmes dans leur contexte est par conséquent d'une importance primordiale —et le développement résilient face au climat est au cœur de cette question.

Les actions pour renforcer la résilience climatique impliquent des synergies à maximiser avec des avantages conjoints considérables en matière d'atténuation, tandis que beaucoup d'autres actions ont des bénéfices qui dépassent plusieurs fois les coûts. Ces mesures devraient être inclusives et équitables, offrir une adaptation juste, tenir compte des ODD et s'appuyer sur l'analyse des meilleures options d'adaptation dans le contexte local. Par exemple, l'agriculture intelligente face au climat pourrait impliquer l'adoption de cultures adaptées par les petits exploitants agricoles. Des services énergétiques abordables et fiables s'avéreraient importants pour améliorer le bien-être des individus, des communautés et des sociétés confrontés aux vulnérabilités liées au climat. Ils le seraient aussi pour contribuer à

créer des capacités d'adaptation afin de gérer les risques climatiques et de construire des possibilités de moyens de subsistance.

La pauvreté énergétique en Afrique a des conséquences négatives critiques pour la croissance économique, ainsi que pour des objectifs plus larges. Malgré plus de 50 années d'effort, les systèmes énergétiques sur le continent restent largement sous-dimensionnés, inefficients et inégaux, et, à terme, non durables compte tenu du changement climatique. Les pays qui ont accédé à la prospérité au travers de l'industrialisation l'ont fait en s'appuyant sur des systèmes énergétiques centralisés à grande échelle, dépendants à l'égard des combustibles fossiles et des grandes centrales hydrauliques, ainsi que de l'infrastructure associée. Même sans les pressions supplémentaires du changement climatique, le faible accès à l'énergie moderne a été la norme pour la plupart des pays africains, et la modeste consommation d'électricité est largement corrélée au faible PIB par habitant, et inversement corrélée à l'IDH. De nombreuses régions affichant un faible accès à l'énergie —souvent des zones agricoles— ont un accès insuffisant aux réseaux de communication, aux routes et aux systèmes d'éducation et de santé ; ainsi qu'une génération de revenus médiocre, souvent parce qu'elles ne sont pas en mesure d'ajouter de la valeur à travers de la transformation agricole.

Compte tenu de l'importance de l'énergie pour le développement économique et plus largement pour le développement durable, les pays africains doivent développer et soutenir une transition juste vers un système d'énergie propre susceptible d'apporter des avantages socioéconomiques, l'inclusivité sociale et l'autonomisation. Le déficit d'accès actuel doit être comblé pour s'assurer que les dimensions d'équité ne sont pas seulement évoquées dans les cercles politiques, mais font l'objet d'une véritable action. Les transitions à faibles émissions de carbone devraient être conçues délibérément dans le cadre de procédures justes afin de s'assurer que les questions de genre et d'équité sociale sont incluses dans l'élaboration et la mise en œuvre. Les gouvernements africains ont la responsabilité de créer les conditions institutionnelles et de gouvernance pour que les ambitions de répartition soient ancrées dans la justice en matière de procédures.

Compte tenu de ses faibles émissions de GES et de sa pauvreté énergétique omniprésente, l'Afrique doit se voir allouer un espace carbone et un horizon de planification pour définir des voies de transitions optimales adaptées au contexte qui protègent ses aspirations de transformation socioéconomique. L'Afrique n'a que très peu contribué à l'accumulation des GES ; pour cette raison, la simple justice climatique exige que l'accès au budget de carbone restant au niveau mondial pour alimenter son industrialisation ne lui soit pas refusé. Spécifiquement, lorsque les bénéfices du gaz naturel l'emportent sur les risques économiques liés aux actifs mis au rebut, aux coûts élevés de l'électricité, et au déclin de la performance macroéconomique, le gaz naturel doit être autorisé en tant que combustible de transition. Le gaz peut également être utilisé aux côtés d'autres énergies renouvelables pour contribuer à surmonter l'intermittence de l'alimentation électrique. La composition du mix énergétique dépendra à terme d'une gamme de facteurs, y compris la vitesse et l'ampleur des financements, et la technologie pour le développement et l'accélération d'options d'énergies renouvelables dans les pays d'Afrique.

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine et son impact sur le marché mondial de l'énergie mettent également en lumière les limites de la capacité du secteur des énergies renouvelables à répondre à la demande énergétique mondiale croissante. Pour contrer la pénurie d'énergie due à l'embargo sur le pétrole et le gaz russes, les économies avancées ont recours à des sources d'énergie comme le charbon ou d'autres méthodes dommageables pour l'environnement, comme le fracking. Ces méthodes se justifient à court terme pour combler un gap en matière d'énergie. Cependant, ils vont à l'encontre des principes mondiaux établis pour une transition énergétique juste et auxquels ces pays se sont engagés. Les pays qui sont confrontés à une extrême pauvreté énergétique et à une grande vulnérabilité aux effets du changement climatique, et dont la contribution aux émissions mondiales de carbone est disproportionnellement faible, pourraient considérer que le recours à ces

méthodes sape la crédibilité et la confiance dans les partenariats mondiaux en faveur d'une transition énergétique juste.

Les pays africains peuvent choisir entre plusieurs voies de transition, selon leur situation en termes de ressources et de financement. Quel que soit leur choix, leur secteur de l'énergie doit être conçu sur le plan technique pour répondre aux besoins de développement durable du continent. Explorer l'accès aux technologies mondiales et adapter celles-ci pour exploiter les ressources énergétiques abondantes et diverses de l'Afrique doit être la pierre angulaire du futur système énergétique africain, dans le cadre plus large de l'accès universel à l'énergie, tel que souligné par l'Accord de Paris et les déclarations ultérieures. Une transition énergétique juste implique également de s'assurer que les bénéfices de la transition vers le futur système énergétique de l'Afrique soient distribués équitablement, et qu'aucun pays ne soit tenu à l'écart de la chaîne de valeur manufacturière des technologies vertes.

L'intégration de larges parts d'énergie solaire et éolienne en Afrique est possible et moins chère que d'autres options, mais exige d'importants investissements initiaux dans une combinaison de mesures. Celles-ci incluent notamment une production flexible, des technologies de stockage, une interconnectivité régionale et continentale, une intégration du secteur et des mesures du côté de la demande, ainsi que des systèmes énergétiques hors réseau. Une grande partie de l'Afrique pourrait, cependant, être en train de manquer cette occasion.

La transition vers l'énergie verte présente un potentiel de transformation pour l'économie, l'emploi, le bien-être et un développement durable en plus large de l'Afrique. Le continent dispose d'avantages compétitifs sur plusieurs matières premières —notamment l'hydrogène vert— et sur la fabrication de certains composants, les produits industriels et services pour la croissance verte. Savoir si le continent pourra exploiter ces avantages sera crucial pour les vies et les moyens de subsistance de tous les Africains au cours des prochaines décennies.

Compte tenu de l'importance de l'énergie pour le développement économique et plus largement pour le développement durable, les pays africains doivent développer et soutenir une transition juste vers un système d'énergie propre susceptible d'apporter des avantages socioéconomiques, l'inclusivité sociale et l'autonomisation



NOTES

1. GIEC, 2021.
2. GIEC, 2022.
3. L'IRC a été calculé par analyse des principales composantes et normalisé entre 0 et 100 à des fins de comparaison.
4. Rifat et Liu, 2020.
5. OMM, 2019.
6. L'indice de développement humain (IDH) est conçu comme une combinaison d'indices composites liés à l'espérance de vie, à l'éducation et au niveau de vie (PIB par habitant).
7. Baarsch et coll., 2020.
8. Le scénario RCP 2.6 correspond à un faible réchauffement de la trajectoire d'émission et de concentration qui vise à limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale à 2 °C, tandis que le scénario RCP 8.5 correspond à un fort réchauffement où l'augmentation de la température est limitée à 5 °C.
9. <https://www.gfdl.noaa.gov/climate-modeling/>.
10. Carleton et coll., 2020.
11. Baker et Anttila-Hughes, 2020.
12. Ce chapitre utilise la méthodologie de l'Indice d'adaptation mondiale de Notre-Dame (ND-GAIN) pour définir la vulnérabilité et la préparation au changement climatique (Carleton et coll., 2020).
13. IDMC, 2021.
14. Desai et Mandal, 2021.
15. Tesfaye et coll., 2017 ; Teklewold et coll., 2017 ; Teklewold et Mekonnen, 2017.
16. FMI, 2020.
17. FMI, 2020.
18. Knippenberg et Hoddinott, 2017.
19. Niang et coll., 2014.
20. AIE, 2019.
21. Lipper et coll., 2014.
22. Culver, 2017.
23. Mulugetta et coll., 2019.
24. McKinsey et coll., 2015.
25. IRENA, 2022.
26. IEA, 2019.
27. Moner-Girona et coll., 2021.
28. Base de données de la Banque mondiale.
29. Le budget carbone représente la quantité cumulée d'émissions de dioxyde de carbone (CO₂) autorisée sur une période donnée pour rester dans les limites d'un certain seuil de température. Les seuils couramment utilisés sont 2°C et 1,5°C, par rapport à l'ère préindustrielle.
30. GIEC, 2021.
31. Evans, 2021.
32. Dialogue de haut niveau de l'ONU sur l'énergie en 2021.
33. Chen et coll., 2019.
34. UNU-INRA, 2019.
35. IRENA, 2020.
36. IRENA et Banque africaine de développement 2022.
37. Mercure et coll., 2021.
38. Le coût nivelé de l'électricité est le prix auquel l'électricité produite doit être vendue pour que le système atteigne le seuil de rentabilité à la fin de sa durée de vie.
39. IRENA (2021); Lazard (2021),
40. Doorga, Hall et Eyre, 2022.
41. IRENA et Banque africaine de développement 2022.
42. Alova, Trotter et Money 2021.
43. Eberhard et coll. 2017.
44. La flexibilité est la capacité du système électrique à réagir rapidement aux changements dans de l'offre et de la demande, tels que les changements dans la production intermittente d'énergies renouvelables, les défaillances de production et les variations de la demande (Australian Energy Market Operator, 2018).
45. Sterl, 2021.
46. Barasa et coll., 2018.
47. Sterl et coll., 2020.
48. Clean Energy Council, 2021; Lazard, 2021.
49. Haney et coll., 2019.
50. Moner-Girona et coll., 2021.
51. Fisher et coll., 2021.
52. Tenenbaum, Greacen et Vaghela, 2018.
53. RES4Africa, IRENA et UNECA, 2022.
54. Mercure et coll., 2021.
55. L'hydrogène vert est produit en utilisant de grandes quantités d'ER pour séparer l'eau en hydrogène et oxygène dans un processus dénommé électrolyse. L'hydrogène est un gaz combustible qui ne dégage que de l'eau lorsqu'il est brûlé.
56. Alova, Trotter et Money, 2021.
57. Les investissements de l'Afrique dans l'énergie hors réseau ont été entravés par la pandémie de COVID-19, mais ont largement tenu bon. Ils restent trop modestes pour atteindre l'accès universel à l'énergie.

RÉFÉRENCES

- AIE (Agence internationale de l'énergie). 2019. *Perspectives énergétiques en Afrique 2019*. Paris : AIE.
- Alao, O., and W. Kruger. 2022. "Review of Private Power Investments in Sub-Saharan Africa in 2021." Working Paper 2022/01, Power Futures Lab, University of Cape Town, Cape Town, South Africa.
- Alova, G., P. A. Trotter et A. Money. 2021. "A Machine-learning Approach to Predicting Africa's Electricity Mix Based on Planned Power Plants and Their Chances of Success." *Nature Energy* 6 (2): 158–166.
- Australian Energy Market Operator. 2018. "Power System Requirements." Document de référence, mai 2018. Australian Energy Market Operator Limited.
- Baarsch, F., J. R. Granadillos, W. Hare, M. Knaus, M. Krapp, M. Schaeffer et H. Lotze-Campen. 2020. "The Impact of Climate Change on Incomes and Convergence in Africa." *World Development* 126: 104699.
- Baker, R. E. et J. Anttila-Hughes. 2020. "Characterizing the Contribution of High Temperatures to Child Undernourishment in Sub-Saharan Africa." *Scientific Reports* 10 (1): 1–10.
- Banque africaine de développement, PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement) et UNECA (Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique). 2019. « Impacts du changement climatique sur la croissance économique de l'Afrique 2019. » Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- Barasa, M., D. Bogdanov, A. S. Oyewo et C. Breyer. 2018. "A Cost Optimal Resolution for Sub-Saharan Africa Powered by 100 Percent Renewables in 2030." *Renewable and Sustainable Energy Reviews* 92 (2018): 440–457.
- Carleton, T. A., A. Jina, M. T. Delgado, M. Greenstone, T. Houser, S. M. Hsiang, A. Hultgren, R. E. Kopp, K. E. McCusker, I. B. Nath, J. Rising, A. Rode, H. K. Seo, A. Viaene, J. Yuan et A. T. Zhang. 2020. "Valuing the Global Mortality Consequences of Climate Change Accounting for Adaptation Costs and Benefits." Document de travail 27599, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Clean Energy Council. 2021. *Battery Storage: The New Clean Peaker*. Melbourne, Australia: Clean Energy Council.
- Collett, K. A., M. Byamukama, C. Crozier et M. McCulloch. 2020. "Energy and Transport in Africa and South Asia." University of Oxford Working Paper, Oxford, UK.
- Culver, L. 2017. "Energy Poverty: What You Measure Matters." Proceedings of the "Reducing Energy Poverty with Natural Gas: Changing Political, Business and Technology Paradigms" Symposium, Stanford, CA.
- Desai, B. H. et M. Mandal. 2021. "Role of Climate Change in Exacerbating Sexual and Gender-based Violence against Women: A New Challenge for International Law." *Environmental Policy and Law* 51: 137–157.
- Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur l'énergie. 2021. "New Commitments at UN Energy Summit a Major Stride towards Affordable and Clean Energy, but Much Work ahead to Halve Energy Access Gap by 2025." Communiqué de presse, 24 septembre. <https://www.un.org/en/hlde-2021/page/new-commitments-un-energy-summit>.
- Doorga, J. R., J. W. Hall et N. Eyre. 2022. "Geospatial Multi-criteria Analysis for Identifying Optimum Wind and Solar Sites in Africa: Towards Effective Power Sector Decarbonization." *Renewable and Sustainable Energy Reviews* 158: 112107.
- Eberhard, A., K. Gratwick, E. Morella et P. Antmann. 2017. "Independent Power Projects in Sub-Saharan Africa: Investment Trends and Policy Lessons." *Energy Policy* 108: 390–424.
- Evans, S. 2021. "Analysis: Which Countries Are Historically Responsible for Climate Change?" *CarbonBrief*, October 5. <https://www.carbonbrief.org/analysis-which-countries-are-historically-responsible-for-climate-change>.
- Fisher, S., D. C. Bellinger, M. L. Cropper, P. Kumar, A. Binagwaho, J. B. Koudenoukpo, Y. Park, G. Taghian et P. J. Landrigan. 2021. "Air Pollution and Development in Africa: Impacts on Health, the Economy, and Human Capital." *The Lancet Planetary Health* 5 (10): e681–e688.
- FMI (Fonds monétaire international). 2020. *Revue financière, octobre 2020 : Politiques de relance*. Washington, DC : FMI.
- GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). 2021. «Résumé pour les décideurs». *Dans Changement climatique 2021 : La base des sciences physiques. Contribution du Groupe de travail I au sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*. Genève : GIEC.
- GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). 2022. "Summary for Policymakers."



- In *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Cambridge, Royaume-Uni : Cambridge University Press. In Press.
- Global Center on Adaptation. 2021. *State and Trends in Adaptation Report 2021: How Adaptation Can Make Africa Safer, Greener and More Prosperous in a Warming World*. https://gca.org/wp-content/uploads/2021/10/GCA_STA21_Sect1_Macroeconomics.pdf.
- Haney, A., S. Stritzke, P. Trotter, A. Puranasamridhi, A. Madhlopa, B. Batidzirai, P. Twesigye et A. Moyo. 2019. "Electricity for Integrated Rural Development: The Role of Businesses, the Public Sector and Communities in Uganda and Zambia." Project RISE (Renewable, Innovative and Scalable Electrification) Practitioner Report, Université d'Oxford, Oxford, Royaume-Uni. 2019.
- IDMC (Observatoire des situations de déplacement interne). 2020. *Déplacement interne dans un climat changeant*. Genève : IDMC.
- IRENA (Agence internationale des énergies renouvelables). 2020. *Off-grid Renewable Energy Solutions: Global and Regional Status and Trends*. Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis : IRENA.
- IRENA (Agence internationale des énergies renouvelables). 2021. "Renewable Power Generation Cost 2021." Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis: IRENA. <https://www.irena.org/costs/Power-Generation-Costs/Solar-Power>. Consulté le 12 avril 2022.
- IRENA (Agence internationale des énergies renouvelables). 2022. *Geopolitics of the Energy Transformation: The Hydrogen Factor*. Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis: IRENA.
- IRENA (Agence internationale des énergies renouvelables) et la Banque africaine de développement. 2022. *Renewable Energy Market Analysis: Africa and Its Regions*. Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis et Abidjan, Côte d'Ivoire : IRENA et Banque africaine de développement.
- Kätelhön, A., R. Meys, S. Deutz, S. Suh et A. Bardow. 2019. "Climate Change Mitigation Potential of Carbon Capture and Utilization in the Chemical Industry." *Proceedings of the National Academy of Sciences* 116 (23): 11187–11194.
- Knippenberg, E. et J. F. Hoddinott. 2017. "Shocks, Social Protection, and Resilience: Evidence from Ethiopia." Document de travail ESSP 109, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) et Institut éthiopien de recherche sur le développement (EDRI), Addis-Abeba, Éthiopie.
- Lazard. 2021. "Levelized Cost of Energy, Levelized Cost of Storage, and Levelized Cost of Hydrogen." <https://www.lazard.com/perspective/levelized-cost-of-energy-levelized-cost-of-storage-and-levelized-cost-of-hydrogen/>. Consulté le 6 avril 2022.
- Lipper, L., P. Thornton, B. M. Campbell, T. Baedeker, A. Braimoh, M. Bwalya, P. Caron, A. Cattaneo, D. Garrity, K. Henry, R. Hottle, L. Jackson, A. Jarvis, F. Kossam, W. Mann, N. McCarthy, A. Meybeck, H. Neufeldt, T. Remington, P. T. Sen, R. Sessa, R. Shula, A. Tibu et E. F. Torquebiau. 2014. "Climate-smart Agriculture for Food Security." *Nature Climate Change* 4 (12): 1068–1072.
- McKinsey & Co. 2015. *Brighter Africa: The Growth Potential of Sub-Saharan Electricity Sector Africa*. https://www.mckinsey.com/~media/McKinsey/dotcom/client_service/EPNG/PDFs/Brighter_Africa-The_growth_potential_of_the_sub-Saharan_electricity_sector.ashx. Consulté le 6 avril 2022.
- Mercure, J. F., P. Salas, P. Vercoulen, G. Semieniuk, A. Lam, H. Pollitt, P. B. Holden, N. Vakilifard, U. Chewpreecha, N. R. Edwards et J. E. Vinuales. 2021. "Reframing Incentives for Climate Policy Action." *Nature Energy* 6 (12): 1133–1143.
- Meyer, A. 1999. "The Kyoto Protocol and the Emergence of 'Contraction and Convergence' as a Framework for an International Political Solution to Greenhouse Gas Emissions Abatement." In O. Hohmeyer and K. Rennings (eds.), *Man-Made Climate Change*. ZEW Economic Studies, Volume 1. Heidelberg, Allemagne : Physica.
- Mitchell, I., L. Robinson et A. Tahmasebi. 2021. "Valuing Climate Liability." CGD Notes, Center for Global Development, Washington, DC.
- Moner-Girona, M., G. Kakoulaki, G. Falchetta, D. J. Weiss et N. Taylor. 2021. "Achieving Universal Electrification of Rural Healthcare Facilities in Sub-Saharan Africa with Decentralized Renewable Energy Technologies." *Joule* 5 (10): 2687–2714.
- Mulugetta, Y., P. Carvajal, J. Haselip et T. Spencer. 2019. "Bridging the Gap: Global Transformation of the Energy System." Chapter 6 in *The Emissions Gap Report 2019*. Nairobi: PNU (Programme des Nations Unies pour l'environnement).
- Niang, I., O. C. Ruppel, M. A. Abdrabo, A. Essel, C. Leonard, J. Padgham et P. Urquhart. 2014. "Africa." In *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation and Vulnerability: Part B: Regional Aspects: Working Group II*

- Contribution to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Cambridge, Royaume-Uni : Cambridge University Press.
- OMM (Organisation météorologique mondiale). 2019. "WMO Statement on the State of the Global Climate in 2019." WMO-No. 1248, World Meteorological Organization, Genève. https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=10211.
- REN21. 2021. Rapport sur la situation mondiale des énergies renouvelables 2021 . Paris : Secrétariat REN21.
- RES4A (Renewable Energy Solutions for Africa), IRENA (Agence internationale des énergies renouvelables) et CEA (Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique). 2022. *Towards a Prosperous and Sustainable Africa: Maximising the Socio-economic Gains of Africa's Energy Transition*. Rome: RES4Africa Foundation.
- Rifat, S. A. A. et W. Liu. 2020. "Measuring Community Disaster Resilience in the Conterminous Coastal United States." *ISPRS International Journal of Geo-Information* 9: 469.
- Sterl, S. 2021. "A Grid for all Seasons: Enhancing the Integration of Variable Solar and Wind Power in Electricity Systems across Africa." *Current Sustainable/ Renewable Energy Reports* 8: 274–281.
- Sterl, S., I. Vanderkelen, C. J. Chawanda, D. Russo, R. J. Brecha, A. van Griensven, N. P. M. van Lipzig et W. Thiery. 2020. "Smart Renewable Electricity Portfolios in West Africa." *Nature Sustainability* 3: 710–719.
- Taylor, M. 2018. "Climate-smart Agriculture: What Is It Good for?" *The Journal of Peasant Studies* 45 (1): 89–107.
- Teklewold, H. et A. Mekonnen. 2017. "The Tilling of Land in a Changing Climate: Empirical Evidence from the Nile Basin of Ethiopia." *Land Use Policy* 67: 449–459.
- Teklewold, H., A. Mekonnen, G. Kohlin et S. Di Falco. 2017. "Does Adoption of Multiple Climate-smart Practices Improve Farmers' Climate Resilience? Empirical Evidence from the Nile Basin of Ethiopia." *Climate Change Economics* 8 (1): 1750001.
- Tenenbaum, B., C. Greacen et D. Vaghela. 2018. "Mini-Grids and Arrival of the Main Grid: Lessons from Cambodia, Sri Lanka, and Indonesia." Energy Sector Management Assistance Program Technical Report 013/18, Banque mondiale, Washington, DC.
- Tesfaye, K., P. H. Zaidi, S. Gbegbelegbe, C. Boeber, D. B. Rahut, F. Getaneh, S. Kaliyamoorthy, O. Erenstein et C. Stirling. 2017. "Climate Change Impacts and Potential Benefits of Heat-tolerant Maize in South Asia." *Theoretical and Applied Climatology* 130 (3): 959–970.
- UNU-INRA (Université des Nations Unies – Institut des ressources naturelles en Afrique). 2019. "Africa's Development in the Age of Stranded Assets." Document de travail, UNU-INRA, Accra, Ghana.
- WEF (Forum économique mondial). 2021. «Fermer la boucle sur l'accès à l'énergie.» Livre blanc, Forum économique mondial, Genève.

FINANCER LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE ET UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE JUSTE EN AFRIQUE : STRATÉGIES ET INSTRUMENTS NOUVEAUX

3

MESSAGES CLÉS

- **Entre 1,3 billion et 1,6 billion d'USD, avec une moyenne de 1,4 billion d'USD, seront nécessaires au cours de la période 2020–2030 pour remplir les engagements de l'Afrique en matière d'action climatique et pour respecter les contributions déterminées au niveau national (CDN).** En outre, compte tenu des parts historiques et futures des émissions de carbone, le financement climatique total dû à l'Afrique est estimé entre 4,76 billions et 4,84 billions d'USD sur la période 2022–2050, ce qui représente des flux annuels de 163,4 milliards à 173 milliards d'USD.
- **Pourtant, les financements climatiques promis et mobilisés pour l'Afrique sont inférieurs aux besoins du continent et à sa contribution historique aux émissions de carbone, créant un déficit de financement annuel entre 99,9 milliards et 127,2 milliards d'USD en 2020–2030.** Compte tenu des difficultés liées aux sources de financement actuelles, de l'absence de cadres réglementaires adéquates et des risques, ainsi que des perturbations liées à la COVID-19 et au conflit russo-ukrainien, ce déficit de financement devrait croître, à moins que de nouvelles sources ne soient recensées et que des fonds ne soient identifiées. D'ici à 2050, un cinquième du déficit mondial de financement de l'adaptation devrait concerner l'Afrique.
- **Le paysage mondial de la finance climatique est très fragmenté et reflète l'économie politique d'une architecture dominée par les bailleurs de fonds.** La multiplicité des parties prenantes a entraîné un manque de coordination, de transparence et de redevabilité et une mise en œuvre inefficace du financement de la lutte contre le changement climatique. D'importantes améliorations sont nécessaires pour établir des règles plus claires et plus rigoureuses en vue de mieux soutenir les pays, conformément aux priorités nationales.
- **Plusieurs instruments innovants de financement climatique peuvent être utilisés pour soutenir la résilience face au changement climatique et une transition énergétique juste en Afrique.** Il est également envisageable de développer de nouveaux instruments pour compléter la panoplie d'outils existante. Il pourrait s'agir des obligations vertes, ainsi que des obligations dites de « développement durable » et des obligations et prêts liés au développement durable. Les échanges de dettes contre des mesures d'adaptation aux changements climatiques et la dette liée au climat figurent parmi les autres possibilités. Une réaffectation des droits de tirage spéciaux (DTS) aux pays africains leur donnerait plus de souplesse pour financer leurs besoins climatiques. On pourrait également tirer parti du potentiel des marchés de droits d'émission de carbone.

Le changement climatique reste l'un des principaux obstacles au redressement de l'Afrique après la pandémie de COVID-19 et à son développement durable

- **Au niveau national, les banques vertes et les fonds nationaux pour le climat, ainsi que le financement mixte, pourraient être utilisés pour atténuer les risques liés aux investissements du secteur privé dans la finance verte.** Malgré son potentiel, le financement climatique par des acteurs privés continue d'accuser un retard sur le financement public en Afrique. Les banques vertes et les fonds nationaux pour le climat pourraient contribuer à mobiliser des investissements privés et à orienter les financements vers les besoins climatiques propres à chaque secteur.
- **Pour tirer parti des instruments de financement inédits et novateurs, les principales parties prenantes dans le financement de la lutte contre le changement climatique devront prendre un certain nombre de mesures :**
 - *Pour la communauté mondiale.* Sur la base des travaux du présent rapport consacrés au budget carbone et à la dette carbone, le débat sur le financement de la lutte contre le changement climatique devrait aller au-delà de l'engagement de 100 milliards d'USD pris par les pays développés en 2009. Le financement de l'adaptation et de l'atténuation devrait traduire le véritable coût d'opportunité du changement climatique en Afrique et dans d'autres régions en développement, afin de garantir une justice climatique. La communauté mondiale devrait également faire preuve d'une forte volonté politique concernant les engagements de financement climatique, comme elle l'a fait pour la réponse budgétaire mondiale à la crise du COVID-19.
 - *Pour les pays développés.* Le déboursement de 100 milliards d'USD devrait être distinct des engagements en matière d'aide publique au développement (APD) et des financements des BMD (Banques multilatérales de développement), et être plutôt traité comme un nouveau type de financement, ou un financement supplémentaire. Il convient d'accélérer la réaffectation des DTS aux pays africains, avec la Banque comme intermédiaire prescrit et privilégié. Par ailleurs, des marchés du carbone plus efficaces et à meilleur prix pourraient apporter le financement dont l'Afrique a tant besoin pour réaliser ses ambitions de neutralité carbone.
 - *Pour les pays africains.* Des réformes institutionnelles et réglementaires doivent être menées sans délai pour mobiliser davantage de financements privés interne et externe dans le domaine du climat, notamment en renforçant la gestion des finances publiques ; promouvant la transparence et la redevabilité dans la fourniture des services publics ; améliorant l'efficacité des gouvernements dans la gestion du financement du climat ; renforçant les capacités internes dans le cycle de vie des projets climatiques pour améliorer l'efficacité et réduire les fuites ; mettant au point des instruments de mobilisation des ressources nationales adaptés ; et réformant les systèmes financiers nationaux pour minimiser les risques liés aux investissements.
 - *Pour les BMD et les parties prenantes bilatérales.* Elles devraient fournir un plus grand volume d'instruments de financement et dons concessionnels, tout en soutenant une meilleure transparence dans la comptabilité carbone et dans le suivi du financement de la lutte contre le changement climatique.

INTRODUCTION

Le changement climatique reste l'un des principaux obstacles au redressement de l'Afrique post-COVID-19 et à son développement durable. Pour surmonter cet obstacle, il convient d'accroître le financement de la lutte contre le changement climatique, de sources extérieures et nationales. Malheureusement, les engagements passés et actuels en matière de financement climatique sont en deçà des attentes et des besoins

de financement. Lors de la 15^e Conférence des Parties des Nations Unies sur les changements climatiques (COP15) à Copenhague, au Danemark, en 2009, les pays développés se sont engagés à acheminer 100 milliards d'USD par an vers les pays en développement pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets. Ils ont ensuite confirmé cet engagement à la COP21 de 2015, dans l'Accord de Paris, et à la COP26 à Glasgow. Malgré l'impact évident des changements climatiques en Afrique, ils n'ont

jamais atteint cet objectif¹. À titre de comparaison, la réponse à la pandémie de COVID-19 a mobilisé rapidement environ 17 billions d'USD grâce à des mesures budgétaires en 2020 et 2021. Près de 90 % de cette somme ont été fournis par les économies avancées du G20 et les marchés émergents du G20 (chapitres 1 et 2).

La mobilisation de ressources pour relever le défi climatique en Afrique devrait aller au-delà des négociations des Nations Unies et des engagements ambitieux, et se traduire par des mesures et des réalisations concrètes, déployant une gamme d'approches fondées et non fondées sur le marché, adaptées aux besoins des pays. Il est tout aussi important de répartir le poids de la responsabilité que de tenir concrètement les engagements.

Ce chapitre se penche sur les déficits de financement en Afrique, l'architecture internationale actuelle du financement climatique, les nouvelles sources de financement en faveur de la résilience climatique, les raisons du renforcement de la coordination mondiale du financement climatique, et les recommandations de politiques sur la façon dont toutes les parties peuvent permettre à l'Afrique d'accéder au financement climatique de manière plus équitable pour soutenir sa transition énergétique.

BESOINS, ENGAGEMENTS ET DÉFICITS EN MATIÈRE DE FINANCEMENT POUR LE CLIMAT

Les besoins de financement de l'Afrique pour faire face aux changements climatiques sont estimés entre 1,3 billion et 1,6 billion d'USD sur la période 2020–2030, dont une part plus importante affectée à l'atténuation

Il est difficile d'estimer avec précision les besoins, les engagements et les déficits de financement climatique à l'échelle mondiale en raison de l'incertitude entourant les différents scénarios d'impact des changements climatiques, et plus encore en Afrique, où les capacités en matière statistique sont limitées. Cependant, les CDN comprennent des engagements conditionnels des pays et un soutien extérieur inconditionnel pour la mise en œuvre des CDN, et ceux-ci servent à estimer les

besoins et les engagements en matière de financement climatique. Le principal problème est que tous les pays africains ne fournissent pas des informations détaillées sur le coût de l'adaptation au changement climatique dans leurs CDN. La plateforme africaine pour les CDN de la Banque fournit des estimations pour tous les pays sur la base des coûts disponibles déclarés par chaque pays, et extrapole ainsi les coûts d'adaptation pour les pays restants². Les besoins de financement dans le domaine du climat vont cependant au-delà de l'adaptation et englobent l'atténuation ; les besoins techniques et technologiques ; les besoins en matière de pertes et préjudices ; la surveillance, la communication de l'information et la vérification ; et les besoins en matière de renforcement des capacités (tableau 3.1).

Au total, l'on estime que l'Afrique aurait besoin d'environ 1,3 à 1,6 billion d'USD sur la période 2020–2030 pour répondre de manière adéquate aux changements climatiques. Les coûts d'adaptation à eux seuls sont estimés entre 259 et 407 milliards d'USD. Si le ratio des engagements internationaux sur les engagements nationaux reste constant, au niveau de 2020 (64 % des coûts couverts par des sources internationales et 36 % par des sources nationales), le déficit de financement de l'adaptation en Afrique provenant de sources internationales est compris entre 166 et 260 milliards d'USD en 2020–2030. Au cours de la même période, le montant cumulé des ressources internationales nécessaires à l'adaptation dans les cinq principaux secteurs prioritaires est estimé entre 9 et 14 milliards d'USD pour l'agriculture, 6,7 à 10,6 milliards d'USD pour l'eau et l'assainissement et 4,48 à 7 milliards d'USD chacun pour la santé, l'énergie, la biodiversité et les écosystèmes³.

Sur le plan régional, l'Afrique de l'Est a le coût d'adaptation estimé le plus élevé, entre 91 et 143 milliards d'USD, surtout en raison de sa plus grande vulnérabilité aux changements climatiques et de sa moindre résilience et préparation (Chapitre 2). Cette région exige aussi la plus importante contribution des ressources internationales (58,2 à 91,5 milliards d'USD) pour répondre à ses besoins en matière d'adaptation. L'Afrique centrale a l'estimation la plus basse, de 6 à 19 milliards d'USD. Pour l'Afrique de l'Ouest, le coût est estimé entre 73,5 et 115,5 milliards d'USD, pour l'Afrique du Nord

Au total, l'on estime que l'Afrique aurait besoin d'environ 1,3 à 1,6 billion d'USD, avec une moyenne de 1,4 billion d'USD, pour répondre de manière adéquate aux changements climatiques



TABLEAU 3.1 Estimation des besoins de financement climatique de l'Afrique en 2020–2030

Type de besoins de financement	Montant ou description
Adaptation	De 259 à 407 milliards d'USD
Atténuation	715 milliards d'USD
Besoins techniques et technologiques	1,38 milliard d'USD
Pertes et préjudices	De 289,2 à 440,5 milliards d'USD
Surveillance, rapports et vérification	258 millions d'USD pour l'élaboration de rapports 46,5 millions à 93 millions d'USD pour le renforcement des capacités en matière de surveillance, de communication de l'information et de vérification
<i>Autres besoins (non estimés)</i>	
Besoins en matière d'environnement pour le financement climatique	Nécessité de créer un environnement financier attractif ; de diversifier les sources de financement ; de mobiliser le secteur privé ; d'introduire des mécanismes de partage des risques ; et de lancer de nouveaux instruments financiers
Besoins de renforcement des capacités	Les projets de Contributions déterminées au niveau national nécessitent un renforcement des capacités, de la conception à la mise en œuvre. Souvent, ces coûts ne sont pas estimés

Source : Calculs des services de la Banque à partir des données de la Plateforme africaine pour les CDN (2021).

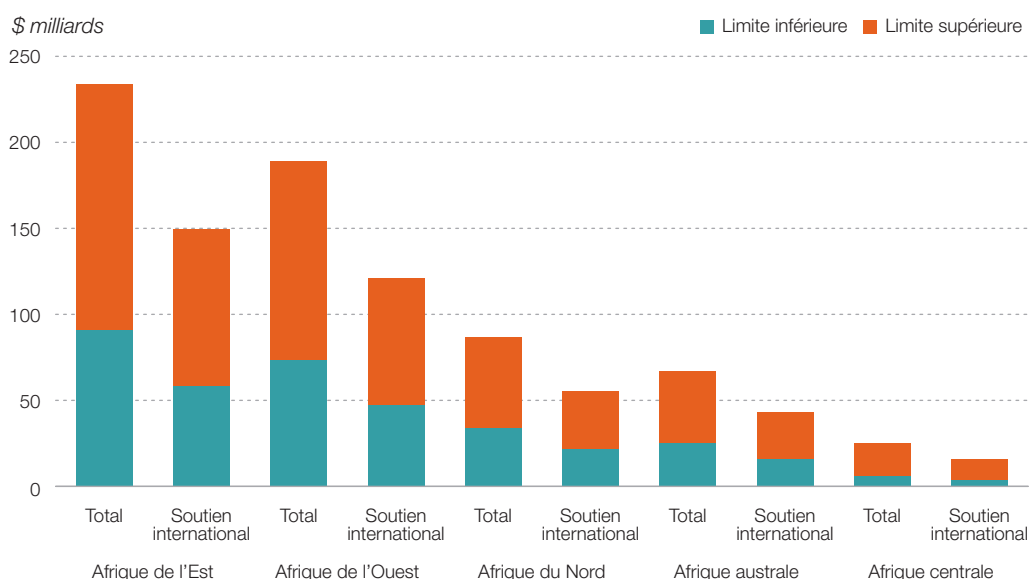
entre 33,7 et 53 milliards d'USD et pour l'Afrique australe entre 25 et 42 milliards d'USD (figure 3.1).

Sur 715 milliards d'USD de besoins d'atténuation du continent sur 2020–2030, l'Afrique de l'Est représente 7,12 milliards d'USD, l'Afrique centrale 1,96 milliard d'USD et l'Afrique de l'Ouest

2,81 milliards d'USD, tandis que l'Afrique du Nord et l'Afrique australe se partagent les 703 milliards d'USD restants. Les estimations de la Banque pour la stratégie Éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie sont de 420 à 670 milliards d'USD pour l'énergie⁴. L'intégration de la dimension genre dans le financement et les discussions de politiques pourrait également accroître les besoins de financement climatique pour l'adaptation et l'atténuation, compte tenu de l'impact disproportionné du changement climatique sur les femmes (encadré 3.1).

Les coûts des pertes et préjudices dus aux changements climatiques devraient passer de 289,2 milliards d'USD (dans le scénario de faible réchauffement) à 440,5 milliards d'USD (dans le scénario de fort réchauffement). L'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest en représentent les parts les plus importantes (72 à 131 milliards d'USD), suivies de l'Afrique du Nord (64,2 à 85 milliards d'USD), de l'Afrique centrale (35 à 49 milliards d'USD) et de l'Afrique australe (29,2 à 47 milliards d'USD)⁵. Ces estimations ne tiennent pas compte de la question complexe de l'indemnisation des pays africains pour les pertes et préjudices résultant des effets des changements climatiques. Pour répondre à cette question, il faudra adopter des approches novatrices pour que le financement des pertes et préjudices ne soit pas considéré comme un « acte

FIGURE 3.1 Estimations régionales des besoins d'adaptation au changement climatique, 2020–2030



Source : Calculs des services de la Banque basés sur la Plateforme africaine pour les CDN (2021).

de charité, mais comme un acte de réparation »⁶. (Voir les discussions sur le budget carbone dans « La vision du développement de l'Afrique et la centralité de l'énergie » au chapitre 2.)

Le financement climatique mobilisé par les pays développés est inférieur aux besoins des pays africains, créant un déficit de financement climatique de 99,9 à 127,2 milliards d'USD par an sur la période 2020–2030

Malgré une augmentation régulière du financement climatique dans le monde, seulement 79,6 milliards d'USD sur les 100 milliards d'USD promis par les pays développés ont été mobilisés en 2019, dont les deux tiers étaient destinés à l'atténuation⁷.

Cela représente une part infime des ressources mobilisées en réponse à la pandémie de COVID-19 en moins de deux ans (Chapitre 1). En outre, ce montant de 100 milliards d'USD ne correspond ni aux besoins de financement estimés en Afrique pour parvenir à la neutralité carbone d'ici à 2050 ni au coût d'opportunité réel des émissions passées des économies avancées, qui est bien supérieur aux 100 milliards d'USD annoncés (Chapitre 2).

Reconnaissant l'insuffisance actuelle du financement du climat, les pays développés, par le biais du Pacte de Glasgow pour le climat, se sont engagés à doubler le financement fourni aux pays en développement pour l'adaptation d'ici 2025, et à porter le chiffre annuel à environ 40 milliards de dollars.⁸ Bien que louable, cette promesse ne doit

ENCADRÉ 3.1 Perspectives de genre en matière de changement et de financement climatiques en Afrique

Les femmes sont affectées de manière disproportionnée par les effets du changement climatique, en grande partie en raison des inégalités multiples et persistantes entre les sexes. Si les pays ne mènent pas leurs actions climatiques en tenant compte de la dimension genre, les instruments de financement climatique de l'adaptation et de l'atténuation en Afrique sous-estimeront les besoins de financement, et cela pourrait exacerber les inégalités entre les sexes.

On reconnaît de plus en plus qu'il importe de prendre en compte les questions d'inégalités femmes-hommes dans le financement climatique pour les pays en développement, ce qui a conduit à l'émergence d'un financement climatique sensible au genre, qui cible les inégalités entre les sexes en Afrique. Selon différentes sources, ce type de financement représentait en moyenne 80 millions d'USD en 2010, et a évolué jusqu'à 1,6 milliard d'USD en 2019, avec un pic de 5 milliards d'USD en 2018 (encadré figure 3.1.1). Au cours de la décennie qui a précédé la pandémie (2010–19), environ 50 % du financement climatique sensible au genre (environ 720 millions d'USD) a été affecté chaque année à l'atténuation en Afrique, environ 37 % (environ 545 millions d'USD) à l'adaptation, et les 13 % restants (environ 194 millions d'USD) à l'atténuation et l'adaptation combinées. Le fait de renforcer le financement climatique sensible au genre, et de donner la priorité aux femmes dans l'accès aux instruments de financement climatique, stimulera davantage le programme « reconstruire en mieux » dans la période post-COVID-19.

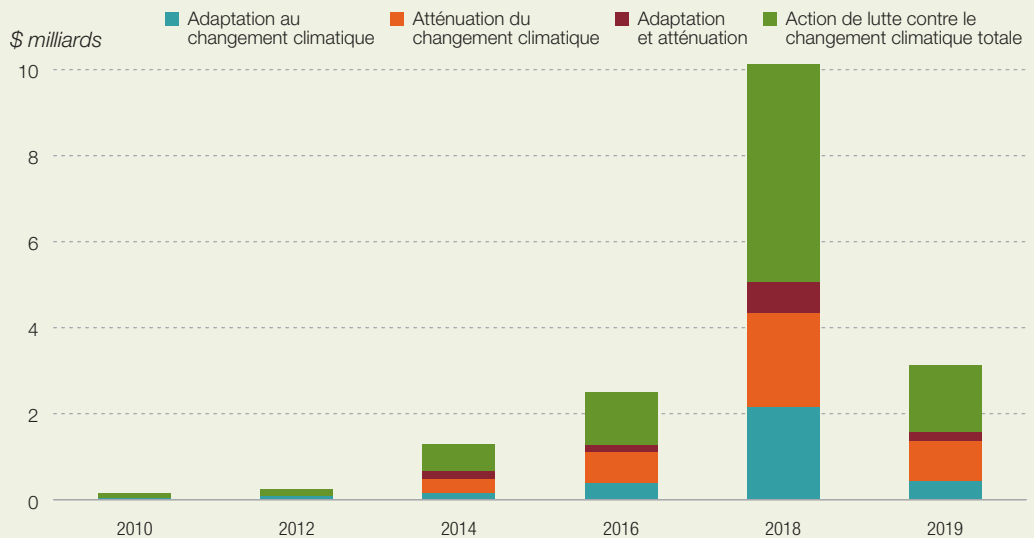
Bien que l'Afrique affiche des résultats relativement bons par rapport aux autres régions du monde, plus des trois quarts du financement climatique n'ont pas pris en compte les besoins et les contributions spécifiques des femmes au cours des années 2010 (encadré figure 3.1.2). Des financements accrus et de meilleure qualité, axés sur les besoins spécifiques des femmes, seront essentiels pour autonomiser les femmes et les filles et réduire les inégalités socioéconomiques persistantes auxquelles elles sont régulièrement confrontées. Il sera donc tout aussi important d'améliorer la gouvernance et les procédures opérationnelles, en plus de fournir des services consultatifs d'experts techniques, afin d'intégrer efficacement la dimension genre dans le financement de la lutte contre le changement climatique.

Certains pays africains ont déjà mis au point, avec un relatif succès, des programmes tenant compte des différences hommes-femmes pour permettre aux femmes de s'adapter aux effets des changements climatiques. Au Mozambique, le programme *Coastal Resilience to Climate Change* (Résilience des zones côtières aux changements climatiques) fournit aux femmes et aux hommes des communautés côtières un financement sensible au genre, en investissant dans la résilience des femmes face aux changements climatiques et dans des initiatives de conservation agricole. En 2019 et 2020, le programme a distribué du matériel pour construire des pépinières de mangroves et fourni du matériel de pêche de conservation pour investir dans l'agriculture de conservation¹.

(suite)



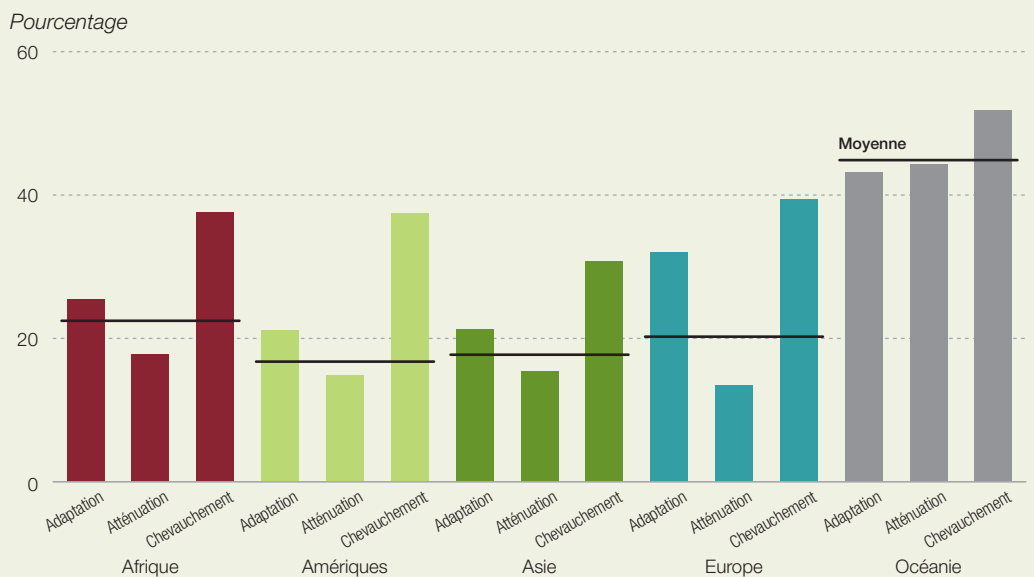
ENCADRÉ FIGURE 3.1.1 Tendances de financement climatique sensible au genre, par type d'action de lutte contre le changement climatique, 2010–2019



Remarque : Le financement climatique sensible au genre désigne le financement climatique qui cible l'égalité des sexes au titre d'objectif politique principal ou secondaire, mais important, des activités de financement climatique. Les données sont en dollars américains constants de 2019.

Source : Calculs des services de la Banque à partir des données de l'OCDE (sans date).

ENCADRÉ FIGURE 3.1.2 Part du financement climatique sensible au genre dans le financement climatique total par région du monde, moyenne 2010–2019



Source : Calculs des services de la Banque à partir des données de l'OCDE (n.d.a).

Note

1. UICN 2020.

pas seulement s'ajouter aux engagements existants en matière de financement du climat, mais se concrétiser par des actions.

La part de l'Afrique dans le financement climatique mondial mobilisé et fourni par les pays développés n'a augmenté que de trois points de pourcentage en moyenne entre 2010 et 2019, passant de 23 % (48 milliards d'USD) en 2010–15 à 26 % (73 milliards d'USD) en 2016–19 (figure 3.2). Autrement dit, le continent n'a bénéficié que de 18,3 milliards d'USD par an en 2016–2019, loin derrière l'Asie par exemple (27,3 milliards d'USD). L'impact de la COVID-19 et du conflit russo-ukrainien sur le financement climatique risque de réduire un peu plus le flux de ressources climatiques vers l'Afrique, car les gouvernements des économies avancées risquent de réaffecter les ressources à la lutte contre les effets de ces deux chocs. En supposant que l'Afrique continue de recevoir chaque année le même montant de financement climatique du développement jusqu'en 2030, le déficit de financement qui en résulterait serait compris entre 99,9 milliards d'USD et 127,2 milliards d'USD par an sur la période 2020–2030, avec une moyenne de 108 milliards d'USD. Cela limiterait considérablement la capacité des pays à renforcer leur résilience climatique. Par habitant, le

financement de la lutte contre le changement climatique en Afrique en 2016–2019 a été parmi les plus faibles au monde, avec 10,40 USD par pays.

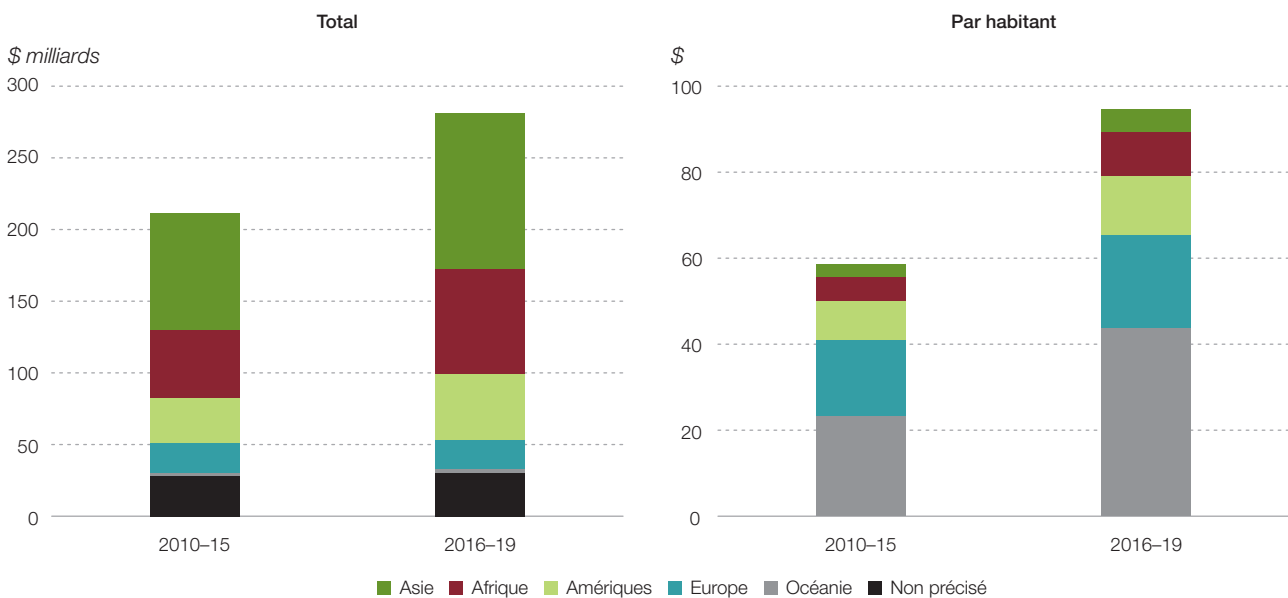
Même si le secteur de l'énergie représente 26 % du financement climatique annuel de l'Afrique, les montants sont très faibles par rapport aux gigantesques besoins d'investissement énergétique du continent

Environ 15,5 milliards d'USD de financements climatiques en Afrique – 26 % du total – ont été alloués à des activités telles que l'éducation, la formation et la recherche en matière d'énergie ; les économies d'énergie et l'efficacité énergétique côté demande ; la politique énergétique ; et la gestion administrative ou le développement de centrales hydroélectriques (figure 3.3).

Toutefois, ces ressources sont bien en deçà des besoins d'investissement du secteur. Par exemple, dans le cadre de l'initiative « New Deal » pour l'énergie en l'Afrique, la Banque estime qu'un investissement annuel de 32 à 40 milliards d'USD est nécessaire tout au long de la filière – production, interconnexion, transport et distribution, mini-réseaux et accès hors réseau – pour parvenir à un

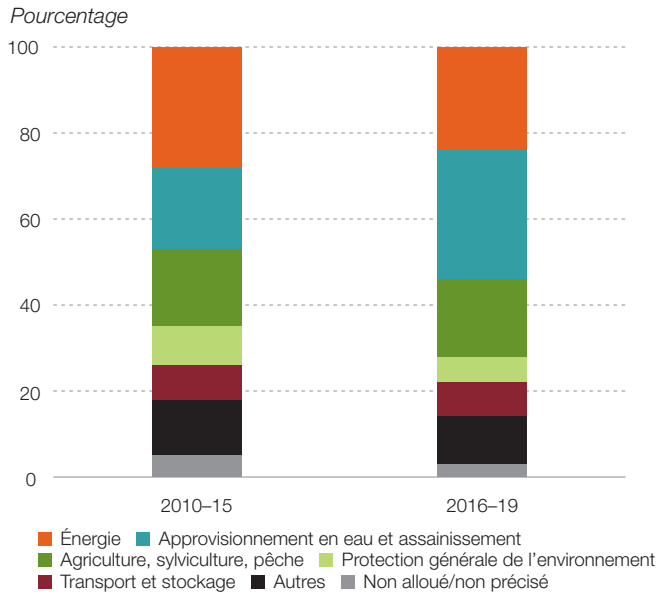
En supposant que l'Afrique continue de recevoir chaque année le même montant de financement climatique du développement jusqu'en 2030, le déficit de financement qui en résulterait serait compris entre 99,9 milliards d'USD et 127,2 milliards d'USD par an sur la période 2020-2030. Cela limiterait considérablement la capacité des pays à renforcer leur résilience climatique

FIGURE 3.2 La part de l'Afrique dans le financement de la lutte contre le changement climatique dans le monde n'a augmenté que de façon marginale depuis 2010



Source : Calculs des services de la Banque à partir des données de l'OCDE (sans date) et la Plateforme africaine pour les CDN (2021).

FIGURE 3.3 Le secteur de l'énergie a reçu environ 26 % des flux de financement pour le climat en Afrique en 2010–2019



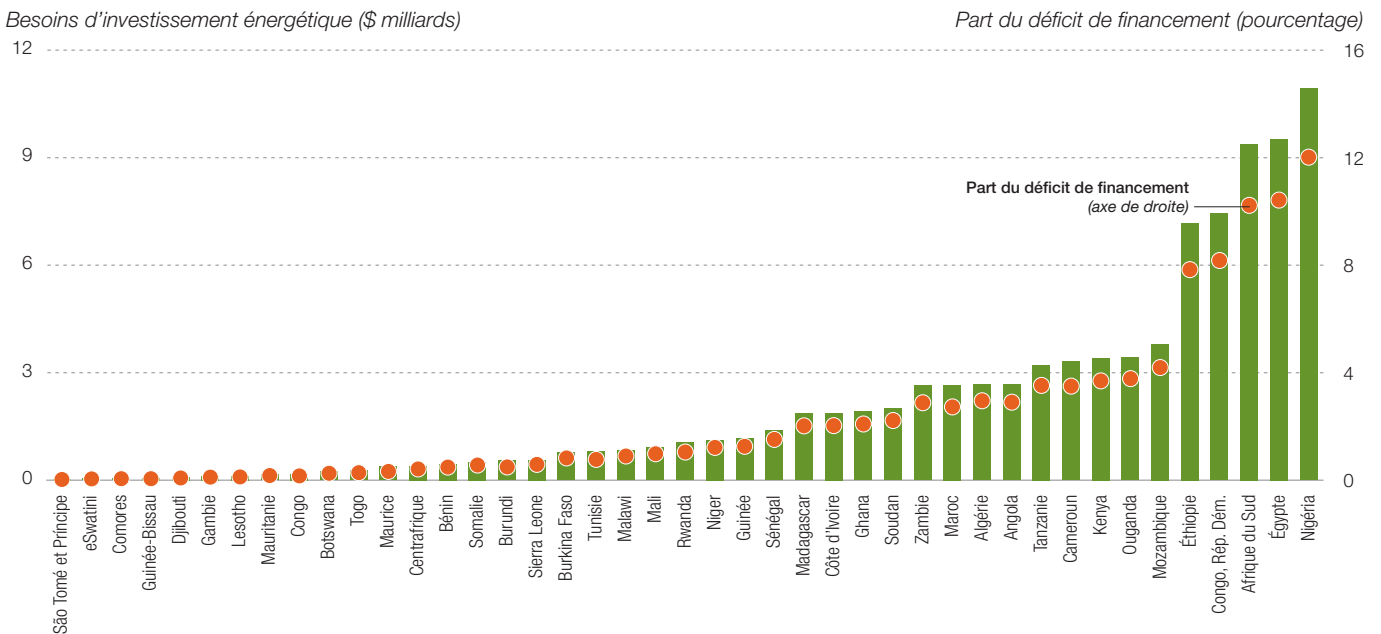
Source : Calculs des services de la Banque à partir des données de l'OCDE (sans date) et la Plateforme africaine pour les CDN (2021).

accès universel à l'électricité d'ici à 2030. Le déficit de financement énergétique est donc de 16,5 à 24,5 milliards d'USD, et devra être couvert soit par des sources nationales, soit par d'autres sources de financement international. Les grandes économies du continent – l'Égypte, le Nigeria et l'Afrique du Sud – représentent environ un tiers de son déficit de financement (figure 3.4), ce qui s'explique en partie par le fait que la transition énergétique de ces pays est plus vaste et plus complexe et qu'elle nécessite des changements systémiques.

L'insuffisance du financement climatique signifie que la plupart des pays africains n'atteindront pas les objectifs conditionnels de leurs Contributions déterminées au niveau national

La mise en œuvre de la plupart des CDN conditionnelles dépend de l'accès aux ressources financières, du transfert de technologie et de la coopération technique, ainsi que du renforcement des capacités. Les objectifs conditionnels représentent environ 85 % du total des besoins de financement, les objectifs inconditionnels constituant le reste

FIGURE 3.4 L'Égypte, le Nigeria et l'Afrique du Sud représentent environ un tiers du déficit de financement climatique de l'Afrique dans le domaine de l'énergie



Source : Calculs des services de la Banque à partir des données de la Banque africaine de développement (2021) et de l'OCDE (n.d.a).

(tableau 3.2). En Afrique, sur les 41 pays disposant de données sur les CDN, 32 et 37 conditionnent les financements aux engagements en matière d'adaptation et d'atténuation, respectivement (figure 3.5), la majorité d'entre eux demandant un soutien partiel. Les coûts associés à la composante conditionnelle varient considérablement d'un pays à l'autre, et vont de 35 milliards d'USD en Zambie à 59 millions d'USD à Sao Tomé-et-Principe. En d'autres termes, si les pays développés n'augmentent pas leur financement climatique en faveur des pays en développement, l'Afrique risque de ne pas respecter ses engagements en matière de climat.

Les engagements de financement pour le climat ne devraient pas remplacer les engagements existants à financer d'autres Objectifs de développement durable

En 1970, les Nations Unies ont fixé comme objectif que les pays développés consacrent au moins

0,7 % de leur revenu national brut (RNB) à l'APD – ressources qui devaient s'ajouter aux autres engagements de financement mondiaux, y compris celui pour le changement climatique. Le ratio moyen APD/RNB a été bien inférieur à cet objectif, la médiane allant de 0,23 % dans les années 70 à 0,25 % dans les années 2010 (figure 3.6). Seuls quelques pays développés ont répondu à cette exigence, notamment le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède. Le montant net de l'APD reçue par les pays africains (en pourcentage du revenu national brut) a augmenté jusqu'au milieu des années 1990, mais a diminué par la suite. Si le continent s'efforce d'atteindre l'ODD 13 sur l'action climatique, l'ODD 1 sur l'élimination de la pauvreté reste le plus urgent en Afrique, nécessitant de considérables ressources, raison pour laquelle l'engagement de financement climatique ne devrait pas s'accompagner d'une baisse du budget de l'APD. Le conflit entre la Russie et l'Ukraine risque de réduire ou de retarder les flux d'APD à destination des pays africains et d'autres

Le ratio moyen aide publique au développement/ revenu national brut a été inférieur à l'objectif des Nations Unies de 0,7 %, la médiane allant de 0,23 % dans les années 70 à 0,25 % dans les années 2010

TABLEAU 3.2 Financement inconditionnel et conditionnel nécessaire à la réalisation des CDN, sélection de pays africains

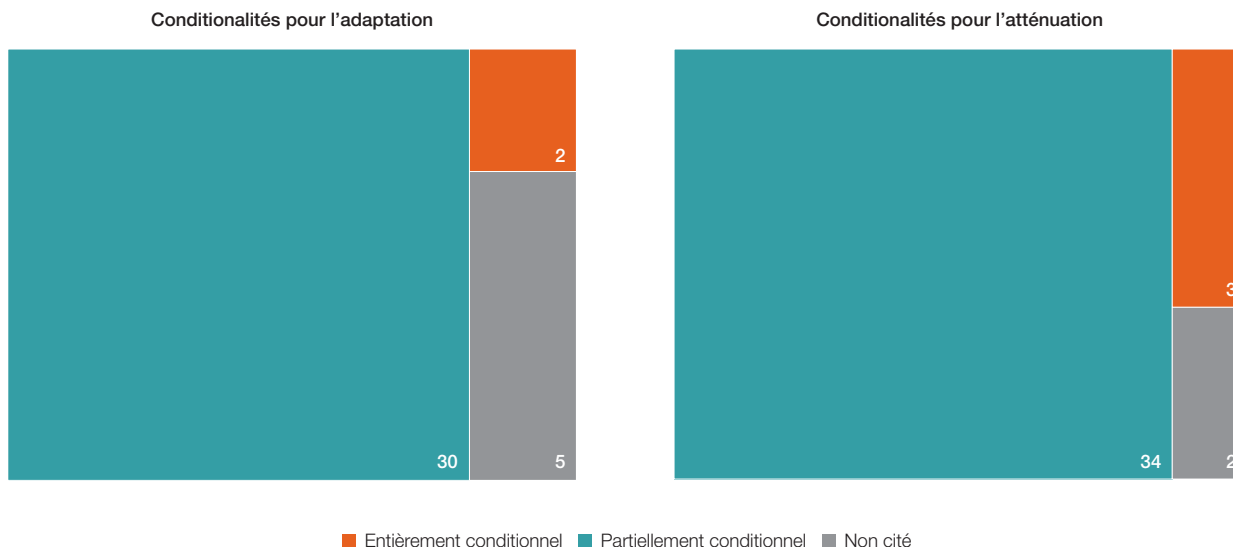
Pays	Financement requis, en milliards d'USD (sauf indication contraire)	
	Inconditionnel	Conditionnel
Bénin	2,1	3,9
Burkina Faso	1,1	0,8
Centrafrique	0,3	2,0
Djibouti	70 % des coûts totaux	1,7
Érythrée	0,4	0,7
Guinée	..	6,5
Guinée-Bissau	..	0,2 d'ici 2020 et 0,5 d'ici 2020–2030
Lesotho	1,2	0,6
Madagascar	4 % provenant de sources financières nationales	..
Mali	5,2	34,7
Maroc	26	24
Mauritanie	1,1	8,2
Niger	0,8	6,2
São Tomé et Príncipe	..	a
Sénégal	1,8	5,0
Seychelles	..	0,3
Tchad	0,5	6,5
Tunisie	Environ 10 % du total des besoins d'investissement en atténuation : 1,8	Environ 90 % du total des besoins d'investissement en atténuation : 15,8
Zambie	..	35

.. = pas de données.

a. 59 millions d'USD

Source : Calculs des services de la Banque à partir des données de Climate Watch.

FIGURE 3.5 Conditionnalités de financement pour l'adaptation et à l'atténuation dans les Contributions déterminées au niveau national actualisées de l'Afrique



Remarque : Les chiffres se réfèrent au nombre de Contributions déterminées au niveau national africaines mises à jour.

Source : Calculs des services de la Banque à partir des données de Pauw, Beck et Valverde (2022).

La complexité de l'architecture mondiale du financement climatique accroît le nombre d'options de financement, favorise l'innovation et la décentralisation des sources, et ménage une marge pour la complémentarité. Toutefois, elle donne lieu également à des difficultés de coordination, car les mandats et initiatives se chevauchent, conduisant à des inefficacités

pays en développement, car les pays développés redéfinissent leurs priorités d'assistance en faveur de l'Ukraine. Lors du sommet de la COP16 qui s'est tenu à Cancún, au Mexique, en 2010, les pays développés ont convenu que le financement climatique serait nouveau et supplémentaire afin de répondre aux besoins urgents et immédiats des pays en développement qui sont particulièrement vulnérables aux effets néfastes du changement climatique⁹.

INSTRUMENTS DE FINANCEMENT EXISTANTS ET INITIATIVES EN FAVEUR DE LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE ET DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'architecture mondiale de la finance climatique

Complexe et changeante, l'architecture actuelle du financement climatique compte de multiples sources, instruments et canaux

Sa complexité accroît le nombre d'options de financement, favorise l'innovation et la décentralisation des sources, et ménage une marge pour

la complémentarité. Toutefois, elle donne lieu également à des difficultés de coordination, car les mandats et initiatives se chevauchent, conduisant à des inefficacités. Cette architecture complexe a en outre ajouté de nouvelles couches au suivi, aux rapports et à la vérification des flux de financement climatique. Cette architecture comporte trois principaux canaux : les institutions bilatérales d'aide au développement, les fonds multilatéraux pour le climat et les fonds régionaux ou nationaux (figure 3.7). Les initiatives multilatérales de financement de l'action climatique peuvent s'inscrire, ou non, dans le cadre des mécanismes de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

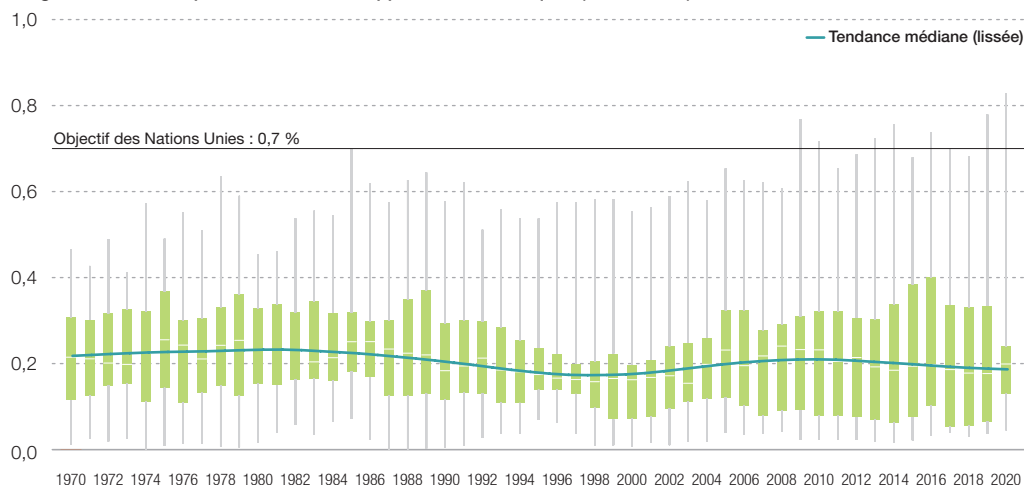
Les mécanismes de financement multilatéraux de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) englobe le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), créé en 1991 en tant que mécanisme financier de la CCNUCC. En mars 2022, le FEM avait approuvé plus de 2 188 projets dans le monde, dont 1 219 projets nationaux en Afrique pour un montant de 3,1 milliards d'USD¹⁰. Les ressources du FEM sont allouées en fonction de l'impact des

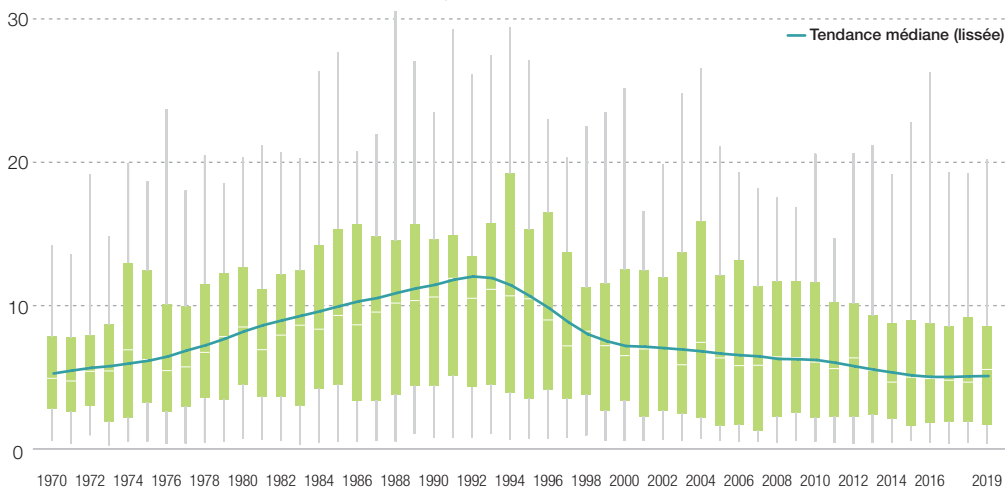
FIGURE 3.6 Sorties et entrées d'Aide publique au développement, 1970–2020

Pourcentage du RNB

Aide publique au développement (APD) nette fournie par les pays membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE–CAD)



Montant net de l'aide publique au développement reçue par les pays africains



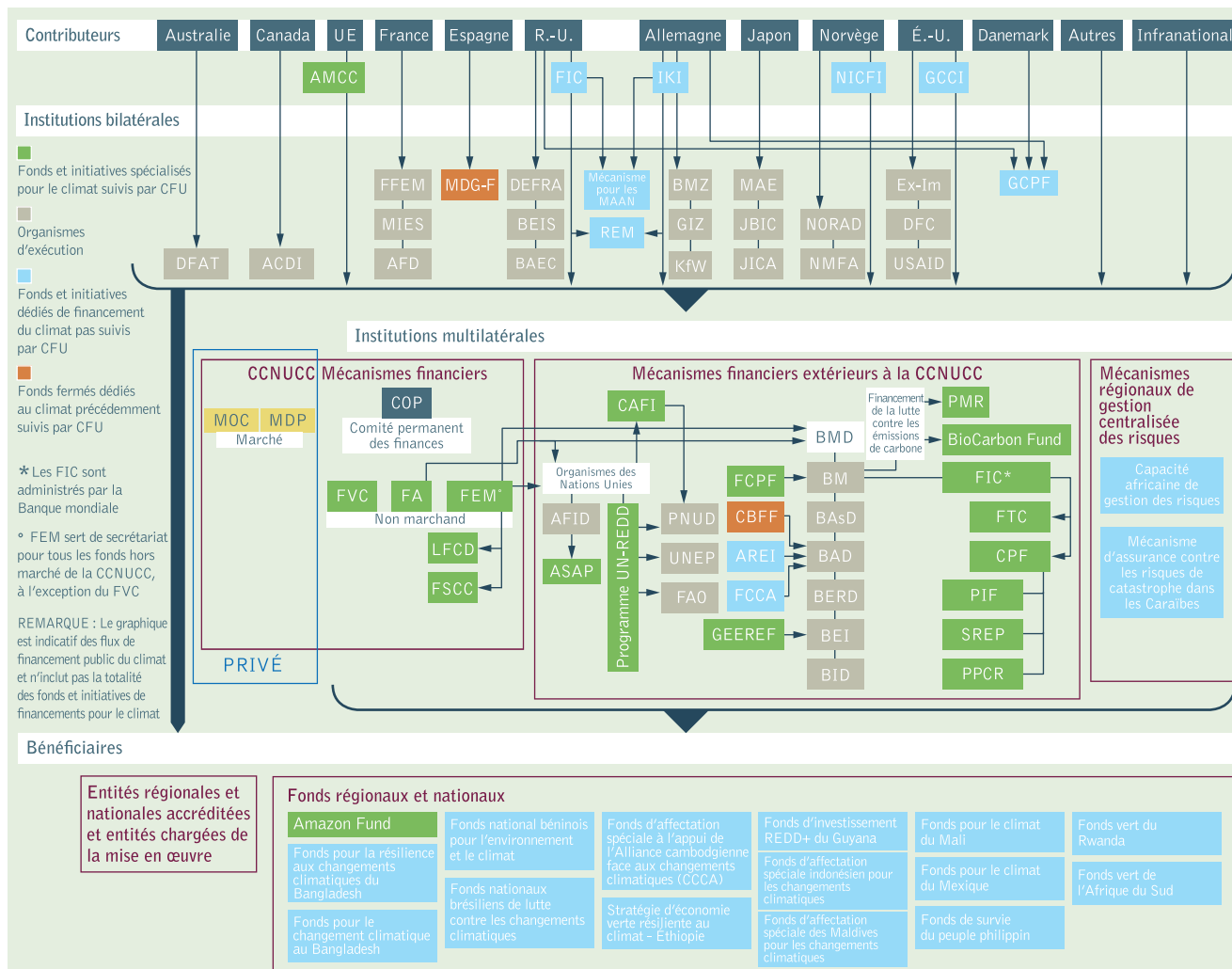
Remarque : La longueur des barres correspond à l'intervalle interquartile. Les pays membres du CAD de l'OCDE sont l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, la République de Corée, le Luxembourg, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède et la Suisse. Les données ont été tronquées au 5^{ème} et 95^{ème} percentiles des ratios APD/RNB.

Source : Calculs des services de la Banque.

fonds dépensés sur les résultats environnementaux obtenus et garantissent une part équitable pour tous les pays en développement. En outre, le FEM administre à la fois le Fonds pour les pays les moins avancés (FMA) et le Fonds spécial pour les changements climatiques (FSCC), qui appuient l'élaboration et la mise en œuvre de plans nationaux d'adaptation, principalement par le biais de

petits projets (avec un plafond de financement par pays de 20 millions d'USD)¹¹. Le Fonds vert pour le climat (FVC) a été lancé en 2015 en tant que mécanisme de financement de la CCNUCC et de l'accord de Paris. En 2019–2020, le FVC a fourni environ la moitié du financement total des fonds multilatéraux pour le climat, suivi par le FEM avec 27 %¹². Le Fonds pour l'adaptation est actif depuis

FIGURE 3.7 L'architecture mondiale du financement climatique



CFU correspond à Climate Funds Update. La COP est la Conférence des Parties. Les BMD sont des banques multilatérales de développement. SPC est une société de portefeuille distincte. La CCNUCC est la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Remarque : Voir l'annexe 3.1 pour la liste complète des abréviations dans la figure.

Source : Extrait de Watson et Schalatek (2022).

2009 et est financé par un prélèvement de 2 % sur la vente de crédits d'émission du Mécanisme pour un développement propre (MDP). Ainsi, le Fonds pour l'adaptation dépend davantage des contributions sous forme de subventions des pays développés si les prix du carbone sont bas.

Mécanismes financiers hors de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

Ces mécanismes sont régis, canalisés et mis en œuvre par des institutions multilatérales de

financement du développement ou des agences multilatérales de développement. Par exemple, les Fonds d'investissement pour le climat (FIC), créés en 2008, sont gérés par la Banque mondiale avec des banques régionales de développement, telles que la Banque africaine de développement. Leur principal objectif est de mieux comprendre comment déployer au mieux les finances publiques à grande échelle pour la transformation économique ; ils ont financé des interventions de programme dans les pays en développement¹³. Les FIC comprennent un Fonds pour les technologies

propres (FTP) et un Fonds stratégique pour le climat (FSC), qui est composé du Programme pilote pour la résilience climatique (PPCR), du Programme d'investissement forestier (PIF) et du Programme de développement des énergies renouvelables dans les pays à faible revenu (SREP).

Les BMD, qui représentent la majeure partie de l'architecture multilatérale de financement climatique hors CCNUCC, ont déboursé collectivement 66,05 milliards d'USD en financement climatique en 2020, dont 76 % étaient destinés à l'atténuation et le reste à l'adaptation¹⁴. Cependant, l'inclusion du financement climatique des BMD dans le financement climatique mondial des pays en développement fausse le tableau en créant des doublons comptables. Étant donné que les pays en développement sont actionnaires des BMD (ils détiennent 60 % de la Banque, par exemple), le financement des BMD pour le développement est considéré comme un financement climatique, ce qui signifie que les pays en développement contribuent directement au déboursement de 100 milliards d'USD promis par les pays développés.

La plupart des BMD gèrent également des initiatives de financement climatique ayant une portée régionale ou thématique. Par exemple, la Banque est l'administrateur de l'Initiative pour les énergies renouvelables en Afrique et finance une meilleure préparation au financement climatique par le biais du Fonds africain pour les changements climatiques (FACC) financé par l'Allemagne¹⁵. La Banque gère également le Fonds pour l'énergie durable en Afrique (FEDA), qui fournit un financement catalyseur pour débloquer les investissements privés dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Globalement, la Banque joue un rôle déterminant en défendant le financement climatique en Afrique et en soutenant les secteurs de l'énergie de ses pays membres régionaux.

Initiatives bilatérales

Ces initiatives englobent une grande partie du financement public climatique et adoptent une approche fondée sur l'aide au développement. Même si les flux financiers sont autodéclarés par les pays sans format normalisé, l'aide bilatérale est enregistrée par le CAD de l'OCDE, et l'aide

aux changements climatiques s'accompagne de balise, avec des marqueurs de Rio¹⁶.

Canaux et fonds régionaux et nationaux

Financés par les budgets nationaux et internationaux, et par le secteur privé, ces fonds, divers dans la forme et la fonction, ont été créés par plusieurs pays en développement et ont des formes et des fonctions diverses. On ne dispose toutefois que de données limitées sur les fonds nationaux.

Les innombrables initiatives et instruments de financement climatique ciblant l'Afrique

Les sources multilatérales de financement abondent pour le financement de la lutte contre le changement climatique en Afrique (tableau 3.3). En pourcentage du financement climatique mondial accordé à l'Afrique (c'est-à-dire plus de 50 %), les principales sources sont l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (CAFI), le Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA) et le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP). Les initiatives bilatérales de financement climatique ciblant également l'Afrique sont présentées dans le tableau 3.4.

Aux niveaux régional et national, parmi les autres fonds climatiques, citons le Fonds pour le climat du Mali, le Fonds vert du Rwanda, le Fonds national béninois pour l'environnement et le climat et le Fonds vert de l'Afrique du Sud. Les initiatives au niveau continental comprennent :

- *Programme d'accélération de l'adaptation en Afrique.* La Banque et le Centre mondial pour l'adaptation ont uni leurs forces pour mettre sur pied ce programme, afin de faire face aux impacts de la COVID-19 et du changement climatique sur les économies grâce à une approche « d'une pierre, trois coups ». L'un des objectifs est de mobiliser 25 milliards d'USD d'ici à 2025 pour intensifier les mesures novatrices et transformatrices d'adaptation aux changements climatiques.
- *L'Alliance financière africaine sur le changement climatique.* Cette alliance a été lancée par la Banque en 2018 pour catalyser les capitaux privés, en vue d'un développement à faibles émissions de carbone et résilient au changement climatique à l'échelle du continent. Cette



TABLEAU 3.3 Fonds multilatéraux pour le climat ciblant l'Afrique

Fonds	Orientation du fonds	Approuvé (en millions d'USD)	Pourcentage d'approbations dans le monde	Décassements (en millions d'USD)	Pourcentage des décaissements mondiaux	Contributions annoncées (en millions d'USD)
Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)	Adaptation	169,2	57,6	107,1	54,4	382,0
Fonds d'adaptation	Adaptation	260,7	29,9	162,6	31,1	1 160,0
Initiative du Fonds BioCarbone pour des paysages forestiers durables (Fonds BioCarbone ISFL)	Atténuation-REDD	30	30,5			367,4
Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (CAFI)	Atténuation-REDD	192,7	84,3	192,2	92,3	784,0
Fonds pour les technologies propres (FTP)	Atténuation-Général	1 020,7	18,0	284,2	15,7	5 783,2
Fonds forestier du Bassin du Congo (FFBC)	Atténuation-REDD	13,1	15,8	5,5	9,3	186,0
Fonds de partenariat pour le carbone forestier – Fonds de préparation (FCPF-RF)	Atténuation-REDD	121,4	38,6	105,7	38,0	468,8
Programme d'investissement forestier (PIF)	Atténuation-REDD	264,6	42,8	133,2	48,2	748,6
Fonds pour l'environnement mondial (FEM7)	Orientations multiples	153,4	9,8			728,4
Alliance mondiale contre le changement climatique (AMCC)	Orientations multiples	337,8	37,9	2,87	0,5	1 652,8
Fonds mondial pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables (GEEREF) ^a	Atténuation-Général	57,1	25,54	0	0	281,5
Fonds vert pour le climat (MRI du FVC)	Orientations multiples	1 777,3	18,7	429,7	18,4	10 322,1
Fonds vert pour le climat (FVC-1)	Orientations multiples	20	2,4			9 999,2
Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA)	Adaptation	903,4	67,6	364	68,2	1 878,0
Fonds pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement	Adaptation	24	26,8	24	26,8	89,5
Partenariat pour le développement au marché du carbone (PMR)	Atténuation-Général	12,7	15,4	8,3	12,9	131,5
Programme pilote pour la résilience climatique (PPCR)	Adaptation	293,3	28,7	253,9	34,6	1 151,8
Programme de développement des énergies renouvelables dans les pays à faible revenu (SREP)	Atténuation-Général	314,1	46,6	67,5	51,4	778,6
Fonds spécial pour les changements climatiques (FSCC)	Adaptation	61,7	21,7	47,4	26,2	379,8
Programme UN-REDD	Atténuation-REDD	29,2	8,5	28,6	8,5	344,9

REDD est la Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts.

a. Comprend l'Afrique subsaharienne et les régions du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

Source : Calculs des services de la Banque basés sur le tableau de bord Climate Funds Update 2022, <https://climatefundsupdate.org/data-dashboard/>.

alliance s'appuie sur les principales institutions financières de la région pour promouvoir le partage des connaissances, les instruments financiers d'atténuation des risques climatiques, la divulgation des risques climatiques et les flux de financement climatique.

- *Mécanisme africain des avantages de l'adaptation.* Développé par la Banque, il mobilise des financements publics et privés pour l'adaptation au changement climatique. Ce mécanisme cherche à réduire les risques et à encourager les investissements en facilitant les paiements

TABLEAU 3.4 Principales initiatives bilatérales de financement climatique ciblant l’Afrique en janvier 2022

Fonds	Pays/organismes bienfaiteurs	Pays africains bénéficiaires
Fonds mondial de partenariat climatique (GCPF) ^a	Allemagne, Royaume-Uni et Danemark	Ghana, Kenya, Namibie, Tanzanie, Ouganda
Initiative internationale sur le climat (IKI) ^b	Allemagne	Afrique du Sud, Éthiopie, Ghana, Malawi, Maroc, Namibie, Nigeria, Rwanda, Sierra Leone, Tunisie, Zimbabwe
Fonds pour la réalisation des OMD (F-OMD) ^c	Espagne	Éthiopie, Mauritanie, Mozambique, Sénégal
Fonds des mesures d’atténuation appropriées au niveau national (Fonds MAAN) ^d	Royaume-Uni, Allemagne, Danemark et Commission européenne	Afrique du Sud, Cabo Verde, Gambie, Kenya, Madagascar, Maroc, Mozambique, Tunisie
Initiative norvégienne internationale pour le climat et la forêt (NICFI) ^e	Norvège	Afrique du Sud, Angola, Éthiopie, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Nigeria, République démocratique du Congo, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Tanzanie, Ouganda, Zambie, Zimbabwe
Programme Précurseurs REDD+ (REM) ^f	Royaume-Uni et Allemagne	Bénin, Burkina Faso, Côte d’Ivoire, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Namibie, Nigeria, Ouganda, Centrafrique, République du Congo, République démocratique du Congo, Soudan, Tchad, Tanzanie, Togo, Zambie

a. Pays où le fonds a investi en 2020. b. Pays où l’initiative a des projets bilatéraux en cours en janvier 2022. c. Le Fonds se concentre sur d’autres domaines, mais dans les domaines de l’environnement et du changement climatique, des initiatives pilotes expérimentales ont eu lieu dans les pays bénéficiaires. d. Pays où le Mécanisme a des projets en cours en février 2022. e. Les pays partenaires de l’initiative pour la coopération au développement. f. Pays où le REM a des activités.

Source : Contributions des services de la Banque provenant de diverses sources.

pour la fourniture et la certification des avantages de l’adaptation, cette dernière visant à garantir la crédibilité des activités d’adaptation et à les rendre plus intéressantes aux yeux des investisseurs potentiels.

Limites de l’architecture mondiale du financement climatique

Fonctionnement en vas clos et missions concurrentes

On observe l’apparition d’un cloisonnement entre les institutions et agences nationales africaines dans le domaine du climat et de l’énergie, où elles ont la mission de réceptionner et gérer des fonds pour le climat, mais avec des objectifs différents. Ce désalignement pourrait être aggravé par la faiblesse de la gouvernance et des capacités institutionnelles. Par exemple, en 2015–2019, 6 % des pays les plus vulnérables ont reçu des fonds par l’intermédiaire d’entités nationales accréditées dans le cadre du FVC, souvent avec l’aide d’organisations internationales¹⁷. Si la plupart des pays très vulnérables bénéficiaient d’un financement au titre de projets d’adaptation, certaines des économies aux ressources les plus limitées d’Afrique n’y avaient pas accès¹⁸.

Un secteur financier sous-développé en Afrique

Dans de nombreux pays africains, les systèmes financiers sont modestes et sous-développés, et ils sont souvent dominés par les banques commerciales, ce qui limite l’intermédiation des capitaux à long terme pour plusieurs raisons – par exemple, des taux d’intérêt élevés du côté de la demande. En outre, la plupart des institutions financières nationales ne prêtent pas à des secteurs clés à faibles émissions de carbone, même s’ils disposent des garanties partielles de tiers, parce qu’elles ne maîtrisent pas suffisamment ces sujets ou n’ont pas la capacité d’évaluer les rendements des projets à faibles émissions de carbone. Les banques accordent ainsi la priorité aux investissements à rendement élevé qui s’accompagnent d’informations claires sur les profils de risque, par exemple l’immobilier.

Les marchés de capitaux africains sont tout aussi sous-développés et insuffisamment liquides. En pourcentage du PIB, si l’on met de côté l’Afrique du Sud (235 %), la capitalisation boursière la plus élevée en 2020 concernait Maurice (56,4 %) ¹⁹. Le taux d’investissement de l’Afrique (24 %) est inférieur à celui des pays et régions à l’économie émergente comme la Chine (40 %), l’Asie de l’Est

On observe l’apparition d’un cloisonnement entre les institutions et agences nationales africaines dans le domaine du climat et de l’énergie, où elles ont la mission de réceptionner et gérer des fonds pour le climat, mais avec des objectifs différents



Il serait également judicieux de resserrer la coordination entre les prestataires et les bénéficiaires de fonds dans les pays en développement, par l'intermédiaire d'une institution unique, dotée de toutes les ressources humaines, techniques et financières nécessaires. Elle serait désignée par les pouvoirs publics comme point de contact pour tous les fonds climatiques

et du Pacifique (32 %) et l'Asie du Sud (28 %) ²⁰. Les marchés financiers sous-développés ont également du mal à attirer la catégorie en pleine expansion des financements climatiques, tels que les obligations vertes. L'Afrique accuse un retard par rapport aux autres marchés émergents en ce qui concerne l'émission de ces obligations.

Facteurs macroéconomiques

Avant même le début de la pandémie de COVID-19, l'Afrique affrontait de multiples vents contraires sur le plan macroéconomique, notamment la dépréciation du taux de change et les chocs des cours des produits de base, qui ont affecté les nouveaux types de financements climatiques ²¹. Le risque financier a augmenté depuis le début de la pandémie, ce qui a déclenché une transition vers des actifs mondiaux à faible risque au lieu d'actifs plus risqués tels que les projets à faibles émissions de carbone ²². Les changements climatiques et autres catastrophes naturelles perturbent davantage les économies africaines (chapitre 2), mais, contrairement à ce que l'on pourrait croire au premier abord, au lieu d'encourager le financement climatique, ces événements entraînent des coûts de financement plus élevés. ²³ Or, en raison du rétrécissement de la marge de manœuvre budgétaire en Afrique, ces coûts supplémentaires pourraient aggraver les vulnérabilités des dettes publiques et nuire aux cotes de crédit des pays ²⁴. En outre, les impacts du changement climatique font grimper les primes d'assurance, ce qui évince encore davantage les investisseurs disposant de moins de ressources ²⁵. Dans l'ensemble, l'Afrique est confrontée à une grande incertitude, et les mesures budgétaires de lutte contre la pandémie des pays développés ainsi que les allocations de DTS ne favorisent pas la région, aggravant encore les inégalités entre l'Afrique et le reste du monde.

Quatre pistes d'amélioration de l'architecture du financement climatique mondial

Parvenir à une meilleure coordination

L'architecture complexe du financement climatique mondial pose des problèmes de coordination, se traduisant par des chevauchements d'initiatives et une allocation inefficace des ressources, qui

pourraient toutefois être atténués par une meilleure collaboration entre les secrétariats des Fonds et les organes directeurs. Par exemple, le FPMA pourrait concentrer ses efforts sur l'appui de ces pays en matière de planification de l'adaptation, tandis que le Fonds pour l'adaptation ou le FVC soutiendrait les projets et programmes d'adaptation découlant de ces plans. ²⁶ Il serait également judicieux de resserrer davantage la coordination entre les prestataires et les bénéficiaires de fonds dans les pays en développement, par l'intermédiaire d'une institution unique, dotée de toutes les ressources humaines, techniques et financières nécessaires. Elle serait désignée par les pouvoirs publics comme point de contact pour tous les fonds climatiques. Cette évolution permettrait de réduire considérablement les coûts administratifs à la charge des pays bénéficiaires (en raison de la profusion d'entités de gestion nationales), d'accroître l'efficacité des fonds reçus et d'améliorer leur mise en œuvre.

Harmoniser les exigences relatives aux fonds

La communauté internationale devrait harmoniser les procédures afin d'alléger la charge des multiples sollicitations sur les pays en développement, tout en maintenant des normes fiduciaires et de garantie élevées. ²⁷

Financer des programmes et non des projets ponctuels

Le financement de programmes consiste à regrouper des activités qui contribuent à un résultat commun, par exemple une initiative de développement durable dans plusieurs pays africains plutôt que dans un seul. Ce changement pourrait accroître l'efficacité, car les entités constitueraient une plus grande réserve de ressources dans le cadre d'une seule proposition. Le FVC et les FIC sont particulièrement bien placés pour soutenir des approches plus programmatiques.

Spécialiser les fonds existants

Les fonds pourraient tirer parti de leur avantage comparatif pour se spécialiser dans différents domaines clés et tailles de projets, et assumer davantage de risques. Certains fonds pourraient, à long terme et en fonction des performances et de l'évolution de l'architecture, fusionner ou fermer une fois qu'ils auront atteint leur objectif.

DE NOUVELLES SOURCES DE FINANCEMENT POUR CONTRIBUER À LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE ET À UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE JUSTE EN AFRIQUE

Cette section présente les principales pistes de nouvelles sources de financement pour réaliser une transition énergétique juste et des activités plus larges : finance verte, marchés du carbone, échanges dette-climat, dette liée au climat, réaffectation des DTS en faveur de l'Afrique, compabilisation du capital naturel, domaines de nouveaux financements nationaux et participation accrue du secteur privé.

La finance verte

La définition de l'action climatique autour du concept de zéro émissions nettes a suscité un regain d'intérêt pour la finance verte. Divers groupes d'acteurs se sont ralliés à l'objectif mondial de zéro émissions nettes pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Lors de la COP26, qui s'est tenue à Glasgow, au Royaume-Uni, en novembre 2021, plus de 450 institutions financières, représentant 130 billions d'USD d'actifs, ont pris l'engagement de réaliser des investissements fondés sur la science et axés sur le climat pour atteindre les objectifs de zéro émissions nettes.²⁸ À cette période, environ 1 500 fonds de pension, universités et autres organisations du monde entier, représentant plus de 39 billions d'USD d'actifs, avaient pris l'engagement public de se départir des combustibles fossiles.²⁹ En outre, 35 pays se sont engagés à fournir aux investisseurs des informations fiables sur les risques climatiques afin d'orienter les investissements verts.³⁰ L'élan mondial en faveur de la finance verte devrait continuer à se généraliser.

Le marché africain de la finance verte s'est développé au cours des cinq dernières années, mais le continent a encore une très grande marge de progression. Il existe un véritable engouement mondial pour la finance verte, comme le montrent les 623 milliards d'USD d'obligations vertes émises dans le monde en 2021, bien que la plupart d'entre elles aient été

émises dans des pays développés (figure 3.8). En 2021, l'Afrique ne représentait que 0,26 % des émissions mondiales d'obligations vertes, soit la plus faible proportion de toutes les régions au monde. À l'exception des prêts verts, pour lesquels le continent représentait environ 1,9 % des émissions mondiales en valeur en 2021, l'Afrique représentait moins de 1 % des émissions mondiales d'obligations durables, d'obligations et de prêts liés au développement durable. Là encore, la plupart des financements verts ont été émis dans les pays avancés. L'encadré 3.2 présente des définitions des types de financements verts courants.

L'Afrique du Sud a représenté 73,8 % de toutes les émissions cumulées d'obligations sur le continent entre 2010 et 21 (figure 3.9). Les émetteurs de financement vert en Afrique sont peu nombreux et dominés par les entreprises.³¹ Les produits de ces émissions sont principalement alloués au développement énergétique, bien que de récents produits aient également été affectés à la construction, aux transports, à l'eau et à la gestion des déchets.³²

Les obligations vertes offrent une bonne occasion de tirer parti de la finance verte en Afrique. Par rapport aux prêts et aux investissements en capital, les obligations vertes présentent des avantages en termes de coûts de financement. Tout d'abord, les obligations permettent de partager la propriété de la dette entre les investisseurs, se traduisant par une répartition des risques et une réduction des primes de risque et des coûts de financement. Deuxièmement, le marché secondaire des obligations favorise la liquidité et offre aux financiers des stratégies de sortie à court terme et des périodes de remboursement plus courtes. Troisièmement, le financement obligataire permet de différer les remboursements du principal, ce qui permet aux projets de générer des rendements et d'absorber les coûts d'investissement sur la période de remboursement. Cette option est souhaitable lorsqu'il s'agit de technologies d'énergie propre à forte intensité de capital, car les premières années du cycle de vie du projet sont susceptibles de générer des flux de trésorerie négatifs.

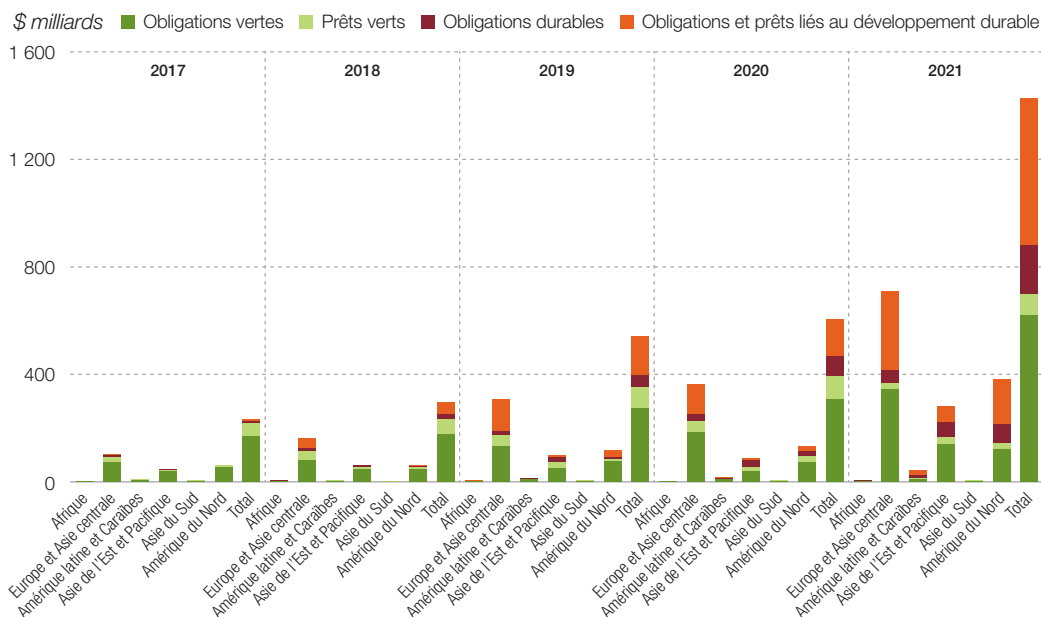
Parmi les priorités de l'Afrique en matière de finance verte figurent les énergies propres et les

Le marché africain de la finance verte s'est développé au cours des cinq dernières années, mais le continent a encore une très grande marge de progression



Les obligations vertes offrent une bonne occasion de tirer parti de la finance verte en Afrique

FIGURE 3.8 Les émissions de financements verts sont fortement concentrées dans les pays développés et n'ont pas encore pris leur essor en Afrique, 2017–2021



Remarque : Voir l'encadré 3.2 pour découvrir les définitions des quatre types de financement vert présentés.

Source : Calculs des services de la Banque basés sur Bloomberg NEF (2021).

infrastructures résilientes au changement climatique, telles que les transports et les bâtiments à faibles émissions dans les zones urbaines. L'intérêt du marché de la finance verte va grandissant en Afrique, mais l'expansion de cet investissement se heurte encore à des obstacles réglementaires. Créée en 2021, la Coalition africaine en faveur de la finance verte est une initiative de collaboration entre les pays africains visant à mutualiser les ressources, à partager les expériences et à créer des voies et moyens pour accroître les flux d'investissements verts en Afrique.³³ Cependant, l'expansion de la finance verte se heurte à des obstacles tels que le risque de change, un environnement réglementaire médiocre, le manque de réserves de projets d'investissement vert et une méconnaissance des risques climatiques. En outre, les capacités locales de surveillance et de comptabilisation des GES font souvent défaut, et l'application des cadres internationalement reconnus, tels que le Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat, est limitée.³⁴

Une forte capacité et des cadres politiques et réglementaires solides seront nécessaires à la

progression de la finance verte en Afrique, car elle tire parti de l'expansion mondiale, nécessitant un apprentissage par les pairs, des réformes, de nouvelles lois et une volonté de changement rapide. L'opérationnalisation du secteur de la finance verte passe par un système réglementaire solide intégré aux institutions financières et technologiques.³⁵ L'on peut déjà noter que quelques pays d'Afrique, comme l'Afrique du Sud, le Maroc et le Nigeria, réalisent des progrès considérables dans ce domaine.³⁶

Marchés du carbone

Les engagements nets zéro et la finalisation de l'article 6 de l'Accord de Paris ont renforcé la confiance dans les marchés du carbone à l'échelle mondiale³⁷ et augmenté la demande de crédits carbone provenant de la réduction des émissions à moindre coût en Afrique. Après de longues négociations sur l'article 6, un consensus a été trouvé sur un mécanisme de marché mondial du carbone lors de la COP26. Des règles plus strictes sont désormais en place pour réduire le risque de double comptage et améliorer la transparence, la fiabilité et la liquidité des

ENCADRÉ 3.2 Explication des termes de la finance verte

On entend par *finance verte* les financements consacrés aux activités qui génèrent des biens et services environnementaux et préviennent les dommages environnementaux. La finance verte est un sous-ensemble de la *finance durable*, qui comprend des investissements dans des activités prenant en compte des objectifs liés à l'environnement (y compris le changement climatique), à la société et à la gouvernance ; la finance verte se concentre de manière plus contrastée sur la réalisation des objectifs climatiques.

La *finance verte* englobe donc les investissements qui intègrent les risques liés au changement climatique, mais peuvent malgré tout encore générer des revenus. Concrètement, l'objectif est de réduire progressivement le financement des activités contribuant au réchauffement de la planète, comme l'utilisation de combustibles fossiles, et d'augmenter, en revanche, le financement des domaines qui contribuent à une transition juste, au développement durable et à la résilience climatique.

Les *obligations vertes* constituent le type de financement vert le plus utilisé. Il s'agit d'instruments de dette, qui permettent aux emprunteurs d'en affecter le produit à des activités générant des résultats positifs en matière d'environnement et de changement climatique. Les prêts verts sont généralement bien moindres.

Les *obligations durables*, les *obligations liées au développement durable* (SLB) et les *prêts liés au développement durable* font partie des autres types de finance verte. Avec les obligations durables, le produit de l'émission d'obligations sert au financement des projets verts ou environnementaux et sociaux. Les obligations liées au développement durable sont exemptes des restrictions imposées aux obligations durables, car elles ne disposent d'aucune limite quant à l'utilisation des fonds issus de l'émission d'obligations liées au développement durable ; au contraire, le produit des obligations liées au développement durable est supposé intégrer des objectifs de développement durable optimistes. Les prêts liés au développement durable sont tous les types d'instruments de prêt et/ou les crédits conditionnels (tels que les lignes de cautionnement, les lignes de garantie ou les lettres de crédit) qui incitent l'emprunteur à atteindre des objectifs ou des cibles ambitieux et prédéterminés en matière de développement durable, y compris des indicateurs clés de performance. Dans les projets liés au climat, les prêts liés au développement durable visent à encourager le passage à une économie plus durable en récompensant les emprunteurs pour les améliorations mesurables de leur impact sur la planète ou les personnes.

Source : Contribution du personnel basée sur Spinaci (2021) et la Banque mondiale (2020, 2021).

marchés volontaires du carbone. En outre, 5 % du produit des compensations carbone³⁸ seront alloués à un fonds destiné à l'adaptation au changement climatique dans les pays en développement. Ce régime de compensation plus strict devrait conduire à des crédits de meilleure qualité et donner un nouvel élan aux gouvernements pour intégrer les compensations dans leurs régimes de tarification du carbone, ce qui devrait à son tour renforcer la confiance dans le marché du carbone. Les pays africains ont besoin de signaux de prix stables et équitables

sur le marché mondial du carbone pour s'acquitter des composantes conditionnelles des CDN (voir tableau 3.2).

L'Afrique a déjà été associée avec succès au respect des marchés du carbone d'échange d'émissions des principaux pays industrialisés par le biais du MDP ou des marchés volontaires du carbone. Le nombre de projets relevant du MDP en Afrique est en hausse (figure 3.10), mais il est nécessaire de le multiplier pour que les marchés du carbone contribuent à mobiliser des milliards d'USD de capitaux privés supplémentaires.



le continent représentait moins de 10 % de tous les projets MDP dans les pays en développement entre 2010 et 2021 (figure 3.11). La fluctuation des prix du carbone, due en grande partie à l'excédent de quotas d'émission et au chevauchement des politiques climatiques et énergétiques, a créé une incertitude et une vulnérabilité financière supplémentaire pour les investissements d'adaptation et d'atténuation en Afrique.

Pourtant, certains des principaux défis qui entravent la participation plus complète des pays africains aux marchés du carbone sont la résultante d'un manque de volonté politique, d'une surveillance réglementaire inefficace, de la complexité liée aux marchés du carbone et du manque de capacités des participants potentiels et des régulateurs. Il existe également une source de préoccupation, à savoir que les projets en Afrique ont tendance à être beaucoup plus petits que ceux des économies émergentes, avec des coûts de transaction plus élevés.

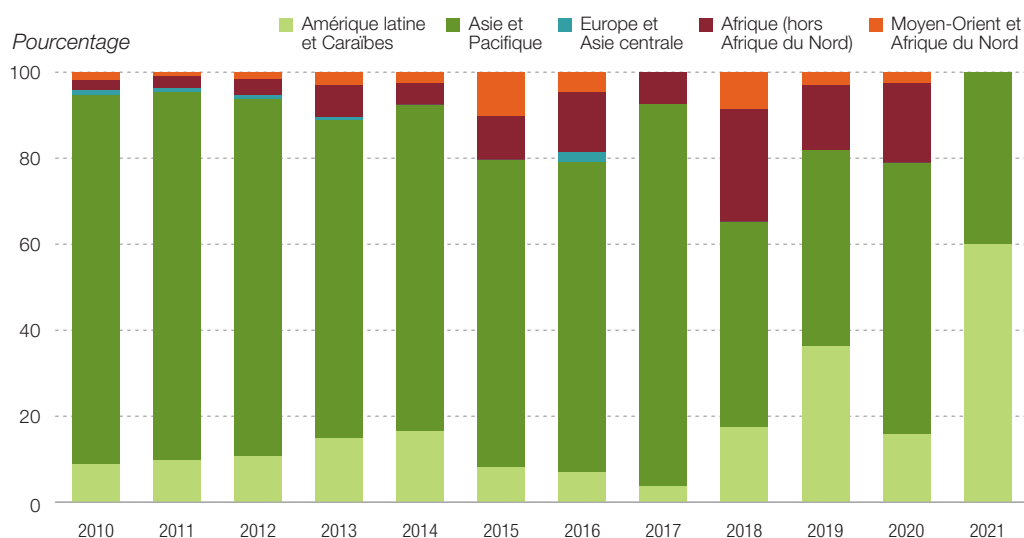
L'article 6 de l'Accord de Paris et les résultats de la COP26 devraient améliorer sensiblement la conception du marché mondial du carbone, en réduisant la répartition déséquilibrée entre les pays hôtes des projets. Bien que le prix futur du carbone demeure incertain, et ce particulièrement

depuis le déclenchement du conflit russo-ukrainien, certaines évaluations prévoient que le prix des compensations carbone pourrait passer de 2,50 dollars la tonne en moyenne en 2020 à une fourchette de 11–215 dollars en 2030, voire jusqu'à 47–120 dollars en 2050.⁴⁰ D'après d'autres sources, si les pays en développement restent sur des tendances d'émission qui laissent entrevoir un pic ultérieur des émissions de carbone, qui dépend fortement de l'agrégation des objectifs climatiques nationaux, le marché mondial des émissions de carbone pourrait passer de 300 millions d'USD en 2030 à plus de 1 billion d'USD en 2050.⁴¹

Le prix du carbone et les revenus potentiels de ces marchés dépendent de la demande mondiale,⁴² mais les prix du carbone devront augmenter pour inciter à protéger les stocks de carbone actuels et à en créer de nouveaux.⁴³ Le niveau de la tarification du carbone (par le biais de taxes sur le carbone ou de marchés du carbone) dans les échanges commerciaux de l'Afrique avec l'Europe lorsque l'UE mettra en œuvre les ajustements carbone aux frontières, qui devraient commencer progressivement après une période de transition de deux ans, de janvier 2023 à décembre 2024, pourrait constituer une importante source de financement climatique.

Certains des principaux défis qui entravent la participation plus complète des pays africains aux marchés du carbone sont la résultante d'un manque de volonté politique, d'une surveillance réglementaire inefficace, de la complexité liée aux marchés du carbone et du manque de capacités des participants potentiels et des régulateurs

FIGURE 3.11 Le continent représentait moins de 10 % de tous les projets relatifs au Mécanisme pour un développement propre en moyenne dans les pays en développement entre 2010 et 2021



Source : Calculs des services de la Banque basés sur le Centre pour le climat/Projet de mise en œuvre conjointe du PNUF, mars 2022.

La génération de crédits carbone nécessitera des technologies à faibles émissions – dont beaucoup doivent encore pénétrer les marchés africains – et des politiques nationales pour renforcer le lien entre la finance du carbone et l'adoption des technologies

Les projets carbone financièrement viables en Afrique pourraient générer un retour sur investissement annuel de 2 milliards d'USD par an, bien que ce chiffre soit inférieur à celui de la région Asie-Pacifique (24,6 milliards d'USD) et des Amériques (19,1 milliards d'USD).⁴⁴ La viabilité des projets sera tributaire des conditions économiques et politiques mondiales et nationales et de la demande de carbone. Les planificateurs de la tarification du carbone devront prendre en compte les puissants co-bénéfices potentiels, tels que l'amélioration de la pollution atmosphérique et de la congestion, la santé des écosystèmes, l'accès à une énergie moderne et les impacts sociaux.⁴⁵ Ces résultats contribueraient à la création d'un marché du carbone de qualité supérieure dans lequel les projets à impact sur le développement ne devraient pas nécessairement être en concurrence uniquement sur le prix, ce qui représente une opportunité majeure pour l'Afrique.

L'évolution des réglementations du marché du carbone national sera importante pour générer des crédits d'émission de carbone pouvant être utilisés sur ce marché du carbone émergent, ce qui nécessitera la résolution des problèmes de liquidité et d'échelle limitées. À l'échelle mondiale, les investisseurs institutionnels qui se sont engagés à atteindre des objectifs de zéro émissions nettes peuvent contribuer à la résolution de ces problèmes en échangeant des quotas de carbone et en investissant dans des crédits de réduction et d'élimination.⁴⁶ Les pouvoirs publics africains devraient envisager de mettre en place des réglementations sur la divulgation et la gestion des risques qui inciteront ces investisseurs à décarboniser leurs portefeuilles. Pour les pouvoirs publics africains, l'augmentation de la liquidité et de l'échelle nécessite des cadres de vérification solides et des mesures de transparence pour s'assurer que les crédits du continent sont conformes aux normes du marché mondial. Les plateformes d'échange peuvent également contribuer à la transparence de la tarification et des échanges, limitant ainsi le risque de sous-évaluation du carbone et augmentant les chances de voir les bénéfices des échanges profiter aux communautés qui génèrent ces crédits. Il est important d'harmoniser la finance du carbone en Afrique avec les politiques nationales afin de développer des projets de qualité dans les domaines de l'énergie

propre, du transport urbain et des bâtiments, ainsi que des investissements dans des solutions climatiques naturelles,⁴⁷ telles que l'utilisation des terres et la gestion des forêts.

La génération de crédits carbone nécessitera des technologies à faibles émissions – dont beaucoup doivent encore pénétrer les marchés africains – et des politiques nationales pour renforcer le lien entre la finance du carbone et l'adoption des technologies. Ces technologies, notamment liées aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique dans les utilisations finales et à la gestion des déchets, sont techniquement éprouvées et financièrement viables sur le marché mondial. Cependant, sur les marchés africains, ces technologies sont plus coûteuses que les autres options et peuvent nécessiter un appui pour réduire les coûts d'investissement initiaux, bien que les coûts sur le cycle de vie puissent être compétitifs, étant donné les économies réalisées sur les coûts d'exploitation.

La finance du carbone devrait être mieux structurée pour soutenir les investissements initiaux indispensables en Afrique, justifiés par une réduction plus rapide des coûts. Les politiques nationales des pays africains devraient renforcer la cohérence entre le financement du carbone et l'adoption des technologies. Compte tenu du taux d'apprentissage, de l'objectif de coût et de la vitesse de déploiement d'une technologie donnée, les pays doivent prévoir les investissements supplémentaires nécessaires pour atteindre la compétitivité des coûts de l'adoption technologique à grande échelle, afin de se passer de l'intervention de l'État à moyen et long terme.

Échanges dette-climat

Ces échanges gagnent en popularité au niveau international, et certaines organisations régionales et nationales les explorent comme option pour lever des fonds pour le climat pour les pays à faible revenu et très endettés. Ils impliquent une annulation de la dette à condition que les remboursements soient investis dans l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, afin de stimuler les dépenses économiques et d'accélérer les investissements privés. Dans la mesure où ces fonds sont investis en monnaie locale, ils devraient réduire le portefeuille de dettes des pays et leur risque de change. Toutefois, les progrès en matière

d'élaboration des cadres sont lents. En lieu et place, des accords de suspension du service de la dette ont été proposés à certains pays très endettés, dont certains pays africains ont bénéficié (voir « Dette souveraine » au chapitre 1). Ces échanges peuvent présenter un intérêt particulier pour l'Afrique en raison du volume de sa dette publique à rembourser au cours de la prochaine décennie (figure 3.12).

Les échanges précédents de dette contre climat ou nature en Afrique ont été de faible ampleur

Les pays africains qui ont précédemment bénéficié d'échanges de dettes trilatéraux ou bilatéraux comprennent le Ghana (2002, avec les États-Unis et Conservation International), Madagascar (2008, avec les États-Unis et le Fonds mondial pour la nature/France), le Cameroun (2006, avec la France) et Madagascar (2002, avec l'Allemagne). En 2018, les Seychelles se sont engagées avec le Club de Paris dans un échange de dette contre la protection des aires marines, ce qui a entraîné un investissement de 21 millions d'USD dans la protection et l'adaptation des côtes. En 2021, le FMI et la Banque mondiale ont annoncé leur intention de déployer un programme d'échange dette-climat, qui bénéficiera aux pays très endettés, dont beaucoup se trouvent en Afrique.⁴⁸

Les pays et institutions africains doivent continuer à plaider en faveur de ces échanges,

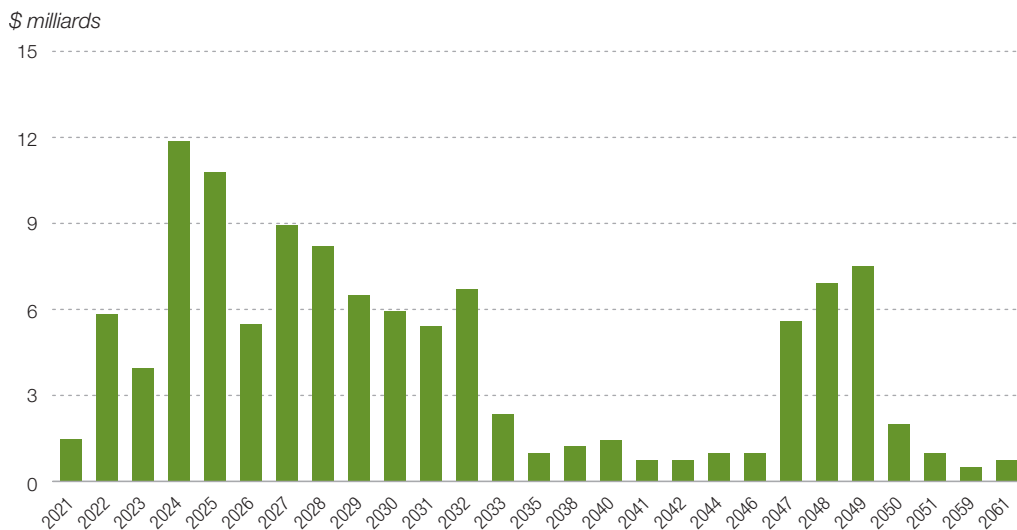
directement auprès des institutions financières internationales et indirectement par le biais des partenaires au développement. Le Club de Paris composé des pays créanciers est mieux placé pour proposer des échanges dette-climat, car les négociations directes entre créanciers et débiteurs sont susceptibles d'aboutir à des accords plus rapides.⁴⁹

Les accords bipartites ou tripartites et les obligations liées au développement durable peuvent fonctionner pour des pays à différents niveaux de détresse

Les accords bipartites ou tripartites font partie de certains des moyens les plus rapides d'accélérer les échanges dette-climat en Afrique pour les pays endettés, tandis que les obligations liées au développement durable offrent des options de restructuration de la dette pour les pays moins endettés. Le Club de Paris œuvre depuis longtemps à la restructuration de la dette et a soutenu ces efforts lors du redressement de l'Afrique dans le cadre de la COVID-19. La Chine, le plus grand créancier bilatéral de l'Afrique, a également appuyé la restructuration de la dette par le FMI et la Banque mondiale en réponse à la COVID-19. Des accords d'échange tripartites peuvent également être conclus entre les créanciers publics et les institutions privées qui se sont engagées à rendre leurs financements plus écologiques ou

Les pays et institutions africains doivent continuer à plaider en faveur des échanges dette-climat, directement auprès des institutions financières internationales et indirectement par le biais des partenaires au développement

FIGURE 3.12 Une part importante de la dette publique de l'Afrique arrive à échéance en 2022–32



Source : Banque africaine de développement (2021).

cherchent à réaliser des investissements financiers verts, par exemple des échanges contre des crédits carbone. Les gouvernements africains devraient intensifier leur engagement direct avec ces pays et institutions.⁵⁰

Dettes liées au climat et réaffectation des droits de tirage spéciaux

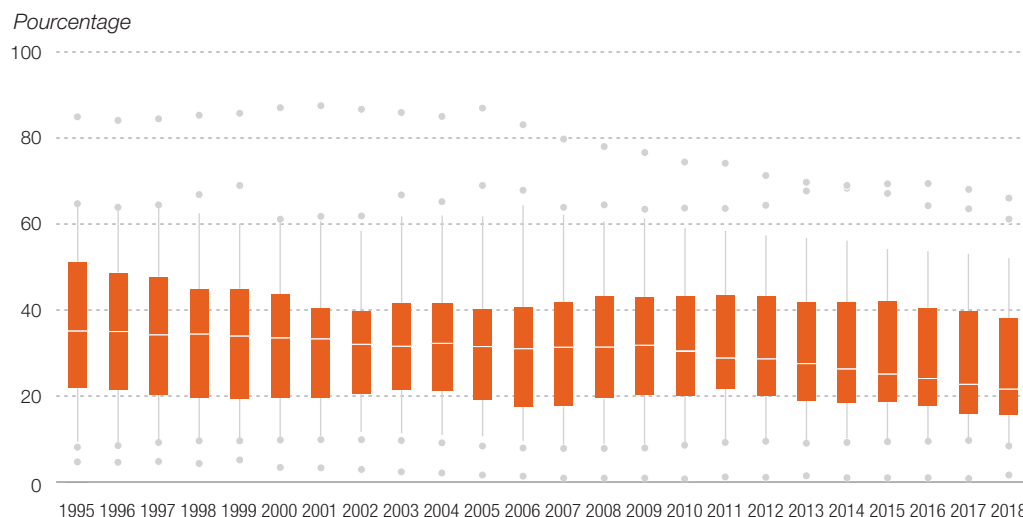
Pour les pays qui ne sont pas très endettés, les options de financement supplémentaire et innovant comprennent la dette liée au climat et la réaffectation des DTS des pays développés volontaires (voir « Dette souveraine » au chapitre 1). Ainsi, l'allocation excessive de DTS par le FMI aux pays développés pourrait être réorganisée en faveur des pays africains afin d'élargir leur marge de manœuvre budgétaire. Dans la mesure où les DTS peuvent être échangés volontairement, les pays africains devraient engager des discussions bilatérales avec leurs partenaires des pays développés pour obtenir ces fonds. La Banque est bien placée pour servir de détenteur agréé afin de tirer parti de ces ressources pour accorder un financement plus important aux pays africains.

Comptabilisation du capital naturel

L'Afrique devrait tirer parti de son capital naturel pour stimuler le développement

Les ressources du capital naturel représentent 30 à 50 % de la richesse totale de l'Afrique (figure 3.13) ; leur valeur est passée de 3,6 billions d'USD en 1995 à 4,5 billions d'USD en 2018. Ses ressources bleues, telles que la pêche et l'aquaculture, sont évaluées à 24 milliards d'USD. Le continent détient également environ un tiers de la valeur des stocks de minéraux dans le monde.⁵¹ En outre, ses ressources extractives pourraient contribuer à plus de 30 milliards d'USD par an de recettes publiques jusqu'en 2040 et ainsi aider à combler son énorme déficit de financement climatique.⁵² Cette richesse en ressources naturelles est toutefois menacée par le changement climatique et par une faible gouvernance des ressources, ce qui entraîne une baisse des rentes tirées des ressources naturelles : L'Afrique perd quelque 195 milliards d'USD par an, notamment à cause des flux financiers illicites, de l'exploitation minière et forestière illégale, du commerce des

FIGURE 3.13 Le capital naturel représente 30 à 50 % de la richesse totale de l'Afrique, 1995–2018



Remarque : La longueur des barres correspond à l'écart interquartile. Les nuages de points représentent les valeurs inférieures au 5^e percentile et supérieures au 95^e percentile. Le capital naturel comprend la valorisation (aux taux de change du marché en dollars constants en 2018) du capital naturel renouvelable (terres agricoles, forêts, aires protégées, mangroves et pêcheries) et du capital naturel non renouvelable (énergie fossile telle que pétrole, gaz, houille, charbon et minéraux). La richesse totale est la somme du capital humain, du capital naturel, du capital produit et des actifs étrangers nets.
Source : Calculs des services de la Banque basés sur la banque de données de la Banque mondiale Wealth Accounts DataBank.

espèces sauvages, de la pêche non réglementée, de la dégradation de l'environnement et d'autres pertes.⁵³ Les actions de politiques devraient s'appuyer sur le capital naturel de l'Afrique pour stimuler le développement, en utilisant des technologies appropriées pour réduire au minimum les dommages.

Nouveaux financements nationaux

Les banques vertes et les fonds nationaux pour le climat font partie des meilleures voies pour mobiliser le financement climatique au niveau national

Les banques vertes et les fonds nationaux pour le climat ont les meilleures possibilités de mobiliser des financements nationaux pour le climat en Afrique. Les banques vertes sont des mécanismes de financement catalytique, pilotés par les pays, basés au niveau national et conçus pour mobiliser les investissements privés. Elles affectent les financements à la satisfaction des besoins sectoriels spécifiques en matière de changement climatique, pour soutenir par exemple une agriculture intelligente sur le plan climatique ou l'utilisation d'énergies propres provenant de sources non renouvelables ou renouvelables. Les banques vertes en Afrique suscitent de plus en plus d'intérêt. Une enquête de la Banque européenne d'investissement a révélé que plus de 70 % des banques en Afrique percevaient dans le financement vert une opportunité de prêt intéressante, tandis que 55 % et 60 % y voyaient une ouverture pour investir et accéder à des financements supplémentaires.⁵⁴

Des fonds nationaux pour le climat ont été mis en place avec un succès relatif par le Bénin, l'Éthiopie, le Mali, le Maroc, le Rwanda et l'Afrique du Sud, bien que les enseignements tirés sur l'ensemble de l'Afrique mettent en évidence des difficultés à mobiliser des financements nationaux et internationaux pour le climat. Les principales sont l'obtention de capitaux auprès des sources de financement, en particulier dans les pays endettés, l'obtention des fonds d'assistance technique nécessaires au travail de conception et de structuration des banques vertes et des fonds nationaux pour le climat, et le dépassement de l'approche non coordonnée de la formation des banques vertes.⁵⁵

Les institutions nationales de financement du climat doivent rechercher des sources de financement adaptées au contexte

Au travers de ces institutions nationales, les pays accéderont aux sources de financement de différentes manières, en utilisant le contexte local pour déterminer la ou les source(s) de financement les plus rentables. Ils peuvent sélectionner les sources prioritaires en fonction de leur facilité de mobilisation et de leur adéquation avec les infrastructures existantes, bien que le rapport coût-efficacité de chacune d'entre elles dépende des exigences du système. Pour tirer le meilleur parti de ces nouvelles sources, les pays doivent préparer une réserve de projets verts qui soit décarbonisent les industries des combustibles fossiles (pour les pays dépendants du pétrole et des ressources semi-naturelles), soit créent de nouvelles entreprises vertes à fort potentiel (tous les pays), y compris dans le domaine des énergies renouvelables. L'agro-transformation, la fabrication de produits forestiers, le transport, le textile, l'électricité et les matériaux de base peuvent, par exemple, faire partie des secteurs visés.

Une participation accrue du secteur privé

Une plus grande participation du secteur privé au financement climatique nécessite de lever de nombreux obstacles et de maintenir des mesures de protection

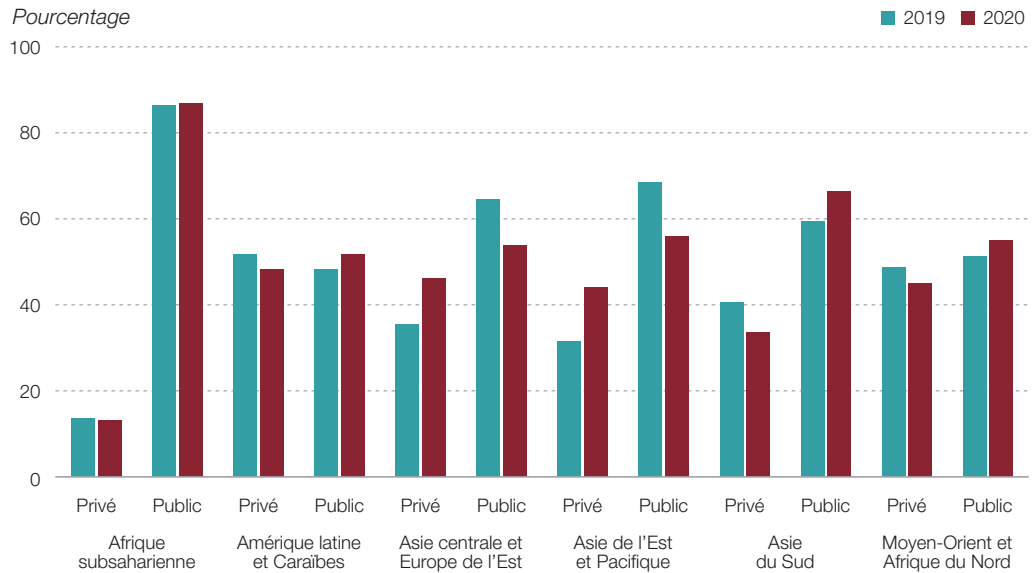
Le financement climatique privé est encore très en retard sur le financement public en Afrique subsaharienne, plafonnant à environ 13 % en 2019–20 contre une moyenne de 42 % dans les autres régions en développement (figure 3.14). L'accroissement de la participation du secteur privé se heurte à trois obstacles principaux en Afrique. Premièrement, d'importantes lacunes dans les connaissances sur le changement climatique et le paysage du financement climatique – notamment une compréhension limitée des données sur la vulnérabilité et les risques liés au climat – réduisent l'incitation ou la capacité des acteurs privés à investir dans des projets d'adaptation et d'atténuation. Deuxièmement, dans la mesure où certains projets d'adaptation ou d'atténuation constituent des biens publics, les acteurs privés pourraient ne

Les banques vertes et les fonds nationaux pour le climat ont les meilleures possibilités de mobiliser des financements nationaux pour le climat en Afrique



La technologie est essentielle à une transition juste. Sans accès à celle-ci, l'Afrique ne peut pas passer à des services énergétiques propres, auxquels les énergies renouvelables contribuent encore de manière marginale

FIGURE 3.14 Le secteur privé a mobilisé une plus faible part du financement climatique ciblant l'Afrique que les autres régions en développement, 2019–2020



Source : Calculs des services de la Banque mondiale basés sur l'IPC (2021).

pas saisir pleinement les avantages économiques de leurs investissements. Enfin, les horizons à long terme inhérents à de nombreux projets de lutte contre le changement climatique, en particulier les projets d'adaptation, dissuadent les acteurs privés, car il leur serait difficile de justifier des coûts initiaux potentiellement élevés par rapport à de longs délais d'amortissement dans un avenir incertain.

Il serait souhaitable d'utiliser des financements mixtes pour atténuer le risque des investissements privés dans le domaine du financement vert

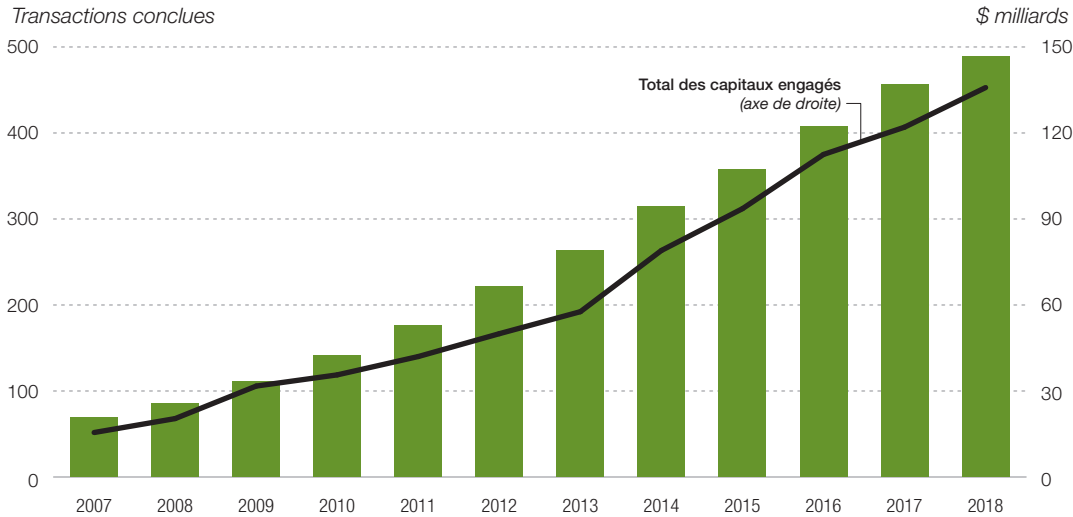
Les financements mixtes, c'est-à-dire l'utilisation de capitaux catalyseurs provenant de sources publiques ou philanthropiques pour accroître les investissements du secteur privé, peuvent aider les pays africains à mobiliser le secteur privé et à combler le déficit de financement climatique. Ils ont représenté environ 136 milliards d'USD de capitaux destinés au développement durable dans les pays en développement en 2007–2018, avec près de 500 transactions conclues (figure 3.15). L'Afrique subsaharienne représente environ 46 % de la totalité des transactions de financement mixte à destination des pays en développement (figure 3.16). Les financements mixtes ont déjà été utilisés pour encourager le financement privé de

l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets en Afrique, mais représentaient de faibles montants. Ils peuvent également être utilisés pour encourager les institutions financières commerciales à investir en Afrique afin de combler le déficit de financement des infrastructures et de fournir des financements aux petites et moyennes entreprises. Les institutions internationales de financement du climat, telles que le FVC, devraient envisager de fournir davantage de financements mixtes.

Le transfert de technologies doit être intensifié et utilisé pour limiter les risques technologiques qui dissuadent les investissements privés dans l'énergie

La technologie est essentielle à une transition juste. Sans accès à celle-ci, l'Afrique ne peut pas passer à des services énergétiques propres, auxquels les énergies renouvelables contribuent encore de manière marginale. Lorsque l'accès aux technologies est limité, un modèle de franchise permet aux entreprises internationales de développer des partenariats afin de localiser la production de technologies énergétiques propres en Afrique, tout en créant des emplois et en réduisant la pauvreté. Bien que l'Accord de Paris prévoie le

FIGURE 3.15 Valeur cumulée des financements mixtes dans le monde, 2007–2018



Source : Calculs des services de la Banque à partir des données de Convergence Finance (<https://www.convergence.finance/blended-finance>).

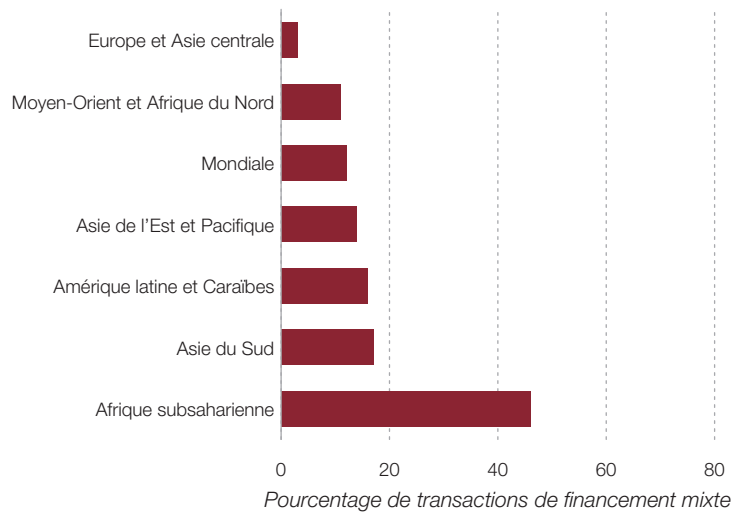
transfert de technologies pour aider les pays africains à accélérer leur transition vers une économie à faibles émissions de CO₂, leur capacité limitée à développer des technologies énergétiques a entraîné des coûts élevés pour ce transfert, généralement en raison des droits de propriété intellectuelle⁵⁶. Des pays comme l'Afrique du Sud, qui ont développé un savoir-faire au niveau local, ont pu éviter ces coûts.

Des structures financières et réglementaires nationales solides sont nécessaires pour gérer les risques liés aux politiques et à la réglementation pour les investisseurs privés

Le paysage du secteur privé africain est dominé par les microentreprises et les petites entreprises, avec moins de moyennes et grandes entreprises, phénomène connu sous le nom de « chaînon manquant ». Les petites et moyennes entreprises se transforment très rarement en grandes entreprises capables d'attirer des investissements plus importants et de générer des revenus plus élevés, mais ces petites entreprises sont trop grandes et trop risquées pour un microfinancement et de trop petite taille pour les institutions financières commerciales.

Quelques pays africains sont à différents stades de l'élaboration de réglementations relatives à la divulgation et à la gestion des risques climatiques

FIGURE 3.16 L'Afrique est la région la plus fréquemment ciblée par les transactions de financement mixte



Source : Calculs des services de la Banque à partir des données de Convergence Finance (<https://www.convergence.finance/blended-finance>).

pour les institutions financières. Néanmoins, les stratégies d'investissement du secteur privé ne doivent pas évincer les acteurs nationaux au profit des acteurs internationaux. C'est dans ce domaine que des partenariats doivent être créés entre les acteurs privés nationaux disposant de connaissances locales et les participants étrangers disposant de ressources et de savoir-faire technologique.

AMÉLIORER LA COORDINATION MONDIALE DU FINANCEMENT CLIMATIQUE

Trois raisons de renforcer la coordination mondiale

Le financement climatique mondial est de plus en plus fragmenté, avec un nombre croissant d'institutions, de fonds et d'instruments publics

Le renforcement de la coordination internationale peut contribuer à aligner le financement et les projets connexes sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine et d'autres programmes internationaux et régionaux. Cependant, il existe un risque que les programmes de développement nationaux soient négligés et que les opportunités d'alignement sur ceux-ci soient perdues ; c'est pourquoi la coordination du financement au niveau national et sous-national est très importante. La coordination locale peut simplifier l'obtention de financements pour les entreprises de toutes tailles, ainsi que pour les communautés et la société civile. Le scénario idéal serait que la coopération entre les entreprises, l'État et les organisations de la société civile, ainsi qu'avec les partenaires au développement, puisse contribuer à générer des projets bancables alignés sur les programmes de développement nationaux, créant ainsi une réserve de projets complémentaires, bien que cela nécessite des investissements dans des institutions compétentes et responsables, ainsi qu'une expertise technique et financière.

Différents modèles nationaux visant à la coordination du financement climatique et à son alignement sur les programmes de développement nationaux peuvent être cités, notamment le Fonds pour une économie verte résiliente au changement climatique en Éthiopie et le Fonds national pour l'environnement au Rwanda. Au niveau continental, le programme « Climat pour le développement en Afrique » (ClimDev-Afrique) transforme la recherche technique en projets bancables qui répondent aux intérêts de l'Afrique. Le programme comprend le Centre africain pour la politique climatique de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et l'Unité du changement climatique et de la désertification de la Commission de l'Union africaine, qui fournissent un soutien technique aux

États membres. La Banque gère le Fonds spécial ClimDev-Afrique qui finance des projets.

Les pays résilients au changement climatique et les pays moins vulnérables aux chocs climatiques ont reçu plus de financement climatique que les autres, ce qui constitue une répartition aberrante des ressources

Alors que le financement climatique aurait dû naturellement aller vers les pays africains les plus susceptibles de subir des chocs climatiques et d'autres événements météorologiques extrêmes ou vers ceux qui sont moins résilients au changement climatique, les données suggèrent que tel n'a pas été le cas – en fait, c'est le contraire qui s'est produit (figure 3.17). Ainsi, dans les pays à faible résilience (le chapitre 2 présente les définitions des groupes de résilience, tels que présentés dans la figure 2.3), le financement climatique annuel s'est élevé en moyenne à 2,20 USD par habitant en 2010–2019, chiffre qui augmentait progressivement jusqu'à 8,40 USD par habitant pour les pays à résilience modérée et à 11,60 USD par habitant pour les pays à forte résilience. De ce fait, plus un pays est vulnérable au changement climatique, plus le montant du financement climatique (par rapport à la taille de sa population) qu'il est susceptible de recevoir est faible.

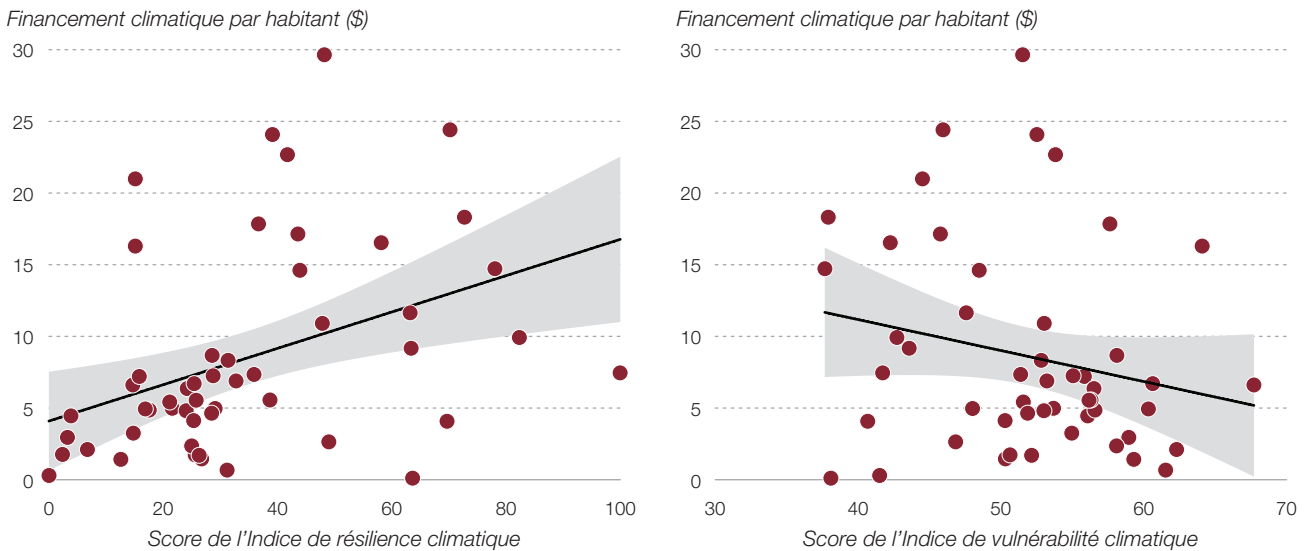
Au-delà de facteurs tels que la stabilité économique et politique, la qualité des environnements réglementaires et d'investissement, les exigences de retour sur investissement et les risques de crédit perçus de certains pays, qui pourraient expliquer l'attrait relatif du financement climatique pour certains pays, cette association aberrante suggère une mauvaise allocation des ressources aux pays qui en ont moins besoin. Il est donc nécessaire d'envisager une réforme audacieuse de l'architecture actuelle du financement climatique afin de garantir une plus grande justice climatique et un meilleur ciblage du financement climatique.

Les instruments de dette ont été de plus en plus utilisés pour financer les projets climatiques en Afrique, ce qui risque de nuire à la viabilité de la dette

Les instruments de financement climatique ont jusqu'à présent accordé une préférence disproportionnée à la dette, ce qui a pu alourdir les

Il est nécessaire d'envisager une réforme audacieuse de l'architecture actuelle du financement climatique afin de garantir une plus grande justice climatique et un meilleur ciblage du financement climatique

FIGURE 3.17 Paradoxalement, les pays africains les plus résilients et les moins vulnérables aux chocs climatiques ont reçu plus de financements climatiques que les autres



Source : Calculs des services de la Banque basés sur OCDE (n.d.a) et la base de données de l'Initiative mondiale d'adaptation de Notre-Dame.

fardeau de la dette des économies africaines. Bien qu'une pléthore d'instruments financiers ait permis de financer la lutte contre le changement climatique, les instruments de dette – sous forme de prêts ou d'allègements de la dette – ont été prédominants en Afrique (figure 3.18). Entre 2011 et 2019, ces instruments ont représenté en moyenne environ deux tiers de l'ensemble des financements climatiques affectés à l'Afrique. L'allègement de la dette, qui pourrait être l'une des options les plus viables pour remplir les engagements de financement climatique dans le cadre de la CCNUCC, a représenté moins de 0,1 % du financement climatique sur cette période.

Malgré l'absence d'accord sur la manière dont les pays développés doivent respecter leurs engagements annuels de 100 milliards d'USD pour le financement climatique, la prédominance des emprunts, souvent à des conditions non concessionnelles (figure 3.19), risque de conduire à un endettement accru des pays africains, surtout dans le sillage des bouleversements économiques dus à la pandémie de COVID-19 et au conflit russo-ukrainien (chapitre 1). Une meilleure coordination mondiale entre toutes les parties prenantes sera essentielle pour inverser les tendances actuelles des projets climatiques financés par des prêts non concessionnels en Afrique.

Le rôle des organisations régionales et internationales

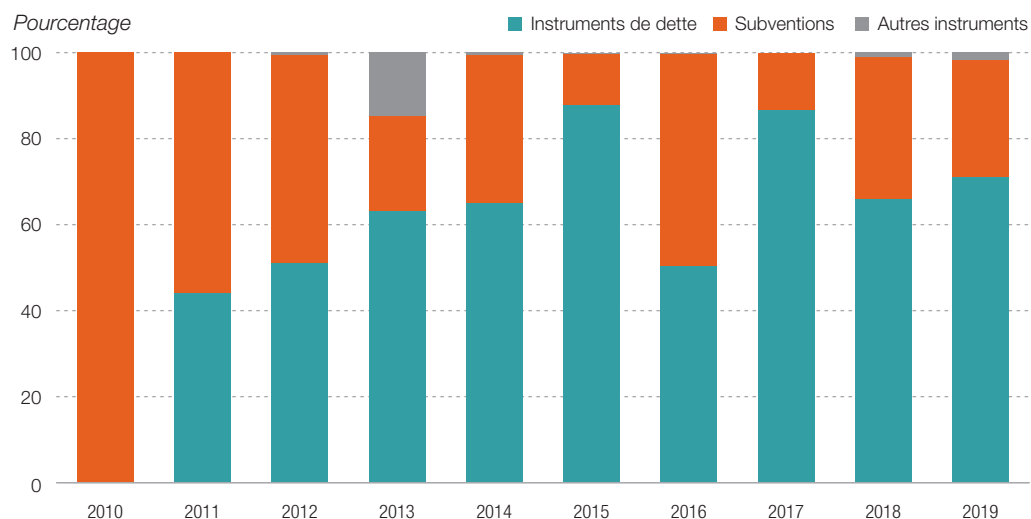
Ces organismes restent essentiels pour soutenir la résilience climatique

Dans les efforts d'adaptation et d'atténuation de l'Afrique, dans lesquels des financements, un soutien technologique et un renforcement des capacités pour des économies à faibles émissions de carbone sont fournis via des canaux bilatéraux et multilatéraux, les organisations régionales et internationales sont devenues des acteurs importants. Cet environnement comprend des organisations aux niveaux mondial et continental, notamment des agences des Nations Unies (CCNUCC, IRENA, PNUD, PNUE), des institutions financières multilatérales (Banque mondiale et FMI), des institutions financières régionales (comme la Banque) et d'autres institutions supranationales (comme l'Union européenne et l'Union africaine). Les organismes régionaux tels que la Banque et l'Union africaine sont essentiels à la coopération aux niveaux mondial, régional et infrarégional, à la fois en raison de leurs mandats sans cesse élargis et de leur proximité avec les décideurs politiques des États africains. En plus de s'engager dans le financement direct de la lutte contre le changement climatique, la Banque peut influencer

Une meilleure coordination mondiale entre toutes les parties prenantes sera essentielle pour inverser les tendances actuelles des projets climatiques financés par des prêts non concessionnels en Afrique



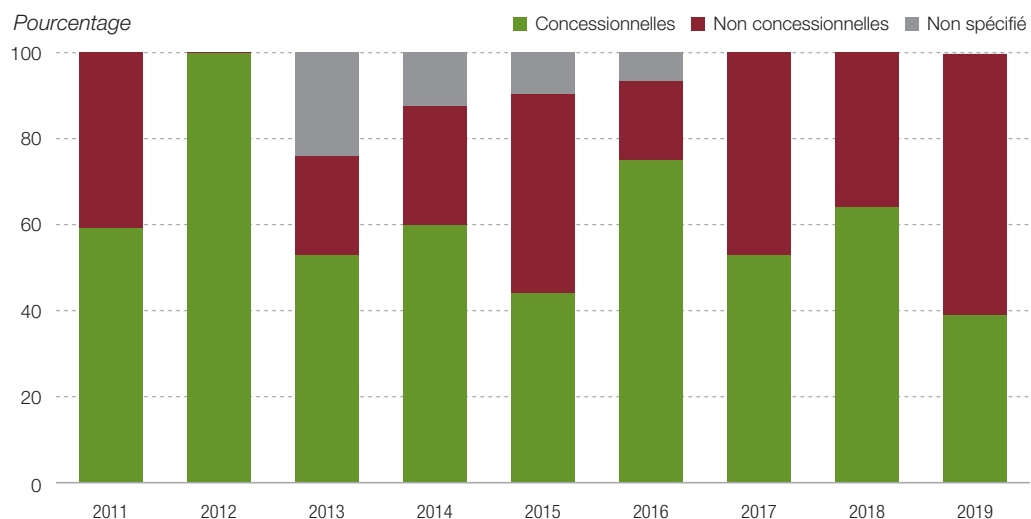
FIGURE 3.18 Les instruments de dette ont été de plus en plus utilisés pour financer les projets climatiques en Afrique



Remarque : Les instruments de dette comprennent les prêts et l'allègement de la dette. Les autres instruments sont le capital-investissement et les parts dans des organismes de placement collectif, les instruments de financement mezzanine et d'autres instruments non spécifiés.

Source : Calculs des services de la Banque basés sur OCDE (n.d.a).

FIGURE 3.19 Seuls trois cinquièmes environ des projets de lutte contre le changement climatique financés par la dette en Afrique l'ont été à des conditions concessionnelles



Source : Calculs des services de la Banque basés sur OCDE (n.d.a).

de manière significative les banques de développement nationales et les institutions financières locales, tout comme elle peut exercer un effet de levier et attirer des investissements privés dans les infrastructures durables.

Une coordination à tous les niveaux est essentielle pour faire ressortir les avantages comparatifs de chaque organisation

Les institutions africaines et les organisations internationales sont étroitement engagées dans

les enjeux du changement climatique, en utilisant l'approche de la « gouvernance de Rio », qui vise à son tour à mobiliser le plus large éventail possible d'acteurs politiques, économiques et de la société civile à tous les niveaux du système mondial. Les principales organisations internationales et régionales participent à l'environnement décisionnel sur le climat en Afrique avec des rôles spécifiques, dont certains sont politiques, en rapport avec le plaidoyer et les accords internationaux, d'autres consistant à créer des projets et des initiatives qui ont besoin de financement. Au-delà de ces rôles, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) pourrait s'avérer un mécanisme clé pour faciliter les investissements dans les infrastructures climatiques et énergétiques (encadré 3.3).

La Banque africaine de développement, la résilience climatique et une transition énergétique juste en Afrique

Pour soutenir ses pays membres régionaux dans leurs efforts d'adaptation et d'atténuation en général, et dans la résilience climatique et une juste transition énergétique en particulier, la Banque s'est appuyée sur deux plans d'action consécutifs sur le changement climatique, dont le premier a démarré en 2011. Il était fondé sur quatre piliers : l'adaptation au changement climatique, l'atténuation des émissions de GES, la mobilisation du financement climatique et la création d'environnements favorables. Ces piliers ont été maintenus dans le deuxième plan (2016–2020) et ont été intégrés dans la politique et la stratégie de la Banque en matière de changement climatique et

ENCADRÉ 3.3 Tirer parti de la Zone de libre-échange continentale africaine pour le financement climatique en Afrique

Les échanges commerciaux dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine ont officiellement débuté le 1^{er} janvier 2021. Alors que les pays africains essaient de se relever des dommages causés par la pandémie de COVID-19, ils ont des attentes importantes par rapport aux énormes avantages économiques que la ZLECA pourrait apporter au continent en stimulant les exportations, en sortant les gens de la pauvreté, en encourageant une plus grande circulation des biens, des services et de la main-d'œuvre à travers l'Afrique et en facilitant les investissements. La ZLECA comporte trois phases, la deuxième phase étant la plus directement liée au financement, car elle traite de l'investissement, de la politique de concurrence et des droits de propriété intellectuelle (Article 7). Dans le cadre du Traité de la ZLECA, il est possible de convenir de protocoles concernant, par exemple, les investissements, ce qui devrait encourager certaines sources de financement à traverser les frontières, en soutenant les investissements intra-africains. Cette deuxième phase s'appuie sur les initiatives prises au sein des communautés économiques régionales (CER), ce qui leur confère une grande importance pour les futures règles relatives aux investissements et aux sources de financement.

Le renforcement des chaînes de valeur intra-africaines, l'augmentation de la croissance économique et le renforcement des avancées en matière de développement humain sont des domaines fondamentaux qui définiront le succès de la ZLECA, mais cette dernière doit également servir de levier pour une croissance durable. Non seulement cela serait en cohérence avec certains éléments clés de l'Agenda 2063, mais cela permettrait aussi d'assurer un alignement sur les plans de développement inclusifs et respectueux de l'environnement de la plupart des gouvernements africains. La ZLECA offrirait une plateforme pour établir une position commune et plus forte sur les questions liées au climat dans les discussions multilatérales, notamment le transfert de technologies, la sécurité alimentaire et la finance ; et elle l'utiliserait pour lancer des réglementations susceptibles d'harmoniser les mécanismes à travers le continent, y compris sur le commerce des émissions de carbone.

Les CER doivent être associées plus étroitement au financement climatique, par exemple en testant des innovations dans le financement climatique transfrontalier. Elles peuvent envisager de travailler avec des sociétés financières et des entreprises innovantes au niveau national, en examinant comment ces dernières peuvent faciliter les investissements transfrontaliers, ainsi que les accords de prêt et de partage des risques pour les projets résilients au changement climatique. Ces activités pourraient renforcer les programmes des CER sur l'agriculture, la sécurité alimentaire, l'eau, l'énergie et les infrastructures.

Source : D'après Van der Ven et Signé (2021).



Au cours de la période 2017-2021, le financement climatique a progressé vers l'objectif de la Banque d'allouer au moins 40 % du total des prêts aux activités climatiques et d'atteindre au moins 50 % du financement climatique alloué à l'adaptation

de croissance verte (2021–2030) qui, outre le Plan d'action (2021–2025), constitue le Cadre stratégique de la Banque en matière de changement climatique et de croissance verte (voir l'Annexe 3.2 pour une liste des fonds internes et externes gérés par la Banque). Ce cadre traduit l'engagement de la Banque à soutenir les pays africains dans leur transition vers une trajectoire inclusive, résiliente et à faibles émissions de carbone.

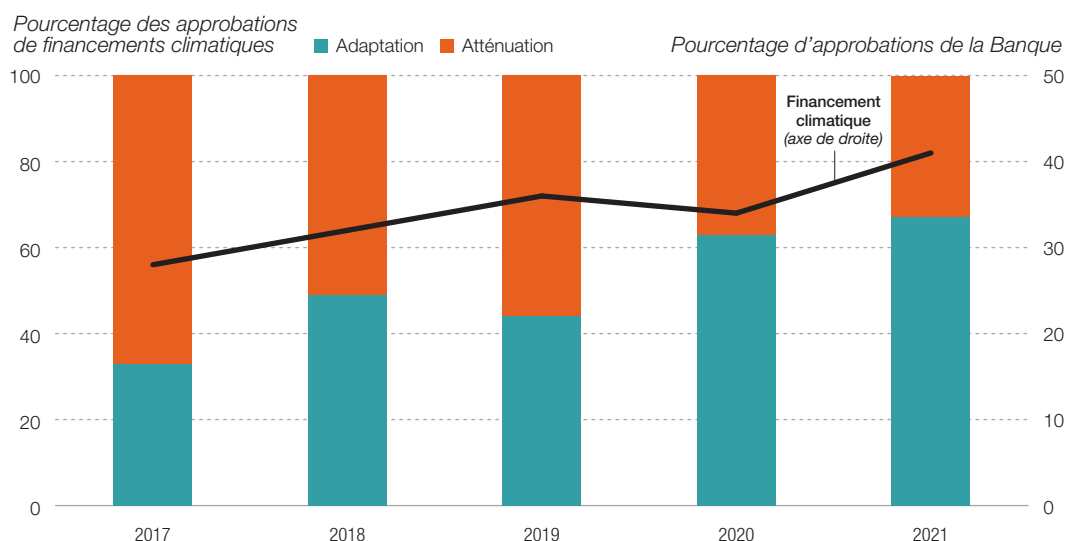
Depuis 2011, la Banque s'est jointe aux autres BMD pour établir des rapports sur le financement climatique pour l'adaptation et l'atténuation en utilisant des méthodologies harmonisées. En 2016, les financements climatiques déclarés de la Banque s'élevaient à 9 % du total des approbations pour l'ensemble des opérations. En 2020, la Banque a adopté de nouveaux objectifs en matière de financement climatique en s'engageant à allouer au moins 40 % du total des prêts aux activités climatiques et à mobiliser un total cumulé de 25 milliards d'USD en 2020–25, tout en s'efforçant de parvenir à au moins 50 % du financement climatique alloué à l'adaptation.

Au cours de la période 2017–2021, le financement climatique a progressé vers cet objectif de 40 % (figure 3.20), en particulier en 2017–2019

(cette part passant de 28 à 36 %). En 2020, bien que le financement climatique total ait diminué en raison de la pandémie, la part affectée au climat a été de 34 %, et l'objectif de parité entre adaptation et atténuation a été dépassé. En 2021, la part de l'adaptation a de nouveau augmenté, pour atteindre 67 %, et le financement climatique s'est élevé à 2,4 milliards d'USD (figure 3.21). A 41 % de ses approbations totales en 2021, le financement climatique de la Banque a augmenté de 7 points de pourcentage comparé à 2020.

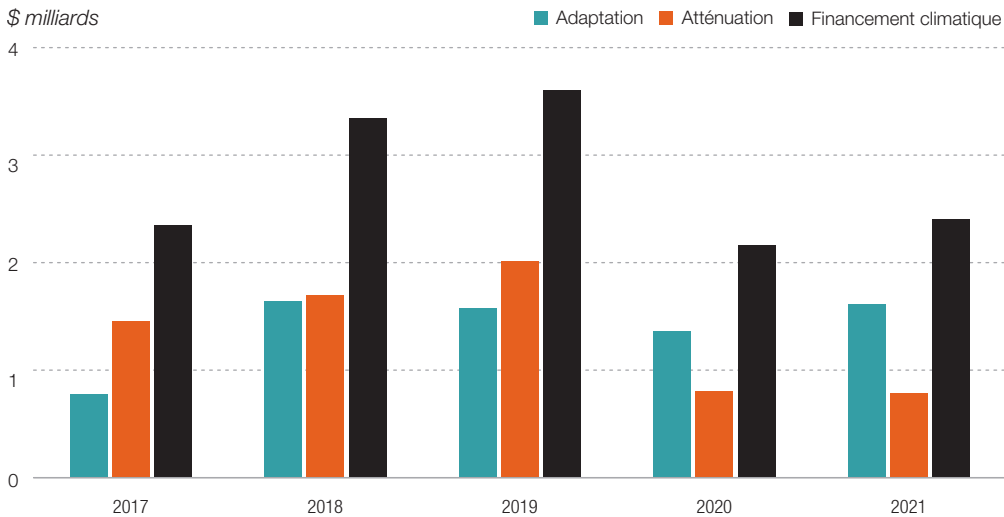
Le New Deal sur l'énergie pour l'Afrique de la Banque a été lancé en 2016 dans le cadre des cinq priorités de développement de la Banque (High 5). Depuis ce lancement, la Banque a investi 7,35 milliards d'USD de ses propres ressources (fonds publics 80 %, fonds privés 20 %) et mobilisé 950 millions d'USD de ressources de cofinancement, notamment avec la Commission européenne, les FIC et le Fonds vert pour le climat. Ces investissements devraient permettre d'augmenter de 3 GW la capacité de production d'électricité, dont environ 2,3 GW provenant de projets renouvelables, tels que les projets d'énergie solaire de 800 MW de Midelt et de 510 MW de Ouarzazate au Maroc, qui comptent parmi les

FIGURE 3.20 La part des financements climatiques dans les approbations de la Banque a connu une tendance à la hausse au cours des cinq dernières années



Source : Calculs des services de la Banque basés sur les rapports annuels de la Banque africaine de développement, diverses années.

FIGURE 3.21 Approbations de financements climatiques par la Banque, 2017–2021



Source : Calculs des services de la Banque basés sur les rapports annuels de la Banque, diverses années.

plus grandes centrales solaires à concentration du monde.

La Banque est une entité accréditée pour les principaux fonds multilatéraux pour le climat, notamment les FIC, le Fonds pour l'environnement mondial et le Fonds vert pour le climat. Outre les fonds fiduciaires multilatéraux énumérés ci-dessus, la Banque accueille des fonds bilatéraux et multilatéraux, notamment le Fonds pour l'énergie durable en Afrique (SEFA), le Fonds africain pour le changement climatique (ACCF), le Fonds spécial ClimDev pour l'Afrique et le tout nouveau Fonds climatique Canada-Banque africaine de développement (CACF). Le SEFA et le CACF fournissent des subventions d'assistance technique au début du cycle d'un projet pour aider les développeurs à faire face aux coûts supplémentaires liés au développement de projets axés sur le climat et le genre. Le CACF accorde des subventions aux entités africaines qui cherchent à être accréditées auprès du Fonds d'adaptation et du Fonds vert pour le climat, tandis que le Fonds spécial pour l'Afrique de ClimDev accorde des subventions pour l'installation de systèmes de données hydrométéorologiques et de stations météorologiques, afin de fournir des alertes sur les catastrophes à court terme et des prévisions météorologiques à long terme.

RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES

Recommandations adressées à la communauté internationale

- Sur la base de l'analyse des budgets et des dettes carbone présentée dans ce rapport, l'Afrique dispose d'un crédit carbone total de 4,58 à 4,8 billions de dollars, avec une moyenne de 4,64 billions de dollars. Ce crédit tient compte des parts historiques, actuelles et futures des émissions de carbone. Le montant annuel correspondant au cours de la période 2022-50 s'élèvera à environ 165,8 milliards de dollars, la limite inférieure étant de 163,4 milliards et le plafond de 173 milliards. Le montant du crédit carbone dû au continent est donc presque 10 fois supérieur au financement climatique mondial qu'il avait reçu, à savoir environ 18,3 milliards de dollars par an au cours de la période 2016-2019. Il faut donc modifier les engagements mondiaux en matière de financement climatique afin qu'ils reflètent le véritable coût d'opportunité du changement climatique en Afrique et dans d'autres régions en développement, et qu'ils contribuent ainsi à la justice climatique. Cette recommandation s'adresse aux responsables nationaux du financement climatique qui devraient tenir compte dans

Sur la base de l'analyse des budgets et des dettes carbone présentée dans ce rapport, l'Afrique dispose d'un crédit carbone total de 4,58 à 4,8 billions de dollars, avec une moyenne de 4,64 billions de dollars. Ce crédit tient compte des parts historiques, actuelles et futures des émissions de carbone.

Disposant d'un accès direct aux fonds mondiaux pour le climat, les gouvernements africains doivent investir dans le renforcement des ressources humaines et de leur capacité institutionnelle en matière de gestion des finances publiques

cette révision des empreintes carbone nationales, passées et futures.

- *La communauté internationale devrait faire preuve d'une volonté politique ferme dans ses engagements de financement climatique, comme elle l'a fait lors de la pandémie de COVID-19. On pourra ainsi accélérer le financement climatique et aider les pays africains à devenir plus résilients face aux effets du changement climatique.*

Recommandations aux pays développés

- *Les pays développés doivent honorer leurs engagements financiers. L'incapacité à atteindre l'objectif annuel de 100 milliards d'USD de financement climatique pour les pays en développement oblige à s'interroger sur ces engagements. En 2022, le respect de ces engagements devrait contribuer à redonner confiance dans les négociations sur le climat.*
- *Les engagements de financement climatique doivent s'ajouter aux engagements déjà pris et qui concernaient d'autres objectifs de développement durable portant en particulier sur la pauvreté, la santé et l'éducation. Le respect des engagements en matière de contributions à l'aide publique au développement ne devrait pas être comptabilisé dans l'objectif annuel du financement climatique de 100 milliards d'USD.*
- *Pour les pays développés qui le souhaitent, la réaffectation de leurs droits de tirage spéciaux devrait être accélérée pour donner plus de souplesse aux pays africains dans la mise en œuvre des actions contre le changement climatique. Près de 650 milliards de DTS sont disponibles auprès du FMI et une disposition permet aux pays actionnaires de réaffecter volontairement les fonds là où ils sont le plus nécessaires, en particulier pour soutenir la reprise post-COVID-19 des pays africains. Ce montant est bien plus important que le Fonds vert pour le climat et pourrait financer les besoins africains en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. La Banque est bien placée pour servir de détenteur agréé, mobiliser ces ressources vers les pays africains et les canaliser vers des actions climatiques.*

Recommandations à l'intention des pays africains

- *Disposant d'un accès direct aux fonds mondiaux pour le climat, les gouvernements africains doivent investir dans le renforcement des ressources humaines et de leur capacité institutionnelle en matière de gestion des finances publiques. Les financements du changement climatique et des risques de catastrophe pourraient davantage bénéficier aux pays bien organisés et dotés de systèmes solides dans ce domaine que d'autres pays qui, moins bien équipés, en ont cependant plus besoin. L'amélioration de la gestion des finances publiques devrait accroître la confiance des investisseurs dans les systèmes nationaux, assurer le contrôle et une supervision plus étroite par les gouvernements et les programmes nationaux, et permettre de sortir de l'actuelle logique de projets fragmentée. Les pays devraient également miser sur le renforcement de leurs capacités internes pour s'investir davantage tout au long de la vie des projets climatiques (programmation, identification, pré-évaluation, financement, mise en œuvre et évaluation finale) afin d'en accroître l'efficacité et de réduire les déperditions.*
- *Les pays ont besoin de réserves suffisantes de projets finançables et de haute qualité adaptés à chaque source et instrument nouveau ou innovant de financement climatique. Les banques vertes et les fonds pour le climat nationaux devraient créer de telles réserves qui permettront une mobilisation plus rapide des ressources. Depuis au moins l'Accord de Paris de 2015, la principale possibilité offerte à l'Afrique de générer de nouveaux financements pour la transition énergétique est d'utiliser l'intérêt mondial accru pour le financement et l'investissement vert et durable.*
- *Les gouvernements doivent adopter et appliquer des politiques fortes qui encouragent l'utilisation dans la mise en œuvre des actions climatiques de biens, de services et de main-d'œuvre locaux ou au moins nationaux. Pour ne pas rester de simples importateurs de technologies énergétiques, ils devraient également favoriser les systèmes de franchise comme sources de transfert de technologie,*

contribuant ainsi à accroître l'efficacité du marché, à atteindre rapidement une dimension viable et à créer des emplois afin de partager au moins en partie les avantages de la valeur ajoutée de la production. En outre, l'Afrique doit relever des défis uniques, où la transition consiste davantage à avancer dans une direction propre et durable que de décarboner, domaine où des technologies et des modèles commerciaux développés localement sont nécessaires. Ces actions pourraient fortement stimuler l'investissement dans toute innovation menée par l'Afrique et soutenue par des démonstrations et des projets pilotes d'expérimentation et d'approches propres à l'Afrique.

- *Les pays africains devraient développer des instruments bien adaptés de mobilisation des ressources nationales pour financer la résilience climatique et la transition énergétique, contribuant ainsi à réduire la dépendance excessive à l'égard des ressources financières climatiques externes. Avec le soutien de partenaires au développement tels que la Banque, les pays africains devraient entamer d'ambitieuses réformes fiscales en matière de taxe verte, subventions et taxes foncières ainsi qu'en matière de droits d'importation, réformes qui leur apporteraient la marge de manœuvre financière nécessaire pour soutenir les actions de résilience climatique.*
- *Les pays africains devraient envisager des financements mixtes accompagnés d'incitations fiscales pour les émetteurs d'instruments de financement vert. À partir d'instruments tels que les obligations vertes, les prêts verts, les obligations durables et les obligations et prêts liés au développement durable, le financement mixte pourrait contribuer à réduire les risques liés aux investissements du secteur privé dans la transition énergétique. Le total de 8,5 milliards d'USD de l'Afrique du Sud annoncé lors de la COP26 démontre le potentiel dont disposent les pays africains dans le recours aux accords bilatéraux et multilatéraux et la combinaison de subventions et de financements concessionnels permettant le financement de la transition énergétique.*

Recommandations aux partenaires au développement bilatéraux et multilatéraux de l'Afrique

- *Ces partenaires devraient viser à fournir davantage d'instruments de financement concessionnels et de subventions pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Ils devraient non seulement viser expressément une augmentation de la part du financement climatique dans leurs activités, mais aussi proposer ces financements à des conditions préférentielles pour éviter d'aggraver les problèmes de viabilité de la dette. De plus, ils devraient clairement soutenir l'effort pour atteindre et dépasser l'engagement de 100 milliards d'USD des pays développés et participer à une plus grande transparence dans la comptabilisation du carbone et le suivi du financement climatique.*
- *Les partenaires devraient soutenir l'harmonisation des politiques et des réglementations des pays africains dans le but d'assurer l'intégration régionale. La zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) demandera un effort concerté pour coordonner les approches et mettre en œuvre des politiques d'alignement des législations locales avec les projets du continent. L'harmonisation des interventions relatives au changement climatique et une coordination plus étroite de l'ensemble des programmes de réforme pourraient réduire les obstacles au commerce, accroître la coopération et améliorer la confiance entre les parties prenantes.*
- *De son côté, la Banque devrait tirer parti de son avantage comparatif pour diriger les efforts continentaux, multinationaux et internationaux de résilience climatique. Forte de sa longue présence sur le terrain et de son expérience privilégiée avec les acteurs africains, elle devrait être un catalyseur qui orientera davantage de ressources climatiques vers le continent et aidera les pays africains à accroître leur capacité d'absorption. Ces étapes nécessiteront également que la Banque soit un acteur de premier plan dans les négociations sur le climat de la COP27 en Égypte, reportée en novembre 2022 en raison de la COVID-19.*

Les partenaires au développement bilatéraux et multilatéraux devraient viser à fournir davantage d'instruments de financement concessionnels et de subventions pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique



ANNEX 3.1

TABLEAU A3.1 Sigles (figure 3.7)

Agences et institutions d'exécution		Fonds et initiatives multilatéraux	
ACDI	Agence canadienne de développement international	ACCF	Fonds africain pour le changement climatique
AFD	Agence française de développement	AREI	Initiative pour les énergies renouvelables en Afrique
BAD	Banque africaine de développement (« La Banque »)	ASAP	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne
BAEC	Bureau des Affaires étrangères et du Commonwealth (Royaume-Uni)	CAFI	Initiative forestière d'Afrique centrale
BAsD	Banque asiatique de développement	CBFF	Fonds forestier du bassin du Congo, hébergé par BAD
BEI	Banque européenne d'investissement	CDM	Mécanisme de développement propre, mis en œuvre dans le cadre du protocole de Kyoto
BEIS	Département de l'énergie et du changement climatique, Royaume-Uni	CTF	Fonds de technologies propres mis en œuvre par BM, BAD, BAsD, BERD et BID
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement	FA	Fonds d'adaptation, FEM agit en tant que secrétariat et BM en tant qu'administrateur
BID	Banque interaméricaine de développement	FCPF	Fonds pour l'environnement mondial
BM	Banque mondiale	FEM	Fonds pour l'environnement mondial
BMZ	Bundesministerium für Wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung (Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement, Allemagne)	FIC	Fonds d'investissement pour le climat mis en œuvre par BM, BAD, BAsD, BERD et BID
DEFRA	Département de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales, Royaume-Uni	FIP	Programme d'investissement pour la forêt, mis en œuvre par BM, BAD, BAsD, BERD et BID
DFAT	Département du Commerce et des Affaires étrangères, Australie	FPMA	Fonds pour les pays les moins avancés (mis en œuvre par FEM)
DFC	Société de financement pour le développement international, États-Unis	FSCC	Fonds spécial pour les changements climatiques mis en œuvre par FEM
Ex-Im	Banque d'export-import, États-Unis	FVC	Fonds vert pour le climat
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	GCCA	Alliance mondiale contre le changement climatique
FFEM	Fonds français pour l'environnement mondial	GEEREF	Fonds mondial pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables mis en œuvre par BEI
FIDA	Fonds international de développement agricole	JI	Mis en œuvre conjointe, appliquée dans le cadre du protocole de Kyoto
GIZ	Coopération technique allemande	PMR	Partenariat pour la préparation du marché
JBIC	Banque japonaise de coopération internationale	PPCR	Programme pilote sur la résilience climatique, mis en œuvre par BM, BAD, BAsD, BERD et BID
JICA	Agence japonaise de coopération internationale	SCF	Fonds stratégique pour le climat, mis en œuvre par BM, BAD, BAsD, BERD et BID
KfW	Banque allemande de développement	SREP	Extension du programme d'énergie renouvelable, mis en œuvre par BM, BAD, BAsD, BERD et BID
MIES	Mission interministérielle de l'effet de serre	UN-REDD Program	Programme collaboratif des Nations Unies sur la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts
MOFA	Ministère japonais des Affaires étrangères		
NMFA	Ministère norvégien des Affaires étrangères	Fonds et initiatives bilatéraux	
NORAD	Agence norvégienne de Développement et de Coopération	GCCI	Initiative mondiale sur le changement climatique, USA
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement	GCPF	Fonds de partenariat mondial pour le climat, Allemagne, Royaume-Uni et Danemark
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement	ICF	Financement climatique international, Royaume-Uni
USAID	Agence américaine pour le développement international	IKI	Initiative internationale pour le climat, Allemagne
		F-OMD	Fonds pour la réalisation des OMD, mis en œuvre par PNUD
		NAMA facility	Facilité d'action d'atténuation appropriée au niveau national (Royaume-Uni, Allemagne, Danemark et CE)
		NICFI	Initiative internationale sur la forêt et le climat, Norvège
		REM	Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts pour les pays précurseurs (Allemagne et Royaume-Uni)

ANNEX 3.2

TABLE A3.2 Fonds internes et externes gérés par la Banque

Désignation	Description
<i>Fonds internes</i>	
ACCF	Fonds africain pour le changement climatique Fonds multidonateurs géré par la Banque où contribuent à ce jour l'Allemagne, l'Italie et la Flandre (Belgique), ACCF aide les pays africains dans leur accès au financement climatique et leur transition vers un développement à faible émission de carbone et résilient au changement climatique conformément à leurs contributions déterminées au niveau national.
ACTC	Centre africain de technologie et financement climatiques ACTC est un projet financé par FEM pour aider les pays d'Afrique subsaharienne à intensifier dans le cadre de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique le déploiement de technologies à faible émission de carbone et résilientes au changement climatique. Ce déploiement est facilité à travers l'amélioration de la mise en réseau et de la diffusion des connaissances relatives au transfert et au financement des technologies climatiques, l'intensification des transferts de technologies que permettront les réformes politiques, institutionnelles et organisationnelles des environnements nationaux et régionaux et l'intégration dans les programmes et projets d'investissement des technologies liées au changement climatique.
FAE	Facilité africaine de l'eau Créée en 2004 pour aider les pays africains à atteindre les objectifs de la Vision africaine de l'eau 2025, FAE est une initiative du Conseil des ministres africains de l'eau et est hébergée par la Banque.
FADA	Fonds pour l'accélération du développement agricole FADA est un fonds fiduciaire multidonateurs géré par la Banque africaine de développement avec le soutien financier de l'Agence des États-Unis pour le développement international, de l'Aide danoise au développement international et de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement. L'objectif de FADA est de débloquer le financement de projets d'infrastructures agricoles en prenant en charge les coûts initiaux de préparation que les promoteurs d'investissement ne peuvent assumer seuls.
CDSF	<ul style="list-style-type: none"> Fonds Spécial ClimDev-Afrique Il s'agit d'un fonds fiduciaire multidonateurs créé pour aider les pays, les institutions et les communautés africains à renforcer leur résilience aux impacts du changement climatique et de la variabilité climatique dans trois domaines : Génération, diffusion à grande échelle et utilisation d'informations climatiques fiables et de haute qualité nécessaires au développement en Afrique. Renforcement de la capacité des décideurs et des institutions d'appui aux politiques dans l'élaboration d'analyses et d'éléments probants et de qualité sur le changement climatique et ses implications pour l'Afrique, données utiles dans la planification du développement. Mise en œuvre de pratiques pilotes d'adaptation qui démontreront la valeur de l'intégration de l'information climatique dans la planification du développement et la sensibilisation à son importance dans la prise de décision.
RWSSI	Initiative pour l'approvisionnement en eau potable en milieu rural RWSSI est une initiative panafricaine hébergée par la Banque. Elle constitue une réponse régionale ciblée à la crise africaine de l'assainissement et de l'approvisionnement en eau en milieu rural. Elle est financée par les contributions de la Banque, d'agences bilatérales et multilatérales, de communautés et de gouvernements africains et du Fonds fiduciaire RWSSI. L'objectif est d'accélérer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement en Afrique rurale afin d'atteindre les Objectifs de développement durable et les cibles de la Vision africaine de l'eau.
FEDA	Fonds pour l'énergie durable en Afrique FEDA est un fonds multidonateurs hébergé par la Banque où contribuent à ce jour le Danemark, les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Italie. Il promeut les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique par le biais de petits et moyens projets menés par le secteur privé et qui stimuleront la transition du continent vers une croissance plus inclusive et verte.
UMDF	Fonds de développement municipal urbain Lancé en avril 2019, UMDF est un fonds fiduciaire multidonateurs auquel contribuent le Fonds nordique de développement (FDN), l'Agence wallonne d'investissement à l'exportation (AWEX) et le Secrétariat à l'économie de la Confédération suisse. Il est conçu pour aider les villes africaines à améliorer leur résilience et à mieux gérer la croissance urbaine grâce à la planification, la gouvernance et la qualité des services de base. UMDF cherche à améliorer l'assistance technique, le renforcement des capacités en matière de planification urbaine, de préparation des projets et de gouvernance, afin de renforcer la viabilité et la compétitivité des villes africaines dans l'atteinte d'un développement socioéconomique durable.
<i>Fonds externes</i>	
FA	Fonds d'adaptation La Banque est une entité accréditée auprès du Fonds d'adaptation pour aider à accroître la capacité des pays africains à s'adapter aux impacts négatifs du changement climatique et à réduire leur vulnérabilité face aux effets climatiques.



Désignation	Description
FIC	Fonds d'investissement pour le climat Créés en 2008, les FIC de 8,3 milliards d'USD fournissent un soutien financier aux pays à revenu intermédiaire et à faible revenu dans les technologies à faible émission de carbone et le développement résilient au changement climatique. Les FIC fournissent un financement nouveau et supplémentaire pour compléter les mécanismes de financement bi- et multilatéraux existants afin de démontrer et de déployer des actions de transformation devant atténuer les effets et s'adapter au changement climatique.
FEM	Fonds pour l'environnement mondial Le FEM est un fonds fiduciaire multidonateurs qui finance des actions visant à lutter contre les menaces critiques qui pèsent sur l'environnement mondial. Il fournit des subventions et des financements concessionnels qui couvriront les coûts « incrémentiels » ou supplémentaires associés à la transformation de projets apportant des bénéfices nationaux en projets générateurs de bénéfices environnementaux mondiaux.
FVC	Fonds vert pour le climat FVC a été créé en 2010 en tant qu'entité opérationnelle du mécanisme financier de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Devenu opérationnel en 2015, son objectif principal est de promouvoir un changement de paradigme vers des voies de développement à faible émission et résilientes au changement climatique dans les pays en développement. La Banque est l'une des entités agréées du FVC par l'intermédiaire desquelles ses fonds sont versés aux pays bénéficiaires. Les décisions de financement sont guidées par six critères d'investissement reflétant les principales dispositions du FVC.

Source: Banque africaine de développement 2019.

NOTES

1. CCNUCC s.d.
2. Analyse basée sur 44 pays africains.
3. Integral Consult 2021.
4. Integral Consult 2021 basé sur les données de Africa NDC Hub (2021).
5. Les scénarios de réchauffement faible et élevé correspondent à des augmentations des températures moyennes mondiales inférieures à 2 degrés Celsius et supérieures à 4 degrés Celsius, respectivement.
6. Gouvernement écossais 2021.
7. OCDE 2021.
8. Masood et Tollefson 2021.
9. CCNUCC 2011.
10. https://www.thegef.org/projects-operations/database?f%5B0%5D=%3A2207&f%5B1%5D=focal_areas%3A2207.
11. Watson et Schalatek 2022.
12. IPC 2021.
13. Watson et Schalatek 2022.
14. Bennett 2021.
15. Watson et Schalatek 2022.
16. Les marqueurs de Rio font référence aux conventions du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro de 1992 sur la biodiversité, les changements climatiques (atténuation et adaptation) et la désertification (OCDE s.d.).
17. Garschagen et Doshi 2022.
18. Y compris le Burundi, l'Érythrée, la Guinée-Bissau, le Libéria, la Mauritanie, la Centrafrique, la République démocratique du Congo, la Sierra Leone, la Somalie, le Soudan du Sud et le Soudan.
19. Extrait de <https://data.worldbank.org/indicator/CM.MKT.LCAP.GD.ZS?locations=MU>.
20. Soumaré et coll. 2021.
21. Kahn et coll. 2019.
22. Jordà et coll. 2019.
23. Cherif et Hasanov 2018.
24. Benali, Abdelkafi et Feki 2018 ; Kling et coll. 2018.
25. Dafermos, Nikolaidi, et Galanis 2018.
26. Thwaites et coll. 2017.
27. Thwaites and Amerashinghe 2017.
28. GFANZ 2021.
29. Marsh 2021.
30. CCNUCC 2021.
31. IPC 2021.
32. IPC 2021.
33. Napier 2021.
34. FSD Kenya et South Pole 2021.
35. Muganyi, Yan, et Sun 2021.
36. Marbuah 2020.
37. Un « marché du carbone » ou un système d'échange de droits d'émissions de gaz à effet de serre est une méthode permettant de réduire le dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre en fixant un prix pour les émissions de carbone. Lorsqu'elle est bien conçue et mise en œuvre, cette méthode de réduction de la pollution permet de lutter contre d'autres polluants.
38. Une « compensation carbone » est une réduction des émissions de GES – ou une augmentation du stockage du carbone (par exemple, par la régénération des sols ou la plantation d'arbres) – qui sert à compenser les émissions générées ailleurs.
39. Comparé à 4 % en Amérique latine, 5,9 % en Chine et 5 % en Inde (CCNUCC 2012).
40. Henze 2022.
41. Yu et coll. 2021.
42. Koh et coll. 2021.
43. Koh et coll. 2021.
44. Koh et coll. 2021.
45. CPLC 2017.
46. McKinsey 2021.
47. L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) définit les solutions fondées sur la nature comme « des actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés, pour relever directement les enjeux de société de manière efficace et adaptative tout en assurant le bien-être humain et des avantages pour la biodiversité ».
48. Shalal 2021.
49. Kahn et coll. 2019.
50. Voir Banque africaine de développement (2021a) pour des discussions sur les questions de restructuration de la dette en Afrique.
51. Banque africaine de développement 2016.
52. Banque africaine de développement 2016.
53. PNUJ 2016.
54. EIB 2021.
55. Banque africaine de développement 2021b
56. IRENA 2020.



RÉFÉRENCES

- Africa NDC Hub. 2021. *Africa's NDC Journey and the Imperative for Climate Finance Innovation: A Report by the Africa NDC Hub for COP26*. https://africandchub.org/sites/default/files/2021-11/211103_ANDC%20Hub_Africa%E2%80%99s%20NDC%20journey%20and%20climate%20finance_.pdf.
- Banque africaine de développement. 2016. « Centre africain des ressources naturelles : catalyser la croissance et le développement grâce à une gestion efficace des ressources naturelles ». Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement. https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/anrc/AfDB_ANRC_BROCHURE_en.pdf.
- Banque africaine de développement. 2019. *Climate Finance Matters 2019*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- Banque africaine de développement. 2021a. *Perspectives économiques en Afrique 2021*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- Banque africaine de développement. 2021b. *Le potentiel des banques vertes et des fonds nationaux pour le changement climatique pour l'Afrique : rapport d'orientation*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- Banque mondiale. 2020. "Mobilising Private Finance for Nature." Washington, DC: Banque mondiale. <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/916781601304630850-0120022020/original/FinanceforNature28Sepwebversion.pdf>.
- Banque mondiale. 2021. "What You Need to Know about Green Loans." Feature story, October 4. <https://www.worldbank.org/en/news/feature/2021/10/04/what-you-need-to-know-about-green-loans>.
- BEI (Banque européenne d'investissement). 2021. *La finance au service de l'Afrique: un développement vert, intelligent et inclusif du secteur privé*. Luxembourg : Banque européenne d'investissement.
- Benali, N., I. Abdelkafi et R. Feki. 2018. "Natural-disaster Shocks and Government's Behavior: Evidence from Middle-income Countries." *International Journal of Disaster Risk Reduction* 27: 1–6.
- Bennett, V. 2021. "MDBs' Climate Finance Rose to US\$ 66 Billion in 2020, Joint Report Shows." Communiqué de presse, Banque européenne pour la reconstruction et le développement, 30 juin. <https://www.ebrd.com/news/2021/mdbs-climate-finance-rose-to-us-66-billion-in-2020-joint-report-shows.html>.
- Bloomberg NEF (Bloomberg New Energy Finance). 2021. "Sustainable Finance Database." Consulté le 1^{er} avril 2022.
- CCNUCC (Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques). 2011. «Rapport de la Conférence des Parties sur sa seizième session, tenue à Cancún du 29 novembre au 10 décembre 2010.» <http://unfccc.int/resource/docs/2010/cop16/eng/07a01.pdf>.
- CCNUCC (Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques). 2012. "Benefits of the Clean Development Mechanism 2012." https://unfccc.int/resource/docs/publications/abc_2012.pdf.
- CCNUCC (Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques). 2021. "Nationally Determined Contributions under the Paris Agreement." Rapport de synthèse révisé du Secrétariat. https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cma2021_08r01_E.pdf.
- CCNUCC (Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques). sd "Decision -/CP.26, Glasgow Climate Pact." Version avancée non éditée. https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cop26_auv_2f_cover_decision.pdf.
- Cherif, R. et F. Hasanov. 2018. "The Volatility Trap: Precautionary Saving, Investment, and Aggregate Risk." *International Journal of Financial Economics* 23: 174–185.
- Consultation Intégrale. 2021. «Besoins des pays africains liés à la mise en œuvre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de l'Accord de Paris, janvier 2021.» https://unfccc.int/sites/default/files/resource/Needs%20Report_African%20countries_Bank_FINAL.pdf.
- CPI (Climate Policy Initiative). 2021. *Global Landscape of Climate Finance 2021*. <https://www.climatepolicyinitiative.org/wp-content/uploads/2021/10/Full-report-Global-Landscape-of-Climate-Finance-2021.pdf>.
- CPLC (Carbon Pricing Leadership Coalition). 2017. « Rapport de la Commission de haut niveau sur les prix du carbone : entretien avec les coprésidents de la Commission de haut niveau sur les prix du carbone ». Washington, DC: Banque mondiale.
- Dafermos, Y., M. Nikolaidi et G. Galanis. 2018. "Climate Change, Financial Stability and Monetary Policy." *Ecological Economics* 152: 219–234.
- FSD Kenya & South Pole, 2021 [add reference]
- Garschagen, M. et D. Doshi. 2022. "Does Funds-based Adaptation Finance Reach the Most Vulnerable

- Countries?" *Global Environmental Change* 73 (mars): 102450.
- GFANZ (Glasgow Financial Alliance for Net Zero). 2021. *The Glasgow Financial Alliance for Net Zero: Our Progress and Plan towards a Global Economy*. <https://assets.bbhub.io/company/sites/63/2021/11/GFANZ-Progress-Report.pdf>.
- Henze, V. 2022. "Carbon Offset Prices Could Increase Fifty-Fold by 2050." BloombergNEF, 10 janvier. <https://about.bnef.com/blog/carbon-offset-prices-could-increase-fifty-fold-by-2050/>. Consulté le 15 mars 2022.
- IRENA (Agence internationale des énergies renouvelables). 2020. *The Renewable Energy Transition in Africa Country Studies for Côte d'Ivoire, Ghana, South Africa, Morocco and Rwanda*. Abu Dhabi, United Arab Emirates: IRENA. https://www.irena.org/-/media/Files/IRENA/Agency/Publication/2021/March/Renewable-Energy-Transition-Africa_Country_Studies_2021.pdf.
- Jordà, Ò., M. Schularick, A. M. Taylor et F. Ward. 2019. "Global Financial Cycles and Risk Premiums." *IMF Economics Review* 67: 109–150.
- Kahn, M., K. Mohaddes, R. N. C. Ng, M. H. Pesaran, M. Raissi et J. C. Yang. 2019. "Long-Term Macroeconomic Effects of Climate Change: A Cross-Country Analysis." Working Paper WP19-215, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Kling, G., Y. Lo, V. Murinde et U. Volz. 2018. "Climate Vulnerability and the Cost of Debt." SOAS University of London and German Development Institute.
- Koh, L. P., Y. Zeng, T. V. Sarira et K. Siman. 2021. "Carbon Prospecting in Tropical Forests for Climate Change Mitigation." *Nature Communications* 12 (1): 1–9.
- Marbuah, G. 2020. "Scoping the Sustainable Finance Landscape in Africa: The Case of Green Bonds." Stockholm: Stockholm Sustainable Finance Centre. https://www.stockholmsustainablefinance.com/wp-content/uploads/2018/06/SSFC_greenbonds_africa_report.pdf. Consulté le 15 mars 2022.
- Marsh, A. 2021. "Investors in Fossil Fuels Announce Plans to Divest \$39.2 Trillion." *Business Standard*, October 26. https://www.business-standard.com/article/markets/investors-in-fossil-fuels-announce-plans-to-divest-39-2-trillion-121102600666_1.html.
- Masood, E., et J. Tollefson. 2021. "'COP26 Hasn't Solved the Problem': Scientists React to UN Climate Deal." *Nature* 599: 355–356. <https://www.nature.com/articles/d41586-021-03431-4>.
- McKinsey. 2021. *Africa's Green Manufacturing Crossroads: Choices for a Low-carbon Industrial Future*. McKinsey & Company.
- Muganyi, T., L. Yan et H. P. Sun. 2021. "Green Finance, Fintech and Environmental Protection: Evidence from China." *Environmental Science and Ecotechnology* 7: 100107.
- Napier, M. 2021. "Africa Green Finance Coalition: Seizing the Opportunity that Green Investment Provides." *Race to Zero*, November 2. <https://racetozero.unfccc.int/africa-green-finance-coalition-seizing-the-opportunity-that-green-investment-provides/>.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2021. « Financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés Tendances agrégées mises à jour avec les données de 2019. Le financement climatique et l'objectif de 100 milliards de dollars. Paris : Éditions OCDE.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). n.d.a. « Changement climatique : Statistiques du financement du développement extérieur du CAD de l'OCDE. » Paris : Éditions OCDE.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). n.d.b. OCDE DAC Rio Markers for Climate Change Handbook . Paris : Éditions OCDE.
- Pauw, P., T. Beck et M. J. Valverde. 2022. "NDC Explorer." German Development Institute, African Centre for Technology Studies, Stockholm Environment Institute, and Frankfurt School–UNEP Collaborating Centre for Climate & Sustainable Energy Finance.
- PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement). 2016. "Is Africa's Natural Capital the Gateway to Finance Its Development?" News story, 21 septembre. <https://www.unep.org/news-and-stories/story/africas-natural-capital-gateway-finance-its-development>.
- Scottish Government. 2021. "Scotland to Boost Climate Funding." Press release, November 11. <https://www.gov.scot/news/scotland-to-boost-climate-funding/>.
- Shalal, A. 2021. "IMF, World Bank to Unveil 'Green Debt Swaps' Option by November, Georgieva Says." *Reuters*, April 8. <https://www.reuters.com/article/us-imf-world-bank-climate-swaps-idUSKBN2BV2NU>. Accessed March 7, 2022.
- Soumaré, I., D. Kanga, J. Tyson et S. Raga. 2021. "Capital Market Development in Sub-Saharan Africa: Progress, Challenges and Innovations." ODI Research Series for Financial Development in Africa WP 2, Overseas Development Institute, London.



- Spinaci, S. 2021. "Green and Sustainable Finance." [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2021/679081/EPRS_BRI\(2021\)679081_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2021/679081/EPRS_BRI(2021)679081_EN.pdf).
- Thwaites, J. et N. Amerashinghe. 2017. *The Climate Finance Architecture the World Needs*. Washington, DC: World Resources Institute.
- Thwaites, J., N. Amerashinghe, G. Larsen et A. Ballesteros. 2017. *The Future of the Funds: Exploring the Architecture of Multilateral Climate Finance*. Washington, DC: World Resources Institute.
- UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). 2020. "Women in Mozambique engage in Climate Change action. International Union for Conservation of Nature." Press release, March 9. Gland, Switzerland: IUCN. <https://www.iucn.org/news/eastern-and-southern-africa/202003/women-mozambique-engage-climate-change-action>.
- Van der Ven, C. et L. Signé. 2021. "Greening the AfCFTA: It Is Not Too Late." Policy Brief, Africa Growth Initiative at Brookings, Washington, DC. <https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2021/09/21.09.15-Greening-the-AfCFTA.pdf>.
- Watson, C. et Schalteck, L., 2022. "The Global Climate Finance Architecture." Climate Finance Fundamentals 2, Climate Funds Update, Overseas Development Institute and Heinrich Böll Stiftung, London and Washington, DC. https://climatefundsupdate.org/wp-content/uploads/2022/03/CFF2-Global-CF-Architecture_ENG-2021.pdf.
- Yu S., J. Edmonds, C. Munnings, J. Hoekstra, J. Steponaviciute et E. Lochner. 2021. "The Potential Role of Article 6 Compatible Carbon Markets in Reaching Net-Zero." Working Paper, University of Maryland School of Public Policy, College Park, MD. https://www.ieta.org/resources/Resources/Net-Zero/Final_Net-zero_A6_working_paper.pdf.

NOTES PAYS





AFRIQUE AUSTRALE

Afrique du Sud

Développements macroéconomiques récents

Le PIB de l'Afrique du Sud a chuté de 6,4 % en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19 qui a perturbé le commerce et les voyages. L'économie a connu une croissance estimée à 4,9 % en 2021, grâce à la reprise de la finance du côté de l'offre et de l'investissement fixe du côté de la demande. L'inflation globale a augmenté pour atteindre 4,5 % en 2021, contre 3,3 % en 2020, en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires et des transports, le taux directeur a donc été relevé, passant de 3,5 % en 2020 à 3,75 % en novembre 2021. Le déficit budgétaire a atteint un niveau record de 10 % du PIB en 2020 du fait des dépenses supplémentaires destinées à atténuer l'impact de la COVID-19, selon les estimations, il devrait se réduire à 5,8 % du PIB en 2021, sous l'effet de l'augmentation des recettes et de la rationalisation des dépenses. L'excédent du compte courant a été estimé à 3,8 % du PIB en 2021, contre 2 % en 2020, en raison de l'amélioration des résultats à l'exportation et de la hausse des prix des matières premières.

Les réserves extérieures sont passées de 54,5 milliards USD en juillet 2021 à 58,4 milliards USD en août 2021 (environ 5 mois de couverture des importations), grâce à l'allocation de DTS. Selon les estimations, la dette publique globale de l'Afrique du Sud a légèrement diminué, passant de 71 % du PIB en 2020 à 70 % en 2021, en raison de l'assainissement budgétaire. Le secteur financier est stable, les banques détenant des fonds propres suffisants : 15,8 % en mars 2020 et 18,07 % en janvier 2022, contre 18,04 % en décembre 2021, soit bien au-dessus du minimum réglementaire de 10,5 %. La pauvreté reste cependant élevée, touchant 55,5 % de la population en 2015, avec un taux de chômage de 35 % en septembre 2021.

Perspectives et risques

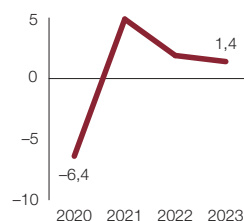
L'économie devrait croître de 1,9 % en 2022 et de 1,4 % en 2023, grâce à la croissance du commerce, du tourisme, du secteur minier et de l'industrie. L'inflation devrait grimper à 5,8 % en 2022, en raison de la hausse des prix du pétrole et des hausses probables des prix des denrées alimentaires

suite au conflit Russie-Ukraine, mais devrait diminuer à 4,6 % en 2023. Le déficit budgétaire devrait aussi se creuser pour atteindre à 6,2 % du PIB en 2022 avant de diminuer à 5,1 % du PIB en 2023 grâce aux mesures d'assainissement budgétaire, notamment l'augmentation des recettes fiscales et la réduction du coût salarial. Le compte courant devrait afficher un déficit de 1,4 % en 2022 et passer en excédent de 0,1 % du PIB en 2023, en raison de la reprise de la demande d'importations et de la baisse attendue des prix des matières premières. Parmi les risques à la baisse figurent l'incertitude liée à la pandémie de COVID-19, les contraintes d'approvisionnement en électricité, la gouvernance médiocre des entreprises publiques et les passifs éventuels associés.

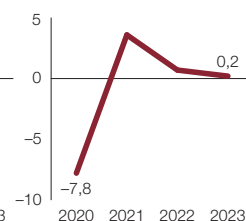
Changement climatique et options de politiques publiques

Le pays est le 12^e plus grand émetteur mondial de GES et le plus grand d'Afrique. Il doit aussi faire face aux effets significatifs du changement climatique. Ainsi, à la fin de 2021, de fortes pluies ont provoqué des inondations qui ont entraîné des pertes humaines et des dommages aux biens et aux infrastructures dans certaines parties du pays. Le gouvernement a adopté une législation sur le climat pour soutenir les mesures d'atténuation et d'adaptation en renforçant son engagement envers l'Accord de Paris. L'Afrique du Sud a élaboré une stratégie nationale d'adaptation au changement climatique, alignée sur le Plan de développement national 2030 ; et en matière d'atténuation, par le biais du Carbon Act 2019, le gouvernement a introduit une taxe carbone de 120 rands par tonne eqCO_2 , ciblant le secteur à fortes émissions de carbone. Le pays met également en œuvre la Stratégie de transition énergétique juste pour une énergie plus propre. Elle a mis à jour sa CDN en 2021 pour y inclure une Stratégie de développement à faible émission de carbone pour les secteurs de l'énergie, de l'exploitation minière, de l'industrie, de l'agriculture et de la gestion des déchets, afin de limiter l'empreinte carbone nationale à une limite maximale de 350–420 Mt eqCO_2 d'ici 2030. Les besoins de financement pour la CDN actualisée sont estimés entre 55 et 59 milliards USD sur la période 2020–2030.

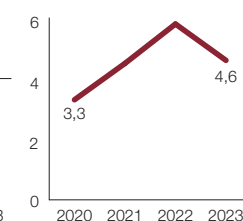
Taux de croissance du PIB réel (%)



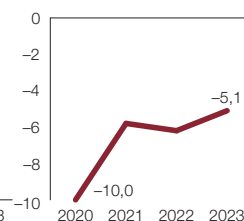
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

L'économie angolaise a connu une croissance de 0,7 % en 2021, après une contraction de 5,40 % en 2020. Le revenu par habitant s'est contracté de 2,6 % en 2021 en raison du ralentissement de la croissance du PIB et de la forte croissance démographique, estimée à 3 %. La modeste croissance du PIB a été stimulée par la forte augmentation du prix du pétrole atteignant une moyenne annuelle, de 65,69 USD/baril, supérieure à celle de 39 USD/baril, utilisée dans le budget national. Le secteur pétrolier, qui représente 95 % des exportations de l'Angola, a connu des difficultés pendant la pandémie de COVID-19, avec une baisse du prix du baril allant jusqu'à 42,40 USD. Cependant, en 2021, le redressement du prix du baril et les recettes ont permis de diminuer le solde budgétaire à un excédent de 2,7 % du PIB contre un déficit de 3,8 % en 2020. L'augmentation des exportations de pétrole a porté l'excédent du compte courant à 11,4 % du PIB en 2021, contre 1,5 % en 2020, tandis que le ratio dette/PIB est passé de 135 % en 2020 à 95,9 % en 2021. Les recettes ont également bénéficié des réformes fiscales, notamment de la mise en œuvre de la TVA et des droits d'accises. Sous l'effet de facteurs liés à l'offre, l'inflation est restée élevée, à 25,7 % en 2021 et les réserves internationales se sont maintenues grâce à la hausse des exportations de pétrole à 8,1 mois de couverture des importations.

L'allocation de droits de tirage spéciaux (DTS) du FMI à l'Angola en 2021 équivalait à 1,0 milliard USD, dont une moitié a été utilisée pour renforcer les réserves internationales tandis que l'autre a été versée au trésor public. Les prêts non productifs du secteur bancaire représentaient 20 % des prêts bruts en octobre 2021, et le ratio d'adéquation du capital était situé à 23,1 %, au-dessus du seuil réglementaire de 10 %. La pandémie a entraîné une accélération des efforts pour mettre en œuvre le programme de transfert monétaire, mais le taux de chômage élevé de 34 % a éclipsé les tentatives visant à réduire la pauvreté, qui, en 2019, s'élevait déjà à 40,6 % de la population, et aura probablement augmenté pendant la pandémie.

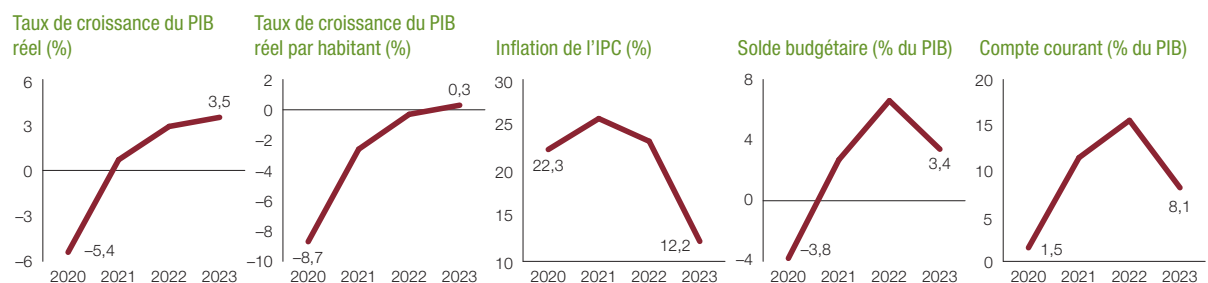
Perspectives et risques

Le redressement du prix du pétrole brut, d'environ 55 USD le baril en janvier 2021 à plus de 125 USD en mars 2022, en raison des tensions entre la Russie et l'Ukraine, a renforcé les recettes et amélioré les perspectives de croissance à moyen terme. En 2022 le PIB devrait augmenter de 2,9 %, tandis que

l'inflation devrait chuter légèrement à 23,2 %, suite à l'appréciation de 15 % du taux de change du kwanza par rapport au dollar en 2021 et à la mise en œuvre d'une politique monétaire stricte. Toutefois, le conflit entre la Russie et l'Ukraine a exercé des tensions sur les prix des produits alimentaires de base et sur l'inflation. Le principal risque à la baisse est la volatilité du prix du pétrole que le budget national de 2022 compte atténuer par l'établissement d'un prix prudent de 59,00 USD/baril. Si le prix du pétrole reste stable, un excédent budgétaire d'au moins 1,6 % du PIB est attendu, le ratio de la dette au PIB diminuant encore à 78,9 % et le compte courant restant positif, à 15,5 % du PIB en 2022. Si la hausse actuelle du prix du pétrole se résorbe, la volatilité du taux de change pourrait déclencher une accumulation de pressions inflationnistes, ce qui présenterait de nouveaux risques pour la reprise.

Changement climatique et options de politiques publiques

L'Angola figure au 23^e rang sur 180 pays dans l'IRC 2019, cependant, les sécheresses sont, depuis, devenues plus fréquentes et plus graves. En 2021, une sécheresse, la plus sérieuse depuis 40 ans, a affecté l'agriculture, principalement dans les provinces du Sud. Plus de 1,58 million de personnes devraient connaître des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë en mars 2022 à cause de la mauvaise récolte et de la pression inflationniste, selon le Cadre intégré de la classification de la sécurité alimentaire (IPC). L'Angola a élaboré la Stratégie nationale sur le changement climatique (2018–2030) qui établit une vision pour faire face contre le changement climatique, et a renforcé ses initiatives pour les engagements de l'Accord de Paris. Dans sa Contribution déterminée au niveau national (CDN), l'Angola s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 24 %, d'ici 2025. Pour y parvenir, il a établi l'Observatoire du climat et de l'environnement. Selon l'étude sur les effets macroéconomiques à long terme du changement climatique du FMI datant de 2019, dans un scénario où les GES ne seraient pas atténués, le réchauffement climatique pourrait, d'ici 2030, entraîner une perte de 0,71 % du PIB par habitant. D'autre part, l'investissement dans les énergies renouvelables (ER) se poursuit, notamment dans le secteur de l'électricité, les centrales hydroélectriques produisant plus de 60 % de l'approvisionnement national. Cependant, il existe un potentiel d'investissements privés naissants dans les énergies vertes, notamment dans les projets photovoltaïques hors réseau destinés aux communautés rurales.



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

Avec l'assouplissement des restrictions liées à la COVID-19, le PIB du Botswana a progressé de 12,5 % en 2021 après une contraction de 8,7 % en 2020. Grâce à la reprise du marché mondial du diamant, la production minière a augmenté. Quant à la production non minière, elle a également progressé, notamment dans les secteurs de l'administration publique et de la défense, de la construction et du commerce de gros et de détail. La demande globale a augmenté en 2021, du fait de l'atténuation de l'impact négatif de la COVID-19 sur les exportations nettes, et de l'augmentation des dépenses publiques provoquée par la pandémie qui n'a pas affecté la consommation. La croissance du PIB par habitant a suivi la tendance du PIB. Le déficit budgétaire, financé par des emprunts et un prélèvement sur les réserves, s'est creusé pour atteindre 6,2 % du PIB en 2021, en raison de l'augmentation des dépenses nettes liées à la pandémie. La dette publique, qui représente 18,6 % du PIB en 2021, demeure soutenable. La Banque du Botswana a adopté une politique monétaire accommodante, avec un taux directeur de 3,75 % en 2021. L'inflation annuelle moyenne en 2021 a dépassé la limite supérieure de la fourchette de 3 à 6 % de la Banque centrale, en raison de la hausse des prix du carburant, de la TVA et de la demande intérieure. Le secteur financier du Botswana est bien capitalisé. Le ratio d'adéquation des fonds propres s'est établi en moyenne à 19,8 % en 2020, et à 18,5 % en août 2021, au-dessus de l'exigence prudentielle de 12,5 %. Le ratio des prêts non productifs est tombé à 3,7 % en août 2021, contre 4,5 % en août 2020. Le déficit des comptes courants, largement financé par les investissements des fonds de pension offshore, s'est réduit à 1,9 % du PIB en 2021, contre 10,6 % en 2020, grâce à la remontée des prix des diamants et des recettes de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU). Les réserves internationales s'élevaient à 4,6 milliards USD à la fin novembre 2021 (10 mois de couverture des importations). Le Botswana a reçu 189 millions de droits de tirage spéciaux (DTS) dans l'allocation du FMI (environ 268,4 millions USD ; 1,6 % du PIB), qui seront probablement utilisés pour reconstituer les réserves ou pour le soutien budgétaire. Le taux de pauvreté du Botswana est relativement faible (16,1 % en 2019) tandis que le taux de chômage élevé est de 26,0 % (trimestre à décembre 2021).

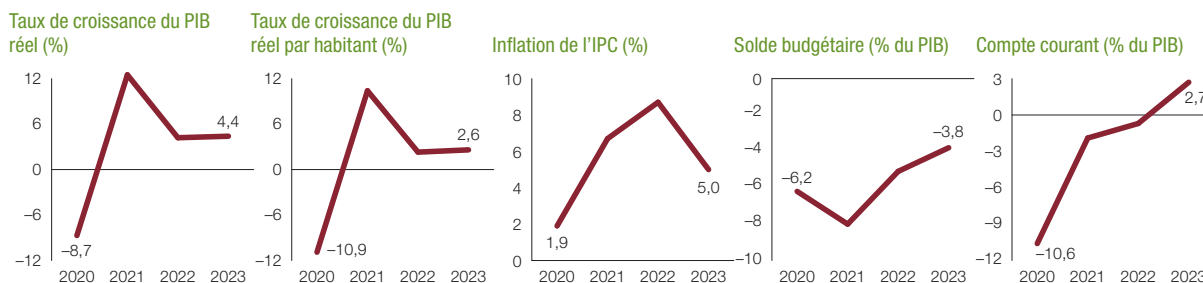
Perspectives et risques

En 2022, la croissance du PIB devrait se modérer à 4,2 %, grâce à la poursuite de la reprise de l'activité économique et des prix des diamants, à la réussite du déploiement du vaccin contre la COVID-19 et à la mise en œuvre intégrale du Plan

de reprise économique et de transformation (ERTP). Les obstacles comprennent une demande plus faible de diamants qui pourrait résulter de la perte de l'élan de la reprise économique mondiale, de l'apparition de variants de la COVID-19, de la sécheresse persistante et de l'effet de la faible croissance économique de l'Afrique du Sud sur les exportations du Botswana et les recettes de l'UDAA. Étant donné qu'à moyen terme l'économie fonctionne en dessous de ses pleines capacités, l'inflation devrait revenir dans la fourchette de la banque centrale en 2023. Le déficit budgétaire pourrait se réduire, car les recettes intérieures augmentent grâce au stimulus de croissance de l'ERTP. Le compte courant pourrait enregistrer un excédent en 2023, avec la relance des industries du diamant et du tourisme. Si le chômage risque de s'aggraver après le confinement, cette tendance peut être atténuée par des programmes sociaux bien ciblés, tels que les réformes d'Ipelegeng, la fourniture de paniers alimentaires à certains ménages et la prise en compte de l'assurance chômage dans le cadre de l'ERTP.

Changement climatique et options de politiques publiques

Le Botswana se situe au 117^e rang sur 180 pays dans l'Indice de risque climatique mondial (IRC) de 2021. En ce qui concerne les effets macroéconomiques à long terme du changement climatique, selon l'évaluation du FMI de 2019, si l'accord de Paris de 2015 sur la limitation du réchauffement climatique n'est pas respecté, le Botswana pourrait perdre de 0,13 à 0,30 % de son revenu par habitant en 2030–50. Cependant, le pays a réalisé 61,9 % des 17 ODD, et est classé au 115^e rang sur 165 pays, selon l'indice des ODD 2021, bien qu'en ce qui concerne l'ODD 13 sur l'action climatique le pays ait stagné. C'est en partie pour surmonter ces difficultés que le Plan intégré de ressources 2020–2040 pour la production d'électricité couvre les technologies d'énergies renouvelables dans les domaines du solaire et de l'éolien, et que la feuille de route du Plan national d'adaptation 2020 du Botswana donne la priorité à l'objectif de la CDN, à savoir une réduction de 15 % des GES d'ici 2030 (pour un coût estimé à 18,4 milliards USD). La politique nationale de réponse au changement climatique de 2021 se concentre sur la gouvernance du changement climatique, le changement technologique et les investissements connexes. Le Botswana a renforcé la mobilisation des ressources de financement du climat par le biais de mécanismes tels que le Programme 2021 du Fonds vert pour le climat (FVC) sur les énergies renouvelables, les technologies propres et le capital naturel. Cependant, le renforcement des capacités institutionnelles demeure essentiel.



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

L'économie a progressé de 3,0 % en 2021 après une contraction de 9,6 % en 2020, grâce à la croissance dans le secteur des services (1,9 %) et le secteur secondaire (7,2 %). La COVID-19 est responsable de la baisse du revenu par habitant à 10,4 % en 2020 qui a cependant rebondi de 2,2 % en 2021. L'augmentation de la demande agrégée, notamment les dépenses de consommation, a stimulé les services, tandis que le secteur secondaire a été porté par une forte reprise dans la construction. En réaction à la crise de la COVID-19, la Banque centrale a créé une facilité proposant des prêts sur la dette des entreprises à un taux garanti de 0 %. L'inflation s'élevait à 5,8 % en 2021, en hausse par rapport aux 5,0 % de 2020, reflétant les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement.

Financé par des emprunts intérieurs et extérieurs, le déficit budgétaire s'est creusé à 5,8 % du PIB en 2021, contre 3,6 % en 2020, reflétant une baisse des recettes de la SACU. Le déficit du compte courant s'est creusé, passant de 2,2 % du PIB en 2020 à 6,9 % en 2021, reflétant une hausse dans les importations ; il a été financé par des transferts de capitaux provenant d'Afrique du Sud. La dette publique est évaluée à 50 % du PIB en 2021, en hausse par rapport aux 48 % de 2020. Les prêts non productifs ont augmenté, passant de 3,3 % en 2020 à 4,2 % en 2021, principalement à cause de la crise de la COVID-19. La pauvreté a progressé et est passée de 49,7 % en 2019 à 50 % en 2021, reflétant les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement. Le taux de chômage a également augmenté passant de 23,6 % en 2018 à 33 % en 2021.

L'allocation de DTS était de 65 millions (95,18 millions USD, ou d'une masse monétaire de 1,4 milliard, soit 4,8 % du PIB). Elle a permis au royaume de traiter sa crise budgétaire et de liquidités tout en contenant la pandémie de COVID-19. Les réserves officielles ont augmenté de 18,96 millions USD (Masse monétaire de 287 millions) en 2020 pour atteindre 843,17 millions USD (Masse monétaire de 1,28 milliard) au 17 septembre 2021.

Perspectives et risques

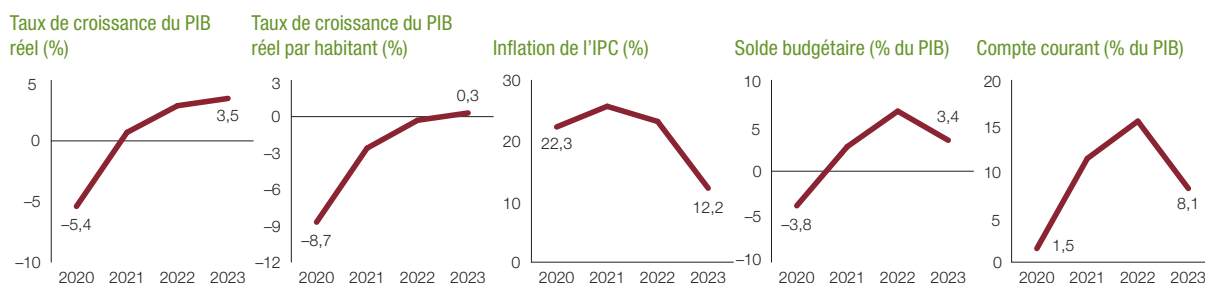
L'économie devrait progresser jusqu'à 2,8 % en 2022 et 2,7 % en 2023, tirée par le secteur des services et celui de la construction. L'inflation devrait être de 5,2 % en 2022 et de 5,0 % en 2023, en raison de l'inflation des prix des denrées alimentaires. Le déficit budgétaire devrait se rétrécir à 4,9 % du PIB en 2022 et à 3,9 % en 2023, en raison d'un rebond prévu des recettes de la SACU. Le compte courant devrait se détériorer et passer d'un déficit de 11,7 % du PIB en 2022 à 13,1 % en 2023 à cause des importations plus importantes. Les projections pour la dette totale sont de 50,2 % en 2022 et de 50,8 % en 2023.

Dans un contexte budgétaire fragile, la construction de la phase II du projet de développement hydraulique des zones de basses terres du Lesotho devrait relancer un peu l'économie. Le gouvernement a pris certaines mesures de consolidation à la fois du côté des dépenses et des recettes.

Changement climatique et options de politiques publiques

Le Lesotho occupe la 61^e place du classement 2021 de l'IRC. Les sécheresses fréquentes ont mis environ 500 000 personnes en situation d'insécurité alimentaire, et ont entraîné une baisse du pouvoir d'achat des ménages de 37 % en 2019. Les pénuries d'eau et les mauvaises récoltes ont laissé un cinquième de la population avec un besoin urgent d'aide alimentaire.

En 2001, le gouvernement a promulgué la Loi nationale sur l'environnement et a introduit le Programme national d'action et d'adaptation au changement climatique en 2007 pour réduire les émissions de GES de 10 % d'ici 2030. Le coût estimé de la mise en œuvre des mesures d'atténuation de la CDN est d'environ 5,37 milliards USD. Le gouvernement a reçu des financements du FVG et de la BAD pour la phase II du projet pour les basses terres. L'Institut des ressources naturelles a mis en route un projet financé par USAID pour améliorer les capacités des communautés locales à s'adapter aux impacts du changement climatique.



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

La pandémie a plongé Madagascar dans une profonde récession en 2020, avec une contraction du PIB de 7,1 %. La production économique a été particulièrement touchée dans les secteurs des mines (-56,8 %), de l'hôtellerie (-55,8 %) et du textile-habillement (-15,7 %), qui sont les principaux moteurs de la croissance. Après les efforts de gestion de la crise sanitaire et les mesures de relance économique, la croissance a rebondi à 3,3 % en 2021, soutenue par les investissements publics et privés qui ont atteint 19,9 % du PIB en 2021, contre 13,8 % en 2020. Le commerce extérieur a également contribué au redressement, notamment dans le secteur minier. Toutefois, la pandémie a pesé sur le déficit budgétaire, qui a continué de se creuser pour atteindre 5,4 % en 2021 contre 4,0 % en 2020. Le déficit des comptes courants a également légèrement augmenté, passant de 5,1 % du PIB en 2020 à 5,5 %, reflétant en partie la hausse des prix des produits pétroliers. L'inflation, qui avait diminué de moitié depuis 2018, est remontée à 5,9 % en 2021. Les fermetures d'entreprises et les pertes d'emplois ont fait perdre les moyens de subsistance surtout parmi les jeunes et les femmes. L'augmentation réelle du PIB par habitant de près de 10 points de pourcentage sur 2020-21 n'aura probablement eu qu'un effet limité sur la pauvreté, estimée à près de 77,4 % de la population en 2020. Madagascar a reçu une allocation de DTS de 332 millions de dollars en septembre 2021, qui devrait cibler les infrastructures de transport, de l'énergie et de l'eau.

Perspectives et risques

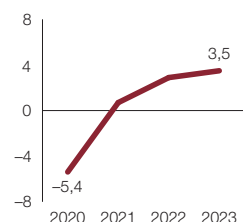
Les prévisions annoncent une croissance continue du PIB de 5,0 % en 2022, puis 5,4 % en 2023. Du côté de la demande, elle sera soutenue par les investissements publics et privés dans les infrastructures de transport et d'énergie, ainsi que par la reprise des exportations de minerais et de vanille. Les industries extractives et manufacturières, ainsi que les bâtiments et travaux publics, resteront les principaux moteurs de la croissance. Les principales menaces pour l'économie sont les nouvelles vagues de COVID-19, les chocs climatiques (en particulier la sécheresse et les cyclones) et le coût élevé

des matières premières en lien avec la pression exercée sur les prix par le conflit Russie-Ukraine. L'impact de la COVID-19 devrait continuer à peser sur les finances publiques, et le déficit budgétaire devrait rester élevé, à 5,1 % du PIB en 2022 et 4,9 % en 2023. Avec le prix élevé des produits essentiels sur le marché international, le déficit du compte courant devrait également rester élevé à 5,9 % du PIB en 2022, avant de tomber à 4,9 % en 2023. Utilisant une politique de ciblage de l'inflation, la banque centrale a commencé à augmenter certains taux bancaires officiels à partir d'août 2021, mais les pressions inflationnistes devraient se poursuivre, avec une inflation de 8,7 % en 2022, avant de baisser à 6,1 % en 2023.

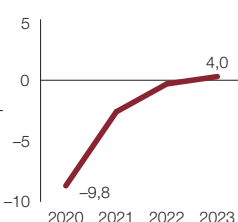
Changement climatique et options de politiques publiques

Madagascar est très vulnérable au changement climatique – en particulier à la sécheresse, aux inondations et aux cyclones, et se classe 29^e sur l'Indice mondial des risques climatiques en 2021. Au cours du premier trimestre de 2022, le pays a enregistré des tempêtes et des cyclones qui ont causé près de 200 décès et affecté 960 000 personnes. Ces événements extrêmes ont un impact majeur sur les infrastructures. Les pertes et dommages sont estimés à 20 % du PIB en moyenne par an, ce qui constitue un fardeau énorme pour l'économie, notamment pour l'agriculture, qui représentait 24 % du PIB et employait 64 % de la population active en 2020. Le pays est également très dépendant des combustibles fossiles, alors qu'il dispose d'un important potentiel hydroélectrique qui reste largement sous-utilisé, avec 884 GWh exploités sur un potentiel de 180 000 GWh. Surtout, Madagascar manque d'infrastructures durables pour gérer et s'adapter aux risques climatiques, et combler ce manque nécessiterait un financement estimé à 42 milliards de dollars sur la période 2017-30. Pour accélérer la transition énergétique, les responsables publics devraient se concentrer sur le développement de projets énergétiques à faible émission de carbone et sur la mobilisation de fonds pour le climat. Ils devraient également accélérer les politiques portant sur la gestion de l'eau, l'économie circulaire dans les chaînes de valeur agricoles et les technologies de l'industrie verte, notamment la valorisation des déchets industriels.

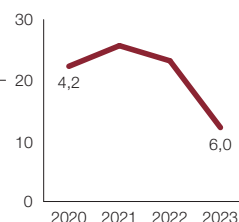
Taux de croissance du PIB réel (%)



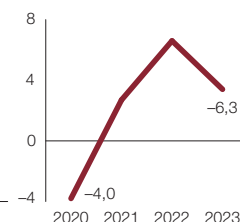
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



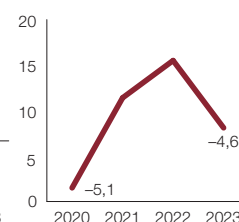
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

Au Malawi, la croissance du PIB est passée de 0,9 % en 2020 à 3,9 % en 2021 au milieu de la troisième vague de la COVID-19. La croissance en 2021 a été tirée par l'agriculture (6,3 %), le commerce de gros (2 %), l'hébergement (1,3 %), les services financiers (4,8 %) et les services de transport (3,1 %). L'industrie manufacturière (0,6 %), l'industrie minière (1,1 %), l'électricité (1,1 %) et la construction (1,1 %) se sont toutes contractées. La mise en œuvre du plan de relance socio-économique COVID-19 2021–2023 est en cours. La politique monétaire est restée relativement souple avec un taux directeur de 12 % au cours de l'année jusqu'en novembre 2021. L'inflation s'est élevée à 9,3 % en 2021, contre 8,8 % en 2020, en raison de la hausse des prix des carburants, mais également de la baisse de l'inflation alimentaire. Le kwacha malawite s'est établi en moyenne à 747 MWK contre 1 USD en 2020, mais s'est déprécié jusqu'à 821,5 à la fin octobre 2021.

Le secteur bancaire reste rentable et bien capitalisé, avec des ratios de fonds propres de base et de fonds propres totaux, de 17,2 % et 20,7 % en décembre 2021, et une croissance du crédit au secteur privé qui a doublé pour atteindre 30,1 % en 2021, contre 11,7 % en 2020. Le déficit du compte courant s'est creusé, passant de 12,2 % à 13,1 % du PIB en 2020 et 2021, en raison de la chute des exportations. Les réserves officielles se sont établies à 1,4 mois de couverture des importations en décembre 2021, soutenues par les exportations de tabac et l'allocation de DTS de 133 millions USD, qui devrait porter les réserves brutes à 1,5 mois d'importations en 2022. Le reste de l'allocation de DTS a été utilisé pour renforcer l'appui budgétaire en réponse à la COVID-19 et aux dépenses récurrentes. La situation budgétaire reste difficile, les recettes ayant chuté à 16,4 % du PIB 2021, contre 21,1 % en 2020, elles devraient atteindre 12,4 % du PIB en 2022. Le déficit budgétaire s'est stabilisé à 7,4 % du PIB en 2021, contre 9 % en 2020, et est financé par la dette et les dons.

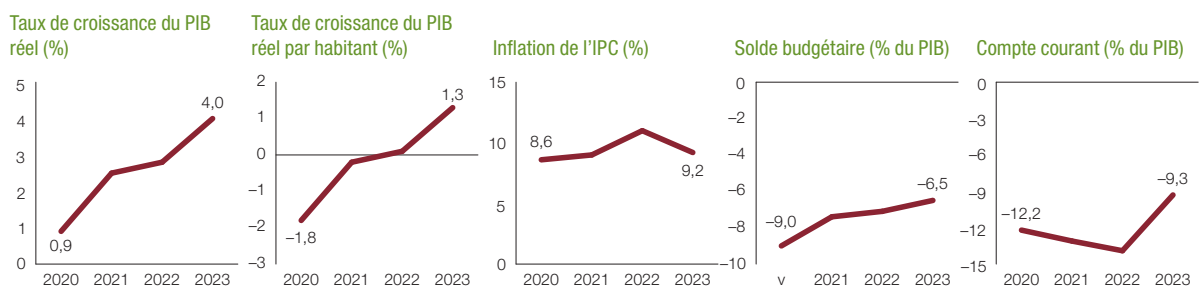
Perspectives et risques

La croissance économique devrait atteindre 2,8 % en 2022 et 4,0 % en 2023. Les perspectives d'amélioration reposent sur

une croissance plus forte de l'agriculture, l'endigement de la COVID-19 et la réussite du programme de vaccination, ainsi que sur une reprise du tourisme, des exportations, des IDE et des investissements publics. La politique monétaire devrait rester accommodante. Le déficit du compte courant devrait s'améliorer grâce aux exportations et passer de 13,9 % du PIB en 2022 à 9,3 % du PIB en 2023. Les risques à la baisse sont liés à la persistance de la COVID-19, aux chocs climatiques, à la hausse de la dette publique et à l'aggravation du déficit budgétaire. Le ratio dette publique/PIB passera de 59,2 % en 2021 à 64,3 % en 2022, au risque d'évincer le secteur privé. L'inflation restera relativement élevée, à 11 % en 2022, à cause de la hausse des prix du pétrole, avant de baisser à 9,2 % en 2023. Les réserves officielles brutes s'amélioreront pour atteindre 1,5 mois d'importations en 2022 et 2023. Le Malawi diversifie ses exportations vers les minéraux pour atténuer les chocs sectoriels.

Changement climatique et options de politiques publiques

Le Malawi occupe la 5^e place dans le classement 2021 de l'IRC. Ses chocs climatiques cycliques, notamment les sécheresses, les cyclones et les inondations, ont alimenté une dette publique élevée et persistante. Après la sécheresse de 2016 et les inondations de 2019 causées par les cyclones Idai et Kenneth, le pays a été frappé par le cyclone Ana en 2022. Le FMI estime qu'à l'horizon 2030–2050, le Malawi pourrait perdre 0,29 % à 0,62 % de son PIB par habitant. Le plan national d'adaptation de 2020 oriente les initiatives d'investissement dans le domaine du climat. Le gouvernement a établi des priorités pour les mesures d'adaptation dans les domaines de l'agriculture, des ressources en eau, de la santé, des infrastructures, de l'aménagement du territoire, des transports, de la gestion des risques de catastrophe, de la foresterie, de la faune et de l'énergie. Pourtant, le financement pour le climat reste insuffisant, alors que la mise en œuvre des mesures d'adaptation proposées dans la CDN actualisée en 2021 est estimée à environ 4,5 milliards USD jusqu'en 2040. Selon le rapport d'examen national volontaire 2020, il est peu probable que le Malawi atteigne les cibles mondiales de l'ODD 13 relatif à l'action climatique.



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

La croissance du PIB s'est redressée à partir de 2020, pour atteindre 4 % en 2021, soit en deçà de la prévision initiale de croissance de 7,5 %. Cette performance mitigée est due à la fois au confinement partiel après l'apparition d'une nouvelle vague de COVID-19 en mars-juin 2021, qui a compromis la reprise économique naissante, et au faible taux de vaccination au deuxième trimestre 2021 (18,9 %), qui a retardé la réouverture des frontières aux touristes étrangers. Malgré cette croissance modérée, le solde budgétaire s'est réduit à 9 % du PIB en 2021, contre 15,7 % du PIB en 2020, en raison de la hausse des recettes fiscales et de la réduction progressive des dépenses publiques de soutien à l'économie. Le ratio dette publique/PIB est monté à 89 % en 2021, contre 73,4 % en 2020, en raison de l'important déficit public accumulé depuis 2019. Le déficit du compte courant a continué de se creuser jusqu'à 13,6 % du PIB contre 9,2 % en 2020, sous l'effet d'un déficit massif du commerce extérieur et de maigres recettes touristiques. Les réserves internationales ont augmenté jusqu'à atteindre 7,3 milliards USD, représentant 18,2 mois d'importations en 2021 contre 17 mois en 2020. Le secteur financier a fait preuve de résilience, le ratio des prêts non productifs s'améliorant à 5,3 % en 2021 contre 6,1 % en 2020. L'inflation est restée élevée, à 4 %, du fait de la hausse des prix à l'importation, notamment du pétrole et des denrées alimentaires, et d'une politique monétaire accommodante. Le taux de chômage moyen a atteint 10,5 % en 2021, contre 6,4 % en 2019. La pauvreté est restée contenue grâce à l'établissement d'importants filets sociaux.

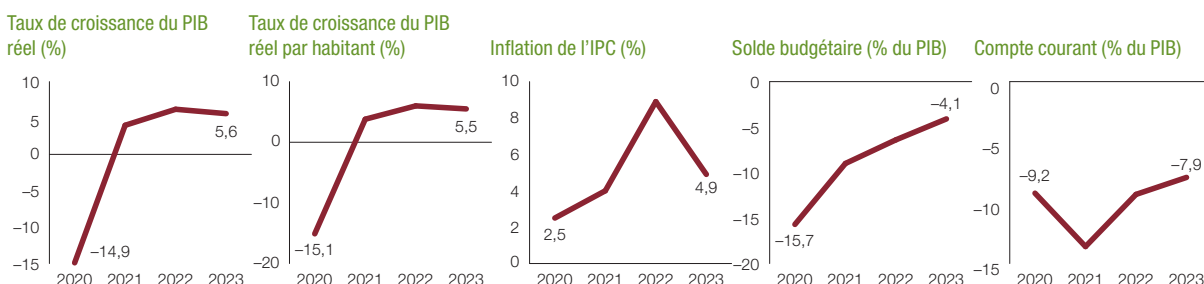
Perspectives et risques

La reprise de l'économie mauricienne devrait se poursuivre en 2022-2023, avec une croissance moyenne du PIB attendue à 5,9 %. L'amélioration continue de l'économie mondiale combinée à un taux de vaccination COVID-19 élevé devrait soutenir un secteur du tourisme revitalisé par la réouverture des

frontières en octobre 2021 et devrait déclencher des effets significatifs sur le reste de l'économie réelle. Le budget et le compte courant devraient bénéficier de ce climat favorable et diminuer jusqu'à 4,1 % d'ici 2023. La dette publique devrait diminuer à 87,1 % en 2022 et à 82,4 % en 2023. Après une hausse à 8,9 % en 2022 en raison de l'inflation qui devrait se réduire à 4,9 % en 2023 grâce à une politique monétaire restrictive et à la stabilisation des prix mondiaux, bien que ces perspectives puissent être menacées par une aggravation de la pandémie due à l'apparition de nouveaux variants de la COVID-19 et par les conséquences de la guerre en Ukraine sur les marchés des matières premières (pétrole, charbon et blé).

Changement climatique et options de politiques publiques

Maurice est très vulnérable au changement climatique, notamment aux épisodes météorologiques extrêmes (cyclones, tempêtes tropicales et inondations). Selon la Facilité mondiale pour la réduction des catastrophes et le relèvement (GFDRR). Le pays subit chaque année plus de 110 millions USD de plusieurs pertes directes dues aux inondations et aux cyclones tropicaux et 26 millions USD de coûts d'urgence, correspondant à un total de 1,24 % du PIB en 2020. 80 % de ces pertes sont causées par les cyclones tropicaux et 75 % concernent les secteurs résidentiel et commercial. Le pays ne contribue qu'à 0,01 % des émissions mondiales de GES, mais son empreinte carbone a considérablement augmenté de 789 354 t éqCO₂ en 1975, à 4 663 585 t éqCO₂ en 2020, dont 75 % proviennent de l'électricité et des transports. Dans le cadre des engagements contenus dans sa CDN, L'Île Maurice prévoit de réduire ses émissions de GES de 30 % d'ici 2030, et a élaboré un programme vert axé sur la modernisation du réseau électrique national en développant les énergies renouvelables à l'aide de technologies innovantes pilotées par l'Agence mauricienne des énergies renouvelables. Les mesures d'atténuation et d'adaptation coûteront environ 4,5 milliards USD d'ici 2030.



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Mozambique

Développements macroéconomiques récents

L'économie du Mozambique se remet progressivement de l'impact de la COVID-19 et du conflit de Cabo Delgado, qui a fait 3 800 morts et déplacé 780 000 personnes. Le PIB a augmenté de 2,2 % en 2021 après une contraction de 1,2 % en 2020, tiré du côté de l'offre par la reprise de l'agriculture et de l'exploitation minière, et du côté de la demande par les exportations et les dépenses publiques. Le taux de croissance démographique plus élevé a entraîné une baisse de 0,8 % de la croissance du PIB par habitant en 2021, et l'on estime que 600 000 personnes sont passées sous le seuil de pauvreté en 2021. L'inflation a presque doublé, passant de 3,1 % en 2020 à 5,7 % en 2021, en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants, ce qui a incité la Banque centrale à relever son taux directeur de 300 points de base en janvier 2021.

Le déficit budgétaire s'est contracté à 6,0 % du PIB en 2021, contre 7,0 % en 2020, grâce à l'augmentation des recettes liée à la reprise de l'activité économique. Toutefois, selon les estimations, la dette publique a augmenté pour atteindre 130 % du PIB en 2021, contre 122 % en 2020 à cause des dépenses dues au conflit notamment la sécurité et les besoins humanitaires. Le déficit des comptes courants s'est réduit à 20,8 % du PIB en 2021, contre 25,8 % en 2020 grâce à la reprise des exportations de produits de base, largement financée par les IDE. En 2021, les réserves internationales sont restées à 7 mois de couverture des importations et l'allocation de DTS de 306 millions USD les augmentera de 9 %. Le ratio des prêts non productifs du secteur bancaire a diminué jusqu'à 9,9 % en 2021, contre 12,6 % en juin 2020.

Perspectives et risques

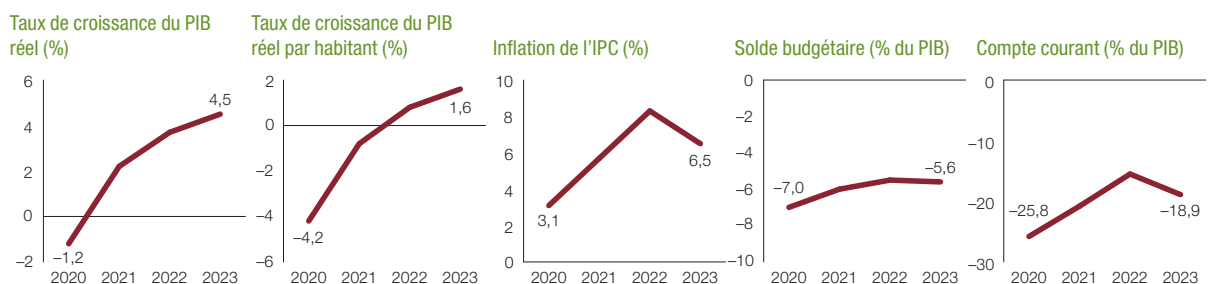
La croissance du PIB devrait dépasser le niveau pré-pandémique de 3,7 % en 2022 et de 4,5 % en 2023, en partie grâce aux projets miniers. L'inflation culminera à 8,3 % en 2022 en raison des effets perturbateurs du conflit entre la Russie et l'Ukraine avant de redescendre à 6,5 % en 2023. Le déficit budgétaire devrait se creuser pour atteindre 5,5 % du PIB en

2022 et 5,6 % du PIB en 2023, en raison des augmentations de salaire dans le secteur public. Le déficit du compte courant devrait passer à 15,5 % en 2022 et à 18,9 % en 2023 en raison des importations liées aux investissements dans le gaz naturel liquéfié (GNL). Le PIB par habitant devrait croître de 0,48 % en 2022 et de 1,6 % en 2023, ce qui réduirait la pauvreté à 60,3 %, soit inférieure à son niveau d'avant la crise de la COVID 19. Pour l'année 2022, les risques à la baisse majeurs sont la pandémie, le changement climatique et le conflit dans le nord. Le gouvernement sollicite un programme du FMI à hauteur de 470 millions USD en vue d'atténuer les vulnérabilités financières liées à ces risques. L'achèvement des projets GNL et l'accord de paix avec la RENAMO, la branche armée de l'opposition, ont contribué à l'essor de l'agriculture et du tourisme.

Changement climatique et options de politiques publiques

L'IRC 2021 a classé le Mozambique comme le pays le plus touché par le changement climatique — par exemple, les cyclones Idai et Kenneth ont causé en 2019 des dommages d'une valeur de 3,2 milliards USD et ont également frappé l'activité économique, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des populations rurales. Les subventions ne couvrant que 47 % des besoins de financement, le Mozambique a émis 118 millions USD d'obligations souveraines, aggravant la situation de l'endettement souverain déjà fragile.

La CDN vise à réduire les émissions de 99 Mt éqCO₂ entre 2020 et 2030. Le Mozambique accélère également la mobilisation des fonds tout en mettant en œuvre la Stratégie nationale d'adaptation et d'atténuation face au changement climatique 2013–2025, en visant à élargir l'accès à l'énergie et le modèle axé sur les énergies renouvelables et le gaz naturel, cependant un important déficit de financement subsiste. En effet, le coût estimé de la mise en œuvre des CDN s'élève à 53 milliards USD pour la période 2020–30, un montant bien supérieur aux 3,7 milliards USD mobilisés en 2011–20. Malgré des obstacles, le Mozambique est en bonne voie pour d'ici 2030 atteindre l'ODD 13 relatif à l'action climatique.



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

L'économie a subi une forte contraction de 7,9 % en 2020, due au choc de la COVID-19, avec notamment une baisse d'activité dans les domaines du tourisme, du commerce de détail et de gros, des services financiers, de l'investissement, de la santé et de l'éducation, du côté de l'offre, ainsi que dans les dépenses de consommation finale privée et dans l'investissement, du côté de la demande. Cette baisse d'activité a été partiellement compensée du côté de la demande par une hausse des exportations nettes. En conséquence, il s'est produit une forte baisse du PIB par habitant et une hausse du chômage et de la pauvreté. L'économie, reprenant en 2021, et, en même temps, le déploiement du programme national de vaccination COVID-19, ont entraîné une reprise modeste dans la plupart des industries et une croissance modérée du PIB de 2,4 % en 2021.

La Banque centrale a maintenu le taux directeur à un niveau historiquement bas de 3,75 % afin de soutenir l'économie nationale dans un contexte de faibles pressions inflationnistes. Bien que la qualité des actifs bancaires se soit détériorée, le ratio des prêts non productifs par rapport aux prêts bruts est resté bien en deçà du seuil fixé par la banque. Le déficit budgétaire s'est établi en moyenne à 8,1 % du PIB au cours de l'exercice 2020/21, sous l'effet des dépenses liées à la COVID-19 et de la baisse des recettes, portant la dette publique à 57,8 % du PIB. Le déficit budgétaire a été financé par l'émission d'obligations locales et par le financement des partenaires au développement. Le compte courant est passé d'un déficit de 1,8 % du PIB en 2019 à un excédent de 2,8 % du PIB en 2020 — principalement grâce à l'excédent du commerce de marchandises — pour retomber à un déficit de 1,3 % du PIB en 2021, financé par des capitaux étrangers. Les réserves internationales ont augmenté pour atteindre 6,3 mois de couverture des importations en 2021, contre 4,3 mois en 2020. La Namibie a reçu 300 millions USD (2,9 % du PIB et 10,0 % des réserves internationales brutes) en DTS. L'allocation permettra au pays de constituer ses réserves. Une partie de cette somme pourrait être dédiée au Plan de relance et de stimulation économique et de secours, à la protection sociale et à la prestation de services, ainsi qu'aux vaccinations.

Perspectives et risques

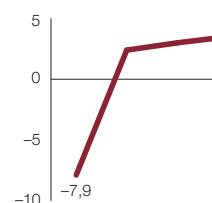
L'augmentation de la croissance économique de 3,0 % en 2022 et de 3,5 % en 2023 repose sur l'hypothèse d'une

reprise de la plupart des secteurs intérieurs et d'un rebond de la demande économique régionale et mondiale. Pour soutenir l'économie nationale, la politique monétaire devrait rester accommodante en 2022 et le secteur des services financiers devrait se redresser, les réserves atteignant 7 mois de couverture des importations. L'économie est confrontée à de nombreux risques, notamment la persistance de la pandémie et la lenteur de la vaccination. Tout choc économique mondial pèserait sur les exportations et les IDE, et contribuerait à creuser le déficit du compte courant, estimé à 2,9 % en 2022. Le déficit pourrait être plus important si les chocs économiques mondiaux qui pèsent sur les exportations et les IDE se matérialisaient. Il devrait atteindre 7,3 % en 2022 et la dette publique devrait rester élevée, à plus de 70 % du PIB. Les autres facteurs de risque sont un taux de chômage élevé, des disparités de revenus et des risques environnementaux, qui pourraient être atténués par le Plan de relance et de stimulation économique et de secours et les réformes dans les secteurs public et privé. L'inflation devrait rester modérée, à environ 4,3 % durant l'exercice 2023.

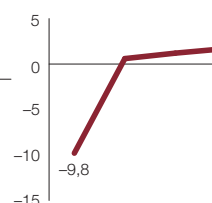
Changement climatique et options de politiques publiques

La Namibie est très vulnérable au changement climatique et figure au 113^e rang de l'IRC 2021. Elle est sujette à de graves sécheresses, qui devraient exercer une pression sur le PIB de 1 à 2 points de pourcentage, et qui nuisent aux moyens de subsistance des ménages à faible revenu et des communautés rurales dépendant de secteurs sensibles au climat. La sécheresse de 2019 a fait chuter la production agricole de 5,0 % et a aggravé la pénurie d'eau. La Namibie a élaboré des politiques et des stratégies pour favoriser la résilience et l'adaptation au changement climatique, et promouvoir une croissance verte et à faible intensité de carbone, comme dans la Stratégie et le Plan d'action sur le changement climatique (2013–20) et la CDN (mise à jour en 2021). Le pays a identifié des projets d'ER, dont le premier projet d'hydrogène vert en Afrique, et dont le coût est estimé à 9,6 milliards USD (89 % du PIB). Le financement de ces projets doit être assuré par des partenaires bi- et multilatéraux, ainsi que par des obligations sociales et vertes sur les marchés intérieurs. Le succès de la mise en œuvre déterminera si, d'ici 2030, la Namibie atteindra l'ODD 13 relatif à l'action climatique.

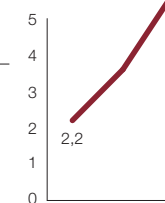
Taux de croissance du PIB réel (%)



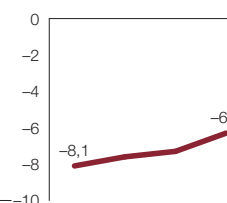
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



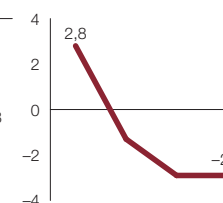
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs. Les données pour le solde budgétaire en % du PIB reflètent un exercice fiscal commençant au 1^{er} avril et se terminant à la fin de mars de l'année suivante.

NOTES PAYS

São Tomé-et-Príncipe

Développements macroéconomiques récents

Le PIB a augmenté de 3,1 % en 2020, soutenu par des flux d'aide importants pendant la pandémie (accroissant sa part dans le budget total de 23,5 % en 2020) et par des politiques monétaires accommodantes début 2020. Avec le tarissement des flux d'aide, et les mesures en matière de politique monétaire qui se sont inversées fin 2020 pour contenir un excès de liquidités, la croissance économique est retombée à 2,2 % en 2021. Dans l'ensemble en 2020 et 2021, l'inflation est restée inchangée à 9,4 % et 9,5 % respectivement, notamment sous la pression des produits alimentaires. Le gouvernement a augmenté la fourniture de services et d'infrastructures dans les domaines de la santé et du social pour contenir la transmission de la COVID-19. La production d'huile de palme et d'huile de coco a été multipliée par cinq, puis par deux, de 2019 à 2020 pour répondre à la demande internationale.

L'arrimage du dobra à l'euro a permis de maintenir un taux de change stable (24,5 dobras contre 1 euro). Le solde budgétaire s'est établi à 0,9 % du PIB en 2021 après une longue période de déficits, qui se sont élevés en moyenne à 4,0 % au cours des quatre dernières années. Cet excédent est la conséquence de la baisse des dépenses publiques, financées principalement par des prêts concessionnels et des dons. Le déficit du compte courant, qui a connu une baisse marginale à 11,5 % du PIB en 2021 contre 11,6 % en 2020, en raison d'une diminution des importations de 7,6 % et d'une hausse des exportations de 6 %, est principalement financé par des crédits internationaux. Les réserves internationales brutes ont légèrement baissé, passant de 91,8 millions USD en 2020 à 88,5 millions USD en 2021, du fait de la réduction des aides.

La dette publique a diminué, passant de 99,9 % du PIB en 2019 à 87,9 % en 2021, à la suite de l'engagement du gouvernement à emprunter majoritairement à des taux préférentiels. En 2020, l'allocation de DTS, d'un montant d'environ 12,2 millions (19,6 millions USD), est répartie également entre des projets d'investissement et les réserves internationales qui ont augmenté de 29,7 % en 2020. La part des prêts non productifs sur les prêts bruts est passée de 34,2 % en septembre 2020 à 30,2 % en septembre 2021. Les banques sont également revenues à la rentabilité avec un taux de rendement des actifs de 1 % en septembre 2021.

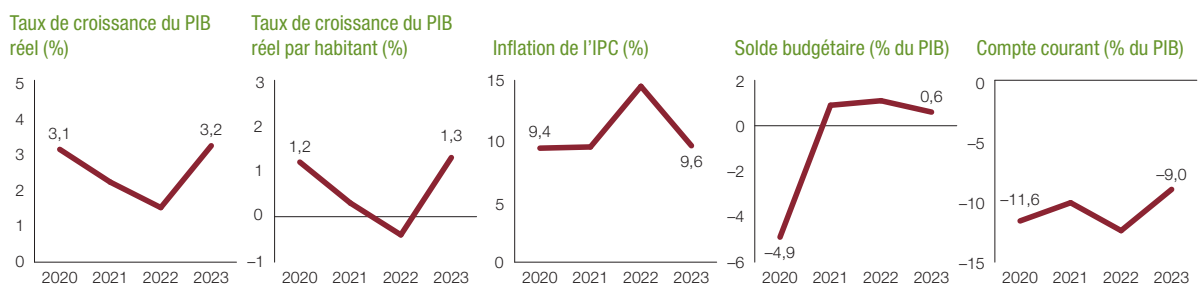
Perspectives et risques

L'économie devrait connaître une croissance de 1,5 % en 2022 et de 3,2 % en 2023, soutenue par la demande internationale

en matières premières et par une relance du commerce et du tourisme qui bénéficieront de l'assouplissement des restrictions liées à la pandémie de COVID-19. Le solde budgétaire devrait continuer à être positif et se réduire à 4,0 % en 2022 et à 3,8 % en 2023, s'établissant à 1,1 % et 0,6 %, respectivement. Les recettes des exportations et du tourisme contribueront en fin de compte à réduire le déficit du compte courant, qui passera de 12,4 % en 2022 et à 9,0 % en 2023. Les réserves internationales devraient augmenter légèrement pour atteindre 70,3 millions USD en 2022 et 72 millions USD en 2023, grâce à l'apport de capitaux privés et des IDE, réduisant la part de la dette dans le PIB à 67,5 % en 2022 et 66,1 % en 2023 contre 68,8 % du PIB en 2021. Les réformes macroéconomiques actuelles stimuleront la croissance. La guerre entre l'Ukraine et la Russie aura une incidence négative sur la croissance économique mondiale et un impact énorme sur les prix des matières premières. São Tomé-et-Príncipe est fortement dépendant des combustibles fossiles pour la production d'électricité, ce qui aura un impact considérable sur le niveau des prix dans le pays et provoquera une augmentation du coût de la vie. La COVID-19, la faiblesse des infrastructures et le changement climatique pourraient également freiner la relance économique. Cependant, le gouvernement est engagé dans les réformes et travaille en étroite collaboration avec les partenaires de développement afin de garantir un investissement continu dans les infrastructures, le changement climatique et l'énergie.

Changement climatique et options de politiques publiques

Vulnérable face au changement climatique, le pays a enregistré une augmentation des températures, un déclin des précipitations, un allongement des saisons sèches, une baisse du niveau des rivières, des inondations, une hausse du niveau de la mer et une augmentation de l'érosion côtière. Ces effets se ressentent lourdement sur l'énergie, l'agriculture, la pêche, la foresterie et l'élevage. En 2021, le gouvernement a actualisé sa CDN de 2015. L'un des objectifs est d'augmenter la production des ER de 26 MW à 49 MW, avec une baisse des émissions de CO₂ de 27 % d'ici 2030, pour un coût estimé de 150 millions USD. Avec la Banque, le gouvernement procède à une évaluation des lacunes en matière de financement de la lutte contre le changement climatique, y compris dans le renforcement des compétences, afin d'améliorer les capacités du pays en matière de mobilisation du financement climatique. Différentes activités contribueront à atteindre l'ODD 13 d'ici 2030, y compris une stratégie d'économie bleue et les lois connexes.



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

La croissance de l'eSwatini a rebondi de 6,1 % en 2021, après une contraction de 1,9 % en 2020, propulsée par l'agriculture (grâce aux bonnes conditions climatiques) et l'industrie (résurgence de la demande). La croissance dans les services a été freinée par les restrictions liées à la COVID-19. La demande globale est dominée par la consommation (85 % du PIB), suivie de loin par l'investissement (12,3 %) et les exportations nettes (2,7 %). La politique monétaire a été accommodante, et le taux d'actualisation s'est maintenu à 3,75 % tout au long de 2021. L'inflation s'est élevée en moyenne à 3,8 % en 2020 et 2021, tandis que les hausses de prix des facteurs clés, comme les produits alimentaires et le transport, étaient marginales. Le déficit budgétaire s'est creusé pour atteindre 6,4 % du PIB en 2021, alors que les revenus du gouvernement restaient limités face à des besoins de dépenses élevés. La dette publique a quant à elle légèrement augmenté, à 40,6 % du PIB (dont 16,4 % de dette extérieure) en décembre 2021, contre 39 % en décembre 2020.

L'excédent du compte courant a dégringolé à environ 0,8 % du PIB en 2021, contre 6,7 % en 2020, car les flux de revenus secondaires, principalement des recettes provenant de la SACU, ont diminué. Les réserves de change se sont redressées à 3,6 mois de couverture des importations en 2021, contre 3,2 mois en 2020, dynamisées par l'allocation de DTS (107 millions USD), détenue pour renforcer les réserves par la Banque centrale. La monnaie locale, rattachée à parité au rand, s'est stabilisée début 2022 après une forte dépréciation vers la fin de 2021. Les prêts non productifs se sont multipliés, car les entreprises affectées par les troubles civils en 2021 avaient des difficultés à rembourser leurs prêts ; mais ils ont diminué jusqu'à 6,5 % du total des prêts à la fin 2021. La pauvreté est omniprésente, et touche 58,9 % de la population. En raison de la COVID-19, le chômage a atteint 33,3 % en 2021, une forte hausse par rapport aux 23,1 % enregistrés en 2020.

Perspectives et risques

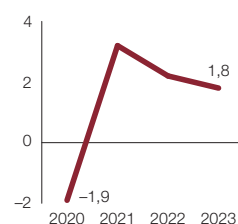
Une croissance plus lente, de 2,4 %, est prévue en 2022, dans tous les secteurs. Ce chiffre devrait cependant se redresser un peu en 2023, à mesure que les effets de la COVID-19 se dissiperont grâce à l'augmentation de la vaccination. Le déficit

budgétaire devrait décliner, mais rester élevé, soit à 4,1 % du PIB en 2022, reflétant largement le ralentissement attendu des recettes provenant de la SACU, puis continuer à se réduire jusqu'à 1,3 % en 2023, grâce à la poursuite de la consolidation budgétaire. D'après les projections, l'inflation montera à 4,5 % en 2022, en raison des ajustements de prix administrés, de la hausse des cours pétroliers et de l'affaiblissement de la monnaie, avant de redescendre à 4,0 % en 2023. En 2022, le déficit du compte courant devrait atteindre 0,4 % du PIB en raison des contraintes probables sur le compte de revenu secondaire. Les risques à la baisse incluent les recettes volatiles de la SACU, les nouveaux variants de la COVID-19, la lente vaccination et les tensions politiques internes et mondiales. Les facteurs favorables comprennent la poursuite de la consolidation budgétaire, le déploiement de la vaccination, les réformes structurelles et le dialogue politique national.

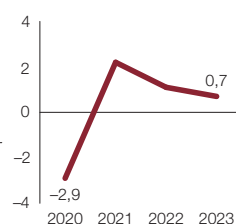
Changement climatique et options de politiques publiques

Classé au 130^e rang de l'IRC 2021, l'eSwatini est vulnérable aux chocs climatiques, notamment aux sécheresses. Le phénomène El Niño de 2015/2016 a causé une contraction de la production agricole de 8,4 %, mettant l'accent sur la nécessité de l'expansion de l'infrastructure de collecte de l'eau et d'irrigation. Parmi les autres secteurs menacés par le manque d'eau se trouvent la biodiversité, les écosystèmes et la santé humaine. Le pays connaît également des aléas naturels tels que des maladies épidémiques, les inondations et les incendies de forêt. Le gouvernement s'est fermement engagé à atteindre l'ODD 13 relatif à l'action climatique d'ici 2030, mais jusqu'à présent ses progrès restent modérés. L'eSwatini a préparé un Plan national d'atténuation et d'adaptation face aux sécheresses 2016-2022, a dévoilé une Politique nationale sur le changement climatique en 2016 et a rédigé un Projet de loi sur les changements climatiques (2016) qui cherche à promouvoir la résilience climatique, une croissance verte, peu génératrice de carbone et inclusive, l'accès au financement climatique et le renforcement des capacités. Le pays a soumis sa première CDN à la CCNUCC en 2015 et son actualisation en octobre 2021. La CDN vise à réduire les émissions de GES de 5 % pour l'ensemble de l'économie entre 2021 et 2030, à un coût estimé d'au moins 950 millions d'USD.

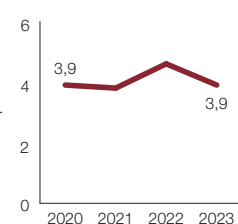
Taux de croissance du PIB réel (%)



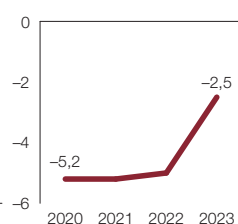
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



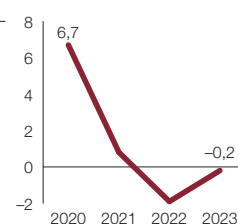
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

Le PIB s'est contracté de -3 % en 2020 en raison de la COVID-19, mais a montré une reprise modeste de 4,0 % en 2021. La croissance du PIB par habitant était de 6,0 en 2020 et de 1,1 % au cours de ces dernières années, ce qui reflète les conséquences des mesures pour lutter contre la pandémie, dont l'interruption des activités économiques, notamment dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie, et les perturbations des chaînes d'approvisionnement dans des secteurs essentiels. L'impact sur le PIB par habitant s'est amplifié en 2021. Ces mesures ont également affaibli la consommation générale. L'inflation est passée de 15,7 % en 2020 à 22,1 % en 2021, sous l'impulsion de l'inflation alimentaire et de la dépréciation du kwacha. Pour modérer l'inflation et soutenir la croissance, le taux directeur a été baissé, de 10,25 % en mai 2019 à 8 % en août 2020 et à 9 % en novembre 2021. Le kwacha s'est déprécié d'environ 50 % par rapport au dollar en 2020, avant de s'apprécier de 21 % depuis le dernier trimestre 2021.

Le déficit budgétaire s'est réduit de 13,2 % en 2020 et à 8,4 % en 2021, malgré la flambée des dépenses liées à la COVID-19 et l'insuffisance des recettes. L'excédent du compte courant, dynamisé par des cours internationaux du cuivre élevés, a atteint 12 % en 2020 et 18,3 % en 2021. La performance financière et l'état du secteur bancaire fin décembre 2020 et fin juin 2021 sont restés satisfaisants, avec des capitaux, des revenus et des liquidités adéquats. Le ratio de prêts non productifs était élevé, à 11,6 % fin 2020, mais il a fléchi à 9,1 % fin juin 2021. Les réserves internationales équivalaient à 2,4 mois de couverture des importations fin 2020 et 5,5 mois fin 2021, reflétant l'allocation de DTS de 1,33 milliard USD.

Perspectives et risques

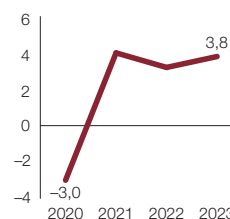
L'économie ne devrait croître que de 3,2 en 2022 et de 3,8 % en 2023, en raison de la faible reprise dans les secteurs de l'exploitation minière, du tourisme et de l'industrie manufacturière. L'inflation devrait ralentir à 17,5 % en 2022 et à 13,2 % en 2023, restant toutefois au-dessus de la fourchette cible de 6-8 % de la Banque centrale. La politique monétaire donnera la priorité à l'inflation et aux moyens de subsistance. Les risques en ce qui concerne l'inflation incluent la décision du gouvernement de supprimer les subventions aux carburants

et à l'électricité en décembre 2021, entraînant des augmentations des prix à la pompe et des tarifs de l'électricité. Les perspectives concernant le compte courant demeurent favorables, avec des excédents de 16,4 % du PIB en 2022 et de 16,9 % en 2023. Le ratio de prêts non productifs devrait chuter en 2022 et 2023, et la Banque de Zambie consolidera les liquidités bancaires par sa Facilité de refinancement à moyen terme. En revanche, plusieurs points positifs se font jour. Le secteur des TIC devrait connaître une croissance, compte tenu de l'expansion actuelle et attendue des services de paiement mobile et des investissements dans ce secteur. En juillet 2021, la production d'électricité a démarré aux centrales hydroélectriques de Kafue Gorge Lower et Lusiwasi Upper. Enfin, les investissements dans le secteur de l'exploitation minière vont augmenter grâce aux réformes fiscales actuelles.

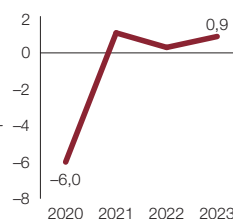
Changement climatique et options de politiques publiques

La Zambie a subi des chocs climatiques constants et se classe 59^e dans l'IRC 2021. Une sécheresse prolongée en 2018 et 2019 a contribué à réduire la croissance de son PIB, de 4 % et 1,4 % durant ces deux années. Les projections relatives à l'impact du changement climatique sur la croissance économique prévoient une perte de PIB de 13,8 milliards USD, tandis que le financement nécessaire entre 2010 et 2030 est prudemment estimé à 15 milliards USD. Selon une estimation plus élevée, incluant les sources nationales, bilatérales et multilatérales, le financement s'élèverait à 35 milliards USD. Les options de financement actuelles sont constituées de sources bilatérales et multilatérales, à côté d'un financement de l'atténuation limité provenant du Mécanisme de développement propre (MDP), du Fonds vert pour le climat (FVC), du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et de programmes d'assurance climatique agricole. La Zambie a intégré les questions relatives au changement climatique à ses politiques, programmes et stratégies, comme indiqué par sa Vision 2030. En outre, le gouvernement a récemment créé un ministère de l'Économie verte et de l'Environnement, et a commencé à mettre en place des politiques d'atténuation et d'adaptation visant le potentiel d'énergies renouvelables du pays, l'agriculture et l'intégration du changement climatique à tous les secteurs économiques. La Zambie compte atteindre l'ODD 13 relatif à l'action climatique d'ici 2030.

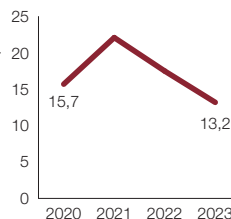
Taux de croissance du PIB réel (%)



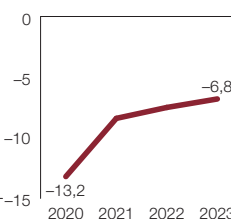
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



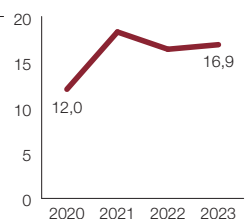
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

La croissance économique du Zimbabwe s'est accélérée pour atteindre 6,3 % en 2021, contre la contraction de 5,3 % enregistrée en 2020. Elle a été soutenue par une récolte exceptionnelle, qui a permis à l'agriculture de faire un bond de 36,2 % en 2021, après une croissance de 4,2 % en 2020. Le PIB par habitant a également augmenté, de 4,9 % en 2021, comparativement au recul de 6,7 % de 2020. Grâce à l'amélioration de la mobilisation des recettes et à une restriction des dépenses, le solde budgétaire est positif, à 0,6 % du PIB en 2021. L'inflation a chuté à 91,8 % en 2021, contre 557,3 % en 2020, reflétant un ralentissement de la hausse des prix alimentaires favorisée par l'amélioration de l'approvisionnement. En décembre 2021, le taux de change officiel, de 108 ZWL contre 1 USD, est surévalué, comme l'indique l'écart de 67 % avec le taux parallèle, de 180 ZWL contre 1 USD/USD.

Le Zimbabwe est considéré comme un pays surendetté, avec une dette totale de 13,7 milliards d'USD, dont 13,2 milliards de créances extérieures. Le compte courant est néanmoins resté positif, grâce à la baisse des importations alimentaires. La performance du secteur financier est satisfaisante en 2021, avec un taux de prêts non productifs de 3,5 % pour une valeur de référence de 5 %, tandis qu'en juin 2021 le ratio d'adéquation des fonds propres s'est élevé à 32 %, au-dessus de l'exigence de 12 %. En août 2021, le Zimbabwe a reçu l'allocation de DTS d'un montant de 655,6 millions (équivalents à 960 millions USD, soit 4 % du PIB). Le gouvernement en a consacré la moitié au déploiement de la vaccination contre la COVID-19, à l'agriculture, à l'exploitation minière et au développement des infrastructures tandis que l'autre moitié a été allouée au renforcement des réserves. Cependant, les niveaux de pauvreté restent élevés : 44,0 % en 2021.

Perspectives et risques

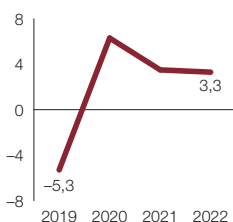
La croissance devrait atteindre 3,5 % en 2022 et 3,2 % en 2023, tirée par la performance agricole qui reste favorable et l'amélioration de la stabilité macroéconomique. L'inflation pourrait chuter à 85 % en 2022 et à 43 % en 2023, grâce à la stabilité des prix alimentaires et du taux de change. Compte tenu du maintien de la discipline budgétaire, le déficit budgétaire devrait diminuer jusqu'à 0,2 % du PIB. Le compte courant

restera positif, essentiellement grâce à la baisse des importations de produits alimentaires à mesure que la production nationale se redresse, et à l'augmentation des revenus des exportations découlant de l'amélioration des prix des matières premières. La COVID-19 continue à présenter des risques et l'émergence de nouveaux variants pourrait affecter l'activité économique. Le surendettement et le changement climatique constituent d'autres risques. En 2021, le Zimbabwe a développé la Stratégie pour l'apurement des arriérés, l'allègement de la dette et la restructuration afin d'orienter l'engagement avec les bailleurs de fonds et les créanciers, afin de régler ses dettes et de débloquer le financement au développement.

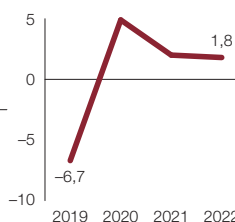
Changement climatique et options de politiques publiques

Le Zimbabwe se situe au 2^e rang de l'IRC 2021. Le changement climatique a augmenté la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes tels que les sécheresses, les inondations, les tempêtes et les vagues de chaleur. Le cyclone Idai en 2019 a entraîné des dommages directs, estimés à 622 millions USD, aux infrastructures, propriétés, cultures et au bétail. Dans le cadre de sa Stratégie nationale de développement 2021–2025, le gouvernement fixe les priorités suivantes : intégration du changement climatique et du financement correspondant dans les programmes nationaux ; renforcement des systèmes d'alerte précoce ; promotion de l'innovation intelligente face au climat et du transfert de technologies ; renforcement des capacités et sensibilisation à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets. Pour faire avancer les mesures d'atténuation et d'adaptation, le Zimbabwe nécessite un soutien national et international, car, d'après les estimations, les actions d'atténuation coûteront à elles seules, 4,83 milliards USD. Le financement canalisé par le Fonds national pour le changement climatique et la Facilité pour le financement climatique (en cours de développement) devrait attirer l'engagement du secteur privé dans le cadre d'un financement mixte et d'approches axées sur les résultats. L'objectif est de diminuer les risques pour les marchés, d'intensifier les investissements d'impact et d'accroître la participation aux actions climatiques. Le Zimbabwe est en bonne voie d'atteindre l'ODD 13 relatif à l'action climatique.

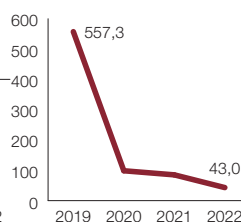
Taux de croissance du PIB réel (%)



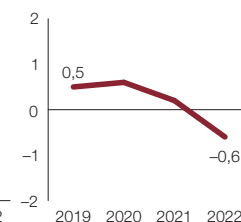
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



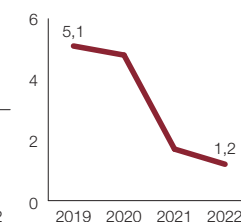
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.



AFRIQUE CENTRALE

Développements macroéconomiques récents

En 2021, la croissance du PIB s'est accélérée pour atteindre 3,5 % contre 0,5 % en 2020, grâce à la relance de l'activité non pétrolière et à la poursuite des investissements. Le déficit budgétaire s'est réduit à 3,1 % du PIB en 2021, contre 3,3 % les deux années précédentes, grâce aux mesures d'assainissement budgétaire visant à réduire les dépenses et à augmenter les recettes budgétaires non pétrolières. Sur les 264,5 millions de DTS alloués en août 2021, 61,5 millions de DTS ont été utilisés au cours de l'exercice 2021. La réalisation de projets d'infrastructures structurantes financées en grande partie par des prêts commerciaux et publics et mis en œuvre dans le cadre de la politique d'émergence du pays, a conduit à une forte croissance de la dette. Le taux d'endettement public est passé de 28,8 % du PIB en 2015 à 46 % en 2021.

L'inflation a été contenue et a atteint 2,5 % en 2021, contre 2,4 % en 2020, en raison d'un système de contrôle des prix des produits de première nécessité. En mars 2022, la banque centrale a relevé son principal taux directeur de 3,5 % à 4 %. Les créances douteuses brutes représentaient 16,8 % de l'encours des prêts du système bancaire. Le déficit des comptes courants s'est creusé pour atteindre 4,1 % du PIB en 2021 contre 3,5 % en 2020, en lien avec la forte hausse des prix à l'importation. Les réserves de change ont légèrement diminué en 2021 pour atteindre 3,7 mois d'importations contre 3,8 mois en 2020. En 2021, le taux de chômage s'est établi à 6,1 %, contre 3,84 % en 2020, tandis que le taux de sous-emploi a reculé à 65 %, soit une baisse de 4 points de pourcentage sur la période.

Perspectives et risques

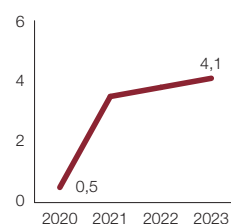
En 2022, la croissance pourrait atteindre 4,1 % et 4,3 % en 2023, en raison notamment de l'augmentation de la production de gaz. Avec la poursuite de la consolidation budgétaire engagée dans le cadre d'un programme économique et financier signé avec le FMI en juillet 2021, le déficit budgétaire

devrait s'améliorer pour atteindre 1,9 % du PIB en 2022 et 1,3 % en 2023. L'inflation devrait rester inférieure à 3 % au cours des deux prochaines années, principalement en raison de la poursuite du système de contrôle des prix et des concertations du Gouvernement avec les acteurs des filières de production et de commercialisation des principaux produits de consommation. La balance courante devrait rester déficitaire en raison de la relative rigidité à la baisse des prix des importations. Les réserves de change devraient atteindre 3,9 mois d'importations en 2022 et 4,2 mois en 2023. Les perspectives demeurent incertaines. Elles restent dépendantes de l'évolution de la crise sanitaire, mais également de l'adhésion d'un plus grand nombre de la population à la vaccination, de la poursuite des mesures barrières et des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

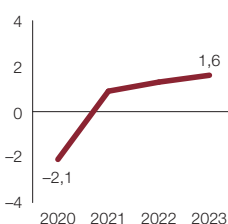
Changement climatique et options de politiques publiques

Le Cameroun occupe la 68^e place sur l'Indice mondial des risques climatiques 2021. Le pays est sujet aux inondations, à la déforestation, aux sécheresses récurrentes dans le nord et à une durée incertaine des saisons des pluies. Le changement climatique affecte fortement le secteur agricole, et plus particulièrement l'agro-industrie, qui représente près de 33 % de la production du secteur industriel. Le taux d'urbanisation, qui atteint 58 % contre une moyenne de 41 % en Afrique subsaharienne en 2020, accroît les défis à relever en termes d'urbanisation durable, de planification urbaine et de réduction de la pollution. La Contribution Déterminée au niveau National (CDN), soumise en octobre 2021, vise à réduire les émissions de 35 % d'ici 2030. La part de la population ayant accès à l'électricité est de 90 % dans les zones urbaines contre seulement 20 % dans les zones rurales. La part des énergies renouvelables dans le mix électrique devrait atteindre 25 % en 2035, contre 2 % en 2019. Le taux d'accès à l'eau de la population a atteint près de 62 % en 2020, avec un objectif de 80 % en 2025.

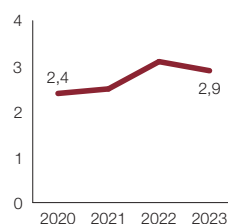
Taux de croissance du PIB réel (%)



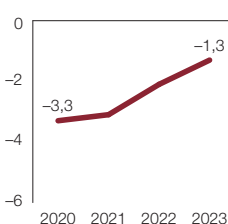
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



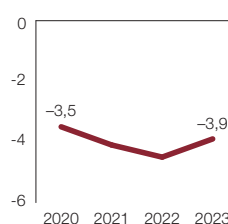
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

Avec la pandémie et l'insécurité toujours présentes, le PIB s'est stabilisé à 0,7 % en 2021, alors que les projections d'avant COVID-19 tablaient sur une croissance de 3,3 %. Les secteurs de l'agriculture, de l'hôtellerie et du diamant ont été les plus touchés, tandis que le secteur des services (transport, commerce et finance) s'est maintenu à environ 42 % du PIB. La dégradation de la situation économique a entraîné une baisse des recettes publiques alors même que la situation sanitaire a nécessité une augmentation des dépenses de protection sociale, creusant le déficit budgétaire en 2020 et 2021 à 3,5 % et 5,7 % du PIB. Malgré tout, la dette publique a légèrement diminué, passant de 47 % du PIB en 2020 à 46 % en 2021.

La situation sécuritaire et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement ont poussé l'inflation à 4,4 % en 2021, contre 2,3 % en 2020. En novembre 2021, la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) a relevé son taux d'intérêt applicable aux appels d'offres de 3,25 % à 3,5 % et son taux de facilité de prêt marginal de 5 % à 5,25 % pour reconstituer les réserves de change de la région. Le déficit du compte courant a augmenté à 10,5 % du PIB en 2021, contre 8,7 % en 2020. Le secteur financier et bancaire est encore embryonnaire, et dominé par quelques banques commerciales et institutions de microfinance basées à Bangui. En 2019, le chômage avoisinait 34,5 % à 36 % en milieu urbain et 30 % en milieu rural, et 42,5 % chez les femmes et 28,5 % chez les hommes. En 2017, la République centrafricaine était l'un des pays les plus pauvres du monde, avec un taux de pauvreté estimé à 75 %.

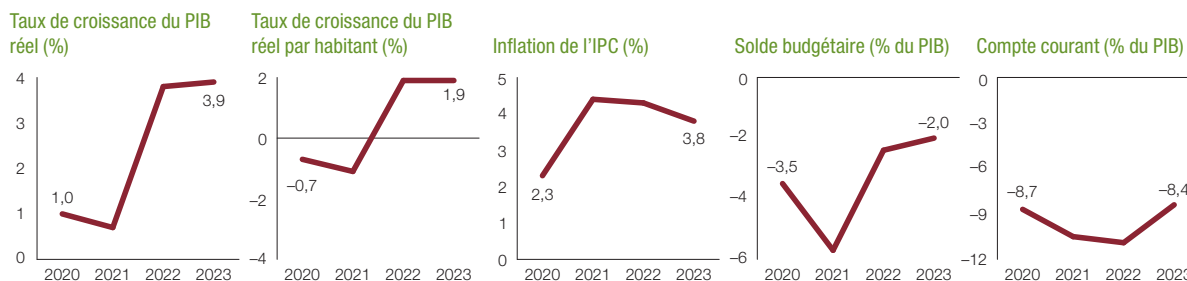
Perspectives et risques

La Banque prévoit un rebond de la croissance du PIB à 3,8 % et 3,9 % en 2022 et 2023, grâce à l'achèvement de projets structurels dans les secteurs des transports et de l'énergie. L'agriculture, les mines et les travaux publics devraient également rebondir. L'inflation devrait augmenter à 4,3 % en

2022 et 3,8% en 2023 du fait de la crise russo-ukrainienne. Les réformes fiscales, notamment la consolidation des fonds publics parallèlement à la maîtrise des dépenses courantes, devraient permettre de réduire le déficit budgétaire à 2,4 % en 2022 et à 2 % en 2023. Le ratio de la dette publique devrait continuer à baisser, pour atteindre 44 % du PIB en 2022 et 42,3 % en 2023. La balance des comptes courants devrait rester déficitaire à 10,9 % du PIB en 2022 et à 8,4 % en 2023, ce qui représente une légère amélioration grâce à de meilleurs termes de l'échange. Cependant, la persistance de la pandémie, combinée à une chute des prix des matières premières et à une détérioration de la sécurité intérieure, conjugué à la crise ukrainienne pourrait toutefois affecter négativement la croissance.

Changement climatique et options de politiques publiques

Le pays se classe 70^e sur l'Indice mondial des risques climatiques 2021. Les risques environnementaux sont la dégradation des terres et des bassins versants et la perte de la biodiversité des écosystèmes et des espèces. Le pays a ratifié des accords internationaux pour lutter contre le réchauffement climatique, dont un avec l'UE sur la réglementation des forêts et avec le Programme des Nations Unies pour la Gestion du bassin du Congo. Les stratégies et politiques comprennent la Stratégie nationale de surveillance des forêts, la Stratégie nationale de lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts, et la Politique nationale de l'environnement. La République centrafricaine s'est fixé des objectifs pour 2030 en matière de neutralité de la dégradation des terres : restaurer 50 % du couvert végétal (soit 19 384 ha) ; réduire la perte de productivité des terres de 50 % et le taux de biomasse de 25 % ; augmenter le taux de carbone organique du sol de 10 % ; réduire les GES de 5 % ; et restaurer 20 % des zones minières. Bien que le pays dispose de ressources en eau renouvelables considérables, seulement 30 % de la population a accès à l'eau potable – les taux varient de 36,5 % à Bangui à 27 % dans les zones rurales.



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

Comme d'autres pays, la République du Congo est confrontée à une troisième année de COVID-19, qui perturbe les modèles socio-économiques déjà fortement endommagés par cinq années de récession. Aux effets négatifs de la pandémie se sont ajoutées des inondations dans la partie nord du pays en novembre 2021. L'augmentation de la production et des prix du pétrole n'a pas suffi à compenser les effets de la pandémie et des inondations. L'économie s'est contractée de 0,2 % en 2021, contre une contraction de 6,2 % en 2020. Également en 2020, le chômage était estimé à 10,3 % et le taux de pauvreté à 46,1 %, tous deux exacerbés par les pertes d'emplois après le passage de la COVID-19. Les opérations du gouvernement central ont donné lieu à un excédent budgétaire de 1,4 % du PIB, après un déficit de 1,7 % en 2020. Le ratio d'endettement est tombé à 84,7 % du PIB en 2021, contre 101 % en 2020.

L'inflation a été modérée à 2,0 % en 2021, dans le cadre du critère de la CEMAC. Le crédit à l'économie n'a augmenté que de 1,6 % en 2021, reflétant la faible demande de crédit dans une période d'incertitude. Les créances douteuses ont diminué à 17 %, contribuant à réduire les vulnérabilités du système bancaire. En 2021, soutenu par les prix du pétrole, le compte courant a affiché un excédent de 15,5 % du PIB, après un déficit de 0,2 % en 2020. Les réserves de change se sont renforcées, passant de 2 mois à 2,7 mois d'importations de 2020 à 2021.

Perspectives et risques

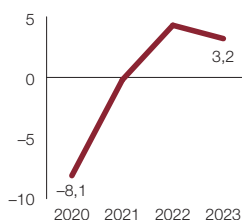
Les perspectives sont favorables mais restent fragiles dans un contexte marqué par la persistance de la pandémie de COVID-19 et des conséquences mondiales de la guerre en Ukraine. La croissance du PIB est prévue à 4,3 % en 2022 et 3,2 % en 2023, grâce à l'accélération de la campagne de vaccination, à l'amélioration de la production pétrolière et au dynamisme dans les secteurs de l'agriculture et de l'exploitation minière, ce qui permettra à la croissance du secteur non pétrolier (bâtiment et travaux publics, bois, mines et services) de remonter à 3,3 %.

La production pétrolière devrait augmenter de 1,0 % avec la reprise des investissements des plus grands producteurs, avec un prix moyen prévisionnel du baril de 70 \$. L'inflation devrait passer à 3,4 % en 2022 et à 3,1 % en 2023. L'assainissement budgétaire à moyen terme, combiné aux fortes recettes pétrolières, devrait conduire à des excédents budgétaires de 4,7 % et 2,9 % du PIB en 2022 et 2023. La dette publique devrait continuer à diminuer légèrement, pour atteindre 83,6 % du PIB en 2023. Le compte courant devrait rester excédentaire à 16,5 % et 7,2 % du PIB en 2022 et 2023, grâce à la balance commerciale. Les perspectives restent aussi tributaires de la mise en œuvre réussie des réformes structurelles lancées avec le FMI et de la durée de la crise ukrainienne.

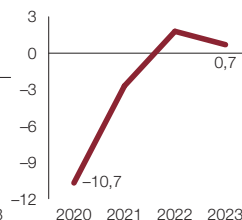
Changement climatique et options de politiques publiques

La République du Congo est 109^e sur l'Indice mondial des risques climatiques 2021. Le pays connaît une augmentation de l'intensité et de la fréquence des événements extrêmes causés par le changement climatique. Ils sont plus prononcés dans les zones urbaines, où vivent 70 % de la population et où la capacité de résilience et d'adaptation fait encore défaut. En effet, les infrastructures (notamment les logements, les routes et les systèmes d'évacuation et d'assainissement) sont soit faibles, soit détruites. Le pays est classé 165^e dans l'indice des pays de l'initiative Notre Dame Global Adaptation Initiative 2020. La CDN du gouvernement prévoit une réduction des émissions nationales de 48 % et 55 %, d'ici 2025 et 2035. Le pays a également commencé à planter 40 000 ha de forêts pour séquestrer plus de 10 Mt de carbone, protégeant ainsi les tourbières du bassin du Congo, qui servent d'important puits de carbone. En ce qui concerne la transition énergétique, le pays améliore son approvisionnement en énergie, basé sur les énergies renouvelables, y compris le gaz naturel. À cet effet, une capacité de production d'électricité de 300 MW a été installée, en plus de celle de quatre centrales hydroélectriques. Le taux d'accès à l'eau potable est de 66 % en milieu urbain et de 47 % en milieu rural, avec une moyenne nationale de 56 %.

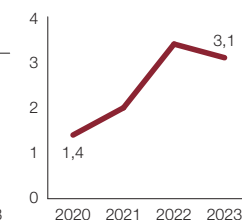
Taux de croissance du PIB réel (%)



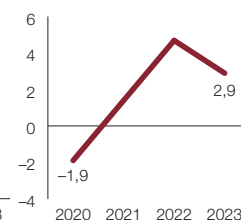
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



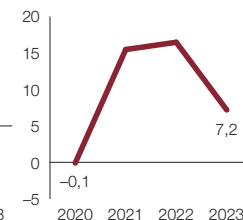
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

Alors qu'elle s'était contractée de 1,8 % en 2020, la croissance du PIB a rebondi à 1,3 % en 2021, grâce à l'expansion du secteur non pétrolier, notamment l'huile de palme (120 %) et l'industrie du bois (29,8 %). Le chômage, estimé à 20,5 % en 2020, reste élevé, notamment pour les jeunes, exacerbant la pauvreté, qui était estimée à 33,4 % en 2017. Le déficit budgétaire s'est creusé, passant de 2,1 % en 2020 à 3,4 % en raison d'une hausse des dépenses d'investissement et des dépenses courantes liées à la crise sanitaire. La dette publique est estimée à 74,7 % du PIB en 2021, contre 77,4 % en 2020.

En 2021, l'inflation s'est repliée à 1,1 % contre 1,3 % en 2020, en raison de la maîtrise des prix des transports et des produits alimentaires. En mars 2022, la BEAC a augmenté son taux d'intérêt sur les appels d'offres de 3,5 % à 4 % et son taux de facilité de prêt marginal de 5,25 % à 5,75 %, pour reconstituer les réserves de change régionales ; de 2020 à 2021, ces réserves sont passées de 3 mois à 3,6 mois d'importations. Le déficit du compte courant s'est réduit de 6 % en 2020 à 3,5 % en 2021, grâce à une augmentation plus forte des exportations (31 %) que celle des importations (9 %). Les performances du secteur bancaire en 2021 ont été soutenues par les mesures prudentielles mises en œuvre par la Commission bancaire de l'Afrique Centrale pour atténuer les effets de la crise sanitaire sur la qualité des actifs et la solvabilité des banques. Une détérioration de la qualité des actifs est prévue pour 2022, car à la fin de 2021, la Commission a retiré ses mesures prudentielles.

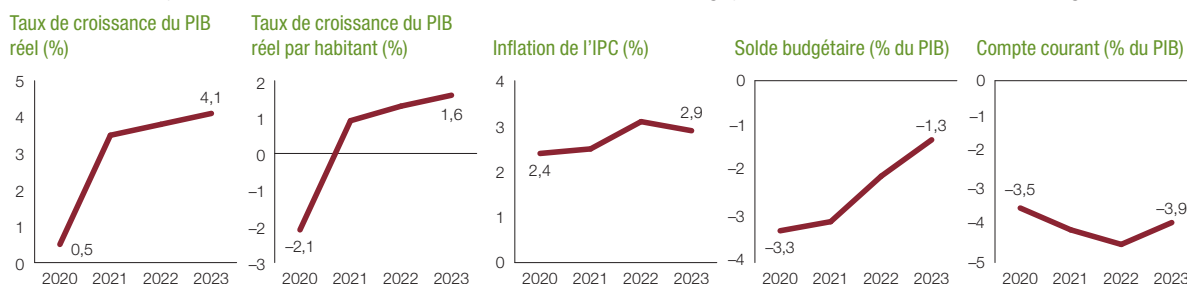
Perspectives et risques

Les perspectives de croissance économique à court terme sont favorables. La croissance du PIB devrait atteindre 3,3 % en 2022 et 3,4 % en 2023, reflétant un secteur non pétrolier dynamique (agriculture, bois et mines). Avec la hausse des prix du pétrole et les réformes engagées dans le cadre du programme du FMI, le solde budgétaire devrait s'améliorer progressivement pour aboutir à des excédents de 2,3 % du PIB en 2022 et 3,4 %, en 2023. La dette publique devrait continuer à diminuer pour atteindre 70,1 % du PIB en 2023. Pour

2022 et 2023, la Banque prévoit des pressions inflationnistes en raison de la guerre en Ukraine qui devrait affecter essentiellement les prix des denrées alimentaires et du transport. L'inflation devrait s'établir à 2,9 % et 2,5 % en 2022 et 2023 respectivement. Les taux directeurs établis en mars 2022 par la BEAC devraient garantir la stabilité monétaire interne et externe. Le solde du compte courant devrait s'améliorer du fait de la hausse des prix des matières premières exportées (pétrole, huile de palme, or, manganèse) pour atteindre des excédents de 2,9 % en 2022 et 0,7 % en 2023. Ces résultats sont toutefois tributaires de l'exécution des réformes structurelles en cours ainsi que des évolutions de la pandémie et de la guerre en Ukraine.

Changement climatique et options de politiques publiques

Le Gabon se classe 130^e sur l'Indice mondial des risques climatiques 2021. Il est exposé à une élévation du niveau de la mer, à des inondations fréquentes et à l'érosion côtière, qui affectent des secteurs clés tels que l'hydroélectricité, l'agriculture, la pêche et les forêts. Les autorités ont pris des mesures pour protéger la faune et la flore avec la création de zones protégées couvrant 11 % du territoire national. L'adoption du Code forestier en 2001 a contribué à renforcer la résilience des terres forestières. Le Gabon dispose d'un cadre politique, institutionnel et juridique relativement développé, intégré à la stratégie nationale de développement. Le pays révisé actuellement sa CDN avec pour objectif de réduire ses émissions de carbone de 50 % d'ici 2025. La forêt couvre 88 % de son territoire et constitue un réservoir de carbone, absorbant quatre fois plus de CO₂ qu'elle n'en émet. Le pays vise à monétiser ses crédits carbone, estimés à 5 milliards de dollars en 2021, et compte utiliser et monétiser le gaz torché pour réduire sa dépendance aux importations de produits finis et passer à l'énergie verte. Le Gabon torché environ 35 milliards de pieds cubes de gaz par an, ce qui représente environ 200 MW d'électricité. Pour atteindre un niveau plus écologique en matière d'électricité et de transport, il doit surmonter des défis technologiques, infrastructurels, financiers et réglementaires.



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Guinée équatoriale

Développements macroéconomiques récents

En 2021, la croissance du PIB a rebondi à 1,4 % après une contraction de 4,9 % en 2020, aidée du côté de l'offre par la croissance du secteur pétrolier de 3,3 % et du secteur non pétrolier de 1,3 %, avec des changements positifs en particulier dans le secteur tertiaire, en particulier dans l'enseignement privé (4,1 %), la santé privée (3,4 %), les affaires (2,3 %), et les restaurants et hôtels (1,7 %). Du côté de la demande, la reprise a principalement été tirée par la consommation publique, en hausse de 13,6 %. Le déficit budgétaire a continué à se réduire en 2021, à 1%, après une baisse de 1,7 % en 2020. Le ratio dette publique/PIB a diminué, passant de 49 % en 2020 à 43 % en 2021. En 2021, l'inflation de 2,1 % est inférieure au critère CEMAC de 3 %, après 4,8 % en 2020 en raison des politiques monétaires et budgétaires répondant aux crises économique et sanitaire. Après la reprise de l'exploitation minière en 2021, le déficit du compte courant s'est réduit à 3,6% du PIB, contre 6,3 % en 2020.

Le secteur bancaire reste peu développé et axé sur le financement à court terme de l'économie. Le secteur bancaire est affaibli par sa forte exposition aux secteurs du bâtiment et des travaux publics, eux-mêmes affectés par les arriérés de l'État. Le crédit à court terme représente plus de 80 % du crédit total, le crédit à long terme seulement 2,8 %. Depuis 2016, les réserves de change sont passées à moins d'un mois d'importations, soit en dessous des 3 mois recommandés par la BEAC. Le chômage était de 9,2 % en 2020, et plus élevé chez les femmes et les jeunes, tout comme la précarité de l'emploi. Le taux de pauvreté, estimé à 67 % en 2020, alors qu'il était de 43,7 % en 2011, en grande partie à cause de la baisse des revenus pétroliers depuis 2016.

Perspectives et risques

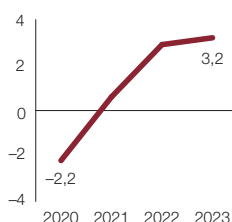
La croissance devrait se poursuivre en 2022 à 5,0% suivie d'une contraction de 1,9% en 2023. L'inflation devrait redescendre de son niveau élevé de 2020, pour se stabiliser à 3,7% en 2022 et 3,8% en 2023, en raison de la baisse de l'inflation importée. Le solde budgétaire devrait être excédentaire de 3,8 % du PIB en 2022 et de 4,4 % en 2023, dans l'hypothèse d'une augmentation du prix du baril de pétrole de 63,20 \$ en 2021 et à

66,20 \$ en 2022, étant donné que 81,4 % des recettes fiscales proviennent des revenus pétroliers. L'amélioration de la balance commerciale devrait entraîner une forte diminution du déficit du compte courant d'ici 2023. Les autorités devraient adopter des règlements pour se conformer à la loi anticorruption adoptée en 2021, en mettant en place un système de déclaration de patrimoine pour les fonctionnaires. Les mesures probables de stabilisation des banques comprennent l'apurement des arriérés intérieurs et la recapitalisation des grandes banques. La crise sanitaire pourrait entraîner un creusement des inégalités et une augmentation de la pauvreté, et nécessiter des mesures ciblées. Le décret n° 43/2020 a institué un système de budget d'urgence pour soutenir les PME et les populations vulnérables.

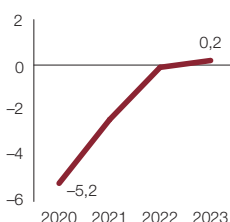
Changement climatique et options de politiques publiques

Le pays compte 1 626 millions d'hectares de forêt tropicale, soit 58 % de sa superficie. Vu que la déforestation estimée à 0,9 % par an est l'un des principaux facteurs du déclin de la biodiversité, le Plan national d'investissement REDD+ 2020 propose un modèle d'économie verte qui vise à protéger la forêt et à contribuer au développement durable. L'augmentation du niveau des mers causée par le changement climatique expose le pays aux inondations et à l'érosion côtière qui menacent les infrastructures et les réserves de biodiversité vitales. La Guinée équatoriale a élaboré des plans pour assurer une gestion des ressources nationales compatible avec le développement économique. Le plan national d'adaptation au changement climatique donne la priorité à la résilience des écosystèmes et des communautés, mais à ce jour, les résultats escomptés ne se sont pas matérialisés à cause d'une application inefficace des stratégies et des plans environnementaux. Le pays dispose de trois centrales électriques d'une capacité de 154 MW, alors que la demande maximale est de 91,5 MW. Pourtant, l'accès à l'électricité est minime dans les zones rurales, et a même chuté entre 2011 et 2019, passant de 10,1 % à 2,2 %, en raison notamment des prix élevés. La mise en œuvre des initiatives de la CDN (CDN-2015) nécessitera environ 3,94 milliards de dollars. La crise économique du pays pourrait toutefois affecter sa capacité à mobiliser des ressources en faveur du changement climatique.

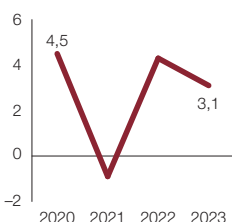
Taux de croissance du PIB réel (%)



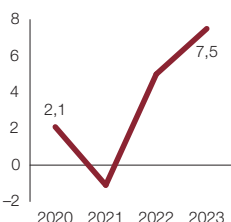
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



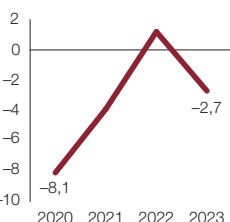
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

République Démocratique du Congo

Développements macroéconomiques récents

Après une année de croissance modérée, 1,7 % en 2020, l'économie a enregistré une expansion de 5,7 % en 2021, grâce à une hausse de la production minière et aux prix mondiaux élevés des produits d'exportation tels que le cuivre et le cobalt. La croissance des secteurs non extractifs est passée d'une contraction de 1,3 % en 2020 à une croissance de 3,3 % en 2021, grâce aux télécommunications, à l'énergie et aux services non commerciaux. La croissance du pays est tirée par de fortes exportations de matières premières (11,5 %) et des investissements privés (9,8 %). Malgré le niveau élevé des dépenses courantes (dépenses salariales dépassant leur budget de 10,9 %), la hausse de 39,3 % des recettes fiscales, grâce aux contrôles fiscaux et aux pénalités, a relativement baissé le déficit budgétaire de 2,1 % à 1,6 % du PIB entre 2020 et 2021. La dette publique reste toutefois modérée, à 22,8 % du PIB.

L'inflation a été mieux maîtrisée résultant en une baisse de 11,4 % en 2020 à 9,3 % en 2021, avec un objectif de 7 %, ce qui a permis à la banque centrale de baisser son taux préférentiel de 18,5 % à 8,5 % en 2021. Le ratio des créances douteuses par rapport au total des prêts bruts a diminué de 9,2 % à 8,8 % entre 2020 et août 2021. Les réserves de change sont passées de 709 millions de dollars en 2020 à 3,344 milliards de dollars en 2021, en partie grâce à la réception de 50 % de l'allocation de DTS de 1,52 milliard de dollars, le reste étant affecté à des investissements prioritaires. Avec l'augmentation des exportations minières, le déficit de la balance courante est passé de 2,2 % du PIB en 2020 à 1,0 % en 2021. Le chômage, tel que défini par l'OIT, est passé de 4,7 % en 2012 à 3,0 % en 2020. La pauvreté monétaire a diminué de 63,4 % en 2012 à 56,2 % en 2020, grâce à une période de croissance économique solide.

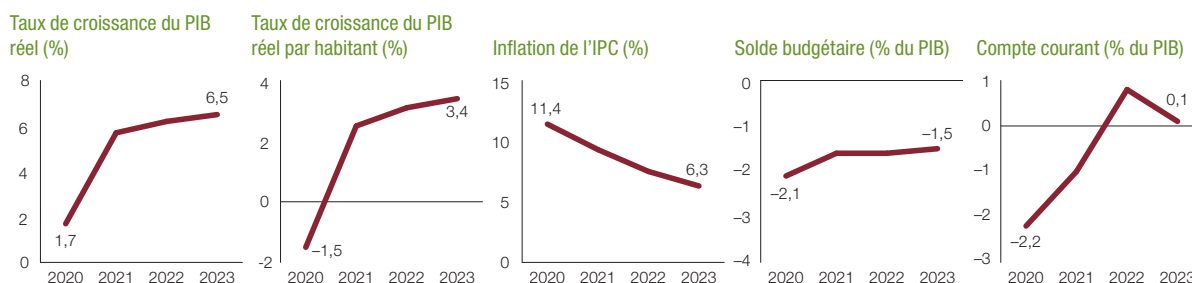
Perspectives et risques

Les perspectives économiques sont encourageantes malgré le conflit russo-ukrainien, avec une croissance du PIB en 2022–23 atteignant 6,4 %, tirée par l'exploitation minière et la relance des activités non extractives. Les investissements prioritaires devraient continuer à soutenir la demande interne. L'amélioration des infrastructures de transport et de logistique devrait soutenir la reprise des activités non extractives, des services et des industries, stimulant les exportations et les

recettes fiscales. Les élections de 2023 devraient augmenter les dépenses publiques et creuser légèrement le déficit budgétaire, qui passerait de 1,6 % en 2022 à 1,5 % en 2023. La dette publique devrait s'établir à 22,5 % en 2023. La coordination des finances publiques et des réformes monétaires devrait maintenir l'inflation à environ 6,9 % en 2022–23 et assurer la stabilité du taux de change. L'excédent du compte courant devrait atteindre 0,8 % en 2022 et 0,1 % en 2023, avec des réserves de change de 3,860 milliards de dollars en 2022 et 4,606 milliards de dollars en 2023, pour 3 mois d'importations. Cependant, une baisse des prix des produits de base, de la demande mondiale de minéraux, le conflit Russie-Ukraine et les problèmes de sécurité pourraient compromettre ces perspectives.

Changement climatique et options de politiques publiques

La République démocratique du Congo est 51 sur l'Indice mondial des risques climatiques 2021. Le pays présente une grande vulnérabilité au changement climatique, caractérisée par une hausse des températures, de longues saisons sèches, des pluies violentes provoquant des inondations, la dégradation des sols et des éruptions volcaniques. En 2020, le ministère de l'Environnement a révisé la politique, la stratégie et le plan d'action pour le changement climatique et a élaboré son plan national d'adaptation (2020–24) pour renforcer la résilience. (Le financement repose également sur la production et la monétisation des crédits carbone). Ensuite, la grande tourbière tropicale est gérée selon les mécanismes REDD+ (Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts). En matière de transition énergétique, le gouvernement privilégie l'utilisation moderne et durable de modèles «éco-énergétiques», permettant une diminution de 21 % des émissions de GES d'ici 2030. Les mesures d'adaptation et de réduction concernent principalement les secteurs de l'agriculture, de la forêt et de l'énergie. Les mesures spécifiques d'adaptation concernent la santé, l'eau et les systèmes d'assainissement, ainsi que les zones côtières et la gestion des déchets. Selon la CDN, le coût de ces mesures s'élèvera à 48,68 milliards de dollars, qui seront financés par des ressources provenant du budget de l'État, du marché du carbone, des ressources REDD+ et des fonds climatiques internationaux.



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

En 2021, l'économie a progressé de 0,6 % après s'être contractée de 2,2 % en 2020, l'expansion étant tirée par la reprise du pétrole et de l'agriculture. Du côté de la demande, la croissance a eu principalement pour sources la consommation privée, les investissements publics et les exportations. Le solde budgétaire est passé d'un excédent de 2,1 % en 2020 à un déficit de 1,1 % en 2021 en raison de l'effet net d'une augmentation des dépenses publiques et d'une diminution des recettes fiscales. Le regain de croissance a permis de réduire la dette publique de 51,5 % du PIB en 2020 à 48,2 % en 2021, mais le risque de surendettement reste élevé. Avec la baisse des prix des denrées alimentaires, l'inflation s'est établie à -0,9 % en 2021 après avoir atteint 4,5 % en 2020.

En mars 2022, la BEAC a adopté des mesures pour renforcer les réserves de change de la CEMAC (relèvement de son taux d'intérêt sur les appels d'offres et du taux de la facilité de prêt marginal). Le déficit du compte courant s'est réduit de 8,1 % en 2020 à 3,9 % en 2021 grâce aux bonnes performances des exportations. Les réserves de change ont représenté en moyenne 3,4 mois d'importations en 2021/22. Le ratio des créances douteuses est resté élevé à 25 % en 2021, contre 26 % en 2020. La faible capitalisation des banques tchadiennes a entraîné une forte baisse de leur ratio de solvabilité. Dans le cadre du plan d'apurement des arriérés intérieurs, le gouvernement rembourse depuis avril 2020 la dette directe à deux banques et s'est engagé à recapitaliser la Banque Commerciale du Tchad à hauteur de 4,5 milliards de FCFA. La pandémie a probablement exacerbé le taux de pauvreté, qui était de 42 % en 2018, touchant particulièrement les travailleurs du secteur informel dans les zones urbaines et périurbaines.

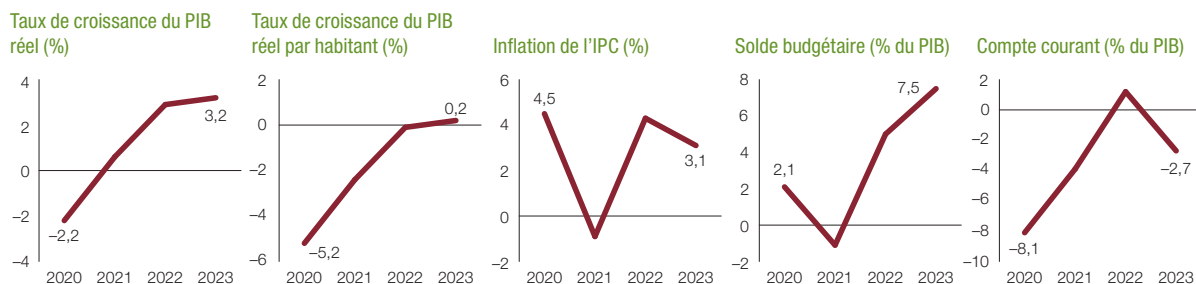
Perspectives et risques

Avec un nouveau programme du FMI de 570 millions de dollars conclu en décembre 2021, les perspectives sont favorables pour 2022–2023. Le taux de croissance du PIB réel devrait s'établir en moyenne à environ 2,9 % et 3,2 % en 2022 et 2023, respectivement, grâce à la reprise de la production

pétrolière et des activités agricoles et d'élevage. Combinée à la deuxième restructuration de la dette avec la société commerciale Glencore, cette reprise devrait créer un espace fiscal pour les investissements publics. Cet environnement devrait conduire à un excédent budgétaire de 5,0 % du PIB en 2022 et de 7,5 % en 2023. Le ratio d'endettement devrait rester inférieur à 50 % du PIB au cours de ces deux années. L'inflation devrait augmenter pour s'établir à 4,3% et 3,1% en 2022 et 2023. Les taux directeurs fixés par la BEAC en mars 2022 devraient assurer la stabilité monétaire interne et externe. Le solde du compte courant devrait s'améliorer et résulter en un excédent de 1,2% du PIB en 2022, en raison d'un plus grand volume d'exportations et d'un prix du pétrole plus élevé, mais se reviendrait déficitaire à nouveau à -2,7 % du PIB en 2023. Ces perspectives restent tributaires de la trajectoire de la pandémie et de la durée de la guerre en Ukraine.

Changement climatique et options de politiques publiques

Le Tchad se classe 130^e sur l'Indice mondial des risques climatiques 2021. La réduction de la surface du lac Tchad due au changement climatique a entraîné une baisse de la production halieutique, une dégradation des terres et des pâturages, une diminution de la capacité de production agricole et de la disponibilité du fourrage, ainsi qu'une réduction du bétail et de la biodiversité. La vulnérabilité climatique entraîne une pression humaine considérable sur les ressources naturelles et les terres fertiles, provoquant des conflits communautaires. C'est dans le secteur agropastoral (environ 30 % du PIB) que 80 % de la population tchadienne gagne sa vie. L'adaptation est une préoccupation majeure du gouvernement qui, en plus de la Stratégie nationale de lutte contre le changement climatique, a adopté un Plan national d'action environnemental, un Programme national d'action de lutte contre la désertification et un Programme national d'adaptation au changement climatique. De plus, conscient des enjeux énergétiques, il a adopté en août 2018 une lettre de politique 2018–2030 et un schéma directeur de développement des énergies renouvelables. Une exonération des droits et taxes sur toutes les importations de composants solaires a été accordée en 2020.



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.



AFRIQUE DE L'EST

Développements macroéconomiques récents

Après une contraction de 1 % en 2020, l'économie a rebondi en 2021 avec une croissance du PIB de 2,2 %, tirée par l'agriculture et par les investissements dans les infrastructures publiques. La poussée inflationniste de 2020 due aux perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales s'est poursuivie en 2021 avec un taux d'inflation de 8,3% contre 7,5% en 2020. Le déficit budgétaire s'est réduit à 4,5 % du PIB, contre 7,8 % en 2020, en raison d'une augmentation des recettes publiques supérieure à celle des dépenses publiques. Le déficit a été financé par des dons et des prêts provenant de l'étranger, ainsi que par des emprunts nationaux. La dette publique a augmenté pour atteindre 71,9 % du PIB en 2021, contre 67 % en 2020.

La diminution des exportations (notamment les mines et le café) avec l'augmentation des importations a creusé à la fois le déficit commercial – estimé à 25,7 % du PIB en 2021 – et le déficit du compte courant – estimé à 15,4 % du PIB en 2021, contre 10,5 % en 2020. Le déficit du compte courant a accentué la pénurie de devises, entraînant une dépréciation de 3 % du franc burundais par rapport au dollar américain. Les réserves étaient estimées à 3,3 mois d'importations à fin septembre 2021 contre 0,9 mois un an plus tôt. Le secteur financier a fait preuve de résilience, les créances douteuses diminuant de 12,6 % entre septembre 2020 et septembre 2021. L'allocation de 147,6 millions de DTS (211,2 millions de dollars) en août 2021 a renforcé les réserves de change et soutenu le financement des infrastructures publiques. La pauvreté de revenu a grimpé à 87,1 % en 2021, contre 85 % en 2020.

Perspectives et risques

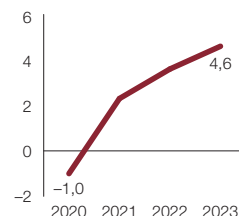
Les perspectives économiques du Burundi sont favorables, avec des taux de croissance du PIB projetés à 3,6 % en 2022 et 4,6 % en 2023, en raison de la poursuite de la reprise de l'agriculture et des investissements publics. Les pressions inflationnistes mondiales exacerbées par la guerre russo-ukrainienne augmenteront le taux d'inflation à 9,3 % en 2022. Il est projeté que ce taux baissera en 2023 pour se situer à

8,3 %. La hausse de la valeur des importations de produits pétroliers creusera le déficit commercial et aggravera le déficit du compte courant qui passera de 15,4% du PIB en 2021 à 15,9% en 2022 avant de baisser à 14,8% en 2023. Cette évolution devrait affecter les réserves de change qui baisseront en 2022. Il est projeté qu'elles augmentent en 2023 pour s'établir à 430,8 millions de dollars, couvrant ainsi 3 mois d'importations. La dette publique devrait baisser à 70,2 % du PIB en 2022 et 66,5 % en 2023, contre 71,9 % en 2021, grâce à la consolidation budgétaire. Toutefois, ces perspectives pourraient être compromises par de faibles précipitations qui diminueraient les rendements agricoles, par l'instabilité socio-politique et par les nouvelles variantes de la COVID-19. Le renforcement de la sécurité et le déploiement de la vaccination COVID-19 devraient atténuer ces risques.

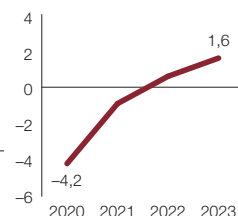
Changement climatique et options de politiques publiques

Le Burundi est 57^e sur l'Indice mondial des risques climatiques 2021, mais se classe 10^e spécifiquement sur le nombre de décès liés au climat pour 100 000 habitants. Les inondations du lac Tanganyika d'avril à juillet 2021 ont déplacé plus de 40 000 personnes et détruit des cultures et des habitations. Le pays perd environ 4 % de son PIB chaque année en raison de la dégradation des sols. Il a ratifié la CCNUCC en 1997 et a approuvé l'Accord de Paris en 2017. La mise en œuvre de sa CDN de 2015 a permis de reboiser 20 000 ha en cinq ans et a favorisé le lancement de la construction de quatre centrales hydroélectriques. La CDN, révisée en 2020, aide le Burundi à renforcer ses engagements en matière d'atténuation et d'adaptation avec des actions axées sur la conservation des puits de carbone, l'adoption de semences et de cultures résistantes au climat et le développement d'infrastructures de transport non motorisées. Estimée à 3,2 milliards de dollars, la mise en œuvre de la CDN sera financée par des ressources nationales (430 millions de dollars) et étrangères (2,77 milliards de dollars, réparties en 1,32 milliard de dollars pour l'atténuation et 1,45 milliard de dollars pour l'adaptation), en vue d'atteindre l'ODD-13 sur l'action climatique.

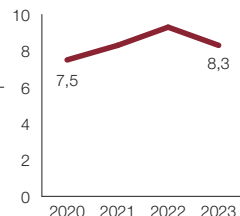
Taux de croissance du PIB réel (%)



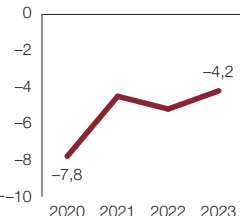
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



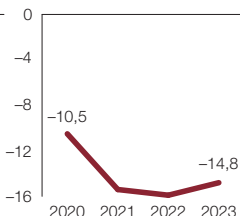
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

L'activité économique a rebondi en 2021 avec une croissance du PIB de 1,9 %, contre 0,2 % en 2020. Du côté de l'offre, elle a été soutenue par l'agriculture, qui a progressé de 3,7 % grâce à des conditions climatiques favorables. Du côté de la demande, elle a été tirée par la demande extérieure : les exportations ont augmenté de 19,5 % en 2021 après un effondrement de 52,4 % en 2020. La banque centrale a poursuivi sa politique monétaire expansionniste en 2021 en maintenant le taux de réserves obligatoires, qu'elle avait abaissé à 10 % en mars 2020. Le taux des créances douteuses dans le système bancaire est resté élevé, à 20,3 % en 2021. L'inflation a atteint 1,4 % en 2021, contre 0,9 % en 2020, en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires résultant de contraintes d'approvisionnement en biens importés.

Les transferts de la diaspora ont augmenté de 18,3 % au cours des 9 premiers mois de 2021 ; les réserves de change sont estimées à 9 mois d'importations. Le déficit budgétaire s'est creusé à 2,3 % du PIB, compte tenu de l'augmentation des dépenses publiques (44,8 % en glissement annuel en juin 2021) générée par la reprise économique. Le pays a reçu 24,3 millions de dollars au titre de l'allocation DTS. La dette publique est estimée à 29,8 % du PIB en 2021, mais le risque de surendettement est élevé principalement en raison du volume important de prêts non concessionnels. Le déficit du compte courant s'est creusé en 2021 pour atteindre 3,6 % du PIB contre 2 % en 2020 en raison de la baisse de l'aide extérieure, à laquelle s'est ajoutée une augmentation du déficit commercial. Le taux de pauvreté est estimé à 39,8 % en 2021, peu différent des 40,4 % de 2020.

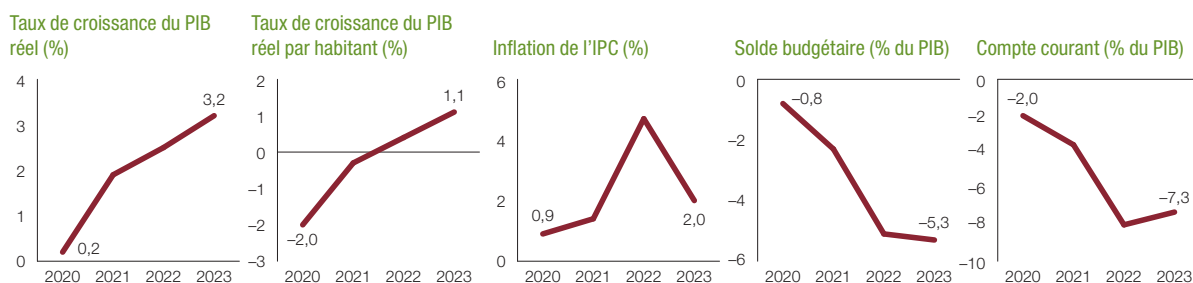
Perspectives et risques

Les perspectives sont favorables, avec une croissance moyenne de 2,8 % en 2022–23, mais restent fragiles. Elles sont confortées par une bonne couverture vaccinale contre le COVID-19, la mise en œuvre du plan Comores émergentes et le programme suivi par les services du FMI. Les services

et l'agriculture devraient rester les moteurs de la croissance, soutenus par la hausse des prix des principaux produits d'exportation, notamment le girofle. L'inflation devrait augmenter en raison de la flambée des prix des produits alimentaires et du carburant, consécutive à la guerre en Ukraine. Le déficit budgétaire devrait rester élevé à 5,1 % du PIB en 2022, reflétant l'augmentation des dépenses publiques pour soutenir la reprise économique. Le déficit de la balance courante devrait encore se creuser pour atteindre 8,0 % du PIB en 2022, en raison d'importants besoins en ressources extérieures. En 2022, la dette publique devrait augmenter pour atteindre 33,1 % du PIB et les réserves de change diminuer pour atteindre 8,6 mois d'importations. Les risques qui pèsent sur les perspectives comprennent de nouvelles vagues de COVID-19 et des baisses de financement extérieur.

Changement climatique et options de politiques publiques

Les Comores se classent 97^e sur l'Indice mondial des risques climatiques 2021. Le changement climatique se traduit par une augmentation de la fréquence et de l'intensité des cyclones, un allongement de la saison sèche et une élévation du niveau de la mer. Les secteurs de l'agriculture et de la biodiversité sont les plus vulnérables. Le coût annuel moyen du changement climatique a été estimé à 23 millions de dollars en 2014. Les Comores ont ratifié la CCNUCC en 1994 et l'Accord de Paris en 2017. Sa CDN de 2015 a contribué à intégrer l'adaptation au changement climatique dans les politiques et stratégies nationales. La CDN 2020 mise à jour visait à renforcer l'ambition et la résilience du pays face au changement climatique. Les Comores prévoient une réduction nette de ses GES de 23 % et une augmentation de son puits d'absorption net de CO₂ de 47 % d'ici 2030 par rapport au scénario de référence. Sa transition énergétique n'en est qu'à ses débuts, malgré le potentiel du pays en matière d'énergies renouvelables. Les Comores ont besoin de 1,3 milliard d'euros pour mettre en œuvre leur CDN, dont 902 millions d'euros pour l'atténuation et 399 millions d'euros pour l'adaptation.



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

L'économie a commencé à se redresser en 2021 avec une croissance du PIB de 3,9 %, contre 1,2 % en 2020. Ce redressement a été soutenu par un secteur des services revitalisé, qui génère environ trois quarts du PIB, grâce en particulier aux activités portuaires. Du côté de la demande, les facteurs clés restent les exportations et les investissements, dont les contributions estimées en 2021 sont respectivement de 14,6 % et de 4,8 %. Djibouti suit une politique monétaire expansionniste pour soutenir la reprise économique et éviter un épuisement des liquidités. D'une année sur l'autre, le crédit à l'économie a augmenté de 24,1 % jusqu'en juin 2021, mais sa part du PIB reste relativement faible. L'inflation est estimée à 1,2 % en 2021, dépassant donc les 0,3 % de 2020, et est attribuable à une pression modérée de la demande interne. Les créances douteuses du système bancaire restent stables à 13,3 % en 2021.

Le déficit budgétaire s'est légèrement réduit, passant de 2,1 % en 2020 à 1,8 % du PIB en 2021, en raison d'une diminution de 7 % des dépenses courantes liées à la gestion de la pandémie et d'une augmentation de 2,4 % des recettes publiques découlant de la reprise économique. Le pays a reçu 43,3 millions de dollars dans le cadre de l'allocation du FMI, mais l'affectation de ces fonds reste à déterminer. Les réserves de change sont estimées à 3,2 mois d'importations en 2021. La dette publique a diminué en 2021 pour atteindre 67,7 % du PIB, contre 73,1 % en 2020, mais le risque de surendettement reste élevé. L'excédent de la balance courante a diminué en 2021, passant de 10,7 % du PIB en 2020 à 9,5 %, en raison de la faible croissance de l'excédent de la balance des services. Le taux de pauvreté a diminué, passant de 35,9 % en 2020 à 34,1 % en 2021.

Perspectives et risques

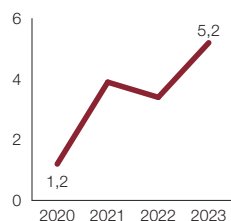
Les perspectives sont positives. La croissance moyenne du PIB sur 2022–23 devrait atteindre 4,3 % et rester soutenue par les activités portuaires et les investissements. L'inflation devrait augmenter, en raison de la hausse des prix des produits alimentaires et pétroliers, consécutive à la guerre en Ukraine ; tout comme le déficit budgétaire, compte tenu notamment

des subventions octroyées par le Gouvernement pour atténuer la hausse des prix à la consommation. L'excédent de la balance courante devrait continuer à diminuer en raison de la baisse de l'excédent des services et de la hausse des importations. En 2022, la dette publique devrait encore diminuer pour atteindre 64,5 % du PIB. Les réserves de change restent à 3,2 mois d'importations. Les risques qui pèsent sur les perspectives sont principalement les suivants : un éventuel fléchissement du commerce extérieur en raison de la crise du Tigré, qui pourrait entraîner une baisse drastique des recettes douanières – environ 90 % du commerce extérieur de l'Éthiopie transite par les ports de Djibouti – et la résurgence de la COVID-19. Pour atténuer ces risques, Djibouti soutient fortement les efforts de médiation dans la guerre en Éthiopie, et encourage la vaccination contre la COVID-19.

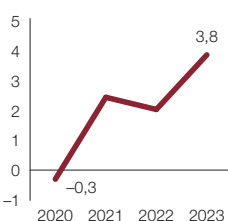
Changement climatique et options de politiques publiques

Djibouti se classe 65^e sur l'Indice mondial des risques climatiques 2021. Les sécheresses récurrentes, le stress hydrique de plus en plus aigu, les inondations et les récents cyclones témoignent du changement climatique. Le pays a signé le protocole de Kyoto en 1997 et a approuvé l'Accord de Paris en novembre 2016. Dans le cadre de la CDN 2015, il s'est engagé à réduire les GES de 40 % par rapport au scénario de référence 2030. En matière d'adaptation, Djibouti a mis en œuvre de nombreux plans et programmes nationaux pour réduire la vulnérabilité à la sécheresse, se protéger de la montée des eaux, développer l'accès à l'eau potable, protéger la biodiversité et renforcer la résilience des populations rurales. Le secteur de l'énergie a été identifié comme un point focal de réduction, étant donné le potentiel du pays en matière d'énergies renouvelables. Le développement du solaire, de l'éolien et de la géothermie se poursuit, afin de répondre aux besoins nationaux en électricité, de réduire le prix de l'électricité, et d'atteindre un mix énergétique 100 % vert en 2025. L'investissement nécessaire pour maintenir un niveau d'émissions similaire à celui de 2010 est de 5,5 milliards de dollars. La réalisation de l'ODD 13 sur l'action climatique est en bonne voie, mais des défis majeurs subsistent.

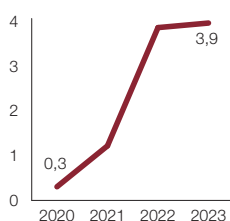
Taux de croissance du PIB réel (%)



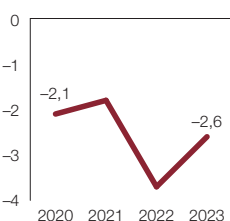
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



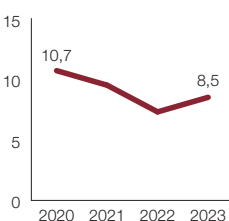
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

L'économie érythréenne s'est remise de multiples chocs, notamment les invasions de criquets pèlerins et la COVID-19, pour connaître une croissance de 2,9 % en 2021, après une contraction de 0,6 % en 2020. La croissance a été tirée du côté de l'offre par l'industrie et les services et du côté de la demande par la consommation privée et l'investissement. La hausse de la demande mondiale et des prix des métaux a stimulé l'industrie, cependant, du fait des mesures de restriction appliquées sur les secteurs de l'hôtellerie, du tourisme, des transports et du commerce, la contribution des services à la croissance en 2021 a été inférieure à celles d'avant la pandémie. La stabilité des chaînes d'approvisionnement et de valeur mondiales a permis de réduire l'inflation à 4,3 % en 2021, contre 4,8 % en 2020.

Le secteur financier est petit, basé sur les banques, et offre une gamme limitée de services financiers. Le déficit budgétaire s'est réduit à 4,0 % du PIB en 2021, contre 4,4 % en 2020, reflétant l'assainissement budgétaire et une reprise progressive des recettes publiques avec la reprise économique, son financement étant assuré par un prélèvement sur les dépôts du gouvernement auprès de la Banque centrale. Le ratio dette publique/PIB s'est réduit de 9,1 points de pourcentage par rapport à 2020, pour s'établir à 175,6 % en 2021 ; le pays reste en situation de surendettement. L'excédent du compte courant s'est élargi à 13,5 % du PIB en 2021, contre 11,4 % en 2020, en raison de la hausse de la demande mondiale et des prix des métaux (les métaux représentent environ la moitié des exportations totales). Les réserves internationales ont été estimées à 4 mois de couverture des importations en 2020.

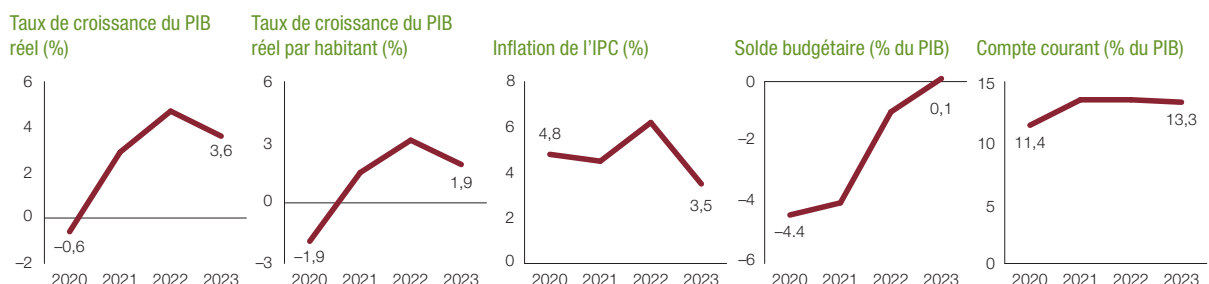
Perspectives et risques

La croissance du PIB devrait atteindre 4,7 % en 2022 et à 3,6 % en 2023, en raison de la hausse des prix internationaux des métaux. La croissance sera tirée par l'industrie et les services, ainsi que par la consommation et l'investissement privés. Les fluctuations des prix des matières premières constituent un risque à la baisse majeur, ce qui plaide en faveur d'une augmentation de la valeur ajoutée et d'une diversification des exportations. La hausse des prix des

denrées alimentaires et du pétrole, déclenchée par le conflit Russie-Ukraine, devrait faire grimper l'inflation à 6,2 % en 2022 avant de la faire retomber à 3,5 % en 2023. L'assainissement budgétaire et l'augmentation des recettes publiques provenant des exportations de métaux devraient permettre de réduire le déficit budgétaire à 1 % du PIB en 2022 et générer un excédent de 0,1 % en 2023, l'excédent du compte courant se stabilisant à 13,5 % du PIB en 2022 et à 13,3 % en 2023. L'allocation de DTS de 21,51 millions USD (0,9 % du PIB et 2,2 % des réserves internationales), enregistrée à la Banque centrale, devrait renforcer les réserves internationales.

Changement climatique et options de politiques publiques

L'Érythrée est très sensible au changement climatique, notamment au phénomène climatique El Niño. De 2008 à 2021, l'Érythrée a connu cinq grandes sécheresses, qui ont touché plus de 3,3 millions de personnes. Sa dépendance à l'égard de l'agriculture pluviale, en l'absence d'une politique intégrée d'agriculture intelligente face au climat, a accru la déforestation, la dégradation des sols et la vulnérabilité des petits exploitants agricoles. L'Érythrée est classée au 178^e rang sur 181 pays dans l'Indice global d'adaptation de Notre Dame (ND-GAIN) 2019, et classée 130^e sur 180 pays dans l'Indice de risque climatique global 2021 (IRC). Les plans d'adaptation et d'atténuation du climat sont décrits dans la Contribution déterminée nationale (CDN) 2021, qui s'engage à réduire les émissions de GES de 12,6 % sans condition et de 38,5 % avec le soutien international d'ici 2030. La CDN a identifié l'agriculture, les ressources marines, la santé, l'eau et les ressources terrestres comme les secteurs les plus vulnérables, et propose la réhabilitation des terres dégradées, l'introduction de solutions de cuisson économes en énergie et de systèmes d'approvisionnement en eau fonctionnant à l'énergie solaire, ainsi que la promotion de systèmes de gestion intégrée des zones côtières et marines. La transition vers les énergies renouvelables est tout aussi essentielle étant donné la dépendance du pays à l'égard des centrales thermiques à énergie fossile pour la production d'électricité. La mise en œuvre de la CDN coûtera environ 7 milliards USD, ce qui nécessitera un financement climatique innovant.



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

L'économie éthiopienne s'est ralentie en 2021, affichant une croissance de 5,6 % en 2021 contre 6,1 % en 2020 en raison de la guerre civile et des effets de la pandémie de COVID-19 sur les transports et le secteur hôtelier. La croissance est portée du côté de l'offre par l'industrie et le secteur des services, et, du côté de la demande, par la consommation privée et les investissements. L'inflation en hausse bien au-dessus de l'objectif de la Banque centrale de 8 % atteint 26,7 % en 2021 contre 20,4 % en 2020, ce qui s'explique par l'augmentation du crédit domestique pour la relance de l'économie et par les perturbations dans la chaîne d'approvisionnement dues à la crise de la COVID-19. Le déficit budgétaire, dons y compris, a été ramené à 2,6 % du PIB en 2021, contre 2,8 % en 2020, du fait des nouvelles priorités en matière de dépenses et de la croissance des recettes fiscales. Le secteur bancaire reste stable, mais fermé à la concurrence internationale, et représente 76 % du capital total du secteur financier (les banques publiques représentant 51,8 % des actifs du secteur bancaire), suivi par le microfinancement (15 %) et l'assurance et le crédit-bail (9 %).

La dette publique, garantie par l'État, est estimée à 57,8 % du PIB (dette extérieure, 32,8 % du PIB) en juin 2021. Le déficit du compte courant à 4,4 % du PIB en 2020 s'améliore légèrement pour atteindre 4,3 % en 2021, grâce à des importations modérées, le financement par les IDE et les envois de fonds. Les réserves internationales restent faibles avec de 2,5 mois de couverture des importations en 2020, et de 2,2 mois de couverture des importations en 2021. Elles seront renforcées par l'allocation de DTS de 408 millions USD (0,4 % du PIB) enregistrée au niveau de la Banque centrale. Le nombre de personnes nécessitant un soutien humanitaire a augmenté à près de 15,8 millions en 2021, contre 8 millions en 2020 à cause de la guerre civile et de la pandémie de COVID-19.

Perspectives et risques

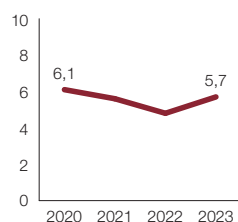
La croissance du PIB devrait ralentir à 4,8 % en 2022 mais remonter à 5,7 % en 2023, tirée principalement par l'industrie et la consommation privée et les investissements. La reprise dans le secteur du tourisme et la libéralisation des télécommunications devraient stimuler les perspectives de croissance. Les principaux risques à la baisse incluent notamment la guerre civile dans le nord de l'Éthiopie, la crise de la COVID-19

et les vulnérabilités liées à l'endettement. La hausse des prix mondiaux des denrées alimentaires et du pétrole due au conflit Russie-Ukraine devrait faire grimper l'inflation à 32,6 % en 2022, mais la ramener à 24,9 % en 2023. Le déficit budgétaire devrait rester stable à 2,6 % en 2022 et en 2023, grâce à la mise en œuvre de la stratégie de consolidation budgétaire et aux améliorations dans la mobilisation des recettes fiscales. Le déficit du compte courant devrait augmenter à 4,8 % du PIB en 2022, mais diminuer à 4,1 % en 2023. Cette évolution traduit la lenteur de la reprise des exportations de biens et de services, à l'IDE, dans un contexte de baisse des importations de biens en capital.

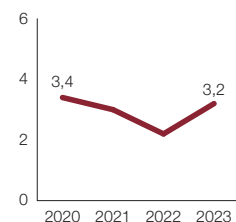
Changement climatique et options de politiques publiques

L'Éthiopie occupe la 72^e place du classement 2021 de l'IRC. Les fragilités du pays face au changement climatique incluent notamment les sécheresses, les inondations, la désertification, la rareté de l'eau et une augmentation de la population de nuisibles, avec des effets sur les secteurs de l'agriculture, de l'énergie et de la santé. La sécheresse provoquée par le phénomène El Niño en 2016 a touché environ 10,2 millions de personnes, et nécessité une intervention humanitaire d'un montant de 1,9 milliard USD. Le programme de filet de sécurité productif, adopté en 2005 pour réduire la vulnérabilité face aux chocs climatiques, concerne 8 à 10 millions de personnes, pour un coût annuel de 0,44 milliard USD. La stratégie de 2011 pour une économie verte résiliente face au changement climatique fournit un cadre pour la baisse des émissions de GES. Dans la mise à jour de sa Contribution déterminée nationale (CDN) pour 2020–2030, l'Éthiopie s'est fixé des objectifs d'émissions dans le cadre de trois scénarios : maintien du statu quo, sans condition, conditionnel. Ce dernier scénario prévoit une baisse des émissions de 68,8 %, pour arriver à 125,8 millions de tonnes éqCO₂ en 2030, contre 347,3 Mt éqCO₂ en 2020. La mise en œuvre de la stratégie nécessitera un financement climatique innovant. Les besoins en financement de la CDN de l'Éthiopie pour la période 2020–2030 se montent à 316 milliards USD (275,5 milliards USD pour les mesures d'atténuation, 40,5 milliards USD pour celles d'adaptation). Le financement proviendra de sources intérieures (63,2 milliards USD) et du financement climatique international. L'Éthiopie est en bonne voie pour atteindre l'ODD 13 relatif à l'action climatique.

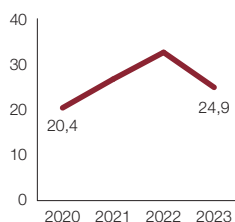
Taux de croissance du PIB réel (%)



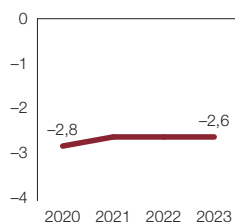
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



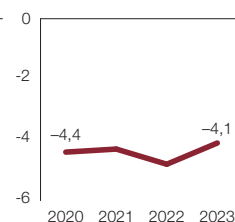
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

L'économie kenyane a progressé de 6,7 % en 2021, après une contraction de 0,3 % en 2020. La croissance est tirée du côté de l'offre par les services et, du côté de la demande, par la consommation privée, les deux secteurs ayant bénéficié des politiques de soutien et de l'assouplissement des restrictions liées à la COVID-19. L'inflation s'est accrue à 6,1 % en 2021 contre 5,3 % en 2020, reflétant l'augmentation des coûts des intrants. Le déficit budgétaire est descendu à 7,9 % du PIB en 2021 contre 8 % en 2020 grâce à des recettes plus importantes, à l'arrêt des baisses d'impôts avec la reprise de l'économie et à une rationalisation des dépenses. La dette publique a bondi à 68 % du PIB à fin juin 2021, contre 63 % en 2020, tirée principalement par le déficit primaire. Le Kenya est estimé à haut risque de surendettement. Le déficit du compte courant s'est creusé à 5,2 % du PIB en 2021 en raison d'une augmentation du déficit commercial.

Les réserves internationales ont atteint 8,8 milliards USD à la fin du mois de novembre 2021, contre 8,1 milliards USD en 2020 (5,4 mois de couverture des importations), reflétant l'allocation de DTS de 737,6 millions USD, dont la moitié a servi à financer le déficit budgétaire. Le taux de change s'est déprécié de 3,7 % en glissement annuel en 2021. Le secteur bancaire est rentable, liquide et bien capitalisé ; les rendements des titres d'État, l'indice NSE-20 ainsi que la capitalisation boursière ont augmenté. Le nombre de personnes en situation de pauvreté extrême est descendu à 16 % en 2021 contre 17 % en 2020, et le chômage est passé de 14,3 % en 2020 à 12,3 % en 2021, ce qui peut être attribué à la croissance du revenu par habitant, aux programmes de filets sociaux et à la reprise économique.

Perspectives et risques

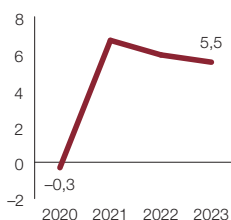
La croissance devrait ralentir pour atteindre 5,9 % en 2022 et 5,7 % en 2023, sous l'effet, du côté de la demande, d'une baisse de la demande intérieure et extérieure due à la baisse des revenus et à l'augmentation des coûts d'importation des denrées alimentaires et des carburants, respectivement, et, du côté de l'offre, de la morosité de l'activité économique dans tous les secteurs due à des facteurs de pression sur les coûts. L'inflation devrait s'élever à 7 %, proche de la fourchette cible supérieure de 7,5 %, en raison de l'augmentation de l'inflation des prix de l'énergie et des denrées alimentaires. Le déficit budgétaire devrait se rétrécir à 6,5 % du PIB en 2022 et 5,5 % en 2023 avec la reprise du programme de

consolidation budgétaire soutenu par le FMI et du programme de gestion de la dette. Le déficit du compte courant devrait se creuser encore à 6,1 % en 2022 et à 5,2 % en 2023, en raison de l'augmentation de la facture d'importation de carburant et de denrées alimentaires. Les élections générales de 2022, la flambée des infections liées à la COVID-19 (30 % de déploiement du vaccin à la mi-avril 2020), un accès limité aux ressources externes et des facteurs naturels pourraient engendrer des risques à la baisse. Leur atténuation pourrait inclure l'organisation d'événements d'éducation électorale, la poursuite de réformes structurelles favorables à la croissance pour construire la résilience face aux chocs, ou la gestion du problème de réticence à la vaccination contre la COVID-19.

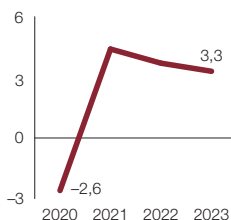
Changement climatique et options de politiques publiques

Le Kenya occupe la 25^e place du classement 2021 de l'IRC. Plus de 84 % de ses terres sont classées comme arides ou semi-arides et donc exposées aux événements naturels extrêmes comme les sécheresses, les invasions de sauterelles ou les inondations, qui ont déplacé des communautés, perturbé les prestations de services sociaux et engendré des tensions sociales. Une sécheresse moyenne entraîne un déficit alimentaire de 20-30 %, réduit la croissance du PIB de 3-5 % et affecte les conditions de vie de plus de 80 % de la population. Conformément à sa Vision 2030, le Kenya a introduit des politiques et des cadres visant à traiter le changement climatique. En 2021, dans sa CDN 2021 actualisée, le Kenya s'est engagé à réduire ses émissions de GES de 32 % d'ici 2030, suivant le scénario de référence, et mis en place des mesures d'atténuation et d'adaptation pour atteindre les objectifs de réduction d'émissions de la COP26, ce qui devrait coûter 64,9 milliards USD entre 2021 et 2030. Ces mesures incluent notamment l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix de production d'électricité, l'augmentation de la couverture végétale à au moins 10 % de la superficie des terres, la construction de systèmes de transport efficaces et à faibles émissions de carbone, et l'augmentation de l'adoption de technologies d'adaptation dans l'ensemble des secteurs. Le Kenya explore actuellement des sources de financement climatique comme les marchés du carbone, le Fonds vert pour le climat (FVC) ou le Fonds pour les changements climatiques en Afrique (FCCA). Le pays est en bonne voie pour atteindre les cinq objectifs de l'ODD 13 relatif à l'action climatique d'ici 2030.

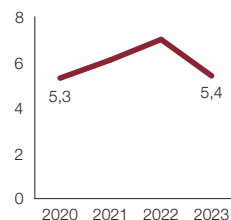
Taux de croissance du PIB réel (%)



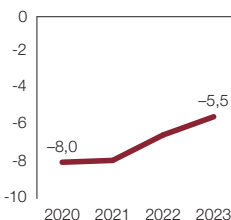
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



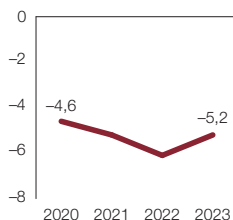
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

En 2020 et 2021, les confinements liés à la COVID-19 ont frappé de plein fouet l'activité économique du pays. Après une contraction de 1,6 % en 2020, la croissance, tirée par l'investissement et la consommation des ménages, s'est redressée pour atteindre 3,7 % en 2021. L'agriculture a été le secteur le moins touché tandis que l'industrie a été soutenue par une forte expansion dans les secteurs de l'exploitation minière et de la construction, tandis que l'industrie manufacturière est restée morose. Les services reviennent aux tendances pré-COVID-19, tirés par l'administration publique et l'éducation. Les prix stables en 2020 et 2021 — avec un taux d'inflation de 2,1 % en 2021 — ont amené la Banque centrale à réduire son taux directeur de 9 à 6,5 % durant ces deux années. Une gestion prudente a préservé la stabilité du secteur financier, avec des prêts non productifs s'élevant à 4,8 % des prêts bruts en 2021, en deçà du seuil légal de 5 %.

Les dépenses publiques de santé ont augmenté en raison de l'achat des vaccins contre la COVID-19 et des prêts de relance ont été fournis pour maintenir les entreprises à flot. Cependant, le déficit budgétaire, qui a diminué à 7,5 % du PIB en 2021, contre 9,5 % en 2020, grâce à une réattribution des priorités de dépenses qui a été financé par un emprunt intérieur. La dette publique a donc augmenté de 14 points de pourcentage par rapport à 2020 pour atteindre 49 % du PIB en 2021, entraînant une dégradation de la notation de la dette souveraine, de risque modéré à surendettement. Le déficit du compte courant est resté élevé à 9,2 % du PIB en 2021 en raison de la perte de recettes touristiques et du déficit commercial croissant. Le financement pour le développement, les envois de fonds et les IDE ont financé ce déficit, tandis que l'allocation de DTS a augmenté les réserves de 1,3 % du PIB.

Perspectives et risques

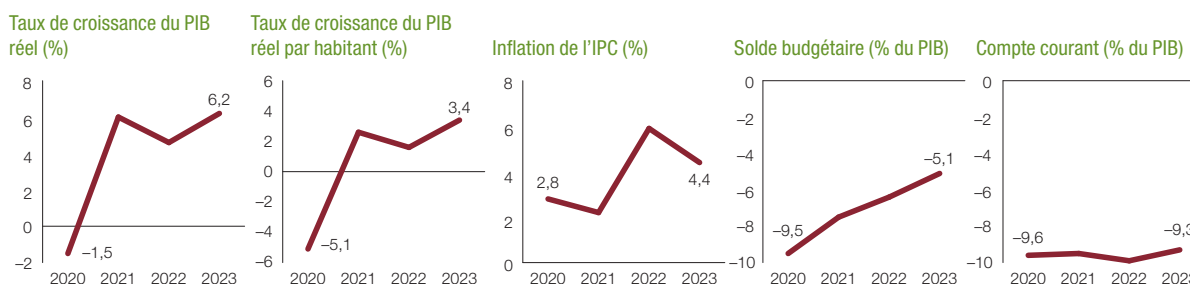
La relance économique devrait se poursuivre, avec une croissance du PIB projetée à 4,6 % en 2022 et à 6,2 % en 2023, soutenue par les services, à la suite de la réouverture des écoles en 2022 et à la reprise progressive dans le secteur de l'hôtellerie. À mesure que les chaînes de valeur mondiales se stabilisent et que la demande des consommateurs augmente, la croissance de la production manufacturière devrait s'accélérer. La pandémie a propulsé l'expansion des transactions d'argent mobile, qui devrait se poursuivre. Avec

l'activité économique accrue, les recettes intérieures devraient se renforcer, soutenant ainsi la poursuite de l'assainissement budgétaire. Les importations élevées et la reprise modérée dans le tourisme maintiendront l'important déficit du compte courant. Les risques externes engendrés par la guerre russo-ukrainienne comprennent des pressions inflationnistes dues à la hausse des prix des denrées alimentaires et du pétrole et à la poursuite des perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Les risques intérieurs ont trait à la pression pour accroître les dépenses consacrées aux infrastructures publiques, dans le contexte de recettes fiscales faibles et de défis de mise en œuvre, tandis que les précipitations insuffisantes pourraient compromettre l'agriculture. L'Ouganda dispose néanmoins des réserves nécessaires pour contrer les chocs.

Changement climatique et options de politiques publiques

L'Ouganda subit de plus en plus de phénomènes météorologiques extrêmes tels que les inondations, ainsi que des périodes de sécheresse et de forte chaleur prolongées. Les impacts du changement climatique se font sentir principalement dans les secteurs de l'agriculture, de l'eau, de la santé et les établissements humains. Ces effets sont reflétés par l'ICR 2021 qui classe l'Ouganda au 31^e rang. En l'absence d'actions réalistes pour s'adapter aux impacts climatiques, l'Ouganda risque de devoir supporter des coûts économiques annuels de 2,8 à 4,5 % du PIB sur la période 2010–2050. Compte tenu de la fréquence accrue des chocs liés au changement climatique et de l'adaptation limitée du pays, des pertes économiques considérables, comprenant de graves dommages aux infrastructures énergétiques et agricoles existantes, sont attendues.

La Politique nationale sur le changement climatique (2015) a estimé le coût des mesures d'adaptation et d'atténuation à environ 5 % de l'Aide publique au développement en 2021–2025 (de l'ordre de 644 millions USD au total). Cependant, le gouvernement n'a guère bénéficié des fonds climatiques internationaux : il n'a reçu que 94 millions USD durant la période 2000–2019 des sources de financement mondiales consacrées à l'environnement et au changement climatique. Il devra donc mobiliser davantage de ressources extérieures, car le financement national pour les mesures d'adaptation et d'atténuation lui fait défaut. Cependant, l'Ouganda est en bonne voie d'atteindre l'ODD 13 relatif à l'action climatique.



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

Après une contraction de 3,4 % en 2020, en raison de la COVID-19, la croissance du PIB a atteint 10 % en 2021, grâce aux mesures de relance budgétaire soutenues, à l'accélération du déploiement de la vaccination (7,9 millions de personnes, soit 61 % de la population, étaient vaccinées au 20 mars 2022), l'assouplissement relatif des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 et à la reprise de la demande mondiale. La croissance a été tirée par l'expansion des services (12 %), par l'industrie (13 %) et par l'agriculture (6 %). Le PIB par habitant s'est redressé après une contraction de 5,9 % en 2020 pour afficher une croissance de 7,4 % en 2021. L'inflation a reculé de 7,7 % en 2020 à 0,8 % en 2021, principalement en raison de la faiblesse des prix des denrées alimentaires. La politique monétaire est restée accommodante, et le taux directeur a été maintenu à 4,5 % de mai 2020 (pour soutenir la reprise économique) à février 2022, date à laquelle il a été porté à 5 % (pour faire face aux pics d'inflation attendus).

Le secteur financier est resté stable avec un ratio d'adéquation des fonds propres de 26,3 % en 2021. Le déficit budgétaire est resté important, à 7,1 % en 2021, en raison des dépenses liées à la COVID-19, et a été financé par le produit de l'émission d'euro-obligations de 620 millions USD en août 2021 et par l'allocation de DTS de 219 millions USD (1,9 % du PIB et 12,8 % de ses réserves internationales brutes). Le déficit du compte courant s'est creusé, de 12,2 % du PIB en 2020 à 13,5 % du PIB en 2021, en raison de la hausse des prix du pétrole et de l'augmentation des importations de biens intermédiaires et de biens d'équipement. Le franc rwandais a été relativement stable en 2021, baissant de 2,6 % par rapport au dollar. Le ratio dette/PIB a augmenté, passant de 71,2 % en 2020 à 74,6 % en 2021. Le risque de surendettement reste modéré.

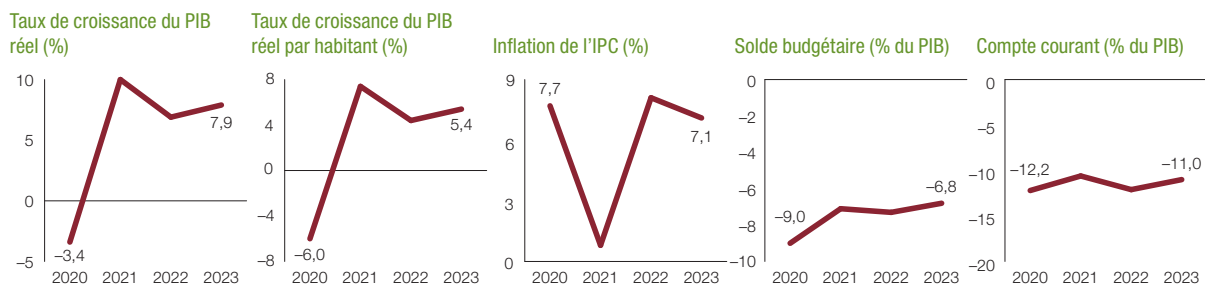
Perspectives et risques

La croissance du PIB devrait atteindre 6,9 % et 7,9 % en 2022 et 2023. L'accélération du déploiement de la vaccination, la reprise de la demande extérieure et le soutien du gouvernement aux petites et moyennes entreprises contribueront à la poursuite de la reprise économique. Le déficit budgétaire et

celui du compte courant devraient se réduire grâce à l'augmentation de l'épargne intérieure résultant de l'assainissement budgétaire envisagé, des réformes de l'agriculture commerciale et de la numérisation des services. Les risques à la baisse comprennent la possibilité d'une demande extérieure modérée, et l'apparition de variants de la COVID-19, qui pourraient saper la confiance des consommateurs et des investisseurs, ainsi que le conflit entre la Russie et l'Ukraine, qui pourrait provoquer des ruptures d'approvisionnement : Le Rwanda dépendant fortement de la Russie pour le blé (64 % du blé total) et les engrais. Le pays prévoit de dépenser 50 millions USD supplémentaires en relance budgétaire en 2022 tout en cherchant des sources alternatives pour le blé et d'autres approvisionnements perturbés.

Changement climatique et options de politiques publiques

Vulnérable au changement climatique, le Rwanda est classé 124^e sur 182 pays dans l'Indice global d'adaptation de Notre Dame (ND-GAIN) 2020. En raison des changements de température saisonniers, les événements météorologiques extrêmes sont devenus plus fréquents, en particulier dans les zones de haute altitude des provinces du nord et de l'ouest, et dans la province de l'est, aux faibles altitudes, les sécheresses causent de graves dommages à l'agriculture, aux infrastructures, à la santé et aux moyens de subsistance. Si rien n'est fait pour y remédier, le coût total du changement climatique au Rwanda est estimé annuellement à 1 % supplémentaire du PIB d'ici 2030, et à 4 % d'ici 2050. Le Rwanda a présenté sa CDN actualisée, qui décrit l'engagement du pays à développer une économie résiliente au changement climatique et à faible émission de carbone, y compris une réduction de 38 % des émissions de GES par rapport au statu quo d'ici 2030, ce qui équivaut à 4,6 Mt éqCO₂, pour un montant estimé à 11 milliards USD. Pour s'assurer que le pays reste coordonné dans le financement de ces objectifs, le Fonds vert du Rwanda a été créé, et a depuis levé 217 millions USD pour des investissements verts dans les ER, l'agriculture intelligente face au climat, et l'urbanisation durable. Le Rwanda devrait atteindre l'ODD 13 d'ici 2030.



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

On estime que le PIB a augmenté de 7,1 % en 2021 après une baisse de 9,9 % en 2020 en raison de la COVID-19. En matière d'offre, le tourisme et la pêche soutiennent la croissance et représentent les principaux apports au PIB, au marché des changes et à l'emploi. En matière de demande, la croissance est tirée par la consommation et l'investissement des ménages. Grâce à une politique monétaire accommodante appliquée par la banque centrale, l'inflation est passée de 1,8 % en 2020 à 9,7 % en 2021 à cause des ruptures d'approvisionnement. Le déficit budgétaire a diminué, de 18,9 % du PIB en 2020 à 6,0 % en 2021 avec l'amélioration de la collecte des recettes. Le déficit du compte courant a légèrement diminué, de 23,1 % en 2020 à 19,8 % en 2021, reflétant ainsi la relance. Les déficits budgétaires et du compte courant ont été financés par les prêts à taux préférentiel et des emprunts intérieurs.

Avec le déclin des revenus issus du tourisme, le taux de change a subi une dépréciation, passant de 13,8 SCR à 21,3 SCR contre 1 USD en février 2021. Les réserves extérieures restent solides, avec 4,5 mois de couverture des importations en 2021. La dette a baissé en 2021, à 81,2 % du PIB, contre 92,2 % en 2020. Le secteur financier est bien développé avec huit banques et cinq institutions financières non bancaires. Les banques sont néanmoins très concentrées. Les trois banques les plus importantes détiennent 80 % des actifs, dépôts et prêts du secteur bancaire. La pauvreté est globalement faible (à 1,1 %) et la plupart des indicateurs sociaux sont bons. Avec près de 15 programmes d'aide sociale en place, les conséquences de la COVID-19 sur la pauvreté ont été limitées, bien que le chômage ait progressé en 2020 jusqu'à 4,8 % contre 2,3 % en 2019. Le montant de l'allocation de DTS aux Seychelles a été de 21,9 millions, soit plus du double de l'allocation cumulative précédente qui s'élevait à 8,3 millions, et un montant équivalent à près de 4 % des réserves de change.

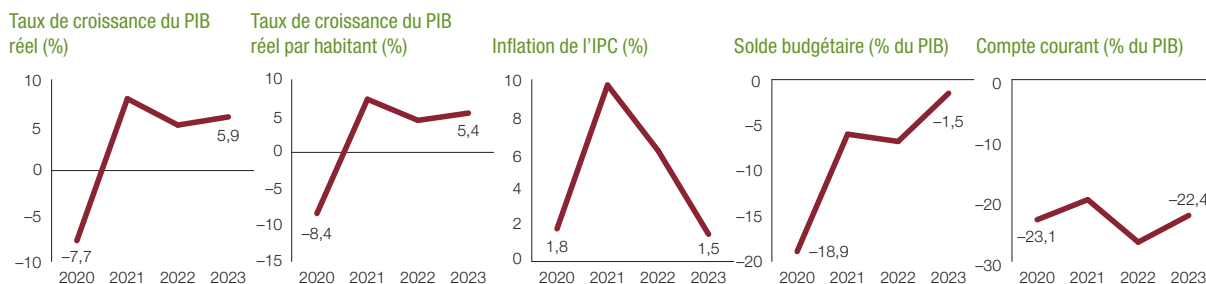
Perspectives et risques

Les perspectives à moyen terme demeurent positives. Le PIB devrait connaître une hausse de 5,0 % en 2022 et de 5,9 % en 2023 avec le maintien de la relance économique. Le déficit budgétaire devrait se réduire davantage, jusqu'à 1,5 % en 2023 après une légère augmentation à 6,8 % en 2022, grâce à l'augmentation de la collecte des recettes. Le déficit du compte courant devrait se creuser à 26,8 % en 2022 et

22,4 % en 2023 en raison de l'incertitude de la reprise économique mondiale et de la situation en Russie, pays de provenance de la plupart des touristes en 2021. L'encours de la dette devrait tomber à 76 % du PIB en 2022 et en dessous de 70 % en 2023. L'inflation devrait descendre à 6,41 % en 2022 et 1,5 % en 2023 avec l'amélioration de la situation des chaînes d'approvisionnement. Le tourisme et la pêche continueront à être des facteurs essentiels de croissance, cependant, les services à forte intensité de connaissances (SFIC), notamment la finance numérique et les TIC (ce dernier secteur devrait connaître une croissance de 7 % en 2022), y contribueront également. L'incertitude concernant la relance économique mondiale post-pandémie, le déploiement de la vaccination, la crise Russie-Ukraine et les effets connexes sur les chaînes d'approvisionnement mondiales et les restrictions de voyage représentent des risques à la baisse. Afin de remédier à leur vulnérabilité et à l'incertitude entourant la croissance, les Seychelles doivent continuer à diversifier leur économie pour réduire leur dépendance excessive vis-à-vis du tourisme.

Changement climatique et options de politiques publiques

Situées dans l'océan Indien, les Seychelles sont exposées aux tsunamis, aux ouragans et aux raz-de-marée, qui peuvent anéantir les actifs et réduire l'activité économique. Les Seychelles sont au 130^e rang de l'indice IRC 2021. Tout récemment (avril 2021), le cyclone tropical Jobo a balayé les îles périphériques. Les Seychelles émettent 5,38 t éqCO₂ par habitant et par an, ce qui est très élevé, 95 % des émissions étant dues à la production d'électricité et aux transports. Néanmoins, le pays reste mobilisé face au changement climatique : en 2021, il a finalisé un plan stratégique de lutte contre le changement climatique avec des objectifs de programmes d'adaptation dans les transports, l'énergie et les infrastructures. Les Seychelles ont été le premier pays à introduire le refinancement de la dette pour la conservation des océans, de sorte qu'un tiers de son territoire océanique est protégé contre le changement climatique et l'exploitation économique non réglementée. Parmi les objectifs de la CDN figurent 15 % d'énergies renouvelables et le passage de 30 % des véhicules à l'énergie électrique d'ici 2030. La CDN mise à jour fait état de projets d'atténuation et d'adaptation, avec un coût de financement d'environ 670 millions USD répartis à peu près équitablement. En gardant une approche ciblée et leurs partenariats au niveau international, les Seychelles sont susceptibles d'atteindre l'ODD 13 d'ici 2030.



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

En 2020, l'économie est sortie de la récession et a enregistré une croissance estimée à 2,0 % du PIB en 2021, grâce à la consommation privée, stimulée par les transferts de fonds accrus estimés à 31,3 % du PIB en 2021, contre 30,8 % en 2020, et grâce aux exportations de bétail. De nombreux chocs, dont des inondations, des invasions de criquets et la COVID-19 ont freiné le rythme de la reprise et accru la pauvreté. L'investissement privé est resté résilient, malgré la légère baisse des IDE à 9,2 % du PIB en 2021, contre 9,4 % en 2020. Du fait de l'incertitude politique, le programme de réforme monétaire est bloqué, freinant les mesures de politique monétaire pourtant nécessaires étant donné la dollarisation et la contrefaçon généralisées de la monnaie. En raison de la baisse de l'approvisionnement alimentaire, l'inflation s'est accrue à un taux estimé de 4,6 % en 2021, contre 4,3 % en 2020.

Le secteur bancaire reste stable, les prêts non productifs représentant moins de 3 % du crédit total. La Somalie vise à atteindre un solde budgétaire nul conformément aux conditions permettant d'atteindre le point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative pays pauvres très endettés (PPTTE). Le déficit budgétaire en 2021 reflète en partie l'allocation de DTS (203 millions USD ou 4,1 % du PIB), qui a contribué à combler les déficits de financement créés par la baisse des recettes publiques et des dons. La Somalie est en situation de surendettement, mais lorsqu'elle atteindra le point d'achèvement de l'Initiative PPTTE en 2023 comme prévu, cela permettra de garantir la viabilité de la dette. Le déficit du compte courant s'est creusé pour atteindre 10,8 % du PIB en 2021, contre 10,4 % en 2020, en raison de la lenteur de la reprise des exportations de bétail, avec le financement des aides, des transferts de fonds et des IDE.

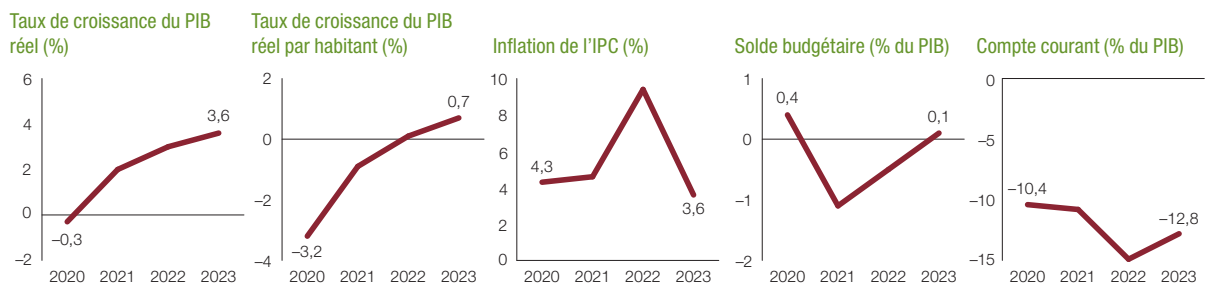
Perspectives et risques

Les perspectives sont assombries par l'insécurité, l'incertitude politique, la COVID-19 (le taux de vaccination étant de 5,5 % en décembre 2021) et le changement climatique. Les progrès réalisés dans la conduite des élections nationales catalyseront l'aide au développement et les IDE. La croissance du PIB

devrait atteindre 3,0 % en 2022 et 3,6 % en 2023, soutenue par la consommation des ménages et la reprise des exportations de bétail. L'inflation devrait bondir à 9,4 % en 2022 en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires et du pétrole due au conflit Russie-Ukraine et à la sécheresse. La hausse des prix du pétrole affectera également l'approvisionnement en énergie compte tenu de la dépendance de la Somalie aux combustibles fossiles pour la production d'électricité. L'équilibre des budgets de trésorerie restera un objectif de politique budgétaire à moyen terme, conformément au programme PPTTE de la Somalie. Le manque de diversification des exportations est une cause importante de vulnérabilité extérieure, malgré la reprise des exportations de bétail et d'autres entrées financières. Le déficit du compte courant devrait s'établir à 14,9 % du PIB en 2022 et à 12,8 % en 2023.

Changement climatique et options de politiques publiques

La Somalie est vulnérable face au changement climatique, particulièrement en matière d'agriculture, dans les terres et en mer. Entre 2019 et 2021, en moyenne, six millions de Somaliens ont été affectés par la sécheresse ou les inondations, ou par les deux, ralentissant ainsi la croissance du PIB et exacerbant la pauvreté et les inégalités de revenus. La Somalie est le deuxième pays le plus vulnérable et le moins équipé pour s'adapter au changement climatique dans l'Indice global d'adaptation de Notre Dame (ND-GAIN). La Somalie a préparé sa CDN de 2021 comme une mise à jour de la CDN et de son Plan d'action national d'adaptation prévu en 2015. La CDN propose notamment d'investir dans les ressources des ER, d'inverser le processus de déforestation et de dégradation des grands pâturages, de renforcer la gestion des catastrophes, et elle vise une réduction de 30 % des émissions de GES d'ici 2030 ; le coût des mesures d'atténuation proposées est estimé à 6,96 milliards USD. Cependant, la mise en œuvre des mesures de la CDN est entravée par le manque de ressources humaines et financières. L'accès aux fonds mondiaux pour le climat a été limité par le peu d'investissements dans les secteurs bénéficiaires potentiels tels que l'énergie, ce qui rendra difficile la réalisation de l'ODD 13 en Somalie.



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

Le PIB a augmenté d'environ 0,5 % en 2021, après une contraction de 3,6 % en 2020. La croissance a été soutenue du côté de l'offre par l'agriculture et l'exploitation minière, et du côté de la demande par la consommation et l'investissement privés. La reprise fait suite à plusieurs années de contraction économique découlant de déséquilibres macroéconomiques, de déficiences structurelles, de l'instabilité politique et de la COVID-19. En 2021, pour stimuler la croissance du crédit et l'activité économique, la Banque centrale a adopté une politique monétaire accommodante. L'inflation a plus que doublé entre 2020 et 2021, avec respectivement un taux de 163,3 % et de 358,9 %, en raison de la dépréciation de la monnaie et de l'élimination des subventions aux carburants. Les banques dominent le secteur financier, avec plus de 80 % du total des actifs. Au fur et à mesure de la levée des restrictions liées à la COVID-19, la consolidation budgétaire et l'amélioration des recettes publiques ont réduit le déficit budgétaire à 4,5 % du PIB en 2021, contre 5,6 % en 2020.

Le Soudan a atteint le « point de décision » au titre de l'Initiative PPTE, en réduisant de 50 % sa dette extérieure de 56 milliards d'USD (163 % du PIB). Le déficit du compte courant s'est élevé à 10,0 % du PIB en 2021, contre 8,3 % en 2020. En effet, l'accroissement des importations après la levée des restrictions liées à la COVID-19 a compensé la reprise des exportations découlant de l'amélioration de la demande externe. Ce déficit a été financé par des investissements de portefeuille et des emprunts extérieurs. Les réserves internationales sont restées très faibles, à 0,4 mois et 0,3 mois de couverture des importations en 2020 et 2021 respectivement. L'allocation de DTS au Soudan équivalait à 857,7 millions d'USD (262 % de ses réserves internationales) en 2021, mais elle a été suspendue après la prise de pouvoir militaire en octobre 2021. La pauvreté a augmenté de 55,4 % en 2020 à 55,9 % en 2021, et le chômage est resté élevé — 18 % en 2020 — en partie à cause de la COVID-19.

Perspectives et risques

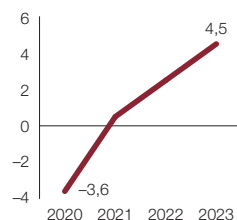
Le PIB devrait grimper de 2,5 % en 2022 et de 4,5 % en 2023, tiré par l'agriculture et l'exploitation minière et par la consommation et l'investissement privés. Les principaux risques à la baisse sont l'instabilité politique, la COVID-19 et les chocs liés

au conflit Russie-Ukraine, notamment la hausse des prix des denrées alimentaires et du pétrole. Les efforts en cours pour former un gouvernement civil devraient restaurer la stabilité politique et accélérer les réformes macroéconomiques et structurelles. Par conséquent, il est prévu que l'inflation chute à 246,4 % en 2022 puis de nouveau à 115,7 % en 2023. La rationalisation des dépenses publiques devrait réduire le déficit budgétaire à 3,0 % du PIB en 2022 et à 3,2 % en 2023. Le déficit budgétaire sera financé par l'emprunt intérieur et extérieur, et en partie par l'allocation de DTS du Soudan (qui équivaut au total à 3,4 % du PIB). Le déficit du compte courant devrait se réduire à 6,4 % du PIB en 2022 puis à 3,9 % en 2023, reflétant ainsi les réformes structurelles en cours.

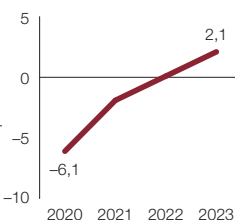
Changement climatique et options de politiques publiques

Le Soudan est confronté à la dégradation de terres, aux augmentations de température, aux sécheresses et inondations fréquentes, aux précipitations irrégulières et aux invasions de criquets, qui ont diminué la production agricole, ralenti la croissance du PIB et détruit des moyens de subsistance. Chaque année, la sécheresse et les inondations éliminent 20 % des zones cultivées et entraînent la mort de milliers de têtes de bétail. Les risques climatiques sont aggravés par l'exploitation non durable des ressources naturelles et les médiocres capacités institutionnelles et humaines. Le Soudan a été classé 174^e sur 180 pays selon l'Indice global d'adaptation de Notre Dame (ND-GAIN) et 11^e dans l'IRC 2021. Le Soudan participe aux Initiatives de l'ONU sur le changement climatique et la conservation environnementale, et a mis en place des institutions, des lois et des réglementations nationales. Sa transition vers le développement à faibles émissions de carbone et résilient face au climat est orientée par son Plan national d'adaptation 2021 et sa stratégie de CDN. Les interventions du Plan, également intégrées au Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté 2021–2023, incluent 20 % de production d'ER d'ici 2030. Le Soudan nécessite 12,88 milliards pour atténuer le changement climatique sur 10 ans, mais dépense chaque année une moyenne de 23,3 millions. Cela appelle à une mobilisation de ressources majeure pour combler l'énorme déficit de financement, d'environ 1 milliard d'USD par an. Il est par conséquent peu probable que le Soudan atteigne l'ODD 13 relatif à l'action climatique d'ici 2030.

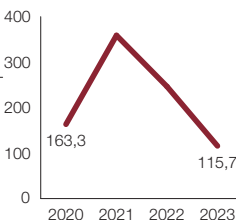
Taux de croissance du PIB réel (%)



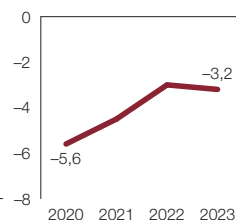
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



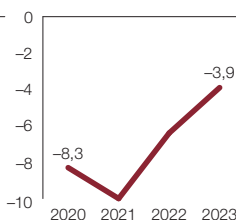
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Soudan du Sud

Développements macroéconomiques récents

Après une croissance de 13,2 % en 2020, le PIB s'est contracté de 6,0 % en 2021 en raison des inondations, des invasions de criquets et de la COVID-19. Les mesures visant à contenir la propagation de la pandémie ont restreint les déplacements et les heures d'ouverture des entreprises, et affecté le secteur des services. Du côté de l'offre, les inondations et les criquets ont frappé de plein fouet l'agriculture. La production dans le secteur pétrolier, qui représente plus de 75 % du PIB et 80 % de la valeur ajoutée du secteur de l'industrie, a chuté certains gisements pétroliers étant arrivés à maturité. La consommation publique et privée, qui a tiré la croissance du côté de la demande en 2020, a été touchée par la réduction de l'activité économique en 2021.

Une politique monétaire plus stricte a réduit l'inflation à environ 24,0 % en 2021, contre 33,3 % en 2020. La concurrence dans le secteur financier est limitée, bien que le taux de prêts non productifs, qui représentait 12 % du total des prêts en septembre 2021, ait été inférieur au seuil légal de 20 %. Le déficit budgétaire qui a fléchi à 6,7 % du PIB en 2021, contre 9,8 % en 2020, reflétant la consolidation budgétaire, a été financé principalement par des prêts adossés au pétrole. La cote de risque de la dette publique a connu une amélioration, passant en 2021 de surendettement à un risque élevé à la suite d'une restructuration de la dette en 2020. Le déficit du compte courant qui, grâce à la baisse des transferts financiers vers le Soudan, s'est amélioré pour atteindre 15,6 % du PIB en 2021 — contre 16,9 % en 2020 — a été financé par des IDE et des envois de fonds. L'allocation de DTS (334 millions USD) a financé le déficit (150 millions USD) et a fait décoller les réserves internationales (184 millions USD). Un Plan de préparation et de réponse à la pandémie de COVID-19 d'un montant de 49,2 millions USD a été mis en œuvre pour atténuer ses effets socioéconomiques.

Perspectives et risques

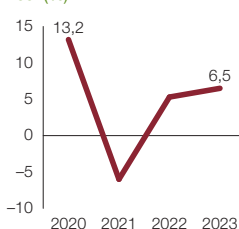
La croissance devrait rebondir à 5,3 % 2022 et à 6,5 % en 2023 grâce à la hausse des recettes d'exportation de pétrole. Elle sera tirée par l'industrie, la consommation et l'investissement privés. L'inflation devrait chuter à 5,3 % en 2022 grâce à l'amélioration de l'approvisionnement alimentaire, mais devrait augmenter à 16 % en 2023 en raison de la sécheresse et de la hausse des prix des denrées alimentaires sur les principaux marchés sources du Kenya et de l'Ouganda suite au conflit

Russie-Ukraine. Il est prévu que la consolidation budgétaire, l'allocation de DTS (environ 3,8 % du PIB) et l'augmentation des recettes pétrolières généreront un excédent budgétaire de 10,0 % du PIB en 2022 et de 8,9 % en 2023. Le déficit du compte courant devrait s'améliorer pour atteindre 7,6 % du PIB en 2022 et dégager un excédent de 9,5 % en 2023 grâce à l'augmentation des recettes d'exportation de pétrole. Les perturbations du processus de paix, les fluctuations des cours du pétrole, la persistance de la COVID-19 et les effets du changement climatique sont les principaux risques à la baisse pesant sur la croissance.

Changement climatique et options de politiques publiques

Le Soudan du Sud, classé 8^e dans l'IRC 2021, est fortement exposé au changement climatique, notamment aux sécheresses fréquentes, aux inondations et aux invasions de criquets, ce qui ruine la productivité agricole et la croissance du PIB. En outre, la pénurie d'eau peut devenir un facteur d'aggravation des conflits intercommunautaires entre les éleveurs et les agriculteurs. Les catastrophes naturelles induites par le changement climatique et les affrontements intercommunautaires ont entraîné des déplacements internes et des carences socioéconomiques pour les plus vulnérables. Elles ont également accru l'incidence des maladies infectieuses dans le contexte d'un système national de santé fragile. D'après le Rapport sur la deuxième CDN de 2021, la dysenterie et le paludisme comptent parmi les cinq premières causes de décès. Le Soudan du Sud a adopté une Politique environnementale (2015–2026) et a préparé le Rapport sur la deuxième CDN pour documenter les mesures correctives. La deuxième CDN accorde la priorité à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, en ciblant une réduction de 158 % des émissions de GES d'ici 2030. Elle recommande également des politiques sur les forêts et sur l'utilisation des terres pour orienter une exploitation durable des forêts et des ressources naturelles ; des politiques et des mesures d'incitation en faveur des investissements privés dans la production d'ER ; et des réglementations pour réduire le brûlage à la torche des gaz. L'accès au financement climatique est cependant limité, et il est donc indispensable de sensibiliser sur le financement carbone et les programmes de crédit associés. Atteindre l'ODD 13 relatif à l'action climatique sera un défi.

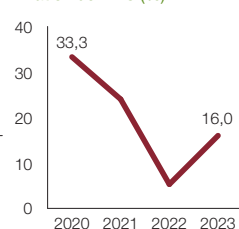
Taux de croissance du PIB réel (%)



Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



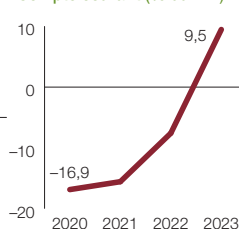
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

Le PIB a connu une croissance de 4,9 % en 2021, soit une légère hausse par rapport au taux de 4,8 % de 2020, soutenue par la reprise économique mondiale. La croissance a été tirée du côté de l'offre par l'agriculture et les services, et du côté de la demande, par la consommation finale et les investissements. La politique monétaire est restée stricte, ce qui a stabilisé l'inflation à 3,3 % en 2020 et à 3,7 % en 2021. Le shilling tanzanien est demeuré stable en 2020–2021, et ne s'est déprécié que de 0,2 % par rapport à l'USD. Le ratio des prêts non productifs sur les prêts bruts a diminué à 9,4 % en mars 2021, une légère baisse par rapport aux 11 % enregistrés en mars 2020, mais toujours au-dessus du seuil légal de 5 %. Le déficit budgétaire, qui a augmenté jusqu'à 3,4 % en 2021, contre 0,8 % en 2020, en raison de la médiocre performance des recettes et des besoins de financement croissants pour combattre les impacts de la COVID-19, a été financé par des emprunts externes et internes. Le déficit du compte courant s'est creusé de 1,5 % du PIB en 2020 à 3,12 % en 2021, en partie en raison des recettes modérées du tourisme. Il a été principalement financé par la dette commerciale extérieure, car d'autres flux de financement, tels que les IDE et les dons, ont diminué. Les réserves de change ont augmenté pour atteindre une couverture des importations de 6,6 mois en 2021, contre 5,6 mois en 2020, grâce à la hausse des entrées officielles externes et à l'allocation de DTS de 543 millions USD (0,8% du PIB). Bien que la Tanzanie soit auparavant parvenue à réduire la pauvreté, un million de personnes environ seraient retombées dans la pauvreté en 2020 à cause de la COVID-19.

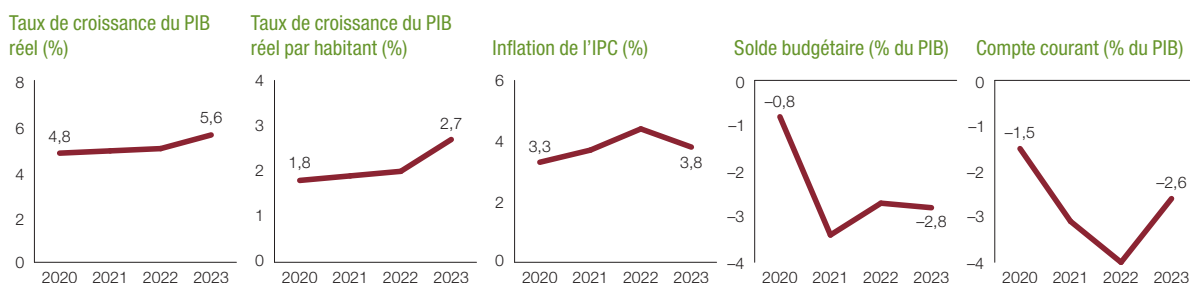
Perspectives et risques

Les projections de croissance du PIB sont de 5,0 % en 2022 et de 5,6 % en 2023, grâce à l'amélioration de la performance du tourisme, à la réouverture des corridors commerciaux et à l'accélération du déploiement des vaccins. L'inflation devrait augmenter jusqu'à 4,4 % en 2022 et 3,8 % en 2023 en raison

de la hausse des prix de l'énergie en raison du conflit Russie-Ukraine. Le déficit budgétaire devrait diminuer à 2,7 % du PIB en 2022 et 2,8 % en 2023 en raison de l'amélioration de la performance des recettes. Il sera financé par l'emprunt domestique et extérieur. Le déficit du compte courant devrait se creuser pour atteindre 4,0 % du PIB en 2022 en raison de l'augmentation des cours du pétrole avant de diminuer pour atteindre 2,6 % en 2023, alors que les recettes du tourisme et des exportations de marchandises se stabiliseront. Il sera financé essentiellement par les emprunts externes. Les principaux risques à la baisse sont liés aux nouveaux variants de la COVID-19 et aux perturbations de l'activité économique associées, cependant ils devraient être atténués par la sensibilisation croissante du public et l'acceptation des vaccins.

Changement climatique et options de politiques publiques

L'agriculture, l'industrie manufacturière et l'énergie comptent parmi les secteurs essentiels les plus vulnérables au changement climatique, alors que les sécheresses affectent l'agriculture et la fiabilité de l'alimentation électrique. La Tanzanie se classe au 67^e rang de l'IRC 2021. Sa dernière révision de la CDN de 2015 estime les coûts économiques des chocs climatiques à environ 1 % du PIB. Le gouvernement a développé des politiques pour soutenir la résilience climatique, y compris la Stratégie nationale sur le changement climatique de 2012, la Stratégie de Zanzibar sur le changement climatique de 2014 et la Loi sur la gestion environnementale, chapitre 191. La CDN de la Tanzanie vise à réduire de 10 à 20 % les émissions de GES d'ici 2030, par le biais d'actions incluant la promotion des technologies propres et des sources d'ER. Cependant, la rapide croissance démographique et un considérable déficit de financement des ER constituent des défis de taille pour atteindre les objectifs de la CDN. La Tanzanie estime qu'environ 60 milliards USD sont nécessaires d'ici 2030 pour les investissements d'atténuation, ce qui exige une intensification de la mobilisation du financement climatique. Le pays est en bonne voie pour atteindre l'ODD 13 relatif à l'action climatique.



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.



AFRIQUE DU NORD

Développements macroéconomiques récents

Après le choc négatif de la pandémie et la chute des prix du pétrole en 2020, l'économie algérienne a commencé à se redresser en 2021 avec une croissance de 4,0 %, après une contraction de 4,9 % en 2020. La croissance a été soutenue par la reprise de la demande extérieure, principalement pour le pétrole dont la production a augmenté et les prix sont en hausse. Cette amélioration des recettes pétrolières a partiellement compensé l'augmentation des dépenses d'investissement. Ces évolutions, combinées à des mesures d'assainissement en 2021, ont permis de réduire le déficit budgétaire de 4,84 points de pourcentage. L'inflation a augmenté en 2021 pour atteindre 7,0 %, en raison de la moindre disponibilité des denrées alimentaires. La banque centrale a assoupli la politique monétaire en réduisant le taux de réserves obligatoires de 10 % à 2 % et son taux directeur de 3,5 % à 3 %, et a assoupli les règles prudentielles du secteur bancaire. Une grande attention est portée à la stabilité financière compte tenu des risques de liquidité et des besoins de refinancement des banques. La dette publique, essentiellement intérieure, a fortement augmenté ces dernières années, pour atteindre l'équivalent de 59,2 % du PIB en 2021.

Le déficit courant s'est amélioré de 5,1 points de pourcentage du PIB en 2021, grâce à l'augmentation du volume et du prix des exportations de pétrole, aux bons résultats des autres exportations (fer et acier) et aux mesures de compression des importations. L'augmentation des exportations et le versement par le FMI de 2,67 milliards de dollars en 2021, dans le cadre de l'allocation de DTS, ont ralenti la baisse des réserves (11,1 mois d'importations fin 2021 contre 12,5 mois fin 2020). Le chômage est estimé à 11 % en 2021, avec des taux plus élevés chez les jeunes (26,4 %) et les femmes (19,5 %).

Perspectives et risques

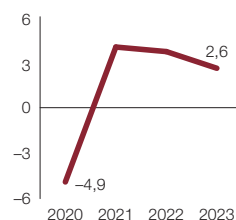
La croissance devrait ralentir en 2022 à 3,7 % et en 2023 à 2,6 %, en raison d'une production pétrolière limitée. Toutefois, les balances budgétaire et courante affichent une tendance à la hausse à court terme (0,9 % et 0,2 % du PIB en 2022).

La nette amélioration des finances publiques et de la balance courante est due à l'impact positif à court terme de la crise ukrainienne sur les exportations algériennes d'hydrocarbures. Néanmoins, cette forte dépendance aux prix du pétrole souligne la nécessité d'une diversification économique, notamment vers la pétrochimie, le gaz et les produits agricoles qui ont un fort potentiel d'exportation. L'inflation devrait augmenter en 2022, compte tenu de la tendance à la hausse des prix mondiaux et d'une politique monétaire qui devraient rester expansionnistes. Les principaux risques sont l'aggravation de la crise sanitaire et la détérioration des termes de l'échange.

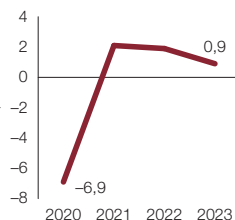
Changement climatique et options de politiques publiques

L'Algérie se classe 125^e sur l'Indice mondial des risques climatiques 2021. Elle est confrontée à l'érosion des sols, à la désertification, aux pénuries d'eau et aux cycles de sécheresse, exacerbés par le changement climatique. Le pays a intégré la viabilité environnementale dans son plan de relance économique 2020–24 et vise à réduire ses GES de 7 % d'ici 2030. Il cherche à endiguer la désertification en étendant une ceinture forestière de plus de 1,7 million d'hectares et à préserver les ressources en eau en introduisant des mesures prospectives. L'Algérie est classée 10^e parmi les producteurs mondiaux de gaz naturel, avec 2,2 % de la production mondiale. Son potentiel d'exportation est énorme, avec de nouveaux projets gaziers dans le sud-ouest qui s'ajoutent à ceux de la région gazière d'Illizi dans le sud-est, mais il est soumis aux contraintes d'une demande intérieure accrue et d'investissements insuffisants. Après avoir atteint un pic de 65 milliards de mètres cubes (m³) en 2005, les volumes d'exportation étaient de 40 milliards de m³ en 2020. Pour réduire la dépendance du pays au gaz naturel, qui représente plus de 93 % de la production totale d'électricité, le programme d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique a été révisé en 2020. Le ministère de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables a été chargé d'établir une capacité de 15 000 MW à partir de sources renouvelables d'ici 2035. Des mesures urgentes devront être prises si l'on veut atteindre l'ODD 13 sur l'action climatique.

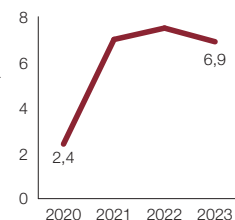
Taux de croissance du PIB réel (%)



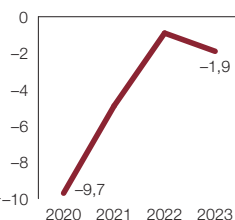
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



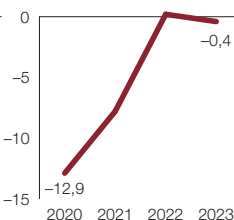
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

La croissance économique a ralenti, passant de 3,6 % au cours de l'exercice 2019/20 à 3,3 % au cours de l'exercice 2020/21. La croissance a été soutenue, du côté de l'offre, par les bonnes performances de la construction, des communications et de l'agriculture et, du côté de la demande, par la consommation privée et publique et l'investissement public (de nombreux projets de protection sociale et de services). Cependant, le secteur du tourisme et de la fabrication a souffert des mesures COVID-19. L'inflation, inférieure à l'objectif de 7 % fixé par la Banque centrale pour l'exercice 2021/2022, a permis à la politique monétaire de soutenir la reprise. Le déficit budgétaire s'est réduit à 6,7 % en 2021, contre 7 % en 2020, en raison d'une baisse des paiements d'intérêts, ce qui a conduit à un excédent primaire de 0,9 % du PIB. La dette publique a augmenté pour atteindre 92 % du PIB en 2021, contre 87,9 % en 2020, reflétant la réponse budgétaire à la crise. L'Égypte a reçu la troisième allocation de DTS la plus élevée d'Afrique, soit 2,8 milliards USD, qui ont été ajoutés à ses réserves de change dont le montant s'élevait à 41 milliards USD (soit l'équivalent de 6 mois de couverture des importations) à la fin de l'exercice 2020/21. Le déficit des comptes courants s'est creusé pour atteindre 4,6 % du PIB en 2021, contre 3,1 % en 2020, du fait de la baisse des recettes du tourisme et du recul du commerce mondial. Au cours des trois dernières années, l'Égypte a été le plus grand bénéficiaire de l'IDE en Afrique avec des entrées nettes de 5,2 milliards USD au cours de l'exercice 2020/21. Le système bancaire est resté liquide, rentable et bien capitalisé, avec un ratio d'adéquation des fonds propres estimé à 24,7 % en septembre 2021. En juin 2021, les prêts non productifs sont estimés à 3,5 % du total des prêts. L'extrême pauvreté a légèrement diminué, passant de 4,5 % en 2020 à 4,4 % en 2021, et en juin 2021 le taux de chômage est estimé à 7,4 %.

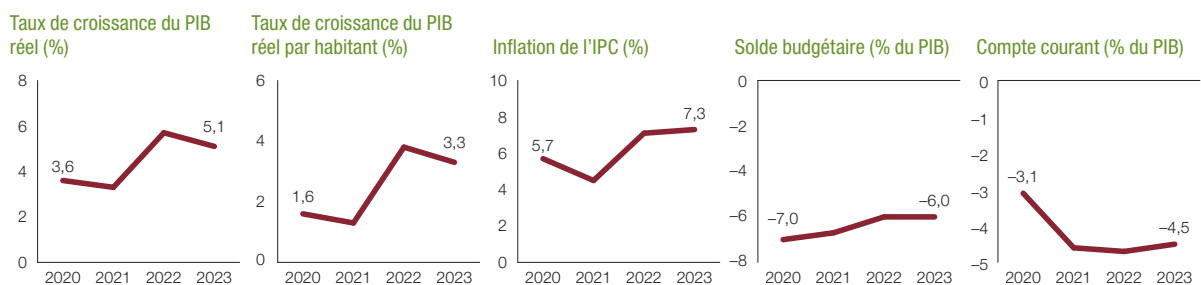
Perspectives et risques

Étant donné sa résilience face à la crise depuis 2020, l'économie égyptienne présente des perspectives favorables particulièrement avec l'engagement du gouvernement à mettre en œuvre la deuxième phase de réformes structurelles,

annoncée en mai 2021. La croissance devrait rebondir pour atteindre 5,7 % en 2022 et 5,1 % en 2023. Les prix internationaux des denrées alimentaires devraient augmenter en 2022, entraînant une inflation de 7,1 % en 2022 et de 7,3 % en 2023, sous l'effet de la crise Russie-Ukraine. Le déficit budgétaire devrait diminuer pour atteindre 6 % du PIB en 2022 et en 2023, grâce à l'engagement des autorités à revenir à l'excédent primaire de 2 % du PIB d'avant la crise. Le déficit du compte courant devrait rester autour de 4,5–4,7 % du PIB en 2022 et en 2023 grâce au niveau élevé attendu des prix de l'énergie et des denrées alimentaires. L'Égypte devrait mobiliser les ressources nécessaires pour protéger le pouvoir d'achat des populations vulnérables et améliorer le ciblage des programmes de protection sociale. En outre, l'Égypte devrait accélérer les réformes ce qui pourrait avoir un effet catalyseur sur le développement privé.

Changement climatique et options de politiques publiques

Pays aride et soumis à un stress hydrique, l'Égypte est très vulnérable au changement climatique. Classée 120^e dans l'IRC 2021, elle a cependant réduit ses émissions de CO₂ par habitant ces dernières années. Les secteurs égyptiens les plus sensibles sont ceux de l'eau et de l'agriculture. Ce dernier secteur est essentiel, puisqu'il fournit des moyens de subsistance à 55 % de la population, emploie 23,3 % de la main-d'œuvre et représente 22 % des importations de biens en 2019. L'amélioration de la gestion des ressources en eau est donc cruciale. L'énergie, les transports, les déchets et l'industrie sont également au cœur des mesures d'atténuation des risques et de l'engagement du gouvernement dans sa stratégie nationale sur l'économie verte lancée en 2016. Le gouvernement s'est engagé à porter la part des ER à 42 % d'ici 2035. Soumise en 2017, la CDN de l'Égypte est conditionnée à l'obtention d'un financement international de 73 milliards USD pour la période 2020–2030, et bien qu'elle ne comprenne pas d'objectifs quantifiés ou de plans spécifiques de réduction des émissions, elle est soutenue par la Stratégie nationale pour le climat 2050, lancée en novembre 2021. L'Égypte devrait profiter du fait qu'elle accueillera la COP27 en 2022 pour mobiliser des ressources en faveur de la résilience climatique.



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

La reprise économique de la Libye s'accélère, stimulée du côté de l'offre par une forte augmentation de la production d'hydrocarbures en 2021, et du côté de la demande, tirée par l'investissement et la consommation des ménages. Selon les estimations, l'économie a connu une très forte croissance de 86,5 % en 2021, après une contraction brutale de 55,7 % en 2020, du fait de multiples chocs, notamment l'instabilité politique, la baisse des prix du pétrole et la propagation rapide de la COVID-19. La reprise en 2021 reflète le faible effet de base ainsi que les progrès vers la stabilité politique et la réouverture des principaux champs pétroliers. L'inflation est passée de 1,4 % en 2020 à 2,7 % en 2021 avec la hausse des prix des denrées alimentaires, principalement importées. En décembre 2021, une initiative a été lancée pour réconcilier la politique monétaire de la Banque centrale avec sa branche Est.

Au début de 2021, le dinar libyen a été sensiblement dévalué afin d'harmoniser les taux officiels et ceux du marché parallèle, cependant le conflit prolongé affecte toujours l'environnement opérationnel du système bancaire. Le solde budgétaire a enregistré un excédent de 5,3 % du PIB en 2021, principalement en raison de l'augmentation des recettes fiscales liées aux hydrocarbures, après un déficit béant de 54,5 % en 2020. En ce qui concerne le compte courant, la situation est similaire avec la reprise des exportations de pétrole générant un excédent de 14,2 % en 2021 contre un déficit de 28,2 % en 2020. Quant à la dette intérieure, elle a fortement augmenté ces dernières années, atteignant 155 % du PIB en 2020. La Libye a reçu 2,1 milliards USD de l'allocation de DTS, enregistrés à la Banque centrale comme avoirs de réserve. Le pays continue de lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. L'évaluation multisectorielle des besoins de la population libyenne de 2021 indique que 53 % des ménages ne peuvent pas couvrir leurs dépenses de base.

Perspectives et risques

Les perspectives de croissance économique restent positives. L'économie devrait croître de 4,8 % en 2022 et de 7,5 % en 2023, en fonction de la stabilisation politique, de l'amélioration de la sécurité et de la persistance de la production pétrolière. L'inflation devrait augmenter jusqu'à 8 % en 2022 avant de diminuer légèrement à 6,5 % en 2023, sous l'effet des prix alimentaires internationaux. Le solde budgétaire

devrait enregistrer un excédent de 12,5 % du PIB en 2022 et de 11,6 % en 2023, grâce à l'augmentation des recettes de la production pétrolière. L'excédent du compte courant devrait monter à 15,4 % du PIB en 2022 grâce à l'augmentation des exportations de pétrole, avant de retomber à 14,9 % en 2023. Les risques à la baisse sont l'instabilité politique, le blocus pétrolier, l'instabilité sociale (plus de 1,3 million de personnes nécessitent une aide humanitaire) et la propagation d'un nouveau variant de la COVID-19. Les autorités devraient mobiliser des ressources intérieures pour soutenir la diversification économique et une stratégie claire de reconstruction des infrastructures publiques.

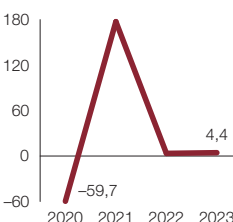
Changement climatique et options de politiques publiques

Le changement climatique et la rareté de l'eau menacent le développement économique et la durabilité en Libye. Le pays se classe à la 80^e place de l'IRC 2021. Désertique à 95 %, seulement 2 % de son territoire reçoit suffisamment de précipitations pour l'agriculture. La productivité agricole est entravée par les conditions climatiques difficiles, la mauvaise qualité des sols et des ressources en eau renouvelables limitées. Le pays est également confronté à d'autres phénomènes météorologiques extrêmes tels que les sécheresses, les inondations, les tempêtes de sable et de poussière. Du fait du réchauffement climatique et du vandalisme des principaux systèmes d'approvisionnement, le barrage de Wadi Kaam s'est entièrement asséché en 2021 réduisant ainsi les activités agricoles. En octobre 2021, des crues soudaines et le ruissellement des vallées ont causé de graves dommages aux propriétés et entraîné le déplacement de familles à qui les agences internationales, appuyant les autorités libyennes, ont rapidement apporté une aide.

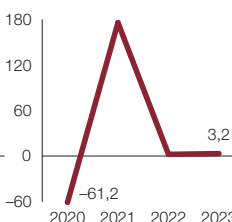
En 2021, la Libye a ratifié l'Accord de Paris et le pays se prépare à élaborer sa CDN. Les plans et engagements liés à l'énergie sont régis par le Plan stratégique pour les énergies renouvelables 2018–2030, dont l'objectif est que, d'ici 2030, 22 % de la production d'électricité proviennent de sources renouvelables.

La Libye dispose des ressources financières nécessaires à l'adaptation au changement climatique, cependant, elle doit renforcer la capacité de ses institutions à répondre aux défis du changement climatique. L'instabilité politique a entravé les progrès vers l'atteinte de l'ODD 13.

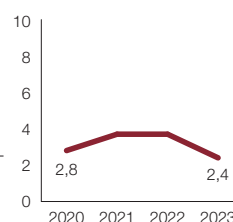
Taux de croissance du PIB réel (%)



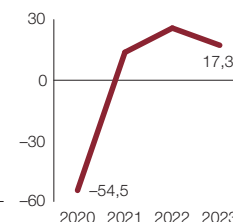
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



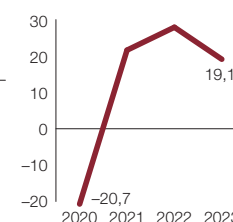
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

Après la première récession du Maroc en 20 ans, son PIB a progressé de 7,2 % en 2021, grâce au faible effet de base, aux performances des exportations et à une saison agricole 2020/21 exceptionnelle. La consommation et l'investissement ont rebondi en 2021. L'inflation a été modérée, à 1,2 %, permettant à la politique monétaire de rester accommodante. Les possibilités de prêts non productifs se sont détériorées en 2020 pour les ménages (représentant 18,2 % des prêts) et les entreprises (12,3 %). Les dépenses budgétaires ont augmenté en 2021 avec l'extension du programme médical. Le déficit budgétaire, qui avait doublé en 2020, s'est légèrement réduit pour atteindre 6,4 % du PIB en 2021. En 2020, afin de couvrir les besoins de financement, les autorités ont eu recours à la Ligne de précaution et de liquidité du FMI (3 milliards USD) et ont émis des euro-obligations — 1 milliard d'euros et 3 milliards en septembre et décembre 2020, respectivement, et en 2021, elles se sont appuyées principalement sur le marché intérieur. La dette publique a augmenté pour se situer à 76,4 % du PIB en 2020 et 76,9 % en 2021, y compris celle des entreprises publiques, qui, en 2019, équivalait à 13,8 % du PIB.

En 2020, le déficit du compte courant était faible en raison d'une baisse des importations, de transferts de fonds considérables et de dons. Il devrait augmenter à 3 % du PIB en 2021, reflétant un rebond plus fort des importations par rapport aux exportations. Les actifs de réserve représentent plus de 7 mois d'importations à la fin de 2021, trois fois le volume de la dette à court terme, échue dans l'année, grâce, en partie, à l'allocation de DTS de 1,2 milliard USD que le Maroc a utilisée pour compléter ses réserves de change. Malgré les mesures politiques prises pour atténuer la crise, les petites et moyennes entreprises ont été durement touchées, et le chômage a augmenté de 9,2 % en 2019 à 11,8 % fin 2021.

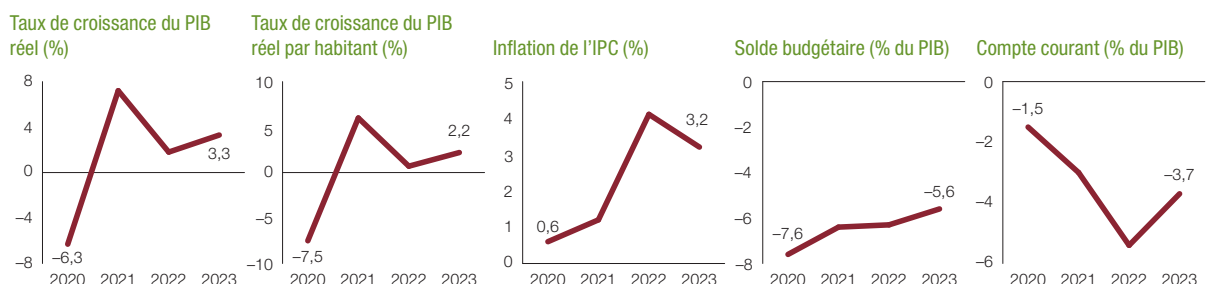
Perspectives et risques

En 2022, malgré la reprise des exportations et un retour partiel des touristes, la croissance économique devrait s'établir à 1,8 %, en dessous de sa moyenne de 2015–19, en raison de la hausse des prix des matières premières et du retard des pluies qui compromet la saison agricole 2021/22. Ces perspectives restent néanmoins soumises à des risques dus aux nouveaux

variants de la COVID-19 et à la fermeture des frontières, entravant le commerce et le tourisme. En 2022, l'inflation devrait dépasser 4 %, reflétant la hausse des prix des importations, ce qui affecte également la facture énergétique et le déficit du compte courant. Conformément au Nouveau Modèle de Développement visant à augmenter le capital humain d'ici 2035, les indicateurs sociaux devraient s'améliorer, car, d'ici 2025, le pays vise à généraliser la protection sociale, l'indemnisation en cas de perte d'emploi, l'assurance maladie et les allocations familiales. Le déficit budgétaire devrait atteindre 6,3 % du PIB en 2022. Les autorités devraient appuyer les réformes en cours concernant les entreprises publiques afin de libérer une certaine marge de manœuvre budgétaire. En outre, les politiques visant à développer davantage le secteur privé par le développement des petites et moyennes entreprises renforceront la croissance et son caractère inclusif.

Changement climatique et options de politiques publiques

Les effets du changement climatique s'accroissent au Maroc, identifié comme un pays très vulnérable par le GIEC, car son économie dépend de secteurs — agriculture, pêche et tourisme — très sensibles au changement climatique. En outre, le Maroc est un pays pauvre en ressources hydriques, dont le secteur agricole consomme environ 80 %, la plupart des terres étant situées dans des zones arides et semi-arides. La stratégie Génération verte 2020–30 vise à accroître la résilience de l'agriculture au changement climatique. En 2019, le Maroc a publié son Plan climat national 2030 confirmant son engagement envers l'Accord de Paris. Le Climate Action Tracker indique que le Maroc a atteint ses objectifs d'atténuation conditionnels par l'expansion de sa capacité dans le domaine des énergies renouvelables (ER). Cependant, le secteur de l'énergie dépend toujours des hydrocarbures importés, bien qu'à un rythme décroissant depuis que le pays a commencé à investir dans les ER en 2000 avec l'objectif qu'elles constituent 52 % du mix énergétique en 2030. Selon la compagnie publique d'électricité, en 2021, la production thermique représente environ 62 % de la production d'électricité et les ER 37,2 % du mix énergétique. Le Maroc, classé au 8^e rang de l'IRC 2022, est le seul pays non européen à figurer dans les 20 premiers pays classés.



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

Le taux de croissance du PIB de la Mauritanie après une contraction de 1,8 % en 2020 a été estimé à 3,9 % en 2021 grâce à la levée des mesures d'urgence COVID-19, à l'aide des bailleurs de fonds internationaux et à l'augmentation de la demande mondiale. L'agriculture, la pêche et les services ont enregistré de bonnes performances. L'inflation a augmenté pour atteindre 3,8 % en 2021 à la suite de la hausse des prix à l'importation, notamment ceux des produits alimentaires. Les banques ont fait preuve de résilience, mais les prêts non productifs sont restés élevés, représentant 26 % du total des prêts en 2020. Le solde budgétaire a enregistré un déficit de 0,4 % du PIB en 2021, contre un excédent de 2,3 % en 2020. Les autorités ont redéfini les priorités en matière de dépenses courantes et d'investissements non indispensables pour revenir à un excédent budgétaire primaire. Le déficit du compte courant est resté stable à 7,6 % du PIB, malgré une augmentation des exportations de fer et de cuivre à la suite de l'amélioration de la conjoncture économique mondiale et des cours internationaux des matières premières.

Les réserves de change s'élevaient à 2,3 milliards USD à la fin 2021. La dette extérieure a diminué jusqu'à 48,2 % du PIB en 2021, et le service de la dette représentait 7 % des exportations totales en 2021 contre 9,6 % en 2020, grâce à l'initiative de suspension du service de la dette, qui a permis à la Mauritanie de suspendre 200 millions USD sur le paiement du service de la dette. Selon l'enquête sur les conditions de vie des ménages en 2019-20, 28,2 % des Mauritaniens vivent sous le seuil de pauvreté. Le chômage atteint 12,2 % et le sous-emploi touche 41,9 % de la population, avec des taux élevés chez les femmes (58,2 %) et les jeunes (53,1 %). Le pays a reçu une allocation de DTS équivalente à 175 millions USD, qui a été utilisée pour financer le budget 2021.

Perspectives et risques

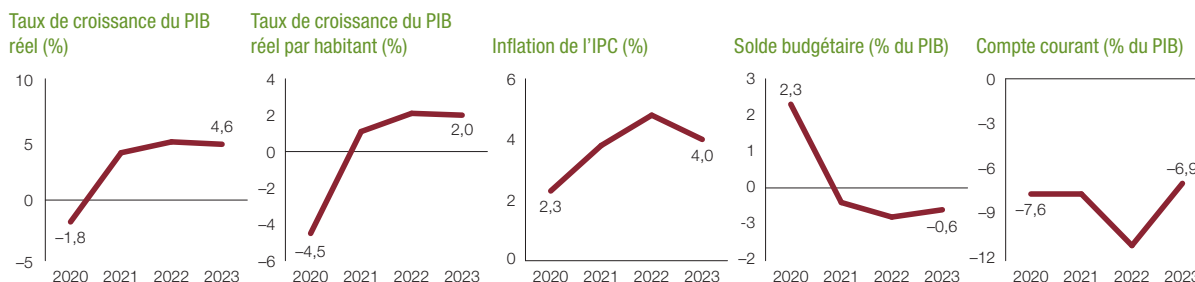
La croissance économique devrait atteindre 4,8 %, à court terme. Les tendances favorables comprennent la hausse des prix des produits de base et la demande mondiale ainsi que l'amélioration de la confiance des investisseurs privés après des accords de restructuration de la dette avec le Koweït en août 2021 et l'Arabie saoudite en avril 2022. Les risques à la baisse comprennent la forte volatilité des marchés des

produits de base, le surendettement, de nouvelles vagues d'infections à la COVID-19 et les menaces sécuritaires dans la région du Sahel.

L'inflation devrait être supérieure au seuil de 4 % à court terme grâce à la forte hausse des prix mondiaux des denrées alimentaires à la suite de la crise entre la Russie-Ukraine. Le solde budgétaire devrait être déficitaire en 2022 et 2023 après une augmentation des dépenses pour soutenir la reprise économique et le secteur social. Une baisse du déficit du compte courant est attendue en 2023 après le début des exportations de gaz. La dette extérieure devrait atteindre 52,7 % du PIB en 2022. Le surendettement reste un risque. Pour assurer la viabilité de la dette à long terme, il faudrait renforcer la mobilisation des ressources intérieures et opter pour des financements concessionnels pour des investissements productifs dans les infrastructures, avec des échéances longues et des conditions d'emprunt raisonnables.

Changement climatique et options de politiques publiques

La Mauritanie, l'un des pays les plus vulnérables au changement climatique, accentue la tendance continue à la dégradation des écosystèmes agricoles, forestiers et pastoraux. L'effet le plus apparent est la désertification avec son impact sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des populations rurales. La Mauritanie a lancé une ambitieuse stratégie nationale de diversification de son mix énergétique basée sur l'exploitation optimale de son énorme potentiel d'ER. La CDN, qui représente une réduction de 11 % des émissions de GES d'ici 2030 pour un coût de 34,3 milliards USD, s'inscrit dans le cadre de la Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée 2016-2030. La Mauritanie vise à réduire son extrême vulnérabilité en mettant l'accent sur la protection et la conservation des écosystèmes et le développement de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Selon le Programme des Nations unies pour le développement, les besoins de financement de ces mesures d'adaptation s'élèvent à environ 10,6 milliards USD. Le financement de la lutte contre le changement climatique provient d'institutions internationales impliquées dans le renforcement de la résilience climatique de la Mauritanie et de fonds environnementaux tels que le Fonds d'adaptation, le Fonds Vert pour le climat (FVC) et le Fonds pour l'environnement mondial.



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

Après la forte contraction de 8,7 % en 2020, la croissance du PIB s'est accélérée pour atteindre 3,4 % en 2021 sous l'effet, du côté de l'offre, de la reprise des exportations de produits manufacturés et du tourisme, et du côté de la demande, de l'investissement privé, qui a augmenté de 24,5 % en 2021 après sa contraction de 26,8 % en 2020. Cette accélération aurait pu être plus forte sans l'instabilité politique de 2021. L'inflation a été légèrement plus élevée cette année-là, à 5,7 %, en raison de la hausse des prix du pétrole et des denrées alimentaires, ainsi que de certains produits et services administrés, notamment le tabac et les transports. Le secteur bancaire est confronté à un déficit structurel de liquidités. Le déficit budgétaire est estimé à 8,1 % du PIB en 2021. Malgré une hausse des recettes de 13 %, la masse salariale, les subventions aux carburants et le service de la dette représentent une part croissante du budget de l'État. Le déficit de la balance courante a augmenté à 7,1 % du PIB en 2021 en raison des importations de produits alimentaires et d'énergie. Les réserves de change s'élèvent à 21,5 milliards de TND (4,3 mois d'importations) à la fin de 2021.

L'allocation de DTS de 740 millions de dollars – soit 15 % des besoins de financement de 2021 – a été entièrement affectée au financement du budget. La dette publique, estimée à 91 % du PIB en 2021, est constituée pour plus des deux tiers de dette étrangère. La notation de la dette souveraine de la Tunisie a été dégradée par plusieurs agences en 2021. Le pays est désormais confronté à un accès restreint aux marchés financiers internationaux et a du mal à mobiliser des ressources étrangères auprès des bailleurs de fonds en raison de l'absence d'un programme avec le FMI. Le chômage a atteint 18,4 % au troisième trimestre 2021, avec un taux plus important chez les femmes (24,1 %) et les diplômés de l'enseignement supérieur (30,1 %), et dans les régions intérieures.

Perspectives et risques

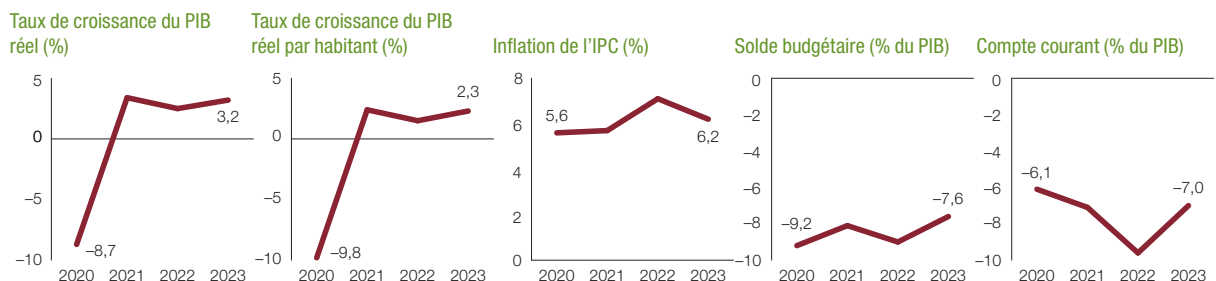
La croissance du PIB devrait atteindre 2,5 % en 2022 et 3,2 % en 2023. L'inflation devrait être plus élevée en 2022 en raison du conflit Russie-Ukraine, qui a provoqué une flambée des prix du pétrole et des denrées alimentaires sur les marchés mondiaux. Elle devrait diminuer en 2023 grâce à une politique monétaire prudente et à l'apaisement des tensions inflationnistes extérieures. Les projections montrent également une détérioration

du déficit budgétaire et du déficit des comptes courants en 2022, avant une amélioration en 2023. Toutefois, ces perspectives pourraient se dégrader en raison du risque élevé de surendettement, lequel pourrait avoir un impact négatif sur les entrées de capitaux et l'accès au financement extérieur. En outre, l'instabilité politique et la lenteur des réformes entraînent une réticence des bailleurs de fonds à soutenir financièrement le pays. La reprise pourrait également être ralentie par des tensions sociales causées par la hausse des prix dans un contexte économique difficile pour les ménages, par une politique fiscale restrictive pénalisant davantage les investissements publics, par une perte de confiance des investisseurs privés ou par de nouvelles variantes du COVID-19. Le rétablissement de finances publiques viables, une gestion prudente de la dette et la disponibilité de denrées alimentaires de base à des prix abordables seront nécessaires pour atténuer les risques.

Changement climatique et options de politiques publiques

La Tunisie se classe 130^e sur l'Indice mondial des risques climatiques 2021. L'impact du changement climatique épuise les ressources en eau et provoque la perte de la biodiversité, la dégradation des côtes et la désertification. L'agriculture, fortement soumise à des précipitations erratiques, est particulièrement vulnérable au stress hydrique. Plus de 3 000 ha de zones côtières urbaines sont menacés d'inondation par l'élévation du niveau de la mer.

Pourtant, le pays progresse dans la réalisation de l'ODD 13 sur l'action climatique. Pour amorcer sa transition énergétique, il a lancé le Plan solaire tunisien qui, d'ici 2030, vise à réduire l'intensité carbone de 41 % par rapport à 2010 et à atteindre une part de 30 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique, mais sa mise en œuvre a été retardée. Une étude Eau 2050 est en cours et propose des mesures d'adaptation aux pénuries d'eau. Cependant, la mobilisation des ressources pour les fonds climatiques a été faible en raison d'un manque à la fois de personnel spécialisé dans les ministères et d'agences responsables. Les projets actuels de l'Agence nationale pour la gestion de l'énergie visent à doter le pays d'instruments basés sur les mécanismes du marché pour lutter contre le changement climatique, tels qu'une taxe sur le carbone, des tarifs sur le carbone et des lignes de crédit. Les secteurs du ciment et de l'énergie seraient particulièrement appropriés pour tester ces instruments.



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

AFRIQUE DE L'OUEST



Développements macroéconomiques récents

La croissance du Bénin s'est améliorée en 2021 pour atteindre 7,0 % contre 3,8 % en 2020. Du côté de l'offre, la croissance résulte de la bonne performance, d'une part, du secteur primaire (+3,9 % après une croissance de 2 % en 2020), bénéficiant des effets positifs des réformes qui ont permis d'augmenter les rendements et d'améliorer la gouvernance du secteur agricole ; et, d'autre part, du secteur tertiaire, qui a progressé de 7,2 % en 2021, contre une expansion de 4,9 % en 2020, en raison de l'augmentation du trafic portuaire, de l'ouverture des frontières du Nigéria et d'une meilleure gouvernance du port de Cotonou. Du côté de la demande, la croissance provient de l'augmentation de 17 % des investissements, avec la poursuite d'une politique budgétaire anticyclique. L'inflation est tombée à 1,7 % en 2021 grâce à l'amélioration de l'approvisionnement alimentaire.

Le déficit budgétaire s'est toutefois aggravé en 2021, pour atteindre 6,1 % du PIB, financé en partie par l'allocation de 118,6 millions de DTS pour le Bénin, le reste du montant servant à financer le déficit budgétaire de 2022. La dette publique s'établit à 47,2 % du PIB en 2021 contre 46,1 % en 2020, mais le risque de surendettement reste modéré. Le déficit du compte courant aurait doublé en 2021, atteignant 3,7 % du PIB, en raison d'une baisse de 64,5 % des transferts publics ; les réserves de change couvrent 5,9 mois d'importations en 2021. La solidité du système financier a été renforcée avec une baisse du taux d'encours des crédits en souffrance à 14,8 % en septembre 2021, contre 17 % en septembre 2020. Le taux de pauvreté a été estimé à 38,5 % en 2019 et le chômage à 2,4 %, avec un niveau élevé de sous-emploi (72,9 %).

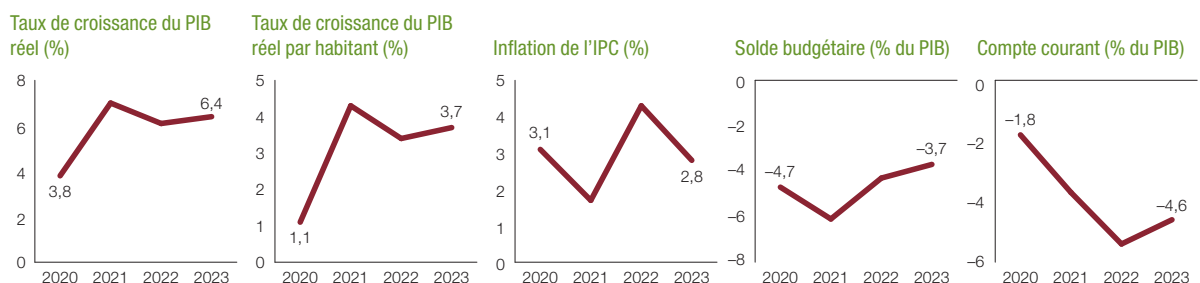
Perspectives et risques

La croissance devrait atteindre 6,1 % en 2022 et 6,4 % en 2023. Ces prévisions reposent sur des réformes de la gouvernance du secteur agricole, ainsi que sur l'amélioration de la gestion des finances publiques et du climat des affaires. L'augmentation de l'offre alimentaire devrait permettre à

l'inflation de continuer à diminuer pour atteindre environ 2,8 % en 2023. Le déficit budgétaire devrait se réduire à 4,3 % du PIB en 2022 et 3,7 % en 2023, mais ces chiffres restent supérieurs au critère de l'UEMOA de 3 % du PIB. Après avoir augmenté à 48,9 % du PIB en 2022, la dette publique devrait diminuer à 46,3 % en 2023, grâce à une croissance robuste et à une meilleure structuration de la dette durant cette période. Le déficit des comptes courants devrait se creuser pour atteindre 5,4 % du PIB en 2022 avant de se réduire à 4,6 % en 2023, cette dernière année en raison d'une réduction de la balance commerciale. Les réserves de change devraient augmenter pour atteindre 6 mois de couverture des importations en moyenne en 2022–23. Les principaux risques sont la résurgence de la crise sanitaire, les fluctuations des prix du coton et du pétrole, les impacts de la crise ukrainienne, les intempéries et la détérioration de la sécurité dans les régions du nord.

Changement climatique et options de politiques publiques

Le Bénin est vulnérable au changement climatique, qui se manifeste par la sécheresse, la déforestation, la dégradation des sols et les inondations. L'évaluation des politiques et institutions nationales de la Banque pour 2021 place le score des politiques et réglementations environnementales du Bénin à 4 en 2021. Les effets socio-économiques du changement climatique pourraient, d'ici 2030 et 2050, diminuer les rendements du maïs de 21,6 % et 28,8 % respectivement, et ceux du coton de 0,9 % et 6,3 %. Les GES étaient estimés à 17,3 Mt éqCO₂, soit 1,5 t éqCO₂ par habitant, en 2018. Le Bénin a adopté une Politique nationale de gestion du changement climatique 2020–2030 et a préparé sa CDN pour 2030. Il a mis en œuvre une Politique nationale des énergies renouvelables 2020–2030. Une centrale solaire photovoltaïque de 25 MW, extensible à 50 MW, devrait être opérationnelle en avril 2022 et produire 35 GWh d'électricité, réduisant ainsi les émissions de CO₂ du pays de 23 000 tonnes sur 25 ans. Enfin, le Bénin a créé le Fonds national pour l'environnement et le climat, d'un montant de 1,2 milliard de FCFA.



Source : Les données datent de novembre 2021 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

Malgré une situation sécuritaire difficile, la croissance économique s'est redressée pour atteindre 6,7 % en 2021 contre 1,9 % en 2020. Du côté de l'offre, elle a été soutenue par le secteur secondaire (+8,2 % en 2021 contre une expansion de 5,8 % en 2020), notamment l'industrie manufacturière et les mines, et par le secteur tertiaire (+12,7 % en 2021 contre une contraction de 2,7 % en 2020), en grande partie grâce à l'amélioration des activités d'hébergement-restauration et du commerce. Le secteur primaire s'est contracté de 6,4 % en 2021, après une croissance de 6,5 % en 2020, en raison de la faiblesse des précipitations et des surfaces cultivées réduites par la situation sécuritaire. Du côté de la demande, la croissance a été tirée par la consommation finale et les exportations nettes. L'inflation a été de 3,9 % en 2021, reflétant la hausse des prix des denrées alimentaires.

Les prêts non performants représentaient 7,8 % de tous les prêts en 2020. Le déficit budgétaire s'est creusé pour atteindre 5,6 % du PIB en 2021, en raison de l'augmentation des dépenses (25,3 % du PIB en 2021 contre 24,3 % en 2020), notamment pour la masse salariale et les dépenses d'investissement, alors que les recettes fiscales (13,5 % du PIB en 2020 et 15,5 % en 2021) restent faibles. Avec un ratio de dette publique de 51,4 % du PIB en 2021, le Burkina Faso fait face à un risque modéré de surendettement. Le compte courant, habituellement déficitaire, est excédentaire à 3,8 % du PIB en 2020 et 5,2 % en 2021, en raison de la valeur accrue des exportations d'or et de coton. La COVID-19 a augmenté le taux de pauvreté à 37,1 % en 2020, contre 36,0 % en 2019. L'allocation de DTS de 163 millions de dollars a été utilisée principalement pour renforcer le système de santé et soutenir les ménages vulnérables.

Perspectives et risques

Les perspectives de croissance économique devraient être compromises par l'instabilité sociopolitique, après le coup d'État du 24 janvier 2022, et la dégradation de la situation sécuritaire. L'activité économique devrait ralentir, pour atteindre 5,0 % en 2022 et 5,4 % en 2023. Les principaux moteurs de croissance – le commerce et l'extraction de l'or – devraient soutenir la croissance à court terme. L'inflation est attendue

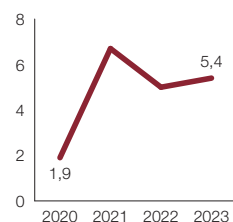
en hausse à 5,8% en 2022, en lien avec la hausse des prix des produits des céréales et l'impact de la crise russo-ukrainienne sur les prix des produits importés. Le déficit budgétaire devrait rester élevé à 5,9% et 5,1 % du PIB en 2022 et 2023, imputable à l'augmentation des dépenses pour répondre aux défis sécuritaire et humanitaire. Le ratio d'endettement devrait augmenter à 52,2 % en moyenne sur les deux années (2022–23), en raison de l'utilisation accrue de titres publics (obligations du Trésor). Le solde du compte courant resterait excédentaire, grâce à la hausse en valeur des exportations d'or et de coton. Ces prévisions sont exposées à des risques majeurs, notamment un retard dans le rétablissement de l'ordre constitutionnel, une dégradation prononcée de la sécurité, une pression inflationniste, une chute des cours de l'or et du coton, un ralentissement de la croissance mondiale suite au conflit russo-ukrainien et une résurgence de la COVID-19.

Changement climatique et options de politiques publiques

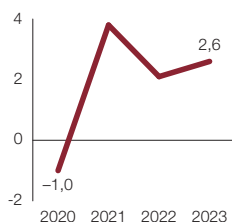
Le Burkina Faso est à 130 sur l'Indice mondial des risques climatiques 2021, et reste très vulnérable aux variations climatiques. Les coûts socio-économiques découlent de la perte de récoltes, de la diminution des rendements agricoles et des ressources en eau, et de la dégradation des terres. Le gouvernement a mis en œuvre son Plan national d'adaptation au changement climatique 2015–2020 et sa CDN 2015–2020. La quantité de carbone séquestré est passée de 1,52 million de tonnes (Mt) en 2018 à 3,9 Mt en 2020, et 149 295 ha de terres dégradées ont été réhabilités de 2016 à 2020. Le pays a initié une transition énergétique avec le développement de centrales solaires dans le cadre de son initiative « Desert-to-Power ».

Le financement alloué au changement climatique reste cependant faible. Les besoins financiers pour la CDN 2021–2025 s'élèvent à 4,12 milliards de dollars, et seuls 39 % de cette somme ont été acquis. Le pays est en bonne voie pour atteindre l'ODD 13 sur l'action climatique d'ici 2030, car il a déjà réalisé environ 90 % de cet objectif. Dans l'ensemble, les options à moyen terme impliquent d'augmenter la quantité de carbone séquestré à 10 Mt en 2023, de suivre et d'évaluer la réduction des GES, d'augmenter la part des ER à 50 % du mix énergétique d'ici 2025, et de mobiliser des fonds verts pour le climat.

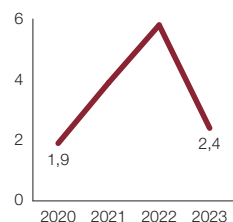
Taux de croissance du PIB réel (%)



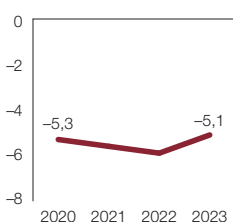
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



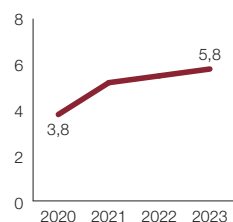
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

La croissance économique du Cap-Vert s'élève à 7,1 % en 2021, après une contraction de 14,8 % en 2020, pour un revenu de 6 % du revenu par habitant, qui est néanmoins insuffisant pour compenser la perte de 16 % de 2020. La croissance a été soutenue du côté de l'offre, par les transports et la construction, dans un contexte de faible activité touristique et du côté de la demande, par l'augmentation de 11,7 % des dépenses publiques en 2021. L'inflation est passée de 0,6 % en 2020 à 1,8 % en 2021, sous l'effet des prix élevés de l'énergie, de la hausse de la demande intérieure, d'une politique monétaire accommodante et d'une ligne de crédit COVID-19 de 400 millions d'euros, qui a stimulé la liquidité. Le déficit budgétaire global a diminué, passant de 9 % du PIB en 2020 à 8,6 % en 2021, en raison des réformes fiscales et administratives et de la limitation des dépenses liées à la COVID-19 et est financé par les prêts concessionnels, les emprunts nationaux et l'utilisation de l'allocation de DTS de 32,2 millions USD. La dette publique a augmenté, passant de 155 % du PIB en 2020 à 156,7 % en 2021, sous l'effet des paiements d'intérêts élevés sur la dette intérieure, et le risque de surendettement reste élevé. Bien qu'il se soit réduit, passant de 15,9 % du PIB en 2020 à 13,1 % en 2021, le déficit du compte courant a entraîné une diminution des réserves, lesquelles sont passées de 7,2 mois de couverture des importations en 2020 à 6,7 mois en 2021. Le déficit est financé par les investissements directs étrangers (IDE), les entrées de portefeuille et les envois de fonds. Les ratios de liquidité et de capital du système bancaire sont adéquats, mais l'exposition aux prêts non productifs reste élevée. La pandémie a inversé les progrès des conditions sociales et aggravé le taux de pauvreté qui de 26 % en 2019 a augmenté jusqu'à 31,6 % en 2020, ainsi que le taux de chômage, passé de 11,3 % en 2019 à 14,5 % en 2020.

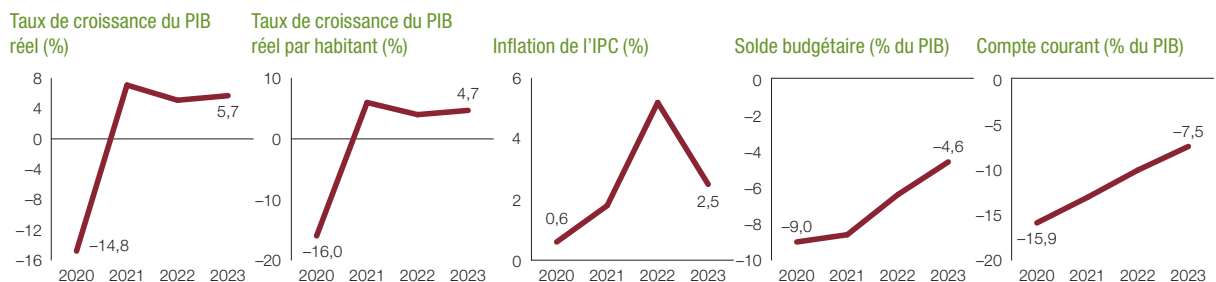
Perspectives et risques

Les perspectives restent incertaines en raison de la pandémie de COVID-19, de la sécheresse prolongée et des effets de la guerre Russie-Ukraine, les importations de Russie couvrant environ 11 % des besoins en pétrole et 8,6 % des besoins en céréales du Cap-Vert. Cependant, grâce aux services et aux énergies renouvelables, la croissance devrait rester en deçà de ses niveaux d'avant la pandémie de COVID-19, atteignant

en moyenne 5,1 % en 2022 et 5,7 % en 2023. En 2022, l'investissement public et la croissance du crédit devraient contribuer à réduire la pauvreté à 29,1 % et le chômage à 12,4 %. L'inflation, affectée par la hausse des prix du carburant et des denrées alimentaires du fait de la guerre Russie-Ukraine, atteindra 5,2 % en 2022, avant de se normaliser à 2,5 % en 2023 avec l'amélioration des chaînes d'approvisionnement mondiales. Grâce à l'assainissement budgétaire, le déficit budgétaire devrait se réduire, de 6,4 % du PIB en 2022 à 4,6 % en 2023. Le déficit du compte courant devrait s'établir à 10,1 % du PIB en 2022 et à 7,5 % en 2023, grâce au tourisme et aux envois de fonds, tandis que les réserves de change se stabiliseront à 5 mois d'importations. Le ratio des PNP devrait être supérieur à 12,5 % en 2022 et 2023, mais il sera légèrement limité par la résolution des prêts et les provisions pour pertes sur prêts.

Changement climatique et options de politiques publiques

Le Cap-Vert est classé au 130^e rang dans l'IRC 2021. Chaque année, les précipitations erratiques entraînent des pertes de revenus de 2 millions USD dans les cultures agricoles. Les pertes dues à l'éruption volcanique de 2014–2015 sur l'île de Fogo ont atteint 30,5 millions USD (1,7 % du PIB). En septembre 2020, les inondations ont touché 150 000 personnes et endommagé des maisons, des terres et des cultures. Globalement, le Cap-Vert pourrait perdre entre 0,1 % et 0,27 % de son PIB par habitant d'ici 2030 et 2050 si l'Accord de Paris n'est pas respecté. Le gouvernement s'attaque au changement climatique et renforce la résilience par des investissements dans l'économie bleue, la reforestation et la restauration des écosystèmes environnementaux. Il promeut également une transition énergétique juste grâce à des investissements dans les énergies renouvelables, notamment un parc éolien de 10 MW à Santiago en 2022, et 150 MW supplémentaires d'énergie photovoltaïque d'ici 2030, augmentant ainsi la part des énergies renouvelables de 18,4 % en 2020 à 30 % en 2025 et à 50 % en 2030. Le pays est en bonne voie pour atteindre l'ODD 13 relatif à l'action climatique, mais les besoins en financement climatique sont énormes (2 milliards d'euros). Afin d'accroître le financement climatique, on préconise l'adoption d'obligations bleues et de swaps de dettes pour la protection de l'environnement, la mobilisation des ressources nationales et des politiques budgétaires cohérentes.



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

Après un ralentissement en 2020 associé au COVID-19, l'économie se renforce à nouveau avec une croissance du PIB de 7,4 % en 2021. Elle est tirée du côté de l'offre par l'agriculture d'exportation, les industries extractives et manufacturières, les bâtiments et travaux publics, les transports et le commerce, et du côté de la demande par l'investissement et la consommation. L'inflation est passée de 2,4 % en 2020 à 4,2 % en 2021, causée par une hausse des prix des produits alimentaires, liée à une insuffisance de la production locale. Le crédit à l'économie a enregistré une hausse de 12,5 % de 2020 à 2021, stimulée par les mesures de soutien au système bancaire.

Le déficit budgétaire est estimé à 5,0 % du PIB en 2021 contre 5,6% en 2020, lié à une meilleure mobilisation des recettes fiscales et non-fiscales. Il est financé par des prêts projets et programmes, le marché financier régional et d'autres financements en devises. Les 925,6 millions de dollars reçus de l'allocation DTS ont été utilisés pour financer le déficit budgétaire. La dette publique, qui présente un risque modéré de surendettement, devrait atteindre 51,4 % du PIB en 2021, en raison de l'augmentation des dépenses liées au COVID-19. Le déficit des comptes courants devrait s'être creusé, passant de 3,2 % en 2020 à 3,8 % du PIB en 2021, en raison de la baisse des recettes provenant des services et du secteur primaire. La pandémie de COVID-19 a exacerbé la pauvreté en 2021, avec 20,2 % de la population vivant avec moins de 1,90 \$ par jour, contre 18,3 % en 2020, selon le rapport des Nations Unies sur les objectifs de développement durable 2021.

Perspectives et risques

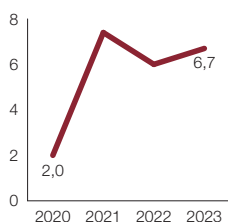
Les perspectives pour 2022–23 pourraient être affectées négativement par les impacts de la guerre en Ukraine. Toutefois, elles bénéficieront des investissements et des réformes prévus au Plan stratégique Côte d'Ivoire 2030 et au Plan national de développement 2021–2025 (PND), ainsi que d'un environnement sociopolitique plus stable. Ainsi, la croissance devrait ralentir à 6,0 % en 2022 avant de rebondir à 6,7% en 2023, essentiellement tirée par l'agriculture, l'activité industrielle, les

bâtiments et travaux publics, les transports, le commerce, les télécommunications, ainsi que les investissements et la consommation. L'inflation devrait s'accroître à 5,4% en 2022, en raison des tensions inflationnistes générées par la guerre en Ukraine, puis serait contenue à 2,3% en 2023. Le déficit budgétaire devrait être progressivement contenu à 4,7 % du PIB en 2022, puis à 3,8 % du PIB en 2023, grâce à un renforcement des réformes fiscales. Le déficit du compte courant se dégraderait à 4,8% du PIB en 2022 et à 4,4% en 2023, en lien avec la détérioration des termes de l'échange. La dette publique devrait être maintenue à une moyenne de 51,6 % du PIB en 2022–23. Cependant, la prolongation de la guerre en Ukraine, une nouvelle flambée de la pandémie, une baisse des prix des produits agricoles et une faible mobilisation des ressources pourraient compromettre ces perspectives.

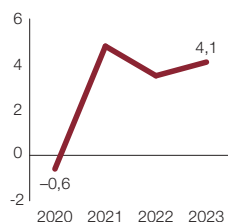
Changement climatique et options de politiques publiques

La Côte d'Ivoire se classe 130^e sur l'Indice mondial des risques climatiques 2021. Plus des deux tiers de son littoral sont touchés par l'érosion côtière. Son économie dépend des secteurs sensibles au climat – agriculture, élevage, aquaculture et énergie. En juillet 2018, la Banque mondiale a évalué les pertes de PIB liées au changement climatique entre 681 millions et 1,4 milliard de dollars en \$ constants 2017 d'ici 2040. Pour contrer cette menace, le gouvernement mène plusieurs programmes. Lors de la COP26, il s'est engagé à réduire ses GES de 30,4 % d'ici 2030 (contre un objectif initial de 28,2 % en 2015). Le financement de la CDN actualisée, d'un coût d'environ 22 milliards de dollars, nécessite des ressources provenant de fonds climatiques et du secteur privé, car le gouvernement ne consacre en moyenne que 400 milliards de dollars par an à la protection de l'environnement. Pour renforcer la résilience et accompagner la transition énergétique, le PND 2021–2025 vise à augmenter les contributions des énergies renouvelables dans le mix énergétique de 39,5 % à 42 % entre 2019 et 2025, à accélérer le développement d'une stratégie de développement à faible émission de carbone, et à réduire les dommages et pertes liés aux catastrophes naturelles.

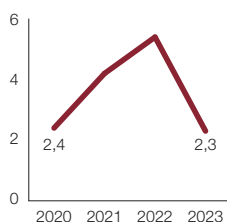
Taux de croissance du PIB réel (%)



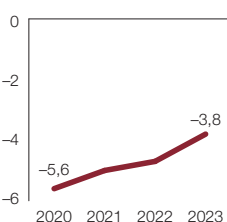
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



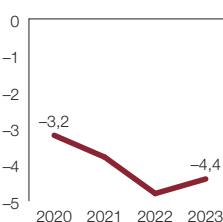
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

Après une contraction de 0,2 % en 2020 causée par la COVID-19, la croissance économique a rebondi à 5,5 % en 2021. Soutenue du côté de l'offre par les secteurs de la construction, du commerce et du tourisme, la croissance est consolidée du côté de la demande par la consommation des ménages et l'investissement public. La politique monétaire demeure accommodante entre 2020 et 2021. Les prix élevés de l'énergie et des frais de transport accroissent l'inflation qui de 5,9 % en 2020 a augmenté à 6,9 % en 2021. Le déficit budgétaire s'est creusé pour atteindre 4,0 % du PIB en 2021, contre 2,2 % en 2020, en raison d'une augmentation des dépenses consacrées au secteur de la santé et des subventions accordées aux ménages et aux entreprises publiques pour atténuer le choc causé par la pandémie de COVID-19. Si la dette publique est passée de 85,0 % du PIB en 2020 à 82,9 % en 2021, le risque de surendettement reste élevé.

Avec une chute des exportations et une hausse des importations, le déficit du compte courant se creuse de 3,3 % du PIB en 2020 à 9,3 % en 2021. Il est financé principalement par les IDE et les transferts de capitaux, qui ont également contribué à stabiliser le dalasi. Les réserves officielles brutes ont augmenté, passant de 352,1 millions USD en 2020 à 496,5 millions USD en 2021, grâce à l'allocation de DTS de 85 millions USD, qui a en partie servi à financer les dépenses liées à la pandémie. Le secteur financier est resté liquide, rentable, et bien capitalisé, même si le choc provenant de la COVID-19 a affaibli la qualité des actifs. Le ratio des prêts non productifs par rapport aux prêts bruts s'est détérioré, passant à 5,6 % à mi-2021 contre 4,5 % en juin 2020. Le taux de pauvreté, mesuré en se basant sur le seuil de la Banque mondiale de 3,20 USD par jour en PPA 2011, reste élevé en 2020, à 35,5 % et en 2021 à 35,1 %, en raison de la pandémie de COVID-19.

Perspectives et risques

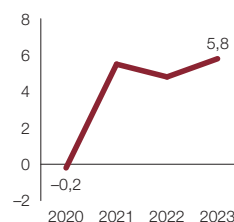
Les perspectives restent difficiles, et dépendantes de la reprise de l'économie mondiale dans les secteurs du tourisme et du commerce. La croissance devait être de 4,8 % en 2022 et de 5,8 % en 2023, tirée par les secteurs de l'agriculture, des transports, de l'énergie, du tourisme, de la finance et de l'économie numérique. L'inflation devrait se situer à 8,0 % en 2022, en raison des prix plus élevés de l'énergie et des denrées alimentaires du fait de la guerre Russie-Ukraine ; elle pourrait néanmoins se réduire à 7,5 % en 2023 avec la normalisation des chaînes d'approvisionnement mondiales. Le déficit budgétaire devrait se creuser pour atteindre 4,6 % en 2022, en raison de

l'augmentation des subventions et du service de la dette, et se réduire à 3,1 % du PIB en 2023, grâce à une meilleure administration fiscale et une rationalisation des dépenses. Le déficit du compte courant devrait se creuser à 14,7 % du PIB en 2022, à cause des importations liées aux infrastructures et à la hausse de la facture des importations de pétrole et de denrées alimentaires en raison du conflit Russie-Ukraine, puis revenir à 11,8 % en 2023, avec la reprise des réexportations. Des risques à la baisse pourraient résulter de l'apparition de nouveaux variants de la COVID-19, d'un faible déploiement de la vaccination, de catastrophes climatiques et de la vulnérabilité de la dette. L'atténuation de ces risques devrait s'appuyer sur la rationalisation des subventions accordées aux entreprises publiques, le renforcement du secteur de la santé, et des réformes structurelles favorables à la croissance.

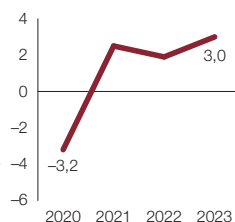
Changement climatique et options de politiques publiques

Le pays occupe la 41^e place du classement de l'IRC 2021. L'investissement dans l'adaptation et l'atténuation climatiques est essentiel. En 2021, des tempêtes ont tué 10 personnes et en ont blessé 100 autres, ont touché près de 17 000 personnes dans 100 communautés et ont détruit des infrastructures sociales. La Gambie a pris du retard dans le domaine de l'énergie verte, qui ne représente que 2 % de la production totale d'énergie. Néanmoins, le projet de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG), au coût de 86 millions USD, qui produira 56 MW — un projet d'énergie solaire ciblant 1 100 écoles et hôpitaux, par la construction d'une centrale photovoltaïque de 20 MW et d'un parc solaire de 150 MW — permettra de se rapprocher de l'objectif de 40 % d'énergie verte, et contribuera à l'atteinte de l'objectif de réduction de 49,7 % des GES, d'ici 2030, comme le préconise la CDN actualisée en 2021. La Gambie est donc en bonne voie pour atteindre l'ODD 13 relatif à l'action climatique. Malgré la mobilisation de 66 millions USD, la somme de 1,35 milliard USD supplémentaires est nécessaire à l'atteinte des objectifs climatiques. De la somme totale, un montant de 420,6 millions USD sera dédié aux mesures d'adaptation tandis qu'un montant de 925,74 millions USD sera dédié aux mesures d'atténuation. Pour pouvoir exercer un effet de levier sur les financements privés, le gouvernement devrait introduire des prix de rachat garantis, des échanges de droits d'émissions de carbone, des subventions aux énergies propres et des instruments de gestion des risques afin d'atténuer le risque des investissements à faibles émissions de carbone et résilients au changement climatique.

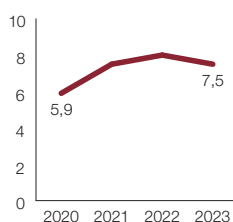
Taux de croissance du PIB réel (%)



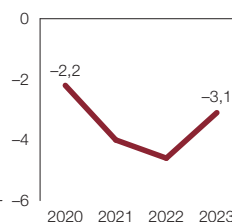
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



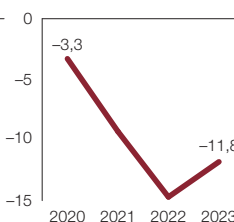
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

La croissance du PIB, estimée à 5,0 % en 2021, en hausse par rapport à celle de 0,4 % de 2020, est soutenue du côté de l'offre, par une reprise des services, et du côté de la demande par une consommation des ménages et des exportations de matières premières en progression. Le faible taux d'inflation alimentaire qui représente 47,7 % de l'ensemble de l'inflation explique le ralentissement de celle-ci de 9,9 % en 2020 à 10,0 % en 2021. Le déficit budgétaire diminue à 12,1 % du PIB en 2021 alors qu'il était à 15,2 % en 2020 grâce à l'augmentation de la perception des recettes. Le pays reste exposé à un risque élevé de surendettement avec un ratio dette/PIB de 77,5 % en septembre 2021, contre 76,1 % en décembre 2020.

Selon les estimations, le déficit du compte courant se réduit à 2,1 % du PIB en 2021 contre 3,1 % du PIB en 2020, grâce à l'excédent commercial de marchandises. Les réserves en devises connaissent une augmentation en 2021 avec 9,7 milliards USD en décembre 2021 (4 mois de couverture des importations) par rapport aux 8,6 milliards USD en décembre 2020. La dépréciation du cédé ghanéen par rapport au dollar s'est accentuée en 2021, avec une baisse de 4,1 % contre 3,9 % en 2020, en raison de l'inadéquation entre offre et demande en devises étrangères. En 2021, le secteur bancaire reste solide, avec un taux d'adéquation des fonds propres de 20,8 % à fin juin, soit presque deux fois le minimum réglementaire de 11,5 %. Le taux de pauvreté a baissé de 12 % en 2020 à 11 % en 2021, avec une croissance du PIB par habitant de 2,3 %, faisant suite à une contraction de 1,7 % en 2020. Cependant, le chômage a baissé de 2,3 points de pourcentage entre 2015 et 2020 pour augmenter et atteindre 13,4 % en 2021. Le pays a engagé l'allocation de DTS de 1 milliard USD pour financer le déficit budgétaire de 2022.

Perspectives et risques

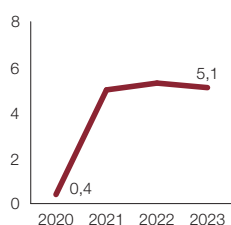
Les perspectives de croissance du PIB restent positives puisqu'elle devrait atteindre 5,3 % en 2022 et 5,1 % en 2023, soutenue par le Programme de soutien à la réduction des impacts de la pandémie de COVID-19 et à la revitalisation des

entreprises du Ghana. Des pressions inflationnistes potentielles existent en raison de l'impact de la crise Ukraine-Russie sur la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires. L'inflation devrait grimper à 15 % en 2022 avant de retomber à 9,1 % en 2023. La Banque du Ghana devrait adopter une politique monétaire rigoureuse. Le déficit budgétaire devrait continuer à se réduire pour atteindre 12,8 % et 10,3 % du PIB en 2022 et 2023, et à accroître les recettes sous l'effet des réformes. Le déficit du compte courant devrait se réduire à 1,6 % et 3,3 % du PIB en 2022 et 2023, grâce à l'augmentation des exportations.

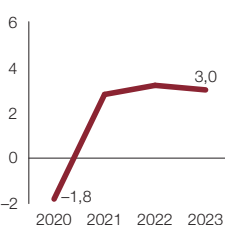
Changement climatique et options de politiques publiques

Le changement climatique, par les précipitations irrégulières, les températures en hausse, les sécheresses, les inondations, la montée du niveau de la mer, et les raz-de-marée, représente une menace importante pour l'agriculture et le secteur de l'énergie, et constitue une cause de migration. Le secteur agricole comme celui de l'énergie (étant donné sa dépendance importante vis-à-vis de l'hydroélectricité) dépendent fortement des pluies et sont donc très sensibles aux variations dans les précipitations. Les conditions de sécheresse dans la zone écologique de savane du nord du pays ont engendré des migrations vers le sud. Le Ghana occupe la 42^e place du classement de l'IRC 2021. Lors de la COP26, le Ghana a lancé sa CDN actualisée. Le pays est membre du groupe des ministres des Finances des 20 pays les plus vulnérables face au changement climatique qui s'engagent à soutenir la tarification du carbone ; il est également membre de la coalition des ministres des Finances pour l'action climatique qui vise à faciliter l'engagement pour accélérer la résilience face au changement climatique. Le gouvernement nécessite 9,3 milliards USD pour financer sa CDN actualisée pour 2021–30. Conscient de son espace budgétaire limité, il explore des options de financement climatique plus basées sur les résultats, notamment les marchés du carbone, les obligations à impact climatique, ainsi que l'appui de la participation privée. Le Ghana progresse dans la réalisation de l'ODD 13 relatif à l'action climatique d'ici 2030.

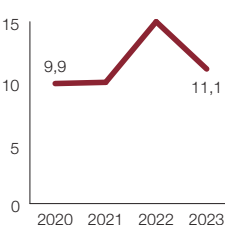
Taux de croissance du PIB réel (%)



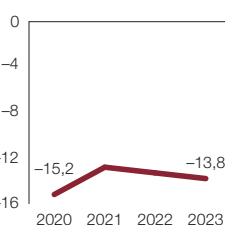
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



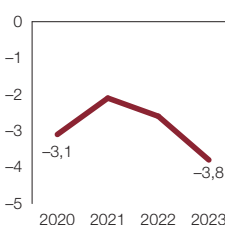
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

Depuis 2020, l'économie guinéenne a démontré sa résilience à la COVID-19. La croissance du PIB a été estimée à 4,3 % en 2021, soit un ralentissement par rapport aux 6,4 % de 2020, malgré les nouvelles mines de bauxite et les activités d'extraction d'or stimulées par des prix favorables et la consommation privée. L'inflation était de 12,5 % en 2021 en raison de l'augmentation des coûts du fret et du carburant, et de l'inflation des importations de biens de consommation. Les finances publiques se sont améliorées avec un déficit budgétaire de 2,3 % du PIB en 2021 contre 2,9 % en 2020, grâce à l'augmentation des recettes fiscales découlant de l'effet de la numérisation du système financier. La performance budgétaire a également bénéficié de la consolidation budgétaire et de la rationalisation des dépenses de fonctionnement et d'investissement au cours du dernier trimestre de 2021. La dette publique s'est stabilisée à 43,3 % du PIB en 2021 (43,4 % en 2020), mais la Guinée présente toujours un risque modéré de surendettement.

Le déficit des comptes courants s'est considérablement réduit en 2021, passant de 13,7 % du PIB en 2020 à 4 %, en raison d'une réduction substantielle du déficit commercial. Le déficit du compte courant est financé par les IDE miniers. Les réserves de change couvrent 2,4 mois d'importations en 2021, soit une légère augmentation par rapport aux 2,2 mois de 2020. Le secteur bancaire est stable, et les créances douteuses sont en baisse. Le taux de pauvreté a chuté de 55,2 % en 2012 à 43,7 % en 2019, tandis que le chômage suit une courbe en cloche, passant de 3,8 % en 2012 à 5,2 % en 2014 pour retomber à 4,8 % en 2018.

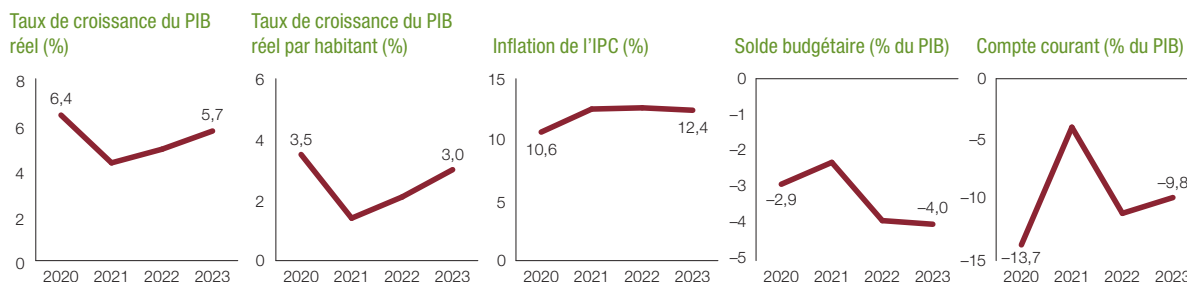
Perspectives et risques

La croissance du PIB devrait atteindre 4,9 % en 2022 et 5,7 % en 2023, stimulée par les projets miniers, la disponibilité de l'énergie et les investissements dans les infrastructures. L'inflation devrait rester au-dessus de la barre des 10 % avec un pic à 12,6 % en 2022 avant de baisser à 12,5 % en 2023, à mesure que les perturbations de la chaîne d'approvisionnement s'atténuent. Un retour de la COVID-19 en 2022 pourrait faire baisser

l'activité des ménages et les revenus du secteur informel, entraînant une hausse de la pauvreté et du chômage. Le déficit budgétaire devrait se creuser pour atteindre 3,9 % du PIB en 2022 et 4,0 % en 2023, en raison des coûts supplémentaires liés aux prochaines élections. Le déficit de la balance courante devrait se creuser en 2022 à 11,1 % du PIB avant de baisser à 9,8 % du PIB en 2023, lorsque les paiements du service de la dette reprendront après le gel des paiements par le G20, le Club de Paris et le FMI en réponse à la COVID-19. Ce déficit devrait être financé par les IDE miniers ainsi que par des prêts et des dons. L'allocation de DTS d'environ 290 millions de dollars devrait favoriser une légère augmentation des réserves de change, à 2,5 mois d'importations en 2022-2023 contre 2,4 mois en 2021.

Changement climatique et options de politiques publiques

La Guinée a de faibles capacités d'adaptation et de résilience au climat, et se classe 115^e sur l'Indice mondial des risques climatiques 2021. Les activités agropastorales et de pêche, qui emploient 66 % de la population active, sont vulnérables aux variations climatiques. Malgré ses importantes ressources en eau, le pays est soumis à la variabilité spatiale et temporelle des précipitations annuelles, désormais inférieures à 6 à 9 mois dans les régions de Haute, Moyenne et Basse Guinée contre 9 à 10 mois en Guinée forestière. En 2016, le gouvernement a approuvé une CDN et met en œuvre des projets avec l'appui de partenaires et de fonds climatiques. La révision de la CDN pour la rendre conforme à l'Accord de Paris permettra de traduire les ambitions de la Guinée en politiques de développement à faible émission de carbone et résilientes au climat. Le coût du financement de la CDN d'ici 2030 est estimé à 33 milliards de dollars, dont 23 milliards proviennent des ressources propres de la Guinée, avec un besoin de financement de 10 milliards de dollars. La lenteur de la mise en œuvre des réformes relatives au changement climatique a retardé la réalisation probable de l'ODD 13 sur l'action climatique. La Guinée devrait renforcer sa capacité d'adaptation et de résilience au climat en intégrant les priorités environnementales dans sa planification stratégique et budgétaire.



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

Les estimations montrent une croissance à 3,8 % pour 2021, soit une reprise après le -1,4 % de 2020, qui reflète le rétablissement du commerce et l'augmentation de la production de noix de cajou. L'économie basée sur l'agriculture a souffert des confinements et de la fermeture des frontières en 2020, cependant elle est repartie en 2021, tirée, du côté de l'offre, par le secteur primaire qui a représenté 48 % du PIB en 2021 et, du côté de la demande, par l'investissement qui a augmenté de 6,4 % par rapport à 2020. Les conséquences de la pandémie se reflètent dans la reprise de l'inflation, estimée à 3,3 % en 2021 contre 1,5 % en 2020, due aux prix plus élevés du carburant et des denrées alimentaires. En revanche, selon les estimations, le déficit budgétaire s'est réduit à 5,6 % du PIB en 2021, contre 9,8 % en 2020, grâce aux recettes fiscales plus élevées provenant du commerce des noix de cajou et à la rationalisation des dépenses. Il est financé par des dons et des prêts provenant d'institutions financières internationales et de banques commerciales régionales. Le déficit du compte courant, quant à lui, a atteint 3,3 % du PIB en 2021 contre 2,6 % du PIB en 2020. Malgré l'amélioration du ratio dette/PIB qui passe de 79,3 % en 2020 à 78,4 % en 2021, le FMI a modifié le risque de surendettement extérieur, de risque modéré en 2018 à risque élevé en 2021.

La pauvreté est évaluée à 65 % en 2021. Le chômage est estimé à 11,5 %, mais cette estimation masque le niveau élevé d'emplois informels. Certaines estimations font état d'un taux de chômage des jeunes représentant 50 % de la population active. En ce qui concerne les banques, au nombre de cinq, elles sont détenues par des étrangers et relativement solides. Le ratio des prêts non productifs a baissé à 6,3 % en 2021 contre 10,3 % en 2020, tandis que le ratio des capitaux/actifs pondérés en fonction des risques a baissé à 21,4 % en 2021 contre 25,6 % en 2020, ces deux chiffres se trouvant dans les limites des seuils réglementaires. Dans le cadre de l'allocation de DTS, la Guinée-Bissau a reçu 22,7 millions (31,8 millions USD).

Perspectives et risques

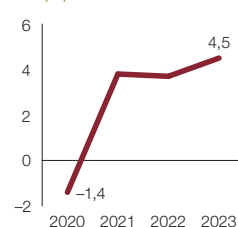
La croissance du PIB devrait être de 4,2 % en 2022 et de 5,1 % en 2023, grâce à la reprise du commerce. L'inflation devrait s'envoler pour atteindre 4,1 % en 2022, avant de redescendre à 3,2 % en 2023, en raison de la hausse des prix du pétrole et des denrées alimentaires consécutive à la guerre en Ukraine. Le déficit budgétaire devrait se rétrécir à 4,7 %

du PIB en 2022 et à 4,0 % en 2023, sous l'impulsion d'une meilleure gestion budgétaire. Le pays a amélioré la soutenabilité de sa dette, son espace budgétaire pour les dépenses prioritaires, et sa gouvernance. Le déficit du compte courant est estimé à 5,2 % en 2022 et à 4,1 % en 2023, grâce à l'augmentation des prix d'importation. Les risques à la baisse sont l'augmentation plus importante que prévue des prix du pétrole et un climat défavorable. Pour attirer les investissements et stimuler les engagements privés, la stabilité politique est essentielle, cependant les tensions politiques dans le pays continuent à créer des incertitudes et menacent les réformes.

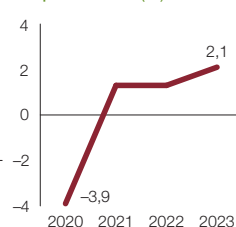
Changement climatique et options de politiques publiques

La Guinée-Bissau occupe la 130^e place du classement de l'IRC 2021 — elle se classe au premier rang des pays plus exposés aux événements extrêmes — des problèmes de données peuvent toutefois brouiller ce tableau. L'impact du changement climatique est important, et les ressources s'amenuisent vite, tandis que chaque année les incendies détruisent plus de 120 hectares de forêt. Malgré une baisse globale des précipitations, celles-ci se font de plus en plus intenses, et vont souvent de pair avec des vents violents, ce qui entraîne d'énormes pertes agricoles. En 2020, des inondations sévères ont touché la région productrice de riz située au sud du pays. Le gouvernement a commencé à adopter des mesures de résilience face au climat, comme l'introduction de variétés de cultures résistantes à la sécheresse, la diversification de la production agricole, et le financement de projets pour faciliter la transition énergétique vers des options énergétiques plus propres. La CDN a identifié deux sources principales d'émissions de gaz à effet de serre, à savoir les changements dans l'utilisation des sols et des forêts, et le secteur énergétique, et vise à réduire les émissions de GES de 30 % d'ici 2030. En effet, au rythme actuel du déclin des ressources en bois, et compte tenu des besoins énergétiques, les émissions devraient bondir jusqu'à 150 000 Gt éqCO₂ d'ici 2050, contre environ 10 000 Gg aujourd'hui. Les principales mesures d'atténuation cibleront la reforestation et la production d'énergie électrique. Les besoins financiers sont évalués à 694 millions USD pour la période 2021-30. L'instabilité politique et institutionnelle a écarté le pays de sa trajectoire pour atteindre les ODD, tandis que le manque de ressources statistiques rend difficile le suivi de la progression, notamment vers l'ODD 13 relatif à l'action climatique.

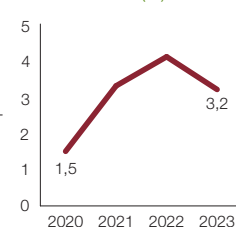
Taux de croissance du PIB réel (%)



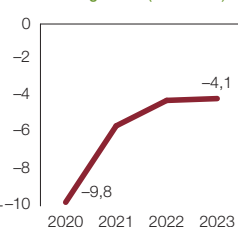
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



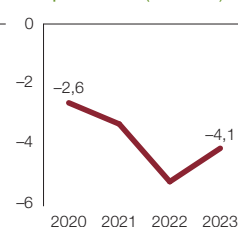
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

Après la crise de la COVID-19, l'économie libérienne s'est redressée en 2021, avec, selon les estimations, un PIB qui s'est accru de 3,1 % après une baisse de 3,0 % en 2020, en grande partie grâce à la croissance de l'exploitation minière du côté de l'offre, et du côté de la demande grâce aux dépenses publiques, à la faveur de la réouverture de l'économie. L'inflation a diminué, passant de 17 % en 2020 à 8,0 % en 2021, grâce à une baisse constante des prix des denrées alimentaires. Toujours selon les estimations, le déficit budgétaire s'est réduit à 3,3 % du PIB en 2021, contre 3,6 % en 2020, grâce à l'augmentation du recouvrement des recettes. En octobre 2021, la dette publique avait augmenté à 54,7 % du PIB, contre 47,9 % en 2020, reflétant une augmentation des emprunts. Le déficit du compte courant s'est creusé pour atteindre 17,4 % du PIB en 2021, contre 16,1 % en 2020, en raison de l'aggravation du déficit commercial avec l'augmentation des importations.

Les réserves internationales s'élevaient en décembre 2021 à 716 millions USD (4,4 mois de couverture des importations), principalement en raison de l'allocation de 247,7 millions de DTS (48 % des réserves brutes) utilisée pour les renforcer et contribuer au financement du programme de vaccination et des investissements publics. L'appréciation du taux de change a atteint 9,8 % en glissement annuel, passant de 162,34 LRD/\$ en décembre 2020 à 146,27 LRD/\$ en décembre 2021. Le secteur financier est resté solide avec un taux d'adéquation des fonds propres de 32,9 % en juin 2021 contre 35,1 % en juin 2020, bien que le ratio des prêts non productifs soit resté élevé à 22,5 %. Le taux d'extrême pauvreté est également demeuré élevé, à 43,0 % en 2021, marquant une baisse de seulement 1,0 % par rapport à 2020. Quant au taux de chômage, il était estimé à 3,3 % en 2020.

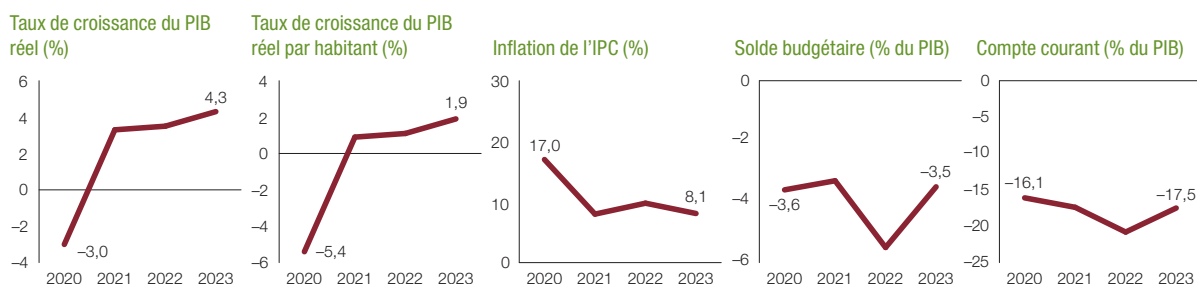
Perspectives et risques

Les perspectives économiques sont positives avec des risques de baisse en raison de la crise entre l'Ukraine et la Russie. La croissance qui devrait atteindre 3,5 % en 2022 et 4,3 % en 2023, en raison de l'expansion des secteurs miniers, des services, de l'industrie manufacturière et de l'agriculture. L'inflation devrait grimper à 9,8 % en 2022 et à 8,1 % en 2023, en raison de l'inflation des produits alimentaires et de l'énergie. Le déficit

budgétaire devrait se creuser pour atteindre 5,5 % en 2022 et 3,5 % en 2023, en raison de la baisse des dons et de l'augmentation des subventions. Le déficit du compte courant devrait se creuser pour atteindre 20,8 % et 17,5 % du PIB en 2022 et 2023, en raison de l'augmentation de la facture des importations, des carburants et des denrées alimentaires qui représentent environ 50 % du total des importations. Les risques à la baisse comprennent la prolongation de la pandémie et un lent déploiement des vaccins, la prolongation de la crise Russie-Ukraine, la détérioration des termes de l'échange en ce qui concerne les principales exportations, notamment l'or et le caoutchouc, et l'inapplication de politiques macroéconomiques prudentes.

Changement climatique et options de politiques publiques

Le Libéria, classé à la 101^e place dans IRC, est confronté à des risques élevés liés au changement climatique, notamment par son exposition aux risques de cyclones, d'inondations et d'élévation du niveau de la mer, en raison de son emplacement dans une ceinture de forêt tropicale humide. Les projections sur le changement climatique indiquent une augmentation de 3 % de la moyenne annuelle des précipitations d'ici 2060 ; une hausse des températures annuelles de 2,6 °C d'ici 2060 et une élévation du niveau de la mer de 0,56 m d'ici 2100. Ces impacts entraîneraient une perte massive de biodiversité, un creusement des inégalités et une augmentation de l'insécurité alimentaire et de la faim. L'Agenda en faveur des pauvres pour la prospérité et le développement (2018–2023) — mis en place par le Libéria — intègre la croissance verte, l'adaptation environnementale et le changement climatique. La politique nationale et la stratégie de réponse au changement climatique de 2017 orientent la mise en œuvre des mesures d'atténuation. En 2014, les émissions de GES du Libéria étaient estimées à 3,5 Mt. En 2021, le Libéria a soumis ses nouvelles CDN mises à jour, démontrant ainsi son engagement à relever les défis du changement climatique. Une somme estimée à 490 millions USD serait nécessaire pour financer les activités et actions d'atténuation et d'adaptation du pays en 2021–2030. Le FVC a approuvé en 2021 un financement de 10 millions USD destiné au renforcement des systèmes d'information climatique afin d'améliorer la résilience de la population et des infrastructures au changement climatique. Le Libéria est en bonne voie pour atteindre l'ODD 13 relatif à l'action climatique.



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

En l'absence de sanctions économiques en 2021 après le coup d'État de mai de cette année-là, le Mali, qui avait connu un précédent coup d'État en août 2020, a enregistré une reprise économique avec une croissance de 3,2 % après une contraction de 1,2 % en 2020, causée par le COVID-19. Du côté de l'offre, l'expansion provient de l'agriculture (croissance de 2,4 %) et des services (5,3 %). Du côté de la demande, les facteurs sont l'investissement privé (+5,2 %) et l'investissement public (+4,0 %), ainsi que la consommation des ménages (+3,0 %). La continuation de la hausse des prix (4,1 % en 2021 contre 0,5 % en 2020) est imputable au prix élevé des produits alimentaires, dû à la flambée des coûts des carburants et des transports et à la baisse de 10,5 % de la production nationale de céréales. La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a maintenu une orientation accommodante de sa politique monétaire.

Le ratio des créances douteuses du système bancaire était de 4,8 % en septembre 2021. Le déficit budgétaire s'est amélioré, pour atteindre 4,7 % du PIB en 2021. Le déficit de financement (11,2 % du PIB en 2021) est couvert principalement par des financements nationaux qui représentent 77,6 % du financement total. De son côté, la dette publique est principalement tirée par la dette extérieure, qui représente 30,6 % du PIB contre 21,4 % pour la dette intérieure. Bien que la dette publique ait augmenté pour atteindre 52,0 % du PIB en 2021 contre 47,3 % en 2020, le risque de surendettement reste modéré. Le déficit des comptes courants s'est creusé pour atteindre 4,5 % du PIB en 2021, contre 2,3 % en 2020, en raison de la forte demande intérieure et de la détérioration des termes de l'échange. La reprise de l'activité économique en 2021 s'est traduite par une légère baisse du taux de pauvreté à 44,2 %, contre 44,9 % en 2020. Le taux de chômage était de 7,4 % en 2021.

Perspectives et risques

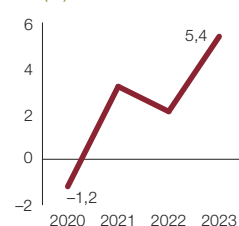
La croissance du PIB devrait se rétrécir à 2,1 % en 2022 en raison des effets des sanctions de l'UEMOA et de la CEDEAO combinés à l'impact de la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui induiraient une baisse des services à 4,2 % et de la demande intérieure (3,4 %, contre 4,5 % en 2021). Cependant, la croissance devrait rebondir à 5,4 % en 2023, tirée par la reprise de la production de coton (25,5 %), de céréales (5,5 %) et de l'or (5,6 %), et des prix mondiaux favorables. Une forte reprise du secteur industriel (6,1 %, contre 2,3 % en 2022) et des services (5,5 %) et une augmentation de la demande intérieure (5,5 %)

soutiendront également une bonne performance économique en 2023. L'inflation devrait fortement augmenter à 7,8 % en 2022 à cause de l'embargo et du conflit russo-ukrainien, mais devrait baisser à 3,1 % en 2023, parallèlement à la hausse de la production de céréales, à la baisse des prix des produits pétroliers, à la diminution de la base taxable de 50 % sur les produits alimentaires importés et à la fixation de plafonds de prix. La consolidation budgétaire permettra une baisse du déficit à 4,4 % du PIB en 2022 et 3,5 % en 2023, grâce aux réformes fiscales et à la rationalisation des dépenses. La dette publique devrait augmenter légèrement en 2022 et 2023 pour atteindre 52,9 % et 53,0 % du PIB. À partir de 2023, la dette intérieure devrait dépasser la dette extérieure, ce qui suscite des inquiétudes quant à la viabilité et à un effet d'éviction potentiel sur l'accès des entreprises au crédit. L'embargo imposé au pays, l'instabilité politique, la dégradation de la sécurité, la guerre entre la Russie et l'Ukraine et les poussées de pandémie constituent des risques majeurs pour ces perspectives.

Changement climatique et options de politiques publiques

Le Mali est le huitième pays le plus sensible aux risques climatiques. Le manque de précipitations a entraîné une baisse de 10,5 % de la production de céréales en 2021. La sécheresse a causé la perte de 225 000 acres de cultures, affectant 3 millions de Maliens. Compte tenu de ces événements et d'événements antérieurs, le Mali a fait de la résilience climatique l'un de ses axes de travail dans son Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (2019–2023), et a préparé sa CDN en s'engageant à réduire les GES d'ici 2030, avec une réduction de 31 % dans l'énergie, 29 % dans l'agriculture et 21 % dans les changements d'affectation des terres et des forêts. Les options de politique publique devraient d'abord être axées sur un renforcement de la résilience climatique fondé sur une gestion optimale de l'eau et le développement hydroagricole. Ensuite, le Mali devrait modifier son programme d'investissement public pour donner la priorité aux énergies renouvelables afin d'assurer la transition vers une croissance énergétique verte d'ici 2030, conformément à l'initiative Desert to Power de la Banque africaine de développement. Le Mali est doté de l'un des plus grands potentiels solaires au monde : l'approvisionnement en électricité était soutenu par un mix énergétique de 61,5 % de centrales thermiques et 38,5 % d'énergies renouvelables en 2020. Enfin, le Mali devrait augmenter son financement pour la protection de l'environnement, qui ne représentait que 1,9 % du budget en 2021.

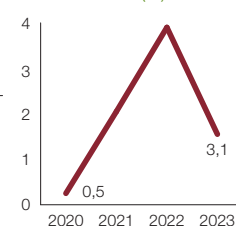
Taux de croissance du PIB réel (%)



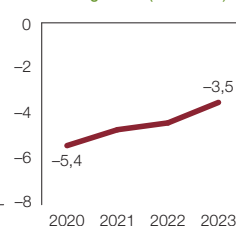
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



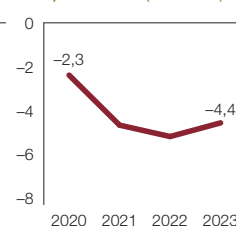
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Les données datent de novembre 2021 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

La croissance économique au Niger en 2021 a été plus faible qu'en 2020, attribuable principalement à la baisse de la production agricole due à la mauvaise pluviométrie. La croissance économique de 2021 a été tirée par les secteurs secondaire et tertiaire ainsi que par la hausse, certes modeste, de la consommation des ménages et des investissements. Les pressions inflationnistes se sont réduites, l'inflation reculant de 4,4% en 2020 à 3,19% en 2021, mais le taux d'inflation reste supérieur à la norme de 3% de l'UEMOA. Le déficit budgétaire s'est stabilisé à 5,2% en 2021, les recettes et dépenses publiques ayant quasiment évolué dans les mêmes proportions. Le déficit budgétaire a été financé à 85 % par des ressources extérieures, principalement des dons.

La dette publique a augmenté à 50,9 % du PIB en 2021, contre 43,6 % en 2020, mais reste inférieure au seuil de 70 % du PIB fixé par la CEDEAO, avec un risque modéré de surendettement selon l'analyse de viabilité de la dette du FMI en 2021. L'allocation de 126 millions de DTS en 2021 s'est élevée à 179 millions de dollars et a été utilisée pour apurer les arriérés de paiement et financer la campagne agricole de 2021. Le déficit chronique du compte courant légèrement détérioré à 13,6 % du PIB en 2021, contre 13,1 % en 2020, tandis que les réserves de change ont augmenté pour couvrir 6,1 mois d'importations, contre 5,5 mois en 2020. Le secteur financier, peu développé et peu diversifié, reste stable malgré la hausse du ratio des créances douteuses au total des prêts de 13,9 % en 2021, contre 12,6 % en 2020. Le taux de pauvreté a augmenté à environ 42 % en 2020, après être passé de 45,4 % en 2014 à 40,8 % en 2019. L'accès à l'emploi reste problématique – une cause d'inégalité – avec un taux de chômage officiel d'environ 16 % de la population active.

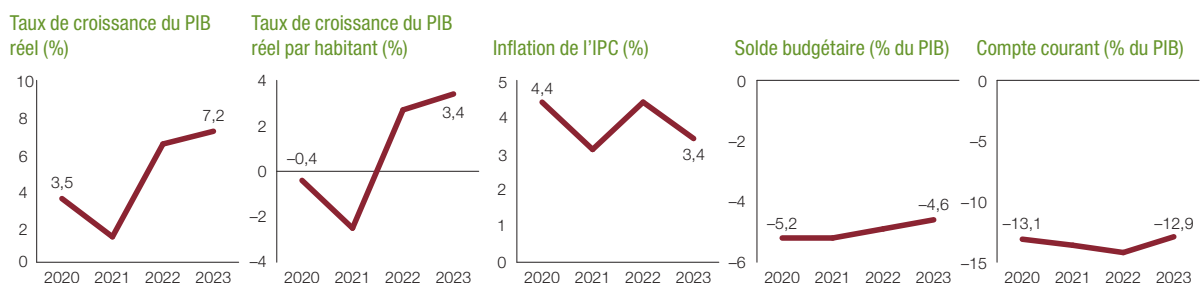
Perspectives et risques

La croissance économique devrait s'accélérer en 2022 et 2023 pour atteindre 6,5 % et 7,2 %, tirée par l'agriculture et soutenue par la nouvelle initiative agricole «3N» – Les Nigériens nourrissent les Nigériens –, la poursuite des investissements publics dans les infrastructures et l'augmentation des IDE dans le secteur extractif. La croissance du pétrole, qui a été négative ces deux dernières années, devrait atteindre

20,6 % et 86,2 % en 2022 et 2023. Les efforts de redressement macroéconomique doivent être poursuivis, notamment grâce à un nouveau programme de facilité élargie convenu avec le FMI en décembre 2021. Mais pour 2022 et 2023, cela ne permettra au Niger de respecter que la norme d'endettement par rapport aux critères de convergence de la de l'UEMOA notamment un niveau de dette publique d'environ 60 % du PIB. Le déficit chronique de la balance courante devrait commencer à se résorber d'ici 2023 avec le début des exportations de pétrole brut. Toutefois, ces bonnes perspectives économiques restent soumises à des risques substantiels découlant de la situation sécuritaire, de la conjoncture internationale notamment les impacts de la crise ukrainienne, et du changement climatique. Le Niger devrait accroître la mobilisation de ses ressources financières pour atténuer ces risques.

Changement climatique et options de politiques publiques

Confronté à un environnement naturel austère, le Niger est extrêmement vulnérable au changement climatique (notamment les inondations, la sécheresse, les tempêtes de sable et/ou de poussière, les températures extrêmes, les vents violents, les attaques de criquets et les feux de brousse). Étant donné que l'économie dépend fortement du secteur agropastoral et que le pays est enclavé, le changement climatique peut souvent entraîner une perte de croissance du PIB pouvant atteindre 3 % par an. Le Niger a récemment renforcé son cadre institutionnel et stratégique de lutte contre la dégradation de l'environnement et les effets du changement climatique, notamment en adoptant la nouvelle CDN relative à l'Accord de Paris et, en 2019, et en transformant l'Office national d'évaluation environnementale en une direction générale. En 2021, les mesures prises ont permis d'améliorer les scores du pays pour l'ODD 13 sur le changement climatique et l'Évaluation de la politique nationale et des institutions de la Banque sur les politiques et la réglementation environnementales. Les priorités nationales en matière d'atténuation des émissions de GES reflètent également la dépendance du Niger à l'égard de la biomasse et l'engagement du gouvernement à la surmonter, ce qui signifie, par exemple, mettre en avant la conservation, la substitution et l'économie de l'énergie provenant du bois, et promouvoir l'hybridation solaire/thermique dans le secteur de l'énergie.



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

L'économie nigériane a connu une croissance de 3,6 % en 2021, après une contraction de 1,8 % en 2020. La croissance a été soutenue du côté de l'offre par une expansion de 4,4 % du secteur non pétrolier, contre une contraction de 8,3 % du secteur pétrolier, par l'agriculture (2,1 %) et les services (5,6 %), et du côté de la demande, par la consommation publique et privée. Le revenu par habitant a augmenté de 1,0 % en 2021. Le déficit budgétaire s'est réduit à 4,8 % du PIB en 2021, contre 5,4 % en 2020, en raison d'une modeste hausse des recettes, et a été financé par des emprunts. La dette publique en 2021 s'élevait à 95,8 milliards USD, soit environ 22,5 % du PIB.

L'inflation moyenne annuelle s'est établie à 17,0 % en 2021 contre 13,2 % en 2020 et au-dessus de l'objectif de 6 à 9 % de la Banque centrale. L'inflation a été alimentée par la hausse des prix des denrées alimentaires en début d'année et par la répercussion du taux de change. La Banque centrale a maintenu le taux directeur inchangé à 11,5 % en 2021 pour soutenir la reprise économique. Le déficit du compte courant s'est réduit à 2,9 % du PIB en 2021, contre 4 % en 2020, grâce à la reprise des recettes pétrolières. L'amélioration des exportations de pétrole et le décaissement de l'allocation de DTS de 3,4 milliards USD (0,8 % du PIB), dans l'attente d'une décision sur son utilisation, ont contribué à porter les réserves brutes à 40,1 milliards USD en 2021. Le ratio des prêts non productifs par rapport aux prêts bruts était de 4,9 % en décembre 2021 (exigence réglementaire de 5 %), tandis que le ratio d'adéquation des fonds propres était de 14,5 % (référence réglementaire de 10 %). La pauvreté et le chômage sont restés élevés, globalement inchangés par rapport à leurs taux de 2020, 40 % et 33,3 %, respectivement.

Perspectives et risques

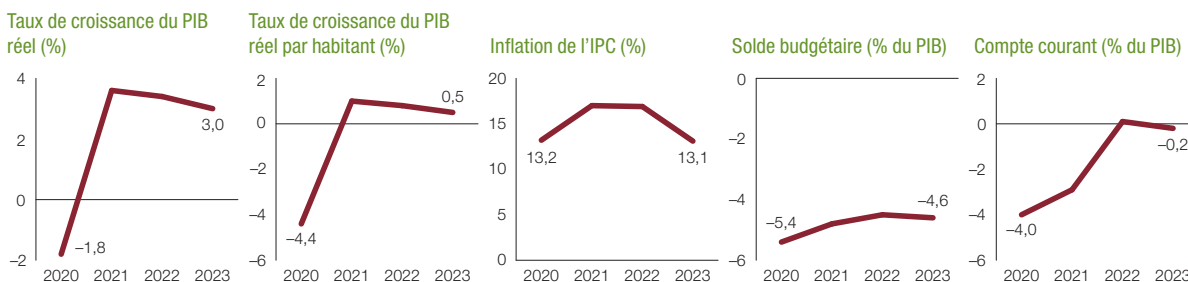
La croissance ralentira, pour s'établir à 3,2 % en moyenne en 2022–2023, en raison de la faiblesse persistante de la production pétrolière et de l'insécurité croissante. L'inflation devrait rester élevée à 16,93,2 % en 2022 et rester au-dessus du niveau prépandémique en 2023, principalement en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires, du diesel et du gaz, et des perturbations persistantes de l'approvisionnement amplifiées par le conflit Russie-Ukraine. Une reprise prévue des entrées de capitaux et une légère augmentation des exportations de pétrole. L'avantage d'un choc pétrolier positif prévu sur les exportations pourrait toutefois être partiellement

compensé par un faible effet de production dû à une baisse de la production pétrolière, alimentée par les déficiences des infrastructures et l'insécurité croissante. L'excédent marginal projeté du compte courant, soit 0,1 % du PIB en 2022 pourrait se transformer en un déficit de 0,2 % en 2023. L'amélioration de la collecte des recettes permettra de ramener le déficit budgétaire à une moyenne de 4,5 % du PIB. La dette publique devrait atteindre 40 % du PIB d'ici 2024 grâce à de nouveaux emprunts. Les menaces qui pèsent sur les perspectives pourraient être exacerbées par l'insécurité croissante et l'incertitude politique renforcée par l'annulation de la suppression des subventions sur les supercarburants de qualité supérieure initialement prévue un an avant les élections de 2023.

Changement climatique et options de politiques publiques

L'impact du changement climatique se traduit par une baisse du rendement des cultures de 7 % à court terme (2006–35) et de 25 % à long terme (d'ici 2050). L'augmentation prévue de la température maximale annuelle de 3 à 4 °C entre 2050 et 2070 pourrait compromettre davantage la productivité agricole et provoquer un stress hydrique plus important. Les pénuries d'eau et de pâturages sont déjà à l'origine de conflits communautaires. Le Nigeria est au 73^e dans l'IRC 2021.

La transition vers une économie à faible émission de carbone met en lumière la situation critique dans laquelle se trouvent le secteur pétrolier et les infrastructures énergétiques du Nigeria. Le pétrole et le gaz représentent plus de 85 % des exportations et environ la moitié des revenus. L'élimination des combustibles fossiles constituera un frein à la transition vers des revenus plus élevés, mais offre une chance de développement inclusif et écologique. La nouvelle CDN révisée 2021–30 et le plan national d'adaptation 2021 mis à jour fixent les objectifs d'émissions pour 2030 à 453 Mt éqCO₂, soit environ la moitié du niveau prévu en 2015. Il s'agit d'une augmentation annuelle de 2,6 %, avec un financement total estimé à 177 milliards USD. La loi sur le changement climatique (2021), alignée sur le plan de développement national à moyen terme, fournit le cadre juridique. Les investissements dans les énergies propres, l'agriculture intelligente et les technologies de protection contre le changement climatique sont essentiels pour la résilience de la transformation économique et la diversification tirée par les exportations. Les efforts politiques du Nigeria sont de bon augure pour atteindre, d'ici 2030, l'ODD 13 relatif à l'action climatique, cependant, les risques sont nombreux.



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

En 2021, l'économie a amorcé sa reprise, en partie grâce au Plan d'actions prioritaires ajusté et accéléré, avec une croissance de 6,1 % contre 1,3 % en 2020. Cette dernière a été tirée par la reprise du secteur extractif, de la construction et de l'activité commerciale liée à une forte demande, ainsi que des services de transport. Elle s'est ralentie dans l'agriculture avec une croissance de 4,6 % en 2021, après une hausse fulgurante de 23,4 % en 2020. Du côté de la demande, la croissance a été soutenue par la consommation finale et la reprise de l'investissement. L'inflation s'est établie à 2,1 % en 2021. Le ratio des créances douteuses est passé de 13,3 % en décembre 2020 à 12,9 % en juin 2021. Malgré les dépenses liées à la reprise, le déficit budgétaire s'est réduit en 2021 en raison de l'augmentation des recettes fiscales – 17,6 % du PIB en 2021 contre 16,7 % en 2020. Le déficit budgétaire de 5,9 % du PIB en 2021 a été financé par une accumulation de dettes tirées sur des prêts de projets/programmes et des titres publics. Ainsi, la dette publique a augmenté à 73 % du PIB en 2021 contre 68,8 % en 2020, bien que le risque de surendettement reste modéré.

L'amélioration de la demande mondiale a contribué à réduire le déficit des comptes courants, qui est passé de 10,9 % du PIB en 2020 à 10,4 % en 2021, et continue à jouer un rôle important en raison des importations liées aux investissements pétroliers. Avec la pandémie, le taux de pauvreté au seuil de 1,90 \$ par jour est passé de 35,9 % en 2019 à 36,9 % en 2021. Le taux de chômage en 2020 était de 16,7 %, touchant davantage les femmes (26,3 %) que les hommes (9,3 %). L'allocation de DTS de 460,5 millions de dollars a été utilisée pour renforcer le système de santé, soutenir les ménages et stabiliser les prix des denrées alimentaires de base.

Perspectives et risques

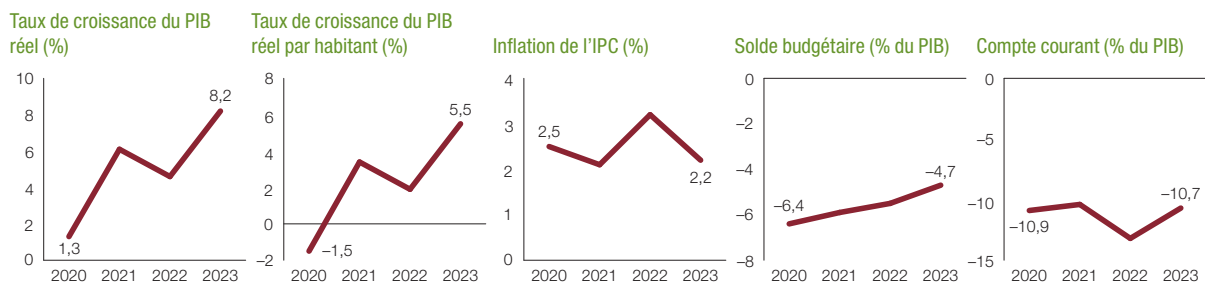
Avec les effets de la crise en Ukraine, la reprise devrait se ralentir en 2022 pour atteindre 4,6 % et s'accélérer en 2023 pour atteindre 8,2 %, grâce aux investissements publics et privés et à l'exploitation du pétrole et du gaz prévus en 2023. Le renchérissement du cours du baril et des prix des produits alimentaires entraînerait une hausse de l'inflation à 3,2% en 2022 avant de revenir à 2,2% en 2023. Malgré l'amélioration attendue de la

mobilisation des recettes intérieures, les mesures budgétaires pour juguler la crise en cours maintiendraient le déficit budgétaire à un haut niveau à 5,5 % du PIB en 2022 avant une baisse attendue à 4,7 % en 2023. Avec l'augmentation de la facture d'importations du pétrole et des produits alimentaires, le déficit courant devrait s'élargir en 2022 à 13,2 % du PIB, et baisser ensuite en 2023 à 10,7 % du PIB, avec le démarrage des exportations d'hydrocarbures et la réduction des importations liées aux investissements dans les hydrocarbures. Toutefois, une prolongation des effets de la crise ukrainienne, une détérioration des termes de l'échange ou un retard dans la production de pétrole pourraient compromettre davantage la reprise et entraîner une baisse de la demande et une augmentation des vulnérabilités liées à la dette publique.

Changement climatique et options de politiques publiques

Le Sénégal est 70^e sur l'Indice mondial des risques climatiques 2021 et reste très vulnérable au changement climatique. L'agriculture, la pêche et le tourisme sont les secteurs les plus touchés. En raison de la baisse des précipitations et de la hausse des températures, les risques de sécheresse pourraient augmenter de 20 à 40 % à long terme. De plus, avec l'exploitation des hydrocarbures, les émissions risquent d'augmenter fortement. Chaque année, le pays émet environ 30,8 Mt eqCO₂, dont environ 49 % proviennent du secteur de l'énergie. Les projets carbone ont permis la séquestration de 305 768 tonnes de CO₂ en 2020 contre 252 000 tonnes en 2019. Le Plan Sénégal émergent (2014–2035) a identifié des priorités pour promouvoir la croissance verte.

Le Fonds vert pour le climat a mobilisé 153,4 millions de dollars pour le Sénégal en 2020 pour soutenir la prévention des inondations, la promotion des énergies renouvelables (ER), la gestion durable des terres et la résilience des écosystèmes. Les choix stratégiques à moyen terme portent sur l'augmentation des ER à 30 % de la capacité énergétique totale du pays ; la réduction des GES par l'adaptation et l'atténuation ; et le renforcement des cadres de gouvernance environnementale. Les perspectives de réalisation de l'ODD 13 relatif à l'action climatique restent moroses malgré les efforts du gouvernement, car le taux de mise en œuvre au titre du plan de relance devrait être faible (13,6 % en 2023).



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

La croissance économique est évaluée à 3,2 % en 2021 après un recul à 2 % en 2020, soutenue du côté de l'offre par une reprise de la production de minerai de fer et par la relance dans d'autres secteurs clés, et du côté de la demande, par des exportations à la hausse dans les secteurs minier et agroalimentaire. Entre 2020 et 2021, l'inflation est passée de 13,4 % à 11 % (principalement grâce à la reprise de la production et du commerce) ; le déficit budgétaire s'est creusé, passant de 5,6 % à 7,1 % du PIB (impact de la guerre Ukraine-Russie) ; la dette publique a augmenté de 74 % à 75 % du PIB ; et le déficit du compte courant a diminué, passant de 16,7 % à 13,9 % du PIB (amélioration de la demande des matières premières), et il est majoritairement financé par le compte financier, notamment par les IDE.

Les réserves de change brutes sont passées de 653,8 millions USD fin juin 2020 à 695 millions USD un an plus tard (soit 4,6 mois de couverture des importations), reflétant le décaissement de l'aide à la balance des paiements et l'allocation de DTS de 283 millions USD (6,5 % du PIB) ; sur ce montant, la majorité sera utilisée pour renforcer les réserves, 39 millions USD seront consacrés aux domaines liés à la pauvreté et 9 millions USD aux arriérés de paiement. Le taux de change est resté relativement stable. Le secteur financier de la Sierra Leone reste sous-développé, mais globalement solide, avec un ratio d'adéquation des fonds propres de 41,8 % pour un minimum réglementaire de 15 %. Le pays connaît un taux de pauvreté élevé (56,8 % en 2018), d'importantes inégalités de revenu, et un fort taux de chômage chez les jeunes (70 %) qui peuvent être attribués à une faible croissance et à un manque de diversification économique.

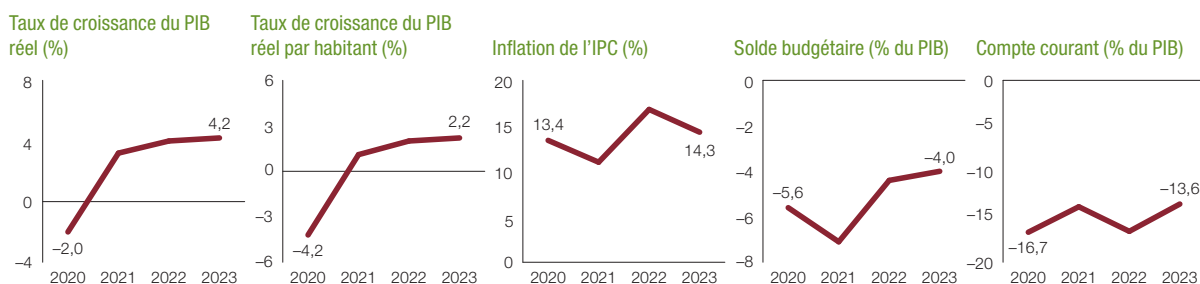
Perspectives et risques

On prévoit une accélération de la croissance à 4 % en 2022 (soutenue par le secteur minier et la reprise dans l'agriculture, l'industrie, le bâtiment et le tourisme), avec un léger redressement à 4,2 % en 2023. L'inflation devrait se situer à un taux de 16,8 % en 2022 en raison de la guerre Ukraine-Russie, mais retomber à 14,3 % en 2023. Le déficit budgétaire devrait se

réduire à 4,4 % du PIB en 2022 et à 4 % en 2023 grâce à des recettes fiscales plus élevées liées à la reprise de l'activité économique et à la rationalisation des dépenses. Le déficit du compte courant devrait se creuser à 16,6 % du PIB en 2022 en raison de la guerre entre l'Ukraine et la Russie, puis retomber à 13,6 % du PIB, en 2023, la reprise de la production de minerai de fer devant stimuler les recettes d'exportation. Parmi les risques à la baisse figurent : la guerre Ukraine-Russie, une recrudescence imprévue des cas de COVID-19 ; une hausse plus importante que prévu des prix mondiaux des carburants ; des denrées alimentaires et des coûts de fret ; et une baisse des prix du minerai de fer. Le gouvernement a pour but d'étendre le déploiement de la vaccination et d'accélérer les réformes visant à diversifier et à transformer l'économie pour la rendre plus résiliente face aux chocs extérieurs récurrents.

Changement climatique et options de politiques publiques

La Sierra Leone est très vulnérable au changement climatique, plus particulièrement aux événements climatiques extrêmes tels que les températures élevées, les schémas météorologiques irréguliers, les tempêtes récurrentes, les inondations, les coulées de boue et la hausse du niveau de la mer. En 2019, le pays était classé au 86^e rang de l'IRC. La Sierra Leone a adopté une Politique nationale du changement climatique et son Plan de développement national à moyen terme de 2019–2023 souligne la nécessité d'harmoniser les programmes pour l'environnement, le climat et le développement économique afin d'atténuer les causes du réchauffement climatique et de permettre aux habitants de s'adapter. La CDN de la Sierra Leone souligne que l'atténuation du changement climatique est particulièrement cruciale, car le pays est parmi ceux qui ont le moins de capacités pour s'y adapter. La CDN envisage de réduire les émissions de GES de 10 % en 2030 sur les 74 655 Gt éqCO₂ émis en 2020. Les besoins de financement de la CDN sont estimés à 2,76 milliards USD pour la période 2020–2030, à mobiliser auprès de sources publiques et privées et de l'aide internationale dans le cadre du Fonds pour l'environnement mondial et du FVC, du transfert de technologies et de l'assistance technique. La Sierra Leone est susceptible d'atteindre l'ODD 13 d'ici 2030.



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

L'économie a bien repris en 2021, avec une croissance du PIB estimée à 4,8 % et en hausse par rapport à 1,8 % en 2020, tirée principalement par les industries extractives et l'industrie manufacturière du côté de l'offre, et par la consommation privée et l'investissement du côté de la demande. L'augmentation des recettes fiscales de 0,7 % a entraîné une baisse de 1 point de pourcentage du déficit budgétaire, malgré une augmentation des dépenses de 0,4 %. Cependant, ce déficit est une forte aggravation par rapport à l'excédent d'avant la COVID-19 et va nécessiter un financement lourd. La dette publique a augmenté pour atteindre 61 % du PIB en 2021, contre 58,6 % en 2020. L'inflation est passée de 1,8 % à 2,6 % entre 2020 et 2021, principalement en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires due aux contraintes d'approvisionnement liées à la pandémie. La qualité du portefeuille de prêts bancaires s'est améliorée avec une légère baisse des créances douteuses de 6,0 % à 5,6 % entre 2019 et 2020.

L'allocation de 140,7 millions de DTS s'élève à environ 200,3 millions de dollars, ce qui pourrait aider à revitaliser l'économie. Le déficit du compte courant est en augmentation, estimé à 2,6 % en 2021, contre 1,4 % en 2020, en raison de l'augmentation du déficit commercial à 9,7 % en 2021 contre 8,6 % en 2020. Les réserves internationales brutes mutualisées dans la CEDEAO représentent en moyenne 5,25 mois d'importations en 2020–21. Le taux de pauvreté national a été estimé à 45,5 % dans l'enquête auprès des ménages de 2018–2019.

Perspectives et risques

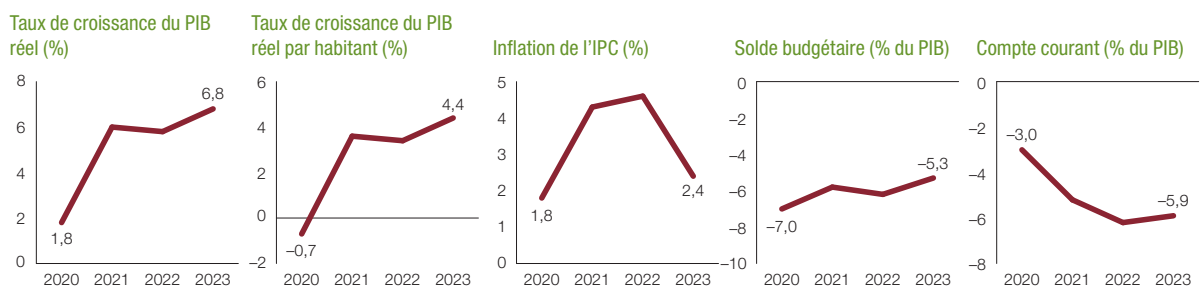
Pour 2022, les perspectives de l'économie paraissent favorables. Toutefois, l'invasion de l'Ukraine par la Russie pourrait ralentir la reprise au Togo amorcée en 2021 (6% contre 1,8% en 2020) ; avec le taux de croissance du PIB attendu à 5,8% contre une prévision initiale de 6,2% au début du mois de février 2022. L'inflation devrait être de 4,6% contre une estimation initiale de 2,4%. Le Togo pourrait être affecté

en raison notamment de ses relations commerciales avec les deux belligérants. Selon des statistiques récentes, environ 40% des importations de blé du Togo en 2020 (CNUCED mars 2022) provenaient de la Russie ; ce qui suggère une forte probabilité d'effet négatif sur la disponibilité et le prix de cette céréale. Le pays pourrait aussi être affecté par les effets négatifs du conflit sur les pays partenaires comme ceux de la Zone euro et de l'Asie. Il s'y ajoute le retour de la crise sanitaire avec notamment l'apparition de nouveaux variants. La réalisation des risques ci-dessus rendrait nécessaire l'amplification des mesures de relance comme le Programme NOVISSI pour notamment alléger le fardeau de l'envolée des prix sur les ménages déjà fortement éprouvés par les effets la crise sanitaire.

Changement climatique et options de politiques publiques

L'effet du changement climatique sur le Togo est le plus visible dans l'agriculture, enregistrant une contraction en tombant à 24,7 % du PIB en 2021, alors qu'elle en représentait 37,3 % en 2008. Les températures pourraient augmenter de 2,15–2,75 °C en 2100 par rapport à 2020 (trajectoire de concentration représentative (RCP) 6.0), mais pourraient être plus faibles, à 1,53–1,96 °C, en 2100 si les GES étaient contenus. En 2021, les perspectives de réalisation de l'ODD 13 sur l'action climatique sont favorables, liées à la maîtrise des émissions de CO₂. En 2021, le Togo a renforcé son dispositif institutionnel en adoptant la stratégie REDD+, et la loi sur l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral. En outre, la centrale solaire de Blitta, d'une capacité de 50 MW, devrait contribuer à porter l'accès national à l'électricité à 60 % en 2022, contre 45 % en 2018.

Selon la CDN révisée de 2021, les ressources financières nécessaires pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de GES sont d'environ 5,5 milliards de dollars, dont 78 % pour les mesures conditionnelles. Le pays entend mobiliser des fonds nationaux publics et privés ainsi que des aides étrangères pour financer les actions prévues.




Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

ABRÉVIATIONS

AIE	Agence internationale de l'énergie	FCCA	Fonds pour les changements climatiques en Afrique
AMCC	Alliance mondiale contre le changement climatique	FEM	Fonds pour l'environnement mondial
APD	Aide publique au développement	FFBC	Fonds pour les forêts du bassin du Congo
ASAP	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (<i>Adaptation for Smallholder Agriculture Programme</i>)	FIC	Fonds d'investissement climatique
BAD	Banque africaine de développement	FMI	Fonds monétaire international
BMD	Banque multilatérale de développement	FMPEEER	Fonds mondial pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables
BNEF	<i>Bloomberg New Energy Finance</i>	FPMA	Fonds pour les pays les moins avancés
CAD	Comité d'aide au développement (OCDE)	FSCC	Fonds spécial pour les changements climatiques
CAFI	Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (<i>Central African Forest Initiative</i>)	FTP	Fonds pour les technologies propres
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	FVC	Fonds vert pour le climat
CDC	<i>Centers for Disease Control and Prevention</i> (Centres pour le contrôle et la prévention des maladies aux États-Unis)	GCPF	Fonds Mondial de Partenariat climatique (<i>Global Climate Partnership Fund</i>)
CDN	Contributions déterminées au niveau national	GES	Gaz à effet de serre
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale	Gg	Gigagramme
CER	Communauté économique régionale	GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
ClimDev	Initiative Climat pour le développement	GJ	Gigajoule
ClimDev-Afrique	Initiative Climat pour le développement en Afrique	GW	Gigawatt
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	GWh	Gigawatt-heure
CO₂	Dioxyde de carbone	ha	Hectare
COVID-19	Maladie à coronavirus	IAEAR	Initiative pour l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural
CRI	Indice de résilience au changement climatique (<i>Climate Resilience Index</i>)	IDE	Investissement direct étranger
CUA	Commission de l'Union africaine	IDH	Indice de développement humain
DTS	Droits de tirage spéciaux	IPC	Initiative de politique climatique
EQ	Écart interquartile	IPC	Indice des prix à la consommation
éqCO₂	Équivalent dioxyde de carbone	IRENA	Agence internationale pour les énergies renouvelables (<i>International Renewable Energy Agency</i>)
ER	Énergie renouvelable	ISSD	Initiative de suspension du service de la dette
Ex.	Exercice	Ktep	Kilotonne équivalent pétrole
FA	Fonds d'adaptation	kWh	Kilowatt-heure
FAOSTAT	Base de données statistiques de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	MAAN	Mesure d'atténuation adaptée au contexte national
		MDP	Mécanisme de développement propre
		MW	Mégawatt



NASA	<i>National Aeronautics and Space Administration</i> (Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace des États-Unis)	PPA	Parité des pouvoirs d'achat
NICFI	Initiative internationale pour le climat et les forêts de la Norvège (<i>Norway's International Climate Forest Initiative</i>)	PPRC	Programme pilote pour la résistance aux chocs climatiques
OCDE	Organisation de coopération et de développements économiques	PPTE	Pays pauvres très endettés
ODD	Objectif de développement durable	PV	Photovoltaïque
OIT	Organisation internationale du travail	RCP	Profil d'évolution des concentrations des gaz à effet de serre (<i>Representative Concentration Pathway</i>)
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement	RES4Africa	Fondation <i>Renewable Energy Solutions for Africa</i>
ONU	Organisation des Nations Unies	RNB	Revenu national brut
ONUCEA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique	SEFA	Fonds des énergies durables pour l'Afrique (<i>Sustainable Energy Fund for Africa</i>)
ONU-REDD	Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts	SREP	Programme de valorisation à grande échelle des énergies renouvelables (<i>Scaling-up Renewable Energy Program</i>)
PEA	Perspectives économiques en Afrique	TIC	Technologies de l'information et de la communication
PEI	Producteur d'énergie indépendant	TJ	Térajoule
PEM	Perspectives de l'économie mondiale	TWh	Térawatt-heure
PIB	Produit intérieur brut	UA	Union africaine
PIF	Programme d'investissement forestier	UDAA	Union douanière d'Afrique australe
PM	Particules en suspension (<i>Particulate matter</i>)	UE	Union européenne
PMI	Indice des directeurs d'achat (<i>Purchasing Managers' Index</i>)	UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
PNP	Prêt non performant	UK	Royaume-Uni
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement	USA	États-Unis d'Amérique
PNUE	Programme des Nations-Unies pour l'environnement	USAID	<i>United States Agency for International Development</i> (agence des États-Unis pour le développement international)
		ZLECA	Zone de libre-échange continentale africaine



La croissance du PIB réel de l'Afrique devrait ralentir à 4,1 % en 2022, comparée aux 6,9 % de 2021, en grande partie en raison des effets négatifs de la pandémie persistante de COVID-19 et de l'éclatement du conflit russo-ukrainien. Malgré ces chocs, la consommation privée et l'investissement devraient rester les principaux leviers de la croissance du côté de la demande, tandis que le secteur des services, supporté par l'industrie, en particulier dans le secteur minier, dans un contexte d'envolée des prix des métaux, devrait stimuler la croissance du côté de l'offre. Si la pandémie et le conflit russo-ukrainien persistent, la croissance de l'Afrique devrait stagner autour de 4 % en 2023.

Pour stimuler la reprise économique post-COVID-19 et amortir l'impact économique du conflit russo-ukrainien, les pays devront impérativement adopter un ensemble de politiques visant à accélérer l'accès et le déploiement des vaccins, à stabiliser les prix intérieurs de l'énergie et des denrées alimentaires, à remédier aux vulnérabilités de la dette et à soutenir les ménages et les entreprises vulnérables.

Le thème de cette édition du rapport, *Soutenir la résilience climatique et une transition énergétique juste en Afrique*, vise à sensibiliser aux effets dévastateurs du changement climatique sur le continent africain. Il souligne ainsi l'urgence d'identifier et de tirer parti, sans plus tarder, d'instruments de financement innovants pour faire face aux vulnérabilités climatiques et pour opérer la transition vers la neutralité carbone d'ici 2050.

Les nouvelles études de la Banque sur la dette et les crédits carbone estiment que le financement climatique total nécessaire pour indemniser l'Afrique pour les émissions historiques et futures jusqu'en 2050 est compris entre 4,76 à 4,84 billions de dollars, soit 163,4 à 173 milliards de dollars par an entre 2022 et 2050, et donc un montant annuel près de 10 fois supérieur à celui reçu par le continent entre 2016 et 2019. Il est donc peu probable que le déficit de financement climatique qui en résulte soit comblé par les instruments de financement traditionnels, ce qui nécessite des instruments innovants et une coopération régionale et mondiale forte.

Une recommandation de politique clé pour combler le déficit du financement climatique est de tirer parti d'instruments de financement innovants tels que les obligations et les prêts verts, les obligations et prêts durables ou liés à la durabilité, les échanges dette-contre-climat et des marchés du carbone plus efficaces et mieux évalués. En outre, la communauté internationale – et les pays développés en particulier – devrait envisager d'augmenter ses engagements de financement à plus de 100 milliards de dollars au titre du financement climatique. Le complément de financement devrait être à la hauteur du véritable coût d'opportunité du changement climatique en Afrique et dans d'autres régions en développement.

Le rapport souligne enfin le rôle que les pays africains auront à jouer. La création d'un environnement commercial, macroéconomique et financier favorable est en effet une condition sine qua non pour mobiliser et attirer davantage de financement climatique. Les réformes nécessaires devraient avoir une portée plus large et concerner la gestion des finances publiques et d'autres systèmes financiers nationaux, mais aussi la gestion efficace des projets financés au titre du changement climatique, le renforcement des capacités internes et la mise au point d'instruments novateurs de mobilisation des ressources nationales.

Groupe de la Banque Africaine
de Développement
Avenue Joseph Anoma
01 BP 1387 Abidjan 01
Côte d'Ivoire
www.afdb.org

